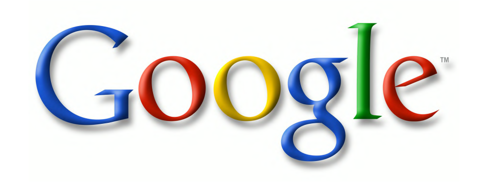
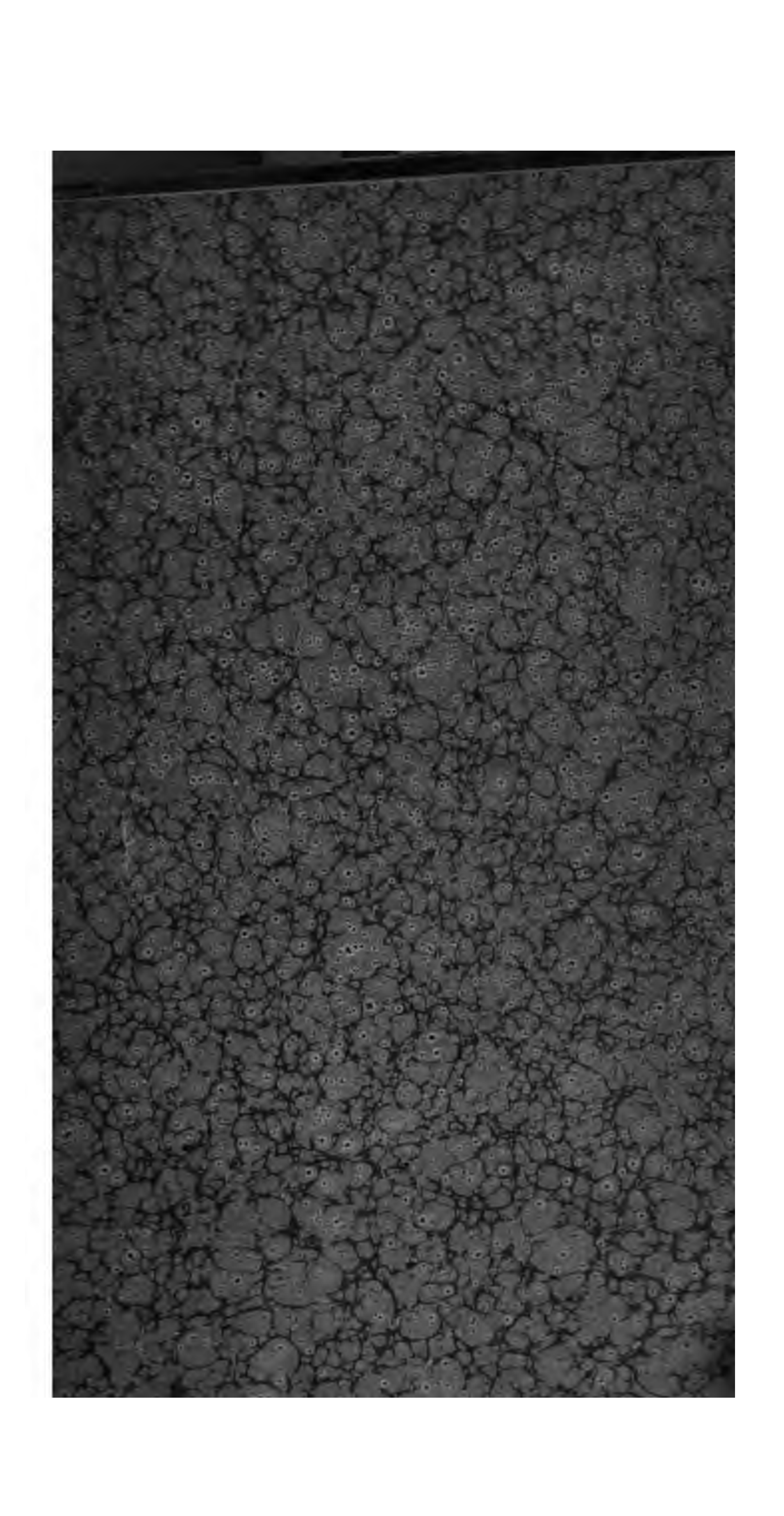



ord University Libraries
5 117 487 525


LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY



A Heimb

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR,

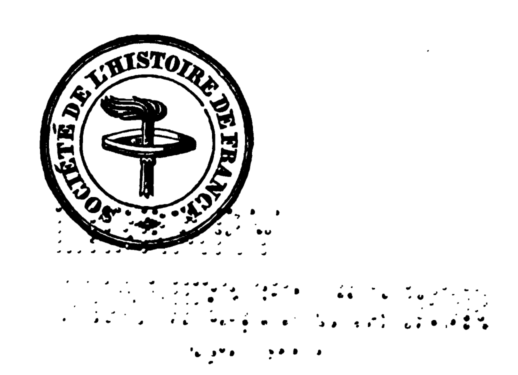
A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1885



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
V[VE] HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1885

T. XXII.
226

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France,* établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

***Signé :* L. N. BONAPARTE.**

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

***Signé :* DE CROUSEILHES.**

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1885.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

ABRIC-ENCONTRE, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, à Passy-Paris.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Gaut; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, rue du Rempart, n° 4, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise).

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue la Boëtie, n° 49.

ANISSON-DUPERRON, [1845], ancien député, boulevard Haussmann, n° 149.

ANSART (Edmond), [1292], député du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

ANTIOCHE (comte D'), [2025], rue Vanneau, n° 18.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

ARBOD, [1931], avocat, à Valence (Drôme); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ARGENTAN (baron Eugène D'), [1995], au château de Saint-Marcouf, par Lison (Calvados).

ARMINGAUD, [1550], professeur au collège Rollin, rue Cassette, n° 7.

ARNAL (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 5 *bis*.

ARSENAL (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue Sully, n° 1, repré-

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR,

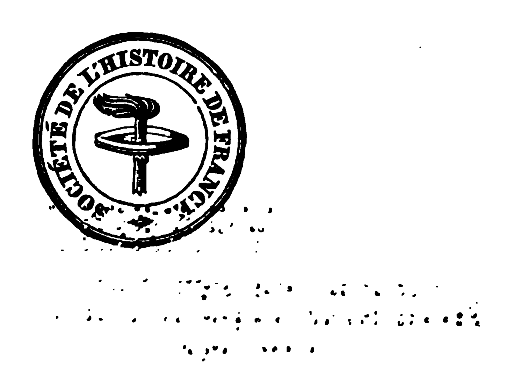
A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1885



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
V[ve] HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

—

1885

T. XXII.

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1885.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

ABRIC-ENCONTRE, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, à Passy-Paris.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Gaut; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, rue du Rempart, n° 4, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise).

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue la Boëtie, n° 49.

ANISSON-DUPERRON, [1845], ancien député, boulevard Haussmann, n° 149.

ANSART (Edmond), [1292], député du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

ANTIOCHE (comte D'), [2025], rue Vanneau, n° 18.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

ABBOD, [1931], avocat, à Valence (Drôme); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ARGENTAN (baron Eugène D'), [1995], au château de Saint-Marcouf, par Lison (Calvados).

ARMINGAUD, [1550], professeur au collège Rollin, rue Cassette, n° 7.

ARNAL (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 5 *bis*.

ARSENAL (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue Sully, n° 1, repré-

sentée par M. Éd. Thierry, O. ✻, conservateur-administrateur: correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, rue de Rigny, n° 7; correspondant, Mme Fontaine, libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue des Saints-Pères, n° 76.

Aubert (Félix), [1997], avocat, boulevard Saint-Michel, n° 5.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✻, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], professeur de rhétorique au collège de Saintes (Charente-Inférieure).

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, boulevard la Tour-Maubourg, n° 11.

Augerd, [1480], ancien magistrat, à Bourg (Ain); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✻, membre de l'Académie française, général de division, au château de Chantilly (Oise).

Avenel (vicomte G. d'), [1929], rue Galilée, n° 23.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. Barnel, libraire, rue Le Peletier, n° 23.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de-Lorette, passage Laferrière, n° 4.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome.

Bapst (André-Étienne), [1870], capitaine d'artillerie; correspondant, M. Germain Bapst, rue d'Antin, n° 6.

Bapst (Germain-Constant), [1869], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Antin, n° 6.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✻, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], avenue Bosquet, n° 11.

Barbié du Bocage, [893], ✻, boulevard Malesherbes, n° 10.

Bardoux, [2028], sénateur, ancien ministre, rue de Naples, n° 72.

Barthélemy (Anatole de), [1384], ✻, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou, n° 9.

Barthélemy (comte Édouard de), [848], ✻, membre honoraire du Comité des travaux historiques, rue Las-Cases, n° 22.

Barthès (Pierre) et C°, [526], libraires, à Londres; correspondant, M. Nilson, rue d'Alger, n° 3.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

Baschet (Armand), [1357], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

Batbie, [1092], ✻, membre de l'Institut, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Bellechasse, n° 29.

Baud (Léopold), [1934], officier au 13° régiment de dragons, à Compiègne (Oise).

Baudez (Léon), [2041], avocat, mandataire de Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, agent général de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Louvre, n° 19.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard d'Enfer prolongé, n° 6.

Beaucourt (G. du Fresne, marquis de), [921], rue de Sèvres, n° 85, et au château de Morainville, par Blangy (Calvados).

Beaune (Henri), [992], ✻, ancien procureur général, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beaure d'Augères, [1828], avocat, à Limoges (Haute-Vienne), rue du Saint-Esprit, n° 13; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Beautemps-Beaupré, [749], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Beauverger (baron de), [1941], rue du Cirque, n° 8.

Beauvillé (Victor de), [1011], à Montdidier (Somme); correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

Bégouen (comte), [1597], ✻, ancien trésorier-payeur général, place Saint-François-Xavier, n° 10.

Bellaguet (Mesdemoiselles), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

Benda, [1748], négociant, rue des Archives, n° 17.

Bénier (Ernest-Albert), [1954], ✻, capitaine de frégate, boulevard Saint-Michel, n° 107.

Berger (Élie), [1645], archiviste aux Archives nationales, auxiliaire de l'Institut, quai d'Orléans, n° 14.
Bernard (l'abbé Eugène), [1897], ✱, vice-doyen de Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, n° 5.
Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.
Bernon (J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.
Bertrand (Joseph), [2014], C. ✱, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, rue de Seine, n° 6.
Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371]; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.
Bex (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.
Bézuel d'Esneval, [1942], rue Saint-Guillaume, n° 29.
Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.
Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].
Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.
Bienaymé, [1674], ✱, chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.
Biencourt (marquis de), [1966], rue de Poitiers, n° 12.
Bienvenu, [1501], député, rue de la Bienfaisance, n° 10.
Biollay (Paul), [1338], ✱, avocat général à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.
Blacas (comte de), [1120], rue de Varenne, n° 52 *bis*.
Blanche (Alfred), [936], C. ✱, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Fortuny, n° 8.
Blanche (Émile), [1044], O. ✱, docteur en médecine, rue Fontis, n° 15, à Auteuil-Paris.
Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.
Bligny, [1744], notaire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Ganterie, n° 58.
Blosseville (marquis de), [213], ✱, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).
Boislisle (Arthur de), [1651], ✱, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 18.
Bonand (Henri de), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.
Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✱, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassey, par Doulon (Loire-Inférieure).
Boniteau (Albert), [1560], rue de la Banque, n° 17.
Bor de Rigaud (Alméric du), [1961], boulevard Malesherbes, n° 168.

Bordier (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Rivoli, n° 182.

Boucher de Molandon, [1733], ✱, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Orléans (Loiret).

Boucherет, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bouillé (comte Louis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulatignier, [904], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État; correspondant, M. Gaspaillart, rue de Clichy, n° 59.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourmont (comte Amédée de), [1920], archiviste-paléographe, boulevard Saint-Michel, n° 89.

Boyer (François), [1923], membre de l'Académie de Clermont, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), rue de l'Hôtel-Dieu, n° 26.

Braun, [1372], ✱, conseiller d'État, rue du Ranelagh, n° 98, à Passy-Paris.

Brissaud, [1322], ✱, ancien professeur d'histoire au lycée Charlemagne, rue Mazarine, n° 9.

Broglie (duc de), [1614], ✱, membre de l'Académie française, rue de Solferino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Cambon, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✱, inspecteur général des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin des Roziers, [1105], ✱, ancien magistrat, au château du Mesnil, par Latour-d'Auvergne (Puy-de-Dôme).

Bussierre (baron Edmond de), [607], G. O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caïeu (de), [1953], à Abbeville (Somme).

Caillebotte (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

Callery (Alphonse), [1981], boulevard Saint-Germain, n° 16.

Camus (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

Carraby (E.), [2020], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 82.

Carré (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée de Reims (Marne); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Cartwright (William), [951], à Londres.

Casenave, [666], O. ✱, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

Cassation (*Bibliothèque de la* Cour de), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, quai de l'Horloge.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue de Varenne, n° 64.

Chabaud La Tour (Arthur de), [1559], rue la Boëtie, n° 41, et au château de Chauvenay, par Sancerre (Cher).

Chabaud La Tour (baron de), [1624], G. O. ✱, général de division, rue la Boëtie, n° 41.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], avenue Montaigne, n° 30.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Laurent, ✱, bibliothécaire.

Chambrun de Rosemont (de), [1886], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Nice, place du Vœu, n° 2, et à la Girardière, près Belleville-sur-Saône (Rhône).

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

Chantérac (marquis de), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

Chantérac (comte Victor de), [1732], rue Chomel, n° 12.

Charavay (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, rue Fürstenberg, n° 4.

Charavay (Eugène), [2033], expert en autographes, quai du Louvre, n° 8.

Chardin (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

Charentenay (René de), [1258], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Charlemagne (Edmond), [2040], à Châteauroux (Indre).

Charpin-Feugerolles (comte de), [919], ✱, ancien député, au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855]; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chatel, [2035], archiviste honoraire du département du Calvados, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Caen.

CHAZELLES (Étienne DE), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

CHÉRUEL (A.), [786], O. ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, rue de l'Odéon, n° 16.

CHEVALLIER (Léon), [1226], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

CHEVALLIER, [1513], agrégé d'histoire, maire d'Antony, à Antony (Seine).

CHEVREUL (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHÉVRIER (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

CHOPPIN (Albert), [1156], O. ✱, ancien directeur au ministère de l'Intérieur, quai Voltaire, n° 3.

CHRISTOPHLE (Albert), [1104], député, ancien ministre, gouverneur du Crédit foncier, place Vendôme, n° 19.

CLAMECY (baron DE), [1363], ✱, ancien sous-préfet, rue Hurel, n° 13 *bis*, à Neuilly (Seine); correspondant, M. Jolibois, rue Castellane, n° 8.

CLAUSONNETTE DE SÉGUIN DE CABASSOLES (Mme la marquise DE), [1834], à Nîmes (Gard); correspondant, M. le marquis de Rochambeau, rue de Naples, n° 51.

CLAVEAU, [1200], O. ✱, inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

CLERMONT (DE), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne); à Paris, rue Barbette, n° 11.

CLERMONT-FERRAND (*Bibliothèque universitaire de*), [1937], représentée par M. Hays, boulevard Ballainvilliers, n° 16; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

COLLARD (Auguste), [1814], O. ✱, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, au château de Pesselières, par Sancerre (Cher); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

COLMET D'AAGE, [1769], O. ✱, doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 126.

COLMET D'AAGE (Henri), [1158], ✱, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

COMBETTE DU LUC (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn).

COMBOUL, [1943], ingénieur civil, rue de Rennes, n° 74.

CONDÉ (baron DE), [1693], O. ✱, rue Royale, n° 6, et au château de Montataire (Oise).

CONSEIL D'ÉTAT (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✱, au Palais-Royal.

CORMENIN (Roger DE LA HAYE DE), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

COSNAC (comte Jules DE), [717], ✱, rue Vaneau, n° 37, et au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze).

COTTIN, [1291], ✱, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Cottin (Paul), [2015], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de la Baume, n° 12.

Cottu (Henri), [1801], rue de Condé, n° 16.

Cougny (Edmond), [1877], ✱, inspecteur d'Académie à Paris, rue Saint-Placide, n° 48.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Germain, n° 132.

Cournault (Charles), [2026], ✱, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

Courson (baron Amédée de), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creully (Calvados).

Courtillier, [1628], trésorier-payeur général des Hautes-Alpes, à Gap.

Cresson, [1299], ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

Croissandeau (Jules), [1909], négociant, rue de la Tour-Neuve, n° 20, à Orléans (Loiret); correspondant, M. Broussois, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Christian), [1849], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daiguson (Maurice), [1375], archiviste-paléographe, ancien magistrat, à Châteauroux (Indre).

Dallemagne (baron), [2032], rue de l'Université, n° 12.

Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chomel, n° 12.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, rue du Regard, n° 12.

Daras, [1314], O. ✱, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dard (baron), [653], O. ✱, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

Dareste (Rodolphe), [1098], ✱, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Davanne, [1901], sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Decq (Émile), [1711], libraire, à Liège (Belgique).

Decrue (Francis), [1871], docteur ès-lettres; correspondants, MM. Plon, Nourrit et Cie, libraires, rue Garancière, n° 10.

Degout (l'abbé), [1991], curé-doyen de Mormant (Seine-et-Marne).

Dehodencq (Alfred), [1926], rue Nicole, n° 22.

Delaborde (comte J.), [1096], ✱, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Roquépine, n° 15.

Delaborde (Henri-François), [1912], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Arcade, n° 14.

Delagarde (Émile), [1974], rue de Courcelles, n° 10, et au château d'Écuiry-Septmonts (Aisne).

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, rue Monceau, n° 52.

Delisle (Léopold), [816], C. ✻, membre de l'Institut, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue des Petits-Champs, n° 8.

Delpech (Henri), [2009], rue du Manège, n° 1, à Montpellier (Hérault).

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux (Gironde); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Berlin, n° 38.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Bonaparte, n° 30.

Denière, [1035], C. ✻, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Tuco, près Auch; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✻, ancien conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Desnoyers (Charles), [1633], conservateur des hypothèques, à Auxerre (Yonne).

Desnoyers (Jules), [23], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

Desprez fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (marquis), [1186], ancien député, boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Doazan (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Dosne (Mlle), [1944], place Saint-Georges.

Drême, [1695], O. ✱, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], inspecteur des finances, rue de Courcelles, n° 43.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou, n° 42.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Du Mesnil (Armand), [1401], O. ✱, conseiller d'État, rue Saint-Georges, n° 28.

Dumez, [1856], O. ✱, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Grands-Augustins, n° 37.

Dunoyer de Noirmont (baron), [1858], ✱, rue Royale, n° 6.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

Dupont (Edmond), [817], ✱, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durrieu (Paul), [1873], archiviste-paléographe, attaché à la conservation des peintures au Musée du Louvre, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 66.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✱, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

Duval (Jacques-François), [1282], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne (Emmanuel), [1963], ✱, membre du Conseil général du Cher, avenue d'Iéna, n° 57.

École des chartes (L'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (L'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Egger, [586], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, n° 68.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. L. Paris, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Estaintot (comte Robert d'), [975], à Rouen, rue des Arsins, n° 9; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Esterhazy (comte Marie-Charles-Ferdinand), [1817], rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, secrétaire perpétuel.

Fabre (Adolphe), [939], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, quai Saint-Antoine, n° 32, à Lyon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue Eynard; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès-lettres, à Genève (Suisse), rue Neuve-du-Manège, n° 3; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Léopold), [1930], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Fayolle (comte Gérard de), [1980], au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Félix, [1760], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

Feret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Feuillet de Conches, [466], C. ✻, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue des Mathurins, n° 73.

Fierville (Charles), [1982], censeur du lycée de Versailles (Seine-et-Oise).

Firino (Roger), [1785], rue de Courcelles, n° 71.

Flach (Jacques), [1919], membre du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, rue de Berlin, n° 37.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou, n° 42.

Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique, n° 21.

Forneron (Henri), [1861], rue la Boëtie, n° 102.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Serpente, n° 37.

Fouché-Lepelletier, [1228], ✻, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fournier de Flaix, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la compagnie Marseillaise de Navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Franck (Georges), [1772], agrégé d'histoire, rue de Tournon, n° 12.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Frémy, [722], G. O. ✻, ancien gouverneur du Crédit foncier, rue de Lisbonne, n° 28.

Frémy (René), [2005], boulevard Saint-Germain, n° 174.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (baron Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel), [709], ✻, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, au château de Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Fréville (Marcel de), [1959], auditeur à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Friès (Charles-Albert), [1648], rue de Marignan, n° 19.

Froissard de Broissia (comte Maxence de), [2011], au château de Rochefort-sur-le-Bevron, par Aignay-le-Duc (Côte-d'Or).

Fustel de Coulanges, [1776], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue de Seine, n° 74.

Gadoin, [1422], ✻, président du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galard (marquis de), [1824], au château de Blesle (Haute-Loire); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 1.

Gardissal (Félix), [1810], avocat, rue Taitbout, n° 80.

Gartempe (baron de), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

Gaspaillart (Émile), [1245], commis principal au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

Gaultry (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Gautier (Léon), [1798], ✻, professeur à l'École des chartes, sous-chef de section aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Vavin, n° 8.

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

Gerbidon (Émile-Victor), [810], ✻, chef de bureau au ministère de la Marine, rue Royale, n° 2.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. le comte Bégouen, place Saint-François-Xavier, n° 10.

Giraud (Paul), [2034], conseiller à la Cour d'appel de Lyon, à Lyon, quai d'Occident, n° 1.

Giraudeau (Ambroise), [1965], rue Richer, n° 12.

Glandaz (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 77.

Godinat (Eugène), [1947], docteur en médecine, à Châteauroux (Indre); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Gomel (Charles), [1025], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gonse (Raphaël), [1310], O. ✻, directeur au ministère de la Justice, place Vendôme.

Gouget (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ✻, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, rue Saint-Lazare, n° 94.

Gourjault (comte Olivier de), [1969], à Mézières (Ardennes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grandeau, [1671], ✻, doyen de la Faculté des sciences de Nancy (Meurthe-et-Moselle; correspondant, M. Louis Grandeau, boulevard Saint-Germain, n° 155.

Grandidier (Ernest), [1094], ✻, boulevard Haussmann, n° 135.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Grenoble (*Bibliothèque universitaire de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grimbert, [1945], avocat, place d'Armes, à Douai (Nord); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Grouchy (vicomte de), [1825], ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Montaigne, n° 43; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Guérard (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis,

n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue Villars, n° 5.

Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillard (Eusice), [1838], à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); correspondant, M. Baillieu, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 43.

Guillaume (Eugène), [1087], O. ✻, sous-directeur au ministère de l'Intérieur, quai Bourbon, n° 19.

Guizot (Guillaume), [1746], ✻, professeur au Collège de France, rue de Monceau, n° 42.

Habert (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

Halphen (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Passy-Paris.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, n° 67.

Hanoquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Hauréau, [1868], C. ✻, membre de l'Institut, ancien directeur de l'Imprimerie nationale, rue du Buis, n° 1, à Auteuil-Paris.

Hautpoul (comte d'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

Havet (Julien), [1990], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, quai Bourbon, n° 19.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

Hébert, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou, n° 46.

Hellot (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

Hennecart (Jules), [1895], ✻, rue de Varenne, n° 17.

Hennet de Bernoville, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✻, consul de France à Stuttgart (Wurtemberg), au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais); correspondant, M. Bécourt, rue de Babylone, n° 48.

Himly, [1007], ✻, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

Hommet (Théophile-Paul du), [1847], ancien notaire, au château de la Chenaie, par Herblay (Seine-et-Oise).

Hordain (Émile d'), [1599], ancien notaire, rue Laffitte, n° 11.

Ingold (le R. P.), [1928], bibliothécaire de l'Oratoire, rue d'Orsel, n° 49.

Isaac (Louis), [1903], manufacturier, rue du Puits-Gaillot, n° 1, à Lyon (Rhône); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Izarn, [1457], à Évreux (Eure).

JAMESON, [1167], rue de Provence, n° 38.

JARRY (Louis), [1892], avocat, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, place de l'Étape, n° 8, à Orléans (Loiret).

JOINVILLE (baron DE), [1689], ✻, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 4.

JOUBERT (André), [1678], boulevard de Saumur, n° 49, à Angers (Maine-et-Loire).

JOUIN, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

JOURDAIN, [834], C. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue Cambon, n° 21.

JOURDAN, [1860], chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Soufflot, n° 18.

KERDREL (AUDREN DE), [340], sénateur, rue de l'Université, n° 9, et au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).

KERMAINGANT (P. LAFFLEUR DE), [1753], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

KERSAINT (vicomte DE), [892], Cours-la-Reine, n° 48.

KERVYN DE LETTENHOVE (baron), [799], ✻, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Saint-Michel, par Bruges (Belgique).

LABITTE (Mme Adolphe), [1329], libraire de la Bibliothèque nationale, rue de Lille, n° 4.

LABORDE (marquis Joseph DE), [1360], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Murillo, n° 4.

LA BORDERIE (Arthur DE), [1198], ancien député, correspondant de l'Institut, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue des Petits-Champs, n° 8.

LA CAILLE, [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

LACAZE (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

LACHENAL, [1739], receveur particulier des finances à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

LACOMBE (H. DE), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

LAFAROUE (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 41.

LA FAULOTTE (Louis ÉTIGNARD DE), [1680], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

LA FERRIÈRE-PERCY (comte DE), [1080], ✻, rue Matignon, n° 19, et au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne).

LA FERRONAYS (Mme la comtesse DE), [1358], membre de la Société des Bibliophiles français, Cours-la-Reine, n° 34.

La Ferté-Meun (marquis de), [907], rue du Bac, n° 46.

Lagotellerie (baron de), [1987], à Versailles (Seine-et-Oise), rue des Réservoirs, n° 6.

Laguerre (Léon), [790], avocat, docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✱, boulevard Saint-Germain, n° 168.

Lair (Jules), [1283], ✱, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1521], procureur de la République, à Cambrai (Nord).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

Lallemand (L.), [1986], rue des Beaux-Arts, n° 5.

Laloy, [1932], docteur en médecine, rue des Pyrénées, n° 383, à Belleville.

La Morandière (Gabriel de), [2017], rue Bayart, n° 2.

Lanier, [1935], professeur d'histoire au lycée de Versailles (Seine-et-Oise); à Paris, rue Saint-Placide, n° 48.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

La Panouse (vicomte Artus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 33.

Larnac (Julien), [1529], ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 8.

La Rochebrochard (Louis de), [1894], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoïlle (duc de), [1196], avenue Gabriel, n° 4.

Laubespin (comte Léonel de), [1866], rue de l'Université, n° 76.

Laurencel (comte Léon de), [1891], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Saint-Honoré, n° 14, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Laurent-Pichat (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

Lavisse, [1582], ✱, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Leblanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

Le Bouteillier (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, quai des Grands-Augustins, n° 39.

Leclerc (Gustave), [1867], adjoint au maire d'Issy, Grande-Rue, n° 66, à Issy (Seine).

Leclerc, [1890], ✱, notaire, rue de Paris, n° 49, à Charenton-le-Pont (Seine).

Lecointre (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

Lecoy de la Marche, [1951], archiviste aux Archives nationales, professeur honoraire à l'Institut catholique, rue du Four-Saint-Germain, n° 52.

Ledain (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

Ledru (l'abbé Ambroise), [1918], rue Saint-Florentin, n° 4.

Lefebvre (Charles), [2004], professeur à la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 89.

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre-Pontalis (Amédée), [1795], ancien député, rue de Montalivet, n° 3, et au château d'Aulnaie, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue des Mathurins, n° 3.

Leffemberg (baron de), G. O. ✱, [1978], ancien procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue de Bourgogne, n° 43.

Lefort, [1263], ✱, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

Legrelle, [1975], docteur ès-lettres, boulevard de la Reine, n° 83, à Versailles (Seine-et-Oise).

Leloup de Sancy, [1373], ✱, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Lemaire (P.-Aug.), [75], ✱, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte; correspondant, M. H. Georges, rue du Vieux-Colombier, n° 18.

Le Marois (Alphonse), [1594], au château du Lude, par Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, n° 8.

Lemercier (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

Lemire (Paul-Noël), [1679], à Pont-de-Poitte (Jura); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lemonnier (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, n° 15.

Lepesant, [1606], ancien membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances (Manche); correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, n° 56.

Lesbigneur (Édouard), [1850], à Conty (Somme); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lesieur (Paul), [1567], ✱, avocat, docteur en droit, boulevard de Magenta, n° 116.

Le Sourd, [1836], ✱, docteur en médecine, rue Soufflot, n° 15.

Lespinasse (René de), [1447], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue du Bac, n° 3, et au château de Luanges, par Guérigny (Nièvre).

Le Tellier-Delafosse, [972], O. ✻, secrétaire général honoraire du Crédit foncier de France, place Pereire, n° 5.

Levasseur (Émile), [1364], O. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et métiers, président du Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], sous-directeur à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue de Rivoli, n° 176.

L'Hérauld (Tristan de), [1557], ✻, ancien officier de cavalerie, place de la Carrière, n° 27, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale*, rue du Quatre-Septembre, n° 18.

Lieffroy (Aimé), [1862], rue Neuve, à Besançon (Doubs).

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Limoges (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Longnon (Auguste), [1347], archiviste aux Archives nationales, maître de conférences à l'École des hautes études, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, boulevard des Invalides, n° 34.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

Loray (marquis de), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue Christophe-Colomb, n° 4.

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue Racine, n° 15, à Rouen.

Louvain (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Louvel (Georges), [1820], sous-préfet à Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✻, quai Bourbon, n° 19.

Loyer (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.

Lubomirski (prince), [2027], rue Portalis, n° 14.

Lucas (Charles), [1556], architecte attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

Lucas (Paul-Louis), [1970], agrégé à la Faculté de droit, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur à l'École des chartes, sous-chef de section aux Archives nationales, boulevard Saint-Michel, n° 95.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Chojecki; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Lyon (*Bibliothèque universitaire de*), [1998]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lyon (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, rue du Plat, n° 25; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Mackau (baron de), [1764], député, avenue d'Antin, n° 22.

Mackensie (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, Scotland-street, n° 19; correspondant, M. Nilson, libraire, rue d'Alger, n° 3.

Maigre (Louis), [1616], au château de Salency, près Noyon (Oise).

Maillé (Mme la duchesse de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mallet (baron), [2039], ✱, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

Mallet (Édouard), [1234], boulevard Malesherbes, n° 24.

Malleville (Léon de), [492], ✱, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, rue Barbet-de-Jouy, n° 42.

Manceaux (Gaston), [1774], rue de Hambourg, n° 12.

Mannier, [1530], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Marcel (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcilly (Charles), [1472], rue d'Assas, n° 78.

Mareuse (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Margry (Pierre), [1694], ✱, ancien chef adjoint aux archives de la Marine, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 39.

Marguerie (René), [1664], maître des requêtes au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6, rue de Grenelle.

Marin-Darbel (Victor), [1878], ✱, officier de marine, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], représentée par M. le Bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marion, [456], place de la Madeleine, n° 17.

Marmier (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

Marsy (comte de), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise); à Paris, rue Pigalle, n° 22.

MARTIN (William), [1627], avenue Hoche, n° 13.

MARTROY (vicomte DU), [1023], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

MARTY-LAVEAUX (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue du Ranelagh, n° 49, à Passy-Paris.

MAS LATRIE (comte Louis DE), [289], O. ✻, membre de l'Institut, chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur honoraire à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Germain, n° 229.

MASSÉNA (Victorin), duc DE RIVOLI, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

MASSON (Émile), [2038], rue Taitbout, n° 82.

MASSON (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collège de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Nilson, libraire, rue d'Alger, n° 3.

MATAGRIN (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue des Fossés, n° 7.

MATHAREL (Victor DE), [1675], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 137.

MAULDE (René DE), [illegible], archiviste-paléographe, ancien sous-préfet, au château de Flotin, par Boiscommun (Loiret).

MAURY (Alfred), [1338], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

MAUSSABRÉ (comte DE), [illegible], au château de Puy-Barbeau, par Sainte-Sévère (Indre); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° [illegible].

MAZARINE (Bibliothèque), [35], représentée par M. Franklin, administrateur, quai Conti, n° [illegible]; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° [illegible].

[illegible] (vicomte DE), [illegible], ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, n° [illegible].

[illegible] (Albert), [illegible], rue de [illegible], n° [illegible].

[illegible] (Alfred), [illegible], à Chantilly (Oise).

[illegible] DE [illegible], [illegible], attaché d'ambassade, rue de [illegible], n° [illegible].

[illegible] (Mme [illegible]), [illegible], à [illegible], par [illegible] (Haute-Marne).

[illegible] (Paul), [illegible], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, rue [illegible], n° [illegible], à Passy-Paris.

[illegible], [illegible], à Montpellier, cours des [illegible], n° [illegible].

[illegible] (Henry), [illegible], avenue des Champs-Élysées, n° [illegible].

[illegible], [illegible], rue de [illegible], n° [illegible], et au château de [illegible].

[illegible] (Edmond), [illegible], ancien notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville.

n° 38, à Troyes (Aube); correspondant, M. Saint-Denis, libraire, quai Voltaire, n° 27.

Moinery, [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce de Paris, rue du Cloître-Saint-Merry, n° 18.

Moland (Louis), [1551], avenue du Maine, n° 10.

Monod (Gabriel), [1566], ✻, directeur adjoint à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques, rue d'Assas, n° 76.

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], rue de l'Université, n° 119, et au château du Fraisse, par Bellac (Haute-Vienne).

Montaiglon (Anatole de), [1478], ✻, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, place Royale, n° 9.

Montalivet (Georges de), [1805], rue Roquépine, n° 14.

Montebello (comte Adrien de), [1690], ✻, avenue Montaigne, n° 64.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✻, ministre plénipotentiaire, rue François Ier, n° 11.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Montfaucon (baron de), [1911], avenue Marigny, n° 25.

Montpellier (*Bibliothèque universitaire de*), [2045], représentée par M. le bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Moranvillé, [1046], ancien directeur des Magasins et Entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Morel (Hippolyte), [1692], député, rue François Ier, n° 6.

Mornay-Soult de Dalmatie (comte de), [1267], rue de l'Essart, n° 38, à Rouen (Seine-Inférieure).

Mosbourg (comte de), [1910], C. ✻, ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9.

Mouchy (duc de), [1539], ✻, ancien député, rue de Constantine, n° 19, et au château de Mouchy-le-Châtel, par Mouy (Oise).

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

Moulins (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Mourier (Athénaïs), [1400], O. ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Paul-Louis-Courier, n° 2 *ter*.

Muteau (Charles), [906], ✻, ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, avenue Matignon, n° 11.

Nadaillac (marquis de), [864], ✻, correspondant de l'Institut, ancien préfet, rue d'Anjou, n° 8.

Nadaillac (comte Bertrand de), [1921], rue Monceau, n° 91.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier,

conservateur; correspondant, M. Dauchez, rue Saint-Guillaume, n° 14.

Naurois (Albert de), [1924], rue Duphot, n° 18.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue de Marignan, n° 25.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], rue de Phalsbourg, n° 15.

Neymarck (Alfred), [2024], rue Neuve-Saint-Augustin, n° 29.

Nicard (Pol), [288], bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Las-Cases, n° 30.

Nisard (Désiré), [459], C. ✱, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

Nivard, [1681], à Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Noailles (duc de), [343], membre de l'Académie française, boulevard Latour-Maubourg, n° 60.

Noailles (marquis de), [1506], C. ✱, ambassadeur de France à Constantinople, rue de Lille, n° 66.

Noël (Octave), [1562], ✱, publiciste, rue de l'Université, n° 70 *bis*.

Nolleval (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

Noulens, [1415], à Condom (Gers), et à Paris, rue Miroménil, n° 15.

Odiot (Ernest), [1178], rue Duphot, n° 29.

Oger (F.), [1412], professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

Omont (Henri), [1992], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, quai de Béthune, n° 28.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton-Park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

Osmont (comte d'), [1967], boulevard Maillot, n° 52, à Neuilly (Seine).

Paillard-Ducléré, [2048], député, boulevard Haussmann, n° 96.

Pange (marquis de), [2010], capitaine d'artillerie, à Versailles (Seine-et-Oise); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue de l'Université, n° 98; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Parent de Rosan (Charles-Félix), [815], route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3, à Auteuil-Paris.

Paris (comte de), [2013], au château d'Eu, et à Paris, rue de Varenne, n° 57; correspondant, M. le capitaine Morhain, avenue d'Eylau, n° 44.

Paris (Gaston), [1667], ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur adjoint à l'École des hautes études, vice-président du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 11.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, conservateur.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, au musée Carnavalet, rue de Sévigné; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Pascal (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Passy-Paris.

Pascalis, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de l'Université, n° 74.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgard), [1536], ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Clichy, n° 45.

Patay, [1927], médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), rue des Grands-Ciseaux, n° 13.

Patureau (Joseph), [1958], ancien maire de la ville de Châteauroux, place Lafayette, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Gillier, libraire, rue Bonaparte, n° 8.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue de l'Université, n° 74.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

Pélissier (Léon), [2000], élève à l'École normale supérieure, rue d'Ulm, n° 45.

Perdoux, [1885], professeur d'histoire au lycée de Caen (Calvados), rue de Bretagne-Bourg-l'Abbé, n° 11, à Caen; correspondant, M. Oger, rue de Fleurus, n° 21.

Périgot (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrot de Chazelle (Mme la comtesse de), [1925], à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or).

Pfeiffer, [1749], banquier, boulevard Malesherbes, n° 95.

Piat (Albert), [1655], ✻, fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 85.

Picard (Alexandre), [924], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Lille, n° 37.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot, [2030], boulevard Malesherbes, n° 88.

Picot (Georges), [1435], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Pierceau (Auguste), [1793], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Pigeonneau, [1654], ✻, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École libre des Sciences politiques et à l'École des hautes études commerciales, rue Scheffer, n° 7.

Pillet-Will (comte F.), [1983], ✱, régent de la Banque de France, rue de Monceau, n° 55.

Pimodan (marquis de), [2016], rue de l'Université, n° 98.

Pinaut (l'abbé Jules), [1938], vicaire de l'église Saint-Jacques de la Villette, rue de Crimée, n° 169.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, rue du Mont-Sainte-Marie, n° 2, à Besançon (Doubs): correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de la Croix de Chevrière, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Poinsier (Edmond), [1424], avoué honoraire, à Château-Thierry (Aisne); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Poiret (l'abbé), [1973], au petit séminaire de Versailles (Seine-et-Oise).

Ponton d'Amécourt (vicomte de), [2036], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, président de la Société française de numismatique et d'archéologie, rue de l'Université, n° 18.

Popelin (Claudius), [2047], ✱, rue de Téhéran, n° 7.

Portalis (Roger), [1459], rue de Phalsbourg, n° 18.

Pougny (Ernest), [1621], ancien préfet, rue de Monceau, n° 14.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Pargaminière, n° 66.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme); à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prévost (Gustave), [1955], ancien magistrat, à Évreux (Eure), rue de la Banque.

Prost (Auguste), [1497], ✱, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue de l'Université, n° 17.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [1835], rue Soufflot, n° 3.

Raguenet (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaires, près Orléans (Loiret).

Rainneville (comte de), [1083], ancien sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rambuteau (comte de), [2043], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

Rathery (Paul), [2042], ✱, inspecteur des finances, rue des Saints-Pères, n° 9.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue Montfaucon, n° 5.

Raunié (Émile), [1904], archiviste-paléographe, rue Lamandé, n° 4.

Raynaud (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, attaché au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Read (Charles), [877], ✱, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Réquipon, [2049], député, rue Bassano, n° 39.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edinburgh Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Millon-la-Chapelle, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

Reiset (comte de), [655], O. ✱, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Dreux (Eure-et-Loir).

Renard (le major), [1907], chef d'état-major de la 2e division de cavalerie de Belgique, à Louvain.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Rennes (*Bibliothèque municipale de la ville de*), [1956]; correspondants, MM. Moutonnet et Fetscherin, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

Repoux, [1789], à la Ferrière, par Anost (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

Riant (comte), [1492], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard de Courcelles, n° 51.

Richard (Max), [2029], ancien député, rue la Boëtie, n° 7.

Riché, [1323], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 214.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Rochambeau (marquis de), [1685], ✱, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Naples, n° 51.

Roche (Paul), [1979], avoué à la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, n° 10.

Rocheterie (Maxime de la), [1763], rue de la Bretonnerie, n° 58, à Orléans (Loiret).

Rocquain (Félix), [2031], chef de la Section administrative aux Archives nationales, rue Vanneau, n° 15.

Rollin, [1896], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Roman (Joseph), [1800], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France et correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Picomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); corresp., M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (Mme la baronne de), [949], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ✱, rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], ✱, rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 38; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rott (Édouard), [1946], secrétaire de la légation suisse, rue Singer, n° 24 *ter*, à Passy-Paris.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Pellecat, à la questure de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Eugène Noël, bibliothécaire, à Rouen.

Rouen (*Bibliothèque de la Réunion des officiers de la garnison de*), [1840], à Rouen, rue de la Chaîne; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Rouffy, [1765], ✱, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Roussigné, [1033], ✱, rue Bayard, n° 6.

Roux (Agricol), [2044], notaire, membre de l'Académie de Vaucluse et de la Société française d'archéologie, à Cavaillon (Vaucluse); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Roy (Jules), [1831], professeur à l'École des chartes, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue des Saints-Pères, n° 12.

Roy (Maurice), [2008], rue des Saints-Pères, n° 15.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✱, sénateur, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Lincoln, n° 8.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue Cambon, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, n° 2.

Saint-Denys, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

Saint-Priest (comte Georges de), [841], rue de Constantine, n° 23.

Sainte-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✱, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

Salin (Patrice), [1392], secrétaire de section au Conseil d'État, boulevard Saint-Germain, n° 175.

Sanné (Albert), [1370], avenue de Messine, n° 30.

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Say (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ancien ministre, rue Fresnel, n° 21.

Schefer (Charles), [1405], C. ✻, membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (Auguste), [543], bibliothécaire de S. A. R., M. le comte de Flandres, rue de la Régence, à Bruxelles; correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

Séchehaye (Charles), [1244], O. ✻, docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, chef de la sténographie du Sénat, au palais du Luxembourg.

Seillière (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon, [1964], inspecteur des finances, rue Cassette, n° 11.

Servois (Gustave), [1136], ✻, ancien préfet, inspecteur général des archives et des bibliothèques, membre du Comité des travaux historiques, avenue Gabriel, n° 48.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], ✻, président du tribunal civil, à Compiègne (Oise), et à Paris, rue Saint-Jacques, n° 57.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par MM. Boutonnet et Fetscherin, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

Talhouët-Roy (marquis René de), [2023], rue de Berry, n° 7, et au château du Lude (Sarthe).

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], ✻, correspondant de l'Institut et associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne).

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif, [225], C. ✻, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

Terras (Amédée de), [1813], ✻, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère); correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

TEULET (Raymond), [1933], archiviste aux Archives nationales, rue du Regard, n° 11.

THELLIER (Félix), [1988], rue Louis-David, n° 2, à Passy-Paris.

THIERRY-POUX (O.), [1913], ✻, conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

THIRION-MONTAUBAN (Albert), [1666], ✻, secrétaire d'ambassade, député, rue Christophe-Colomb, n° 9.

TISSOT, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

TOULOUSE (*Bibliothèque universitaire de l'Académie de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondants, MM. Moutonnet et Fetscherin, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

TOURTOULON (baron Ch. DE), [1452], rue Caumartin, n° 11, et à Château-Rendon, près Montpellier (Hérault).

TRAVERS, [1055], ✻, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, secrétaire honoraire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen (Calvados); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

TRIBERT (Germain), [1049], ancien conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

TROYES (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

TWOMBLEY (W.), [1993], rue de Tilsitt, n° 3.

UNIVERSITÉ DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, C. ✻, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

VAESEN, [1853], archiviste-paléographe, à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 13, et à Paris, rue de Vaugirard, n° 31.

VALENÇAY (Mme la duchesse DE TALLEYRAND-), [855], au château de Valençay (Indre); correspondant, M. le marquis de Nadaillac, rue d'Anjou, n° 8.

VALLENTIN (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VALLIN, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, Mme Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VALLOIS (Félix) fils, [1759], à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

VALLOIS (René), [1782], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

VALOIS (Noël), [2006], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

VALUY, [1843], capitaine d'artillerie, à Saint-Mihiel (Meuse).

VANDAL (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

VANDEWALLE, [1663], avoué près le tribunal de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

VANEY (A.-E.), [775], ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

VAN OUWENHUYSEN (Constant), [1971], rue Joubert, n° 37.

VATIMESNIL (Mme Albert DE), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

VATRY (colonel baron DE), [2046], boulevard Haussmann, n° 102.

VAUCELLES (BOULARD DE), [860], rue Lobineau, n° 9.

VAUFRELAND (vicomte DE), [1848], au château de Vaufreland, par Sancerre (Cher).

VENDEUVRE (baron DE), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

VESSILLIER (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

VIBRAYE (Mme la marquise de), [1882], au château de Cheverny (Loir-et-Cher), et à Paris, rue de Varenne, n° 56.

VIEL-CASTEL (baron Louis DE), [656], C. ✱, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, rue de Bourgogne, n° 19.

VIGNAT, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7; à Paris, chez M. Vuillefroy, rue Choron, n° 10.

VIGNES, [1788], O. ✱, capitaine de frégate, avenue d'Antin, n° 61.

VILLARD (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

VILLEBAISON (René GIRARD DE), [1898], à Siébon, par Ciron (Indre); correspondant, Mme Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VIOLLET (Paul), [1952], bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue des Lions-Saint-Paul, n° 7.

VITU (Auguste), [2001], O. ✱, avenue de Wagram, n° 36.

VOGÜÉ (marquis DE), [1916], C. ✱, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

VUITRY (Adolphe), [1643], G. C. ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien ministre, rue de Téhéran, n° 13.

WAILLY (N. DE), [243], O. ✱, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Passy-Paris.

WALCKENAER (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, avenue Matignon, n° 15.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✱, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

WILHELM, [1393], juge de paix, à Chartres (Eure-et-Loir).

WITT (Pierre DE), [1972], boulevard Haussmann, n° 83.

WITTE (baron Jean DE), [461], ✱, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

ZAMOYSKI (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, avenue Hoche, n° 9.

ZELLER, [1411], O. ✱, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, inspecteur général de l'enseignement supérieur, boulevard des Invalides, n° 38.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur; correspondant, M. Pol Nicard, rue de Sèvres, n° 38.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE : *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°s 595-598].

BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. GAUT, n° 687].

— des ARCHIVES NATIONALES, [M. A. MAURY, n° 1147].

— de l'ARSENAL, à Paris, [M. Ed. THIERRY, n° 1650].

— de la ville d'AVIGNON, [M. ALLOUARD, n° 645].

— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. SEULLIER, n° 1504].

— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. TEMPLIER, n° 720].

— de la ville de BAYONNE, [M. DIDRON, n° 1407].

— de la ville de BESANÇON, [M. ALLOUARD, n° 1371].

— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1483].

— de la ville de CAEN, [M. le Maire, n° 1015].

— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, [M. LAURENT, n° 1660].

— de la ville de CHARTRES, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].

— de la ville de CHATEAUDUN, [M. le Bibliothécaire, n° 1855].

— UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND, [M. HAYS, n° 1937].

— du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].

— de la COUR DE CASSATION, [M. RICHOU, n° 1721].

— de la ville de DIEPPE, [M. MORIN, n° 1054].

— de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].

— de l'ÉCOLE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].

— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].

— de la ville d'ÉPERNAY, [M. DELAITRE, n° 1474].

— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].

— de la ville de GENÈVE, [M. GAS, n° 1821].

— de la ville de GRENOBLE, [M. GARIEL, n° 948].

— UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE, [M. CALLAMAND, n° 1976].

— de la ville de HAMBOURG, [M. ISLER, n° 873].

— de la ville du HAVRE, [M. MORLENT, n° 1193].

— de la ville de LAVAL, [M. D. ŒHLERT, conservateur, n° 1852].

— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE, [Mgr HAUTECŒUR, recteur, n° 1854].

Bibliothèque de la ville de Limoges, [n° 1908].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 812].
— du Luxembourg, à Paris, [M. Chojecki, n° 956].
— universitaire de Lyon, [M. Picard, n° 1998].
— de l'Institut catholique de Lyon, [M. Eug. Léotard, doyen, n° 1851].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— du Ministère de la Marine, [M. Renard, n° 1102].
— Mazarine, à Paris, [M. Franklin, n° 33].
— universitaire de Montpellier, [M. le Bibliothécaire, n° 2045].
— de la ville de Moulins, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Favier, n° 850].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général directeur].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Académie de Rennes, [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— de la ville de Rennes, [MM. Moutonnet et Fetscherin, n° 1956].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de la Réunion des officiers de la garnison de Rouen, [n° 1840].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— royale de Stuttgart, [MM. Moutonnet et Fetscherin, n° 1610].
— universitaire de l'Académie de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Marescq, n° 1754].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].
— de la ville de Zurich, [M. Horner, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.

Société archéologique de la Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à La Roche-sur-Yon.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Evreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Académie royale irlandaise, à Dublin.
Comité de publication des Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut Smithsonien, à Washington.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique de Massachusetts, à Boston.
Université de Kiel.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1885.

MM. Beaucourt (de).
Bordier.
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delisle (L.).
Egger.
Jourdain.
Marsy (de).
Riant (P.).

1886.

MM. Baguenault de Puchesse.
Desnoyers (J.).
Dupont (Edm.).
Duruy.
Gautier (Léon).
. . . .
La Trémoïlle (de).
Luçay (de).
Mas Latrie (de).
Picot.

1887.

MM. Barthélemy (An. de).
Barthélemy (Éd. de).
Laborde (J. de).
Lalanne (Lud.).
Longnon.
Luce.
Meyer (P.).
Moranvillé.
Servois.
Vogüé (de).

1888.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Chéruel.
Lair.
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
Ruble (de).
Vuitry.
Watteville (de).
Witte (de).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1884-85.

Président honoraire. MM. J. Desnoyers.
Président. . . . . L. Delisle.
Vice-Présidents. . . . G. Picot et L. Lalanne.
Secrétaire . . . . Arthur de Boislisle.
Secrétaire adjoint . . . .
Archiviste-Trésorier. } Edmond Dupont.
Bibliothécaire. . . . . }
Censeurs . . . . Le Tellier-Delafosse et Delaville le Roulx.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.
A. de Barthélemy, *président*.
De Beaucourt.
Jourdain.

MM.
Lalanne.
De Ruble.
De Vogüé.

COMITÉ DES FONDS.

MM.
De Cosnac.
De Luçay.

MM.
Moranvillé.
Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1885.

6 Janvier.	2 Juin.
3 Février.	7 Juillet.
3 Mars.	4 Août.
7 Avril.	3 Novembre.
5 et 26 Mai.	1er Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 5 mai est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du **26 mai** est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE
DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6,
VEUVE LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872 à 1884, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . . 5 fr.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publ. par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS, avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE; 1836 à 1838, *texte et traduction*, 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul*; 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française*; 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

Il reste quelques exemplaires sur grand papier. . . . . 20 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publ. par Mlle DUPONT; 1837, 1 v. in-8 9 fr.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. Paulin PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES D'EGINHARD, publiées par M. Al. TEULET; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle DUPONT; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*tome I épuisé*), t. II et III . . . . 18 fr.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. GENIN; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

NOUVELLES LETTRES DE LA REINE DE NAVARRE, publiées par M. F. GENIN; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

PROCÈS DE JEANNE D'ARC, publiés par M. J. QUICHERAT; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . 45 fr.

LES COUTUMES DU BEAUVOISIS, par PHILIPPE DE BEAUMANOIR, publiées par M. BEUGNOT; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

MÉMOIRES ET LETTRES DE MARGUERITE DE VALOIS, publiés par M. F. GUESSARD; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.

Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . . . 27 fr.

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-1856, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8. . . . . 54 fr.

Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.

Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François I[er], publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.

Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.

Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.

Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.

Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.

Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, publiées par M[lle] Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.

Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I epuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.

Chronique des Valois, publiée par M. S. Luce; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Mémoires de Beauvais-Nangis, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. G. du Fresne de Beaucourt; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.

Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publié par M. Douët d'Arcq; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xiv[e] et xv[e] siècles, publiés par M. Douët d'Arcq; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

Rouleaux des morts, publiés par M. L. Delisle; 1866, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche; 1867, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Histoire de saint Louis par Joinville, publiée par M. N. de Wailly; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

Mémoires et Lettres de M[me] du Plessis-Mornay, pub. par M[me] Cornélis de Witt, avec une introd. de M. Guizot; 1868-1869, 2 v. gr. in-8. 18 fr.

Œuvres de Brantôme, publiées par M. Lud. Lalanne, t. II-XI. 90 fr.

Commentaires et lettres de Monluc, publiés par M. A. de Ruble; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

Chroniques de J. Froissart, publiées par M. S. Luce; 1869-1875, tomes I, 1re et 2e parties, II à VII . . . . 72 fr.
Mémoires de Bassompierre, publiés par M. de Chantérac; 1870-1877, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast d'Arras, publiées par M. l'abbé Dehaisnes; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Histoire de Béarn et Navarre, par Nicolas de Bordenave, publiée par M. Raymond; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. Duplès-Agier; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie des Rois de France, publié par M. Douët d'Arcq; 1874, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chanson de la Croisade contre les Albigeois, publiée par M. Paul Meyer; t. I (texte orig.) et t. II (trad.); 1875-1879, 2 vol. gr. in-8. 18 fr.
Chronique du duc Louis II de Bourbon, publiée par M. Chazaud; 1876, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, publiée par M. Morand; 1876-1881, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Récits d'un Ménestrel de Reims au xiiie siècle, publiés par M. N. de Wailly; 1876, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau; 1877, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble; 1877-1881, 3 vol. gr. in-8. . . . . 27 fr.
Anecdotes d'Étienne de Bourbon, publiées par M. Lecoy de la Marche; 1877, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, publ. par M. Cougny; 1878-1883, t. I, II, III et IV 36 fr.
Histoire de Bayart par le Loyal serviteur, publiée par M. Roman; 1878, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Mémoires de Nicolas Goulas, publiés par M. Ch. Constant; 1879-1882, 3 vol. gr. in-8. . . . . 27 fr.
Gestes des Évêques de Cambrai, publiés par le R. P. de Smedt; 1880, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique normande du xive siècle, publiée par MM. Molinier; 1882, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Les Établissements de S. Louis, publ. par M. Viollet; 1881-1883, t. I, II et III. . . . . 27 fr.
Relation de la cour de France par Ez. Spanheim, publiée par M. Ch. Schefer; 1882, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Œuvres de Rigord et de G. le Breton, publ. p. M. H.-Fr. Delaborde; 1882, tome I . . . . 9 fr.
Lettres de Louis XI dauphin, p. p. M. Charavay; 1883, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Mémoires d'Olivier de la Marche, publiés par MM. Beaune et d'Arbaumont; 1883-1884, t. I, II et III . . . . 27 fr.
Notices et documents (Cinquantième anniversaire); 1884, 1 v. gr. in-8 9 fr.
Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. de Vogüé; 1884, t. I, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Ouvrages sous presse :

Chroniques de J. Froissart, tome VIII.
Extraits des auteurs grecs concernant les Gaules, tome V.
Les Établissements de saint Louis, tome IV.
Œuvres de Rigord et de G. le Breton, tome II.
Lettres de Louis XI, tome II.
Mémoires d'Olivier de la Marche, tome IV.
Le Jouvencel, de Jean de Bueil, tome I.
Mémoires du maréchal de Villars, tome II.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1870.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 151 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1869, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1869.)

1870-1871.

152. COMMENTAIRES ET LETTRES DE MONLUC, t. IV. . . . } 15 mars 1870.
153. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, t. I . . } 15 mars 1870.
154. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. II . . . . 1er mai 1870.
155. CHRONIQUES DES COMTES D'ANJOU, *Introduction*. . . 11 juin 1871.
156. ANNUAIRE-BULLETIN, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. CHRONIQUE D'ERNOUL ET DE BERNARD LE TRÉSORIER. 18 oct. 1871.
158. ANNALES DE SAINT-BERTIN ET DE SAINT-WAAST. . . . 29 nov. 1871.
159. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. COMMENTAIRES ET LETTRES DE MONLUC, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. ANNUAIRE-BULLETIN, t. IX. Année 1872.

1873.

162. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, t. II . . . 15 mars 1873.
163. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. VI. . . . . 5 mai 1873.
164. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. HISTOIRE DE BÉARN ET NAVARRE, par BORDENAVE. . 4 août 1873.
166. ANNUAIRE-BULLETIN, t. X. Année 1873.

1874.

167. CHRONIQUES DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES . . . . . . 2 déc. 1873.
168. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. NOUVEAU RECUEIL DE COMPTES DE L'ARGENTERIE. . . 1er oct. 1874.
171. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon . . . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. IV . . 1er avril 1877.
183. Lettres d'Antoine de Bourbon. . . . . 1er sept. 1877.
184. Mémoires de la Huguerye, t. I . . . . 1er déc. 1877.
185. Anecdotes d'Étienne de Bourbon . . . . 15 déc. 1877.
186. Annuaire-Bulletin, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extraits des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII. . . . . 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II. . . . . 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, t. I . . . . 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II. . . . . 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

1880.

197. Gestes des Évêques de Cambrai. . . . . 15 mai 1880.
198. Mémoires de la Huguerye, t. III. . . . . 15 déc. 1880.
199. Œuvres de Brantôme, t. X. . . . . 1er déc. 1881.
200. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. III 1er mars 1881.
201. Annuaire-Bulletin, t. XVII. Année 1880.

1881.

202. Les Établissements de saint Louis, t. I . . . . 31 déc. 1880.
203. Les Établissements de saint Louis, t. II. . . . . . . 1er juill. 1881.

204. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. II .... 1er nov. 1881.
205. Chronique normande du xive siècle .... 31 janv. 1882.
206. Annuaire-Bulletin, t. XVIII. Année 1881.

1882.

207. Œuvres de Brantôme, t. XI .... 1er févr. 1882.
208. Mémoires de Nicolas Goulas, t. III.......... 30 avril 1882.
209. Relation d'Éz. Spanheim................. 30 oct. 1882.
210. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. I. ... 15 déc. 1882.
211. Annuaire-Bulletin, t. XIX. Année 1882.

1883.

212. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. IV 15 mars 1883.
213. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. I......... 3 juill. 1883.
214. Les Établissements de saint Louis, t. III...... 15 oct. 1883.
215. Lettres de Louis XI, t. I................. 7 nov. 1883.
216. Annuaire-Bulletin, t. XX. Année 1883.

1884.

217. Notices et documents (Cinquantième anniversaire). mai 1884.
218. Mémoires du maréchal de Villars, t. I .... 15 juin 1884.
219. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. II .... 7 août 1884.
220. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. III ...... 7 mars 1885.
221. Annuaire-Bulletin, t. XXI. Année 1884.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 JANVIER 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 février suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de deux membres de la Société : M. Félix Lebrument, ancien libraire à Rouen, qui avait été inscrit sur la première liste des adhérents, en 1834, avec le n° 64; et M. Lacabane, directeur honoraire de l'École des chartes, qui faisait partie du Conseil depuis quarante ans. M. le président rappelle les services rendus à la science par M. Lacabane, alors surtout que, chargé de la conservation du Cabinet des titres, à la Bibliothèque nationale, il montra quel parti on pouvait tirer, pour l'histoire des XIVe et XVe siècles, des pièces originales conservées en si grand nombre dans les divers fonds du Cabinet, mais restées inconnues ou inabordables jusque-là. M. Lacabane avait dû entreprendre la publication des *Chroniques de Froissart* pour la Société, et il s'était préparé de longue main à ce labeur; c'est seulement en raison de scrupules exagérés, qui l'empêchèrent définitivement de se mettre à l'œuvre, que le Conseil confia la tâche à celui de ses membres qui en a déjà mené à bonne fin une grande partie. — Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le président à l'occasion de la double perte faite par la Société.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2038. M. Émile Masson, rue Taitbout, n° 82 ; présenté par MM. de Brotonne et de Boislisle.

2039. M. le baron Alphonse Mallet, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35; présenté par MM. Édouard Mallet et Georges Picot.

2040. M. Edmond Charlemagne, à Châteauroux (Indre) ; présenté par MM. Daiguson et Siméon Luce.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 décembre 1884. — *Bulletin de la Société bibliographique*, novembre 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, décembre 1884. — *Revue historique*, janvier-février 1885. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1885.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre de 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 347e et dernière livraison. — *Compte du trésor du Louvre sous Philippe le Bel* (Toussaint 1296), publié, d'après le rôle conservé au Musée Britannique, par Julien Havet. Br. in-8. Paris, H. Champion. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) — *La légende paléographique du papier de coton*, par C.-M. Briquet. Br. in-12. Genève, Ch. Schuchardt. — *La seigneurie de la Garaudière, dépendance de l'abbaye de la Roe*, d'après les documents inédits (XIIIe-XVIIIe siècles), par André Joubert. Mamers, Fleury et Dangin. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine.*) — *La donation de Hugues, marquis de Toscane, au Saint-Sépulcre, et les établissements latins de Jérusalem au Xe siècle*, par le comte Riant. Br. in-4. Paris, Impr. nationale. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*) — *Lettre de M. Léopold Delisle à M. le Maire de Tours sur le catalogue des manuscrits de cette ville*. Paris, typ. G. Chamerot. — *Le désordre des finances et les excès de la spéculation à la fin du règne de Louis XIV et au commencement du règne de Louis XV*, par Ad. Vuitry, de l'Institut. Un vol. in-12. Paris, C. Lévy. — *Les Ligues étolienne et achéenne*, leur histoire et leurs institutions, nature et durée de leur antagonisme, par Marcel Dubois, ancien membre

de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy. Un vol. in-8. Paris, Thorin. (Fasc. XL de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

Correspondance.

MM. le vicomte de Ponton d'Amécourt et Châtel remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Crouzel, conservateur de la bibliothèque universitaire de Toulouse, adresse les mêmes remerciements pour l'inscription de cette bibliothèque.

M. Bruno Krusch, de Berlin, annonce qu'il a rendu compte du volume du Cinquantenaire dans l'*Historischen Zeitschrift*, et M. le docteur Kœcher accuse réception de l'exemplaire de la *Relation de la cour de France,* dont il doit rendre compte dans le même recueil.

M. Reusens adresse une réclamation au nom de la bibliothèque de l'Université catholique de Louvain. — Renvoi à M. le trésorier.

Le Bureau de la Smithsonian Institution, en annonçant l'envoi de son rapport annuel, demande un échange de publications. — Renvoi au Comité des fonds.

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Desnoyers, secrétaire de la Société, empêché depuis deux ans, par l'état de sa santé, de prendre part aux travaux du Conseil, prie ses collègues de vouloir bien le décharger des fonctions qui lui ont été confiées dès l'origine de la Société et dont il s'est acquitté de son mieux pendant plus de cinquante ans.

M. le président, après avoir rappelé les services rendus par M. Desnoyers avec un dévouement et un zèle dont la Société ne saurait perdre le souvenir, propose, si le Conseil agrée la démission qui lui est présentée, de conférer à M. Desnoyers le titre de président honoraire, resté vacant depuis la mort de M. le marquis de Fortia d'Urban, qui le porta de 1834 à 1843.

Les membres du Conseil, en exprimant leurs regrets unanimes des circonstances qui les privent du concours actif de M. Desnoyers, l'élisent par acclamation président d'honneur de la Société.

Sur la proposition de M. le président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire, en remplacement de M. Desnoyers.

M. de Boislisle, secrétaire adjoint, est élu secrétaire.

Le nouveau secrétaire exprime à ses collègues sa profonde gratitude de l'honneur qu'ils viennent de lui faire et son espoir que M. Desnoyers, à côté duquel il a occupé le poste de secrétaire adjoint depuis 1872, et qui lui a donné, en toutes occasions, l'exemple d'un entier dévouement aux intérêts de la Société, l'aidera encore, par sa direction bienveillante, à justifier la confiance du Conseil et à remplir dignement ses fonctions nouvelles.

Le Conseil, sur la proposition de M. le président, remet à la séance des élections annuelles le choix d'un secrétaire adjoint, en remplacement de M. de Boislisle, qui continuera provisoirement à faire les fonctions.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint communique l'état des impressions.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Le bon à tirer des variantes a été donné.

Le Conseil exprime à M. Siméon Luce son désir que les sommaires puissent être livrés avant la fin du premier semestre.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie : 9 feuilles tirées et distribuées.

— — 2e partie : 5 feuilles en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 à 17 tirées ; feuilles 18 et 19 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 1 à 12 tirées ; feuilles 13 en placards, 14 en composition.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. III. Feuilles 1 à 10 tirées; feuilles 11 à 13 en pages, 14 à 17 en placards.

Divers membres du Conseil signalent la présentation d'une thèse à l'École des chartes, par M. Stein, sur Olivier de la Marche et ses mémoires.

Œuvres de Rigord et de G. le Breton. T. II. Feuilles 1 à 10 tirées; 11 à 13 en placards.

Lettres de Louis XI. T. II. L'impression suspendue, pendant six mois, à la feuille 12, va être reprise par M. Vaesen, récemment revenu à Paris.

Le Jouvencel. T. I. L'impression est suspendue depuis près de dix-huit mois, par la nécessité d'attendre l'Introduction promise par M. Camille Favre. Celui-ci a écrit au commissaire responsable qu'ayant recommencé son travail sur un nouveau plan, il ne pourra le remettre avant la fin de l'hiver. — Le Conseil décide que, si cette livraison n'est faite au 1er avril, il y aura lieu d'adopter une combinaison qui permette de reprendre l'impression. M. le président est chargé d'en donner avis à M. Favre.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Un spécimen typographique a été adressé à l'éditeur, M. Tuetey.

M. le marquis de Vogüé, retenu loin de Paris pour plusieurs mois, a annoncé qu'il s'occupait néanmoins de préparer le tome II des *Mémoires de Villars*.

A la suite de cet examen des travaux en cours, M. le président fait observer que, si l'on peut espérer que le tome III des *Mémoires d'Olivier de la Marche* vienne, avant peu, compléter la distribution de 1884, il n'y en aura pas moins une nécessité urgente d'activer les autres impressions pour que deux volumes de la distribution de 1885 soient prêts à l'époque ordinaire.

M. le président annonce que le projet de publication de la *Règle du Temple*, présenté par M. de Curzon, sera soumis au Comité de publication dès que les membres de ce Comité seront en nombre suffisant, et il prie M. Delaville le Roulx de

vouloir bien, préalablement, examiner si les textes recueillis par M. de Curzon amélioreraient celui qui a été publié, en 1840, par M. Maillard de Chambure.

Sur un avis favorable transmis de la part de M. Ludovic Lalanne, le Conseil adopte en principe le projet d'une édition critique des *Chroniques de Jean d'Auton* sur les premières années du règne de Louis XII, présenté par M. René de Maulde, et remet à une autre séance le choix du commissaire responsable.

Le secrétaire communique une lettre de M. Boutiron, secrétaire de la légation de France à Lisbonne, proposant de publier une traduction de mémoires sur la cour de Louis XIV écrits par l'ambassadeur portugais Salvador Taborda, à la suite du séjour qu'il fit auprès de ce roi de 1677 à 1682. — Le Conseil, en exprimant sa gratitude de l'offre de M. Boutiron, décide qu'il n'est pas possible d'y donner suite, la Société ne publiant que des mémoires originaux, et non des traductions.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Bonnefoy (J.-A.). Le prieuré de Chamonix; documents relatifs au prieuré et à la vallée de Chamonix, publiés et annotés par M. A. Perrin. T. II. In-8, xxxii-472 p. Chambéry, Chatelain.

2. — Bouchot (H.). Les portraits aux crayons des xvie et xviie siècles conservés à la Bibliothèque nationale (1525-1646); notice, catalogue et appendice. In-8, 416 p., avec 2 portraits en fac-similé. Paris, Oudin et Cie.

3. — DECOUX-LAGOUTTE (E.). Notes et documents pour servir à l'histoire des juridictions royales en Bas-Limousin (1462-1790). In-8, 171 p. Tulle, impr. Crauffon.

4. — DECROOS (P.). Une ville artésienne avant la Révolution, XVIIe et XVIIIe siècles (Béthune). In-8, IV-115 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

5. — DELABORDE (H.-F.). La légation du cardinal Balue en 1484 et le parlement de Paris. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

6. — DELOCHE (M.). Renseignements archéologiques sur la transformation du *c* guttural du latin en une sifflante, et mémoires sur le monnayage en Gaule au nom de l'empereur Maurice Tibère. In-4, 68 pages. Paris, Imprimerie nationale.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

7. — DEPPING (G.). Quelques pièces inédites concernant Mme de Sévigné et les Coulanges. In-8, 32 pages. Paris, Picard.

(Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

8. — HAURÉAU (H.). Disputatio mundi et religionis. In-8, 30 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

9. — LA MARCHE (O. DE). Strophes sur la Noël, composées par Olivier de la Marche, d'après un sermon d'Olivier Maillard, et publiées sur le manuscrit original, avec introduction et notes, par le marquis de Granges de Surgères. In-8, 20 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait du Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne.)

10. — LEDIEU (A.). Dictionnaire d'histoire locale : l'arrondissement d'Abbeville de nos jours, et le Ponthieu en 1763. In-12, 153 p. Abbeville, Caudron.

11. — LEROUX (A.), É. MOLINIER et A. THOMAS. Docu-

ments historiques bas-latins, provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin. In-8, IV-362 p. Limoges, Ducourtieux.

12. — PARIS (G.). La Vie de saint Alexis, poème du XIe siècle. Texte critique. In-12, VIII-28 p. Paris, Vieweg.

13. — ROBERT (U.). État des catalogues des bibliothèques publiques de France. In-8, 27 p. Lille, impr. Danel.

14. — SOLIGNAC (A. DE). Les ducs d'Aquitaine. Grand in-8, 240 p. Limoges, E. Ardant et Cie.

15. — TRANCHANT (C.). Note sur Chauvigny de Poitou et ses monuments. In-8, 29 p. Paris, Léautey.

16. — VARAX (P. DE). Généalogie de la maison de Sainte-Colombe, ses alliances et ses seigneuries ; nombreux documents intéressant le Beaujolais, le Forez, le Lyonnais, le Dauphiné, le Poitou, le Charollais et autres provinces. In-8 carré, XV-341 p. et planche. Lyon, Albert.

17. — VATEL (C.). Histoire de Mme Du Barry d'après ses papiers personnels et les documents des archives publiques, précédée d'une introduction sur Mme de Pompadour, le Parc-aux-Cerfs et Mlle de Romans. T. III. In-18 jésus, 492 p. et portrait. Versailles, Bernard.

18. — VERLAQUE (l'abbé V.). Fénelon missionnaire, d'après des documents inédits (1685-1687). In-8, 31 p. Marseille, Chauffard.

(Extrait du Bulletin de l'Académie du Var.)

19. — VIREY (C.-E.). Voyage de Mgr le prince de Condé de Bruxelles à Milan par la basse et la haute Allemagne et les montagnes des Alpes ; vers itinéraires et faits en chemin par Claude-Enoch Virey, secrétaire dudit seigneur, publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, 47 p. Paris, Jouaust.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 FÉVRIER 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 mars.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président informe le Conseil de la mort de M. le docteur Rathery, qui avait succédé à son père comme membre de la Société, et que son frère demande à remplacer.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2041. M. Léon Baudez, avocat, mandataire de Mme veuve Loones, libraire de la Société, rue de Tournon, n° 6; présenté par MM. Desnoyers et Léon Gautier.

2042. M. Paul Rathery, inspecteur des finances, rue des Saints-Pères, n° 9; présenté par MM. Desnoyers et L. Delisle.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 janvier 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique*, décembre 1884. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, janvier 1885.

Sociétés savantes. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1884. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, octobre à décembre 1884. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. VI, 1883. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1er et 2e trimestres de 1884.

Ouvrages adressés par les auteurs ou les éditeurs.

Le compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie, de 1367 à 1370, publié par E. Izarn, avec une introduction par Gustave-A. Prévost. Un vol. in-8. Paris, Alph. Picard. — *Les stratèges athéniens,* par Ant. Hauvette-Besnault, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au collège Stanislas. (Fasc. XLI de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

De la part de M. Noël Valois : *Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris* (1228-1249). Un vol. in-8. Paris, Picard, 1880. — *Établissement et organisation du régime municipal à Figeac.* Br. in-8. 1879. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) — *De arte scribendi epistolas apud Gallicos medii ævi scriptores rhetoresve.* Br. in-8. Paris, Picard, 1880. — *Fragment d'un registre du Grand Conseil de Charles VII* (mars-juin 1455). Br. in-8. Paris, Picard, 1883. (Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France.*) — *Le Conseil du roi et le Grand Conseil pendant la première année du règne de Charles VIII.* Br. in-8. Paris, Picard, 1883. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) — *Notes sur la révolution parisienne de 1356-58 : la revanche des frères Braque.* Br. in-8. Paris, Picard, 1883. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.*) — *Le gouvernement représentatif en France au XIVe siècle : étude sur le Conseil du roi pendant la captivité de Jean le Bon.* Br. in-8, 1885. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*)

De la part de M. le comte de Marsy : *Un voyage de Compiègne à Coutances en 1482.* Br. in-8. (Extrait des comptes-rendus du Congrès d'archéologie de juillet 1883.) — *Bibliographie picarde,* 5e fascicule. (Extrait de *la Picardie.*) — *Notes sur la Ligue en Picardie d'après une correspondance du duc de Mayenne.* Br. in-8. (Extrait de *la Picardie.*) — *Médailles frappées pour l'hommage féodal de la ville de Bourges aux marquis de Châteauneuf-sur-Cher.* Br. in-8.

Correspondance.

M. le président donne lecture de la lettre suivante, dont le Conseil décide que l'insertion sera faite au procès-verbal :

Paris, 30 janvier 1885.

Monsieur le président et cher confrère,

Je vous prie d'offrir au Conseil de la Société de l'Histoire de France l'expression de ma reconnaissance pour le nouveau témoi-

gnage d'estime qu'il a bien voulu me donner en me conférant le titre de président honoraire.

Mon âge et ma santé ne me permettaient plus de remplir les fonctions de secrétaire, que le Conseil de la Société m'avait confiées dès l'origine, et qu'il m'a fait le grand honneur de me conserver pendant cinquante ans. Déjà, pour les deux dernières années, j'avais dû recourir à l'obligeante et utile collaboration du secrétaire adjoint, notre savant confrère M. de Boislisle, que le Conseil vient de choisir pour secrétaire titulaire.

Ces fonctions si honorables m'ont procuré le plaisir de constater le dévouement infatigable du Conseil administratif, qui, par le choix des éditeurs et la publication régulière de plus de deux cents volumes, a mis la Société au premier rang et l'y maintient depuis un demi-siècle.

Par sa bienveillante indulgence, le Conseil a rendu facile et agréable l'accomplissement de mes devoirs. Il continuera, sous la direction de ses savants présidents et avec le concours de son nouveau secrétaire, de rendre aux études historiques les services qui lui ont mérité la reconnaissance de tous ceux qui trouvent dans ces études instructives des sources de travail ou des délassements à d'autres occupations.

Pour moi, je ne cesserai d'être reconnaissant du double témoignage d'estime que le Conseil de la Société de l'Histoire de France a bien voulu me donner à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, et par le nouveau titre dont il vient de m'honorer.

Veuillez agréer, mon cher et savant ami et confrère, l'assurance de mes sentiments affectueux et tout dévoués.

J. DESNOYERS.

Le secrétaire communique des lettres de M. le comte de Cosnac, s'excusant de ne pouvoir, pour raison de santé, assister à la séance, et de MM. le baron Mallet, Edmond Charlemagne et Émile Masson, remerciant le Conseil pour leur admission au nombre des membres de la Société.

Il communique également une demande d'un exemplaire du tome Ier des *Mémoires du maréchal de Villars* pour la rédaction de la *Bibliographie catholique*. — Le Conseil ordonne l'envoi de cet exemplaire.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie : feuilles 10 et 11 en bon à tirer.

— — 2e partie : feuilles 12 et 13 en pages, 14 et 15 en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 18 et 19 en pages ; feuille 20 en placards. Il n'y a plus de copie.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 13 en pages, 14 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. III. Feuilles 13 et 14 en pages, 15 à 17 en placards.

Œuvres de Rigord et de G. le Breton. T. II. Feuille 13 tirée ; feuilles 14 et 15 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Feuille 1 tirée; feuilles 2 en pages et 3 en placards.

M. Daupeley, présent à la séance, annonce que M. Vaesen, revenu à Paris, va reprendre l'impression des *Lettres de Louis XI*, en suspens depuis quelques mois, et que, selon toutes probabilités, le tome III des *Mémoires d'Olivier de la Marche* sera prêt dans un mois et complétera la distribution de 1884.

M. le président fait savoir qu'il y aura impossibilité de se tenir dans les limites fixées pour l'achèvement du second et dernier volume de *Rigord et G. le Breton*, et que ce volume aura sans doute trente feuilles.

Il donne communication d'une réponse par laquelle M. Camille Favre promet de livrer son Introduction sur le *Jouvencel* et sur Jean de Bueil pour la date indiquée par le Conseil. Quant aux dimensions que le Conseil a également fixées pour ce travail, le commissaire responsable prendra toutes mesures nécessaires d'accord avec l'auteur.

M. le président, au nom du Comité de publication, propose d'adopter le projet présenté par M. de Curzon, archiviste aux Archives nationales, pour la publication de la *Règle de l'ordre du Temple*, rédigée en français vers la fin du XIIIe siècle, et dont on connaît trois manuscrits à Paris, Rome et Dijon. Ce texte a déjà été mis au jour, en 1840, par

M. Maillard de Chambure, mais sans que l'éditeur ait su utiliser les divers manuscrits et entourer son travail de toutes les garanties que l'érudition peut requérir. De plus, son volume, imprimé à petit nombre, est difficile à rencontrer; et enfin les progrès de la philologie et de toutes les connaissances relatives au temps et aux institutions de la féodalité permettraient, aujourd'hui, de faire un travail vraiment profitable à l'histoire. D'après les calculs de M. de Curzon, le texte donnerait environ 250 pages d'impression, et, en comptant sur 100 pages pour l'introduction, les notes et variantes, et la table des matières, le volume ne dépasserait pas vingt-deux feuilles. M. Delaville le Roulx, que le Comité a consulté comme s'étant déjà occupé de l'ordre du Temple, a établi avec M. de Curzon les différents détails du travail à faire, et il en pourra suivre attentivement l'exécution. Dans ces conditions, le Comité estime qu'il y a lieu d'adopter le projet de publication. — Le Conseil vote l'adoption et désigne M. Delaville le Roulx comme commissaire responsable.

M. Ludovic Lalanne propose, de la part de M. le lieutenant-colonel Bourelly, auteur de l'*Histoire du maréchal de Fabert*, la publication de mémoires anecdotiques de ce grand homme de guerre, dont le manuscrit inédit se trouve à la Bibliothèque nationale. Ce morceau historique donnerait, comme la *Règle du Temple,* un volume de petites dimensions, et le nom de l'éditeur garantit que la publication, intéressante à tous égards, serait faite avec autant de soin que de science. — Le Conseil, se considérant comme suffisamment informé et jugeant superflu de renvoyer la proposition à l'examen du Comité de publication, l'adopte en principe.

Sur la demande de M. le trésorier, le Conseil examine s'il n'y aurait pas lieu, plutôt que de faire simplement la table des matières contenues dans l'*Annuaire-Bulletin* des vingt années 1863-1884, de fondre avec cette nouvelle table les deux tables analogues faites en 1856 et 1863, ou plutôt de refaire une table générale des cinquante années. — Plusieurs

membres estimant qu'un tel travail serait long, compliqué et dispendieux, tandis que la nouvelle table ne formera qu'un fascicule de deux ou trois feuilles, le Conseil décide que celle-ci sera continuée telle que le secrétaire l'avait déjà commencée, et que le fascicule sera envoyé avec la fin de l'*Annuaire-Bulletin* de 1884, mais aura une pagination séparée. Il ne devra contenir que les indications strictement nécessaires et vraiment utiles.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

20. — ALLARD (P.). Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles, d'après les documents archéologiques. In-8, XXXIX-465 p. Paris, Lecoffre.

21. — ARNAUD (C.). L'Histoire d'une famille provençale depuis le milieu du XIV[e] siècle jusqu'en 1883; recherches et documents sur la famille Arnaud, de Forcalquier. T. I. In-8, 560 p. Marseille, Camoin.

22. — ARNAUD (E.). Histoire des protestants de Provence, du Comtat-Venaissin et de la principauté d'Orange, avec une carte de l'ancienne Provence. 2 vol. in-8. T. I, XXII-573 p.; t. II, XII-414 p. Paris, Grassart.

23. — BANCEL (E.-M.). Jehan Perréal, dit Jehan de Paris, peintre et valet de chambre des rois Charles VIII, Louis XII et François I[er]; recherches sur sa vie et son œuvre. In-4, IV-252 p. Paris, Launette.

24. — BÉNET (A.). Le grand hiver de 1709 à Mâcon. In-8, 16 p. Paris, Imprimerie nationale.
(Extrait du Bulletin du Comité des travaux historiques.)

25. — BENGESCO (G.). Voltaire, bibliographie de ses œuvres. T. II. In-8, XVIII-456 p. et portrait de Beuchot. Paris, Perrin.

26. — BOUIX (D.). Tractatus de Concilio provinciali. *Editio* tertia, ab ipsomet auctore recognita. In-8, XVI-592 p. Paris, Bourguet-Calas.

27. — BRASSART (F.). La féodalité dans le nord de la France; mémoires sur les trois Arnoul qui ont possédé Douai au x[e] siècle. In-8, 47 p. Douai, Crépin.
(Extrait des Souvenirs de la Flandre wallonne.)

28. — BRUEL (A.). Charte de pariage de Jean, sire de Joinville, avec l'abbé de Saint-Mansuy de Toul (décembre 1264). In-8, 8 p. Paris, Picard.
(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

29. — CALLANDREAU (A.). Ravaillac; la maison où naquit le régicide; la tanière des Ravaillard dans la gorge de Baume-les-Messieurs; le château du diable. In-8, 193 p. avec gravures. Paris, Picard.

30. — DEMAY (G.). Inventaire des sceaux de la collection Clairambault, à la Bibliothèque nationale. T. I. In-4 à 2 col., II-704 p. Paris, Imprimerie nationale; librairie Hachette et C[ie].

31. — GERMAIN (L.). Les seigneurs de Beaumesnil de la maison de Lorraine (1458-1604). In-8, 31 p. Bernay, impr. V[e] Lefèvre.

32. — GRANDJEAN (Ch.). Le registre de Benoît XI, recueil des bulles de ce pape. Fascicules 1 et 2. Grand in-4 à 2 col., p. 1 à 272. Paris, Thorin.

33. — GUIGUE (M.-C.). Cartulaire lyonnais. Documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse et Bugey, comprises jadis dans le *Pagus major Lugdunensis*. T. I. Documents antérieurs à l'année 1255. In-4, IX-886 p. Lyon, impr. Plan.

34. — GUILLAUME (G.). Antoine Watteau, sa vie, son

œuvre et les monuments élevés à sa mémoire; fête du bicentenaire du peintre des fêtes galantes. Feuilles 1 à 5. In-4, 40 p. Lille, impr. Danel.

35. — Leroux (A.), É. Molinier et A. Thomas. Documents historiques bas-latins, provençaux et français, concernant principalement la Marche et le Limousin. T. II. In-8, 384 p. Limoges, Ve Ducourtieux.

36. — Miracles de Nostre-Dame par personnages, publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Gaston Paris et Ulysse Robert. T. VII. In-8, 378 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

37. — Montaiglon (A. de). Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793), publiés pour la Société de l'histoire de l'art français. T. VI (1745-1755). In-8, 444 p. Paris, Charavay frères.

38. — Petit (V.). Description des villes et campagnes du département de l'Yonne, recueil de notices historiques, biographiques, géographiques, géologiques, agricoles, etc., concernant toutes les communes du département. 2e volume. Arrondissement d'Avallon. Gr. in-8 à 2 col., xxiv-352 p. avec de nombreux dessins, cartes et plans. Auxerre, impr. et libr. Gallot.

39. — Tamizey de Larroque (P.). Les correspondants de Peiresc. I. Dubernard : une lettre inédite écrite d'Agen à Peiresc en 1628. II. César Nostradamus : lettres inédites écrites de Salon à Peiresc. III. Jean-Jacques Bouchard : lettres inédites écrites de Rome à Peiresc. IV. Joseph Gaultier, prieur de la Valette : lettres inédites écrites d'Aix, de 1629 à 1632. V. Claude de Saumaise : lettres écrites de Dijon, de Paris et de Leyde. 1620-1637. In-8, 17-60-iii-65, viii-80 et 186 p. Marseille, Olive; Aix, Illy; Dijon, Darantière.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 MARS 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 avril.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président informe le Conseil de la perte d'un des plus anciens membres de la Société, M. Jules Ravenel, conservateur sous-directeur honoraire à la Bibliothèque nationale, décédé le 22 février, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Entré dans la Société presque dès sa fondation, le 7 avril 1834, et nommé dès l'année suivante membre du Conseil et secrétaire à la rédaction du Bulletin, M. Ravenel ne donna sa démission de membre du Conseil qu'en 1874, et, soit comme secrétaire adjoint, soit comme éditeur des *Lettres de Mazarin à la Reine* ou comme commissaire responsable, soit enfin comme conservateur à la Bibliothèque nationale, les services qu'il a rendus ne sauraient être oubliés. — Le Conseil s'associe unanimement aux témoignages de gratitude exprimés par M. le président.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2043. M. le comte DE RAMBUTEAU, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32; présenté par M. le comte Boulay de la Meurthe et M. de Boislisle.

2044. M. Agricol ROUX, notaire à Cavaillon (Vaucluse),

présenté par MM. L. Favre et Edm. Dupont; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

2045. La Bibliothèque universitaire de Montpellier, présentée par MM. L. Delisle et J. Desnoyers; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 février 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique*, janvier 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, février 1885. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, tome III de la 2e série, 3e livraison.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, tome VII, IIe partie, 1884. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e trimestre de 1884. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1884, n° 4. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, année 1884, un vol. in-8°.

Second Annual report of the bureau of ethnology to the secretary of the Smithsonian institution, 1880-81, by J. W. Powell, director. Washington, 1883, un vol. in-4°.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La question des propriétés primitives, par Léon Aucoc, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État. Br. in-8°. (Extrait de la *Revue critique de législation et de jurisprudence*.)

Correspondance.

M. le comte de Cosnac, retenu par l'état de sa santé, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le président transmet les mêmes excuses de la part de M. Vuitry.

Le secrétaire donne lecture d'une circulaire du ministère de l'Instruction publique demandant des renseignements précis sur l'époque de la fondation de chaque Société savante, sur celle de son autorisation, sur le nombre de ses

adhérents, etc. — Ces renseignements ont été fournis immédiatement au ministère.

Une autre circulaire du même ministère a trait à la réunion du Congrès des Sociétés savantes en Sorbonne, le 7 avril prochain, et au voyage à prix réduit de leurs délégués.

Le bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Montpellier demande à faire inscrire cet établissement au nombre des membres de la Société.

M. Agricol Roux demande à être admis au nombre des membres de la Société.

M. Léon Baudez remercie le Conseil au sujet de son admission.

M. le lieutenant-colonel Bourelly annonce qu'il a reçu avis de la décision prise par le Conseil dans sa dernière séance, et qu'il va préparer sans retard le texte des *Mémoires du maréchal de Fabert,* mais qu'il ne saurait fixer une date précise pour le dépôt du manuscrit.

L'Association générale des étudiants des Facultés et Écoles supérieures de Paris sollicite une concession des Mémoires et Documents publiés par la Société. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 10 et 11 tirées ; feuilles 12 à 15 et dernière en bon à tirer.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuille 19 tirée ; feuille 20 en placards. On attend la copie de la table.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 12 à 14 tirées ; on compose la suite.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. III. Feuille 14 tirée ; feuilles 15 à 20 et dernière en pages.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuille 15 tirée; feuilles 16 en pages, 17 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Feuilles 1 à 3 tirées; feuilles 4 et 5 en placards.

L'impression du tome I du *Jouvencel* et du tome II des *Lettres de Louis XI* est toujours suspendue.

Le Conseil autorise la mise en distribution du tome III d'*Olivier de la Marche*, qui complétera la distribution de 1884.

M. de Beaucourt donne quelques renseignements sur la préparation de l'édition de la *Chronique du héraut d'armes Berry* proposée par M. de Bourmont.

M. de Ruble annonce au Conseil qu'il pourrait mettre à sa disposition une copie faite par lui, aux archives du royaume de Belgique, de la correspondance de Perrenot de Chantonnay, ambassadeur de Philippe II en France, avec Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme et gouvernante des Pays-Bas. Ces documents, restés inédits jusqu'ici, et tout différents des fragments de correspondance qui ont pris place dans les *Mémoires de Condé*, formeraient un volume des dimensions prescrites par le Conseil. — M. de Ruble est invité à donner communication de son manuscrit aussitôt qu'il lui sera possible de le faire venir à Paris.

M. le président communique, de la part de M. Kohler, archiviste-paléographe, un projet de publication du journal ou livre de raison de Guillaume d'Ercuis, aumônier du roi Philippe le Hardi et précepteur de Philippe le Bel, dont le manuscrit original est conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève. M. le président fournit, en outre, des renseignements sur ce document, qui comprend, en même temps que la mention des affaires privées de Guillaume d'Ercuis, une foule de faits nouveaux pour l'histoire générale de 1285 à 1310, l'auteur ayant vécu à la cour pendant toute cette période et ayant pu ainsi recueillir des informations très précises sur les événements importants, tels que l'expédition d'Aragon, la mort de Philippe le Hardi, l'avènement et le

gouvernement de Philippe le Bel, l'exécution des Templiers, etc. M. Kohler, qui s'est assuré le concours de M. Émile Molinier pour le cas où sa proposition serait acceptée, ne prendrait du manuscrit original, qui est rédigé en latin, que les parties les plus utiles pour l'histoire générale ou les plus caractéristiques en ce qui touche les affaires privées de Guillaume d'Ercuis. Il y joindrait, en appendice, quelques pièces conservées aux Archives nationales, notamment un très curieux testament de l'auteur du manuscrit ; et le tout formerait un volume de dix-neuf ou vingt feuilles. — M. le comte de Marsy faisant observer au Conseil que Guillaume d'Ercuis a été l'objet de deux notices de M. Coustant d'Yanville, qui contiennent la mention ou la reproduction de documents originaux, le Conseil diffère l'acceptation en principe du projet présenté par M. Kohler jusqu'à ce que les informations soient plus complètes sur ce point, et il prie M. de Marsy de les fournir pour la prochaine réunion du Comité de publication.

Le Comité des fonds, par l'organe de M. Moranvillé, son président, rend compte d'une demande d'échange de publications faite par la *Smithsonian Institution*, de Washington, et émet l'avis que cet échange ne saurait se faire, les publications de l'Institution étant presque exclusivement consacrées à l'ethnologie et aux antiquités préhistoriques de l'Amérique. Dans ces conditions, l'envoi de l'*Annuaire-Bulletin* semble suffisant pour entretenir les relations. — Le Conseil adopte l'avis du Comité.

M. Moranvillé présente ensuite quelques observations sur l'état des finances de la Société. Il fait remarquer que, si la vente des livres est restée, en 1884, considérablement au-dessous des prévisions budgétaires, ce déficit a été à peu près complété par un excédent au chapitre des cotisations, mais que, néanmoins, la situation impose de très grandes réserves dans les dépenses et une stricte application des mesures déjà recommandées par le Comité : réduction des dimensions des volumes, publicité plus régulière, recrutement plus actif d'adhésions à la Société. A ce propos, le Comité estime

qu'il y aurait peut-être lieu d'offrir aux bibliothèques de la province des avantages sur l'acquisition des anciennes publications qui sont restées en nombre dans le magasin de la Société. — Le Conseil invite le Comité des fonds à examiner plus complètement cette question sous ses différentes faces, et à présenter, dans la prochaine séance, une proposition bien déterminée.

Le Conseil renvoie également au Comité la proposition faite par un membre de la Société de se racheter de la cotisation annuelle par un versement unique.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

40. — CHARMASSE (A. DE). Les Jésuites au collège d'Autun (1618-1763). In-8, 144 p. et armoiries. Autun, Dejussieu père et fils; Paris, H. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

41. — COMBES (F.). Lectures historiques à la Sorbonne et à l'Institut d'après les archives des pays étrangers. T. II. 2e livraison : Frédéric II, le cardinal de Fleury et Voltaire; 3e livraison : l'ambassade du maréchal de Tessé et le Gallicanisme en Espagne sous Philippe V. In-4, p. 43 à 109. Bordeaux, Feret; l'auteur, à la Faculté des lettres; Paris, Perrin.

42. — COURAJOD (L.). La part de l'art italien dans quelques monuments de sculpture de la première Renaissance française. Grand in-8, 36 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Gazette des beaux-arts.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 AVRIL 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 mai.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce au Conseil la mort de M. Paulin Talabot, directeur de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. M. Talabot, qui, à une autorité incontestée dans les questions techniques et administratives, joignait le goût des lettres et de l'histoire, faisait partie de la Société depuis 1860.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2046. M. le colonel baron DE VATRY, boulevard Haussmann, n° 102 ; présenté par MM. de Brotonne et de Boislisle.

2047. M. Claudius POPELIN, rue de Téhéran, n° 7 ; présenté par MM. Armand Baschet et de Boislisle.

2048. M. PAILLARD-DUCLÉRÉ, député, boulevard Haussmann, n° 96 ; présenté par MM. G. Picot et Armand Baschet.

2049. M. RÉCIPON, député, rue Bassano, n° 39 ; présenté par MM. G. Picot et Armand Baschet.

2050. M. H. DAUVERGNE, architecte du département de l'Indre, à Châteauroux ; présenté par MM. Daiguson et Jourdain.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin des Bibliothèques et des Archives*, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, année 1884, fasc. 1, 2 et 3. — *Revue historique*, mars-avril 1885. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mars 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique*, février 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, mars 1885. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1885.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e et 4e trimestres de 1884. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome XIX (1884-1885). — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1884, 38e volume.

Publications adressées par les auteurs ou les éditeurs.

Catalogue d'une importante collection de curiosités autographiques, chartes et documents (vente du 18 mars 1885), par Eugène Charavay. Br. in-8°. — *La démolition des châteaux de Craon et de Château-Gontier*, d'après les documents inédits (1592-1657), par M. André Joubert. Mamers, G. Fleury et A. Dangin. Br. in-8°. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*.) — *René de la Rouvraye, sieur de Bressault* (1570-1571). Appendice, par le même. Br. in-8°. (Extrait de la même revue.)

Correspondance.

M. Picot s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le comte de Rambuteau et M. Agricol Roux remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

Le secrétaire du Comité du *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers* réclame l'*Annuaire-Bulletin* en échange des fascicules de ce *Bulletin*, qui ont été envoyés régulièrement à la Société. — Renvoi au libraire.

Le secrétaire de la Société d'études des Hautes-Alpes, en adressant un exemplaire du n° 14 du *Bulletin* de cette

Société, demande l'échange avec le *Bulletin* et les travaux de la Société. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

L'impression du tome VIII des *Chroniques de Froissart* est toujours suspendue.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1885. Quatre feuilles en composition.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. On attend la copie de la table pour terminer l'ouvrage.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 14 tirée; feuille 15 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. III. Volume terminé et expédié à la librairie.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuille 18 tirée; feuille 19 en pages; feuille 20 en placards.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuille 11 tirée; feuille 12 en pages; feuille 13 en placards. L'imprimerie a reçu la copie qui doit terminer ce volume et commencer le tome III.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Feuilles 1 à 8 tirées; feuille 9 en pages; feuille 10 en placards.

Le secrétaire annonce, en ce qui concerne le *Jouvencel*, que M. Favre doit arriver sous deux jours à Paris, apportant le manuscrit de l'Introduction, réformé et réduit selon les indications qui lui avaient été transmises de la part du Conseil.

Le tome III des *Mémoires d'Olivier de la Marche*, qui complète la distribution de 1884, sera mis en distribution sans retard.

M. Anatole de Barthélemy présente, au nom du Comité de publication, un rapport sur la proposition de M. le baron de Ruble relative à l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné. Cet ouvrage, du plus haut intérêt pour l'étude de la

seconde partie du XVIe siècle, n'a jamais eu que deux éditions in-folio, datées de 1616 et 1626 (du vivant de l'auteur), et qui sont rares et chères aujourd'hui. Il ne paraît pas devoir être compris dans la publication actuelle du libraire Lemerre, exclusivement restreinte aux œuvres poétiques du même auteur (les *Mémoires* ayant été édités par M. Lalanne sur le manuscrit original), et, alors même qu'il en serait autrement, l'édition annotée et commentée de l'*Histoire* que M. de Ruble propose d'entreprendre garderait toujours sa valeur particulière, d'autant plus qu'une œuvre aussi passionnée est de celles qui réclament un contrôle constant et attentif. M. de Ruble a établi, d'après les calculs les plus larges, que, le texte devant donner de sept à huit volumes de 25 feuilles, les notes deux volumes, la table et le lexique un volume et demi, l'ensemble formerait de dix à onze volumes. Il s'engagerait à mener le travail assez régulièrement et activement pour qu'un volume parût chaque année. Le Comité, connaissant la compétence indiscutable de M. le baron de Ruble en tout ce qui concerne le XVIe siècle et sachant qu'il est à même de tenir ses engagements, propose d'adopter en principe une publication qui serait des plus avantageuses pour la Société. — Le Conseil émet un vote conforme à l'avis du Comité, en chargeant toutefois M. Anatole de Barthélemy de vérifier quelles sont les intentions de l'éditeur Lemerre à l'égard de l'*Histoire universelle.*

M. de Barthélemy annonce, au nom du Comité de publication, que M. Roman propose de faire une nouvelle édition des *Mémoires de Louis de Pontis* (1597-1652), rédigés à Port-Royal, par Thomas du Fossé, sur les récits de Pontis lui-même, publiés par Messieurs de Port-Royal en 1676 et 1678, et plusieurs fois réimprimés depuis cette époque. Ces *Mémoires*, après avoir été accueillis avec une grande faveur lors de leur première apparition, furent critiqués et dépréciés ensuite à tel point que Voltaire alla jusqu'à nier que Pontis eût existé; mais la critique a établi depuis lors, non seulement que ce personnage était bien réel et avait

joué à la cour ou dans les armées le rôle que les *Mémoires* lui prêtent, mais aussi que, réserve faite de quelques erreurs explicables, les récits recueillis de sa bouche par Thomas du Fossé sont aussi exacts qu'instructifs et intéressants. M. Roman proposerait de reproduire, avec l'appareil nécessaire de notes, notice et table, non pas l'édition de 1715 suivie en dernier lieu pour la collection Michaud et Poujoulat, mais l'édition originale de 1676, telle que Thomas du Fossé l'avait livrée à l'imprimeur. Le Comité estime qu'il y aurait lieu de prendre en sérieuse considération cette proposition, qui donnerait à la Société un des bons textes historiques du XVIIe siècle; mais, comme M. Roman paraît s'être mépris de beaucoup sur l'étendue du texte, il serait nécessaire de s'entendre avec lui de nouveau et de vérifier les calculs. — Le Conseil, appréciant l'intérêt de la proposition de M. Roman, prie M. de Barthélemy de soumettre à celui-ci les observations du Comité, pour qu'une décision puisse être prise à la prochaine séance.

Le Comité de publication donne communication d'une lettre par laquelle M. René de Maulde demande que le premier des deux volumes de l'édition des *Chroniques de Jean d'Auton* qui a été acceptée en principe, soit muni d'une carte d'Italie pour servir à l'histoire des expéditions de Louis XII et de ses armées dans la Péninsule. Le Comité n'estime pas que l'addition d'une carte soit nécessaire pour un pays dont la topographie est bien connue et établie; il croit donc inutile de déroger, sur ce point, aux usages de la Société. — Le Conseil adopte l'avis du Comité.

M. le baron de Ruble est désigné pour suivre, en qualité de commissaire responsable, la publication de M. de Maulde, qui annonce devoir être prêt au commencement de l'année 1886.

Le Conseil décide que la librairie devra envoyer un exemplaire des trois volumes publiés des *Mémoires d'Olivier de la Marche* à la direction de la revue allemande *le Magasin pour la littérature allemande et étrangère,* laquelle offre de faire faire un compte-rendu.

M. le président propose que le Comité des fonds soit de nouveau appelé à examiner quelles mesures il y aurait à prendre pour les réserves d'ouvrages en trop grand nombre ou dépareillés de quelque volume qui se trouvent dans le magasin de la Société, et dont la garde ne laisse pas de représenter une somme assez considérable dans le budget annuel. — Le Conseil renvoie cette question à l'examen du Comité des fonds.

Il est décidé que la séance d'Assemblée générale, au lieu d'avoir lieu le premier mardi du mois de mai, sera remise au mardi 26 du même mois, et que, par suite, la séance préparatoire n'aura lieu que le mardi 5 mai.

La séance est levée à cinq heures et quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

43. — CUISSARD (C.). Les Feux de la Saint-Jean. In-8, 47 p. Orléans, impr. Colas.

(Extrait du t. V des Lectures et Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix.)

44. — LUCHAIRE (A.). Études sur les actes de Louis VII. Grand in-4, VII-529 p. et 6 planches. Paris, Picard.

45. — QUICHERAT (Jules). Mélanges d'archéologie et d'histoire. Antiquités celtiques, romaines et gallo-romaines, mémoires et fragments réunis et mis en ordre par Arthur Giry et Auguste Castan, précédés d'une notice sur la vie et les travaux de J. Quicherat, par Robert de Lasteyrie, et d'une bibliographie de ses œuvres. In-8, VIII-581 p., avec portrait, figures et 8 planches. Paris, Picard.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 MAI 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2051. M. le vicomte de Colleville, sous-préfet de Quimperlé (Finistère), présenté par M. A. Picard et M. Dupont; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

2052. La Bibliothèque de la ville de Beauvais (Oise), présentée par M. A. Picard et M. Dupont; correspondant, M. Picard.

2053. M. A. Chossat de Montburon, au château de la Garde, par Bourg (Ain); présenté par MM. Augerd et J. Desnoyers.

2054. M. Henry Cochin, rue de Vienne, n° 3; présenté par M. le duc de Broglie et M. Noël Valois.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique*, mai-juin 1885. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 avril 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique*, avril 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, avril 1885.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1884. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, janvier à mars 1885.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Joseph-Étienne Vaslin, annaliste de l'église de Beauvais (1690-1771), par Octave Raguenet de Saint-Albin, membre de l'Académie de Sainte-Croix. Orléans, P. Colas. Br. in-8°. — *Le combat de Bléneau*, par le comte de Cosnac. Fontainebleau, Ernest Bourges. Br. in-8°. (Extrait des *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*.)

Correspondance.

MM. Desnoyers et Lalanne expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance.

MM. le baron de Vatry, Claudius Popelin, Récipon et Paillard-Ducléré remercient le Conseil à l'occasion de leur admission comme membres de la Société.

Le secrétaire communique l'invitation adressée au bureau de la Société, par le ministère de l'Instruction publique, à l'occasion de la réunion générale des Sociétés savantes en Sorbonne.

Travaux de la Société.

État des impressions chez Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1885. 1re partie : feuilles 1 à 4 tirées et expédiées au libraire.

Les Établissements de saint Louis. On attend la copie de la Table.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 1 à 15 tirées; feuille 16 en placards.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuille 19 tirée; feuilles 20 à 23 en pages.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuille 12 tirée ; feuilles 13 et 14 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Feuilles 9 à 12 tirées; feuilles 13 et 14 en placards.

M. Léon Gautier annonce qu'il a reçu de M. Camille Favre le manuscrit de l'introduction du *Jouvencel*, qui représente à peu près 300 pages d'impression, et qui formerait, avec les 224 pages de texte déjà imprimées, un volume de trente-deux feuilles. Il est d'avis, comme commissaire responsable, que ce travail, traité avec beaucoup de soin dans toutes ses parties, ne saurait être réduit de moitié, et que le Conseil devrait, par suite, accepter la proposition de M. Favre, qui offre de prendre à son compte les frais d'impression de six ou sept feuilles d'excédent. — Après une discussion à laquelle prennent part MM. de Ruble, Jourdain, de Mas Latrie, Servois et Baguenault de Puchesse, le Conseil, se rangeant à l'avis du commissaire responsable, décide cependant que la question sera renvoyée au Comité des fonds, et que ce Comité examinera en même temps comment il serait possible de témoigner à M. Favre la gratitude de la Société.

Le secrétaire communique une note de M. Roman, dont il résulte que le texte des *Mémoires de Pontis*, d'après l'édition complète de Thomas du Fossé, donnerait 610 pages : à quoi ajoutant l'Introduction, les notes et l'Index, on aurait deux volumes, de 400 pages chacun. — Renvoi au Comité de publication.

Le secrétaire présente deux propositions : l'une, de M. l'abbé Delarc, qui offre de faire une nouvelle édition de l'*Ystoire de li Normant*, dont l'édition faite pour la Société, par M. Champollion-Figeac, en 1835, est épuisée depuis longtemps; et l'autre de M. le comte Édouard de Barthélemy, qui offre de publier un journal inédit des années 1646 à 1660 conservé à la Bibliothèque nationale et bien connu des personnes qui ont étudié les documents originaux de cette époque. — L'une et l'autre proposition sont renvoyées au Comité de publication.

Le Conseil renvoie au Comité des fonds le soin d'exami-

ner quelles publications ou parties de publications pourraient être mises à la disposition de la Faculté des lettres pour le service de l'examen d'agrégation.

M. Servois, au nom de M. Moranvillé, président du Comité des fonds, donne lecture du rapport sur l'état des finances de la Société. Comme M. Moranvillé l'avait annoncé dans une des séances précédentes, il résulte de ce document que, malgré une augmentation du nombre des membres, l'équilibre des recettes et des dépenses n'a pu être obtenu sans peine, et qu'il est urgent de pourvoir à la réduction de certaines dépenses, et notamment des frais de garde des ouvrages en magasin.

Après avoir remercié les membres du Comité des fonds, le Conseil désigne les volumes qui suivent pour composer le prix d'histoire destiné au prochain concours général des lycées de Paris et de Versailles :

Notices et documents publiés à l'occasion du cinquantième anniversaire,	1 vol.
Histoire de Bayart,	1 vol.
Mémoires de la Huguerye,	3 vol.
Chronique d'Ernoul,	1 vol.
Mémoires de Mathieu Molé,	4 vol.

Le Conseil prononce la radiation de cinq membres de la Société qui n'ont point payé leur cotisation depuis cinq ans.

M. Delaville le Roulx, l'un des censeurs, donne communication du rapport qui doit être lu à l'Assemblée générale du 26 mai.

La séance est levée à cinq heures.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 26 MAI 1885,

A trois heures et demie, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉOPOLD DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1884-1885 (voir p. 140);

3° Du rapport des censeurs, MM. Le Tellier-Delafosse et Delaville le Roulx, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1884 (voir p. 158).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Dupont, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1889 :

MM. BEAUCOURT (DE), BORDIER, BROGLIE (DE), CHANTÉRAC (DE), COSNAC (DE), DELISLE, EGGER, JOURDAIN, MARSY (DE), RIANT.

M. NOËL VALOIS est élu en remplacement de M. Lacabane, décédé, dont les fonctions devaient cesser en 1886.

MM. Le Tellier-Delafosse et Delaville le Roulx sont réélus censeurs pour l'exercice 1885-1886.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Discours de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, Président.

Messieurs et chers confrères,

Le Conseil de la Société de l'Histoire de France m'a fait l'honneur de m'appeler à le présider pendant l'année qui vient de s'écouler, et qui devra marquer d'une façon particulière dans nos annales, puisqu'elle y ouvre une nouvelle période d'un demi-siècle. En vous remerciant de ce témoignage d'une bienveillance à laquelle vous m'avez habitué de vieille date, j'émets un vœu auquel s'associeront tous les amis de notre histoire. Puisse la période dans laquelle nous entrons être aussi fructueuse, et (pourquoi ne le dirais-je pas?) aussi glorieuse, que celle dont, l'an dernier, nous avons célébré la clôture par la publication d'un volume spécial, rempli de textes et de travaux variés et intéressants, dédié à l'un de nos fondateurs, à cet excellent M. Jules Desnoyers, qui, depuis plus d'un demi-siècle, a fait deux parts de son infatigable activité et de son inépuisable dévouement, l'une pour sa chère bibliothèque du Muséum et l'autre pour la Société de l'Histoire de France. Un scrupule exagéré lui a fait craindre que ses forces ne fussent plus à la hauteur de son zèle. Il s'est alors décidé à accomplir un sacrifice dont l'ajournement aurait semblé légitime à une conscience moins délicate. Il a résigné les fonctions de secrétaire, qu'il avait si dignement remplies depuis l'origine de la Société. Ce qui, pour lui comme pour nous, a adouci le sacrifice, c'est l'assurance que le confrère choisi pour lui succéder, M. Arthur de Boislisle, par la solidité de son érudition, par

la ponctualité de ses habitudes, par le charme de son commerce, et surtout par sa passion pour notre œuvre commune, saura maintenir fermes et intactes des traditions qui ont fait notre force dans le passé et qui nous garantissent le succès pour l'avenir.

Votre Conseil n'a d'ailleurs pas voulu laisser se relâcher les liens qui l'unissaient à son ancien secrétaire. Il a conféré à M. Desnoyers le titre de président honoraire. Nous continuerons ainsi à voir figurer en tête de nos listes un nom si justement respecté, et nous pourrons, longtemps encore, espérons-le bien, jouir d'une expérience dont la Société a si largement profité et à laquelle la plupart d'entre nous ont si souvent fait appel.

La distinction que nous avons accordée à M. Desnoyers n'est pas seulement la récompense des services qu'il nous a rendus, soit par la netteté des idées qu'il a fait prévaloir sur le plan et la marche de nos travaux, soit par les conseils et les encouragements qu'il a prodigués à nos éditeurs, soit par son zèle et, pardonnez-moi ce mot, par son ingéniosité à mettre en relief le mérite de nos volumes et à en signaler l'intérêt au public. Nous avons encore voulu rendre hommage à l'esprit de prosélytisme qui animait les premiers fondateurs de la Société et que personne n'a gardé aussi vivace que notre président honoraire. Cet esprit de prosélytisme, uniquement inspiré par l'amour de la patrie et par le souci de la vérité historique, n'est guère moins nécessaire aujourd'hui qu'il ne le fut aux débuts de l'entreprise.

Nous ne pouvons et nous ne voulons faire ni moins ni moins bien que nos devanciers. Il nous faut des ressources au moins équivalentes à celles qu'ils ont su se créer. Nous devons donc tous nous préoccuper d'amener des recrues nouvelles à la Société, et, pour réussir dans notre propagande, qu'avons-nous à faire, sinon de répandre la connaissance de nos travaux, d'en indiquer le caractère et de les recommander à tous nos compatriotes, à ceux qui cultivent la science historique, à ceux qui aiment les beaux livres, à ceux qui, dans toutes les classes de la société, dans tous les

partis politiques, comprennent la nécessité de mettre en lumière le passé de la France, de faire revivre aux yeux des générations nouvelles l'image que chaque siècle nous a laissée lui-même de ses grandeurs et de ses faiblesses, de produire au grand jour les témoignages contemporains qui nous sont parvenus sur les événements politiques, militaires et religieux, sur le jeu des institutions, sur le caractère et les pensées des hommes d'État et des grands capitaines, sur la vie publique et privée de nos pères. Que de coopérateurs peuvent nous aider à atteindre un si noble but! Des appels de ce genre ont déjà souvent retenti dans nos séances annuelles et ont provoqué de nombreuses adhésions. Ils n'ont pas cependant été entendus de tous ceux qui auraient dû y répondre et que nous nous estimerions heureux d'enregistrer au nombre de nos confrères. Ne nous lassons donc pas de les répéter. De nouvelles recrues nous sont nécessaires pour maintenir nos rangs au complet et remplir les vides qui s'y produisent fatalement chaque année.

Aujourd'hui, Messieurs, j'ai la pénible mission d'avoir à adresser en votre nom un dernier adieu à quinze anciens membres de la Société, et à exprimer les regrets que nous inspire la mort de confrères dont les sympathies et le concours nous étaient précieux à plus d'un titre. Voici, suivant l'ordre alphabétique, les noms dont la Société doit pieusement garder le souvenir. Ce sont :

M. Gustave Bénard ;

M. Gaston de Bourge ;

M. Chambellan, professeur à l'École de droit de Paris, pour qui l'étude de l'histoire était inséparable de l'étude de la jurisprudence;

M. Félix Fournier, membre de la Commission centrale de la Société de géographie;

M. Gaspaillart, fonctionnaire du ministère des Finances;

M. Paul-Émile Giraud, auteur d'une remarquable histoire de l'abbaye et de la ville de Romans, bibliophile distingué, dont la Bibliothèque nationale a éprouvé la générosité, homme de cœur dont le caractère était à la hauteur de

l'intelligence, et dont la longue carrière a été consacrée, avec un absolu désintéressement, aux affaires publiques, à l'étude et à la bienfaisance;

M. Paul Lacroix, si connu sous le pseudonyme du Bibliophile Jacob, qui se recommande à nous par un double mérite : celui d'avoir éveillé et satisfait la curiosité du grand public sur une foule de questions d'histoire, d'art ou de bibliographie, et celui d'avoir mis au service de tous les travailleurs une infatigable obligeance, d'immenses lectures et d'étonnantes facultés de mémoire et d'imagination;

M. Landry, avoué à Châteauroux;

M. Lebrument, libraire à Rouen, auquel il faut savoir gré de n'avoir pas reculé devant plusieurs entreprises moins lucratives pour l'éditeur qu'utiles à l'érudition artistique et bibliographique;

Un autre libraire, M. Loones, que les liens les plus étroits unissaient à la Société de l'Histoire de France et dont les qualités ont été souvent appréciées par notre archiviste-trésorier et par beaucoup de nos sociétaires;

M. John-Whiteford Mackensie, d'Édimbourg, membre de différentes associations littéraires d'Écosse, qui n'avait pas cessé de s'intéresser à nos travaux depuis l'année 1838;

M. le docteur Rathery, dont le père a laissé un souvenir si vivant à la Société de l'Histoire de France, comme à la Bibliothèque nationale, et qui avait tenu à honneur de se faire inscrire sur nos listes, pour y maintenir un nom illustré par l'une de nos publications les plus considérables et les plus recherchées;

M. Paulin Talabot, dont le génie inventif et la puissante volonté ont tant contribué à transformer et à améliorer les conditions économiques de notre pays.

Nous avons encore perdu deux confrères, M. Lacabane et M. Ravenel, à chacun desquels une mention particulière doit être consacrée, puisqu'ils ont longtemps siégé dans notre Conseil et qu'à ce titre ils ont prêté leur concours à plusieurs de nos plus importants travaux.

Vous avez lu, Messieurs, une courte mais substantielle

notice que notre confrère M. le comte de Mas Latrie a insérée dans le dernier cahier de la *Bibliothèque de l'École des chartes*. Après cette notice, que reste-t-il à dire de la paisible vie de M. Lacabane, de la simplicité et de la finesse de son caractère, de l'originalité de ses trop rares publications et de l'influence heureuse qu'il sut exercer, à un moment décisif, sur les élèves des anciennes promotions de l'École des chartes? Je me contenterais de renvoyer à cette intéressante notice, si je n'avais pas à dissiper un préjugé dans l'esprit de plusieurs de nos confrères : ils ne connaissent guère M. Lacabane que pour n'avoir pas donné une édition de la Chronique de Froissart. Il ne faut pas laisser s'accréditer une telle opinion. M. Lacabane, il est vrai, n'a point publié cette édition de Froissart qui a figuré si longtemps sur vos programmes, dont une feuille, paraît-il, a été mise en épreuves, et qui a exercé la rhétorique de notre secrétaire quand il a, si souvent et sans jamais se répéter, essayé d'expliquer pourquoi le *Froissart*, si impatiemment attendu, restait toujours dans la catégorie de ces livres qu'un ingénieux bibliographe a classés dans l'ouvrage intitulé : *Bibliotheca promissa et latens*[1]. Maintenant que, grâce à la critique et à la persévérance de M. Siméon Luce, nous possédons une grande partie d'une excellente édition de Froissart, nous devons apprécier la question avec plus de calme et de sang-froid. Le seul reproche qu'on puisse adresser à M. Lacabane, c'est de s'être mépris sur le plan d'une œuvre pour laquelle il avait fait d'immenses recherches et dont la préparation l'avait conduit à une foule de découvertes historiques. Pendant longtemps, personne n'a connu comme lui l'histoire de France au XIVe siècle; personne n'avait mis comme lui le doigt sur une foule d'erreurs qui défigurent les annales de cette époque, même chez les écrivains modernes les plus estimés. M. Lacabane pensa qu'une édition de Froissart lui fournirait l'occasion de produire au grand jour

1. Th. J. ab Almeloveen, *Bibliotheca promissa et latens*. Gaudæ, 1688. In-8°.

ses innombrables trouvailles, et, négligeant le texte qui devait former le fond de la publication, songeant uniquement aux notes qui devaient l'accompagner, il se laissa aller au charme de multiplier ses découvertes, et s'aperçut trop tard qu'il succombait sous le poids de ses richesses. Il lui fallut s'arrêter sans avoir eu la satisfaction de nous faire jouir de ces innombrables rectifications historiques dont il entretenait ses amis avec une verve toute méridionale. Le travail auquel il s'est opiniâtrément livré pendant plus de quarante ans n'est cependant pas demeuré stérile. Les dissertations qu'il a publiées dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* sur la réhabilitation d'Enguerran de Marigni, sur le premier usage de la poudre à canon, sur la mort d'Étienne Marcel, sur la part prise par Pierre d'Orgemont à la continuation des *Grandes chroniques de France*, sur le rôle attribué à un évêque imaginaire de Rodez, Bertrand de Cardaillac, et sur les deux prétendues délivrances de Condom en 1369 et 1374, ont montré combien cette longue et patiente préparation avait été féconde en résultats nouveaux et indiscutables. Mais ce qu'il importe d'affirmer ici, c'est qu'à M. Lacabane revient l'honneur d'avoir compris et fait comprendre que toute l'histoire du XIVe siècle était à faire ou à refaire, en lui donnant pour principale assiette le témoignage des actes officiels, déposés en si grand nombre à la Bibliothèque nationale, dans les dossiers du Cabinet des titres. Il a ainsi frayé une voie nouvelle, que beaucoup de concurrents ont depuis parcourue et parcourent encore avec succès. C'est là un mérite d'un ordre supérieur, que la stricte justice m'aurait obligé à proclamer dans cette assemblée, lors même que, par beaucoup d'autres motifs, je n'aurais pas dû rappeler combien d'obligations nous avons à un confrère qui n'a pas mis le pied sur la terre promise, mais qui a montré à ses disciples le moyen d'y pénétrer.

M. Ravenel s'était cantonné dans l'étude du XVIIe et du XVIIIe siècle. Vous savez, Messieurs, quelle est l'immensité de ce territoire, et ce n'est pas à vous qu'il faut apprendre

combien de points en ont encore été insuffisamment reconnus, malgré le nombre, la vaillance et le flair des explorateurs qui l'ont parcouru dans tous les sens. Non content de se rendre un compte exact de ce qui avait été publié sur l'histoire et la littérature d'une société au milieu de laquelle notre imagination nous transporte si souvent, et dont les occupations, les soucis, les passions, les grandeurs et les faiblesses excitent notre curiosité à un si haut degré, M. Ravenel voulut pénétrer plusieurs des secrets de cette société ; il s'attacha surtout à faciliter la tâche des historiens et des critiques qui ont besoin de la connaître à fond et d'en étudier la littérature dans des textes authentiques, complets et corrects.

De là cette active coopération au *Voltaire* de Beuchot, de là ces recherches sur la vie et les écrits de Jean-Jacques Rousseau, de là ces éditions des œuvres de Montesquieu, des lettres de Mlle Aïssé et de la *Muse historique* de Loret ; de là aussi cette correspondance de Mazarin avec la reine Anne d'Autriche, par laquelle fut si heureusement inaugurée en 1836 la série de vos publications.

M. Ravenel n'a pas seulement payé sa dette à notre association en lui donnant ce recueil des lettres de Mazarin ; il a encore coopéré, en qualité de commissaire responsable, à plusieurs volumes de votre collection, et vous me reprocheriez mon silence si je ne rappelais pas ici la délicate et discrète assistance qu'il a constamment prêtée à l'éditeur de Pierre de Fenin, de Philippe de Commynes et de Jean de Wavrin.

Le lourd fardeau qui pesa pendant plus de trente ans sur les épaules de M. Ravenel, la direction du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, ne lui permit pas de multiplier et de pousser aussi loin qu'il l'aurait voulu des travaux auxquels le public avait fait le meilleur accueil. Vous savez, Messieurs, avec quel dévouement il remplissait ses fonctions de conservateur. Vous n'avez certainement pas oublié l'empressement et l'affabilité qu'il mettait à satisfaire, et même à prévenir les demandes des lecteurs. Aussi vous êtes-vous tous associés, je n'en doute pas, à l'hommage

qui lui a été rendu, le jour de ses funérailles, par son disciple, son ami et son digne successeur, M. Thierry-Poux, hommage touchant, qui, pour avoir été dicté par la reconnaissance, n'en est pas moins l'exacte et impartiale expression de la vérité.

Après avoir payé un tribut de regrets aux confrères que nous avons perdus pendant le dernier exercice, vous me permettrez, Messieurs, de vous entretenir un instant d'un sujet qui ne saurait vous être indifférent. Tel est votre zèle pour le progrès des études historiques, que vous devez porter le plus vif intérêt à l'accroissement de nos dépôts publics. Votre reconnaissance est acquise, je le sais, aux généreux bienfaiteurs qui, en enrichissant les archives et les bibliothèques de l'État, des départements et des communes, fournissent souvent à vos éditeurs le moyen d'établir leurs textes et d'y joindre des commentaires instructifs. Vous ne trouverez donc pas mauvais, Messieurs, que je signale à votre attention de récents actes de libéralité qui ont mis à la portée des travailleurs des documents fort utiles pour nos recherches sur le passé de la France.

L'auteur d'un de ces actes de libéralité a voulu garder l'anonyme. Les Archives nationales lui doivent la réintégration de deux pièces originales de premier ordre, qui avaient disparu de la Section historique depuis plus d'un demi-siècle, et qui sont désormais en sûreté dans les vitrines du Musée. L'une est une longue lettre de Du Guesclin, datée du 5 juillet 1368, dans laquelle on sent vibrer d'un bout à l'autre la fierté et le courage du grand capitaine de Charles V. La seconde est une missive, entièrement autographe, que Jean le Bon, comte d'Angoulême, grand-père de François I[er], adressa à son frère le poète Charles, duc d'Orléans, le 11 juin 1444, peu de jours avant la fin d'un exil et d'une captivité de trente-deux années. Ce simple énoncé vous met à même d'apprécier ces deux documents, dont la *Bibliothèque de l'École des chartes* a publié la teneur et dont il existe une photogravure.

La première des lettres dont il vient d'être question se

termine par un double B, qu'on peut, à la rigueur, considérer comme une signature de Bertrand du Guesclin. Ce qui semble autoriser cette conjecture, c'est une particularité que m'a fait observer un de nos antiquaires les plus éminents, M. Alfred Ramé, le jour où il a offert à la Bibliothèque nationale un petit lot de parchemins relatifs à la famille Du Guesclin. Le plus curieux de ces parchemins est une obligation contractée le 14 octobre 1389 par Olivier du Guesclin, frère et héritier du connétable, au profit de Guillaume de Landrigen. Le connétable était mort sans s'acquitter vis-à-vis de ce Guillaume, qui lui avait cédé un prisonnier fait à la journée de Cocherel, et qui, par là, lui avait procuré une rançon montant à 14,000 francs et à 700 marcs d'argent. Au bas de l'acte est une espèce de signature, qui doit probablement se lire OLI et dont la disposition n'est pas sans analogie avec celle du double B de la lettre de Bertrand du Guesclin.

Au moment où M. Ramé déposait à la Bibliothèque le dossier relatif aux Du Guesclin, un autre magistrat, M. Augustin Chassaing, connu par ses recherches et ses publications sur l'histoire du Velay, nous offrait un double feuillet d'un compte de l'année 1406, qu'il avait trouvé sur la couverture d'un registre moderne. Ce fragment méritait bien d'être recueilli, et je me suis applaudi d'avoir pu l'incorporer dans les collections de la Bibliothèque. Il se rapporte, en effet, aux dépenses du fastueux duc de Berry, dont la mémoire est si chère aux amis des lettres et des arts. Il y est question de travaux d'orfèvrerie, et notamment d'un ours en or, garni d'un gros balais, d'une perle et de vingt-sept petits diamants, que le duc avait acheté 2,250 écus, pour le donner au grand maître Jean de Montaigu ; puis, d'un balais qui avait été cédé au duc par un chevalier anglais, Thomas Percy, et enfin de jetons d'or et d'argent que Jean Taranne, changeur et bourgeois de Paris, avait fait frapper aux armes du duc et à la devise d'un ours.

Je pourrais insister davantage sur l'intérêt des pièces offertes à la Bibliothèque par MM. Ramé et Chassaing. Mais

j'ai hâte de vous faire entrevoir de quelle importance sera pour vos travaux une grande collection de pièces originales que le comte Auguste de Bastard avait acquise en 1830, et qui fait partie des inappréciables trésors dont la libéralité de Mme la comtesse Auguste de Bastard et de sa belle-fille, Mme la comtesse Octave de Bastard, née Savary de Lancosme, vient d'enrichir la Bibliothèque nationale. Ce sont les restes du cabinet qu'un généalogiste nommé Aubron s'était formé à la veille de la Révolution, en ramassant soigneusement, comme le faisaient alors le baron de Joursanvault et les gardes de la Bibliothèque du roi, comme l'avaient fait précédemment Gaignières et Clairambault, les débris des archives de la Chambre des comptes, abandonnés et condamnés, sinon à la destruction, du moins à la dispersion. De ce chef, nous avons recueilli 1,400 pièces originales et 4,000 analyses, rédigées les unes par Aubron, les autres par Joursanvault, analyses assez exactes et assez détaillées pour tenir lieu, jusqu'à un certain point, des textes originaux. C'est donc environ 5,500 documents qui sont venus s'ajouter aux anciennes séries de la Bibliothèque nationale, et dans lesquels on trouvera une masse énorme de renseignements précis et authentiques sur la chronologie des événements, la biographie des grands hommes, l'histoire des institutions, des usages, des lettres et des arts, principalement au XIVe et au XVe siècle. Un catalogue de ces documents, déjà à moitié imprimé, ne tardera pas à paraître. En attendant qu'il soit achevé, permettez-moi, Messieurs, de vous citer un peu au hasard quelques exemples qui vous donneront une idée de la collection à laquelle le nom de la famille de Bastard d'Estang restera attaché.

Dans la série des pièces originales, on ne compte pas moins de quatre actes de Philippe le Bel, huit de Charles V, douze de Charles VI, quatre de Charles VII, dont deux antérieurs à la mort de Charles VI, six de Louis XI, deux cent trente-sept de Louis Ier et de Charles, ducs d'Orléans (cent quarante-huit du premier et quatre-vingt-neuf du second), six de Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois.

En présence d'une aussi grande masse de documents, je n'ai que l'embarras du choix.

Ici, ce sont des gens de guerre qui reçoivent des indemnités pour les dommages qu'ils avaient éprouvés à la néfaste journée de Poitiers. Là, c'est la commune de Caen qui, en 1359, organise la défense du pays au milieu de la plus profonde anarchie. Plus loin, c'est l'état des services d'un compagnon de Bertrand du Guesclin, qui avait combattu à Cocherel, que les Anglais avaient fait prisonnier en Espagne, et qui tomba une seconde fois dans les mains des ennemis au siège de Limoges.

Plus de vingt pièces se rapportent aux événements des douze dernières années du règne de Charles VI et jettent quelques lueurs sur les troubles de cette lamentable période de notre histoire. Mais c'est par centaines qu'il faut compter celles qui font revivre à nos yeux la politique ambitieuse et la cour brillante du frère de Charles VI, de ce Louis, duc d'Orléans, qui voulait assurer à sa maison une puissance territoriale au moins égale à celle de la maison de Bourgogne. Non content de posséder en apanage le duché d'Orléans et le comté de Dreux, il se fait céder en 1392 par Gui de Châtillon les comtés de Blois et de Dunois; en 1400, il achète la baronnie de Couci et des droits sur le comté de Soissons; en 1404, il prend possession des terres de Montargis, de Courtenay, de Châtillon-sur-Marne et de Crécy-en-Brie; il jouissait déjà de la châtellenie de Château-Thierri et du comté de Porcien. Pour arrondir ses domaines de Champagne, il acquiert en 1405 les droits que Charles VI avait donnés au roi de Navarre sur la ville de Provins.

Son mariage avec Valentine de Milan lui avait ouvert les portes de l'Italie; nous pouvons suivre, dans une centaine de documents, les efforts, souvent heureux, qu'il fit pour se constituer une principauté dont Asti était la capitale. A l'aide des parchemins de la collection de Bastard, nous savons comment beaucoup de châteaux de Lombardie furent pris ou surpris par les troupes du sire de Couci, comment beaucoup de seigneurs et de villes furent amenés à embrasser le parti

du duc d'Orléans ; comment fut recueilli l'argent qui s'engloutit dans cette aventureuse entreprise ; comment enfin furent administrés les pays conquis. Des détails de tout genre nous sont révélés, jusqu'aux moindres particularités d'une course de chevaux qui eut lieu à Asti, le 12 avril 1404, pour célébrer la fête patronale.

Le duc Louis avait aussi les yeux tournés vers l'Allemagne. Dès l'année 1394, il recevait des ambassadeurs de l'archevêque de Cologne. En 1399, il négociait avec le roi de Bohême. Les places de Mouzon, de Damvillers et de Toul, dans lesquelles il entretenait des garnisons, pouvaient, à un moment donné, lui fournir une solide base d'opérations. Il s'était ménagé l'appui de plusieurs grands feudataires, tels que Jean, comte de Linanges, et Édouard de Bar, marquis de Pont, auxquels il faisait servir des pensions annuelles. Le duché de Luxembourg était l'objet principal de ses visées. Il réussit à s'en rendre maître, et nous avons des informations suffisantes pour exposer comment il s'entendit avec Josse, margrave de Brandebourg, comment il prit possession de Luxembourg, et comment il fit garder et administrer ce duché.

La sollicitude du duc d'Orléans se portait sur toutes les grandes entreprises de son temps. Il encourageait par des subventions les chevaliers français qui allaient combattre en Prusse sous la bannière de l'ordre teutonique, et, après le désastre de Nicopolis, en 1396, il n'épargna ni démarches ni dépenses pour obtenir des nouvelles de l'armée du comte de Nevers et pour soulager les prisonniers de Bajazet.

Voilà, Messieurs, comment on pourrait esquisser le rôle politique de Louis, duc d'Orléans, même en s'en tenant aux parchemins du comte de Bastard. Sans puiser à d'autres sources, on pourrait aussi tracer un tableau fidèle et complet de la vie privée du prince. Voyez, par exemple, avec quelle passion il se livre au jeu de paume ; il y perd des sommes considérables en luttant avec Guillaume de Trie, avec le sire de Gaucourt, avec le comte d'Eu, connétable de France, et surtout avec le maréchal Bouciquaut. En 1392, celui-ci fut

assez heureux pour gagner une somme si forte que le duc ne put s'acquitter sans recourir à une transaction : le maréchal le tint quitte moyennant une somme de 2,000 francs payable par acomptes mensuels de 200 francs chacun ; le dernier paiement n'en fut effectué que le 15 mai 1394.

Le faste était un trait du caractère de Louis, duc d'Orléans, comme de beaucoup d'autres princes de son siècle. Il était d'une excessive prodigalité et saisissait toutes les occasions de faire de riches cadeaux à ses parents, à ses amis, à ses serviteurs.

Donnait-il un grand repas? Les invités ne se retiraient pas sans emporter des joyaux ou des pièces d'argenterie, souvent de grand prix. C'est ainsi que le duc de Berry reçut, en 1394, un porte-paix garni de perles et d'un gros diamant; les ambassadeurs de l'archevêque de Cologne, en 1394, des hanaps et des aiguières; Catherine de Vendôme, comtesse de la Marche, et ses filles, en 1401, des diamants montés en anneaux. A chaque instant, c'était une noce ou un baptême qui provoquait les libéralités du duc d'Orléans. Entre beaucoup d'exemples, je relève, en 1392, le mariage du sire de Bethancourt, le futur conquérant des Canaries, et, en 1402, celui d'Hector de Pontbriant, qui, peu de mois auparavant, était allé en Angleterre faire des armes, au plaisir de Dieu, à l'encontre d'un certain Anglais.

Au nouvel an, des étrennes étaient distribuées à profusion. Il y avait des cadeaux fort modestes. Ainsi une cargaison de deux cent quarante fromages de Brie permit de donner, le 1er janvier 1402 (n. st.), à beaucoup de personnes, un souvenir qui n'avait pas occasionné une grande dépense. Mais, l'année précédente, le mémoire d'un seul fournisseur d'étrennes s'était élevé à plus de 4,600 francs (plus de 45,000 francs d'aujourd'hui, valeur intrinsèque) : ce prix ne doit pas nous étonner, car il représente trente-deux articles de grand luxe choisis chez Guillaume Sanguin, l'un des plus opulents marchands de Paris. On y remarquait un tableau rond, en or, sur lequel se détachait en émail blanc l'image de Notre-Dame entourée de sept angelots, et dont la bordure était gar-

nie de quatre saphirs, de quatre balais et de quinze perles. C'était le cadeau destiné à la reine Isabeau. Un objet encore plus précieux était une grande épée, dont le duc avait voulu, comme il le disait, s'étrenner lui-même : elle était toute couverte et garnie d'or de l'ouvrage de Venise, avec un pommeau enrichi de douze balais et de douze perles, et avec une bouterolle ornée d'un gros balais et d'un saphir.

Quel contraste entre ce luxe et les misères de la France pendant les dernières années du règne de Charles VI et les premières du règne de Charles VII ! La trace de ces misères se trouve sur plus d'une page de la collection de Bastard. Nous ne nous y arrêterons point ; si le temps ne nous pressait pas, j'aimerais mieux fixer votre attention sur de nombreuses et très instructives allusions aux efforts des Français pour regagner pied à pied le territoire occupé par les Anglais : en 1430, tentative pour entrer à Dreux et révolte des habitants de Meulan, qui enlèvent à l'ennemi le pont et le fort de cette ville ; en 1433, occupation de Senonches, de Châteauneuf-en-Timerais, de Chartres et de Houdan ; en 1435, succès décisifs dans le pays de Caux ; en 1443, occupation de Granville ; en 1449, recouvrement de beaucoup de places fortes dans la haute et basse Normandie, Pont-de-l'Arche, Tancarville, Arques, Caudebec, Rouen et Carentan. Ce ne sont pas de simples mentions fugitives : çà et là, un compte-rendu administratif prend l'allure d'un récit de chroniqueur. Voici, par exemple, comment le lieutenant du bailli de Caux pour le roi d'Angleterre raconte les exploits de Saintrailles et de La Hire pendant l'automne de 1435 :

« Le XIIII[e] jour de septembre, feste sainte Croix, eu dit an IIII[c] XXXV, Poton de Saintytrailles, Estienne de Vignolles, dit La Hire, et plusieurs aultres cappitaines, accompaigniés en grant nombre de gens de guerre, ennemis et adversaires du roy nostre sire, vindrent et entrèrent soudainement eu païs de Caux, coururent, pillèrent et destruirent le païs, et par especial en ceste viconté [d'Arques], en admenèrent grant nombre de prisonniers, et si pou de peuple qu'il y demoura se absentèrent et fuirent

hors du païs, les aucuns avecques les dis adversaires, et les aultres en la ville de Dieppe et aillieurs, laquelle ville de Dieppe fut prinse par traïson et emblée par les dis adversaires le xvi[e] jour de novembre prouchain ensuivant du terme Saint Michiel IIII[c] XXXV; et tantost après prinstrent et mistrent en leur main et par traïson la ville d'Eu, les chasteaux de Guillemescourt, Longueville, Charlemesnil, Hotot et Lanmerville, toutes icelles places assises en la dite viconté et ressort; et si prinstrent et mistrent les dis adverssaires en leur main toutes les villes et chasteaux du bailliage de Caux, entre les rivières de Seine et Arques, excepté la ville de Caudebec, les chasteaux d'Arques, Basqueville et Bellencombre... »

A côté de noms depuis longtemps célèbres, comme ceux de Saintrailles et de La Hire, paraissent des noms modestes qui méritent de sortir de l'oubli. Tel est celui de Guillaume Berthin, qui rendit de grands services pour le recouvrement de la Normandie, et à qui revient l'honneur d'avoir expulsé les Anglais de Verneuil.

La collection de Bastard est peut-être moins riche en renseignements sur les règnes des successeurs de Charles VII. On y recueillera cependant beaucoup de détails vraiment intéressants pour l'histoire de Louis XI. Ici, par exemple, la preuve des pourparlers entamés dès l'année 1464 pour le mariage de Jeanne, fille du roi, encore au berceau, avec le fils du duc d'Orléans; là, le contrat de mariage du fameux Olivier le Mauvais, ou le Daim, barbier du roi, avec la veuve d'un bourgeois de Paris, en 1467; ailleurs, les motifs qui décidèrent Louis XI à affecter à l'usage exclusif de la cour l'église Saint-Florentin d'Amboise et à construire dans la ville une église paroissiale; plus loin, des négociations pour faire épouser au dauphin Charles, depuis Charles VIII, Marguerite, fille du duc d'Autriche.

Je négligerai les événements plus récents, et je ne m'arrêterai pas même à une quittance émanée de Peyrault de Maugiron, l'un des capitaines qui aidèrent François I[er] à gagner, le 14 septembre 1515, la bataille de Marignan, ou, pour

parler comme le document original, la bataille de Sainte-Brigide.

Par les exemples que j'ai indiqués, vous avez pu voir, Messieurs, que les parchemins de la collection de Bastard se rapportent principalement à l'Ile-de-France, à la Champagne, à la Picardie, à la Normandie, à la Beauce, à l'Orléanais, à la Touraine et au Blaisois. Nos autres provinces y sont aussi très bien représentées. — Au Berry appartiennent deux pièces de toute beauté : une charte de l'année 1168, relative à l'anniversaire de Guillaume, chantre de la cathédrale de Bourges, et un privilège accordé en 1414, par Jean, duc de Berry, à la Sainte-Chapelle de Bourges. — Les historiens du Languedoc mettront à profit la décision prise en 1449 par les états réunis à Montpellier pour subventionner les entreprises de Jacques Cœur, et un mandement de Charles VII du 24 septembre 1449, pour rétablir les ports d'Aigues-Mortes, d'Agde et de Vias, et pour creuser un canal qui aurait amené les eaux du Rhône à la mer sous Aigues-Mortes.

Ne quittons pas la collection dont je vous entretiens, peut-être avec trop de complaisance, sans y glaner quelques notions sur l'histoire des lettres et des arts.

A la date du 4 juin 1412, nous y rencontrons un très long rôle où sont inscrits les noms de tous les docteurs, licenciés, bacheliers, écoliers et officiers de l'université d'Orléans. Un peu plus loin, se trouve en original l'une des grandes chartes que Henri VI, roi d'Angleterre, octroya à l'université de Caen; elle est du 19 mars 1437.

L'histoire de la librairie des ducs d'Orléans n'est plus à faire; on peut cependant encore ajouter beaucoup de particularités à celles que nous connaissons déjà sur cette intéressante institution.

En ce qui touche le duc Louis, I[er] du nom, nous devons mentionner la cession que Gilles Malet lui fit, en 1393, d'un Tite-Live français en deux volumes, estimé 300 francs (environ 3,000 francs de notre monnaie, valeur intrinsèque); — la copie d'un registre exécutée en 1401 par Jean Flamel, à

raison de 16 deniers parisis le feuillet, comme l'atteste une quittance entièrement écrite de la main de ce célèbre calligraphe ; — la reliure, en 1402, d'un grand roman du roi Artus ; — l'enluminure et la reliure, en 1402, de livrets dans lesquels devaient apprendre à lire les deux fils aînés du duc ; — l'achat d'un missel portatif, en 1403 ; — l'acquisition, en 1404, de livres ayant appartenu au connétable Louis de Sancerre.

Rien d'essentiel n'est à noter pour l'histoire de la librairie au temps du duc Charles, l'auteur des poésies : je ne vois, en effet, qu'une allusion faite, dans un certificat de l'année 1409, à la chambre du château de Blois où les manuscrits étaient conservés, et une commission envoyée par le duc, de sa prison de Cantorbéry, le 18 mars 1427 (n. st.), pour engager ou vendre ses livres, commission qui dut rester à l'état de lettre morte. — En 1478, Marie de Clèves, veuve de Charles, duc d'Orléans, se fit copier par un clerc de Blois, Jean le Tonnelier, le livre des Anges, c'est-à-dire l'ouvrage de François Eximenez. On écrivit en même temps, sur cent soixante ou cent quatre-vingts étiquettes de parchemin, des quolibets, probablement des sentences, qui devaient servir à l'éducation du jeune duc, depuis le roi Louis XII.

Comme se rattachant à l'histoire des livres, on peut encore remarquer des pièces de comptabilité qui font connaître le nom d'un imprimeur établi à Périgueux en 1571, Micheau Vergier, et celui d'un héraut d'armes, Martin Courtigier, qui, par ordre de Henri III, consacra quinze mois à enluminer ou faire enluminer un armorial de l'ordre du Saint-Esprit.

Ce qui touche à la biographie des écrivains intéresse encore plus l'histoire littéraire que les détails relatifs à l'exécution matérielle et à la conservation des livres. C'est donc avec une vive satisfaction qu'en rédigeant le catalogue de la collection de Bastard, j'ai eu à enregistrer les noms du jurisconsulte Jean le Coq, du poète Eustache des Champs, de l'historien Philippe de Commynes et du philosophe Michel de Montaigne. Il n'est pas d'ailleurs indifférent de voir s'augmenter le nombre des signatures autographes que la Biblio-

thèque nationale possède de l'historien de Louis XI et de l'auteur des *Essais*.

Vous savez, Messieurs, avec quelle avidité sont recherchés les textes qui concernent les anciens artistes français. On pouvait être certain d'en rencontrer dans un recueil formé en grande partie des pièces justificatives des comptes des ducs d'Orléans. Voici quelques détails sur plusieurs artistes dont le talent fut mis à contribution par le duc Louis et par sa femme Valentine de Milan.

En 1399 et 1400, le célèbre architecte Raimond du Temple, qui se qualifiait sergent d'armes et maçon du roi, dirigeait les travaux de maçonnerie qui se faisaient à l'hôtel du duc d'Orléans, situé à Paris, rue de la Poterne, près de Saint-Paul. — En 1402, un peintre non moins connu, Colart de Laon, décorait vingt-quatre pavois à la devise du duc, et lui préparait un harnais de joute pour une fête que le duc de Bourgogne devait donner dans la ville d'Arras. — Le 26 février 1409 (n. st.), maître Jean de Thoiry, imagier et bourgeois de Paris, dressait dans les plus menus détails le devis du monument qu'il se proposait d'élever en l'église des Célestins sur la sépulture du duc Louis et de la duchesse Valentine. Ce devis permettrait assurément de restituer par le dessin un monument qui devait répondre à la magnificence de ces deux personnages. — Je crois inutile d'énumérer ici les nombreux orfèvres parisiens auxquels le duc adressait des commandes; mais je nommerai deux graveurs, Pierre Blondel et Jean du Bois, qui furent chargés en 1394 et en 1401 de graver le sceau des grands jours du duché d'Orléans, celui du comté de Porcien et celui de la prévôté foraine de Crépy; — un serrurier, Jean d'Alemaige (sans doute d'Allemagne), qui fournit en 1401 une petite horloge pour la chambre de la duchesse d'Orléans; — un armurier, maître Richard, demeurant à la bastille de Saint-Antoine de Paris, qui fabriqua en 1410 des armures destinées au duc d'Orléans et au comte de Vertus; — le tapissier Nicolas Bataille, dont le talent a été si bien mis en lumière par M. J.-J. Guiffrey.

A une époque un peu plus récente, en 1478, un maçon de Blois, Guillemin de la Brosse, construisait et décorait un autel dans l'église de Saint-François.

De telles richesses méritaient bien, Messieurs, de fixer un moment votre attention. Je n'ai pas craint d'en faire passer quelques échantillons sous vos yeux ; il importe de savoir qu'il luit encore de beaux jours pour nos bibliothèques, et que, soit par d'heureuses acquisitions, soit par les dons de généreux bienfaiteurs, nous pouvons encore y faire entrer quelques épaves du passé historique de la France. C'est notre devoir à nous tous de travailler à pieusement recueillir et à soigneusement garder dans nos dépôts publics, comme dans des ports à l'abri des orages, toutes celles de ces épaves qui, de temps à autre, paraissent à la surface de la mer immense où se sont engloutis tant de trésors. Le hasard des vents en a déjà beaucoup trop porté sur des rives étrangères, d'où le retour est bien difficile, et le plus souvent impossible.

Heureusement, Messieurs, les pays qui ne reculent devant aucun sacrifice pour la prospérité et la célébrité de leurs bibliothèques ne sont pas seulement hospitaliers pour les parchemins et les papiers : ils accueillent les explorateurs avec un sympathique empressement, auquel, pour ma part, je ne saurais assez rendre hommage. Je viens encore de l'éprouver en Italie dans un voyage, dont je n'ai pas à exposer ici le principal objet, mais dont je vous demande la permission de vous raconter un incident.

J'avais passé toute une semaine, qui m'avait paru bien courte, dans le somptueux et imposant vaisseau que Michel-Ange a construit à côté de l'église Saint-Laurent de Florence, et où les manuscrits des Médicis sont rangés suivant l'ordre auquel nous a habitués le catalogue de Bandini. J'avais concentré toute mon attention sur une série de manuscrits déposés depuis quelques mois au bout de la grande galerie de la Laurentienne, et que j'avais un intérêt tout particulier à examiner. Avant de recevoir mes adieux, l'excellent bibliothécaire, dont vous connaissez tous la science et dont plusieurs d'entre vous ont mis l'inépuisable obligeance à

l'épreuve, l'abbé Anziani, voulut m'offrir un régal qui me dédommageât de pénibles constatations auxquelles j'avais été amené. Il fit repasser sous mes yeux plusieurs de ces merveilles qui ont fait la réputation de la Laurentienne, et ces Pandectes, dont le parfait état de conservation n'est guère moins étonnant que l'antiquité, et cette bible amiatine, dont les ingénieuses remarques du commandeur J.-B. de Rossi vont encore augmenter la célébrité, et ce petit Virgile, en lettres capitales, dont les vicissitudes au moyen âge ne tarderont peut-être pas à nous être révélées. J'allais me retirer, ébloui par la contemplation de tels trésors, quand mon savant ami me déclara qu'il ne me laisserait pas partir sans m'avoir montré un volume sommairement indiqué par Bandini[1], mais dont le contenu, fort intéressant pour la France, ne lui semblait pas avoir encore été suffisamment remarqué. Il alla aussitôt déchaîner le volume qui occupe la première place sur le pupitre XXIX, et il m'invita à le parcourir attentivement.

C'est un volume assez petit de taille (232 millimètres sur 157), mais d'une forte épaisseur, puisqu'il consiste en 471 feuillets[2] de parchemin, sans compter beaucoup de feuillets laissés en blanc. Les deux planchettes de bois entre lesquelles il est relié sont recouvertes de peau rouge et garnies, au milieu et aux angles, de petites plaques de bronze aux armes des Médicis. Les mêmes armes se voient sur les fermoirs, jadis au nombre de quatre, et dont trois seulement subsistent. Sur la partie supérieure du premier plat, une lamelle transparente protège une petite étiquette qui porte en caractères gothiques le titre ANTIPHONARIVM. En ouvrant cet antiphonaire, admirons-en l'exquise élégance et la fraîcheur immaculée. Constatons avant tout qu'il est entré depuis bien longtemps dans la maison des Médicis. Nous lisons, en effet, au bas de la dernière page, les mots suivants,

1. *Catalogus codicum latinorum bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ*, II, 1-4.

2. L'absence de feuillets cotés CLXXXV-CC réduit en réalité ce nombre à 455.

tracés en lettres capitales du xv[e] siècle : LIBER PETRI DE MEDICIS COS[MAE] FIL[II]. Le volume est donc à Florence depuis le milieu du xv[e] siècle ; mais il n'en est pas moins d'origine française ; l'écriture et l'enluminure ne peuvent, à cet égard, laisser aucune espèce de doute. L'aspect en est tout à fait semblable à celui des volumes copiés et enluminés chez nous du temps de Philippe le Bel.

La peinture la plus remarquable est celle qui couvre le verso du feuillet préliminaire ; elle est divisée en trois compartiments doubles, dans chacun desquels est figuré l'enseignement d'un art : en haut, une dame démontre sur une sphère la science de l'univers (sans doute l'astronomie) ; dans le compartiment du milieu, une autre dame s'adresse à quatre clercs qui se tiennent debout (peut-être la rhétorique) ; en bas, une troisième dame est à côté d'un musicien (c'est évidemment la musique).

Mais j'ai abusé, Messieurs, de votre patience en ne vous ayant pas encore dit ce que renferme l'Antiphonaire de Pierre de Médicis. Pour justifier ce titre d'Antiphonaire, il y a bien un assez grand nombre de pièces liturgiques, surtout dans la première partie, jusqu'au feuillet 184. Cette première partie, je confesse l'avoir très rapidement feuilletée[1] ; mais j'ai soigneusement compulsé la seconde, du fol. 201 au fol. 471, et j'y ai relevé les premiers mots des quatre cents morceaux, ou environ, qui la composent, et qui sont de petites pièces, accompagnées d'une notation musicale à une, deux, trois ou même quatre voix. Beaucoup de ces morceaux ont un caractère, sinon liturgique, au moins religieux ; mais beaucoup sont absolument profanes. Tous doivent rentrer dans la catégorie de ces chansons qui, au dire de frère Salimbene, étaient si goûtées des clercs séculiers, au XIII[e] siècle : *Cantilenæ de cantu melodiato sive fracto, in quibus clerici sæculares maxime delectantur*. Si

1. Bandini (*Catal. cod. latin.*, II, 1) indique dans cette première partie une pièce commençant par les mots : *Mundus vergens in defectum*, relative à la guerre qui désolait alors la France.

je ne me trompe, il faut y voir un choix des chansons latines qui étaient en vogue, à la fin du xiie siècle et au commencement du xiiie, dans le monde ecclésiastique et dans les grandes écoles de la France. Ce ne sont pas des chants goliardiques, tels que nous en connaissons déjà beaucoup, et dans lesquels la joyeuse humeur des écoliers va jusqu'à la licence. La gaîté n'en est pas bannie, mais le sujet et le ton en sont généralement sérieux. Ce qui leur donne un prix particulier, c'est qu'on y retrouve l'écho de plusieurs des événements qui ont frappé l'imagination des sujets de Philippe-Auguste, de Richard Cœur de Lion, de Louis VIII et de saint Louis, par exemple : la mort de Henri le Libéral, comte de Champagne, en 1181 ; celle de Geoffroi, duc de Bretagne, arrivée à Paris en 1186 ; celle de Ferdinand, roi de Léon, en 1188 ; celle de Henri II, roi d'Angleterre, en 1189 ; l'avènement de Richard Cœur de Lion, la même année ; la régence de Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, pendant la croisade de Richard Cœur de Lion ; la mort d'Albert de Louvain, évêque de Liège, assassiné en 1192 ou 1193, sous les murs de Reims ; celle de Pierre le Chantre, en 1197 ; celles de Henri II, comte de Champagne, et de sa mère Marie de France, en 1197 et en 1198 ; l'élection d'Innocent III, en 1198 ; les vertus de Guillaume, archevêque de Bourges, décédé en 1209 ; les empiétements de l'empereur Otton sur les droits de l'église vers l'année 1212 ; la mort de Philippe-Auguste, en 1223 ; l'avènement de Louis VIII, la même année ; la prise de la Rochelle, en 1224 ; la perte du saint Clou conservé dans l'abbaye de Saint-Denis, en 1233 ; les troubles d'Orléans, dans lesquels près de cent écoliers furent massacrés, en 1236. Je ne crois pas qu'il y ait d'allusion à des événements plus récents ; il n'y est question ni du sage gouvernement de saint Louis, ni des croisades, ni même des ordres mendiants, sinon peut-être dans une pièce en l'honneur de saint François.

Nos chansons datent donc de la fin du xiie siècle et des quarante premières années du xiiie. Les personnages ou les événements qui en ont fourni la matière appartiennent tous

soit à l'Angleterre, soit aux provinces septentrionales de la France. Outre les pièces dont je viens d'indiquer le sujet, il convient de signaler celle qui, en faisant peut-être une allusion à la sainte Ampoule, vante la charité de la cité de Reims, et celle qui contient un pompeux éloge de la ville de Tours. C'est donc bien sur les bords de la Seine ou de la Loire qu'elles ont dû être composées. Aucune ne porte un nom d'auteur; mais beaucoup doivent avoir été composées par un homme qui a tenu une grande place dans le monde littéraire du commencement du XIII[e] siècle et dont les talents poétiques nous ont été révélés par les découvertes de M. Paul Meyer et de M. Hauréau. Cet homme est le célèbre Philippe de Grève, chancelier de l'église de Paris depuis 1218 jusqu'en 1236. La preuve en est facile à donner.

L'un des écrivains les plus curieux du XIII[e] siècle, frère Salimbene, dont la piquante Chronique sera bientôt, espérons-le, comprise dans votre collection, ayant à vanter les compositions musicales de Henri de Pise, nous apprend qu'il avait mis en musique plusieurs morceaux de maître Philippe, chancelier de l'église de Paris, et notamment ceux qui commençaient par les mots : *Homo quam sit pura*, — *Crux de te volo conqueri*, — *Virgo tibi respondeo*, — *Centrum capit circulus*, — *Quisquis cordis et oculi*, et *Pange lingua Magdalenæ*. Voilà donc six pièces que frère Salimbene attribue formellement à Philippe de Grève. Or, sur ces six pièces, quatre (les n[os] 1, 2, 4 et 5) se trouvent dans l'Antiphonaire de Pierre de Médicis. Nous sommes donc autorisés à supposer que ce manuscrit nous a conservé une bonne partie de l'œuvre poétique de Philippe de Grève. Cette hypothèse est confirmée par une autre circonstance. M. Meyer a savamment analysé un manuscrit du Musée britannique qui, sous la rubrique : *Dicta magistri Philippi, quondam cancellarii Parisiensis*, nous offre une quarantaine de petites poésies latines, dont seize sont copiées dans le ms. de Florence. Nous connaissons donc au moins un des poètes auxquels sont dues les paroles du recueil dont j'ai l'honneur de vous entretenir. Quant à la musique, je n'ose émettre

aucune hypothèse. Frère Salimbene nous dit bien que son maître, frère Henri de Pise, a mis en musique les pièces *Homo quam sit pura*, *Crux de te volo conqueri*, *Centrum capit circulus* et *Quisquis cordis et oculi*. Mais il est bien permis de supposer que les poésies de Philippe de Grève se chantaient en France avant d'être portées en Italie. Nous savons d'ailleurs par un témoignage formel que Henri de Pise s'exerçait quelquefois sur des morceaux déjà mis en musique. C'est ainsi que, sur une séquence de Richard de Saint-Victor, *Jesse virgam humidavit* [1], il composa un chant « délectable et très coulant, » pour le substituer au chant « grossier et discordant » qui, pour cette séquence, était jusqu'alors reçu dans les églises. Selon toute apparence, l'Antiphonaire de Pierre de Médicis, paroles et musique, est une œuvre purement française, qui nous intéresse au premier chef pour notre histoire générale, notre histoire littéraire et notre histoire musicale au temps de Philippe-Auguste et de saint Louis.

Un mot encore sur ce précieux Antiphonaire. Vous avez vu, Messieurs, que, si l'écriture n'en paraît pas antérieure à la fin du XIIIe siècle, la composition n'en saurait être postérieure au premier quart du règne de saint Louis. Le désordre dans lequel les divers morceaux s'y succèdent doit, je crois, faire supposer que c'est une transcription fort élégante, mais tout à fait littérale, de cahiers où des amateurs de chant avaient consigné les pièces que le hasard des circonstances leur faisait connaître et qu'ils trouvaient à leur convenance. Je me demande même si je ne puis pas vous nommer le possesseur d'un des cahiers primitifs.

Sur le feuillet 356, j'ai remarqué une pièce de sept vers, à laquelle aucune notation musicale n'a été jointe :

Frater Enjordanus,
Vester veteranus,

1. Cette pièce a été publiée sous le nom d'Adam de Saint-Victor par M. Léon Gautier, dans sa première édition des *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor* (II, 377). Cette attribution est déclarée douteuse par le même critique dans la deuxième édition des *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor*, p. 223.

Quondam publicanus,
Modo doctor sanus,
Monet, cum sit vanus
Splendor hic mundanus,
Ne sit parca manus.

Ce frère Enjourdain, jadis publicain, c'est-à-dire, selon toute apparence, affilié à une secte albigeoise, pourrait bien avoir été un musicien, peut-être un maître de chœur, fort goûté de ses contemporains. Serait-il téméraire de supposer que plusieurs des cahiers dont l'Antiphonaire de Pierre de Médicis nous a conservé le texte appartenaient à ce frère Enjourdain, et que le couplet dont vous venez d'entendre les vers était un refrain qu'il déclamait ou chantait pour provoquer la générosité de son auditoire?

Quoi qu'il en soit, les pièces de l'Antiphonaire de Pierre de Médicis fourniront la matière de beaucoup d'observations précieuses à l'écrivain qui fera un jour l'histoire de la poésie latine et de la musique dans les écoles françaises du XII[e] et du XIII[e] siècle. Mais je me suis abandonné à une digression déjà beaucoup trop longue.

Messieurs, le champ de vos travaux est immense. Votre domaine s'étend sur tout ce qui peut éclairer les annales de notre pays et la vie de nos pères, depuis le temps des Gaulois jusqu'à l'aurore de l'époque contemporaine. Les récits historiques proprement dits, chroniques et mémoires, ont été et resteront l'objet principal de nos travaux; mais vous ne négligez aucun des témoignages dont les historiens peuvent se servir, ni les actes officiels et publics, qui sont le plus solide fondement de la chronologie, ni les correspondances confidentielles qui nous font pénétrer les secrets de la politique, ni les comptes de dépenses et les livres de raison, dans lesquels revivent toutes les classes de la société religieuse, civile et militaire, ni même les compositions littéraires, en prose ou en vers, en latin ou en langue vulgaire, qui nous ont gardé l'empreinte des événements et transmis les impres-

sions des générations passées. Voilà pourquoi, Messieurs, je me suis cru autorisé à vous parler du prétendu Antiphonaire de Pierre de Médicis. Vous avez, d'ailleurs, plus d'une fois déjà donné place dans vos collections à l'ancienne poésie latine, et, sans remonter plus haut, je puis rappeler que votre volume de Mélanges, distribué l'an dernier, renfermait plusieurs pièces de vers latins, vraiment dignes d'être offertes aux historiens, tels que le poème rythmique d'Adelman de Liège sur plusieurs savants du XIe siècle, publié par M. Julien Havet d'après deux manuscrits de Copenhague et de Bruxelles, le poème de Pierre Riga sur la naissance de Philippe-Auguste, trouvé par M. Hauréau dans un manuscrit de l'Arsenal, et publié par M. François Delaborde, et le récit en vers de la bataille de Muret, exhumé par M. A. Molinier d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Que de pièces du même genre sont à découvrir ou à remettre en lumière avec d'instructives explications ! N'y a-t-il pas là, Messieurs, une tâche digne de l'activité et de la perspicacité de quelques-uns de nos jeunes confrères ? Nous avons laissé à un savant étranger, M. le docteur Duemmler, l'honneur de réunir et de critiquer les œuvres des poètes latins de la période carlovingienne. La plupart de ces productions appartenaient cependant beaucoup plus à la France qu'à l'Allemagne. Ne nous laissons pas devancer pour celles du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle, au moins pour celles qui offrent un véritable intérêt historique. Vous feriez bon accueil, je n'en doute pas, à un ouvrage où ces morceaux, souvent remarquables par le fond et par la forme, seraient ingénieusement groupés, soigneusement publiés et discrètement annotés.

Beaucoup d'autres petits textes pourraient aussi remplir des volumes de mélanges, dont chacun constituerait un ensemble homogène, pour ne pas ressembler à certains volumes d'anecdotes, dont la confusion rend l'usage très difficile et où tant de documents gisent à peu près aussi inconnus que s'ils étaient encore inédits.

La matière ne nous fera jamais défaut. Plus nous avançons dans l'entreprise où nous sommes engagés depuis un demi-siècle, plus l'horizon semble s'élargir autour de nous. Continuons à travailler courageusement. Vous savez, Messieurs, que nous n'avons pas uniquement pour but la satisfaction d'une vaine curiosité et l'accomplissement d'une simple œuvre d'érudition. Nos visées sont plus hautes. En étudiant consciencieusement les annales de la France, nous avons l'ambition de mieux faire aimer la patrie. Pénétrons-nous bien, Messieurs, de cette pensée. Nous resterons ainsi fidèles à l'esprit de notre institution, et nous verrons notre Société étendre le champ de son action, se créer de nouvelles ressources, multiplier ses publications, et par là développer le goût de l'histoire et enraciner encore plus profondément le sentiment patriotique dans l'âme de tous les hommes de cœur, de goût et de bonne volonté, pour qui le passé reste indissolublement uni au présent et à l'avenir de la France.

APPENDICE.

PREMIERS MOTS des pièces contenues dans la seconde partie de l'Antiphonaire de Pierre de Médicis, et texte de quelques-unes de ces pièces[1].

201. Salvatoris hodie sanguis pregustatur.
202 v°. Relegentur ab area[2].

203. Dic[3], Christi veritas,
Dic, cara raritas,
Dic, rara caritas,
Ubi nunc habitas,
Aut in valle visionis,
Aut in throno Pharaonis,
Aut in alto cum Nerone,
Aut in antro cum Theone[4],
Vel in ficella cirpea
Cum Moyse plorante,
Vel in domo Romulea
Cum bulla fulminante?

Respondit caritas :
Homo, quid dubitas?
Quid me sollicitas?
Non sum quo musitas,
Nec in Euro nec in Austro,
Nec in foro nec in claustro,
Nec in bisso vel cuculla,
Nec in bello vel in bulla.
De Jerico sum veniens,
Ploro cum sauciato,
Quem dupplex levi gradiens
Non astitit grabato.

O vox prophetica!
O Natan, predica;

1. La plupart des indications bibliographiques qui sont données en note sont empruntées à la table que le Dr W. Wattenbach a publiée en 1872 (*Zeitschrift für deutsches Alterthum*, XV, 469-506), et à d'obligeantes communications de M. Hauréau et de M. Paul Meyer. N'ayant point l'intention de faire un travail définitif sur l'Antiphonaire de Pierre de Médicis, je n'ai pas épuisé les recherches auxquelles pourraient donner lieu les pièces contenues dans ce manuscrit.

2. Publié par Mathias Flacius Illyricus, dans le recueil intitulé *Varia doctorum piorumque virorum de corrupto ecclesiæ statu poemata*, édition de 1556, p. 73.

3. Les douze premiers vers ont été publiés par M. Flacius Illyricus, p. 30. Les deux premiers couplets forment les couplets 1 et 3 de la pièce XCIII des *Carmina burana*, p. 51.

4. Il faut lire *cum Timone*, leçon de Flacius.

Culpa davitica
Patet non modica.
Dicit Natan : non clamabo,
Neque Davit planctum dabo,
Cum sit Christi rupta vestis,
Contra Christum Christus tes- [tis.
Ve, ve vobis, ypocrite,
Qui culicem colatis !
Que Cesaris sunt reddite,
Ut Christo serviatis.

---

203. Bulla fulminante[1].
204. De monte lapis scinditur.
205. Trine vocis tripudio[2].
206 v°. Premii dilatio meriti[3].
207 v°. Veni, creator spiritus, spiritus recreator[4].

209. O felix Bituria[5],
Caput Aquitanie,
In qua viget gloria,
Lux et splendor Gallie,
In qua splendet gratia
Christi, regis glorie,
In te viget incliti
Pastoris potentia.....

---

211. Presul nostri temporis, patrie presidium.
211 v°. Naturas Deus regulis certis astringi statuit[6].
214. Transgressus legem Domini[7].
215. Pater noster qui es in celis.
216. Ortu regis evanescit[8].
218. Ortus summi peracto gaudio.
218 v°. Novus annus hodie.
219 v°. Fulget Nicholaus, gemma pontificum.
221. Ave, maris stella.
222. Veri solis presentia.
223. Verbum pater exhibuit promissum.

1. Publié par M. Paul Meyer, *Documents mss. de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne*, I, 39, d'après le ms. Egerton 274, fol. 38 v°. Voyez aussi *Carmina burana*, p. 51.
2. Dans le recueil de Flacius, p. 60.
3. Ibid., p. 87.
4. Ibid., p. 66.
5. Pièce en l'honneur de Guillaume, archevêque de Bourges, mort en 1209. Voyez plus loin, fol. 337 v°.
6. Dans le recueil de Flacius, p. 42.
7. Ibid., p. 41.
8. Ibid., p. 42.

223 v°. Celum non animum mutat stabilitas[1].
224 v°. Leniter ex merito ferendum quod patimur[2].
225. Fas et nefas ambulant fere passu pari[3].
225 v°. Cum animadverterem venerando venerem.
226. Procurans odium[4].
226 v°. Si mundus viveret mundus pecunia[5].
227. In precio precium nunc est census premium.
227 v°. Quid frustra consummeris, ypocrita.
228. Flos in monte cernitur.
228 v°. Veris ad imperia.
229. Veri floris sub figura.

229 v°. Nemo[6] sane spreverit
Me monoculum,
Cum die suffecerit
Unicum lucis speculum.

Solum enim exerit,
Solis unum lumen nituit,
In forcioribus.
Luscus Romam domuit
Hanibal terror hostibus.

Poliphemus claruit
In gigantibus.

Rectum ubi deviet
Nunc perspicio.
Casus hic addiciet
Quod major sim Machario,
Me cecorum faciet
Regem regio.

---

229 v°. Hac in anni janua.
230. Novus miles sequitur.
230 v°. Latex silice, mel petra profluit[7].
231 v°. Crucifigat omnes Domini crux altera[8].
232. Parit preter morem creata creatorem.
233 v°. Ysayas cecinit, sinagoga meminit.

1. *Carmina burana*, p. 46.
2. Dans le recueil de Flacius, p. 62.
3. Ibid., p. 33.
4. *Carmina burana*, p. 165.
5. Dans le recueil de Flacius, p. 34.
6. Cet éloge des borgnes a sans doute été composé du temps de Philippe-Auguste, qualifié de borgne dans plusieurs textes du XIII° siècle. Voyez notamment l'anecdote que nous a conservée un recueil d'exemples de la bibliothèque de Tours (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 6° série, IV, 604).
7. Dans le recueil de Flacius, p. 62.
8. Ibid., p. 80, et dans *Carmina burana*, p. 25.

234. Legis in volumine clausa latuit.
234 v°. Quid tu vides, Jeremia, virgam.
235. Serena virginum lux, luminum plena.
237 v°. O Maria, virginei flos honoris.
239 v°. Non livoris ex rancore.
239 v°. Gedeonis area[1].
240. Ave, virgo virginum.
240 v°. Mundus a mundicia dictus[2].
241. O lilium convallium.
241. Vhe proclamat clericorum pauperum elegia.
241 v°. Ave, presul gloriose, Germane, sydus aureum.
242 v°. O vera, o pia, o gemma.
242 v°. A solis ortus cardine.
244. Flebiles et miseri qui castra secuntur.

244 v°. Quare[3] fremuerunt
Gentes et populi?
Quia non viderunt
Monstra tot oculi,
Neque audierunt
In orbe seculi,
Senes et parvuli,
Prelia que gerunt
Et que sibi querunt
Reges et reguli.

---

245. De rupta Rupecula[4]
Grata fluunt pocula.
Cirre propinat nisa.

Ad cirreum verticem
Nisa Bachi calicem
Rupe mittit excisa.

Deo sapientie
Deus placet copie,
Phebus Bacho letatur.

Nichil congruentius
Quam quod sic Parisius
In Parnassum mutatur.

Pictavorum ydolum
Non expavit Carolum,
Et tremit Ludovicum.

Dampnat civem subdolum,
Desertorem discolum,
Accusat Savaricum[5],

1. Peut-être dans *Carmina burana*, p. 13.
2. Voyez le ms. latin 8433 de la Bibl. nat., fol. 46; le ms. Egerton 274, fol. 40 v°; le recueil de Flacius, p. 40; les Documents de M. Meyer, p. 40.
3. Recueil de Flacius, p. 35.
4. Pièce publiée par Bandini (*Catal. cod. latin.*, II, 1 et 2). Elle se rapporte à la prise de la Rochelle par Louis VIII, en 1224.
5. Savari de Mauléon, qui servit successivement le roi d'Angleterre et le roi de France.

Dicens: castrum nobile,
Forte, firmum, fertile,
Quid potuit timere?

Castrum nulli simile
Fecit inexpugnabile
Varietas panthere.

Terra Bachi Francia,
Moysis est Anglia;
Quid de rupe vinosa

Attinet ad Angliam?
Fluat hec ad Franciam;
Ad hanc rupes aquosa,

Quid quod ipsa maria
Limitant confinia?
Magnum chaos firmatur.

Anglie cervisia
Lyei letitia
Francie superatur.

---

247. Ave, salus hominum.
248. Nicholai presulis festum celebremus.
249. Stephani sollempnia.
249 v°. Stella serena.
250. Beatis nos adhibe[1].
252. Excitatur caritas in Yerico.
263. Fraude ceca desolato[2].
264 v°. Hec est dies triumphalis[3].
266. Deus creator.
267 v°. Puer nobis est natus.
269 v°. Veri vitis germine plantatoris germinat[4].
270 v°. Auctor vite virgine natus.
271 v°. In rosa vernat lilium.
272 v°. Jam vetus littera.
273 v°. Lene spirat spiritus.
274 v°. Ista dies celebrari promeretur.
276. Condimentum nostre spei.
277. Relegata vetustate[5].
278 v°. Pater noster commiserans.
280 v°. Resurgente Domino[6].
281. Rex eterne glorie.
282 v°. Gaude, virgo virginum.
283 v°. Beate virginis fecundat viscera.

1. Publié par Flacius, p. 59.
2. Ibid., p. 43.
3. Ibid., p. 71.
4. Ibid., p. 68.
5. Ibid., p. 73.
6. Ibid., p. 70.

284 v°. Ave, Maria, gratia plena.
285. Fulget in propatulo.
286. Naturas hic[1] per mundum ingreditur.
287 v°. Relegentur ab area[2].
288 v°. Transgressus legem Domini[3].
289 v°. O qui fontem gratie.
291 v°. Genitus divi[ni]tus idem quod ingenitus.
292. Renovantur veterum oracula.
293 v°. Lex honus importabile.
295. Sole brevem jam lucem inchoante.
295 v°. Dei sapientia jugum mortis.
296 v°. Sine matre genitus.
297 v°. Rex et pater omnium.
299. Austro terris influente.
300 v°. Quod promisit ab eterno.
301 v°. Magnificat anima mea.
303 v°. De nature fracto jure[4].
304 v°. Flos de spina procreatur.
306. Novum sibi texuit Dominus lumbare[5].
307. Salvatoris hodie novus Adam.
307 v°. Ortu regis veris hyemps eterna.
308. In terram Christus expuit.
309. Seminavit Grecia Quod mentis in horrea Jam reponit [Gallia...
310. Sonet vox ecclesie.
311. Hac in die Gedeonis[6].
312. Legem dedit olim Deus.
313. Lux illuxit gratiosa.
314. Rose nodum reserat veri solis radius.
314 v°. Virga Yesse regio flore decoratur.
315 v°. Qui de Sabba veniunt.
316 v°. A deserto veniens.
316 v°. Cortex occidit littere.
317. Nobilitas animi.
317 v°. Debet se circumspicere.

1. Le mot *hic* a été ajouté après coup.
2. Publié par Flacius, p. 73.
3. Ibid., p. 41.
4. Ibid., p. 72.
5. Ibid., p. 72.
6. Ibid., p. 71.

318. Roma gaudens, jubila.
Mentis procul nubila
Splendor expellat hodie.

Splendor pacis et glorie,
Fidelibus
Lugentibus,
Orto de tuo principe.

Syon ergo filia,
Surge de tristicia,
Salutis adest dominus.

Ut tuo fiat terminus
Exilio,
Cum gaudio
Jam regem regum suscipe.

---

318 v°. Redit[1] etas aurea,
Mundus renovatur,
Dives nunc deprimitur,
Pauper exaltatur.
Omnis suo principi
Plebs congratulatur,
Nec est locus sceleri.
Scelus datur funeri,
Scandala fugantur.

Pius, potens, humilis,
Dives et maturus
Etate, sed docilis,
Et rerum securus
Suarum, preficitur
Anglie, daturus
Rapinis interitum,
Clero juris aditum,
Locum veritatis.

Gaudeat Pictavia
Jam rege ditata;
Tumescat Normannia
Auro coronata;
Vasco, Scotus, Britones
Obtinent obtata,
Sine dolo Cambria
Servit et Hibernia
Nostre potestati.

---

319. Rege mentem et ordina sub trutina.
319 v°. Heu he heu quam subditis causis pereunt ingentia.
320. Frater, jam prospicias ut abicias.
321. Quot vite successibus.

321 v°. Virtutum thronus frangi-
Regnant ubique vitia; [tur,
Jam caritas exterminat[ur]
Habundante malitia.
Lugeat Syon filia,
Cujus pudor corrumpitur,
Dum venalis exponitur
In prelatorum curia,
Jubente avaritia,
Que situm Crasi patitur.

---

322. Virtus moritur,
Vivit vitium;
Fides truditur
In exilium;

1. Pièce publiée par Bandini (*Catal. cod. latinorum*, II, 3). Je crois qu'elle se rapporte à l'avènement de Richard Cœur de Lion.

Jam jus cogitur
Ad silentium.
Dolus oritur,
Et fraus colitur;
Incurrit lex dispendium.

Omne vicium
Censet licitum;
Ceca divitum
Mens cupidine,
Non in numine
Fidens alio
Quam denario,
Cujus gratia
Fit propitia
Rome curia.

---

322 v°. Eclypsim patitur[1]
Splendor militie.
Solis extinguitur
Radius hodie.
Lux mundi labitur,
Dum flos Britannie
De via mittitur
In sedem patrie.
Mors sortis aspere
Cunctis equa, non novit parcere.

---

323. Eterno serviet.
323 v°. In novas fert animus.
324. Ego reus confiteor Deo.
325. Scrutator alme cordium.
326. Gaude, presul in Domino.
327. Consequens antecedente[2].
327 v°. Soli nitorem.
328 v°. Columbe simplicitas.
329. Alma redemptoris mater.
330. Exultemus socii.
331. Pia mater gratie.
331 v°. Celorum porta.
332. Hac in die rege nato.
334. Nulli beneficium Juste penitudinis Amputatur[3].
335. Manna mentis dat refectionem.
335 v°. Superne lux glorie.
336. Duc Syon uberrimas[4].
337. Monstruosis fluctibus.

1. Ce couplet, comme les deux autres qui se trouvent au fol. 421 v°, paraît se rapporter à la mort de Geoffroi, duc de Bretagne, arrivée à Paris en 1186.
2. Dans le recueil de Flacius, p. 37.
3. *Carmina burana*, p. 11, avec la leçon *Imputatur.*
4. *Deduc Syon* dans l'édition de Flacius, p. 29, et dans *Carmina burana*, p. 11.

337 v°. Regi[1] regum omnium
Grates ago gratie,
Qui Bituricensium
Providit ecclesie
Pastorem egregium,
Qui pavit egregie
Gregem oberrantium
A via justitie.

Presul venerabilis
Et dignus memoria,
Pius, castus, humilis.
Disponens per omnia
Sequi Christum,
Mundum istum
Fugit, et celestia
Concupivit
Et ambivit
Sobrie mens sobria.

Vita justi gloriosa,
Ut mors esset pretiosa
Apud Deum, meruit,
Et qui sibi viluit[2]
A datore gratiarum,
Cum fine miseriarum,
Gloriam obtinuit
Et decorem induit.

---

338 v°. Ex oliva Remensium
Fons sacri manat olei
Quod oleastro gentium
Reddit olivam fidei.
Fons alias exaruit,
Sed aqua viva profluit
De fonte caritatis.
Sola Remensis civitas
Implet quod docet caritas
Et tempus egestatis.

---

339 v°. In ripa Ligeris
E[s]t Martinopolis[3],
Urbs orbem temperans,
Orbis gemma.

Asilum miseris,
Parem apostolis
Patronum venerans,
Urbs suprema.

Polis est civitas,
Polis pluralitas,
Polis rotunditas,
Polis distractio.

Hec polis civitas,
Poleon deitas,
Cuilibet veritas
Magistra ratio.

Multiplex loci titulus
Laudis captat preconium,
Sed titulorum cumulus
Vincit stili officium :

Patronus, clerus, populus,
Ubertas temporalium,
Ceres, Liber, fons, ortulus,
Amnes, prata convallium.

Aeris clemencia,
Celi constellatio,
Solis redundantia,
Morum compositio,

1. Éloge de Guillaume, archevêque de Bourges, mort en 1209. Voyez plus haut, fol. 209 du ms.
2. Le ms. porte *uluit*.
3. La ville de saint Martin, c'est-à-dire Tours.

Largitas et honestas
Turonis vernantia
Uno quasi gremio
Colunt domicilia.
Exulat seditio
Et guerrarum tempestas.

Ergo sicut carbunculus
Et flosculus
Turonis micat urbibus
Et sedibus
Fecunde.

Gallus, Hispanus, Apulus
Et Greculus
Invident Turonensibus
Cum viribus
Profunde.

---

340 v°. Age penitentiam.
341. Gloria in excelsis.
343 v°. Sursum corda.
344. Dum sigillum summi patris.
346. O crux, ave, spes unica.
347 v°. Anni favor jubilei.

349. Artium[1] dignitas que primum viguit
Moderne vitio doctrine viluit,
Que tot involuc[r]is verborum diffluit,
Tot circuit, quod se destituit
Et nichil certum construit.

Qui nunc infancium more balbuciunt,
Et vulgi digito monstrari cupiunt,
Colantes culicem, camelum glutiunt;
Que nesciunt vel que non capiunt
Blasphemant vel transiliunt.

Tales concelebrant preconum copia
Quibus innit[it]ur doctrine gloria,
Nec enim precium meretur propria sciencia,
Nisi venalia mendicet per suffragia.

---

349 v°. Gratuletur populus[2].
350. Ut non ponam os in celum.

350 v°. Heu quo progreditur
Prevaricatio?
Virtus subtrahitur
A sanctuario.

1. Publié par Flacius, p. 37.
2. Ibid., p. 73.

Jam novo trahitur
Christus pretorio,
Cum Petrus utitur
Pilati gladio.
In locis presulum
Pilatant consules,
Cum facta consulum
Usurpant presules;
Adorant vitulum,
Proscribunt exules,
Propinant poculum
Quo, Criste, pocules.

---

350 v°. In[1] occasu syderis
Cadis in merorem,
Anglia, pre ceteris,
Geminans dolorem,
Viduata principe.

Rerum vices suscipe;
Tui fletus tedium
Terminet solatium,
Meta sit dolori,
Post hanc tibi vesperam.

Fato letiori
Dabit diem prosperam
Casu repentino
Novus surgens lucifer
Ortu matutino.

---

351. Pange[2] melos lacrimosum,
Lacrimans elegia;
Tempus venit planctuosum,
Tempus fraudans gaudia.
Ad eclipsim vox meroris
Obliquat spectacula.
Regnet dolor, nam doloris
Causa stat in specula.
Rheni sidus in occasus
Latium precipitat;
Stella cadit, stelle casus
Terras umbra limitat;
Latet vere latialis
Plaga timens oculum,
Nox est culpe socialis.
. . . .

---

351 v°. O varium fortune[3].
352. Si Deus est animus[4].
352. Ex creata non creatus.
352 v°. Veneris prosperis usa successibus.
352 v°. Regnum Dei vim patitur.

353. Omni pene curie[5]
President incurii,

1. Cette pièce a sans doute été composée à l'occasion de la mort de Henri II, roi d'Angleterre.
2. Ces deux couplets se rapportent peut-être à la mort de l'empereur Frédéric Barberousse, en 1190.
3. *Carmina burana*, p. 45.
4. Dans le recueil de Flacius, p. 51.
5. Ibid., p. 32.

Penes quos justitie
Tenor et judicii.
Pios ligant impie,
Sed solvuntur impii,
Nec dant locum venie
Sine sorte premii.

---

353. Non habes aditum
In curia per meritum.
Fac aurum porrigas,
Que mollia sunt colligas
Sub cubito jacentis domini,
Cui subito clauduntur termini.
Sic agito, sed sicut memini,
Sic tendis per itum,
Palpans inmeritum.
Ad loculos oculos dirigunt,
Et manus porrigunt.
Manipulos parvulos negligunt
Qui gestant anulos.

---

353 v°. Involutus in erroris.
354. Luxuriant animi[1].
354 v°. Sol sub nube latuit[2].
355. Ver pacis apperit terre gremium[3].
355. Nove geniture.
355 v°. Homo per potentiam.
355 v°. O levis aurula.
356. Vite perdite me legi subdideram[4].

356. Frater Enjordanus
Vester veteranus
Quondam pubicanus[5].
Mundo[6] doctor sanus,
Monet, cum sit vanus
Splendor hic mundanus,
Ne sit parca manus.

---

356 v°. Caput in caudam vertitur[7].
357. Centrum capit circulus[8].
358. Clavus pungens acumine.
358 v°. O manuum confixio.

1. Flacius, p. 33.
2. Mone, *Anzeiger für kunde der teutschen Vorzeit*, VII, 296.
3. Ibid., VII, 295.
4. *Carmina burana*, p. 8.
5. Sans doute pour *publicanus*.
6. Il faut probablement lire *modo*, par opposition au mot *quondam* du vers précédent.
7. Dans le recueil de Flacius, p. 37.
8. Pièce citée par frère Salimbene, p. 65, comme l'œuvre de Philippe de Grève.

359. Vobis loquor pastoribus.
359 v°. Luget Rachel iterum.
360. Veni, creator spiritus.
361. Brevi carne deitas latet.
361 v°. Porta salutis.
362 v°. Gloria sit soli Deo.
363. Deus pacis et dilectionis.

363 v°. Hac in die salutari
Monet plausu renovari
Novus annus circulari
Ductu renovatus.
Monet annus suscitari
Gaudium renatus.
Hoc in an hoc in an
Hoc in an
Hoc in hoc in hoc in anno.
Vox sonora
Solvat ora
Sine mora.
Hoc in an hoc in an
Hoc in hoc in hoc in an
Hoc in hoc in hoc in an
Hoc in hoc in hoc in anno.

---

363 v°. Ave, nobilis, venerabilis Maria.
364. Helysei manubrio.
364 v°. Regis decus et regine.
365. Beatus servus sapiens.
366. Ave, tuos benedic, virgo.
371. Floret ortus virginalis.
371 v°. Librum cla[u]sum et signatum[1].
372 v°. Baculi sollempnia.
373. Ave, maris stella.
373. Circa mundi vesperam.
373 v°. Christi miles Christo quo militat.
381. Adveniam per veniam si veniam cum oleo[2].
381. Formam hominis in aula.
381 v°. Qui servare puberem.
382. In Bethleem Herodes iratus[3].
382 v°. Novus nove legis nuntius.
383. Deo confitemini, qui sua clementia.
383 v°. Laudes referat puri cordis.
383 v°. Gaudeat devotio fidelium.
384. Nostrum est impletum gaudium.

1. Dans le recueil de Flacius, p. 67.
2. Ibid., p. 45.
3. Voyez Mone, *Hymni*, III, 35, et le recueil de Flacius, p. 48.

385. Radix venie, vena gratie.
385 v°. Homo, quam sit pura[1].
386. Scandit solium patrium.
386 v°. Homo, quo vigeas vide[2].
388 v°. O natio que vitiis[3].
389. Doce nos optime[4].
390 v°. Veni, doctor previe[5].
392 v°. Prodit lucis radius.
393. O Maria, mater pia.
393 v°. Flos de spina rumpitur.
394 v°. Ad solitum vomitum ne redeas[6].
394 v°. Hodie Marie concurrant laudi mentes.
395. Et exaltavi plebis humilem.
396. Ecclesie vox hodie.
396 v°. Agmina militie celestis.
397 v°. O Maria, maris stella.

398. In veritate comperi[7]
Quod sceleri cleri
Studet unitas.
Livor regnat; veritas
Datur funeri.
Heredes Luciferi
Sunt prelati,
Jam elati
Gloria[8].
Membra domat alia
Capitis insania.
Ceci ducesque cecorum,
Excecati terrenorum
Ydolatria,
Querunt omnes propria.
Manus patent,
Sed jam latent
Crucis beneficia.
Luge, Syon filia;
Fructus urit messium
Ignis in caudis vulpium.
Tristes per ypocritas.
Simulata sanctitas,
Ut Thamar in bivio,
Turpi marcet occio;
Totum orbem inficit,
Nec deficit,
Sed proficit.

1. Frère Salimbene, p. 65, indique cette pièce sous le nom de Philippe de Grève.
2. Dans le recueil de Flacius, p. 80.
3. Ibid., p. 45.
4. *Doce nos doctor optime;* édition de Flacius, p. 47.
5. Recueil de Flacius, p. 65.
6. Ibid., p. 47.
7. Cette pièce est au fol. 52 v° du ms. Egerton, d'après lequel M. Meyer, p. 42, en a publié une partie. Voyez aussi le recueil de Flacius, p. 32.
8. *Gloria jam elati.* Édition de M. Meyer.

Data libertati,
Castitatem polluit,
Caritatem respuit,
Prudens parcitati.
Sedet in insidiis
Hominum pre filiis,
Pauperem ut rapiat
Et linguarum gladiis
Justum [1].

---

399. Mens fidem seminat[2].
399 v°. Doce nos hodie[3].
400. Doceas hac die viam patrie[4].
400 v°. Ne sedeas sortis ad aleas[5].
400 v°. Mors que stimulo nos urges emulo[6].
401. Mors morsu nata venenato[7].
401 v°. Hostem superat.
401 v°. Salve, mater, fons ortorum.

402. Crescens incredulitas
Fidem domuit.
Jacens vilis caritas
Procul latuit,
Rerumque cupiditas
Os aperuit;
Gentes sibi creditas
Hec absorbuit.
Nil valet prudentia,
Nil probitatis gratia,
Sed nummorum copia
Prodest super hec omnia.
Hodie pecunie custos diligitur;
O e o, pauper homo spernitur.
O e o, regis curia,
Nil sine pecunia
Prodest morum copia.
Go.

---

402 v°. Rex pacificus.
403. Infidelem populum Haman.
403 v°. Deus omnium turba gentium.
403 v°. Mundo gratum veneremur ortum.
403 v°. Ex semine Abrahe[8].
404. Letetur justus.
404. Christe, via, veritas[9].

1. La fin paraît manquer.
2. Recueil de Flacius, p. 74.
3. Ibid., p. 46.
4. *Doce nos hac die viam patriæ*. Flacius, p. 47.
5. *Ne redeas sortis ad aleas*. Flacius, p. 81.
6. Flacius, p. 49.
7. Ibid., p. 49.
8. Ibid., p. 81.
9. Ibid., p. 47.

404 v°. Deum querite.
404 v°. Tua glorificata, Deus, opera.
405. Quia concupivit vultum rex.
405. Non orphanum te deseram[1].
405 v°. Et exalta in magna cor humilium.
406. Si quis ex opere propriam laborat.
406 v°. Mulieris marcens venter[2].
406 v°. Locus hic terribilis.
407. Alpha bovi et leoni aquile volanti.
407 v°. In modulo sonet letitia.

407 v°. Moriuntur. *Tus.*
Oriuntur
Novi successores.
Cesso res
Notare,
Cunctis hac nota re.
Spernunt litteratos,
Lite ratos
Cernunt oculis
Sidereis.
Si de reis disputo,
Puto
Gratum.
Ratum,
Quiquid doces, reputo.
Reos ergo judices
Judices.
Nummi spes dolosi
Dolo si
Refulgeat,
Re fulgeat
Examen statere,
Cum stat ere,
Vergit in consensum
Sensum,
Sensum novi perturbare.
Sed quare
Tanta donant
Teneris nepotibus ?
E potibus
Veneris certe bibunt.
Ibunt
Ad calorem nimium
Hiis ab aquis nivium.
Delicias
Elitias
De veris delitiis,
Non litiis
Rampnusie,
Non vitiis,
Initiis
Miserie.
O quanta miseria
Seria
Ludicris postponere,
Honere
Premi delictorum,
Lictorum
Penis crutiari,
Nunquam relevari,
Laborem labori
Merorem merori
Semper sotiari !
In odo.

1. Flacius, p. 55.
2. Ibid., p. 85.

408 v°. Factum est salutare.
408 v°. Fidelis gratuletur populus[1].
408 v°. Audi, filia egregia.
409. Salve, salus hominum.
409 v°. Clamans in deserto.
409 v°. Stirps Jesse progreditur.
409 v°. Virga cultus nescia.
410. Gaude, Syon, filia regis.
410. Prothomartir plenus.
410 v°. Exilium parat transgressio.
410 v°. Veni, salva nos.
411. Immolata paschali victima immoletur.

411 v°. Ypocrite,
Pseudo pontifices,
Ecclesie
Duri carnifices,
In crapulis
Epulis
Calices geminant;
In lacrimis
Fructices seminant;
In cathedris
Cum Jove fulminant
Ut judices et vindices,
Ypocrite supplices
Et simplices nominant,
Sed dupplices qui divi-
[nant
In sedibus numinant.
Ad oculos
Loculos, [nant.
Singulos angulos rumi-
Aculeum
Felleum
Mel propinant
Lubrificant,
Fabricant
Errorum codices,
Et facies
Suas exterminant.
Libidinum,
Criminum
Artifices, diminuunt
Pondera, stateres.
Judiciis opprimunt
Pauperes.
Hii palee, luteres,
Lateres, inficiunt
Vias bonas veteres.
O misera
Conditio magnatum!
Tot capita
Fantasmatum
Obumbrant cineres.
Triste sabbatum,
Pallor climatum
In fatie patet
Et in acie simplicitas;
In animo latet
Dupplicitas.
O veritas,
Que sub nube latitas!
O bonitas!
Possideat

1. Flacius, p. 48.

Timor ypocritas,
Ne noceat
Dupplex iniquitas,
Dupplex falsitas.
O caritas,
Semitas abditas vitas;
Debitas cognitas
Doces et habitas.
Et gaude.

---

412 v°. Velut stelle firmamenti
Fulgent facta prelatorum,
Bases sacri fundamenti,
Fons virtutum, via morum,
Decor ornamenti;
Nubes mel stillantes,
Sunt venti fecunda[n]tes
Terram, agrum, vineam,
Extirpantes tineam,
Spinas, lolilium (*sic*),
Inserentes lilium
Cordibus fidelium.
Grana pura
Separant a palea.
Pro supernis spernunt ter-
Irradiant. [rea.
Clave scientie
Culpas piant,
Reos solvunt
Clave potentie.
Ad premia non nectunt
Retia, nec oculos
Ad loculos flectunt.
Agni mitis eligunt
Vestigia.
Ad amena dirigunt
Gregem vite pascua
Cum gloria.
Lampade non vacua
Ad regias
Nos ducunt nupcias.
Nos per pia
Sublevent suffragia.
Et gaudebit.

---

413. Error popularis
Palam ponitur.
Sedes presularis,
Facta pupillaris,
Venditur.
Dare sub avaris[1]
Dum suspenditur
Et ares ab aris
Dum eliditur,
Leditur vir ruralis.
Curialis
Ex nummo renascitur.
Magistralis
Laus a scalis
Presulum repellitur.
Papalardalis
Presbiteralis
Fraus plena malis
Occulitur.
Plebs vivit talis
Preses est qualis
Qui faustus alis
Erigitur,
A quo fas pervertitur.
Sapor salis
Doctrinalis
Terram sapit et conteri-
Bubulcus extollitur [tur.

1. *Avarum* dans le ms.

Presuli collateralis.
Asinus consulitur,
Illi creditur.
Cardinalis
Vir latialis
Donis emitur.
Extinguitur
Lux sacerdotalis,
Et grex oberrans offenditur.
Capricorno pastoralis
Honor hodie committitur.
Spiritualis
Cibus exigitur [traditur.
Qui cum sepultura venum-
Ergo numinis honor imper-
Et realis [ditur,
Et vocalis,
Et destruitur
Lex quam dederat Dominus.
Do.

---

413 v°. Virtus est complacitis.
414. Liberator libera.
414. Virgo singularis, respice.
414 v°. Gaude, rosa speciosa.
415. Homo natus ad laborem[1].

415 v°. Omnis in lacrimas[2]
Uberrimas
Solvatur oculus,
Fundantque paria
Suspiria
Clerus et populus.

Par sit dolor, par est causa :
Mors licenter nimis ausa
Nube tristicie
Terras opperuit,
Dum nobis rapuit
Solem Campanie.

O dies funebris
Que tenebris
Mundum sic induit.
Orbis delitie,
Fons gratie
Totius aruit.
Largitate vir serenus,
Gratiarum donis plenus,
Comes flos comitum,
Non impar regibus,
Fatis crudelibus
Exsolvit debitum.

O dies lapide
Nigro notabilis,
Qua suo flebilis
Privatur preside
Campania.
Lugeat ecclesia,
Vidua presidio,
Clerus patrocinio,
Milites stipendiis,

1. Dans le ms. Egerton, fol. 42 v°. Publié par Flacius, p. 75.

2. Quelques strophes de cette pièce ont été publiées par Bandini (*Catal. cod. latin.*, II, 3). C'est une complainte sur la mort de Henri le Libéral, comte de Champagne, en 1181. Elle a été composée au milieu des troubles qui désolèrent la France dans les premières années du règne de Philippe-Auguste.

Pauperes suffragiis,
Frantia consilio.

Par regni moritur.
Sepulto comite,
Furens de fomite
Rancoris oritur
Discordia.
Preliorum Frantia
Turbine civilium
Suis ipsa gladium
Agit in visceribus,
Cujus totis urbibus
Fit pressura gentium.

O si regem puerum
Regeret avunculus,
Fidus regni baculus,
Tantos motus scelerum
Non sentiret populus;
Belli sitim hanc sedaret
Fons virtutum qui non aret,
Quo nunc gemens orbis ca-
Comes mundi circulus. [ret,

Largitatis corruit
Dulce domicilium,
Gloria Trecensium,
Qui donandi tenuit
Solus privilegium.
Largus erat absque pare,
Cui datum erat dare
Quasi suum singulare
Proprieque proprium.

Quid, homo, vanis deditus,
Quid nisi vanum jactitas?
Quid opes? Quid nobilitas?
Quid gloria mundana,
Cujus te torquet ambitus?
Quid vanitatum vanitas?
Sic tota sors humana
Henrici probat exitus.

---

416. Aristirpe quamvis sero[1].
417. Olim sudor Herculis[2].
417 v°. In hoc ortus occidente[3].
418. Fontis in rivulum[4].
419. Excuset que vim intulit[5].
419 v°. Sede, Syon, in pulvere[6].

420. Divina providentia[7]
Rectoris in absentia
Tuo presentat, Anglia,
Guilermum patrocinio.

1. Recueil de Flacius, p. 39, et *Carmina burana*, p. 65.
2. Publiée dans *Carmina burana*, p. 125, et par M. Hauréau, *Notices et extraits des manuscrits*, XXIX, II, 310, d'après le ms. 344 du fonds de la reine de Suède.
3. Flacius, p. 76.
4. Ibid., p. 38.
5. Ibid., p. 76.
6. Ibid., p. 38.
7. Éloge de Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, qui gouverna l'Angleterre pendant la croisade de Richard Cœur de Lion.

Rector et auctor glorie,
Vim multiformis gratie
Multiformis potentie
Declarat exercitio.

Quem polo terra providet,
Et terre polus invidet,
Cunctorum quibus presi-
[det
Semper metitur exitus.
Helyas hic si viveret,
Helyseum eligeret, [deret
In quem dupplo transfun-
Sue virtutis spiritus.

In hora sacri canonis,
Cum soli Deo loquitur,
Tot lacrimarum rivulis,
Tanto sudore spargitur
Quod vi baptismi duppli-
Renovatus renascitur, [cis
Et, ut digne capiti membrum
[uniatur,
Hostiam dum immolat, vivus
[immolatur.
En sua Symeon consummat
[desideria.
Revelat nostre fidei typum rei
[scientia.
Viso carnali, fruitur vera
[Christi presentia.
Cujus prece Moysi Dominus
[placatur;
Pax servatur Israel, Amalech
[fugatur.

Post mensam dominicam,
Translatus ad publicam,
Condescendit omnium
Votis commensalium;
Plusquam dulciloquio
Quam ciborum precio
Reficit, et ferculis alterum
Sic singulis prestat condimen-
[tum.
Celebrato prandio,
Quas indulget occio
Breves sunt inducie,
Tam mente quam facie
Nunc gravi, nunc hilari,
Sic Deo, sic Cesari,
Partitus obsequitur,
Quod utrique redditur
Fenebre talentum.

---

420 v°. Ad cor tuum revertere[1].
421 v°. Vide quo fastu.

421 v°. Anglia, planctus itera[2]
Et ad luctum revertere :
Dupplex dampnum con-
[sidera,
Dupplici merso sydore.
Mors vite sevit aspere,
Nec jam mortis insultui
Fracta potes resistere :
Ergo luctus ingredere,
Semper intenta luctui.
Parisius sol patitur
Eclypsim, in Britannia
Generaliter cernitur.
O dies mundo exosa!

1. Flacius, p. 77; *Carmina burana*, p. 6.
2. Complainte sur la mort de Geoffroi, duc de Bretagne, arrivée à Paris en 1186. Voy. plus haut, fol. 322 v°.

O dies luctus nuntia,
Solem involvens latebris!
O dies, noctis filia!
O dies, carens venia!
O dies, plena tenebris!

---

422. Sol oritur in sydere.
422. Beata viscera Marie virginis.
422 v°. Dum medium silentium tenerent[1].
422 v°. Dum medium silentium componit.
423. Quid ultra tibi facere[2].
423. Vanitas vanitatum[3].
423 v°. Veritas veritatum[4].
424. Beatus qui non abiit.
424 v°. O curas hominum[5].
424 v°. Qui seminant in loculis.
425. Qui seminant in lacrimis.
425 v°. Exurge, dormis, Domine.
425 v°. Quomodo cantabimus[6].
426. Excutere de pulvere.
426. Ve mundo a scandalis.

426 v°. Quo me vertam nescio[7],
Dum stricto judicio
Prelatos circumfero.
Dum virtutes pondero
Patrum modernorum,
Tanta subit raritas
Quod vix unum veritas
Probat meritorum.
In prelatos refluit
Quod a Roma defluit.
Romanis ascribitur
Quod Rome connascitur.
In eis natura,
Notum est de singulis
Quod mens est in loculis
Et in questu cura.

O, si Roma respiceret
Patrum suorum merita,
Salubrius disponeret
Talenta sibi credita;
Humilitatem coleret,
Nube fastus deposita,
Nec spe lucri recederet

1. Flacius, p. 78.
2. Cette pièce se trouve à la Bibliothèque nationale, dans le ms. latin 14970, fol. 69; à la Bibl. imp. de Vienne, ms. 883, fol. 76, et au Vatican, dans le ms. qui contient le *Dragon normand* (Ottoboni 3081, fol. 71 v°).
3. Flacius, p. 78.
4. Ibid., p. 78.
5. *Carmina burana,* p. 65.
6. Flacius, p. 39.
7. Publié en partie par Flacius, p. 40.

A veritatis semita.

En cedit in contrarium,
Nam sanguisuge filie
Visus cecant sublimium,
Mentes captivant hodie.
Sunt eorum supplicium
Cura, metus, vigilie,
Preter laborum tedium
Et vermes conscientie.

[En] terre, maris, aeris
Cum metus evaseris
Et re salva fueris
Ereptus angustiis,
Ex quo Romam veneris,
Nisi te nudaveris,
Vix absolvi poteris
Curie naufragiis.

Symon cubat januis,
Spem precidèns vacuis,
Symon in assiduis
Laborat contractibus.
Argus circa loculos
Centum girat oculos,
Briareus sacculos
Centum tollit manibus.

---

427 v°. In nova fert animus.
427 v°. O labilis sortis humane sortis.
428 v°. Quo vadis, quo progrederis.
428 v°. Homo qui semper moreris.

429. Eclypsim passus tociens[1].
Mundus dolores iteret,
Preclare lucis patiens
Occasum luctu reseret.
Radiabat Parisius
Fulgens Cantoris radius,
Quem mors videt et invidet,
Dum toti mundo providet,
Dum verbum vite seminat,
Dum lucet non sub modio.
Sublatus sol de medio
Felicem vitam terminat.

---

429. Partus semiferos.
429 v°. Adulari nesciens.
429 v°. Vitam duxi jocundam.
430. Bonum est confidere[2].

431. Ecce mundus moritur
Sepultus in vitium,
Et jam Rome legitur
Ejus epythaphium;
Tumbe superscribitur
Hoc exordium : veh, veh
[filiis Eve.

---

431. Cum omne quod componitur.

1. Ce couplet se rapporte à la mort de Pierre le Chantre, qui est de l'année 1197.
2. *Carmina burana*, p. 6.

431 v°. Si vis vera frui luce.

431 v°. Turmas arment christi-
Devote Syon filie; [colas[1].
Cetus cient celicolas
Triumphantis militie;
Insurgant ignominie
Matris flentis ecclesie,
Que concussa barbarie
Languet pernitie[2].
Occiso preside
Proditoris tyrannide,
Et gentis perfide[3]
Mersa discrimine,
In hac mundi voragine,
Membrisque mutilata
Clamat: Vindica, Domine.
Clamat, respersa sanguine
Natorum, et contamine
Mortis contaminata,
Nunquam talis genimine
Vitis inebriata.
Licet me Jherosolimis
Acerrimis pressuris
Et quam plurimis plagis
Ubique gentium
Gentilium
Percellat persecutio,
Declinans tamen obvium
Naufragium,
Transilio
Quod eminet certaminum,
Et ad portus refugium
Refugio.
Sed cum me pseudo labio
Laccans palpat proditio,
Decolorata minio,
Fraudis trador martirio
Consilio,
Quem Sathane satellitum
Et velitum.
Condita felle fictio
Preripuit de medio,
Cujus, ut solis radio
Et lilio convallium,
Leodium
Prefulsit pontificio.

---

432 v°. Venit Jhesus in propria quem.
433. Vehemens indignatio pacem perturbat spiritus.

433 v°. Beata nobis gaudia[4]
Reduxit nobis proles regia,
Philippi primogenitus,
Qui patris actis inclitus,
Nec laude carens propria.
Post tot laborum tedia,
Post tot felices exitus,
Tibi debetur Gallia,
Regni cujus inicia
Tua, Dei tu digitus,
Aspirare clemencia.
Veni, creator spiritus.

---

433 v°. Anima jugi lacrima.

1. Ce chant a été inspiré par la mort d'Albert de Louvain, évêque de Liège, assassiné en 1192 ou 1193 sous les murs de Reims.
2. Le ms. porte *Pernitie languet.*
3. Il y a dans le ms. *Et perfide gentis.*
4. Dans cette pièce, le poète célèbre l'avènement de Louis VIII.

434. Jherusalem, Jherusalem,
Que occidis et lapidas
Quamdiu gentes perfidas
Lactabis, mater libera?
Contra promissum littere
Regnat heres adultere,
Ridet Agar adultera
Legis [in] improperium,
Quia risus fidelium
In luctum mundo vertitur,
Dum lapsu gravi labitur
Henricus[1] heres libere.

O pessima conditio morta-
[lium,
Dum lacrimantur filium!
Nondum repente lacrima
Resolvit nos uberrima
Mors in meroris[2] flumina,
In lapsum matris labimur,
Ad Mariam[3] convertimur,
Stella de qua tot lumina
Nostris scintillant seculis,
Quod virtutum carbunculis
Obtusi nos excedimus,
Et pio planctu plangimus,
O gratiosa domina.

Mira loquar. Cecidit sol in oriente,
Causa solis concidit in hoc occi-
[dente,
Illa lampas Campanie.
O mater Maria gratie,
In qua tot luminaria,
Noctis et umbre nescia,
Tot stelle laudis luxerant
Quod oculi mortalium
Tante virtutis radium
In vidua non viderant.

Quid est, homo, quod jac-
[titas
Et quibus mundo militas?
Forma, genus, divitie,
Valent ad epithiphium (*sic*).
Corpus quod nutris hodie
Cras fiet cibus vermium.
Ecce nostra conditio.
Vide ne vacet dextera,
Quia decurso stadio
Mortem sequuntur opera.

---

435. Non te lusisse pudeat[4].
435 v°. Christus assistens pontiphex.

435 v°. Rex[5] et sacerdos prefuit
Christus utroque gladio;
Regnum in ipso floruit
Conjunctum sacerdotio;
Utile dulci miscuit;
Sed sub figura latuit
Hujus victure ratio.

1. Allusion à la mort de Henri II, comte de Champagne, arrivée dans la ville d'Acre le 10 septembre 1197.
2. *Mororis* dans le ms.
3. Marie de France, comtesse de Champagne, mère de Henri II, mourut au commencement de mars 1198.
4. *Carmina burana*, p. 10.
5. Cette pièce a pour objet les démêlés de l'empereur Othon avec Innocent III.

Otho, quid ad te pertinet?
Que te rapit presumptio?
Cessa, jam casus imminet,
Jam vicina subversio,
Que reprobum exterminet.
Ut Saülem eliminet,
Davit fiet inunctio.

Exclamat Innocentius :
Ledor quem feci baculo;
Conversus in me gladius,
Cujus cingebar capulo.
Vas est collisum figulo,
Fortior ille vasculo.
Franget ergo fragilius.

---

436. Alabaustrum frangitur[1],
Et lampas extinguitur,
Dum Philipphus expirat,
Oleum effunditur[2].
Bethleem inungitur,
Jherusalem respirat.

Cometes presagium[3]
Regni mutans solium,
Mundi solem obscurat :
Ortus hic excidium
Et coma calvitium
Tuum, Syon, figurat.

De calvare filia
Lugeat ecclesia.
Justicie cultorem
Lugeat militia;
Lugeant et studia
Sue pacis auctorem.

Vultus cujus dispares
Nunc graves nunc hylares
Pro tempore fuerunt.
Nullos ei compares
Karulos aut Cesares :
Omnes ei cesserunt.

Gaudet Dyonisius[4],
Et mater Parisius
Non invidet honorem.
Jure suum militem
Martir habet hospitem
Quem fecerat victorem.

Augetur in munere
Funus (?) hoc in funere
Ecclesie cultori
Quod regalis dignitas
Et legati sanctitas
Non defuit honori[5].

---

1. Complainte sur la mort de Philippe-Auguste.

2. Pour tous les auteurs ecclésiastiques du moyen âge, le nom *Philippus* avait la signification de *Os lapidis*. Voyez une note de M. A. Darmesteter, dans *Romania*, I, 360.

3. Allusion à une comète dont l'apparition précéda de peu de temps la mort de Philippe-Auguste. Voyez la Chronique de Tours (dans le *Recueil des historiens*, XVIII, 303), et surtout les vers 455-472 du livre XII de la *Philippide* de Guillaume le Breton.

4. Ce couplet rappelle la sépulture de Philippe-Auguste dans l'abbaye de Saint-Denis, dont l'oriflamme avait été le gage de la victoire de Bouvines.

5. Le poète fait remarquer que l'éclat des funérailles de Philippe-Auguste fut relevé par la présence d'un légat du saint-siège, Conrad, évêque de Porto, et par celle de Jean de Brienne, roi de Jérusalem.

437. Clavus[1] clavo retunditur,
Dum peccatorum meritis
Christi clavus amittitur.
Amissum frustra queritis,
Cum planctibus ypocritis,
Si pro culparum debitis
Mens, quasi clavis insitis,
Dolore non compungitur.

Clavus, figens tentorium
Gallicane militie,
Tam regalis ecclesie
Quam regni firmans solium,
Mistici dampni specie
Signans prioris glorie,
Prioris excellentie,
Dissolvendum fastigium.

Quid est quod diu latuit,
Et latentem exhibuit
Christus die Paraceves;
Sic in die qua doluit
Et condolere monuit,
Amissum dum restituit
Gaudio fletum miscuit,
Ut si dolorem releves.

---

437 v°. Quisquis cordis[2].
437 v°. Homo, vide que pro te patior[3].
438. Nitimur in vetitum[4].
438. Dogmatum falsas.
438. Homo, considera qualis[5].
438 v°. O mens, cogita quod preterit mundi figura[6].
439. O Maria, o felix.
439. Crux, de te volo conqueri[7].

1. Il s'agit ici du saint clou vénéré dans l'abbaye de Saint-Denis, qui fut perdu le 27 février et retrouvé le 1er avril 1233; voyez Le Nain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, II, 140. Une relation de cet événement, qui eut un grand retentissement à Paris, a été composée par Philippe de Grève; voyez Albéric dans le *Recueil des historiens*, XXI, 608.

2. Cette pièce est attribuée à Philippe de Grève par frère Salimbene, p. 65. Elle se trouve dans le ms. Egerton, fol. 24 v°, dans le ms. latin 8433 de la Bibl. nat., fol. 46, dans le ms. 136 de Tours et dans le ms. 260 du fonds Barrois (3718 du fonds latin de la Bibliothèque nationale).

3. Dans le ms. Egerton, fol. 20, et dans le ms. latin 8433 de la Bibl. nat., fol. 45 v°. Voyez Bandini, IV, 588, et Mone, I, 172.

4. Dans le ms. Egerton, fol. 25 v°.

5. Dans le ms. Egerton, fol. 22 v°, et dans le ms. latin 8433 de la Bibl. nat., fol. 45 v°.

6. Dans le ms. Egerton, fol. 20 v°.

7. Frère Salimbene, p. 65, cite cette pièce sous le nom de Philippe de Grève. M. Hauréau s'en est occupé dans son examen des poèmes latins attribués à saint Bernard, *Journal des Savants*, mai 1882, p. 291. M. Paul Meyer l'a publiée dans son édition de *Daurel et Beton*, p. LXXV.

437 v°. Aurelianis civitas[1],
Te replevit iniquitas
Novo pollutam scelere.
Amnis[2] qui prius Aureus
Factus torrens sanguineus
Ex innocentum funere.

Sancte crucis exaltata
Triumphali nomine,
Passione renovata,
Fuso cleri sanguine,
Sanctum nomen polluisti.
Occidisti servos Christi,
Quos servare debuisti
A turbarum turbine.

Plange, civitas sanguinum,
Indigna crucis titulo,
Pro gravitate criminum
Digna crucis patibulo;
Nomen perdis sancte crucis,
Digna cruce pene trucis,
Capitali piaculo.

Urbs beata Parisius,
In qua si peccet impius,
Ultione redimitur
Quicquid inique gesserit,
Studio locus proprius,
Civis clero propicius,
Ad quem redire cogitur
Quisquis ab ea fugerit.

---

440. Pater sancte, dictus Lotarius,
Quia lotus baptismi gratia
Appellaris nunc Innocencius,
Nomen habens ab innocentia,
Divinitus vocaris tercius;
Ternarii signant misteria
Trinitatis quod sis vicarius[3].

---

440 v°. Veritas, equitas, largitas corruit[4].
442 v°. Terit Benardus terrea mente raptus.
443. In paupertatis predio Franciscus plantat vineam[5].
443. Aque vive dat fluenta fons vivus Anthonius.

1. Les troubles de la ville d'Orléans, dans lesquels beaucoup d'écoliers perdirent la vie, sont de l'année 1236; voyez Le Nain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, II, 288.
2. Le ms. porte *Annis*.
3. Les sept vers qu'on vient de lire sont le commencement d'une pièce en quatre couplets que M. Meyer, p. 37, a publiée d'après le fol. 26 v° du ms. Egerton.
4. M. Meyer, p. 38, cite le commencement de cette pièce d'après le fol. 28 v° du ms. Egerton et d'après le ms. latin 1251 de la Bibliothèque nationale, fol. 105. Ed. du Méril l'a publiée dans ses *Poésies du moyen âge*, p. 16.
5. Bandini (*Catal. cod. latin.*, II, 3) cite les sept premiers vers de cette pièce.

443 v°. Veri solis radius lucerna succenditur.
444. Exceptivam accionem verbum patris excipit[1].
444. Homo, cur degeneras.
444 v°. Homo, cur properas mori tam prospere.
445 v°. Si gloriari liceat.
445 v°. O Maria, stella maris.
446. Fons preclusus.
446. Homo qui te sui pulverem.
446 v°. A globo veteri[2].
447. Ave, gloriosa virginum regina.
448. Veni, sancte spiritus.

448 v°. O mors, que mordes om- [nia[3],
Nulli dignaris parcere,
Nam cunctos sine venia
Tuo post..nis[4] vulnere.
Non se palpet plus paupere
Dives pro sua gloria.
Non te vi vel pecunia
Possunt reges evadere.
In omnes pari pondere
Tua fertur sententia.

De te male conqueritur
Voce sine causa Gallia,
Que tam dolenda patitur
Sui regis dispendia,
Dum Philippi presentia
Tua sorte subtrahitur;
Qui si regum deducitur
In communi victoria
Macte virtutis gratia[5]
Super omnes attollitur.

Plange, mater ecclesia,
Indue te cilicio,
Que sedes in tristitia,
Tanto privata filio
Qui[6] suo forti brachio
Te fovit in concordia.
Sed jam luctum in gaudio
Pro bono muta, ratio,
Nam Rome testimonio
Securus est venia.

449. Ad honores et honera.

1. La pièce *Exceptivam actionem* est copiée à la Bibl. nat. dans le ms. latin 1544 des Nouv. acq., fol. 74 v°. On l'a comprise dans les œuvres d'Alain de Lille (*Patrologia*, vol. CCX, col. 577).
2. Publiée par Thomas Wright, *Early mysteries*, p. 211, et dans *Carmina burana*, p. 129.
3. Complainte sur la mort de Philippe-Auguste.
4. Ce mot, dont la seconde syllabe ne peut plus être distinguée, doit sans doute se lire *prosternis*.
5. Le ms. porte *gratie*.
6. *Que* dans le ms.

449 v°. Stella maris, lux ignaris.
450. Associa tecum in patria.
450 v°. Veste nuptiali.
450 v°. Minor natu filius[1].

451. Sol eclypsim patitur[2]
Ex mortis objectu,
Mundi lux extinguitur
Solis in defectu,
In celum sol justitie
Raptus dum terras deserit.
Orbem nube tristicie
Solis occasus operit,
Dum Fernandus, Hyspanie
Laus, decus, apex glorie,
Sol virtutum, fons gratie,
Qui regum sceptrum tenuit,
Quem nec potestas domuit,
Nec Martis horror terruit.
Heu mortis jugo subditur,
Sed mors in morte moritur,
Dum mors in vitam verti-
[tur,
Dum pro superno bravio,
Imo mutato solio,
In regis regum regia
Stola fulget rex regia.

---

463. De patre principio.
463. Felix dies et grata.
463. Decet vox letitie.
463. In hac die Dei.
463 v°. Filii calvarie.
463 v°. Luto carens et latere[3].
463 v°. Vivere que tribuit.
464. A solis ortus cardine.
464. Mors vite propitia.
464. In Domino confidite.
464. Rex omnipotentie.
464 v°. Mundi princeps eicitur.
464 v°. Exultet plebs fidelium.
464 v°. Christo psallat ecclesia.
465. Vetus purgans facinus.
465. Omnes gentes, plaudite.
465. Fidelium sonet vox sobria.
465 v°. Christus patris gratie nos reconfederat.
465 v°. A sinu patris mittitur.
465 v°. Vocis tripudio.

1. Dans le ms. Egerton, fol. 36.
2. La première partie de cette pièce, relative à la mort de Ferdinand, roi de Léon (1188), a été publiée par Bandini (*Catal. cod. lat.*, II, 3 et 4).
3. Dans le ms. Egerton, fol. 48.

466. Processit in capite.
466. Culpe purgator veteris.
466. Dies salutis oritur.
466 v°. Vineam meam plantavi.
466 v°. Passionis emuli.
466 v°. Gaudeat hec contio.
467. Transite, Syon filie.
467. Qui pro nobis mori non respuit.
467. Pater, creator omnium.
467 v°. Offerat ecclesia.
467 v°. Descende celitus.
467 v°. Procedenti puero.
467 v°. Ut jam cesset calamitas.
468. Annus renascitur.
468. Illuxit lux celestis gratie.
468. Exultemus sobrie.
468. Veris principium.
468. Christo sit laus in celestibus.
468 v°. Veterem merorem pellite.
468 v°. Ecce tempus gaudii.
468 v°. Novum ver oritur.
469. Jam ver aperit terre gremium.
469. Psallite regi glorie.
469. Breves dies hominis.
469. In rerum principio.
469 v°. Gaude, Syon, devoto gaudio.
469 v°. Salve, virgo virginum.
469 v°. Ave, Maria, virgo virginum.
470. Ecce mundi gaudium.
470. In hoc statu gratie.
470. Tempus adest gratie.
470. Salva nos, stella maris.
470 v°. Leto leta concio.
470 v°. O quanto consilio.
470 v°. Jam lucis orto sidere.
470 v°. O summi regis mater inclita.
471. Nicholae presulum gemma.
471. Gaudeat ecclesia presulis sollempnia.
471. Colens et preconia, Nicholae, propera.
471. Nicholaus pontifex nostrum est refugium.
471 v°. Exultet hec contio in sancti Nicholai preconio.

RAPPORT DE M. A. DE BOISLISLE, MEMBRE DE L'INSTITUT, SECRÉTAIRE, SUR L'ÉTAT DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Le Conseil m'a appelé au périlleux honneur de remplacer dans les fonctions de secrétaire le doyen de notre Société, celui en qui elle s'incarna pendant un demi-siècle. C'est une lourde succession, et, en prenant possession de cette place si dignement occupée par M. Jules Desnoyers depuis la première assemblée générale de 1834, je dois faire appel à votre indulgence. Mieux que personne peut-être, j'ai pu, comme auxiliaire de ce vénéré maître, mesurer l'étendue de son dévouement à la Société, dévouement de tous les jours, de tous les instants; j'ai pu constater, à l'œuvre même, combien sa vigilance, son juste sentiment de nos devoirs et de nos besoins, combien aussi son accueil bienveillant et sympathique pour tous étaient profitables au développement de l'œuvre dont il avait été un des premiers créateurs. Puisse tout au moins cet enseignement, puissent ces souvenirs et ces traditions me diriger, au mieux de nos intérêts, dans la voie ouverte par M. Desnoyers.

Je vais, Messieurs, vous exposer l'état de nos travaux et passer d'abord en revue les ouvrages qui représentent l'exercice 1884, puis ceux qui sont en ce moment sous presse, ceux qui ont été adoptés en principe et que les éditeurs préparent pour de prochains exercices, ceux enfin que nous connaissons seulement par des propositions apportées devant le Conseil. C'est, en tout, une vingtaine d'ouvrages; aussi ne donnerai-je que les développements strictement nécessaires à chaque article d'une si longue nomenclature.

Des quatre volumes qui vous ont été distribués pour l'exercice 1884, le premier est ce recueil de *Notices et documents* qui fut spécialement composé pour le Cinquantième anniversaire de la fondation de notre Société, et dont un exemplaire

de dédicace a été offert solennellement à M. Desnoyers, l'an dernier, à pareille époque. Il contient trente articles différents, dus à vingt-huit de nos confrères, et rangés par ordre chronologique de sujets, du VIIe siècle au XIXe, embrassant par conséquent toute la période de temps qui fait l'objet de nos travaux ordinaires, ou même la dépassant de quelques années. Le volume s'ouvre par une étude sur les plus anciens manuscrits de l'*Historia Francorum*, publiée pour la Société il y a cinquante ans, et il finit par des lettres touchantes du bénédictin dom Brial sur la situation faite par le régime révolutionnaire aux historiens et à leurs entreprises monumentales. Dans cet intervalle de douze siècles, nous avons tâché de représenter chaque époque par quelque document caractéristique, de choix. Ce n'était pas chose facile à réaliser dans les dimensions restreintes du cadre : il fallait donner du nouveau, varier les sujets, faire court, trois conditions qui se peuvent rarement concilier avec les exigences de l'érudition. Mais chacun s'est mis cordialement à l'œuvre, excité par l'exemple de notre président, qui multipliait ses contributions personnelles, et le volume a pu être terminé à l'heure dite et figurer dans notre fête de famille du 20 mai. Largement répandu dans le public lettré, et composé de telle façon que chacun y peut trouver quelque morceau à son goût, prose ou vers, latin ou français, paléographie et illustration, histoire politique et histoire littéraire, diplomatie, guerre, généalogies, mœurs, nous espérons qu'il contribuera beaucoup à faire estimer et rechercher notre quinquagénaire Société, dont l'existence active a été si éloquemment retracée par M. Ch. Jourdain, dans l'Introduction.

Vous avez reçu deux volumes des *Mémoires d'Olivier de la Marche*. Cette publication a été menée avec une grande activité par MM. Beaune et d'Arbaumont. Leur tâche consistait surtout à dégager le texte des altérations provenues du fait du premier éditeur, Denis Sauvage, et à le rétablir d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 2868 et 2869) qui se rapproche le plus de l'époque de la composition des *Mémoires*, et où, par conséquent, l'original a dû être reproduit avec le plus de fidélité. Tous

les autres exemplaires, soit de France, soit de Belgique ou d'Allemagne, étant postérieurs, et ne présentant d'ailleurs que des variantes insignifiantes, il n'a pas semblé qu'on eût à en tenir compte, et les éditeurs n'ont donné en note que les principales variantes, additions ou interpolations des anciennes impressions. Ils se sont appliqués en outre, — et, pour cela, leur situation au milieu des archives bourguignonnes était un grand avantage, — ils se sont appliqués à éclaircir le texte, souvent aussi à le rectifier, à l'aide des documents originaux. Le soin qu'ils apportent dans l'accomplissement de cette tâche ne les a pas empêchés de terminer trois volumes en deux ans : le tome Ier avait paru au mois de juillet 1883; le deuxième et le troisième, contenant, avec les derniers chapitres du premier livre, tout le second livre, sont arrivés assez à temps pour prendre place, l'un et l'autre, dans notre exercice 1884. Primitivement, la publication ne devait former que trois volumes; mais, sans que l'annotation ait dépassé nulle part les proportions raisonnables, il a été tout à fait impossible de faire entrer dans le tome III, à la fin du texte, les pièces inédites et l'état de la maison de Charles le Téméraire, supplément obligé des *Mémoires*, ainsi que la table alphabétique des noms propres. On s'est donc décidé à en faire un tome IV, qui paraîtra probablement vers la fin de 1886, en même temps que les notices biographique et bibliographique.

Le tome Ier des *Mémoires du maréchal de Villars*, édités par M. le marquis de Vogüé, vous a été remis dès l'été dernier. Il s'étend de l'année 1670, date des débuts militaires de l'auteur, à l'année 1701, date de son retour de Vienne et des premières opérations de la guerre de Succession. M. Desnoyers vous ayant parlé de ce volume dans le rapport de 1884, je me bornerai à vous signaler un fait notable, consigné d'ailleurs dans la notice préliminaire de M. de Vogüé. Sur les trois tomes que forme l'édition publiée aussitôt après la mort du maréchal, le premier seul était la reproduction exacte du manuscrit authentique et original qui est venu par héritage entre les mains de l'éditeur actuel; les deux autres étaient une compilation apocryphe. De

même, lorsque, cinquante ans plus tard, et toujours d'après les manuscrits du maréchal, Anquetil fit paraître quatre autres volumes, il remania et travailla si profondément le texte remis entre ses mains, pour faire des liaisons, des intercalations et des refontes, ou, comme il l'avoua lui-même, pour donner plus de vivacité au style, que pas une phrase de la rédaction ne subsista intacte. Or, comme la première partie des textes reproduits dans les collections Petitot et Michaud et Poujoulat a été empruntée à l'édition primitive, la seconde partie à la rédaction d'Anquetil, il s'ensuit que notre éditeur n'a eu que des corrections peu considérables à faire dans la partie de son premier volume qui correspond au tome Ier de l'édition de 1735, mais qu'en revanche, toute la fin de ce même volume (à partir de la page 304 et de l'année 1701) et les volumes suivants feront connaître pour la première fois le véritable texte, conforme au manuscrit original. Du reste, ce n'est pas le seul mérite de l'édition nouvelle, et l'on pouvait être sûr que M. de Vogüé ne se bornerait pas à donner des textes exacts et corrects. Avec ses notes biographiques ou chronologiques, explicatives ou rectificatives, vous avez trouvé dans le tome Ier un appendice considérable de relations militaires, de dépêches ou mémoires diplomatiques, complétant et souvent redressant les souvenirs de Villars, qu'une certaine dose de vantardise naturelle a entraîné parfois hors de l'exactitude historique. Le tome II, où le récit prendra encore plus d'importance, sera plus riche également en documents de ce genre. M. de Vogüé a la bonne fortune de disposer, non seulement des papiers personnels du maréchal et de nos plus riches dépôts de France, mais aussi des archives des États où Villars remplit des missions et commanda des armées : de là une surabondance de pièces justificatives, qui, sans doute, ne pourront pas toutes entrer dans notre édition, mais dont la substance, au moins, nous profitera, et que M. de Vogüé saura faire connaître plus complètement sous une autre forme. — Retenu depuis quelques mois loin de Paris, notre éminent collaborateur n'a pu livrer aussitôt qu'il l'aurait voulu la suite de son travail. Cependant il vient de m'annoncer, en expri-

mant ses regrets de ne pas assister à cette séance, que la première moitié du tome II, contenant les années 1702 et 1703, est annotée et prête à mettre sous presse ; que la seconde moitié, allant jusqu'à la fin de 1709, est collationnée, et que, pour la première moitié, les archives de Bavière et d'Autriche ont fourni des documents d'une importance capitale. Tout fait donc penser que ce tome II paraîtra dans le courant de l'année 1886, et qu'il dépassera encore en intérêt le volume précédent.

Comme d'habitude, l'*Annuaire-Bulletin* est venu compléter l'exercice. Quoique des nécessités budgétaires l'aient quelque peu réduit, j'ai pu faire entrer dans la seconde partie un document que notre regretté confrère, M. François Morand, nous avait légué comme le complément nécessaire de sa *Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy*. Ce récit des faits d'armes de Jacques de Lalain en champ clos n'est pas seulement intéressant pour les détails originaux et pour les prouesses de chevalerie qui s'y déroulent successivement : il faut aussi le considérer comme le texte primitif d'où sont dérivées les narrations des autres chroniqueurs, tels que Georges Chastellain, Olivier de la Marche et Mathieu d'Escouchy, qui retracent les mêmes joutes et combats.

Puisque je parle de l'*Annuaire-Bulletin*, il convient de vous annoncer que sa rédaction va passer en d'autres mains ; et, si les élections dont le résultat va être proclamé tout à l'heure réalisent notre espoir, j'ose vous promettre que le nouveau rédacteur donnera une excellente et énergique impulsion à cette partie de nos travaux. Son premier soin sera de terminer la préparation d'une table générale des Procès-verbaux et des Variétés des vingt dernières années, peut-être même de notre demi-siècle d'existence, table qui était déjà commencée par ordre du Conseil.

Nous avons sous presse sept volumes.

1. Le tome IV et dernier des *Établissements de saint Louis* [illegible], avec la fin des notes, l'analyse d'un manuscrit de l'*Abrégé champenois* récemment découvert, et qui fait remonter cette rédaction au XIVe siècle,

omme M. Viollet l'avait supposé par voie de simple conjecire alors qu'il ne possédait que des copies beaucoup plus iodernes. Cette première partie du volume, formant dixeuf feuilles, est tirée, et il ne reste plus qu'à imprimer la ible-glossaire. Quoique toutes les explications aient été onnées au fur et à mesure dans les notes, ou bien dans la 'réface, et que, par conséquent, cette table puisse être fort ommaire, la préparation n'en est pas moins minutieuse, élicate, et M. Viollet ne l'a pas encore achevée; mais le olume pourra paraître à la fin de l'exercice actuel.

2. Le tome V des *Extraits des Auteurs grecs concerant la géographie et l'histoire des Gaules* est imprimé ux deux tiers, et sera terminé en même temps que le ome IV des *Établissements*, ou même plus tôt. Il contienra les textes de Xiphilin (abréviateur de Dion-Cassius), 'Hérodien, Diogène-Laërce, Philostrate, Élien, Porphyre e Tyr, Dexippe et Eunape, Eusèbe l'Ancien et Eusèbeamphile, Olympiodore, Zozime, Philostorge, Candide, riscus, Socrate, Sozomène, Ménandre-Protecteur, Procope : Agathias. — Resteront, pour le tome VI et dernier, les ktraits des auteurs de genres divers : poètes, orateurs, phisophes, et les inscriptions, avec une table générale des iatières.

3. M. François Delaborde nous fait également espérer le rochain achèvement de son édition des *Œuvres de Rigord : de Guillaume le Breton*. La *Philippide*, en douze iants, qui forme le second volume, est presque entièrement aprimée, et notre collaborateur termine la préparation 'une table qui donnera, outre les noms et faits historiques, indication des matières, telles que détails de mœurs, des-iptions de pays, etc., dans lesquelles réside le principal itérêt du poème, puisque la plupart des événements avaient éjà eu place dans la chronique en prose. En même temps ue ce second et dernier volume, vous recevrez l'Introduction estinée à être jointe au premier; elle contiendra les notices iographiques des deux auteurs, avec une étude sur le classement des manuscrits et sur les différentes rédactions. Ce

que M. Delaborde a déjà fait connaître de ses recherches et de ses découvertes promet que l'Introduction sera un morceau très intéressant, et qu'elle achèvera d'assurer le succès des deux volumes.

4. Le quatrième ouvrage sous presse vous avait été annoncé dès 1876. Un des deux auteurs de la proposition primitive étant mort en 1878, c'est M. Tuetey qui l'a reproduite seul et qui nous a offert de mener l'exécution à bonne fin, c'est-à-dire de réunir en une sorte de mémorial les notes journalières que Nicolas de Baye, greffier civil du parlement de Paris de 1400 à 1417, pendant l'époque si troublée de la lutte des Armagnacs et des Bourguignons, inscrivait, en français, sur les registres du Conseil ou sur ceux des Plaidoiries et des Grands-Jours: Comme M. Desnoyers vous le disait il y a dix ans, ces notes éparses ont été mises à profit par bien des annalistes de Paris, et on les a souvent signalées comme pouvant former, dans leur ensemble, un recueil utile pour l'historien et pour le jurisconsulte, instructif et intéressant aussi pour le simple curieux. Le Conseil a donc accueilli volontiers l'offre de M. Tuetey, et, conformément à la décision antérieure, il a décidé que le *Journal de Nicolas de Baye* formerait deux volumes, mais que ces volumes seraient réduits aux proportions réglementaires, en restreignant l'annotation courante ou réduisant les matériaux accessoires, parmi lesquels devait figurer une petite chronique latine du même greffier. Notre éditeur, sous-chef de la Section judiciaire aux Archives nationales, mieux placé que personne pour annoter cette compilation d'origine parlementaire, en fera, il faut l'espérer, un digne pendant de l'édition du *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI et Charles VII* qu'il a donnée à la Société de l'Histoire de Paris. L'impression du premier volume, qui comprendra les années 1400 à 1410, est déjà fort avancée, si ce n'est finie, et vous pourrez bientôt juger par vous-mêmes quels services la simple curiosité du greffier ou sa patriotique sollicitude se trouvent avoir rendus à l'histoire.

5. Nous avons encore sous presse un deuxième volume des *Lettres missives de Louis XI*. Vous vous rappelez que

M. Étienne Charavay s'était chargé du tome Ier, exclusivement composé de lettres antérieures à la mort de Charles VII et à l'avènement du Dauphin, son fils. Le tome II, édité par M. Vaesen, contiendra environ deux cents pièces, des cinq premières années du règne, pièces politiques ou diplomatiques pour la plupart, mais dont quelques-unes cependant ont rapport à l'administration intérieure. — M. Vaesen va mener activement sa publication, attendue depuis tant d'années et si souvent retardée soit par les changements d'éditeurs, soit par la difficulté de pénétrer dans les dépôts d'archives et d'obtenir certaines communications. On ne rencontre pas toujours des correspondants aussi zélés que l'honorable archiviste du département du Tarn, M. Jolibois, qui, l'année dernière, nous a fait obtenir copie de vingt-cinq lettres inédites et d'un certain nombre d'autres documents; parfois même, il a fallu renoncer à des poursuites du même genre, qui menaçaient de s'éterniser sans résultats certains. Et cependant une publication comme celle des *Lettres de Louis XI* a trop d'importance pour que l'éditeur ne tienne pas à épuiser toutes les ressources, à mettre tout en œuvre, et, fût-ce même au prix de quelques lenteurs, à faire son recueil aussi complet que possible.

6. L'impression de deux de nos ouvrages est suspendue depuis quelque temps. — Pour le tome Ier du *Jouvencel* de Jean de Bueil, dont M. Desnoyers vous annonçait, l'année dernière, que la partie de texte était entièrement imprimée, mais qu'on attendait l'Introduction promise par M. Camille Favre, de Genève, c'est seulement le mois dernier que ce travail a été soumis au commissaire responsable, M. Léon Gautier. Le retard n'est imputable qu'à un excès de scrupules et de zèle de la part de M. Favre, qui a voulu faire son étude sur Jean de Bueil plus complète, plus intéressante que le degré d'importance du personnage et la valeur un peu secondaire de son œuvre ne permettaient de l'espérer. Nous n'aurons pas perdu pour attendre un ou deux ans, car M. Gautier, juge des plus consciencieux, nous a donné les meilleurs renseignements sur cette Introduction. Elle doit être actuellement

sous presse, et, aussitôt que l'imprimerie aura terminé le premier volume, M. Lecestre, qui avait mené activement l'impression du texte, entreprendra le tome II et dernier.

7. Vous savez que, pour les *Chroniques de Froissart*, M. Siméon Luce s'est adjoint, depuis l'année dernière, M. Gaston Raynaud. Notre nouveau collaborateur a terminé depuis quelques mois déjà l'impression du texte et des variantes du tome VIII, embrassant les années 1370 à 1377, et formant 320 pages. Pour compléter ce volume, M. Luce doit donner un commentaire critique d'environ 150 pages. Ses occupations à l'École des chartes ne lui ont pas permis d'en terminer la préparation ; vous regretterez, comme nous, ce retard, si excusable d'ailleurs, et vous associerez vos souhaits aux nôtres pour qu'une publication qui compte parmi nos plus beaux titres d'honneur, et qui, d'ailleurs, a valu un juste renom à l'éditeur, soit désormais poursuivie avec toute l'activité que nous faisait espérer l'adjonction d'un collaborateur savant et expérimenté comme l'est M. Raynaud. On estime que les trois derniers livres des *Chroniques* pourront former huit volumes.

Cinq publications, acceptées en principe par le Conseil, n'en sont encore qu'à la période préparatoire. Une seule, celle du *Liber querulus de excidio Britanniæ* de saint Gildas (VIIe siècle), vous avait été annoncée l'année dernière comme étant proposée par l'érudit le plus compétent en ces questions d'origines bretonnes, notre confrère M. Arthur de la Borderie, et je me bornerai à vous renvoyer au rapport de 1884. Voici quel est actuellement l'état du travail : la copie du manuscrit d'Avranches (XIIe siècle), non employé jusqu'ici et qui doit prendre place dans l'Appendice, est faite, ainsi que celle de la recension du manuscrit Cottonien du XIe siècle, brûlé en 1737 ; la traduction du *Liber* est terminée également, mais non revisée, et l'établissement du texte critique est commencé. Quoique la dernière partie du travail soit, de beaucoup, la plus difficile, M. de la Borderie compte déposer son manuscrit au commencement de 1886, et le Con-

seil est sûr que cette publication, en comblant une lacune dans l'ensemble de nos textes des premiers siècles, sera accueillie avec gratitude par le monde érudit.

M. Henri de Curzon, archiviste aux Archives nationales, prépare pour nous une édition de la *Règle de l'ordre du Temple*, rédigée en français, au XIIIe siècle, d'après la règle latine primitive de 1128[1], mais avec des additions, des éclaircissements et des références à des faits administratifs ou judiciaires. On ne connaît, de cette Règle, que trois manuscrits, à peu près identiques et de même époque : fin du XIIIe siècle ou commencement du XIVe. Deux exemplaires, conservés à Paris et à Rome, sont complets; le troisième, qui se trouve à la bibliothèque de Dijon, n'est que fragmentaire. C'est cependant ce dernier texte, complété à l'aide du manuscrit de Paris, que M. Maillard de Chambure avait pris pour base d'une édition qui parut il y a quarante-cinq ans. La publication de M. de Chambure, primitivement destinée à la collection des Documents inédits sur l'histoire de France[2], fut faite à un nombre si restreint d'exemplaires, qu'elle est aujourd'hui fort rare, presque introuvable, et, d'ailleurs, elle ne présente point, il faut le dire, toutes les garanties que requiert actuellement l'érudition historique et philologique. Votre Conseil a donc jugé qu'il y avait lieu d'accueillir la proposition de M. de Curzon, qui pourra établir une édition critique d'après les trois manuscrits, et qui, par les éclaircissements mis en note ou dans la Préface, saura faire ressortir l'intérêt de ce texte au point de vue de l'archéologie, des mœurs et de la langue, comme à celui de l'histoire. Un de nos censeurs, M. Joseph Delaville le Roulx, qui s'est occupé particulièrement des anciens ordres hospitaliers, a bien voulu accepter les fonctions de commissaire responsable. La *Règle du Temple* ne formera qu'un seul volume, de dimensions restreintes.

Un peu plus considérable sera la publication que nous a

1. Règle donnée au nouvel ordre dans le concile de Troyes, peut-être sous l'inspiration de saint Bernard.

2. Séance du Comité, 23 juin 1858.

fait agréer en principe M. René de Maulde. Ancien élève de l'École des chartes, comme M. de Curzon et comme la majeure partie de nos collaborateurs, M. de Maulde prépare une édition critique des *Chroniques de Jean d'Auton*. Ce document est le plus intéressant que nous possédions sur les débuts du XVIᵉ siècle et du règne de Louis XII, surtout en ce qui concerne les expéditions d'Italie; l'exactitude, l'abondance, la minutie des détails y sont extrêmement remarquables, et peuvent d'ailleurs s'expliquer par ce fait que l'auteur avait un titre d'historiographe royal et « suivait la cour pour savoir des nouvelles et icelles rédiger par écrit, voir à l'œil et connoître toutes choses. » Néanmoins, et quoiqu'il soit bien supérieur aux Nicole Gilles, aux Guillaume de Villeneuve, aux Claude de Seyssel, aux Saint-Gelais, on ne lui a point fait une place dans les grandes collections Buchon, Petitot, Michaud et Poujoulat, et c'est seulement de 1833 à 1835 que notre regretté confrère Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) a édité le texte complet de ces *Chroniques*; jusque-là, on n'en connaissait que les parties publiées par Théodore Godefroy, il y a deux siècles et demi. Paul Lacroix, au lieu de reproduire fidèlement le texte du manuscrit de la Bibliothèque nationale, crut devoir le moderniser systématiquement, mais irrégulièrement. Ce qui était permis, peut-être même requis par une partie du public lettré en 1835, ne saurait plus se tolérer aujourd'hui, et l'un des premiers avantages de l'édition projetée sera de nous rendre la langue et le style de Jean d'Auton dans toute leur intégrité, avec toute la correction voulue. L'historiographe de Louis XII faisait son métier en conscience, et, comme informations, je le répète, son récit ne laisse guère à désirer; mais il n'en est pas tout à fait de même de sa façon d'apprécier les personnages et les événements. C'est à cette insuffisance que devra remédier M. de Maulde, et ses études sur le règne de Louis XII, couronnées cette année encore par l'Institut, l'ont préparé à souhait pour une tâche de ce genre. Son travail est déjà avancé, et nous pouvons compter sur l'impression d'un premier volume en 1886. Il contiendra une moitié du texte et

la notice sur Jean d'Auton, notice bien courte, car c'est un personnage presque inconnu malgré son renom littéraire : à peine possède-t-on quelques documents sur lui, sur ses œuvres et son existence (vers 1466-janvier 1528) ; quant à son origine, quant à son nom même, les biographes ne s'accordent point du tout. — M. le baron de Ruble a été désigné comme commissaire responsable de cette publication, qui révélera à beaucoup de lecteurs les détails intimes d'un beau règne, et leur fera connaître un historien original, aux allures souvent vives, pittoresques et mouvementées.

Notre confrère M. le comte Amédée de Bourmont avait proposé, en 1882, de faire pour nous une nouvelle édition de la *Chronique de Charles VII,* par Gilles le Bouvier, dit le hérault Berry, et d'y joindre un écrit complémentaire du même auteur, le *Recouvrement de Normandie,* qui n'a été imprimé qu'en Angleterre. Cette proposition avait été immédiatement acceptée par le Conseil. Dans une de nos dernières séances, notre collègue M. le marquis de Beaucourt, qui avait été désigné pour être le commissaire responsable, nous a informés que le travail de préparation du volume était fort avancé.

M. le lieutenant-colonel Bourelly, auteur d'une *Vie du maréchal de Fabert* qui a réuni tous les suffrages, nous a proposé dernièrement de publier des mémoires autographes et inédits du maréchal qui sont arrivés à la Bibliothèque nationale, il y a quelque vingt ans, après avoir passé par diverses mains. Ce document embrasse les quarante premières années de Fabert, 1599 à 1639. On y trouve, mêlés au récit de sa jeunesse, qui se passa dans Metz, des détails intéressants sur la constitution intérieure de cette ville et sur les événements qui s'y produisirent pendant le règne de Louis XIII. De 1635 à 1639, Fabert raconte, avec d'importants développements, les campagnes d'Allemagne, d'Alsace, de Picardie, d'Italie, et ses relations avec le cardinal de Richelieu ou d'autres personnages. — Le document devant former un seul volume, des dimensions restreintes que recommande le Comité des fonds, le Conseil a accueilli avec empressement

la proposition du biographe de Fabert, et s'en rapporte à lui pour faire des mémoires inédits une publication intéressante.

Un projet de publication des *Mémoires de Pontis*, présenté par M. Roman, n'a pu être encore examiné au Comité de publication, qui ne se trouvait pas en nombre; cependant je crois devoir vous en dire quelques mots. Ces mémoires ne sont pas inédits; ils ont même été publiés plusieurs fois, soit séparément, soit dans nos grandes collections; mais, d'autre part, leur authenticité, leur valeur ont été l'objet d'accusations réitérées et très violentes de la part des critiques les plus recommandables, depuis les Pères d'Avrigny et Griffet, Grosley, Zurlauben et Daunou, jusqu'à notre confrère Tamizey de Larroque. Voltaire a tout simplement nié l'existence de Pontis. Le fait est que Pontis a réellement vécu et a réellement servi les rois Louis XIII et Louis XIV; que même il appartenait à une fort vieille famille de l'Embrunois; que les épisodes de sa carrière aventureuse, mais très honorable, sont racontés de la façon la plus véridique dans les mémoires incriminés; que toutefois, ceux-ci ayant été écrits à la fin de la vie de Pontis, presque octogénaire, et non pas par lui-même, mais sous sa dictée, par le janséniste Thomas du Fossé, qui était son compagnon de retraite à Port-Royal, des erreurs de dates, de détails s'y sont souvent glissées. *Inde iræ;* de là les condamnations sévères auxquelles je faisais allusion tout à l'heure. Mais, si les mémoires sont intéressants, instructifs, utiles en eux-mêmes (et, sous ce rapport, nous avons pour garant Sainte-Beuve, qui, cependant, y avait trouvé des *lapsus* chronologiques ou des appréciations inexactes), il y a urgence de les soumettre à un travail critique. C'est pourquoi M. Roman nous propose de faire une édition où seraient prouvés, pièces en main, la véracité des récits, le peu de gravité des *lapsus*, l'inanité même d'un grand nombre des reproches formulés contre Pontis. M. Roman suivrait l'édition primitive et plus complète donnée par Thomas du Fossé en 1676; mais il y joindrait l'introduction mise par Nicole en tête d'une édition subséquente. Avec les notes,

table et introduction nécessaires, nous aurions deux volumes de vingt-cinq feuilles.

Tout dernièrement, M. Charles Kohler, archiviste-paléographe, a proposé, sous les auspices de M. Delisle, de publier le journal ou livre de raison de Guillaume d'Ercuis, aumônier du roi Philippe le Hardi et précepteur de Philippe le Bel. Ce personnage est assez connu, et il a été l'objet de deux notices, avec documents, dans les Mémoires de la Société académique de l'Oise et dans le Compte-rendu du Congrès archéologique tenu à Senlis en 1877; mais son livre de raison, conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, est inédit, et, outre les mentions d'affaires d'intérêt privé, il contient une foule de faits relatifs à l'histoire générale de 1285 à 1310. Les fonctions de Guillaume d'Ercuis auprès des deux Philippe lui permettaient de recueillir des informations très sûres, et, rien qu'en prenant les articles les plus intéressants, les plus caractéristiques, de son journal, on pourrait former un excellent volume sur une époque dont nous ne nous sommes point occupés depuis quelques années. M. Kohler aurait, pour cette publication, le concours de M. Émile Molinier, un des deux éditeurs qui nous ont donné, en 1881, la *Chronique normande du XIVe siècle*.

C'est avec intention que je n'ai point parlé en son rang d'une des publications adoptées en principe. Elle a, en effet, toutes sortes de droits à une mention particulière, et finira dignement mon rapport. D'ailleurs, je ne saurais mieux faire que de reproduire la note même de celui de nos collègues qui l'a dernièrement proposée au Conseil, et qui est un de vos collaborateurs attitrés pour le XVIe siècle. Voici en quels termes M. le baron de Ruble nous a offert d'entreprendre une édition de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné :

« Cette proposition ne se justifie pas seulement par le mérite historique de l'écrivain, mais aussi par son éloquence. Il faut citer les plus grands noms de notre histoire littéraire, au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, pour trouver à d'Aubigné des supérieurs, ou même des égaux. S'il a des

rivaux dans l'art de combiner un tableau, d'en présenter chaque face à son jour, de mesurer à leur importance les faits accessoires, nul ne possède au même degré que lui le relief de l'expression, la force de l'image, le mouvement du récit. Au contraire de la plupart de ses contemporains, qui s'étendent démesurément en considérations parasites, d'Aubigné est généralement assez bref; mais tel récit, dans sa brièveté, est plus complet qu'un long chapitre, et tel homme, ami ou ennemi, mieux dépeint en quelques mots de l'*Histoire universelle* qu'en une phrase d'un autre historien. La fortune, de tout temps défavorable à d'Aubigné (c'est lui qui s'en plaint dans ses *Mémoires*), l'a relégué jusqu'à nos jours à un rang inférieur à son mérite. Lorsque parut l'*Histoire universelle,* en 1616, d'Aubigné était réfugié en Suisse : le livre fut censuré, condamné, brûlé par la main du bourreau. L'auteur, pour défendre son œuvre, n'eut garde de se produire à la cour de Louis XIII, où l'attendait le despotisme étroit et intolérant du parlement de Paris. Quatorze ans plus tard, d'Aubigné donna une seconde édition de son *Histoire universelle;* mais il y fit en vain de larges coupures : arrêté à la frontière, l'ouvrage n'eut aucun retentissement en France. Les circonstances n'étaient pas favorables au succès de ce hardi récit, qui ressemblait à une apologie du parti huguenot. Ce fut bien pis quand la petite-fille de d'Aubigné, la marquise de Maintenon, devint la compagne de Louis XIV. Les protestants n'étant plus seulement disgraciés, mais proscrits, le souvenir de leur plus éloquent historien devint importun à la reine du jour. D'ailleurs, quand la tolérance religieuse aurait régné au XVIIe siècle, le style nerveux et mordant, mais incorrect et capricieux, de l'auteur des *Tragiques,* la liberté de son récit, aussi proche du pamphlet que de la grande histoire, auraient empêché les critiques de rendre à la prose de l'*Histoire universelle* la justice qu'elle méritait. Le XVIIIe siècle lui fut encore plus hostile : le goût poli des contemporains de Voltaire s'accommodait mal d'un écrivain rude, dont le style est encore vibrant du fanatisme des passions religieuses. Pendant la première

moitié de notre XIXe siècle, il semble que le mouvement littéraire aurait dû remettre en faveur les audaces littéraires de d'Aubigné; mais il était oublié, ses poésies n'étaient connues que des bibliophiles, et son histoire que des savants. L'*Histoire universelle*, représentée seulement par deux éditions in-folio du commencement du XVIIe siècle, était devenue rare et chère. Seuls, les apologistes protestants venaient y chercher des arguments, encore plus que des renseignements. Ce n'est que dans ces dernières années qu'on est enfin revenu aux œuvres de l'ancien écuyer du roi de Navarre. Presque en même temps, Sainte-Beuve et Michelet s'efforçaient de réhabiliter le style de d'Aubigné, l'Académie française mettait son éloge au concours, notre collègue Ludovic Lalanne donnait une excellente édition des *Mémoires*, et la maison Lemerre faisait paraître, par les soins de MM. Réaume et de Caussade, une réimpression des poésies et des œuvres légères de l'auteur des *Tragiques*, qui n'a fait que davantage désirer l'*Histoire universelle*.... »

Ces considérations si concluantes, si entraînantes, présentées par un collègue et collaborateur dont nous reconnaissons tous la compétence, et appuyées par un autre collègue, l'éditeur de notre *Brantôme*, qui a fait aussi du XVIe siècle son domaine, ces considérations, dis-je, ne permettaient pas au Conseil d'hésiter un instant, encore que l'entreprise fût bien considérable et l'œuvre de très longue haleine, puisque le texte de l'*Histoire universelle* doit remplir à lui seul sept ou huit volumes, et que l'éditeur en réclamera au moins deux ou trois pour son commentaire. L'offre de M. de Ruble a donc été acceptée d'acclamation. Non seulement le Conseil a saisi avec plaisir l'occasion de fournir aux historiens de cette période des temps modernes un texte critique, contrôlé, annoté, commenté ou rectifié comme il convient; mais il a considéré aussi que l'*Histoire universelle* était un ouvrage propre à plaire à tous les lecteurs sérieux; que la publication, placée entre les mains d'un tel éditeur que M. de Ruble, ne saurait péricliter ni languir; que les volumes se succéderaient d'année en année avec une rare ponctualité; et qu'enfin,

si dix ou onze tomes nous engageaient pour un long laps de temps, ce témoignage de notre confiance en l'avenir, cette affirmation de la vitalité de notre Société ne vous déplairait pas, Messieurs, et ferait bon effet aussi au dehors.

Je viens de parler du *Brantôme* et de M. Ludovic Lalanne. Vous savez qu'un douzième et dernier volume doit couronner cette édition classique, qui sera un de nos meilleurs titres d'honneur : M. Lalanne, retenu par les suites d'un accident douloureux, et privé d'assister à la réunion annuelle, m'autorise à vous annoncer la remise de son manuscrit pour la fin de 1885 ou le commencement de 1886.

Je finirai sur cette bonne nouvelle, laissant de côté deux ou trois propositions qui n'ont pu être acceptées, mais dont vous retrouverez trace dans nos procès-verbaux, et deux projets assez intéressants qui n'ont pas encore été soumis au Conseil. Permettez-moi seulement de résumer la situation en quelques lignes.

Nous avons, en cours d'exécution ou en préparation, seize ouvrages, qu'on peut classer dans l'ordre suivant :

Époques primitives.	*Extraits des Auteurs grecs ;*
VIIe siècle.	*Liber querulus* de Gildas ;
XIIe siècle.	Rigord et G. le Breton ;
XIIIe siècle.	*Règle du Temple ;*
—	*Établissements de saint Louis ;*
XIVe siècle.	*Chroniques de Froissart ;*
XVe siècle.	*Journal de N. de Baye ;*
—	*Mémoires d'Ol. de la Marche ;*
—	*Chronique du héraut Berry ;*
—	*Le Jouvencel* de Jean de Bueil ;
—	*Lettres de Louis XI ;*
XVIe siècle.	*Chroniques de J. d'Auton ;*
—	*Œuvres de Brantôme ;*
—	*Histoire universelle ;*
XVIIe siècle.	*Mémoires de Fabert ;*
XVIIIe siècle.	*Mémoires de Villars.*

A quoi il faudra peut-être ajouter les publications pour esquelles l'acceptation en principe n'a pas encore été prononcée : le *Livre de raison de Guillaume d'Ercuis ;* — es *Mémoires de Pontis.*

L'exercice de 1885 se composera probablement des quatre volumes qui suivent : tome I du *Journal de Nicolas de Baye ;* tome V des *Extraits des Auteurs grecs ;* tome II et lernier des *Chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton ;* tome II des *Lettres missives de Louis XI.*

Pourront paraître en 1886 ou 1887 : tome II et dernier le *Nicolas de Baye ;* tome VIII des *Chroniques de Froissart ;* tome IV et dernier des *Mémoires d'Olivier de la Marche ;* tome IV et dernier des *Établissements de saint Louis ;* tome II des *Mémoires de Villars ;* tome I du *Jouvencel ;* tome I des *Chroniques de J. d'Auton ;* tome XII et dernier des *Œuvres de Brantôme ;* le *Liber querulus* le saint Gildas, et le tome VI et dernier des *Extraits des Auteurs grecs.*

Nous sommes donc suffisamment munis pour plusieurs années ; peut-être même Messieurs du Comité des fonds rouveront-ils, un de ces jours, que leurs collègues du Comité le publication s'engagent trop avant, et qu'il conviendrait dorénavant de suspendre les acceptations, de les renvoyer à une date ultérieure. C'est vous seuls, Messieurs, qui pourez concilier les deux façons de voir et ôter tout sujet de crainte à nos prudents économes, en laissant cependant libre carrière aux éditeurs qui s'adressent de notre côté. Que chacun seconde le Conseil par la propagande, par le recrutement (dont plusieurs de nos confrères donnent un louable exemple), par la publicité, devenue plus indispensable que jamais, et, ce faisant, les difficultés financières se trouveront écartées, et nous aurons toutes chances de nous maintenir, comme par le passé, à la tête des Sociétés historiques.

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS SUR LES COMPTES DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'EXERCICE 1884.

L'examen des pièces comptables, qui nous ont été présentées par le trésorier et la commission des fonds, donne, au 31 décembre 1884, l'état financier suivant de la Société de l'Histoire de France.

Recettes.

Recette prévue au budget de 1884 . .	27,411 fr. 27 c.
Recette effectuée	25,500 97
Différence en moins . . .	1,910 fr. 30 c.

Cette différence porte sur la vente des volumes en librairie, qui est inférieure de 67 francs aux prévisions, et sur le recouvrement des cotisations, tant celles de l'exercice courant (1,110 fr. en moins) que celles des exercices arriérés (750 fr. en moins). Nous avons eu, par contre, un excédent de 16 fr. 70 sur les intérêts des capitaux déposés en compte courant.

En résumé, en comparant les prévisions pour 1884 à celles des années précédentes, nous trouvons en 1883 un excédent de 446 fr. 59, tandis qu'en 1882 on constatait un déficit de 912 fr. 96. Cette année, le déficit est plus que doublé (1,920 fr. 30), et cette situation mérite d'attirer l'attention de la Société, afin qu'à l'avenir de nouvelles mesures en empêchent le renouvellement.

Dépenses.

Elles se sont élevées pour 1884 à 21,035 fr. 80, se répartissant comme suit :

Impression des volumes	15,653 fr. »» c.
Honoraires d'un volume	625 »»
Impressions diverses	162 45
Indemnités au secrétaire, au trésorier et au rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin*. .	900 »»

Traitement de l'agent	1,200	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
Frais de librairie	1,624	30
Dépenses diverses	846	05
	21,035 fr.	80 c.

Les dépenses prévues au budget étant de 24,700 francs, la différence en moins est de 3,664 fr. 20.

La situation financière au 31 décembre 1884 se résume donc ainsi :

Recettes effectuées	25,500 fr.	97 c.
Dépenses effectuées.	21,035	80
Excédent en caisse.	4,465 fr.	77 c.

Mais il importe d'observer qu'il reste à payer le quatrième volume de l'exercice 1884, l'*Annuaire-Bulletin* pour cette même année, et les honoraires de deux volumes de cet exercice (t. II et III d'Olivier de la Marche), et il est facile de prévoir que la somme de 4,465 fr. 77 ne suffira pas pour couvrir ces dépenses.

La situation financière de la Société n'est cependant pas compromise et le recouvrement des cotisations dues, joint à l'excédent en caisse, serait en grande partie suffisant pour équilibrer le budget.

Si nos confrères tardent à payer leurs cotisations, la raison doit en être cherchée précisément dans le retard apporté par la Société à la publication des volumes qu'elle leur distribue. Il serait à désirer qu'avant la mise en recouvrement des cotisations, c'est-à-dire avant le mois de mars, les sociétaires eussent reçu un ou deux des volumes afférents à l'exercice qu'on leur réclame : cette mesure, que nous recommandons tout spécialement à l'attention du Conseil et du Comité de publication, aurait le double avantage de prévenir les démissions et d'enlever aux retardataires tout prétexte d'arguer de l'inexactitude de la Société à leur égard afin d'éluder pour eux-mêmes l'exécution des engagements auxquels ils sont tenus envers elle. Nous ne saurions trop

insister sur ce point, dont l'importance est capitale pour assurer le fonctionnement régulier de nos finances.

Les écritures qui établissent les comptes ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1884.

A. LE TELLIER-DELAFOSSE. J. DELAVILLE LE ROULX.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

46. — CASTAN (A.). Un fer à gaufres du XV[e] siècle aux armoiries de la ville de Besançon et de ses sept quartiers ou bannières. In-8, 15 pages, avec dessins. Besançon, impr. Dodivers.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

47. — CURNIER (L.). Étude sur Jean Rotrou. In-8, VIII-266 p. Paris, impr. Hennuyer.

48. — CURZON (H. DE). Notice sur l'église prieurale de Saint-Germain-des-Fossés (Allier). In-8, 7 p., avec fig. Paris, impr. Nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques.)

49. — DELABORDE (F.). Notice sur les ouvrages et sur la vie de Rigord, moine de Saint-Denis. In-8, 32 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

50. — DESJARDINS (E.). Géographie historique et administrative de la Gaule romaine. T. III : Organisation de la conquête; la Province; la Cité. In-8, 536 p. Paris, Hachette et C[ie].

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 JUIN 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉOPOLD DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la séance du 5 mai et de l'Assemblée générale du 26 ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. le duc de Noailles, membre de l'Académie française, qui faisait partie de la Société depuis 1838, et dont les principaux travaux avaient porté sur l'histoire de France. — Le Conseil s'associe aux sentiments de regrets exprimés par M. le président.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2055. La *Bibliothèque universitaire de Besançon;* présentée par MM. Pingaud et de Boislisle.

2056. M. Albert DESJARDINS, professeur à la Faculté de droit de Paris, ancien sous-secrétaire d'État, rue de Condé, n° 30 ; présenté par MM. Picot et Aucoc.

2057. M. Charles ROESSLER, au Havre, rue de la Bourse, n° 3 ; présenté par MM. Delisle et Picot.

2058. M. François-Emmanuel GENESTIER, à Poitiers, rue Montgautier, n° 8 ; présenté par MM. Ledain et Delisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire*

du Protestantisme français, 15 mai 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mai 1885.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1885, n° 1.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Le Directoire et l'expédition d'Égypte, étude sur les tentatives du Directoire pour communiquer avec Bonaparte, le secourir et le ramener; par le comte Boulay de la Meurthe. Paris, Hachette. Un vol. in-8°. — *Giulietta et Romeo;* nouvelle de Luigi da Porto, traduite par Henry Cochin. Paris, Charavay frères. 1879. Un vol. in-8°. — *Les missions secrètes du général-major baron de Kalb, et son rôle dans la guerre de l'Indépendance américaine,* par le vicomte de Colleville. Paris, librairie académique Didier, 1885. Br. in-12. — *Jacques d'Arc, père de la Pucelle;* sa notabilité personnelle, d'après les textes déjà connus et des documents récemment découverts, par M. Boucher de Molandon, membre non résidant du Comité des travaux historiques, etc. Orléans, Herluison. Br. in-8°. — *La campagne du duc de Guise dans l'Orléanais, en octobre et novembre* 1884, par G. Baguenault de Puchesse, président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Br. in-8°, avec carte. — *Lettres du comte de Cominges, ambassadeur extraordinaire de France en Portugal* (1657-1658), publiées par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8°. (Publication de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.) — *Questions mérovingiennes : 1° la formule N.* REX FRANCORUM V. INL.; par Julien Havet. Br. in-8°. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) — *La châtellenie de la Jaille-Yvon, et ses seigneurs,* d'après les documents inédits (1052-1789), par André Joubert. Br. in-8°, avec deux héliogravures. Angers, Germain et Grassin. — *René de la Rouvraye, sieur de Bressault* (1570-1571), par le même. Appendice rectificatif.

Étude sur l'histoire des sarcophages chrétiens. Catalogue des sarcophages chrétiens qui ne se trouvent point au Musée de Latran; par René Grousset, ancien membre de l'École de Rome, maître de conférences à la Faculté des lettres de Grenoble. Paris, E. Thorin. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. XLII.)

De la part du département de l'Intérieur des États-Unis d'Amérique : *Contributions to North-American ethnology,* tome V. Washington, 1881.

Discours prononcé par M. René Goblet, ministre de l'Instruction publique, etc., le 11 avril 1885, à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Correspondance.

M. Pingaud, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, demande l'inscription de la Bibliothèque universitaire de cette ville au nombre des membres de la Société.

M. Ludovic Lalanne, retenu par les suites d'un accident, exprime son regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Noël Valois, élu membre du Conseil par l'Assemblée générale, et M. Delaville le Roulx, censeur, s'excusent également de ne pouvoir assister à la séance.

MM. Chossat de Montburon, Henry Cochin et le vicomte de Colleville remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société; les deux derniers adressent en même temps un exemplaire des ouvrages indiqués ci-dessus.

M. le comte Boulay de la Meurthe et M. Tamizey de Larroque offrent au Conseil les ouvrages indiqués ci-dessus.

M. le ministre de l'Instruction publique adresse une circulaire relative aux questions qui doivent être préparées pour le Congrès des Sociétés savantes en 1886.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et des Comités.

Sont élus :

Président : M. G. Picot.
1er *vice-président :* M. L. Lalanne.
2e *vice-président :* M. le comte de Mas Latrie.
Secrétaire (pour quatre ans) : M. de Boislisle.
Secrétaire adjoint : M. Noël Valois.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. E. Dupont.

Comité de publication.

MM. Delisle,
A. de Barthélemy,

MM. De Beaucourt,
Jourdain,
Lalanne,
De Ruble.

Comité des fonds.

MM. Moranvillé,
De Cosnac,
De Luçay.
Servois.

M. G. Picot, en prenant possession de la présidence, exprime les sentiments de gratitude du Conseil et de la Société pour M. Léopold Delisle, qui avait bien voulu accepter le renouvellement de ses fonctions pendant un second exercice, et que le Conseil eût désiré maintenir encore président, s'il n'avait décliné cette charge.

Travaux de la Société.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. On attend la copie du Commentaire de M. Luce.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1[re] partie : feuilles 1 à 4 distribuées.

— 2[e] partie : une feuille et demie en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 16 tirée; feuille 17 en placards.

Rigord et G. le Breton. Feuilles 1 à 23 tirées; on attend la copie de la Table.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuilles 13 à 15 tirées; feuilles 16 à 20 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. I. Feuilles 13 à 19 tirées; feuilles 20 à 22, couverture et titre en pages.

Le Jouvencel. T. I. Spécimen de l'Introduction. — Le

Conseil se prononce sur le choix des caractères à employer pour cette Introduction, et décide que vingt-cinq exemplaires de la publication, en plus des exemplaires d'auteur, seront attribués à M. Favre, qui prend à sa charge les frais d'impression des feuilles excédant le nombre primitivement fixé.

M. Daupeley, présent à la séance, annonce que les deux volumes de *Louis XI* et de *Nicolas de Baye* pourront être mis très prochainement en distribution.

A ce propos, M. Delisle fait observer que la liste des publications de la Société ne peut plus tenir sur la couverture des nouveaux volumes, et qu'il y aurait probablement lieu d'en faire un fascicule de six ou huit pages, sur lequel chaque publication serait plus convenablement et complètement indiquée, dans l'ordre des dates, avec quelques commentaires explicatifs. Ce fascicule, qu'on tiendrait aisément à jour sans frais de remaniement, serait joint dorénavant à chaque volume nouveau et assurerait mieux la publicité. Un procédé de ce genre est usité en Angleterre pour la grande publication des *Calendars*. — Le Conseil, en appréciant l'opportunité de cette proposition, renvoie sa décision à une prochaine séance.

Le secrétaire communique une lettre de M. de Bourmont, qui annonce que le dépôt de la copie de la *Chronique du roi d'armes Berry* se trouvera retardé par suite de diverses circonstances, et une lettre de M. de Marsy, qui contient l'indication des notices et documents publiés sur Guillaume d'Ercuis.

Le Comité, sur la proposition du secrétaire, décide que l'appendice joint par M. Delisle à son discours du 26 mai sera inséré à la suite de ce discours dans l'*Annuaire-Bulletin*.

M. Anatole de Barthélemy annonce que le Comité de publication se réunira à l'issue de la séance pour examiner les divers projets de publications qui lui ont été renvoyés, et que les rapports seront faits à la séance de juillet.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, présente des rapports sur les questions suivantes :

1° Réduction des frais de magasin moyennant le dépôt aux Entrepôts et Magasins généraux des ballots de volumes ou d'exemplaires en feuilles dont le libraire n'a pas un besoin immédiat. — Le Comité est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour que, sans nuire au débit courant, un fonds d'environ vingt mille volumes soit retiré de la librairie Loones et placé en dépôt aux Entrepôts et Magasins généraux.

2° Concession à prix réduit des exemplaires du tome V des *Chroniques de Froissart* demandés par la Faculté des lettres de Paris, pour servir aux concours d'agrégation. — Le Conseil, considérant que cette concession a ramené le nombre des exemplaires disponibles du tome V au même chiffre que celui du tome IV, ratifie la concession faite par le Comité.

3° Concession à titre gratuit à faire aux bibliothèques universitaires qui se feront inscrire ou qui sont déjà inscrites au nombre des membres de la Société, cette concession devant porter sur une vingtaine d'ouvrages (quarante volumes environ) dont le dépôt en magasin dépasse cent exemplaires. — Après une discussion à laquelle prennent part MM. Delisle, Meyer et autres membres du Conseil, le Comité est autorisé en principe à établir dans quelles conditions la concession pourrait se faire. Sur la demande de M. Servois, le Comité est invité à examiner si cette mesure ne pourrait être étendue aux bibliothèques municipales.

M. Bordier demande au Conseil si une Société qui s'occupe de faire une édition des poésies complètes de Philippe de Beaumanoir pourrait, sans empiéter sur les droits acquis à la Société de l'Histoire de France, donner à la suite des poésies une nouvelle édition des *Coutumes du Beauvoisis*. Il fait observer que les deux volumes publiés pour la Société, par M. le comte Beugnot, en 1842, sont presque entièrement épuisés, et qu'il serait à craindre que les savants étrangers ne prissent l'initiative d'une nouvelle édition. — Renvoi au Comité de publication.

La séance est levée à cinq heures un quart.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 JUILLET 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 août suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce que le Conseil et la Société viennent de perdre MM. le général de Chabaud-la-Tour, le baron Fréteau de Pény, Le Tellier-Delafosse et Vuitry.

M. de Chabaud-la-Tour, dont le nom reste glorieusement attaché à la défense comme à la construction des fortifications de Paris, professait pour la Société une affection qui avait son origine dans une étroite intimité de sentiments avec M. Guizot.

M. le baron Fréteau de Pény, conseiller honoraire à la Cour des comptes, n'était pas moins attaché aux études que représente la Société, dans les rangs de laquelle il était entré en 1847.

M. Le Tellier-Delafosse, inscrit presque aussi anciennement sur les listes, remplissait depuis 1874 les fonctions de censeur. En outre, comme secrétaire général du Crédit foncier de France, il avait eu l'occasion de se rendre particulièrement utile à la Société.

M. Vuitry, membre de l'Académie des sciences morales et politiques et ancien ministre présidant le Conseil d'État, ne faisait partie de la Société que depuis 1872; mais le Conseil

s'était empressé de l'associer à ses travaux dès 1874, et l'avait porté à la présidence en 1877, puis au Comité des fonds. Aussi longtemps que son état de santé l'avait permis, M. Vuitry avait pris une part active à toutes les délibérations et rendu de véritables services, que M. le président a cru devoir rappeler sur sa tombe, en se faisant l'interprète des regrets unanimes de la Société.

Enfin, un érudit estimé, M. Paul Marchegay, qui avait fait partie de la Société de 1840 à 1876, et qui même avait été, pour elle, un des deux éditeurs des *Chroniques des comtes et des églises d'Anjou*, vient de mourir en Vendée. Par ses très nombreux travaux et par sa profonde connaissance des archives publiques ou privées, M. Marchegay avait rendu les plus grands services à la science historique. Il était archiviste honoraire du département de Maine-et-Loire et membre non résidant du Comité des travaux historiques.

Le Conseil, s'associant aux sentiments exprimés par M. le président, décide que le discours prononcé sur la tombe de M. Vuitry, au nom de la Société de l'Histoire de France, sera reproduit à la suite du présent procès-verbal.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2059. M. C. Baradat de Lacaze, rue Monsigny, n° 9, et au château de Rozès, par Astaffort (Lot-et-Garonne) ; présenté par MM. J. Desnoyers et de Boislisle.

2060. M. Cambefort, boulevard Haussmann, n° 83 ; présenté par MM. Egger et Decrue.

2061. M. le comte Théodore de Gontaut-Biron, rue de Varenne, n° 45 ; présenté par M. le baron de Ruble et M. de Boislisle.

2062. La Bibliothèque universitaire de Nancy ; présentée par MM. Lavisse et Monod.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*,

1er juillet 1885. — *Revue historique*, juillet-août 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juin 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, juin 1885. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 2e série, t. III, 4e livraison.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, avril à juin 1885. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, IIe série, tome XV, 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Un Mariage seigneurial sous Louis XV (1737), par André Joubert. Br. in-8°. (Extrait de la *Revue historique de l'Ouest.*) — *Histoire de Saint-Denis-d'Anjou* (xe-xviiie siècle), par le même, 1re partie. Br. in-8°. Laval, impr. L. Moreau. — *Appel aux érudits au sujet de l'itinéraire d'Henri IV*, par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8°. (Extrait de la *Revue de Gascogne.*) — *Un Essai de statistique rétrospective : l'Assemblée d'élection de Clermont-en-Beauvoisis et le Plumitif de l'intendant de Soissons en* 1787, par le comte de Luçay. Br. in-8°. (Extrait du *Bulletin du Comité des sciences économiques et sociales*, 1884.)

Correspondance.

Lettre de M. L. Le Tellier-Delafosse, annonçant la mort de son frère, décédé le 2 juillet, à cinquante-huit ans.

Demandes d'admission présentées par M. C. Baradat de Lacaze, par M. Egger, pour M. Cambefort, et par M. Lavisse, pour la Bibliothèque universitaire de Nancy.

Lettre de M. le duc de Noailles remerciant M. le président des compliments de condoléance qui lui ont été adressés au nom du Conseil.

Travaux de la Société.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Impression suspendue jusqu'à remise du Commentaire.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie. Feuille 5 tirée ; feuilles 6 à 9 en placards.

— 2e partie. Une feuille et demie en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Impression suspendue jusqu'à remise des tables.

Rigord et G. le Breton. T. II. Impression suspendue jusqu'à remise des tables.

Le Jouvencel. T. I. Introduction. Feuille *a* en pages et en placards; feuille *b* en composition.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 17 et 18 tirées; feuille 19 en composition.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuille 16 tirée; feuilles 17 à 18 en pages, 19 à 23 (fin du texte) en placards.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'imprimeur, demandant que le Conseil et les commissaires responsables interviennent auprès des éditeurs pour faire activer ou reprendre les publications, et notamment celles qui sont destinées à l'exercice 1885.

Le secrétaire dépose sur le bureau un exemplaire du tome I[er] du *Journal de Nicolas de Baye,* et annonce que ce volume a été mis immédiatement en distribution.

M. le marquis de Vogüé expose au Conseil quelles causes l'ont empêché, depuis près d'un an, de mener la préparation du tome II des *Mémoires de Villars* aussi activement qu'il l'eût désiré, et s'offre néanmoins à remettre une moitié de la copie de ce volume dès que le Conseil jugera à propos d'en commencer l'impression.

Sur la demande transmise de la part de M. le baron de Ruble, le Conseil décide qu'on fixera dans la séance du mois d'août à quel chiffre le premier volume de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné devra être tiré. M. de Ruble déposera sa copie prête pour l'impression dans le courant du même mois.

M. Noël Valois, secrétaire adjoint, communique au Conseil les matériaux qu'il a préparés pour substituer à l'ancienne liste des publications de la Société un catalogue un peu plus détaillé, qui, selon la proposition de M. L. Delisle, devra désormais être joint à tous les nouveaux volumes et sera tenu à jour. — Sur le désir exprimé par un membre que

ce catalogue indique également les travaux les plus importants publiés soit dans l'ancien *Annuaire*, soit dans le *Bulletin* et dans l'*Annuaire-Bulletin*, le Conseil invite M. Valois à chercher un moyen de donner ces indications supplémentaires très sommairement, sans allonger le catalogue outre mesure, et il lui adresse d'ailleurs ses remerciements pour l'utile travail par lequel vont être inaugurées ses fonctions de secrétaire adjoint.

M. Anatole de Barthélemy, au nom du Comité de publication, présente un rapport sur trois propositions soumises à ce Comité.

En premier lieu, M. l'abbé Delarc a offert de faire une nouvelle édition de l'*Ystoire de li Normant* (publiée pour la Société dès 1835, par M. Champollion-Figeac, et épuisée depuis longtemps); mais, comme aucun texte nouveau de cette précieuse chronique n'a été découvert, le Comité estime que, si grande que soit la compétence de M. l'abbé Delarc en raison de ses travaux spéciaux sur les Normands de Sicile, il ne pourrait ajouter à l'ancien texte qu'une annotation plus exacte et plus complète. La Société, ayant en vue un certain nombre de textes originaux et inédits, ne saurait donc accepter la proposition de M. l'abbé Delarc, qui, d'ailleurs, soulève une importante question de principe, à savoir : s'il convient d'entreprendre la réimpression de publications actuellement épuisées. — Le Conseil, réservant cette question de principe, adopte, quant au fond, l'opinion du Comité.

Sur les nouveaux calculs présentés par M. Joseph Roman pour une édition critique des *Mémoires de Pontis*, le Comité est d'avis qu'il ne serait pas possible, en l'état des choses, de consacrer deux volumes à un texte qui, quoique fort intéressant, n'est que de seconde main, se trouve déjà dans les grandes collections de *Mémoires*, et peut d'ailleurs être avantageusement publié par un éditeur ordinaire. — Le Conseil adopte ces conclusions, en remerciant M. Joseph Roman de l'offre qu'il avait bien voulu faire.

M. le comte Édouard de Barthélemy a proposé de publier,

en trois volumes de 24 feuilles chacun, un *Journal de Paris* inédit, conservé à la Bibliothèque nationale, et dans lequel l'auteur anonyme, qui paraît être un sieur Vallier, maître d'hôtel du roi Louis XIV, a consigné l'histoire détaillée des événements survenus à Paris et dans le reste de la France, de 1648 à 1657. Ce manuscrit a été signalé à différentes reprises par les érudits qui s'occupent de la même période, et il contient des renseignements précieux sur la Fronde, sur le rôle du Parlement et sur celui des Princes, sur les troubles civils, etc. Le Comité pense donc qu'il y aurait lieu de prendre en considération la proposition de M. Édouard de Barthélemy, de manière à pouvoir en profiter lorsque les ressources de la Société se trouveront moins engagées qu'elles ne le sont en ce moment. — Sur quelques observations présentées par un membre du Conseil à qui il semble que la période de la Fronde est déjà représentée suffisamment dans les publications de la Société, M. Chéruel fait remarquer que le *Journal de Paris* a le double mérite de raconter les événements survenus immédiatement après la Fronde parisienne, de 1653 à 1657, sur lesquels on n'a rien ou presque rien jusqu'ici, et de représenter les opinions et sentiments de la classe bourgeoise, à laquelle l'auteur appartenait comme syndic des rentiers. — Le Conseil adopte la proposition en principe.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, communique une nouvelle proposition faite par le libraire, successeur actuel de Mme veuve Loones, pour réduire immédiatement le nombre des volumes nécessaires à conserver en magasin, et déposer le surplus aux Entrepôts et Magasins généraux. — Après avoir entendu les explications de M. Moranvillé sur les avantages de cette opération et sur les moyens de la mener à bonne fin, le Conseil lui donne pleins pouvoirs.

Le Comité, ayant examiné la demande présentée par deux membres qui offrent de se racheter de la cotisation annuelle par un versement unique, est d'avis que cette offre peut être acceptée, et le versement de rachat fixé sur le taux de dix

années, comme dans plusieurs autres Sociétés, c'est-à-dire à 300 francs. — Le Conseil adopte ces conclusions, en stipulant que les personnes civiles ne pourront user du rachat, et en réservant la question de savoir si cette modification de règlement ne devrait pas être inscrite officiellement dans les statuts.

La séance est levée à cinq heures.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. GEORGES PICOT,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

AUX FUNÉRAILLES DE M. VUITRY,

LE 9 JUIN 1885.

Messieurs,

Il y a des natures rares qui, laissant partout où elles passent des traces profondes, savent à la fois séduire les esprits et attirer les cœurs par un charme pénétrant. Dans la douleur où sont plongés tous ceux qui ont connu, qui ont aimé M. Vuitry, je ne me pardonnerais point de ne pas venir déposer sur cette tombe, au nom de la Société de l'Histoire de France, l'hommage de nos regrets.

En une période de quarante-deux ans, la Société n'avait connu que deux présidents : M. de Barante et M. Guizot. Dix-huit mois après la mort de l'historien de la civilisation en France, elle choisissait M. Vuitry. Seul, il en fut étonné. Huit ans se sont écoulés depuis qu'il a cessé ses fonctions, et pourtant nul dans notre Compagnie ne comprendrait qu'on ne rendit pas aujourd'hui, à celui qu'elle a eu l'honneur de voir une année à sa tête, un dernier et solennel hommage.

D'autres ont su parler de l'économiste, du financier, de l'homme d'État ; nous voulons saluer en lui l'historien, nous voulons redire d'un mot ce qu'ont ajouté à son nom d'éclat durable les travaux des quinze dernières années de sa vie.

L'honneur des hommes tombés du pouvoir en ce siècle a été de chercher leur consolation dans les lettres ; mais la plupart revenaient ainsi, vers le déclin de leur vie, aux études de leur jeunesse : les lettres les avaient prêtés aux affaires publiques ; les déceptions les ramenaient au point de départ, comme un soldat mutilé revient au pays natal.

L'originalité de M. Vuitry a été de commencer à soixante ans, pour la première fois, des recherches historiques, et de devenir un maître.

Grand exemple en des temps troublés ! Mémorable enseignement donné à toutes les intelligences qui se disent lasses de l'inaction, et qui sont incapables d'agir ! M. Vuitry n'a d'abord demandé aux travaux historiques qu'une consolation : il n'a pas tardé à découvrir toutes les jouissances qu'elles pouvaient lui apporter.

Un jour, dans une de nos séances, au moment où il achevait ses premières recherches, il s'est laissé aller à nous parler des études qui lui avaient ménagé de si heureuses surprises : « L'homme, disait-il, qui, dès le début de la vie, a dû se vouer tout entier aux labeurs et aux soucis incessants des fonctions publiques, et pour lequel l'heure de la retraite a sonné avant qu'il ait perdu toute faculté de travail et toute activité d'esprit, vient aussi demander à l'histoire un utile emploi de ses loisirs. L'étude et la contemplation du passé peuvent lui donner le moyen de vérifier, de contrôler l'opinion qu'il s'est faite des choses et des hommes de son temps, et l'expérience pratique qu'il a pu acquérir de l'administration du gouvernement, de tous les grands intérêts sociaux, lui permet quelquefois de pénétrer plus profondément le sens des institutions détruites, d'en juger plus sainement le caractère et le fonctionnement[1]. »

Dès ses premières études, nous fûmes émerveillés de sa hardiesse à aborder les problèmes les plus obscurs, et des lumières qu'en faisait jaillir l'admirable lucidité de son esprit. Dans sa modestie, il ne se proposait que d'être « un rapporteur fidèle,

1. Discours prononcé le 1er mai 1877 à l'Assemblée générale de la Société de l'Histoire de France.

clair et précis. » Il définissait ainsi, sans y prétendre, les mérites essentiels de l'historien. M. Vuitry y ajouta un style toujours exact, et parfois d'une sobriété éloquente. A mesure qu'il poursuivait son œuvre, son autorité grandissait dans notre Société, au Comité des travaux historiques, partout où le conduisait son infatigable activité. Chacun de nous suivait ses travaux, mesurait leur progrès, s'inquiétait de ses forces, les comparait à la tâche qu'il avait entreprise, se demandait avec anxiété combien de chapitres il pourrait tracer, combien de volumes nous pourrions encore lire. Il nous disait souvent qu'il était fort malade; mais sa sérénité nous rassurait aussitôt. La curiosité de son esprit était toujours en éveil : il aimait à exposer le plan de ses recherches, discutait les points douteux, semblait les pénétrer de son regard perçant, et nous disait adieu, il y a peu de jours, en promettant de nous rapporter, à la fin de l'automne, l'histoire des finances sous Charles VII.

Hélas! de toutes ces promesses, il ne reste que le souvenir d'une parole aimée dont nous n'entendrons plus le son, d'une intelligence sûre, droite et impartiale que nul ne consultait sans profit, d'une âme qui était le centre et la vie d'une famille digne de lui!

Qu'au milieu de nos regrets nous conservions du moins, vivante parmi nous, la mémoire de cet esprit sagace et profond, de ce cœur si large et si fidèle à ses attachements. Que toutes les amitiés qu'il a su éveiller et retenir, dont il aimait à s'entourer, qui ont fait la joie et la parure de sa vie, viennent, à l'heure des desseins mystérieux de la Providence, se presser autour de sa tombe et remercier Dieu d'avoir rencontré sur cette terre un tel ami.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

51. — Delisle (L.). Les registres d'Innocent III. In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

52. — Deloche (M.). Étude sur quelques cachets et

anneaux de l'époque mérovingienne. In-8, 6 p. Paris, Leroux.

(Extrait de la Revue archéologique.)

53. — DEFER. Histoire de Traînel. In-8, 249 p. Troyes, impr. Dufour-Bouquot.

54. — GALABERT. Mœurs chrétiennes au XVe siècle. In-8, 15 p. Montauban, impr. Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

55. — GRIMOT (J.-B.). Histoire de la ville de l'Isle-Adam, et notice biographique de ses seigneurs. In-8, 54 p. et 6 planches. Pontoise, impr. Paris.

(Extrait des Mémoires de la Société historique du Vexin.)

56. — GUIFFREY (J.). Nouvelles archives de l'Art français, recueil de documents inédits publiés par la Société de l'Histoire de l'art français. 2e série. T. V : Scellés et inventaires d'artistes. Deuxième partie (1741-1770). In-8, VIII-468 p. Paris, Charavay frères.

57. — GUIGUE (M.-C.). Petit cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice en Bugey, suivi de documents inédits pour servir à l'histoire du diocèse de Belley. In-8, IX-198 p. Lyon, Mougin-Rusand.

58. — HAURÉAU. Notice sur le no 17813 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. In-4, 36 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Notices et Extraits des manuscrits.)

59. — JOLIBOIS (E.). Utilité et importance des registres des notaires; mesures prises ou à prendre pour en assurer la conservation et en faciliter l'usage. In-8, 7 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin du Comité des travaux historiques.)

60. — LA FERRIÈRE (comte Hector DE). Lettres de Catherine de Médicis. T. II (1563-1566). In-4, CXII-506 p. Paris, Impr. nationale; libr. Hachette et Cie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 8 AOÛT 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 novembre.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. le comte Maximilien Bégouën, ancien trésorier-payeur général, membre de la Société, décédé le 15 juillet.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2063. M. le baron Fréteau de Pény, au château de Vaux-le-Pénil, par Melun (Seine-et-Marne) ; présenté par MM. Fr. Delaborde et A. de Boislisle.

2064. M. le vicomte Henri Bégouën, place Saint-François-Xavier, n° 10 ; présenté par MM. Delisle et A. de Barthélemy.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juillet. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juillet 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* mai et juillet 1885. — *Bulletin de correspondance africaine,* publié par l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, 1884, fascicules V-VI.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube,* 3e série, tome XXI, 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Saint-Valery-en-Caux et ses capitaines gardes-costes, du XVIe au XVIIIe siècle, par le comte d'Estaintot. Rouen, Métérie. Br. in-8. (Extrait du *Bulletin de l'Académie de Rouen.*) — *Questions mérovingiennes* : II. *Les Découvertes de Jérôme Vignier*, par Julien Havet. Br. in-8. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) — *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, publié par Al. Bruel, sous-chef de section aux Archives nationales. Tome III, années 987-1027. Paris, Impr. nationale. (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

Correspondance.

Lettres de remerciements de M. le comte Théodore de Gontaut-Biron et de M. C. Baradat de Lacaze, admis au nombre des membres de la Société.

M. le doyen de la Faculté des lettres de Nancy remercie le Conseil d'avoir inscrit la Bibliothèque universitaire de cette ville au nombre des membres de la Société.

M. le vicomte H. Bégouën demande à être admis en remplacement de son père.

M. le Ministre de l'instruction publique adresse à M. le président une invitation pour assister à la distribution des prix du Concours général et à la pose de la première pierre de la nouvelle Sorbonne.

Travaux de la Société.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Impression suspendue jusqu'à la remise du Commentaire.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie. Feuilles 5 à 10 tirées et distribuées.

— — 2e partie. Deux feuilles en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. On attend la Table.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuille 24 tirée. On attend la Table.

Le Jouvencel. T. I. Introduction : feuilles *a* et *b* en bon à tirer.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 19 tirée ; feuille 20 en composition.

Lettres de Louis XI. T. II. Feuilles 17 à 20 tirées ; feuilles 21 à 25 et titres en pages.

Ces deux derniers volumes seront probablement achevés pendant les vacances et distribués à la rentrée.

M. le baron de Ruble et MM. Beaune et d'Arbaumont annoncent la prochaine remise du tome Ier de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné et du tome IV des *Mémoires d'Olivier de la Marche*.

Le Conseil, sur la demande de M. de Ruble, décide que le tome Ier de l'*Histoire universelle* sera tiré à deux cents exemplaires de plus que le chiffre ordinaire de tirage.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, propose d'autoriser le libraire à vendre au poids les défets sans valeur ayant plus de cinq ans de date et les anciens annuaires non compris dans l'inventaire. — Le Conseil accorde cette autorisation, à charge de faire vérifier préalablement si certains fragments de ces défets ne pourraient pas être utilisés.

Le Conseil, informé que les deux tiers du dépôt de volumes brochés ou en feuilles sont déjà transférés et installés dans un bâtiment des Entrepôts et Magasins généraux, autorise une réduction du montant de l'assurance qui doit être prise pour l'ensemble des volumes, et donne pouvoir au secrétaire pour dénoncer l'assurance précédemment affectée au magasin de la rue de Tournon.

Le président du Comité des fonds est chargé, sur sa demande, d'étudier dans quelles conditions le service des publications nouvelles aux principales Revues pourrait être établi.

Le Conseil décide que, désormais, les premiers volumes de

chaque publication ne pourront plus être vendus isolément, sauf autorisation du Comité des fonds, dès que le nombre des exemplaires en magasin sera réduit à vingt-cinq et que l'indication (*réservé*) aura été, en conséquence, inscrite sur le catalogue.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

61. — Beaucourt (G. du Fresne de). Histoire de Charles VII. Tome III : le Réveil du roi (1435-1444). In-8, 544 p. Paris, libr. de la Société bibliographique.

Dans la période de dix ans à laquelle correspond ce troisième volume, et qui s'étend du traité d'Arras à la trêve avec l'Angleterre, M. de Beaucourt n'a pas fait moins de dix-sept divisions, soit au point de vue du temps, soit au point de vue des matières : événements militaires, diplomatie, administration, politique intérieure (la Praguerie et le duc d'Orléans, le siège de Pontoise, l'assemblée de Nevers et la campagne de Guyenne), relations avec les puissances étrangères et particulièrement avec Rome et Bâle, la Pragmatique-Sanction, la grande ordonnance de 1439, la trêve avec l'Angleterre, le rôle d'Agnès Sorel, etc. L'Appendice comprend quarante-deux pièces inédites, qui, sauf quatre, sont toutes des lettres du roi. A. B.

62. — Beaune (Henri). Lettres de Bernard de la Monnoye, de l'Académie française, à son fils, religieux cordelier. In-8. Lyon, Pitrat.

63. — Beaune (Henri). Les Avocats d'autrefois : la confrérie de Saint-Yves à Chalon-sur-Saône. In-12, 68 p. Dijon, impr. Darantière.

64. — Beaune (Henri). Droit coutumier français : la

condition des biens. In-8, 616 p. Paris, Delhomme et Briguet, Larose et Forcel; Lyon, Briday.

(Ce volume fait suite à l'*Introduction à l'étude historique du droit coutumier* et à la *Condition des personnes*, du même auteur.)

65. — BEAUREPAIRE (Ch. DE). Notice sur la compagnie des arbalétriers, autrement dite la Cinquantaine, de Rouen. In-8, 56 p. Rouen, Cagniard.

66. — BEAUREPAIRE (Ch. DE). Pierre Corneille et sa fille Marguerite, dominicaine à Rouen. In-8, 40 p. Rouen, Cagniard.

67. — BERTY (A.). Topographie historique du vieux Paris. 2e édition. Région du Louvre et des Tuileries. T. I. In-4, LIV-340 p. Paris, H. Champion.

68. — BLANC (H.). Bibliographie des corporations ouvrières avant 1789. In-8 à 2 col., 103 p. Paris, librairie de la Société bibliographique.

69. — BONIFACE VIII. Les registres de Boniface VIII; recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées, d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par Georges Digard, Maurice Faucon et Antoine Thomas, membres de l'École française de Rome. 2e fascicule, publié par Maurice Faucon et Antoine Thomas. Gr. in-4, p. 153 à 312. Paris, Thorin.

70. — BONNARDOT (F.). Documents pour servir à l'histoire du droit coutumier à Metz aux XIIIe et XIVe siècles. In-8, 64 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.)

71. — BOUCHER DE MOLANDON. Jacques d'Arc, père de la Pucelle; sa notabilité personnelle, d'après les textes déjà connus et des documents récemment découverts. In-8, 28 p. Orléans, Herluison.

Dissertation sur deux documents retrouvés par MM. Lepage et Chapellier dans le Trésor des chartes de Lorraine et sur les personnages qui y figurent, au nombre desquels se trouve Jacques d'Arc, comme cultivateur notable de Dompremy (1427 et 1429). A. B.

72. — BRÉARD (C.). Les archives de la ville de Honfleur :

notes historiques, analyses et documents extraits des archives communales. In-8, LXIV-423 p. Paris, Picard.

73. — CADIER (L.). Cartulaire de Sainte-Foi de Morlaas. In-4, XXXVII-77 p. Pau, Ribaut.

74. — Catalogue de la bibliothèque de la ville de Montpellier (dite du musée Fabre). Histoire (deuxième partie). In-8, VIII p. et p. 401 à 864. Montpellier, impr. Grollier et fils.

75. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. T. VII. Toulouse, Nîmes. In-4, LX-878 p. Paris, Impr. nationale.

76. — CHÉVRIER (Maurice). Éloge d'Agrippa d'Aubigné. In-8, 31 p. Paris, impr. Jouaust.

« ..... Ce n'est pas tant ses *Tragiques*, étincelants par instants de beautés merveilleuses, encore qu'ils soient monotones et difficiles à lire d'une haleine, qui nous semblent la partie capitale de son vigoureux esprit ; mais c'est son génie oratoire : c'est là qu'il excelle, et c'est ce qui fait le singulier intérêt de son *Histoire universelle,* de ce tableau admirable qui nous peint d'une manière saisissante le protestantisme français jusqu'à l'édit de Nantes..... »

77. — COMBES (F.). Mme de Sévigné historien : le siècle et la cour de Louis XIV d'après Mme de Sévigné. In-8, 382 p. Paris, Perrin.

78. — CONSTANTIN (A.). La muse savoisienne au XVIIe siècle ; noël en patois savoyard des environs d'Annemasse, avec traduction, commentaire et aperçu grammatical. In-8, 16 p. Annecy, impr. Abry.

(Extrait de la Revue savoisienne.)

79. — COSNAC (comte DE). Le combat de Bléneau. In-8, 38 p. Fontainebleau, impr. Bourges.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

80. — COURAJOD (L.). Germain Pilon et les monuments de la chapelle de Birague à Sainte-Catherine du Val-des-

Écoliers. In-8, 18 p., avec dessins. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

81. — Cuissard (C.). Inventaire des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans; fonds de Fleury. In-8, xxxv-274 p. Orléans, Herluison.

82. — Decrue (F.). De consilio regis Francisci I. In-8, 98 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

83. — Delaborde (H.-Fr.). Le procès du chef de saint Denis en 1410. In-8, 113 p. Paris, H. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

A l'historique très curieux du procès soutenu par les chanoines de N.-D. de Paris contre les moines de Saint-Denis, au sujet de la célèbre relique, — procès dont le dénoûment n'est pas connu, — notre confrère et collaborateur a joint une dissertation sur les documents historiques, et particulièrement sur les chroniques dont les chanoines s'aidèrent dans leur défense. C'est là une importante contribution à la bibliographie des manuscrits de Rigord, de Guillaume le Breton, de Guillaume de Nangis, des *Grandes Chroniques*, etc. A. B.

84. — Delaborde (comte J.). François de Chastillon, comte de Coligny. In-4, 505 p. Paris, Fischbacher.

85. — Delisle (L.). Testament de Blanche de Navarre, reine de France, publié d'après les documents des archives des Basses-Pyrénées. In-8, 63 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

86. — Delisle (L.). — Les collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale, catalogue analytique (chartes, sceaux, peintures et ornements des manuscrits, recueils divers). In-8, xxii-338 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

87. — Delisle (L.). Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc; communication faite à l'Académie

des inscriptions et belles-lettres, le 23 octobre 1885. In-8, 22 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Les quelques pages dont M. Delisle donne la traduction sont un des plus précieux témoignages de l'enthousiasme avec lequel fut accueillie l'annonce des premiers succès de Jeanne d'Arc. Le texte latin en a été écrit à Rome avant qu'on y pût savoir le sacre de Charles VII, c'est-à-dire dans l'été de 1429, par le clerc français qui venait de rédiger une chronique universelle qui fut imprimée à Poitiers cinquante ans plus tard, sous le titre de *Breviarium historiale*. Les pages relatives à la Pucelle n'ont été ajoutées à la fin de cette chronique que sur l'exemplaire manuscrit qui porte actuellement le n° 3757 du fonds du Vatican. A. B.

88. — DOUAIS (C.). Les Frères prêcheurs en Gascogne au XIIIe et au XIVe siècle : chapitres, couvents et notices; documents inédits publiés pour la Société historique de Gascogne. Première partie : Chapitres. In-8, 253 p. Paris, H. Champion.

89. — DUBOIS DE SAINT-GELAIS. Histoire journalière de Paris (1716-1717). Petit in-8, LXIII-243 p. Paris, impr. Lahure.

(Imprimé pour la Société des Bibliophiles français.)

90. — DUPONT (G.). Histoire du Cotentin et de ses îles. T. III et IV. In-8, 714 et 692 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

91. — ESTAINTOT (vicomte D'). L'anniversaire de messire Adrian de Bréauté, et Oratio Joannis Roenni, avec une introduction et des notes. Petit in-4, XLVI-40 p. Rouen, impr. Cagniard.

(Publication de la Société des Bibliophiles normands.)

92. — FAGE (René). Note sur un pontifical de Clément VI conservé à la bibliothèque de Clermont. In-8, 18 p. Tulle, impr. Crauffon.

93. — FAYE (H.). Les assemblées de la généralité de Tours en 1787. In-8, 63 p. Angers, Germain et Crassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 NOVEMBRE 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er décembre.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Egger, membre du Conseil, décédé subitement à Royat, le 30 août, et rappelle les services rendus à la science par l'éminent professeur, ainsi que les témoignages de sympathie qu'il avait donnés si longtemps à la Société de l'Histoire de France.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2065. M. l'abbé DE CARSALADE DU PONT, curé de l'église Saint-Pierre, à Auch (Gers), présenté par M. le baron de Ruble et M. A. de Boislisle : correspondant, M. Henri Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

2066. M. Arthur LEMAIRE, rue de Rome, n° 35 ; présenté par MM. Lefebvre de Viefville et A. de Boislisle.

2067. M. Paul CHASLUS, à Ambert (Puy-de-Dôme) : présenté par MM. Baguenault de Puchesse et A. de Boislisle ; correspondant, M. R. de Nervo, rue de Marignan, n° 10.

2068. M. BAUDOUIN, archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse ; présenté par MM. Delisle et Picot.

2069. Les Archives du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, représentées par M. Baudouin, archiviste; présentées par MM. Delisle et Picot.

2070. M. Bertrandy-Lacabane, archiviste du département de Seine-et-Oise, à Versailles, et à Paris, rue d'Uzès, n° 14; présenté par M. Delisle et M. le comte de Mas Latrie.

2071. M. Pagès Du Port, rue Auber, n° 7, et au château du Port-Tournepique, par Albas (Lot); présenté par les mêmes.

2072. M. Schalck de la Faverie, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu; présenté par MM. Delisle et Thierry-Poux.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1885. — *Revue historique*, septembre-octobre 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique*, août et septembre-octobre 1885. — *Bulletin des bibliothèques et des archives*, 1885, n° 4. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, août 1885. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, septembre-octobre 1885.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, janvier-mars 1885. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie*, juillet-septembre 1885. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 3e et 4e trimestre 1884. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 3e série, t. VIII. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1885, nos 2 et 3. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1885, 30e volume. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1885, 1er trimestre. — *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, tome IX. — *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'or*, tome X. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, tome VII de la 2e série, année 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale; catalogue analytique, par Léopold Delisle, 1 vol. in-8. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. — *Extrait du Bulletin men-*

suel de la Bibliothèque nationale. Partie relative aux livres anciens; année 1885, p. 303-307. — *La donation de Hugues, marquis de Toscane, au Saint-Sépulcre, et les établissements latins de Jérusalem au Xe siècle,* par le comte Riant. Br. in-4. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* t. XXI, 2e partie.) — *Chronique de Morée aux XIIIe et XIVe siècles,* publiée et traduite pour la première fois pour la Société de l'Orient latin, par Alfred Morel-Fatio. Un vol. in-8. Genève, impr. J.-G. Fick. — *Jours de solitude,* par Octave Pirmez. Un vol. in-8. Paris, Plon. — *Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Villiers, ambassadeur à Venise,* publiées par E. Halphen. Un vol. in-8. Paris, Champion.— *Quelques pages inédites de Louis de Rechignevoisin de Guron, évêque de Tulle et de Comminges,* publiées par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Tulle, impr. Crauffon. — *Les Correspondants de Peiresc : Salomon Azubi, rabbin de Carpentras; lettres inédites écrites de Carpentras à Peiresc,* publiées par Ph. Tamizey de Larroque, avec notice complémentaire par Jules Dukas. Br. in-8. Paris, Picard. — *Histoire abrégée et populaire de la ville d'Herment en Auvergne,* par Ambr. Tardieu. Br. in-8. Herment, chez l'auteur. — *Une élection épiscopale au XIIe siècle : Maurice de Sully, évêque de Paris,* par Victor Mortet. Br. in-8. Paris, Leroux. (Extrait des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux,* 1885.) — Diverses brochures sur les études celtiques, par M. Henri Lizeray. — *Contribution to the North-american ethnology,* tome V. Un vol. in-4. Washington.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du ministre de l'Instruction publique. T. VII, *Toulouse-Nîmes.* Un vol. in-4. Paris, Impr. nationale.

Collection des chroniques belges inédites publiée par ordre du gouvernement : Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove, tome III. — *Cartulaire des comtes de Hainaut de 1337 à 1436,* publié par M. Léopold Devillers, tome II. — *Correspondance du cardinal de Granvelle* (1565-1583), publiée par M. Charles Piot, tome IV. — *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique,* 1884 et 1885. — *Académie royale de Belgique. Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire,* t. XI et XII. — *Bulletins de l'Académie royale,* années 1883 et 1884. — *Biographie nationale,* publiée par l'Académie royale de Belgique, t. VIII, 1er et 2e fascicules.

Correspondance.

Lettre de remerciements de M. le baron Fréteau de Pény, admis dans la précédente séance.

Lettres d'excuses de MM. Dupont et Delaville le Roulx, qui ne peuvent assister à la séance.

M. Tamizey de Larroque fait hommage des brochures indiquées ci-dessus, et il y signale un document qui prouve d'une façon irréfutable que le cardinal de Richelieu convoita le titre de patriarche des Gaules.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le vice-recteur de l'Académie de Paris annonçant que le prix de la Société, au Concours général, a été remporté par M. Henri Lorin, élève de rhétorique au collège Stanislas. Cette lettre est accompagnée d'une carte de remerciements de M. Lorin.

Lecture est donnée d'une circulaire par laquelle la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, à Saintes, invite les Sociétés savantes à intervenir pour la conservation des remparts de la ville de Brouage.

Travaux de la Société.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Impression suspendue jusqu'à remise du Commentaire.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie. Feuille 11 tirée et mise en distribution.

— — 2e partie. Deux feuilles en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 1 à 20 tirées ; feuille 26 en placards, commencement de la Table.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuilles 1 à 24 tirées ; feuille 25 en placards, commencement de la Table.

Le Jouvencel. T. I. Introduction, par M. Favre : feuilles *a* et *b* tirées, *c* et *d* en pages.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 1 à 24 tirées. On compose la suite.

Lettres de Louis XI. T. II. Volume terminé et prêt à être mis en distribution.

— — T. III. Feuilles 1 et 2 tirées. On n'a plus de copie.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuilles 1 et 2 en pages ; feuilles 3 et 4 en placards.

Mémoires de Villars. T. II. M. le marquis de Vogüé a envoyé à l'imprimerie la copie presque complète de ce volume, et, conformément aux intentions du Conseil, la composition a été commencée immédiatement.

Journal de Nicolas de Baye. T. II. On attend la copie.

Règle du Temple. Feuilles 1 à 5 tirées ; feuilles 6 à 8 en pages, feuille 9 en placards.

Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné. T. I. Feuilles 1 à 3 en pages ; feuille 4 en placards.

Le Conseil ordonne la mise en distribution immédiate du tome II des *Lettres de Louis XI*, et exprime l'espoir que les tomes II et dernier de *Rigord et G. le Breton* et V des *Extraits des Auteurs grecs* seront terminés et pourront être distribués à la fin de l'année.

M. Valois annonce, de la part de M. Léon Gautier, qu'une maladie empêche M. Favre de pousser le travail de l'Introduction du *Jouvencel* aussi rapidement qu'il l'avait promis.

Le Conseil est informé que M. le marquis de Vogüé, forcé de s'éloigner de France pendant la saison d'hiver, a pris toutes les mesures nécessaires pour que l'impression du tome II des *Mémoires de Villars* n'en souffrît point.

Le Conseil, sur la proposition de M. Delisle, accepte en principe le projet de publication du *Livre de raison de Guillaume d'Ercuis*, présenté par M. Kohler.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

94. — Durrieu (Paul). Les Gascons en Italie. In-8, III-289 p. Auch, impr. G. Foix.

Notre confrère, ancien membre de l'École française de Rome, a rapporté de son séjour en Italie une grande abondance de précieux matériaux à l'aide desquels il se propose d'étudier successivement le rôle de ses compatriotes gascons, fort nombreux, qui se sont signalés dans l'histoire de la péninsule, à la tête de troupes françaises ou de corps italiens. Les quatre premières notices, qui composent ce volume et qui avaient primitivement paru dans la *Revue de Gascogne,* sont celles de Jourdain IV de l'Isle-Jourdain (1266-1283), de Jean III d'Armagnac (1391), de Bernardon de la Salle (1359-1391) et de Bernardon de Serres (1375-1412). Très variées comme sujets, mais également intéressantes et savamment traitées, elles méritaient bien d'être placées, comme l'a fait M. Durrieu, sous le patronage de Blaise de Monluc, qui a dit au commencement de ses *Commentaires :* « C'est votre Gascogne, Messieurs, qui est un magasin de soldats, la pépinière des armées, la fleur et le choix de la plus belliqueuse noblesse de la terre... » Trente et une pièces justificatives complètent ce volume. A. B.

95. — Estaintot (comte d'). Saint-Valery-en-Caux et ses capitaines garde-costes, du XVIe au XVIIIe siècle. In-8, 37 p. Rouen, Métérie.

(Extrait du Bulletin de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.)

96. — Fagniez (G.). La mission du P. Joseph à Ratisbonne en 1630. In-8, 146 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

97. — Faucon (M.). Notice sur la construction de l'église de la Chaise-Dieu (Haute-Loire) ; son fondateur, son architecte, ses décorateurs (1344-1352), d'après les documents conservés aux archives du Vatican. In-8, 62 p. et 3 pl. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

98. — FORNERON (H.). Le dernier prince de Bouillon (1754-1816). In-8, 30 p. s. l. n. d.

Histoire d'un aventurier d'origine anglaise, du nom de Philip Dauvergne, que le dernier duc de Bouillon, Godefroy-Charles, voulut adopter comme descendant d'une branche expulsée pendant la guerre des Albigeois, et qui joua un certain rôle dans l'émigration. A. B.

99. — FOURNIER (M.). Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc. In-8, XIII-180 p. Paris, Vieweg.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

100. — FUSTEL DE COULANGES. Recherches sur quelques problèmes d'histoire : 1° le colonat romain ; 2° du régime des terres en Germanie ; 3° de la marche germanique ; 4° l'organisation judiciaire dans le royaume des Francs. In-8, IV-536 p. Paris, Hachette et Cie.

101. — GERMAIN (L.). Recherches généalogiques sur la famille d'Augy (Barrois, XVe-XVIIe siècles). In-8, 52 p. et planches. Nancy, impr. Crépin-Leblond.

102. — GIRY (A.). Documents sur les relations de la royauté avec les villes en France, de 1180 à 1314. In-8, XXXVI-187 p. Paris, Picard.

103. — GIRY (A.). Les Établissements de Rouen ; études sur l'histoire des institutions municipales de Rouen, Falaise, Pont-Audemer, Verneuil, la Rochelle, Saintes, Oleron, Bayonne, Tours, Niort, Cognac, Saint-Jean-d'Angely, Angoulême, Poitiers, etc. T. II. In-8, XIII-270 p. Paris, Vieweg.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

104. — HAVET (Julien). Questions mérovingiennes : I. La formule *N. rex Francorum v. inl.* — II. Les découvertes de Jérôme Vignier. — III. La date d'un manuscrit de Luxeuil. In-8, 16-72-12 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Ces études sur des points très délicats de la diplomatique mérovingienne ont été accueillies par les érudits avec une rare faveur.

La première prouve que, dans les trente-sept diplômes dont on possède les originaux, l'abréviation *v. inl.*, placée après le titre royal, doit se lire *viris inlustribus*, et non *vir inluster*, s'appliquant non pas au roi signataire, mais aux personnages à qui l'acte est adressé. Ce sont seulement les Carolingiens qui se qualifiaient eux-mêmes de *vir inluster*, en souvenir de la mairie du palais que Pépin avait exercée.

Le deuxième fascicule démontre que toute une série de pièces capitales, entre autres le testament de l'évêque Perpétue, le diplôme de Micy, etc., a été fabriquée par l'oratorien Jérôme Vignier (1606-1661), dans une intention purement scientifique, et avec tant d'habileté, que les découvertes les plus récentes de l'érudition moderne permettent seules d'en démontrer les côtés défectueux et la fausseté.

Le troisième fascicule a trait à un manuscrit des homélies de saint Augustin en lettres onciales, retrouvé par M. Delisle dans un château du Beauvaisis, et que M. Havet démontre avoir été terminé à Luxeuil, non en 625, mais en 669. Par suite, il faut faire un certain nombre de changements dans la chronologie royale et reporter l'avènement de Clotaire III à 657, entre septembre et novembre, celui de Childéric II à 673, entre le 11 mars et le 15 mai, celui de Thierry II à 675, entre le 11 septembre et le 14 décembre. A. B.

105. — Havet (Julien). Compte du Trésor du Louvre (Toussaint 1296), publié d'après le rôle conservé au Musée britannique. In-8, 63 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

On possédait déjà un fragment du compte de l'année 1296, publié jadis dans le *Traité du ban et de l'arrière-ban* de J. de la Roque, et réimprimé dans le tome XXIII des *Historiens de la France*. Le fragment nouveau que notre confrère a retrouvé en Angleterre est beaucoup plus étendu et ajoute considérablement à ce que nous connaissions déjà de l'organisation en deux trésors (au Temple et au Louvre) inaugurée par Philippe le Bel. Comme le fait observer M. Havet, l'ensemble des documents de ce genre pourrait presque se compléter jusqu'en 1301, offrir une suite presque ininterrompue. Il est inutile d'insister sur leur importance et leur utilité ; aussi chacun souhaitera-t-il que la publication intégrale s'en fasse au plus tôt, avec le même soin que M. Havet a donné au compte de la Toussaint 1296, et surtout avec une table analytique et explicative semblable à celle qu'il y a jointe, et qui tient lieu d'annotation courante et de commentaire. A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er DÉCEMBRE 1885,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 janvier 1886.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2073. M. Eugène A. LA CHAISE, rue Lincoln, n° 9; présenté par MM. de Brotonne et de Boislisle.

2074. Le général marquis DE GALLIFFET, rue Washington, n° 58; présenté par MM. le marquis de Nadaillac et le comte de Mosbourg.

2075. Mme la comtesse Xavier DE FLORIAN, rue Royale, n° 8; présentée par les mêmes.

2076. M. le marquis DE PODENAS, rue Fortin, n° 8; présenté par les mêmes.

2077. M. le marquis DU LAU, rue des Petits-Champs, n° 99; présenté par les mêmes.

2078. La Bibliothèque universitaire de Caen, présentée par MM. Paul Viollet et L. Delisle; correspondant, M. le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

2079. La Bibliothèque universitaire de Douai, présentée par MM. Servois et Delisle; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

2080. La Bibliothèque universitaire de Dijon, présentée par les mêmes ; correspondant, M. Henri Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

2081. La Bibliothèque universitaire d'Alger, présentée par les mêmes ; correspondants, MM. Hachette et Cie, libraires-éditeurs, boulevard Saint-Germain, n° 79.

2082. La Bibliothèque de la ville de Toulouse, présentée par les mêmes ; correspondant, M. Guérin, libraire, rue des Boulangers, n° 22.

2083. La Bibliothèque universitaire d'Aix, présentée par les mêmes ; correspondant, M. Alphonse Picard, rue Bonaparte, n° 82.

2084. M. Henri Stein, archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 37 ; présenté par MM. Georges Picot et Siméon Luce.

2085. M. Eugène Lelong, archiviste aux Archives nationales, rue Monge, n° 59 ; présenté par MM. de Boislisle et Valois.

2086. M. Pierret, attaché au secrétariat de la Bibliothèque nationale, rue d'Amsterdam, n° 72 ; présenté par MM. Delisle et Thierry-Poux.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société bibliographique*, novembre 1885. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 novembre 1885. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, novembre 1885. — *Revue historique*, novembre-décembre 1885.

Sociétés savantes. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e et 3e trimestres 1885. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. VII de la 2e série, année 1884.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les derniers jours du Consulat, manuscrit inédit de Claude Fauriel, membre de l'Institut, publié et annoté par Ludovic Lalanne. Un vol. in-8. Paris, Calmann Lévy. — *Histoire des enfants aban-*

donnés et délaissés; études sur la protection de l'enfance aux diverses époques de la civilisation, par Léon Lallemand. Un vol. in-8. Paris, Alph. Picard, Guillaumin et Cie. — *Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay, suivi d'un autre cartulaire rédigé en* 1286, publiés par le comte de Charpin-Feugerolles, ancien député de la Loire, président de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, et M. C. Guigue, archiviste du département du Rhône. 2 vol. in-4. Lyon, impr. Pitrat aîné. — *Lettre d'un capitaine de cuirassiers sur la campagne de Russie,* publiée par M.-J.-A. Léher. Un vol. in-18. — *Le ravitaillement de Saint-Omer en* 1710, rapport lu à la Société des Antiquaires de la Morinie, dans sa séance du 27 juillet 1885 (par M. Pagart d'Hermansart, secrétaire). Br. in-8. Saint-Omer, H. d'Homont. — *Questions mérovingiennes.* III. *La date d'un manuscrit de Luxeuil,* par Julien Havet. Br. in-8. Paris, H. Champion. — *Les correspondants de Peiresc.* X. *Guillaume d'Abbatia, capitoul de Toulouse* (1619-1633), par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Paris, Alph. Picard. — *L'Université d'Orléans pendant sa période de décadence,* par M. J. Loiseleur. Br. in-8. Orléans, H. Herluison.

Correspondance.

Lettres de remerciements de MM. Arthur Lemaire, Bertrandy-Lacabane, Schalck de la Faverie et Paul Chaslus, admis dans la séance précédente.

Lettre de M. le marquis de Beaucourt, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la séance et donnant des renseignements sur l'état des publications dont il est le commissaire responsable.

Le secrétaire exprime les mêmes regrets de la part de MM. Dupont et Jourdain, également empêchés d'assister à la séance.

M. le président communique une circulaire par laquelle le Comité de direction des Fêtes de l'industrie et du commerce parisien, données au profit des pauvres de Paris, lui a annoncé qu'il était porté, comme représentant la Société de l'Histoire de France, sur la liste du Comité de patronage, avec titre de membre honoraire.

Le secrétaire donne lecture d'une circulaire émanée du

ministère de l'Instruction publique et relative à la création d'une section de géographie historique et descriptive au sein du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Travaux de la Société.

Imprimerie Lahure :

Froissart. T. VIII. Impression suspendue jusqu'à remise du Commentaire.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie. Feuille 11 tirée et distribuée.

— — 2e partie. Feuilles 15 et 16 tirées.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuille 21 tirée. On a commencé la composition de la Table.

Rigord et G. le Breton. T. II. Feuilles 25 et 26 tirées; feuilles 27 en pages et 28 en placards. On compose l'Introduction, et le volume sera prêt à la fin du mois.

Le Jouvencel. T. I. Introduction par M. Favre. On reprend la composition des feuilles *e* et *f*.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 25 et 26 tirées.

Lettres de Louis XI. T. III. Feuilles 1 et 2 tirées. Il n'y a plus de copie.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuilles 3 et 4 tirées; feuilles 5 et 6 en placards.

Mémoires de Villars. T. II. Feuilles 1 et 2 en placards.

Règle du Temple. Feuilles 6 à 12 tirées ; feuilles 13 en pages, 14 et 15 en placards.

Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné. T. I. Feuilles 1 à 4 tirées; feuilles 5 en pages, 6 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. II. On attend la copie.

Le Conseil décide que l'impression du tome V des *Extraits*

des Auteurs grecs sera suspendue jusqu'à ce qu'il ait été pourvu au remplacement de M. Egger comme commissaire responsable de cette publication.

Le secrétaire annonce que le tome II des *Lettres de Louis XI* a été mis en distribution.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, communique une lettre de M. Charles Molinier, sur la proposition duquel le Conseil avait adopté en principe, le 8 novembre 1881, un projet de publication, en deux volumes, du manuscrit de Bernard Gui intitulé : *Practica officii Inquisitionis* (XIVe siècle)[1], et qui, depuis cette époque, réunissait les matériaux nécessaires pour faire cette édition. M. Molinier, informé que le texte de Bernard Gui vient d'être publié en un volume in-4° par M. l'abbé Douais, de Toulouse, demande que le Conseil détermine s'il n'y a pas d'autant plus lieu de persister dans la décision de 1881 que la publication de M. l'abbé Douais ne comprend pas tous les manuscrits ou fragments connus, et ne comporte ni notes critiques ni commentaires. — Sur le rapport présenté par M. Delisle, au nom du Comité, et après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres du Conseil, il est décidé que la Société ne saurait entreprendre, au lendemain même du jour où le volume de M. Douais a paru, une seconde édition d'un texte qui eût certainement gagné beaucoup à être présenté et commenté suivant les règles de la science critique, mais qui a perdu une partie de sa valeur primitive en cessant d'être inédit. Le secrétaire est chargé de transmettre cette décision à M. Molinier, en exprimant, de la part du Conseil, un vif regret que cet éditeur n'ait pu activer la préparation du travail et devancer une concurrence qui était imminente, puisque M. l'abbé Douais, lui aussi, avait proposé de publier la *Practica* pour la Société, privée maintenant, par ce fait, de l'honneur de faire connaître un texte important et curieux.

Le Conseil, considérant que l'état de santé de M. Dupont

1. *Annuaire-Bulletin* de 1881, p. 157-158.

rend nécessaire le partage provisoire du droit de signer les chèques sur le Crédit foncier, autorise M. Moranvillé, président du Comité des fonds, conjointement avec M. Dupont ou séparément, à signer, selon les besoins du service, les chèques émis sur le Crédit foncier. Tous pouvoirs lui sont donnés à cet effet.

M. Moranvillé fournit des renseignements sur les démarches faites par le nouveau libraire de la Société pour assurer aux publications futures une plus large publicité, et qui ont été très favorablement accueillies par les directeurs des principales revues de Paris.

Il présente au Conseil un état des volumes en magasin qui, dépassant le nombre de cent exemplaires, pourraient être offerts gratuitement aux Bibliothèques universitaires inscrites sur la liste des membres de la Société. — Le Conseil décide qu'un certain nombre de ces volumes sera mis à la disposition de chaque bibliothèque, où, garantis contre toute chance d'aliénation, ils feront connaître les travaux de la Société, en même temps qu'ils seront utiles aux étudiants et aux travailleurs. M. Servois et M. Moranvillé sont priés de s'entendre pour faire cette répartition au mieux des intérêts de chacun.

Sur un autre rapport de M. Moranvillé, le Conseil décide que les membres de la Société qui voudront se libérer définitivement de la cotisation annuelle par le versement d'une somme de 300 francs devront adresser leur demande, soit au secrétaire, soit au président du Comité des fonds, et que, conformément à un précédent déjà acquis, les sommes encaissées de ce chef seront employées à l'achat d'obligations des grandes Compagnies de chemins de fer.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance du 26 novembre 1885, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Paul Thureau Dangin, pour son *Histoire de la monarchie de Juillet.*

Second prix à M. H. Pigeonneau, pour le livre intitulé : *Histoire du commerce de la France.*

PRIX THÉROUANNE. — Un prix de 2,500 fr. à M. Charles Bémont, pour son ouvrage intitulé : *Simon de Montfort, comte de Leicester ;* un prix de 1,500 fr. à M. de la Garde, pour son volume sur : *Le duc de Rohan et les protestants sous Louis XIII.*

PRIX BORDIN. — Un prix de 2,000 fr. au prince Emmanuel de Broglie, pour son histoire de *Fénelon à Cambrai.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance annuelle du 13 novembre, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Ach. Luchaire, pour ses *Études sur les actes de Louis VII.*

Second prix à M. de Maulde, pour son livre intitulé : *Procédures politiques du règne de Louis XII.*

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — La première médaille à M. Tanon, pour son *Histoire des justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris ;* la deuxième à M. L. Palustre, pour son ouvrage : *la Renaissance en France ;* la troisième à M. Buhot de Kersers, pour son *Histoire et statistique monumentale du département du Cher.*

La première mention à M. Pellechet, pour son livre intitulé : *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon ;* la deuxième à M. Izarn, pour son livre : *le Compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie de 1367 à 1370;* la troisième à M. Maurice Prou, pour son ouvrage : *les Coutumes de Lorris et leur propagation aux XIIe et XIIIe siècles ;* la quatrième à M. A. Joubert, pour son *Etude sur la vie privée au XVe siècle en Anjou;* la cinquième à M. Bapst, pour son livre intitulé : *les Métaux dans l'antiquité et au moyen âge; l'étain;* la sixième à M. le docteur le Paulmier, pour son livre intitulé : *Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille.*

Prix de la Grange. — Ce prix est décerné à M. Ant. Thomas, pour sa thèse sur *Francesco da Barberino et la poésie provençale en Italie.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance annuelle du 7 novembre 1885, a accordé, sur le prix Joseph Audiffred, une récompense de 3,000 francs à M. Albert Babeau, pour l'ensemble de ses ouvrages : *la Vie rurale; les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*, etc.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

106. — Appia (G.). Les avant-coureurs de la révocation de l'édit de Nantes, ou Noël à Versailles en 1684, récits et citations authentiques. In-16, 63 p. Paris, à la Société des écoles du dimanche.

107. — Aubertin (C.) et C. Bigarne. Esquisse historique sur les épidémies et les médecins à Beaune avant 1789. In-12, IV-162 p. Beaune, Devis.

108. — Bardy (H.). Le comte de la Suze et la seigneurie de Belfort de 1636 à 1654. In-8, 40 p. Saint-Dié, impr. Humbert.

(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

109. — Barré (L.-N.). Lattainville, notice historique et archéologique. In-8, 40 p. et planche. Beauvais, impr. Père.

110. — Bazy (abbé A.). Vie du vénérable Jean de la Barrière, abbé et réformateur de l'abbaye des Feuillants, fondateur de la congrégation des Feuillants et des Feuillantines, etc., et ses rapports avec Henri III, roi de France; avec pièces justificatives. In-8, XXIX-486 p. Toulouse, E. Privat; Paris, Picard.

111. — Beauchesne (de). Guillaume le Clerc, sieur de Crannes, capitaine de Laval (1574-1597). In-8, 73 pages. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

112. — Beauvois (E.). La jeunesse du maréchal de Chamilly; notice sur Noël Bouton et sa famille, de 1636 à 1667. In-8, 114 p. Beaune, impr. Batault.

(Extrait des Mémoires de la Société d'histoire de Beaune.)

Ce mémoire n'est qu'un premier fragment d'une étude qui sera très considérable, si l'on en juge par le développement donné à la partie préliminaire du sujet. Bien placé d'ailleurs dans le pays d'origine des Bouton, M. Beauvois avait déjà fait paraître les monographies de trois personnages de cette famille bourguignonne, dont la généalogie fut dressée, en 1670, par P. Palliot. La vie militaire du maréchal, célèbre surtout comme poliorcète, ne commença à prendre de l'importance qu'à partir de l'époque où il revint de Portugal, et c'est précisément à cette date que M. Beauvois arrête son travail actuel; mais il consacre plusieurs chapitres à la famille, au rôle du père, du frère et des autres Chamilly pendant la Fronde, et quelques pages lui suffisent pour exposer les services de Noël Bouton dans le corps envoyé par Louis XIV au secours de la maison de Bragance. A ce propos, M. Beauvois réfute la légende qui a longtemps attribué au futur maréchal la publication des *Lettres portugaises*. A. B.

113. — BÉCOURT (E.). Les cahiers de Trémont et de Neuville-sur-Orne aux états généraux de 1789. In-8, 44 p. Bar-le-Duc, impr. Philipona et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

114. — BENOIST (L.). Notice historique et statistique sur May-en-Multien. In-8, 94 p., avec tableaux et planches. Meaux, Le Blondel.

115. — BÉRENGIER (dom T.). L'épiscopat provençal au XVIIIe siècle; notice sur Mgr J. de Forbin-Janson, archevêque d'Arles, primat et prince du Saint-Empire, seigneur de Salon et de Saint-Chamas (1711-1741). In-8, 66 pages. Marseille, impr. Olive.

116. — BIOLLAY (L.). Étude économique sur le XVIIIe siècle : le pacte de famine; l'administration du commerce. In-8, 551 p. Paris, Guillaumin et Cie.

117. — BLANCARD (L.). Documents inédits sur le commerce de Marseille au moyen âge. T. I. In-8, LX-417 p. Marseille, impr. Barlatier-Feissat.

118. — BODIN (Dom). Histoire civile et militaire de Neufchâtel-en-Bray, suivie de remarques, additions et cartulaire; publiée pour la première fois d'après le texte original, avec introduction, notes et appendices, par F. Bouquet. In-8, XXVI-217 p. Rouen, Métérie.

(Publication de la Société de l'Histoire de Normandie.)

119. — BONHOMME (H.). Mme la comtesse de Genlis, sa vie, son œuvre, sa mort (1746-1830), d'après des documents inédits. In-18 jésus, 144 p. Paris, libr. des Bibliophiles.

120. — BUCHE (H.). Essai sur l'ancien coutumier de Paris aux XIIIe et XIVe siècles. In-8, 137 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

121. — BRIÈLE (L.). De l'origine de l'hospice des Incurables; François Joulet, de Châtillon. In-8, 72 p. Paris, Impr. nationale.

122. — CAILLEMER. Lettres de divers savants à l'abbé Claude Nicaise, publiées pour l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. In-8, 302 p. Lyon, impr. Plan.

123. — CHATELAIN (E.). Manuscrits de la bibliothèque de l'Université tirés des dépôts littéraires. In-16, 32 pages. Paris, impr. Labouret.

124. — Chronique de l'île de Chypre, par Florio Bustron; publiée par M. René de Mas Latrie, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique. In-4, 531 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Mélanges historiques de la collection des Documents inédits.)

125. — Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris, publiée par M. Brièle, archiviste de l'administration. T. IV: fin des comptes et dons et legs faits avant 1789 aux hôpitaux et hospices; 1er fascicule. In-4 à 2 col., 200 p. Paris, Picard.

126. — COMMUNAY (A.). Les huguenots dans le Béarn et la Navarre; documents inédits. In-8, 198 p. Paris, H. Champion.

(Publication périodique des Archives historiques de la Gascogne.)

127. — CONDAMIN (J.) et F. LANGLOIS. Histoire de Saint-Bonnet-le-Château, d'après les manuscrits conservés aux archives locales et départementales. T. I. In-8, XL-560 p. Paris, Picard.

128. — COPIN (A.). Histoire des comédiens de la troupe de Molière. In-8, VI-319 p. Paris, Frinzine et Cie.

129. — COSTES (H.). Les institutions monétaires de la France avant et depuis 1789. In-8, 349 p. Paris, Guillaumin et Cie.

130. — COURONNEL (comte DE). Notice sur Magnac-Laval. In-4 à 2 col., 50 p. Bellac, impr. Clochard.

131. — CURZON (H. DE). L'église prieurale de Champvoux (Nièvre). In-8, 7 p. et planche. Paris, Leroux.

(Extrait de la Revue archéologique.)

132. — Deladreue (abbé L.-E.). Berneuil, notice historique et archéologique. In-8, 89 p. Beauvais, impr. Père.

133. — Delarc (O.). Les Normands en Italie, depuis les premières invasions jusqu'à l'avènement de saint Grégoire VII (859-862; 1016-1073). In-8, xi-578 p. Paris, Leroux.

134. — Delisle (L.). Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au ixe siècle. In-4, 32 p. Paris, Impr. nationale.

135. — Des Cilleuls (A.). La population de la France avant 1789. In-8, 44 p. Nancy, Berger-Levrault et Cie.
(Extrait de la Revue générale d'administration.)

136. — Desjardins (G.). Le Petit-Trianon; histoire et description. Grand in-8, xvi-472 p. Versailles, Bernard.

137. — Dumaine (abbé L.-V.). Tinchebray et sa région au Bocage normand. T. III : période révolutionnaire, temps actuels (1789-1884). In-8, vii-571 p. et planches. Paris, Champion.

138. — Dussieux (L.). Le cardinal de Richelieu; étude biographique. In-8, xi-383 p. Paris, Lecoffre.

139. — Esnault (G.). Michel Chamillart, contrôleur général des finances et secrétaire d'État de la guerre (1699-1709); correspondance et papiers inédits. 2 vol. in-8. T. I, viii-416 p.; t. II, 356 p. Le Mans, Monnoyer.

140. — Everat (E.). La sénéchaussée d'Auvergne et le siège présidial de Riom au xviiie siècle, étude historique d'après les papiers et documents inédits de MM. Jacques Chabrol, Guillaume-Michel de Chabrol et Gaspard-Claude-François de Chabrol, avocats du roi et lieutenant général criminel audit siège. In-8, xi-420 p. Paris, Thorin.

141. — Félice (P. de). Mer (Loir-et-Cher), son église reformée : établissement, vie intérieure, décadence, restauration. In-8, xvi-301 p. Paris, Grassart.

142. — Forestié (E.). Biographie d'Arnaud Sorbin, dit de Sainte-Foy, prédicateur de Charles IX, Henri III et

Henri IV, évêque de Nevers. In-8, 68 p. et planches. Montauban, impr. Forestié.

143. — GAGUIN (Robert). L'Immaculée conception de la vierge Marie, poème du xv[e] siècle, suivi de poésies diverses ; traduit pour la première fois, texte latin en regard, par Alcide Bonneau. In-8, LXXII-60 p. Paris, Liseux.

144. — GENTY (abbé A.-E.). Histoire de La Nouville et de sa seigneurie. In-18 jésus, IX-369 p. Paris, Palmé.

145. — HALPHEN (E.). Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Villiers, ambassadeur à Venise (1599). In-8, 100 p. Paris, Champion.

146. — HAURÉAU. Notice sur le numéro 3203 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. In-4, 14 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

147. — HELLOT (A.). Essai historique sur Héricourt-en-Caux (anciennes paroisses de Saint-Denis et Saint-Riquier d'Héricourt), d'après des documents inédits. In-8, 194 p. Yvetot, impr. Bretteville.

148. — Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continué par des membres de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). T. XXIX : suite du XIV[e] siècle. In-4, XLIV-637 p. Paris, Impr. nationale.

149. — HORRIC DE BEAUCAIRE (vicomte). Éléonore Desmier d'Olbreuze, duchesse de Brunswick-Zell (1675-1729) ; documents. In-8, 116 pages. Pons, impr. Texier.

(Extrait des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

150. — INGOLD (le R. P.). L'Oratoire à Luçon. In-8, 21 p. s. l.

Documents inédits relatifs à l'établissement d'un séminaire oratorien à Luçon par le futur cardinal de Richelieu (14 décembre 1616), à la disparition rapide de ce séminaire, aux relations du cardinal avec l'Oratoire, et à celles que, cinquante ans plus tard, un autre évêque de Luçon, Henri Barrillon, entretint aussi avec divers membres de la congrégation. A. B.

151. — Inventaire sommaire des archives départementales de Vaucluse antérieures à 1790, publié par M. L. Duhamel, archiviste. Archives civiles, séries C et D. Grand in-4 à 2 col., 153 p. Avignon, Seguin frères.

152. — JANZÉ (DE). Les huguenots; cent ans de persécution (1685-1789). In-8, x-331 p. Paris, Grassart.

153. — JOUBERT (A.). La démolition des châteaux de Craon et de Château-Gontier, d'après des documents inédits (1592-1657). In-8, 39 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

154. — JOUBERT (A.). Le collège de Requeil d'après des documents inédits (1676-1793). In-8, 14 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

155. — JOUBERT (A.). La seigneurie de la Garaudière, dépendance de l'abbaye de la Roe, d'après les documents inédits, XIIIe-XVIIIe siècles. In-8, 33 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

156. — JOUBERT (A.). Le château seigneurial de Saint-Laurent-des-Mortiers d'après des documents inédits (1356-1789). In-8, 21 p. Mamers, Fleury et Dangin.

157. — JOUBERT (A.). Un mignon de la cour de Henri III : Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise, gouverneur d'Anjou. In-8, VIII-280 p. Paris, Lechevalier.

La biographie de Bussy avait de quoi tenter un angevin, bien placé par ses travaux antérieurs pour être au courant de toutes les sources d'informations locales. C'est surtout, en effet, comme gouverneur de l'Anjou, — et assez mauvais administrateur, du reste, — que l'auteur a représenté le héros légendaire de tant de duels et d'intrigues galantes. Lorsqu'en 1576, Henri III, cédant à toutes les exigences de son frère d'Alençon, lui donna en apanage le duché d'Anjou, Bussy fut mis à la tête des affaires du fils préféré de Catherine de Médicis. Il ne le quitta guère jusqu'à la date fatale du 19 août 1579, où il mourut victime de la vengeance, assez justifiée sans doute, du comte de Montsoreau. Plus brave que son maître, il était aussi peu scrupuleux que lui des droits du pauvre peuple : ses brigandages et ses exactions, dans son gou-

vernement, ne cessent pas un instant. M. Joubert n'a que le choix dans les pièces justificatives qu'il en donne. Mais peut-être aurait-il pu s'étendre davantage sur l'expédition du duc d'Anjou dans les Pays-Bas, en 1578 : Bussy y joua un grand rôle, soit comme diplomate, soit comme soldat ; son caractère se retrouve tout entier dans le siège de Binche, suivi du sac de la ville et du pillage des églises, et dans l'entreprise de Mons. Les documents ne manquaient pas, et cette histoire aurait été plus nouvelle que celle des démêlés et des duels de Bussy avec les favoris de Henri III. Trois jolies eaux-fortes des châteaux de Montsoreau, de la Coutancière et d'Avoir complètent heureusement le volume.

G. Baguenault de Puchesse.

158. — Jullien (A.). La comédie à la cour : les théâtres de société royale pendant le siècle dernier (la duchesse de Maine et les grandes nuits de Sceaux ; Mme de Pompadour et le théâtre des petits cabinets ; le théâtre de Marie-Antoinette à Trianon). In-4, vii-327 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

159. — Kaulek (Jean). Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac, ambassadeurs de France en Angleterre (1537-1542), publiée sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. In-8, xxii-499 p. Paris, F. Alcan.

(Inventaire analytique des Archives du ministère des Affaires étrangères.)

Ce volume est le premier fruit de la collaboration des anciens élèves de l'École des chartes que l'administration a attachés au riche dépôt des Affaires étrangères ; c'est aussi le commencement d'une série qui est appelée à rendre les mêmes services que la fameuse collection anglaise des *Calendars of State papers*, et qui y ressemble d'ailleurs pour la forme des analyses, mais en diffère en ce qu'elle sera strictement limitée aux seuls papiers diplomatiques que possède le Dépôt. Les deux premiers volumes de la section Angleterre ne présentant que des pièces sans intérêt, on n'a fait commencer la publication qu'au troisième, qui contient les dépêches de Louis Perreau, seigneur de Castillon et de Villiers en Normandie, gentilhomme ordinaire de la chambre, et aux quatrième et cinquième, contenant les dépêches de Charles de Marillac. Ces volumes, comme tous ceux qui sont antérieurs à la constitution du dépôt des Affaires étrangères, viennent d'une collection particulière (celle du président de Mesmes), et il en existe d'autres copies à la Biblio-

thèque nationale, qui ont fourni des variantes et des passages chiffrés.

L'éditeur a ajouté des notes pour l'identification des personnages cités dans les dépêches, et il a mis en tête une intéressante notice sur chacun des deux ambassadeurs. A. B.

160. — LA BEAULUÈRE (DE). Notice historique sur la commune d'Entramnes; le prieuré de Saint-Martin de Laval; recherches sur les corporations d'arts et métiers du comté-pairie de Laval avant 1789. In-8, XVI-296 p. Laval, Chaillaud.

161. — LA BORDERIE (A. DE). Les monuments originaux de l'histoire de saint Yves; rapport à Mgr l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. In-8, 40 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

162. — LA FERRIÈRE (H. DE). Trois amoureuses au XVI[e] siècle : Françoise de Rohan, Isabelle de Limeuil, la reine Margot. In-18, IV-347 p. Paris, Calmann Lévy.

163. — LEFÈVRE-PONTALIS (Eug.). Étude sur la date de l'église de Saint-Germer. In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

164. — LETELIÉ (A.). Fénelon en Saintonge et la révocation de l'édit de Nantes (1685-1688); étude et documents. In-8, 130 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

165. — LHUILLIER (T.). Recherches historiques sur l'enseignement primaire dans la Brie. In-8, 130 p. Meaux, impr. Destouches.

(Extrait du Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne.)

166. — LIMAYRAC (L.). Étude sur le moyen âge : histoire d'une commune et d'une baronnie du Quercy (Castelnau-de-Montratier). In-8, LI-654 p. et planches. Cahors, Girma.

167. — LUÇAY (comte DE). Le marché de Marseille en Beauvoisis et son tarif au XIV[e] siècle. In-8, 18 p. Beauvais, impr. Père.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Oise.)

168. — Luçay (comte de). Un essai de statistique rétrospective : l'assemblée d'élection de Clermont-en-Beauvaisis et le plumitif de l'intendant de Soissons en 1787. In-8, 64 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin du Comité des sciences économiques et sociales.)

169. — Luçay (comte de). Budgets d'autrefois, budgets d'aujourd'hui. In-16, 32 p. Paris, Chaix.

170. — Lucotte (J.-B.). Monographie de la commune de Chanceaux (Côte-d'or). In-8, 95 p. Impr. et libr. de Cîteaux (Côte-d'or).

171. — Marsy (comte de). Bibliographie picarde. T. V. In-8, 31 p. Amiens, impr. Delattre-Lenoël.

(Extrait de la Picardie.)

172. — Martin (A.). Origines du Havre; description historique et topographique de la Ville française et du Havre-de-Grâce (1515-1541), avec un plan de la ville en 1524. In-8, IX-230 p. Fécamp, impr. Durand et Cie.

173. — Mémoires pour servir à l'histoire du père Broet et des origines de la Compagnie de Jésus en France, par un religieux du même ordre (1500-1564). In-8, XIV-678 p. Le Puy, impr. Freydier.

174. — Milsand (P.). Bibliographie bourguignonne, ou catalogue méthodique d'ouvrages relatifs à la Bourgogne, sciences, arts, histoire. In-8 à 2 col., VIII-663 p. Dijon, Lamarche.

175. — Miron de l'Espinay (A.). François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV, de 1604 à 1606. In-8, IV-441 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

176. — Moisy (H.). Dictionnaire du patois normand, indiquant particulièrement tous les termes de ce patois en usage dans la région centrale de la Normandie, pour servir à l'histoire de la langue française, avec de nombreuses citations, etc. In-8, CLXVI-711 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

177. — Monin (H.). Essai sur l'histoire administrative

du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719). In-8, 430 p. Paris, Hachette et Cie.

Ce livre est, croyons-nous, un des premiers qu'aient produits les tendances qui portent l'école historique moderne à étudier l'organisation administrative de la France monarchique, et il montre quel parti on peut tirer des papiers des intendances ou de ceux des secrétaireries d'État. C'est une thèse présentée pour le doctorat ès lettres par M. Monin, qui est chargé de la conférence de géographie à la Faculté de Montpellier. M. Monin a utilisé aussi bien les documents conservés à Paris, dans les papiers de l'ancien Contrôle général des finances, que ceux qui proviennent de l'intendance de Basville et se trouvent répartis aujourd'hui entre les départements de son « royaume » de Languedoc. Il a divisé le travail en quatre parties : 1° l'ensemble des contributions directes; 2° le détail des mêmes impositions; 3° les fermes; 4° l'agriculture, l'industrie et le commerce, les travaux publics. En tête, une biographie rapide de Basville; à la fin, une conclusion sur l'abaissement des États de Languedoc devant la monarchie absolue. Quelques pages de pièces justificatives suivent la conclusion. A. B.

178. — Moulard (P.). Recherches historiques sur la châtellenie et la paroisse d'Assé-le-Boisne (canton de Fresnay-sur-Sarthe). In-8, vii-519 p. Le Mans, Lebrault.

179. — Mortet (V.). Une élection épiscopale au xiie siècle : Maurice de Sully, évêque de Paris (1160). In-8, 13 p. Paris, Leroux.

(Extrait des Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux.)

180. — Mugnier (F.). Saint François de Sales docteur en droit, avocat, sénateur; sa correspondance inédite avec les frères Claude et Philippe de Quoex. In-8, 163 p. Chambéry, impr. Menard.

(Extrait des Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.)

181. — Munier-Jolain (J.). L'ancien régime dans une bourgeoisie lorraine; étude historique. In-8, xxiv-416 p. Paris, Berger-Levrault.

182. — Nicolas (M.). Histoire de l'ancienne académie protestante de Montauban (1598-1659) et de Puylaurens (1660-1685). In-8, 446 p. Montauban, impr. Forestié.

183. — NOIZARD (E.). Étude sur la langue de Montaigne. In-8, XX-308 p. Paris, Cerf.

184. — Notice sur l'abbaye d'Autrey d'après des documents inédits. In-12, 232 p. et pl. Épinal, impr. Collot.

185. — OMONT (H.). Georges Hermonyme de Sparte, maître de grec à Paris et copiste de manuscrits; suivi d'une notice sur les collections de manuscrits de Jean et Guillaume Budé, et de notes sur leur famille. In-8, 57 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires et du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

186. — PARIS (Gaston). La parabole des Trois anneaux; conférence faite à la Société des études juives, le 9 mai 1885. In-8, 19 p. Paris, Durlacher.

(Extrait de la Revue des études juives.)

187. — PARIS (Gaston). La poésie du moyen âge; leçons et lectures. In-18 jésus, XIV-255 p. Paris, Hachette et Cie.

188. — PARIS (L.). Le théâtre à Reims depuis les Romains jusqu'à nos jours. In-8, 320 p., avec grav. Reims, Michaud.

189. — PARIS (Paulin). Études sur François Ier, roi de France, sur sa vie privée et son règne, publiées d'après le manuscrit de l'auteur et accompagnées d'une préface par Gaston Paris, de l'Institut. Deux vol. in-8, IX-253 et 373 p. Paris, L. Techener.

L'éditeur de ces deux volumes fait connaître dans quelles conditions la première pensée de réhabiliter la mémoire du roi-chevalier vint à son père en 1832, après la lecture du drame de Victor Hugo, et comment ce projet ne put être réalisé que cinquante ans plus tard, dans les derniers temps d'une existence singulièrement laborieuse et consacrée tout entière à l'histoire de la France ou à son ancienne littérature. La page finale fut préparée par Paulin Paris l'avant-veille de son décès. Ne prétendant point écrire une histoire complète et suivie de François Ier ou de son règne, il avait seulement choisi quelques points caractéristiques dans la vie publique et privée de ce monarque, pour démontrer, d'après les meilleures autorités, comment les historiens, les romanciers ou les auteurs dramatiques se sont permis de défigurer les faits et de violer la vérité. « On ne répétera plus, lisons-nous dans la préface

écrite par son fils, on ne répétera plus que Louise de Savoie a dépravé son fils par l'éducation qu'elle lui a donnée ; — que François Ier a failli séduire la femme de Louis XII ; — que M. de Châteaubriant a fait périr sa femme, insultée d'abord par son royal amant ; — que Semblançay fut l'innocente victime de la haine de Louise de Savoie ; — que Bourbon fut une victime aussi, coupable mais excusable, de la même haine succédant à une ardente passion ; — que Charles-Quint avait acheté, par une habile et magnifique galanterie, la trahison de Mme d'Étampes ; — que François Ier passa ses dernières années dans un morne abattement, causé par un mal honteux et cruel ; — et que ce mal était le résultat de l'extraordinaire vengeance d'un mari outragé. »

A. B.

190. — PHILIPPE (J.). Origine de l'imprimerie à Paris, d'après des documents inédits. In-4, VII-255 p. Paris, Charavay.

191. — PILLET (L.). Petite chronique (anonyme) d'un habitant d'Annecy, de 1598 à 1628. In-8, 24 p. Chambéry, impr. Chatelain.

192. — PILOT DE THOREY (J.-J.-A.). Usages, fêtes et coutumes existant ou ayant existé en Dauphiné. 2 vol. in-8, 276 p. Grenoble, Drevet.

193. — PONTON D'AMÉCOURT (vicomte DE). Notes sur quelques ateliers monétaires mérovingiens de Brie et de Champagne : Binson, Château-Thierry, Jouarre, Mouroux et Provins. In-8, 20 p. avec fig. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

194. — POUGIN (A.). Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre et des arts qui s'y rattachent : poétique, musique, danse, pantomime, machinerie, jeux antiques, spectacles forains, carrousels, courses, tournois, etc. Grand in-8 à 2 col., XV-775 p., avec 350 grav. et 3 chromol. Paris, Firmin-Didot et Cie.

195. — Paysages et monuments du Poitou, photographiés par Jules Robuchon, de la Société des Antiquaires de l'Ouest, imprimés en photoglyptie par la maison Boussod et Valadon (Goupil et Cie), à Paris. In-fol. — Livraisons 1, 2 et 3 : Chau-

vigny (Vienne), avec notices rédigées par M. C. Tranchant, 16 p. et 6 pl. — Livraisons 4, 5 et 6 : Vouvent (Vendée) et la Forêt, avec notices rédigées par M. René Valette, 16 p. et 6 pl. — Livraisons 7 à 11 : Oyron (Deux-Sèvres), avec notices rédigées par M. Daviau, 22 p. et 10 pl. — Livraisons 12, 13 et 14 : Sanxay (Vienne), découvertes gallo-romaines d'Herbord, près Sanxay, avec notices rédigées par le R. P. Camille de la Croix, 12 p. et 6 pl. — Livraisons 15, 16 et 17 : Nieul-sur-l'Autise, Oulmes et Bruillé-Courdault (Vendée), avec notices rédigées par MM. J. Berthelé et l'abbé Brochon, 12 p. et 6 pl. Paris, impr. Motteroz.

196. — Recueil de mémoires et documents sur le Forez, publiés par la Société de la Diana. T. VIII. In-8, xxv-574 p. Saint-Étienne, impr. Théolier et Cie.

197. — RICARD (L.). Les institutions judiciaires et administratives de l'ancienne France, et principalement du bailliage de Gex. In-8, 435 p. Paris, Larose et Forcel.

198. — RICHARD (J.-M.). Notes sur quelques peintres des premières années du xive siècle. In-8, 48 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

199. — ROLLAND DE DENUS (André). Les anciennes provinces de la France ; études étymologiques et onomatologiques sur leur nom et celui de leurs habitants. In-8, vIII-294 p. Paris, Émile Lechevalier.

L'auteur s'est appliqué : « En premier lieu, à rechercher l'étymologie du nom des anciennes provinces de la France et des nombreux petits pays qui les composaient; en second lieu, à rechercher le nom vulgaire et général qui sert à désigner les habitants de ces provinces et de ces *pagi*. » Chaque article est appuyé de citations des auteurs ou des lexiques anciens et modernes. On y trouve, de plus, le portrait caractéristique de chaque population, et une nomenclature des pays et *pagi* de chaque province.

L'auteur annonce qu'il procédera de même pour les villes de la France. A. B.

200. — ROMAN (J.). Dépouillement du registre des

requêtes présentées au roi de France en 1586 et 1587. In-8, 23 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

201. — ROMAN (J.). Mémoire d'Honoré de Bonne sur les droits du Dauphin dans Gap et l'évêque Gabriel de Sclaffanatis (1510). In-8, 15 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

202. — RUBLE (baron DE). Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret. T. III. In-8, 391 p. Paris, Adolphe Labitte.

Notre confrère poursuit activement son œuvre; mais ce troisième volume ne comprend que la première année du règne de Charles IX, année bien remplie, il est vrai, par l'établissement du Triumvirat, la réunion des états généraux à Orléans, la justification du prince de Condé, le colloque de Poissy, les progrès de la Réforme à la cour de Navarre, les intrigues de Philippe II d'Espagne et ses négociations avec Antoine de Bourbon. Même abondance d'informations que pour les volumes précédents; même intérêt dans le récit et dans la peinture de ces temps si mouvementés. A. B.

203. — SAIGE (Gustave). Le protectorat espagnol à Monaco, ses origines et les causes de sa rupture. In-12, VIII-172 p. Monaco, impr. du Journal.

Comment Augustin Grimaldi plaça l'État monégasque sous le protectorat de l'empereur Charles-Quint, et comment, au bout de quatre-vingts ans, le drapeau français vint remplacer les couleurs espagnoles, Honoré II ayant résolu de faire cette évolution bien avant l'époque d'où on la datait jusqu'ici : tels sont les deux points principaux que M. Saige étudie d'après les documents inédits dont le prince actuel lui a confié la garde, et qui fourniront, il faut l'espérer, plus d'une contribution de ce genre à l'histoire de France.

A. B.

204. — SOURCHES (DE). Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV, publiés d'après le manuscrit authentique appartenant à M. le duc des Cars, par le comte G.-J. de Cosnac et Édouard Pontal, archiviste-paléographe. T. IV et V (janvier 1692-décembre 1697). In-8, 523 et 481 p. Paris, Hachette et Cie.

205. — TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). Lettres et billets inédits de Jules Mascaron, évêque de Tulle et d'Agen. In-8, 23 p. Marmande, Duberort.

(Extrait de la Revue de France.)

..se lettres ou billets écrits par l'éloquent et savant évêque, 1672 et 1679 environ, à Étienne Baluze (ms. Baluze 378), vaillait dès lors à l'histoire de Tulle, destinée cependant à aître qu'en 1717. Cette correspondance roule sur toutes le sujets de science, d'histoire, de bibliographie, de librai- d'actualité. A. B.

. — TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). Appel aux érudits et de l'itinéraire d'Henri IV.

..it de la Revue de Gascogne.)

..e confrère, ayant entrepris de combler les trop nombreuses . que présente le tableau dressé par Berger de Xivrey des et des itinéraires du roi Henri depuis son adolescence son avènement au trône de France, espère que quiconque . ou a rencontré des documents authentiques et datés vou- .n lui en envoyer l'indication. A. B.

. — TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). Les correspondants resc. Lettres inédites de Salomon Azubi, rabbin de ..tras, écrites de Carpentras à Peiresc (1632-33), avec complémentaire par Jules Dukas. In-8, 56 p. Paris, ..

..it de la Revue des études juives.)

. — TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). Les correspondants resc. VII. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans; inédites de Marseille et de Paris à Peiresc (1627). 29 p. Orléans, Herluison.

..it des Mémoires de la Société historique et archéologique de ..éanais.)

. — TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). Les correspondants resc. VIII. Lettres inédites écrites à Peiresc par le ..al Bichi, évêque de Carpentras (1632-1637), suivies ..rses lettres adressées au même savant relatives au . Venaissin et à la principauté d'Orange; X. Lettres ..s de Guillaume d'Abbatia, capitoul de Toulouse (1619- . publiées avec avertissement, notes et appendice. Alph. Picard.

..it de la Revue de Marseille et de la Provence et de la Revue des ..ues romanes.)

..ue M. Tamizey de Larroque aura terminé ces monogra-

phies, qui seront probablement au nombre d'une trentaine, il se trouvera avoir complété à l'avance la correspondance de Peiresc lui-même (dont l'impression commence en ce moment dans la collection des Documents inédits sur l'histoire de France) par la publication des principales lettres que lui adressaient ses correspondants, tous hommes d'élite, savants, lettrés, historiens, archéologues, curieux ou collectionneurs. Les commentaires que notre confrère ajoute à ces documents en relèvent singulièrement le prix : c'est ainsi qu'il nous restitue de pied en cap un cardinal Bichi, qui, quoique mêlé intimement à toutes les choses de France de 1630 à 1654, n'avait jusqu'ici que quelques lignes insignifiantes dans nos dictionnaires et nos biographies. A. B.

210. — Tardieu (A.). Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne, comprenant toute la noblesse qui a résidé ou qui réside dans cette province et la plupart des vieilles maisons de bourgeoisie qui ont possédé des fiefs ou qui ont droit d'armoiries, avec les noms des représentants actuels. In-4, III-453 p. Moulins, impr. Auclaire.

211. — Tardif (Adolphe). La procédure civile et criminelle aux XIIIe et XIVe siècles, ou procédure de transition. In-8, 171 p. Paris, Picard.

Ouvrage remarquable, reproduisant en substance l'un des cours de l'éminent professeur de l'histoire du droit à l'École des chartes. Il se rapporte à cette période où la procédure germanique des premiers siècles du moyen âge se transforme peu à peu sous la double influence du droit romain et du droit canonique. Dans la première partie, consacrée à l'organisation judiciaire, l'auteur traite sommairement des justices, des juges, des auxiliaires des plaideurs, de la compétence des juridictions. La seconde partie, réservée à la procédure civile, comprend cinq chapitres sur les actions judiciaires, sur la reconvention, sur la procédure de première instance, sur la procédure d'appel, et sur les voies d'exécution des jugements. Enfin, la troisième partie, procédure criminelle, se subdivise en trois chapitres : instructions des crimes et délits; voies de recours contre les sentences criminelles; les peines. N. V.

212. — Tardif (A.). Étude sur la date du formulaire de Marculf. In-8, 8 p. Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

213. — Tardif (A.). Coutumes de Lorris, publiées d'après

le registre original du parlement de Paris. In-8, xvi-78 p. Paris, Picard.

(Recueil de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire du droit.)

214. — Tardif (E.-J.). Les auteurs présumés du Grand coutumier de Normandie. In-8, 56 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

215. — Ternas (A. de). Notice généalogique sur la famille de Bouteville, suivie des généalogies des Masse de Combles, Ghesquière de Stradin, Linart d'Aveluy, Vaillant de Bovent, de Brusle et de Pieffort. In-8, 180 p. Douai, impr. Dechristé.

216. — Tholin (G.). Cahiers des doléances du tiers état du pays d'Agenais aux états généraux (1588, 1614, 1649, 1789); textes accompagnés de notes et de commentaires. In-8, vii-193 p. Paris, Alph. Picard.

M. Tholin ne s'est pas borné à donner purement et simplement les textes de cahiers qui pourront, un jour, servir à la grande publication entreprise sur les états généraux; mais, chaque fois que ces textes lui ont fourni une occasion favorable, il y a joint, soit en note, soit sous forme de commentaire, des notions très étendues et très précises, souvent neuves, sur les points capitaux de l'ancienne organisation de l'Agenais, et ce travail prouve qu'il est familier, non seulement avec les archives du département, mais aussi avec les publications récentes d'histoire administrative. Je dois citer, dans le nombre de ces « digressions, » celles qui traitent de la noblesse, des municipalités, des impositions, et surtout des diverses attributions de l'intendance. Malheureusement, l'ordre et la méthode manquent un peu dans ce volume intéressant, parce qu'il est formé d'articles qui avaient paru successivement dans la *Revue de l'Agenais*. A. B.

217. — Valois (Noël). Le gouvernement représentatif en France au xiv[e] siècle : étude sur le conseil du roi pendant la captivité de Jean le Bon. In-8, 55 p. Bruxelles, impr. Vromant.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

218. — Viollet (Paul). Précis de l'histoire du droit français, accompagné de notions de droit canonique et d'indications bibliographiques. 2[e] et dernier fascicule : la

famille, les biens et les contrats. In-8, p. 325-804. Paris, Larose et Forcel.

Voici les divisions de ce fascicule, qui termine l'histoire du droit privé :

Liv. II. La Famille. I. Préliminaires. II. Mariage. III. Divorce et séparation. IV. Baptême. V. État civil. VI. Bâtardise et légitimation. VII. Adoption et affiliation. VIII. Puissance du chef de famille. IX. Tutelle et curatelle.

Liv. III. Les Biens et les Contrats. I. Propriété et droits réels. II. Possession et prescription. III. Contrats et ventes. IV. Division en biens corporels et incorporels, meubles et immeubles. V. Divisions féodales des biens. VI. Gage et hypothèque. VII. Sociétés. VIII. Régime matrimonial. IX. Successions *ab intestat*. X. Testaments et donations.

A la fin du fascicule se trouve une table alphabétique des matières, qui, pour n'être pas absolument complète, ne laissera pas d'aider les recherches dans ce manuel des plus utiles. A. B.

219. — Vitu (A.). La maison des Pocquelins et la maison de Regnard aux piliers des Halles (1633-1884). In-8, 52 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

220. — Vogüé (marquis de). Villars et l'électeur de Bavière Max-Emmanuel. In-8, 74 p. Paris, J. Gervais.

(Extrait du Correspondant.)

Cette étude embrasse tout l'ensemble des relations que Villars eut avec l'électeur de Bavière depuis 1687 jusqu'à la campagne brillante qui aboutit, en 1703, à la victoire d'Hochstœdt, et après laquelle on le fit passer d'Allemagne en Languedoc. Quoique réduite à des limites étroites et dégagée de toutes les pièces justificatives qui n'étaient pas absolument indispensables au récit des faits, elle fait merveilleusement ressortir le rôle de chacun des généraux que la volonté de Louis XIV avait associés, et dont le triomphe eût été éclatant et durable, si leurs vues personnelles avaient pu s'accorder pour le bien commun. A. B.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1885.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Bibliographie.*

ERRATA.

P. 161, n° de réception 2058. Au lieu de GENESTIER, lisez : GENESTEIX.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

COMPTE DES OBSÈQUES

ET DU DEUIL

DE CHARLES, DUC D'ORLÉANS-VALOIS.

Le document que je publie se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale (pièces originales du Cabinet des titres, vol. 2161, Orléans II, p. 725 à 728); il n'a été encore, que je sache, utilisé par personne; M. Champollion-Figeac lui-même, qui cependant a eu ces manuscrits entre les mains, ne s'est pas servi de cette pièce pour la composition de son ouvrage sur Louis et Charles d'Orléans et leur influence sur leur siècle. Ce compte, présenté à la duchesse Marie de Clèves par son argentier André ou Andrieu Damian, contient les dépenses faites dans le courant du mois de janvier 1465; or, le duc Charles d'Orléans étant mort le 4 de ce même mois, ce compte nous fait connaître la plupart des dépenses faites à l'occasion des obsèques et du deuil de ce prince. Voici les détails relatifs à ces deux objets, tels qu'ils ressortent de notre compte.

Le duc Charles d'Orléans mourut à Amboise, et son corps fut

porté de là à Blois, pour y être enseveli, sur un chariot attelé de quatre chevaux conduits par quatre charretiers à pied. Le chariot était tendu et les chevaux caparaçonnés d'étoffe noire; derrière marchaient trois pages, vêtus de velours, conduisant trois chevaux caparaçonnés de même. Toute la maison du Duc avait pris le deuil en drap noir, doublé, pour les officiers d'un ordre élevé, de fourrure noire et, pour les subalternes, de drap de la même couleur. Les robes des trésoriers étaient doublées de blanchet, sorte de flanelle blanche. Les fous du Duc étaient vêtus de drap gris.

La maison du Duc et celle de la Duchesse accompagnèrent probablement les restes de leur maître d'Amboise à Blois; il paraît ressortir de notre document que le deuil était conduit par Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, fiancé à la fille aînée de Charles d'Orléans. En effet, Louis, duc de Valois (plus tard Louis XII), n'avait, à cette époque, que deux ans encore et ne pouvait remplir lui-même ce triste devoir. La maison qui prit le deuil se composait de quarante-trois gentilshommes, cinq prêtres, dont deux aumôniers, treize chantres et un organiste; puis venaient le chancelier et le général des finances d'Orléans, accompagnés de trois trésoriers et d'autant d'argentiers; le maréchal, le veneur, cinquante-deux valets de pied, de chambre ou secrétaires, huit écuyers et treize pages, un magister[1], un chirurgien, deux apothicaires, deux barbiers, deux peintres, un orfèvre, deux tapissiers, autant de tailleurs, un joueur de tambourin, un joueur de luth et un gardien d'ours; un fourrier, deux valets de chiens et huit palefreniers; enfin les officiers de la cuisine : deux queux, un saucier, quatre échansons, un panetier et quatre galopins. En dernier lieu venait le fou, nommé Pierre.

La maison de la Duchesse avait naturellement pris aussi le deuil. Les robes de Marie de Clèves et ses manteaux étaient fourrés de chat d'Espagne et d'agneau blanc, avec bordures de menu vair et passepoil d'hermine blanche. Les vêtements de ses filles étaient doublés de même; ceux de son fils, Louis, duc de Valois, d'agneau noir. Sa maison se composait de seize

1. Il appartenait à M. de Beaujeu.

lames, huit demoiselles, deux femmes de chambre, trois ıourrices, trois lavandières ou femmes de peine, et deux folles, Bellon et Margot[1].

Le corps du Duc, amené à Blois, fut descendu dans la fosse qui lui avait été préparée[2] au moyen de huit sangles de cuir, le vingt empans chacune, achetées à cet effet; on planta sur sa ombe une grande bannière, une plus petite, une oriflamme le soie bleue, probablement brodée aux armoiries d'Orléans, it on y étendit un poêle de drap d'or, doublé et bordé de noir it orné d'une croix blanche.

La Duchesse accompagna le corps de son défunt mari à Blois, ivec toute sa maison. On lui prépara un appartement au château; la salle de réception, tendue de serge noire, ornée d'un lais de la même couleur au-dessus du siège et de la table de la Duchesse, fut nattée de jonc recouvert d'un épais tapis de drap ıoir; une chambre voisine, dans laquelle était probablement lressé le lit de la Duchesse, fut ornée d'un tapis gris.

Toutes les dépenses contenues dans ce compte peuvent être ivaluées à deux cent cinquante mille francs environ, à la puissance actuelle de l'argent. Nous ignorons combien il fut dépensé pour les obsèques de Louis d'Orléans, père du duc Charles; nais un compte conservé dans les pièces originales du Cabinet les titres nous apprend que ce prince dépensa environ cinq cent nille francs lors de la naissance de son fils aîné. Ce fait démontre combien le luxe et la magnificence étaient moindres au milieu lu xve siècle qu'au commencement, et cela ressort clairement, lu reste, des comptes et inventaires des princes d'Orléans-Valois qui accompagnent, dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, celui que je publie aujourd'hui.

Voilà où s'arrêtent nos renseignements sur les cérémonies funèbres qui suivirent la mort du bon duc Charles d'Orléans, plus connu de la postérité par ses charmantes poésies que par son titre de prince. Il resta enseveli à Blois jusqu'en 1504 : à cette époque, son fils, Louis XII, le fit exhumer et transporter

1. J'ai compris dans la maison du Duc les officiers et les pages qui faisaient partie de celle de la Duchesse.

2. Dans l'église Saint-Sauveur.

à Paris, dans la chapelle des Célestins, construite par les soins du duc Louis d'Orléans, son aïeul, pour les membres de sa famille; sa tombe fut surmontée d'une remarquable statue, qui, heureusement préservée de la destruction, se voit aujourd'hui au musée de Versailles.

J. Roman.

Parties paiées ou mois de janvier, l'an mil CCCC soixante et quatre, par Amdrieu Damian, argentier de feu monseigneur le Duc, qui Dieu pardont! par l'ordonnance et commandement de madame la duchesse d'Orléans, de Milan, etc., aux personnes et pour les causes qui s'ensuivent.

C'est assavoir :

DRAPS DE SOYE.

A Richart Fourniguet, pour vingt aulnes et demie de veloux noir à tiers poil, pour faire trois robes de deul pour les trois paiges dudit feu monseigneur le Duc, et pour faire trois harnois pour les trois chevaulx d'iceulx trois paiges. Au pris de c s. t. l'aulne, valent cij l. x s. t.

A lui, pour cinq aulnes et demie de taffetas bleu, pour faire ung grant estandart, une banière et une banerolle qui pendent sur la fosse et sépulture de feux mondict seigneur. Au pris de xlv s. t. l'aulne, valent xij l. vij s. vj d.

A Michau Boudet, pour quatre onces et demie de soye noire, pour faire les franges dudit estandart, banière et bannerolle. Au pris de x s. t. l'once, valent xlv s. t.

A Richart Fourniguet, pour trois aulnes et demie de veloux noir à tiers poil, pour faire la bordeure d'un petit poille de drap d'or gris fait d'une des robes de feux mondit seigneur, lequel a esté mis sur sa sépulture pour parement. Au pris de c s. t. l'aulne, valent xvij l. x s.

A lui, pour une aulne de boucassin blanc, pour faire la croix du petit poille vj s. viij d. t.

A lui, pour cinq aulnes trois quars de damas noir, pour faire partie d'un déez pour madicte dame la Duchesse, et l'autre partie a esté fait d'une robe de damas noir esportée de madicte dame; lequel daez a esté bordé d'un grant bord de veloux noir yssu d'une des robes d'icelle dame. Au pris de iiij l. ij s. vj d. t. l'aulne, valent xxiij l. xiiij s. iiij d. t.

DRAPS DE LAYNE.

A Richart Fourniguet, pour douze aulnes et demie de fin drap noir, pour faire robe longue de deul, chapperon et manteau long pour madame la Duchesse. Au pris de quatre escus d'or l'aulne, valent lxviij l. xv s. t.

A lui, pour quatre aulnes et demie de drap noir, pour faire robe, chapperon et manteau pour monseigneur de Valois[1]. Au pris de iiij l. x s. t. l'aulne, valent xx l. v s.

A lui, pour six aulnes de fin drap noir de Rouen, pour faire robe et manteau de deul pour Madamoiselle[2]. Au pris de iiij l. x s. t. l'aulne, valent xxvij l. t.

A lui, pour cinq aulnes de fin drap noir, pour faire robe et chapperon de deul pour monseigneur de Beaujeu[3]. Au pris de iiij escus d'or l'aulne, valent xxvij l. t.

A lui, pour sept aulnes et demie d'autre drap noir, pour faire ung grant manteau long et ung chapperon à cornète pour ledict seigneur de Beaujeu pour ledict dueil. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xv l. t.

A lui, pour deux aulnes de fin drap noir, pour faire une robe courte à chevaucher pour mondict seigneur de Beaujeu. Au pris de iiij l. x s. t. l'aulne, valent ix l. Et pour deux aulnes de doubleure, xxx s. t. Pour tout x l. x s. t.

A lui, pour deux aulnes et quart de drap noir, pour faire ung harnois pour le cheval de mondict seigneur de Beaujeu. Au pris de xxxv s. t. l'aulne, valent lxxviij s. ix d. t.

A lui, pour vj aulnes de drap noir, pour doubler les trois harnois de veloux noir pour les chevaulx des trois paiges qui aloient après le corps de feu mondict seigneur, dont Dieu ait l'ame! Au pris de xxx s. t. l'aulne, valent ix l. t.

A lui, pour xxij aulnes de drap noir, pour faire quatre grans couvertes pour les quatre chevaulx du chariot qui amenèrent

1. Louis, duc d'Orléans, fils du défunt, plus tard Louis XII.

2. Marie d'Orléans, fiancée depuis le 30 septembre 1461 à Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu; elle mourut en 1493. On la nommait simplement *Mademoiselle*, tandis que sa sœur cadette est toujours nommée *mademoiselle Anne*. Elle épousa Jean de Foix, vicomte de Narbonne.

3. Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, puis duc de Bourbon, par la mort de Jean, son frère aîné, arrivée en 1488. Fiancé d'abord à Marie d'Orléans, il épousa cependant Anne de France, fille de Louis XI, par ordre de ce prince.

d'Amboise à Blois ledict corps de feu Monseigneur. Au pris de xxx s. t. l'aulne, valent xxxiij l. t.

A lui, pour xiiij aulnes de drap noir baillés à Jehan Martin, pour couvrir quatre colliers, les traiz et selles desdicts quatre chevaulx dudit chariot, et aussi pour faire six housses pour les selles desdits chevaulx et des chevaulx desdits trois paiges. Au pris de xxv s. t. l'aulne, valent xvij l. x s. t.

A lui, pour xxviij aulnes de gros drap noir, pour nater toute la grant chambre [1] de Madame et pour faire ung tappiz en la petite chambre d'icelle dame de derrière ladite grant chambre. Au pris de xj s. vij d. t. l'aulne, valent xvj l. vj s. viij d. t.

Audit Richart Fourniguet, pour viij aulnes de drap noir, pour faire deux robes de livrée à faire le deul de mondit seigneur, qui Dieu pardont ! C'est assavoir l'une pour monsieur son chancellier [2] et l'autre pour monsieur le Général [3]. Au pris de trois escuz d'or l'aulne, valent xxxiiij l. Et pour deux aulnes et demie de plus fin drap noir, pour leur faire à chacun ung chapperon. Au pris de quatre escuz d'or l'aulne, valent xiij l. xv s. t. Pour tout xlvj l. xv s. t.

A lui, pour trente aulnes de drap noir, pour faire dix robes et dix chapperons de deul. C'est assavoir [4] : pour messire Jehannet de Saveuzes, Guiot Pot, messire Guy de Brilhac, le Captan, Georges de Brilhac, le seigneur de Pacy, Philippe de Hédouville, Charles d'Usson, Philippe de Boulinvillier et Georges de Montafié. Au pris de lxx s. t. l'aulne, valent cv l. t. Et pour dix aulnes d'autre plus fin noir, pour leur faire à chascun ung chapperon. Au pris de trois escuz d'or l'aulne, valent xlj l. v s. t. Pour tout vij^xx vj l. v s. t.

A lui, pour lxxvj aulnes de drap noir, pour faire xxv robes et xxv chapperons de deul pour xxv gentilzhommes. C'est assavoir : Philippe de Saint-Aubin, Benoist Damian, Gilles des Ormes,

1. Nous verrons plus loin qu'en guise de thibaude, on avait doublé ce tapis d'une natte de jonc.

2. Les chanceliers des ducs d'Orléans avaient été successivement Amaury d'Orgemont, Jean Davy, Guillaume Cousinot; en 1444, Pierre Sauvage avait cet emploi, qu'il conservait peut-être encore en 1465.

3. Pierre du Refuge, trésorier d'Orléans en 1466, gouverneur général des finances en 1468, conseiller de la Duchesse en 1482 et garde des sceaux.

4. Je juge inutile de donner des notes biographiques sur ces divers personnages ; la plupart appartiennent à des familles connues dont on trouvera mention dans les recueils généalogiques ou les pièces originales du Cabinet des titres.

Guillaume de l'Isle, le bastard de la Roche, Prunequin, Oudin Pisseleu, Janet de Soissons, Archiac, Iehan Pot, Bresille, Gaultier des Quars, Jehan Aucourt, Beauvillier, François Poitevin, Simonnet Caillau, Georges le Voleur, Ginerlay, Minguet, Roigelin, le petit Loyset, Mornay, René, Jehan de la Ferté et Macé de Villebresme[1]. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent ij^c xxviij l. t.

A lui, pour xviij aulnes de drap noir, pour faire cinq robes et cinq chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Pierre Chauvet, Guiot de Bés, l'Estandart de Nully, le bastard Foucault et François Faret, escuiers d'escuierie de feu mondit seigneur. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent liiij l. t.

A lui, pour xij aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons de livrée. C'est assavoir : pour maistre Pierre de Sève, maistre Macé Guernadon, et Andrieu Damian[2]. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent xxxvj l. t.

A lui, pour xlviij aulnes de drap noir, pour faire xij robes et xij chapperons de livrée. C'est assavoir : pour maistres Pierre le Fuzelier, Guillaume de Villebresme, Henry du Vergier, Nicolas Astezan, Guillaume Guiot, maistre Jehan, le sirurgien, Philippot Prégent, Jehan Vigneron, maistre Jehan Hurault, Louys Hellebout, Huguet Bergereau et Regnault Pesquet. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent vj^xx xij l.

A lui, pour xiiij aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons de livrée. C'est assavoir : pour l'aumosnier, messire Thomas Dampmartin et le prieur de Clyon[3]. Au pris de lv s. t. l'aulne, valent xxxviij l. x s. t.

A lui, pour lxiiij aulnes de drap noir, pour faire xiiij robes et xiiij chapperons de livrée pour les xiiij chantres de feux mondit seigneur, qui Dieu pardont ! C'est assavoir : pour messire Nicolle, messire Mahieu, messire Jehan Croquemeure, messire Thomas le Jeune, Guillaume le Rouge, Perrinet, l'organiste, Guillaume le Grain, Pierre Billart, Éloy Lateneur, Piéfort, Johannes Roullin, Charles Guyart, Mahiet et Jaquet Millet. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent ix^xx xij l.

A lui, pour xj aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Jehan le Gautier,

1. La famille de Villebresme fut attachée pendant tout le xve siècle à la fortune des ducs d'Orléans ; Jean et Guillaume furent secrétaires de la duchesse, et c'est un Villebresme qui contresigne le document que je publie.
2. C'est le même argentier qui rend ce compte.
3. Clion est une commune du canton de Châtillon (Indre).

Denis Hurault et Raoullet Hurault. Au pris de lv s. t. l'aulne, valent xxx l. v s. t. Et pour viij aulnes de blanchet, pour doubler lesdites trois robes. Au pris de xiij s. ix d. l'aulne, valent cx s. t. Pour tout xxxv l. xv s. t.

A lui, pour six aulnes de drap noir, pour faire deux robes et deux chapperons de livrée pour Francequin de la Mare et son fils, apoticaires dudit feu Monseigneur. Au pris de l s. t. l'aulne, valent xv l. t. Et pour cinq aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdites deux robes, au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent lxviij s. ix d. t. Pour tout xviij l. viij s. x d. t.

A lui, pour lxiij aulnes de drap noir, pour faire xx robes et xx chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Jamet Hubelin, Charlot Chardon, Jehan de Paris, Jehannet de Saveuzes, Estienne Colin, Guillaume Hubelin, Jehan de Brucelles, Guillaume de Beaurain, Jossequin, Guillaume Bidault, Maubruny, Nouvellet, Astruguet, Maunoir, barbier, Jehan de Langle, barbier, Richart Fourniguet, Malicorne, Tibi, Thibault Chefdeville, et Henart, joueur de lux. Au prix de xl s. t. l'aulne, valent vj^xx vj l. t. Et pour xliiij aulnes de gros drap noir pour doubler lesdictes xx robes. Au pris de xiij s. ix d. l'aulne, valent xxx l. v s. t. Pour cecy, pour tout vij^xx xvj l. v s.

A lui, pour lxxij aulnes de drap noir, pour faire xxij robes et xxij chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Jehan Cadart, Rateau, Michelet Brancart, Coucy, Camail, Pietre le paintre, Regnault, le queux, Courtault, Colin, le queux, Petit-Jehan, le tappicier et son compaignon, Pierre de Bailli, Jehan de Mante, Pierre, le saulcier, Jehan, l'orfevre, Ferrande et Perrinet, pallefreniers, Bertran Richart, Hermen, le paintre, Maillet, le Breton de la cuisine et Tout-neuf, saulcier. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent vij^xx iiij l. Et pour liiij aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdictes xxij robes et pour mettre aux bourrelets des chapperons. Au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent xxxvij l. ij s. vj d. t. Pour tout ix^xx j l. ij s. vj d. t.

A lui, pour xiij aulnes de drap noir, pour faire quatre robes et quatre chapperons de livrée pour Bernard, le taillandier[1] de Madame, Husson, le tailleur de Monseigneur de Valois, le mareschal et le veneur d'icelle dame. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xxvj l. Et pour ix aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdites quatre robes. Au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent vj l. iij s. ix d. t. Pour tout xxxij l. iij s. ix d. t.

1. Taillandier et tailleur ont, dans ce paragraphe, la même signification.

A lui, pour xxj aulnes de drap noir, pour faire vij robes et vij chapperons de livrée. C'est assavoir : pour cinq varlets d'estable, dont les deux estoient à feu mondict seigneur et trois à Madame, et pour deux varlets de fourrière. Au pris de xxxv s. t. l'aulne, valent xxxvj l. t. Et pour xiiij aulnes de gros drap noir pour doubler lesdites vij robes. Au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent ix l. xij s. vj d. t. Pour tout xlvj l. vij s. vj d. t.

A lui, pour xij aulnes de drap noir, pour faire quatre robes et quatre chapperons de livrée pour Rollequin [1], Jehan, le fourrier, Saulcet et Rapin, de l'eschançonnerie. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xxiiij l. t. Et pour ix aulnes de gros drap noir pour doubler lesdites robes. Au pris de xiij s. jx d. t. l'aulne, valent vj l. iij s. ix d. t. Pour tout xxx l. iij s. ix d. t.

A lui, pour cinq aulnes de fin drap noir, pour faire robe et chapperon à maistre Jehan Caillau. Au pris de iiij l. t. l'aulne, valent xx l. t.

A lui, pour cinq aulnes de drap noir, pour faire ung habit au prieur des Augustins d'Orléans. C'est assavoir, au pris de xl s. t. l'aulne, valent x l.

A lui, pour dix aulnes de drap noir, pour faire six robes pour cinq galopins de la cuisine et Gencien. Au pris de xxij s. vj d. t. l'aulne, valent xj l. v s. t. Et pour dix aulnes de gros noir pour doubler lesdites vj robes. Au pris de xij s. vj d. l'aulne, valent vj l. v s. t. Pour tout xvij l. x s. t.

A Pierre Cormériau, marchant, demeurant à Orléans, pour ix aulnes de drap noir pour faire trois robes de livrée pour messire Charles d'Arbouville, Pocaire et Louys de Néry. Aù pris de lxx s. t. l'aulne, valent xxxj l. x s. t. Et pour trois aulnes d'autre plus fin noir, pour leur faire à chacun ung chapperon. Au pris de lxx s. t. l'aulne, valent xij l. vij s. vj d. t. Pour tout xliij l. xxij s. vj d. t.

A lui, pour unze aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons de livrée pour Gauvain du Perroy, Denis de Montault et le bastart Fricon. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xxxiij l. t.

A lui, pour ix aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons de livrée pour Lancement, Theignonville et Mathelin de Mauny. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent xxvij l.

A lui, pour quatre aulnes et demie de noir, pour faire robe et

1. Ce personnage, nommé Roullequin Coillet, était valet de chambre de la duchesse; il mourut maître des ouvrages du comté de Blois vers 1492.

chapperon pour messire Jehan, l'aumosnier de Madame. Au pris de lv s. t. l'aulne, valent xij l. vij s. vj d. t.

A Richart Fourniguet, pour vj aulnes de drap noir, pour faire trois robes et trois chapperons pour les trois paiges de Madame. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xij l. t. Et pour six aulnes de gros drap noir pour doubler lesdictes trois robes et faire les bourellets[1] desdicts chapperons. Au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent iiij l. ij s. vj d. t. Pour tout xvj l. ij s. vj d. t.

A lui, pour xiiij aulnes de drap noir, pour faire quatre robes et quatre chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Simon Hoguet, Colin, de l'eschançonnerie, Michau et Jehan Hoguet, varlets de pié de Madame. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xxviij l. Et pour xj aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdits quatre robes. Au pris de xiij s. ix d. l'aulne, valent vij l. xj s. iij d. Pour tout xxxv l. xj s. iij d. t.

A lui, pour xxiiij aulnes de drap noir, pour faire huit robes et viij chapperons de livrée. C'est assavoir : pour le Breton de la panneterie, Guillaume Brancart, Gensson, Biscaye, le tabourin, Jehan Lucas, Anthoine et Gillet Lambert. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xlviij l. t. Et pour viij aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdites robes. Au pris de xiij s. ix d. l'aulne, valent xij l. vij s. vj d. t. Pour tout lx l. vij s. vj d. t.

A lui, pour xiij aulnes de drap noir, pour faire quatre robes et quatre chapperons de livrée pour les quatre charretiers de madicte dame. Au pris de xxxv s. t. l'aulne, valent xxij l. xv s. t. Et pour dix aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdictes quatre robes, à xiij s. ix d. l'aulne, valent vj l. xvij s. vj d. Pour cecy, pour tout xxxix l. xij s. vj d. t.

A lui, pour deux aulnes et demie de drap noir, pour faire deux robes pour le fils de messire Charles d'Arbouville et pour le petit Pacy, qui sont avecques monseigneur de Valois, au pris de xl s. t. l'aulne, valent c s. t. Et pour deux aulnes et demie de doubleure pour lesdictes deux robes, xxxij s. vj d. t. Pour tout vj l. xij s. vj d. t.

A lui, pour deux aulnes et demie de drap noir, pour faire robe et chapperon pour le petit bastart Cadot. Au pris de xxxv s. t. l'aulne, valent iiij l. vij s. vj d. t. Et pour deux aulnes de doubleure, xxvj s. t. Pour tout cxij s. vj d. t.

Audit Richart Fourniguet, pour lviij aulnes de drap noir, pour

1. Ce mot doit signifier la forme intérieure du chaperon.

faire xvj robes pour xvj damoiselles. C'est assavoir: pour madame d'Arbouville, madame de Ginerlay, Marguerite d'Usson, Huguète de Brilhac, Marie de Boulinvillier, Jaquète du Perche, Ysabeau Caillaude, Katherine de Marray, Marguerite de Lyon, Galienne, a femme du bastard Fricon, Jehanne Caillaude, Jehanne du Perroy, Marie de Moran, Jehanne de Boisjourdain et Marguerite de Bombelles. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent viij^{xx} xiiij l. t.

A lui, pour xviij aulnes de drap noir, pour faire viij robes de livrée. C'est assavoir, pour Marie de Marcilly, Anne de Belin, Louyse de Brilhac, Glaudine, Katheline de Mongenin, la fille de madame de Ginerlay, la fille de Jehanne du Perroy et Katherine, fille de la nourrisse de Madamoiselle. Au pris de deux escus d'or l'aulne, valent xlix l. x s. t.

A lui, pour xxiiij aulnes de drap noir, pour faire viij robes de livrée. C'est assavoir : pour Jehanne de Brucelles, Phileberde, la nourrisse de Madamoiselle, la nourrisse monseigneur de Valois, Andrée et la nourrisse de madamoiselle Anne [1], la Lucase et la Lamberde. Au pris de l s. t. l'aulne, valent lx l. t.

A luy, pour six aulnes de drap noir, pour faire deux robes pour Babeau, la lavendière, et pour Martine, femme du Breton. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xij l. t.

A lui, pour trois aulnes de drap noir, pour faire une robe pour la Hubeline. A l s. t. l'aulne, valent vij l. x s. t.

A lui, pour deux aulnes et demie de drap gris pour faire robe et chapperon pour Belon [2], la folle. Au pris de xxx s. t. l'aulne, valent lxxv s. t. Pour deux aulnes et demie de doubleure, xxx s. t. Et pour deux aulnes de drap gris, pour lui faire une cotte simple, xxx s. t. Pour tout vj l. xv s. t.

A lui, pour deux aulnes de drap noir, pour faire robe et chapperon pour Margot, la petite folle. Au pris de xxxv s. t. l'aulne, valent lxx s. t.

A lui, pour quatre aulnes et demie de drap noir, pour faire ix chapperons de dueil à longue cornète pour les femmes de chambre et nourrisses, à elles données par madame la Duchesse. C'est assavoir : la nourrisse de Madamoiselle, la nourrisse de monseigneur de Valois, la nourrisse de madamoiselle Anne, Andrée,

1. Cette princesse mourut abbesse de Fontevrault le 9 septembre 1491.

2. Cette folle avait succédé à une autre folle nommée Coquinette, et la petite Margot, dont il est question plus loin, était probablement destinée à lui succéder. Les seuls fous au milieu du deuil général, qui se portait en noir, étaient vêtus de gris.

la Lucase, la Lamberde, la femme du Breton et la lavendière. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent xiij l. x s. t.

A lui, pour xv aulnes de drap noir, pour faire cinq robes et chapperons de livrée. C'est assavoir : pour Jehan du Mas, Jehan du Puy, Jacotin de Renty, Robinet Claux et Jehan de la Roiche. Au pris de lx s. t. l'aulne, valent xlv l. t.

A lui, pour quatre aulnes et demie de drap noir, pour faire robe et chapperon pour le magister monseigneur de Beaujeu. Au pris de lv s. t. l'aulne, valent xij l. vij s. vj d.

A lui, pour xiiij aulnes et demie de drap noir, pour faire quatre robes et chapperons. C'est assavoir : Guillaume Guerriet, Mathelin Vasson, Jehan Garreau et maistre Jehan le pallefrenier. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xxv l. t. Et pour ix aulnes de gros drap noir pour doubler lesdictes quatre robes. Au pris de xiij s. ix d. t. l'aulne, valent vj l. iij s. ix d. t. Pour tout xxxj l. iij s. ix d. t.

A lui, pour viij aulnes de drap noir, pour faire quatre robes et quatre chapperons pour les quatre paiges monseigneur de Beaujeu. Au pris de xl s. t. l'aulne, valent xvj l. t. Et pour six aulnes de gros drap noir, pour doubler lesdictes quatre robes. Au pris de xiij s. j d. t. l'aulne, valent iiij l. ij s. vj d. t. Pour cecy, pour tout xx l. ij s. vj d. t.

A Xristofle Nantier, chaussetier, pour huit paire de chausses de drap noir pour les cinq varletz d'estable, les deux varletz de fourrière et Gillet Lambert. Au pris de xx s. t. la paire, valent viij l. t.

A lui, pour quatre paire de chausses de drap noir pour cinq galopins, Gencien et le varlet du veneur. Au pris de xv s. iij d. t. la paire, valent cxiij s. ix d. t.

A lui, pour quatre paire de chausses de drap noir pour les trois paiges de Madame et pour le bastard Cadot. Au pris de xx s. t. la paire, valent iiij l. t.

A lui, pour deux paire de chausses de drap noir pour le fils de messire Charles d'Arbouville et pour le fils du seigneur de Pacy, qui sont avecques monseigneur de Valois xv s. t.

A Husson le Fevre, taillandier de monseigneur le Duc, pour la façon de viij^{xx} xiij robes et chapperons de dueil, pour les chancellier, général, chambellans, maistres d'ostelz, gentilz hommes, officiers et serviteurs de feux mondit seigneur le Duc et de madicte dame la Duchesse, cy devant nommés. Au pris de x s. t. chacune robe et chapperon, valent iiij^{xx} vj l. x s. t.

A lui, pour la façon de trois robes de veloux noir et trois chap-

perons de drap, pour les trois paiges dudict feux Monseigneur. Au pris de xij s. vj d. t. la pièce, valent xxxvij s. vj d. t.

A lui, pour la façon de trois robes de drap noir et trois chapperons de drap noir pour les trois paires de madicte dame xxvij s. vj d. t.

A lui, pour trois pourpoins de fustaine noire pour lesdicts trois paiges. Au pris de xxij s. vj d. la pièce, valent lxvij s. vj d. t.

A lui, pour la façon de quatre robes et chapperons de drap noir pour les quatre paiges de monseigneur de Beaujeu xxxvj s. viij d. t. Et pour quatre pourpoins de fustaine pour lesdicts quatre paiges iiij l. x s. Pour tout vj l. vj s. viij d. t.

A lui, pour la façon de quatre grans couvertures de drap noir, pour les quatre chevaulx qui amenoient le corps de feu mondict seigneur le Duc d'Amboize en cette ville de Blois xl s. t.

A lui, pour la façon d'une robe, chapperon et manteau de dueil pour monseigneur de Valois xx s. t.

A lui, pour la façon de deux robes, pour le filz de messire Charles d'Arbouville et du (*sic*) filz monseigneur de Pacy, qui sont avecques mondit seigneur de Valois xiij s. iiij d. t.

A lui, pour cinq pourpoins de fustaine pour cinq varletz d'estable, les deux de feu monseigneur le Duc et les trois de madame la Duchesse. Au pris de xxvij s. vj d. t. la pièce, valent vj l. xvij s. vj d. t.

A Jehan Jehan, taillandier de monseigneur de Beaujeu, pour la façon d'une robe longue de dueil et chapperon pour mondit seigneur, xx s. t. Et pour la façon d'un grant manteau de dueil et chapperon à cornète, xx s. t. Pour tout xl s. t.

A Jehan Bernard, taillandier de madame la Duchesse, pour la façon, toille et anneletz[1] d'une longue robe de deul à deux queues pour madicte dame, xxx s. t. Pour la façon d'un manteau long de dueil à deux queues pour madicte dame, xxvij s. vj d. t. Et pour la façon d'un chapeau de dueil pour icelle dame, v s. t. Pour tout lxij s. vj d. t.

A lui, pour la façon d'une robe longue de deul, toille et anneletz pour Madamoiselle, xx s. t. Et pour la façon d'un manteau de dueil, x s. t. Pour tout xxx s. t.

A lui, pour la façon, toille et anneletz de xvj robes longues de dueil pour xvj damoiselles de madicte dame cy devant nommées.

1. Peut-être ces annelets devaient-ils servir à retenir les crochets qui servaient à fermer ces vêtements.

C'est assavoir : ix au pris de xx s. la pièce, valent ix l. t., et vij robes au pris de xij s. vj d. t. la pièce, valent iiij l. vij s. vj d. t. Pour tout xiij l. vij s. vj d. t.

A lui, pour la façon de viij autres robes de deul, pour viij petites damoiselles cy dessus nommées. Au pris de x s. t. la pièce, valent iiij l. t.

A lui, pour la façon de xj robes pour xj femmes de chambre et nourrisses cy dessus nommées. Au pris de x s. t. la pièce, valent cx s. t.

A luy, pour sa paine et façon d'avoir fait ung daiz pour tendre au dessus de la table de madicte dame, lequel a esté fait partie d'une de ses robes esportées de damas noir, et l'autre partie a esté fait partie d'autre damas noir neuf, contenu cy devant, et bordé d'un grant bord de veloux noir pris en ladicte garde robe de madame. Pour sa paine et façon seulement xl s. t.

Audit Jehan Bernard, pour sa paine et façon d'un drap de chaière[1] pour madicte dame, lequel a esté fait de deux robes courtes esportées d'icelle dame et a esté bordé d'un grant bort de veloux noir, prins pareillement en ladicte garde robe. Pour sadicte paine et façon seulement xxx s. t.

A lui, pour avoir doublé et mis à point ung grant parement de chaière de damas gris, lequel a ésté taint en noir. Pour sa paine seulement xv s. t.

A lui, pour quatre hommes lesquelx ont vacqué deux jours pour couvrir de bougran[2] noir le chariot où a esté amené le corps de feu monseigneur le Duc d'Amboise en ceste ville de Blois. Pour ce xl s. t.

A lui, pour sa paine et façon d'avoir fait une couverture de drap d'or pour mettre sur la sépulture de feux mondict seigneur, lequel (*sic*) a esté fait d'une des robes d'icellui seigneur et bordée de veloux noir. Pour sa paine et façon xxx s. t.

A lui, pour la journée de deux hommes pour couldre le drap noir sur les nates de la chambre de Madame v s. t.

A lui, pour trois pourpoins de fustaine. C'est assavoir pour Gillet Lambert et les deux varletz de fourrière. Au pris de xxvij s. vj d. t. la pièce, valent iiij l. ij s. vj d. t.

A lui, pour vij pourpoins de fustaine. C'est assavoir pour six galopins de la cuisine et Gencien. Au pris de xxij s. vj d. t. la pièce,

1. Destiné à recouvrir une chaise.

2. Toile forte et généralement gommée qui servait pour les doublures des vêtements.

valent vij l. xvij s. vj d. t. Et pour la façon de leurs sept robes de livrée à vij s. vj d. la pièce, valent lij s. vj d. Pour tout x l. x s. t.

A lui, pour la façon d'une robe de gris, d'un chapperon et une cotte simple de gris pour Belon la folle xv s. t.

A lui, pour la façon d'une robe et chapperon pour le bastard Cadot et pour ung pourpoint de fustaine noire. Pour lui xxx s. t.

Pelleterie.

A Richard Fourniguet, la somme de lij l. x s. t. qu'il avoit baillée contant. C'est assavoir : à messire Jehannet de Saveuses, Guiot Pot, messire Guy de Brilhac, le Captan, Georges de Brilhac, le seigneur de Pacy, Philippe de Hédouville, Charles d'Usson, Philippe de Boulinvillier et Georges de Montafié, pour quérir et achetter à chascun trois manteaulx de penne[1] noire à eulx ordonnés pour fourrer leurs robes de deul contenues cy devant ou chappitre des draps de layne; qui est à chascun des dessusdicts, pour iceulx trois manteaulx, cv s. t. Pour ce cy, pour tout lij l. x s.

A lui, la somme de iiij^xx vij l. x s. t. qu'il avoit baillée contant à xxv gentilshommes cy dessoubz nommés. C'est assavoir : Philippe de Saint Aubin, Benoist Damian, Gilles des Ormes, Guillaume de l'Isle, le Bastard de la Roiche, Prunequin, Oudin Pisseleu, Jennet de Soissons, Archiac, Jehan Pot, Bresille, Gaultier des Quars, Jehan Aucourt, Beauviller, François Poitevin, Simonnet Caillau, Georges le Voleur, Ginerlay, Mynguet, Rogelin, le petit Louyset, Mornay, René, Jehan de la Ferté et Macé de Villebresme, pour achater à chascun deux manteaux de panne noire pour fourrer leurs robes de deul contenues pareillement cy devant, à eulx ordonnéz, du pris de lxx s. t. les deux manteaulx. Pour ce cy, pour tout iiij^xx vij l. x s. t.

A lui, la somme de xxj l. xvij s. vj d. t. qu'il a baillée contant. C'est assavoir à Pierre Chauvet, Guiot de Bez, l'Estandart de Nully, le bastard Foucault et François Faret, escuiers d'escuierie, pour pour eulx achetter à chascun deux manteaulx et demi de panne noire pour fourrer leurs robes de deul contenues cy devant, à eulx ordonnés, du pris de xxxv s. t. le manteau. Pour cecy, pour tout xxj l. xvij s. vj d. t.

A lui, la somme de xv l. xv s. t. qu'il avoit baillée contant à maistre Pierre de Sève, maistre Macé Guernadon et André Damian,

1. Ce mot désignait une fourrure en général.

pour achetter à chascun trois manteaux de panne noire à fourrer pareillement leurs robes contenues cy devant, au pris de xxxv s. t. le manteau. Pour ce xv l. xv s. t.

A lui, la somme de liiij l. t. qu'il avoit baillée contant aux personnes qui s'ensuivent. C'est assavoir à maistres Pierre le Fuzellier, Guillaume de Villebresme, Henry du Vergier, Nicolas Astezan, Guillaume Guiot, maistre Jehan, le surgien, Philippe Prégent, Jehan Vigneron, Jehan Hurault, Louis Hellebout, Huguet Bergereau et Regnault Pesquet, pour quérir et achetter chascun trois manteaux de panne noire, à fourrer pareillement leurs robes de livrée de deul contenues cy devant, du pris de xxx s. t. chascun manteau. Pour ce cy liiij l. t.

A lui, la somme de xiij l. x s. t. qu'il a baillée contant à l'aumosnier de feu mondit seigneur, qui Dieu pardont! messire Thomas Dampmartin et au prieur de Clyon, pour achetter et quérir chascun trois manteaux de panne noire à fourrer pareillement leurs robes dudit deul contenues cy dessus, du pris de xxx s. t. le manteau. Pour ce cy xiij l. x s. t.

A lui, la somme de xv l. xv s. t. qu'il a baillée contant à messire Charles d'Arbouville, Pocaire et Louys de Néry, pour avoir à chascun trois manteaux de panne noire à fourrer leurs robes de deul, contenues cy devant. Au pris de xxxv s. t. le manteau. Pour ce cy xv l. xv s. t.

A lui, la somme de xiij l. ij s. vj d. t. qu'il avoit baillée contant à Gauvain du Perray, Denis de Moustault et le bastard Fricon, pour achetter chascun deux manteaux et demi de panne noire, à fourrer pareillement leurs robes dudict deul, contenues pareillement cy devant; qui est au pris de xxxv s. t. le manteau. Pour ce xiij l. ij s. vj d. t.

A lui, la somme de x l. x s. t. par lui baillée à Lancement, Teignonville et Mathelin de Mauny, pour avoir à chascun deux manteaux de panne noire pour fourrer leurs robes dudit deul. Audit pris, valent x l. x s. t.

A lui, la somme de iiij l. x s. t. qu'il avoit paiée à messire Jehan, l'aumosnier, pour avoir trois manteaux de panne noire pour fourrer pareillement sa robe dudit deul, qui est au pris de xxx s. t. le manteau. Pour ce iiij l. x s. t.

A lui, la somme de vij l. x s. t. baillée à la Hubeline pour fourrer sa robe dudit deul. Pour ce vij l. x s. t.

A lui, la somme de vj^xx viij escuz d'or contant qu'il a baillée aux xvj damoiselles de madame la Duchesse cy devant nommées

pour pareillement achetter des pennes pour fourrer leurs robes dudit deul, contenues cy dessus oudit chappitre de layne, qui est pour chascune viij escus d'or. Pour ce cy, pour tout viij^{xx} xvj l. t.

A lui, la somme de xxxij escuz d'or qu'il a baillée contant aux petites damoiselles. C'est assavoir à Marie de Marcilly, Anne de Belin, Louyse de Brilhac, Glaudine, Katherine de Mongenin, la fille de madame de Ginerlay, la fille Jehanne du Perray et Katherine, fille de la nourrisse de Madamoiselle, qui est à chascune quatre escuz, pour pareillement achetter les fourreures de leurs dictes robes contenues cy devant. Pour ce xliiij l. t.

A lui, la somme de lx l. t. qu'il a baillée contant aux huit femmes de chambre et nourrisses cy devant nommées. C'est assavoir : Jehanne de Brucelles, Phileberde, la nourrisse de Madamoiselle, la nourrisse de monseigneur de Valois, Andrée et la nourrisse de madamoiselle Anne, la Lucase et la Lamberde, qui est à chascune vij l. x s. t. pour achetter la fourrure de leurs robes. Pour ce lx l. t.

A lui, la somme de xvij l. x s. t. qu'il avoit baillée contant à Jehan du Mas, Jehan du Puy, Jacotin de Renty, Robinet Claux et Jehan de la Roiche, pour achetter chascun deux manteaux de panne à fourrer leurs robes contenues cy devant, qui est au pris de xxxv s. t. le manteau. Pour ce xvij l. x s. t.

A lui, la somme de iiij l. x s. qu'il avoit baillée contant au magister de monseigneur de Beaujeu, pour la fourreure de sa robe contenue cy devant. Pour ce iiij l. x s. t.

A Robert Gieffroy, pelletier de feu monseigneur le Duc, dont Dieu ait l'âme ! pour avoir fourré une robe courte esportée et reffaicte en deul pour madame la Duchesse, laquelle robe a esté fourrée de chas d'Espaigne, prins en la garde-robe de madicte dame, x s. t. Et pour quatre peaulx d'aigneaulx noir, pour parfournir le hault de ladicte robe, x s. t. Pour tout xx s. t.

A lui, pour avoir reffouré et mis à point une robe juste de deul esportée pour madicte dame et mis et employé xiiij ventres de menu ver à faire le collet et poignetz d'icelle robe x s.

A lui, pour avoir fourré une robe longue de deul pour madicte dame, laquelle robe a esté fourrée d'une panne d'aigneaulx blancs prins en ladicte garde robe x s. t. Pour ung cent de menu ver pour faire deux traiz[1] par dessoubz ladicte garde robe, les collet

1. Le mot *trait* me semble signifier bordure.

et poingnetz xlv s. t. Et pour quatre létisses[1] à faire ung petit bort aux coustez et aux poingnetz au pris de ij s. j d. la pièce, valent x s. v d. Pour tout lxv s. v d.

A lui, pour avoir fourré ung grant manteau de deul pour madicte dame, lequel a esté fourré d'une penne de menu ver yssue d'une longue robe de veloux noir de madicte dame, et pour fournir ladicte panne qui estoit trop petite, ledict Robert a mis et employé iij^c de menu ver, au pris de xlv s. t. le cent, valent vj l. xv s. t. Et pour son fourrage xxv s. t. Et pour six létisses à border le collet et les fentes dudict manteau, à ij s. j d. la pièce, valent xij s. vj d. Pour tout viij l. xij s. vj d. t.

A lui, pour lxxv ventres de menu ver pour fourrer ung chapperon de dueil pour madicte dame xxxiij s. ix d. t. Pour trois létisses pour border ledit chapperon vj s. iij d. et pour la façon d'icellui v s. t. Pour tout xlv s. t.

A lui, pour ung manteau d'aigneaulx noirs, pour fourrer une robe de drap noir de dueil pour monseigneur de Valois, xlij s. vj d. Pour une peau de Lombardie à faire les poignetz des manches v s. t. Et pour le fourrage v s. Pour tout lij s. vj d. t.

A lui, pour douze peaulx d'aigneaulx blans à fourrer le corps d'une robe longue de dueil pour Madamoiselle, xij s. t. Pour faire la tire par dessoubz et les collet et poignetz, xxxj l. Pour deux létisses à faire les bortz des coustez et les poingnetz, iiij s. ij d. Et pour son fourrage vij s. vj d. t. Pour tout liij s. viij d. t.

A lui, pour v^c de menu ver, pour fourrer ung long manteau pour madicte damoiselle; au pris de xlv s. t. le cent, valent xj l. v s. t. Pour trois létisses à faire le collet et les fantes vj s. iij d. t. Et pour le fourrage xx s. t. Pour tout xij l. xj s. iij d. t.

A lui, pour quatre manteaulx et demi d'aigneaulx noirs, pour fourrer une robe longue de dueil pour monseigneur de Beaujeu, au pris de xlv s. t. le manteau, valent x l. ij s. vj d. t. Pour deux peaulx fines de Lombardie, pour faire les poingnetz de la dicte xiij s. iiij d. t. Et pour le fourrage x s. t. Pour tout xj l. v s. x d. t.

A lui, pour lvj manteaulx de panne d'aigneaulx noirs pour fourrer xiiij robes de livrée pour les xiiij chantres de monseigneur le Duc cy dessus nomméz. Au pris de xxxv s. t. le manteau, valent iiij^xx xviij l. t. Pour xlij peaulx de Lombardie pour faire les bortz, colletz et poingnetz desdictes robes; au pris de v s. x d. t. la pièce,

1. La *létisse* était de l'hermine entièrement blanche.

valent xij l. v s. t. Et pour le fourrage desdictes robes, au pris de vij s. vj d. t. la pièce, valent cv s. t. Pour tout cxv l. x s. t.

A lui, pour la façon et fourrage de xvj robes de livrée pour seize damoiselles cy devant nommées. Au pris de xij s. vj d. t. la pièce, valent x l.

A lui, pour le fourrage de viij robes de livrée pour viij petites damoiselles cy dessus nommées. Au pris de x s. d. t. la pièce, valent iiij l. t.

A lui, pour le fourrage de viij autres robes de livrée pour les femmes de chambre et nourrisses cy devant nommées. A x s. t. la pièce, valent iiij l. t.

A lui, pour le fourrage de la robe à la Hubeline x s. t.

Houzeaulx et Soullez.

A Jehan Salle, cordouennier, demeurant à Blois, la somme de cxvij l. vj d. t. pour les causes et parties qui s'ensuivent, par lui faictes, baillées et livrées oudit mois de janvier. C'est assavoir : quatre paire de soullez pour madame la Duchesse, douze paire pour ses damoiselles et femmes de chambre, comprins la Lamberde et la nourrisse de madamoiselle Anne, deux paire pour Belon, la folle, et deux paire pour Pierre, le fol[1]; qui sont vingt paire de soullez, à iij s. iiij d. la paire, valent lxvj s. viij d. t. Pour trois paire de soullez pour Madamoiselle v s. t. Pour une paire de soullez pour la niepce de madame d'Erbouville, une paire pour la petite Mongennie et deux paire pour Glaudine et Marie, damoiselles de madicte damoiselle, une pairé pour la nourrisse, une paire pour la lavendière, une pour Gillet Lambert, qui sert en la chambre de madicte dame; qui sont sept paire, audict pris de iij s. iiij d. t. la paire, valent xxiij s. iiij d. t. Pour deux paire de soullez pour la petite folle de Madame, iij s. iiij d. Une paire pour Martine, garde d'icelle folle, iij s. iiij d. t. Pour une paire de soullez pour madame de Ginerlay, garde de monseigneur de Valois, une paire pour la nourrisse d'icellui seigneur, une paire pour la femme Lucas Longnonne, qui sont trois paire à iij s. iiij d. la paire, valent x s. t. Pour une paire de soullez pour Berthelomé, garde de l'ours, iij s. iiij d. Et pour une paire de galoiches pour Madamoiselle, iiij s. ij d. t. Pour ce cy, pour tout cxvij s. vj d. t.

1. Ce fou avait succédé à Coquinet, Hannotin et Cognac, qui successivement avaient diverti la maison des ducs d'Orléans.

A lui, pour quatre paire de soullez pour Galiot, le bastard de Alof monseigneur[1], Jehan d'Autruy et le bastard Cadot, paiges de madicte Dame, et pour ix paires de soullez pour les quatre chartiers, deux varlets de pié, deux varletz d'estable et Biscaye, pallefrenier de madicte Dame; qui sont xiij paire; à iij s. iiij d. t. la paire, valent xliij s. iiij d. t.

A lui, pour une paire de houzeaulx pour Biscaye, pallefrenier de madame la Duchesse, pareillement donnée audict Biscaye quant elle fut derrenièrement à Amboise pour la maladie de feu mondict seigneur le Duc, qui Dieu pardont! xxv s. t.

A Guérin Gère, cordouennier demeurant à Blois, pour quatre paire de soullez par lui baillés et livrés oudict mois de janvier pour monseigneur de Beaujeu, et huit paire pour ses quatre paiges. Qui sont xij paire; à iij s. ix d. la paire, valent xlv s. t.

ESCUIERIE.

A Jehan Martin, sellier demourant à Blois, la somme de xiij l. xj s. viij d. t. pour les causes et parties qui s'ensuivent, par lui faictes, baillées et livrées oudit mois de janvier. C'est assavoir : pour avoir regarny une paire d'entraves et baillé ung chappellet[2] à Ferrande, pallefrenier dudict feu monseigneur le Duc, qui Dieu pardone! vj s. viij d. t. Pour trois resnes pour les licols des mulles dudit feu Monseigneur v s. t. Pour deux paire d'estriers garnis d'estrivières et de chappellet pour les paiges dudict seigneur xxvij s. vj d. t. Pour le cuir et façon de trois harnoix de veloux noir pour les trois chevaulx des trois paiges dudict seigneur et trois housses pour iceulx chevaulx, quatre escus d'or, valent cx s. t. Pour avoir couvert de drap noir quatre colliers et trois paire de traiz et une avalouère pour les chevaulx du chariot qui ont amené le corps dudict feu Monseigneur de la ville d'Amboise à Blois, l s. t. Pour deux housses couvertes de drap pour l'un desdicts chevaulx, xxvij s. vj d. t. Et pour huit sangles longues chascune de xx espens, pour descendre le corps d'icellui seigneur quant il fut amené au chasteau dudict lieu de Blois, xxx s. t. Pour tout xiij l. xj s. viij d. t.

1. Alof ou Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein, surnommé le Chevalier du cygne. Il était père de la duchesse d'Orléans.

2. Le chapelet est un étrier que l'on suspend au moyen de deux courroies attachées au pommeau de la selle.

DESPENSE COMMUNE.

A Colette la Darelle, demourant à Blois, la somme de xxxv s. t. par marchié à elle, pour avoir natté la grant chambre de madame la Duchesse et la petite chambre où elle se tient, et avoir baillé et livré le jong et fil à ce faire. Pour ce xxxv s. t.

A Guillaume Perdriau, demourant à Blois, pour six pièces et demie de bougrans noirs baillés à Bernard, le cousturier, pour couvrir le chariot ou fut amené le corps de feu mondict seigneur le Duc, et pour doubler la couverture de drap d'or qui est sur sa sépulture. Au pris de xx s. t. la pièce, valent vj l. x s.

A Michau Boudet, pour quatre bougrans noirs, pour doubler ung daiz de damas noir et ung de cheière de satin figuré noir pour madame la Duchesse. Au pris de xx s. t. la pièce, valent iiij l. t.

A lui, pour sept bonnets noirs pour sept paiges. C'est assavoir : les deux de feu mondit seigneur, les trois de Madame, et les deux petits de monseigneur de Valois. Au pris de v s. t. la pièce, valent xxxv s. t.

A lui, pour une aulne et demi quart de bougran noir pour atacher l'estandart et bannière de feu mondict seigneur v s. x d. t.

A lui, pour xiij^c de petits cloux baillez à Bernard, le cousturier, pour atacher et clouer la couverture de bougran au chariot où fut amené le corps dudict feu Monseigneur vj s. viij d. t.

A lui, pour deux pieignes et deux grans esponges baillés à Biscaye pour les hacquenées de madicte dame iij s. iiij d. t.

A lui, pour ung bonnet noir sangle pour madamoiselle Anne vij s. vj d.

A lui, pour une cassette d'or de Chippre[1] baillé à madame la Duchesse xvij s. vj d.

A lui, pour demie livre de savon baillé à Roullequin pour madamoiselle Anne xv d. t., et pour ung cent anneletz fetiz[2] pour monseigneur de Valois x d. t. Pour tout ij s. j d.

A Coucy, le poursuivant[3], pour ung petit tappis de layne bleue lequel a esté retaint en noir, et en a esté fait vj carreaulx pour madame la Duchesse xxx s.

A Jehan Richart, tainturier demourant à Blois, pour sa paine et sallaire d'avoir taint en noir xxxvj pièces de sarges, que grandes

1. Vase recouvert de filigranes d'argent doré.
2. Le glossaire de Du Cange donne au mot *fétis* le sens d'orné.
3. Lieutenant du héraut d'armes.

que petites, lesquels estoient par avant rouges et vertes, et depuis ont esté tendues en la salle et aux deux chambres de madicte dame. Au pris de vij s. vj d. t. la pièce, par marchié à lui fait, valent xiij l. x s. t.

A Thévenine de Couteville, pour avoir taint en noir le marchepié de damas violet de madicte dame et lui avoir habillé et taint plusieurs bonnetz d'atour. Pour tout xv s. t.

A Regnault Raillon, marchant bourssier, demourant à Blois, la somme de cxij s. vj d. t. pour les causes et parties qui s'ensuivent, par lui faictes, baillées et livrées depuis le premier jour de juillet derrenier passé jusques au derrenier jour dudict mois de janvier. C'est assavoir : pour xviij xij^nes d'esguillètes baillées à plusieurs fois, tant pour les paiges de feu mondict seigneur le Duc, que pour ceulx de Madame, pour Pierre, le fol, Jehan Saint, Barthelomé et les cinq varletz d'estable de mesdicts seigneur et dame. Au pris de x d. t. la xij^ne, valent xv s. t. Pour trois xij^nes de grans esguillettes noires pour atacher les couvertures des chevaulx du chariot où fut amené le corps dudit feu Monseigneur, ij s. vj d. Pour ung gant pour le lanpier de Madame, xx d. t. Pour lassetz et poingées pour monseigneur de Valois, iij s. ix d. t. Pour quatre paire de gans baillées à Jacquète du Perche pour Madamoiselle, vj s. viij d. t. Pour une sainture pour Belon, la folle, xx d. t. Pour cinq lassetz et trois grans esguillètes pour les cinq paiges cy dessus nommés, xv d. Et pour la façon et cuir de xvj quarreaulx; c'est assavoir : quatre de veloux noir prins en la garde robe de madicte Dame, six faiz d'un tappiz de laine bleue acheté de Coucy, lequel a esté retaint en noir, et six faiz d'un tappiz de laine de plusieurs couleurs que ledit argentier avoit en garde de piéçà, au pris de v s. t. la pièce, valent iiij l. t. Pour tout cxij s. vj d. t.

Somme toute desdictes parties : trois mil cinq cens cinquante sept livres deux sols six deniers maille tournois.

Nous Marie, duchesse d'Orléans, de Milan et de Valois, contesse de Blois, de Pavie et de Beaumont, dame d'Ast et de Coucy, ayans la garde, gouvernement et administration de nostre très chier et très amé fils Loys, duc dudit Orléans, et de nos autres enffans, certiffions que nostre amé et féal Andrieu Damyan, argentier de feu Monseigneur, cui Dieu pardone! a, par nostre ordonnance et commandement, paié et baillé les parties aux personnes et pour les causes contenues et déclarées cy dessus en ce présent roulle de parchemin, montans à ladicte somme de trois mil cinq cens cinquante sept livres deux solz six deniers maille tournois, lesquelles

parties nous avons veu et visitées bien au long, et icelles avons agréables. Si ordonnons en mandement à nostre amé et féal conseiller, garde de nos sceaulx et gouverneur général de nos finances, maistre Pierre du Refuge, que, après ce que icelles parties il aura pareillement veues et visitées, il face alouer ladicte somme de iij^{m} v^{c} lvij l. ij s. vj d. ob. t. ès comptes dudit Andrieu Damian et rabatre de sa recepte par nos amés et féaulx gens de noz comptes. Ausquels nous mandons et commandons que ainsi le facent sans aucun contredit ou difficulté, car ainsi nous plaist-il et voulons estre fait, nonobstant quelxconques ordonnances, restrinctions, mandemens ou deffenses à ce contraires. Donné en nostre chastel de Blois le vij^{me} jour de mars l'an de grace mil cccc soixante et cinq.

MARIE. Par madame la Duchesse,

VILLEBRESME.

LE « CONSEIL DE RAISON » DE 1597.

Les auteurs qui ont retracé les premiers essais du régime représentatif en France, les premiers efforts tentés par la nation pour se gouverner elle-même, n'ont pas manqué de signaler l'assemblée de Notables ouverte à Rouen le 4 novembre 1596. Là, s'il faut en croire tous les historiens modernes, les projets les plus hardis furent formés, et, qui mieux est, réalisés; la témérité de l'entreprise n'eut d'égale que la promptitude du résultat. Henri IV avait promis aux Notables de se mettre en tutelle entre leurs mains : ils le prirent au mot. On les vit proposer et obtenir l'établissement d'un « Conseil de raison » dont les membres, choisis par eux la première fois, devaient l'être ensuite, en cas de vacance, par les gens des parlements; ils partageaient les revenus de l'État en deux portions égales, l'une nationale, l'autre royale. La première, montant à cinq millions d'écus, était affectée au payement des gages des officiers civils, aux fiefs et aumônes, aux rentes, aux dettes du royaume; le Conseil de raison devait disposer d'une manière absolue de cette moitié des revenus publics, sans avoir à en rendre compte à qui que ce fût, et sans que le roi, son conseil ou les cours souveraines pussent apporter le moindre changement à la destination qu'il lui donnait. Seule, la seconde portion, également de cinq millions d'écus, était laissée à la disposition du prince et de son conseil, pour les dépenses de la personne et de la maison du roi, pour les frais de la guerre, de l'artillerie, des fortifications, des ambassades, des dons et pensions, des menus plaisirs, des bâtiments. C'était, suivant l'expression des rédacteurs des *Œconomies royales,* dresser autel contre autel, former un État dans l'État. Cependant, malgré l'avis formel du conseil, ces

propositions furent acceptées : Sully, convaincu d'avance de l'insuccès de cette tentative, avait persuadé au roi d'accorder aux Notables une satisfaction peu dangereuse, parce qu'elle devait être momentanée. C'est ainsi que, le 28 janvier 1597, Henri IV, se rendant près des Notables, leur ordonna de procéder dans les vingt-quatre heures à l'élection du Conseil de raison, lequel entra immédiatement en jouissance de tous ses pouvoirs. On ajoute que, suivant la prédiction de Sully, trois mois suffirent aux membres du nouveau conseil pour reconnaître les difficultés de leur mission, qu'ils s'en vinrent ingénument confesser leur impuissance et supplier le roi de les décharger de toute part dans le gouvernement.

Tel est, fort abrégé, le récit des *Œconomies royales*[1]. Les historiens modernes l'ont reproduit avec une scrupuleuse exactitude; ils ont seulement renchéri sur la gravité du péril que Henri IV osa braver, sur les suites possibles de l'aventure dans laquelle, bon gré mal gré, il engageait la monarchie. « Que le Conseil de raison, disent-ils, devînt un seul moment accessible à l'ambition et à l'esprit de révolte, il attaquait la royauté avec la moitié de l'argent de la France, et, en abaissant, en dégradant le roi, il replongeait le pays dans la guerre civile. » D'ailleurs, les craintes que Henri IV ressentit au cours de cette épreuve lui laissèrent de fâcheux souvenirs, et le « funeste établissement du Conseil de raison » contribua peut-être à ruiner l'avenir du gouvernement représentatif en inspirant à la royauté une répugnance invincible pour toutes les manifestations du sentiment national[2].

A vrai dire, le silence absolu gardé par les contemporains autres que les secrétaires de Sully sur l'élection et sur l'existence même du Conseil de raison semble quelque peu étrange à l'historien Poirson. En dehors des *Œconomies royales*, Mézeray

1. Édition Michaud et Poujoulat, tome I, p. 237 et suivantes.

2. Poirson, *Histoire de Henri IV*, 1864, in-8°, t. II, p. 268, 275-279, 282, 283; *Mémoires et documents nouveaux relatifs à l'histoire de France à la fin du XVI° siècle*, 1868, in-8°, p. II, 30 et suiv. — P. Clément, *Portraits historiques*, p. 59. — G. Picot, *Histoire des états généraux*, t. III, p. 270. — J.-J. Clamageran, *Histoire de l'impôt en France*, t. II, p. 341. — Cl. Dareste, *Histoire de France*, t. IV, p. 543, etc.

est le seul auteur ancien qui ait mentionné vaguement le Conseil de raison[1]; or, Mézeray écrivait un demi-siècle plus tard, et il puisait lui-même ses renseignements dans les *Œconomies royales*. C'est pourquoi, tout en déclarant le témoignage de Sully « tellement grave en soi, et de plus tellement précis et tellement circonstancié, qu'il commande *presque* la conviction, » M. Poirson avoue qu'il désirerait en trouver la confirmation dans des écrits ou dans des actes jusqu'alors demeurés inconnus. Mais, aussitôt, il se réjouit d'avoir découvert un texte (le cahier des Notables) qui lève ses derniers scrupules en donnant, à ce qu'il nous assure, gain de cause plein et entier à Sully.

C'est donc bien contre une opinion universellement admise que nous venons nous heurter en contestant l'exactitude du récit des *Œconomies royales*. Cependant, nous nous faisons fort de démontrer qu'il est en contradiction avec les témoignages de Marbault, de J.-A. de Thou et de Groulart, avec une lettre de Henri IV à M. de Rambouillet, et même avec le passage du cahier des Notables retrouvé et invoqué par Poirson.

Nous ne prétendons pas donner Marbault, ce perpétuel contradicteur des *Œconomies royales*, comme un témoin non suspect de partialité. Mais il est difficile de ne pas remarquer, au milieu de son trop malveillant commentaire, les énergiques dénégations que, sur ce point particulier, il oppose au récit de Sully, l'autorité avec laquelle il conteste même l'existence de ce Conseil de raison dont autre que Sully, dit-il, n'a jamais parlé. Il se réfère d'ailleurs au cahier des Notables, rédigé, dit-il, sous la forme d'une humble supplication et signé de personnages trop dévoués à la personne du prince pour avoir pu prêter les mains à de pareils empiétements[2].

1. *Histoire de France*, Paris, 1651, in-fol., t. III, p. 1186.

2. *Remarques sur les mémoires de Sully*, édition Michaud et Poujoulat, p. 33 et 34. Marbault nomme ici M. de Montpensier, le cardinal de Gondy, le duc de Retz et le maréchal de Matignon, qui ont effectivement apposé leur signature au bas du cahier des Notables (voir Poirson, *Mémoires et documents nouveaux*, p. 75). Ce n'est pas du reste la seule invraisemblance que relève Marbault dans le récit des *Œconomies royales* : « Sully, dit-il, n'a pas voulu ennuyer les lecteurs en leur disant quel fonds étoit demeuré [aux Notables], ni comment, en si peu de temps

D'autre part, le contemporain Jacques-Auguste de Thou, qui consacre quatre grandes pages à l'assemblée des Notables, garde un silence absolu au sujet du Conseil de raison. Tout au plus indique-t-il une sorte de distinction faite par les Notables entre les cinq millions d'écus affectés aux dépenses de la guerre, de la maison du roi, etc. et les quatre millions huit cent mille écus destinés à solder les gages d'officiers, les rentes constituées sur les aides, les autres dettes de l'État : comme moyen de couper court au gaspillage des finances, l'assemblée, dit-il, proposait que le roi ne payât aucune pension, ne fît aucune dépense extraordinaire avant que les dettes positives et les dépenses indispensables ne fussent intégralement acquittées[1]. Il y a loin de cet avis prudent aux exigences que les *Œconomies royales* reprochent à l'assemblée de Rouen.

Au surplus, il serait puéril de discuter le témoignage de tel ou tel contemporain relativement aux vœux des Notables, quand nous possédons le texte officiel des cahiers de cette assemblée. Il a été publié par Poirson dans un ouvrage peu connu, *Mémoires et documents nouveaux relatifs à l'histoire de France à la fin du XVI[e] siècle*. C'est même cet *Avis au roi* que le savant éditeur considérait comme une éclatante confirmation des faits avancés par Sully. Or, le passage suivant est le seul, dans l'*Avis au roi*, qui se réfère à l'organisation d'un nouveau système financier, le seul, par suite, où l'on ait chance de trouver une allusion quelconque au Conseil de raison :

Sa Majesté sera suppliée vouloir se contenter, pour la despense de sa maison et Estat, armées, gendarmerie, artillerie, vivres, munitions, garnisons et autres charges de l'Estat, de la somme de 5,000,000 escus.

Et le surplus de laisser pour le payement des autres charges cy-après : ... gaiges des officiers, ... rentes constituées, ... charges ordinaires, ... justes debtes tant des traictez suisses que autres

qu'est celui de deux ou trois mois, leur revenu étoit si fort diminué, et celui du Roi augmenté de 5 millions de livres, encore que ce changement si subit, ayant quelque chose de merveilleux, eût bien mérité d'être su. »

1. *Historiarum liber CXVII*, § 5 ; Londres, 1733, in-fol., tome V, p. 634-637 ; traduction française, Londres, 1734, in-4°, t. XIII, p. 18-25.

debtes, qui se paieront après lesdistz gaiges et rentes, et non autrement ... Somme des dictes charges et debtes : 4,876,416 [escus].

Suit l'énumération des fonds sur lesquels doivent être pris, d'une part, les cinq millions, d'autre part, les quatre millions huit cent soixante-seize mille quatre cent seize écus[1].

On aura beau presser ce texte dans tous les sens, il est impossible d'en tirer ce qui ne s'y trouve pas, c'est-à-dire la preuve d'un partage des deniers publics entre le roi et un conseil élu. Une simple séparation des revenus du royaume en deux parts, à peu près égales, dont l'une est affectée au payement des dépenses ordinaires, l'autre à l'acquittement des frais de guerre et des dépenses de la maison du roi, c'est tout ce que demandent les Notables; leur démarche se rapproche singulièrement de l'idée que s'en faisait J.-A. de Thou.

Puisque l'*Avis au roi* ne renferme aucune allusion à un conseil élu, tout ce qu'on peut faire, c'est de supposer qu'à leurs requêtes écrites les Notables avaient joint des remontrances verbales, parmi lesquelles une demande relative au Conseil de raison, demande qui, comme toutes les autres, aurait reçu, grâce à Sully, le plus favorable accueil. Mais cette hypothèse se trouve écartée par un témoignage indiscutable. Claude Groulart, premier président du parlement de Rouen, faisait partie de l'assemblée des Notables; il a même collaboré à la rédaction du projet de réforme financière. Ses *Mémoires* rendent compte jour par jour de ce qui s'est passé à Rouen, et cette partie de son journal a été écrite le 8 février 1597, dix jours seulement après la clôture de l'assemblée. Or, ce témoin si bien informé, non seulement ne souffle mot du Conseil de raison, mais raconte le dénouement de l'assemblée des Notables d'une façon qui contredit formellement Sully :

Le samedi 25 [janvier 1597], fut achevé le cahier d'être lu

1. *Mémoires et documents nouveaux*, p. 59. Poirson n'indique nulle part le manuscrit d'après lequel il a copié le cahier des Notables. C'est sans doute le manuscrit Y, 125 de la bibliothèque de Rouen; nous l'avons eu tout récemment entre les mains, et nous en avons constaté la parfaite conformité avec le texte édité dans les *Mémoires et documents nouveaux*.

en l'assemblée, pour le présenter au Roy, ce qui fut fait le lendemain, 26 janvier, par M. de Montpensier... Sa Majesté fit la réponse ... qu'il remercioit tous les députés de la peine qu'ils avoient prise, acceptoit leur volonté et leurs cahiers, qu'il feroit voir à son conseil, et que, dans trois jours, il feroit la réponse : cependant qu'il conjuroit un chacun et leur faisoit défense à tous de désemparer.

Le mercredi 28 janvier, MM. du Conseil firent appeler en la même galerie [de Saint-Ouen] plusieurs des députés, entre lesquels j'étois aussi; nous remontrèrent par les sieurs de Sancy et d'Incarville la difficulté qu'il y auroit d'avoir les deniers que S. M. s'attendoit recevoir, si on vouloit tenir à la rigueur du département qui étoit dans notre cahier. Leur fut fort prudemment répliqué par M. le cardinal de Gondy qu'on ne pouvoit plus y rien changer et que la compagnie n'étoit plus assemblée et qu'il y avoit trop de délicatesses en leurs demandes, qui ne tendoient qu'à toucher tous les deniers et continuer les mêmes désordres des années passées; et chacun de nous en jugea autant. *De sorte qu'eux, voyant qu'on ne vouloit leur accorder aucune chose, firent que Sa Majesté, le lendemain, licencia la compagnie, dont beaucoup prennent très mauvais augure, et que tant de personnages d'honneur, s'en retournant avec peu d'espérance dans leurs provinces, feront remplir toute la France d'effroi*[1].

Ainsi, le 29 janvier, l'assemblée fut dissoute sans avoir reçu de réponse du roi; les Notables partirent mécontents, inquiets de l'avenir et convaincus qu'ils avaient perdu leur temps et leur peine. Groulart lui-même, qui personnellement avait tout lieu de se louer de l'accueil bienveillant du prince[2], écrivait, deux jours après avoir fait ses adieux au roi : « J'ai grand peur que tout notre travail ne soit vain, pour autant que les méchans ont trop la vogue[3]. » Donc, l'acquiescement de Henri IV aux demandes des Notables : chimère! l'ordre d'élire tout de suite

1. *Mémoires de Groulart*, édition Michaud et Poujoulat, p. 573 et 574.
2. *Ibid.*, p. 577.
3. *Ibid.*, p. 573. Cf. la lettre de M. de la Force, du 2 janvier 1597 : « L'assemblée sera bientôt achevée; il ne s'y est fait d'aussi grands réglements que l'on espéroit; toutefois, l'on en a beaucoup fait, et a été réformé beaucoup de choses et pris de belles résolutions, pourvu qu'elles s'observent. » (*Mémoires du maréchal de la Force*, publiés par le marquis de la Grange, t. I, p. 279.)

un Conseil de raison : légende! la remise d'une moitié des revenus publics aux mains de délégués des Notables : pure imagination! Le partage des recettes qu'avait demandé l'*Avis au roi* n'aurait peut-être lui-même jamais été effectué, si un événement imprévu n'avait obligé le roi à donner quelque satisfaction à l'opinion publique.

Le 11 mars 1597, les Espagnols surprirent Amiens. Réunir en toute hâte les sommes énormes qu'allait coûter la reprise d'une ville si forte et si fortement gardée, telle fut, à partir de ce jour, l'unique préoccupation du roi. Parmi les expédients financiers auxquels il dut recourir, un emprunt sur les plus riches de la cour et des grandes villes rencontra de vives objections, surtout dans les rangs de cette bourgeoisie qui avait fourni, presque à elle seule, tout le personnel des Notables. Henri IV était résolu à vaincre les résistances; mais il jugea sans doute utile, pour apaiser l'irritation, d'exaucer un des vœux formés par l'assemblée de Rouen. Au moment d'imposer de nouvelles charges aux contribuables, n'était-ce pas une heureuse inspiration que de mettre en vigueur le système de garanties imaginé par les Notables pour prévenir les dissipations? On effectuerait cette division des revenus publics en deux parts qu'avaient réclamée les Notables; on dirait d'avance à quelle somme monteraient les dépenses de la guerre, quelle somme serait réservée à l'acquittement des dépenses courantes. Ici se produisit peut-être l'intervention de Sully : pour mieux faire apparaître la loyauté des intentions du gouvernement, il aura proposé de confier l'opération du partage à un conseil spécial, formé de membres non pas élus par les Notables, mais désignés par le roi. Quoi qu'il en soit, le 19 mai 1597, au plus fort de sa lutte avec le Parlement à propos de l'enregistrement des nouveaux édits bursaux[1], Henri IV fit annoncer publiquement, par

1. Voir la harangue du 21 mai et la lettre du 4 juin 1597 (*Lettres missives*, t. IV, p. 764 et 772). A en juger par une dépêche d'un ambassadeur toscan (2 mai 1597), le Parlement, prenant l'offensive, demandait alors le renvoi de plusieurs membres du conseil : « Assez mal à propos, ajoute l'ambassadeur, car en ce moment le roi a justement besoin du concours de son Conseil des finances, et il répond au Parlement avec irritation. » Dans un des conseils suivants, « tutti concorsono in un parere che si

le chancelier, son intention d'établir un conseil composé principalement de membres des cours souveraines[1]. Le 23 mai, il écrivit la lettre que l'on va lire et qui, bien qu'imprimée par Berger de Xivrey, a échappé, ainsi que la déclaration susdite, à tous les historiens modernes :

M. de Rambouillet, suivant la délibération qui fut prinse en l'assemblée de Rouen qu'il y auroit un maniement séparé pour le payement des gages et rentes qui sont assignées sur la recette générale et autres revenus, pour ne demeurer point confus avec les aultres deniers réservez pour les despenses de la conservation de l'Estat et de ma maison, et affin que cela se feist encores avec meilleur ordre, *j'ay advisé d'establir un conseil particulier à cest effect, que j'ay composé de ceux que j'ay estimé y pouvoir le mieux et plus dignement servir,* ayant voulu pour ceste occasion que vous feussiés de ce nombre. C'est pourquoy je vous prie de vous retrouver avec mon cousin le cardinal de Gondy, *que j'ay ordonné pour présider au dict conseil,* et entre les mains duquel j'ay faict mettre la commission d'icelluy, pour commencer à y vacquer et y continuer le plus assiduement qu'il sera possible : en quoy vous pourrés grandement servir au publicq et à mes affaires, vous pouvant asseurer que je tiendray ce service en la considération qu'il le mérite[2].

Que ce soit là le Conseil dont parlent les *Œconomies royales,* il n'est pas permis d'en douter. La première phrase nous apprend que ce Conseil avait pour mission spéciale d'effectuer le partage réclamé par l'assemblée de Rouen ; de plus, le président nommé, le cardinal de Gondy, est le même que les *Œconomies royales* désignent expressément comme chef du Conseil de raison[3]. Mais alors il faut bien reconnaître la double erreur

debba aiutare il re, ma che danari da qui avanti non passino per le mani di quelli che l'hanno impeciato. » (Abel Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane,* t. V, p. 339.)

1. « [Le Roy desire], pour la direction de ses affaires, establir ung conseil entre aultres des princippaulx des compagnies souveraines, pour pourveoir aux desordres passez..., tellement qu'il ne fault doubter de l'employ des deniers. » (Arch. nat., X[1a] 1749, fol. 426 r°.)

2. Lettre éditée d'après l'original, faisant partie de la collection Lucas de Montigny (*Lettres missives,* t. IV, p. 766).

3. Tome I, p. 244.

de Sully. Le Conseil de raison n'a point vécu du 28 janvier au mois d'avril 1597 : il n'a été formé qu'à la fin de mai. Les membres n'en furent pas élus par l'assemblée des Notables : ils furent choisis par le roi. Que d'ailleurs cette commission ait reconnu au bout de peu de temps les difficultés de sa tâche, ainsi que nous le donnent à entendre les *Œconomies royales*, nous inclinons d'autant plus à le croire qu'elle n'a laissé aucune trace de ses séances ni de ses travaux, et qu'on ne voit Henri IV correspondre, pendant le siège d'Amiens, qu'avec le Conseil des finances. Nous trouvons donc, dans le récit des *Œconomies royales*, une part de vérité jointe à une part, plus grande, d'erreur ; qu'y a-t-il là de surprenant ? Un livre composé fort tard, au milieu du règne de Louis XIII, auquel une demi-douzaine de secrétaires collaborèrent, doit réserver plus d'une surprise de cette nature aux historiens qui prendront soin de le soumettre à un minutieux contrôle.

Si ces considérations ont quelque poids, on devra cesser de regarder le Conseil de raison comme une des plus folles tentatives d'émancipation politique qu'ait vues échouer l'ancien régime ; les Notables réunis à Rouen en 1597 ne passeront plus pour de maladroits précurseurs des députés assemblés à Versailles en 1789, et Henri IV ne sera plus blâmé ou loué tour à tour d'avoir commis une moitié de la fortune publique aux mains d'administrateurs élus par la bourgeoisie.

Noël Valois.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA DEUXIÈME PARTIE DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1885.

—

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR,

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

'E L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1886



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, Nº 6

—

1886

T. XXIII.

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1886.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

Abric-Encontre, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, à Passy-Paris.

Aguillon (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

Aix (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Gaut; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aix (*Bibliothèque universitaire d'*), [2083]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Alger (*Bibliothèque universitaire d'*), [2081]; correspondants, MM. Hachette et Cie, libraires, boulevard Saint-Germain, n° 79.

Allard (Paul), [1341], avocat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue du Rempart, n° 4, à Rouen (Seine-Inférieure).

Ampbernet (vicomte d'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise).

André (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue la Boëtie, n° 49.

Anisson-Duperron, [1845], ancien député, boulevard Haussmann, n° 149.

Ansart (Edmond), [1292], ancien député, rue du Cherche-Midi, n° 44.

Antioche (comte d'), [2025], rue Vaneau, n° 18.

Arbaumont (Jules d'), [1154], secrétaire de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Argenton (baron Eugène d'), [1995], au château de Saint-Marcouf, par Lison (Calvados).

Arminoaud, [1550], professeur au collège Rollin, rue Cassette, n° 7.

Arnal (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 5 *bis*.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, rue de Rigny, n° 7; correspondant, Mme Fontaine, libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue des Saints-Pères, n° 76.

Aubert (Félix), [1997], avocat, boulevard Saint-Michel, n° 5; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✱, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], professeur de rhétorique au collège de Saintes (Charente-Inférieure).

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, boulevard la Tour-Maubourg, n° 11.

Augerd, [1480], ancien magistrat, à Bourg (Ain); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✱, membre de l'Académie française, général de division, au château de Chantilly (Oise).

Avenel (vicomte G. d'), [1929], rue Galilée, n° 23.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. Antoine Calmet, garde-magasin des livres, au ministère de l'Instruction publique.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✱, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de-Lorette, passage Laferrière, n° 4.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès lettres, secrétaire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (prince de), [1235], palazzo Altieri, piazza del Gesù, à Rome.

Bapst (André-Étienne), [1870], capitaine d'artillerie, rue de Lisbonne, n° 10.

Bapst (Germain-Constant), [1869], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Antin, n° 6.

Baradat de Lacaze (C.), [2059], rue Monsigny, n° 9, et au château de Rozès, par Astaffort (Lot-et-Garonne).

Barante (baron Prosper de), [1482], ✻, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], avenue Bosquet, n° 11.

Barbié du Bocage, [893], ✻, boulevard Malesherbes, n° 10.

Bardoux, [2028], sénateur, ancien ministre, rue de Naples, n° 72.

Barthélemy (Anatole de), [1384], ✻, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou, n° 9.

Barthélemy (comte Édouard de), [848], ✻, membre honoraire du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Las-Cases, n° 22.

Barthès (Pierre) et Cᵉ, [526], libraires, à Londres; correspondant, M. Nilson, rue d'Alger, n° 3.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

Batbie, [1092], ✻, membre de l'Institut, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Bellechasse, n° 29.

Baud (Léopold), [1934], officier au 4ᵉ régiment de dragons, à Compiègne (Oise).

Baudouin, [2068], archiviste de la Haute-Garonne, rue Mage, n° 34, à Toulouse (Haute-Garonne).

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, agent général de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Louvre, n° 19.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Léon Hiriart; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard d'Enfer prolongé, n° 6.

Beaucourt (G. du Fresne, marquis de), [921], rue de Sèvres, n° 85, et au château de Morainville, par Blangy (Calvados).

Beaune (Henri), [992], ✻, ancien procureur général, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beautemps-Beaupré, [749], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. Marchandin, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], rue du Cirque, n° 8.

Bégouën (vicomte Henri), [2064], place Saint-François-Xavier, n° 10.

Bellaguet (Mesdemoiselles), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

Benda, [1748], négociant, rue des Archives, n° 17.
Bénier (Ernest-Albert), [1954], ✻, capitaine de frégate, boulevard Saint-Michel, n° 107.
Berger (Élie), [1645], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, auxiliaire de l'Institut, quai d'Orléans, n° 14.
Bernard (l'abbé Eugène), [1897], ✻, ancien vice-doyen de Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, n° 5.
Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.
Bernon (J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.
Bertrand (Joseph), [2014], C. ✻, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue de Seine, n° 6.
Bertrandy-Lacabane, [2070], archiviste du département de Seine-et-Oise, à Versailles, et à Paris, rue d'Uzès, n° 14.
Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. Castan, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.
Besançon (*Bibliothèque universitaire de*), [2055].
Bex (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.
Bézuel d'Esneval, [1942], rue Saint-Guillaume, n° 29.
Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.
Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].
Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.
Bienaymé, [1674], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.
Biencourt (marquis de), [1966], rue de Poitiers, n° 12.
Bienvenu, [1501], ancien député, rue de la Bienfaisance, n° 10.
Biollay (Paul), [1338], ✻, avocat général à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.
Blacas (comte de), [1120], rue de Varenne, n° 52 *bis*.
Blanche (Alfred), [936], C. ✻, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Fortuny, n° 8.
Blanche (Émile), [1044], O. ✻, docteur en médecine, rue Fontis, n° 15, à Auteuil-Paris.
Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.
Bligny, [1744], notaire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Ganterie, n° 58.
Blosseville (marquis de), [213], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).
Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 18.

Bonand (Henri de), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✱, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassey, par Doulon (Loire-Inférieure).

Boniteau (Albert), [1560], rue de la Banque, n° 17.

Bor de Rigaud (Alméric du), [1961], boulevard Malesherbes, n° 168.

Bordier (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Rivoli, n° 182.

Boucher de Molandon, [1733], ✱, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, correspondant du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Orléans (Loiret).

Boucherett, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bouillé (comte Louis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulatignier, [904], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État; correspondant, M. Gaspaillart, rue de Clichy, n° 59.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourmont (comte Amédée de), [1920], archiviste-paléographe, rue Saint-Thomas-d'Aquin, n° 1.

Boys (Émile du), [2091], à Rochefort (Charente-Inférieure); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Braun, [1372], ✱, conseiller d'État, rue du Ranelagh, n° 98, à Passy-Paris.

Brissaud, [1322], ✱, ancien professeur d'histoire au lycée Charlemagne, rue Mazarine, n° 9.

Broglie (duc de), [1614], ✱, membre de l'Académie française, rue de Solferino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Cambon, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✱, inspecteur général des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier).

Burin des Roziers, [1105], ✱, ancien magistrat, au château du Mesnil, par Latour-d'Auvergne (Puy-de-Dôme).

Bussierre (baron Edmond de), [607], G. O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

CAEN (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

CAEN (*Bibliothèque universitaire de*), [2078], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

CAÏEU (DE), [1953], à Abbeville (Somme).

CAILLEBOTTE (l'abbé), [1162], curé de Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.

CALLERY (Alphonse), [1981], boulevard Saint-Germain, n° 16.

CAMBEFORT, [2060], boulevard Haussmann, n° 83.

CAMUS (Fernand), [1756], boulevard Saint-Michel, n° 123.

CARRABY (E.), [2020], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Téhéran, n° 4.

CARRÉ (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée Lakanal, à Sceaux (Seine); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CARSALADE DU PONT (l'abbé DE), [2065], curé de l'église Saint-Pierre, à Auch (Gers); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CARTWRIGHT (William), [951], à Londres.

CASENAVE, [666], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

CASSATION (*Bibliothèque de la* COUR DE), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, quai de l'Horloge.

CAZENOVE (Raoul DE), [1438], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 8.

CHABAUD LA TOUR (Arthur DE), [1559], rue la Boëtie, n° 41, et au château de Chauvenay, par Sancerre (Cher).

CHABRILLAN (Paul GUIGUES DE MORETON, comte DE), [356], rue Jean-Goujon, n° 29.

CHABRILLAN (Hippolyte-Camille-Fortuné GUIGUES, comte DE MORETON DE), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Laurent, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

CHAMBRUN DE ROSEMONT (DE), [1886], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Nice, place du Vœu, n° 2, et à la Girardière, près Belleville-sur-Saône (Rhône).

CHAMPION (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

CHANTÉRAC (marquis DE), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

CHANTÉRAC (comte Victor DE), [1732], rue Chomel, n° 12.

CHARAVAY (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, rue Fürstenberg, n° 4.

CHARAVAY (Eugène), [2033], expert en autographes, quai du Louvre, n° 8.

CHARDIN (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

CHARENTENAY (René DE), [1258], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Charlemagne (Edmond), [2040], à Châteauroux (Indre).

Charpin-Feugerolles (comte de), [919], ✻, ancien député, au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Chaslus (Paul), [2067], à Ambert (Puy-de-Dôme); correspondant, M. R. de Nervo, rue de Marignan, n° 25.

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chatel, [2035], archiviste honoraire du département du Calvados, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Caen (Calvados).

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chéruel (A.), [786], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, rue de l'Odéon, n° 16.

Chevallier (Léon), [1226], ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chevallier, [1513], agrégé d'histoire, maire d'Antony, à Antony (Seine).

Chevreul (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chévrier (Adolphe), [2088], ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue de Téhéran, n° 13.

Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Choppin (Albert), [1156], O. ✻, ancien directeur au ministère de l'Intérieur, quai Voltaire, n° 3.

Chossat de Montburon (A.), [2053], au château de la Garde, par Bourg (Ain).

Christophle (Albert), [1104], ancien ministre, gouverneur du Crédit foncier, place Vendôme, n° 19.

Clamecy (baron de), [1363], ✻, ancien sous-préfet, rue Hurel, n° 13 *bis*, à Neuilly (Seine); correspondant, M. Jolibois, rue Castellane, n° 8.

Clausonnette de Séguin de Cabassoles (Mme la marquise de), [1834], à Nîmes (Gard); correspondant, M. le marquis de Rochambeau, rue de Naples, n° 51.

Claveau, [1200], O. ✻, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont (de), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne); à Paris, rue Barbette, n° 11.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque universitaire de*), [1937], représentée par M. A. Maire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

COCHIN (Henry), [2054], rue de Vienne, n° 3.

COLLARD (Auguste), [1814], O. ✱, chef d'escadron d'artillerie en retraite, au château de Pesselières, par Sancerre (Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

COLLEVILLE (vicomte DE), [2051], sous-préfet, à Quimperlé (Finistère).

COLMET D'AAGE, [1769], O. ✱, doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 126.

COLMET D'AAGE (Henri), [1158], ✱, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

COMBETTE DU LUC (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn).

COMBOUL, [1943], ingénieur civil, rue de Rennes, n° 74.

CONDÉ (baron DE), [1693], O. ✱, rue Royale, n° 6, et au château de Montataire (Oise).

CONSEIL D'ÉTAT (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✱, au Palais-Royal.

CORMENIN (Roger DE LA HAYE DE), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

COSNAC (comte Jules DE), [717], ✱, rue Vaneau, n° 37, et au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze).

COTTIN, [1291], ✱, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

COTTIN (Paul), [2015], sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue de la Baume, n° 12.

COTTU (Henri), [1801], rue de Condé, n° 16.

COUGNY (Edmond), [1877], ✱, inspecteur d'Académie à Paris, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Saint-Placide, n° 48.

COURCEL (Valentin CHODRON DE), [1068], boulevard Saint-Germain, n° 132.

COURCIVAL (marquis DE), [2102], ✱, rue Marcadet, n° 112.

COURNAULT (Charles), [2026], ✱, correspondant du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

COURSON (baron Amédée DE), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creully (Calvados).

COURTILLIER, [1628], conseiller général, au château du Perray, par Précigné (Sarthe).

CRESSON, [1299], ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

CROISSANDEAU (Jules), [1909], négociant, rue de la Tour-Neuve, n° 20, à Orléans (Loiret); correspondant, M. Croussois, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

CROZE (Charles DE), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

DAGUIN (Christian), [1849], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daiguson (Maurice), [1375], archiviste-paléographe, ancien magistrat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Châteauroux (Indre).

Dallemagne (baron), [2032], rue des Capucins, à Belley (Ain).

Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chomel, n° 12.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès lettres, rue du Regard, n° 12.

Daras, [1314], O. ✱, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dard (baron), [653], O. ✱, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

Dareste (Rodolphe), [1098], ✱, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Dauvergne (H.), [2050], architecte du département de l'Indre, à Châteauroux (Indre).

Davanne, [1901], sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Decq (Émile), [1711], libraire, rue de l'Université, n° 46, à Liège (Belgique).

Decrue (Francis), [1871], docteur ès lettres, boulevard Helvétique, n° 4, à Genève (Suisse); correspondants, MM. Plon, Nourrit et Cie, libraires, rue Garancière, n° 10.

Degout (l'abbé), [1991], curé-doyen de Mormant (Seine-et-Marne).

Delaborde (comte J.), [1096], ✱, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Roquépine, n° 15.

Delaborde (Henri-François), [1912], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue de l'Arcade, n° 14.

Delagarde (Émile), [1974], rue de Courcelles, n° 10, et au château d'Écuiry-Septmonts (Aisne).

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Monceau, n° 52, et au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).

Delisle (Léopold), [816], C. ✱, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, président de section du Comité des

travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue des Petits-Champs, n° 8.

Delpech (Henri), [2009], rue du Manège, n° 1, à Montpellier (Hérault); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Berlin, n° 38.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Seine, n° 54.

Denière, [1035], C. ✱, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Tuco, près Auch; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Desjardins (Albert), [2056], professeur à la Faculté de droit de Paris, ancien sous-secrétaire d'État, rue de Condé, n° 30.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✱, ancien conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Desnoyers (Charles), [1633], conservateur des hypothèques, à Évreux (Eure).

Desnoyers (Jules), [23], ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

Desprez fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (marquis), [1186], ancien député, boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Digard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, boulevard Malesherbes, n° 27.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Dijon (*Bibliothèque universitaire de*), [2080], représentée par M. Archinet, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Doazan (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Dosne (Mlle), [1944], place Saint-Georges.

DOUAI (*Bibliothèque universitaire de*), [2079]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

DRÈME, [1695], O. ✱, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

DUBOIS DE L'ESTANG (Étienne), [1960], inspecteur des finances, rue de Courcelles, n° 43.

DUCHATEL (comte Tanneguy), [1540], O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

DUFEUILLE (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou, n° 42.

DU LAC (Jules PERRIN), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

DUMAINE (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

DU MESNIL (Armand), [1401], O. ✱, conseiller d'État, rue Gay-Lussac, n° 36.

DUMEZ, [1856], O. ✱, président de chambre à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

DUNOYER DE NOIRMONT (baron), [1858], ✱, rue Royale, n° 6.

DU PARC (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

DU PONT (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

DUPONT-CHATELAIN (Mme), [817], rue Jean-Goujon, n° 2.

DURRIEU (Paul), [1873], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, attaché à la conservation des peintures au Musée du Louvre, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 66.

DURUY (Victor), [1081], G. O. ✱, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

DUVAL (Jacques-François), [1282], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3.

DUVERDY (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

DUVERGIER DE HAURANNE (Emmanuel), [1963], ✱, membre du Conseil général du Cher, rue Leroux, n° 10, et au château d'Herry (Cher).

ÉCOLE DES CHARTES (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

ÉPERNAY (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Brion, bibliothécaire; correspondants, MM. Marpon et Flammarion, libraires, rue Racine, n° 26.

ESTAINTOT (comte Robert D'), [975], associé correspondant de la Société

nationale des Antiquaires de France, à Rouen, rue des Arsins, n° 9; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Esterhazy (comte Marie-Charles-Ferdinand), [1817], rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, secrétaire perpétuel.

Fabre (Adolphe), [939], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, quai Saint-Antoine, n° 32, à Lyon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Faucon (Maurice), [2093], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, à Escolore, par Billom (Puy-de-Dôme), et à Cannes (Alpes-Maritimes), pavillon de la Ferrage.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue Eynard; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès lettres, à Genève (Suisse), rue Neuve-du-Manège, n° 3; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Léopold), [1930], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Fayolle (comte Gérard de), [1980], au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Félix, [1760], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

Feret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Feuillet de Conches, [466], C. ✱, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue des Mathurins, n° 73.

Fierville (Charles), [1982], censeur du lycée de Versailles (Seine-et-Oise).

Firino (Roger), [1785], rue de Courcelles, n° 71.

Flach (Jacques), [1919], membre du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, rue de Berlin, n° 37.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou, n° 42.

Florian (Mme la comtesse Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique, n° 21.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Serpente, n° 37.

Fouché-Lepelletier, [1228], ✱, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges) correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fournier de Flaix, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la compagnie Marseillaise de Navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Franck (Georges), [1772], agrégé d'histoire, rue de Tournon, n° 12.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Frémy, [722], G. O. ✻, ancien gouverneur du Crédit foncier, rue de Lisbonne, n° 28.

Frémy (René), [2005], boulevard Saint-Germain, n° 174.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (baron), [2063], au château de Vaux-le-Pénil, par Melun (Seine-et-Marne).

Fréville de Lorme (Marcel de), [1959], auditeur à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Friès (Charles-Albert), [1648], avenue Marceau, n° 1.

Froissard de Broissia (comte Maxence de), [2011], au château de Rochefort-sur-le-Bevron, par Aignay-le-Duc (Côte-d'Or).

Fustel de Coulanges, [1776], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue de Tournon, n° 29.

Gadoin, [1422], ✻, président du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. H. Laurens, rue de Tournon, n° 6.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galard (marquis de), [1824], au château de Blesle (Haute-Loire); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Galliffet (marquis de), [2074], G. O. ✻, général de division, rue Washington, n° 58.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 1.

Gardissal (Félix), [1810], avocat, rue Taitbout, n° 80.

Gartempe (baron de), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

Gaultry (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Gautier (Léon), [1798], ✻, professeur à l'École des chartes, sous-chef de section aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Vavin, n° 8.

Gélineau, [2103], docteur en médecine, rue d'Aumale, n° 15.

Genesteix (François-Emmanuel), [2058], rue Montgautier, n° 8, à Poitiers (Vienne).

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par

M. Gas, conservateur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

Gerbidon (Émile-Victor), [810], O. ✻, chef de bureau au ministère de la Marine, rue Royale, n° 2.

Germain (Henri), [2095], membre de l'Institut, rue Murillo, n° 8.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. le vicomte Bégouën, place Saint-François-Xavier, n° 10.

Giraud (Paul), [2034], conseiller à la Cour d'appel de Lyon, à Lyon, quai d'Occident, n° 1.

Giraudeau (Ambroise), [1965], boulevard Malesherbes, n° 75.

Glandaz (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 77.

Godinat (Eugène), [1947], docteur en médecine, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Gomel (Charles), [1025], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gonse (Raphaël), [1310], O. ✻, directeur au ministère de la Justice, place Vendôme.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Gouget (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ✻, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, rue Saint-Lazare, n° 94.

Gourjault (comte Olivier de), [1969], à Mézières (Ardennes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grandeau, [1671], ✻, doyen de la Faculté des sciences de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Louis Grandeau, boulevard Saint-Germain, n° 155.

Grandidier (Ernest), [1094], ✻, boulevard Haussmann, n° 135.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Grenoble (*Bibliothèque universitaire de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grimbert, [1945], avocat, place d'Armes, à Douai (Nord); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Grouchy (vicomte de), [1825], ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Montaigne, n° 43; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Guérard (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis, n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue Villars, n° 5.

Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillard (Eusice), [1838], à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); correspondant, M. Baillieu, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 43.

Guillaume (Eugène), [1087], O. ✱, ancien sous-directeur au ministère de l'Intérieur, quai Bourbon, n° 19.

Guizot (Guillaume), [1746], ✱, professeur au Collège de France, rue de Monceau, n° 42.

Halphen (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Passy-Paris.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Vieweg, libraire, rue Richelieu, n° 67.

Hanouez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise); correspondant, M. Tourillon, boulevard Malesherbes, n° 19.

Hauréau, [1868], C. ✱, membre de l'Institut, rue du Buis, n° 1, à Auteuil-Paris.

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Baudouin.

Hautpoul (comte d'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

Havet (Julien), [1990], archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de Sèze, n° 6.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Bailliard; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

Hébert, [1281], C. ✱, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou, n° 46.

Hellot (Alexandre), [1362], O. ✱, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

Hennecart (Jules), [1895], ✱, rue de Varenne, n° 17.

Hennet de Bernoville, [1369], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✱, consul de France à Stuttgart (Wurtemberg), au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais); correspondant, M. Bécourt, rue de Babylone, n° 48.

Himly, [1007], O. ✱, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

Hommet (Théophile-Paul du), [1847], ancien notaire, au château de la Chenaie, par Herblay (Seine-et-Oise).

Hordain (Émile d'), [1599], ancien notaire, rue Laffitte, n° 11.

Ingold (le R. P.), [1928], bibliothécaire de l'Oratoire, rue du Marché, n° 9, à Sceaux (Seine).

Isaac (Louis), [1903], manufacturier, rue du Puits-Gaillot, n° 1, à Lyon (Rhône); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Izarn, [1457], à Évreux (Eure).

Jameson, [1167], rue de Provence, n° 38.

Jarry (Louis), [1892], avocat, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, place de l'Étape, n° 8, à Orléans (Loiret).

Joinville (baron de), [1689], ✻, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 4.

Joubert (André), [1678], boulevard de Saumur, n° 49, à Angers (Maine-et-Loire), et aux Lutz-de-Daon, près Château-Gontier (Mayenne).

Jouin, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Jourdain (Charles), [834], C. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue Cambon, n° 21.

Jourdan, [1860], chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Soufflot, n° 18.

Kerdrel (Audren de), [340], sénateur, rue de l'Université, n° 9, et au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).

Kermaingant (P. Laffleur de), [1753], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kersaint (vicomte de), [892], avenue du Cours-la-Reine, n° 48.

Kervyn de Lettenhove (baron), [799], ✻, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Saint-Michel, par Bruges (Belgique).

Labitte (Mme Adolphe), [1329], libraire de la Bibliothèque nationale, rue de Lille, n° 4.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue d'Anjou, n° 8.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, correspondant de l'Institut, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue des Petits-Champs, n° 8.

La Caille, [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

Lacaze (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], rue Lincoln, n° 9.

Lachenal, [1739], receveur particulier des finances à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lacombe (H. de), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

Lafargue (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 41.

La Faulotte (Louis Étignard de), [1680], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

La Ferrière-Percy (comte H. de), [1080], ✻, rue Matignon, n° 19, et au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne).

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles français, avenue du Cours-la-Reine, n° 34.

LAGOTELLERIE (baron DE), [1987], à Versailles (Seine-et-Oise), rue des Réservoirs, n° 6; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

LAGUERRE (Léon), [790], avocat, docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

LAHURE (Charles), [279], ✱, boulevard Saint-Germain, n° 168.

LAIR (Jules), [1283], ✱, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

LAISNÉ (Henri), [1521], procureur de la République, à Cambrai (Nord).

LALANNE (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

LALLEMAND (L.), [1986], rue des Beaux-Arts, n° 5.

LALOY, [1932], docteur en médecine, rue des Pyrénées, n° 383, à Belleville-Paris.

LA MORANDIÈRE (Gabriel DE), [2017], rue Bayart, n° 4; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

LANIER, [1935], professeur d'histoire au lycée de Versailles (Seine-et-Oise); à Paris, rue Saint-Placide, n° 48.

LANJUINAIS (comte DE), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

LA PANOUSE (vicomte Artus DE), [1526], rue Saint-Dominique, n° 33.

LARNAC (Julien), [1529], ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 8.

LA ROCHEFOUCAULD (comte Aimery DE), [1949], rue de l'Université, n° 93.

LASSUS (baron Marc DE), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

LA TRÉMOÏLLE (duc DE), [1196], avenue Gabriel, n° 4.

LAU (marquis DU), [2077], rue des Petits-Champs, n° 99.

LAUBESPIN (comte Léonel DE), [1866], rue de l'Université, n° 76.

LAURENCEL (comte Léon DE), [1891], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Saint-Honoré, n° 14, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

LAURENT-PICHAT (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

LAVAL (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

LAVISSE (Ernest), [1582], ✱, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

LEBIGRE-BEAUREPAIRE, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

LEBLANC (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire).

LE BOUTEILLIER (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

LECHEVALIER (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, quai des Grands-Augustins, n° 39.

Leclerc (Gustave), [1867], adjoint au maire d'Issy, Grande-Rue, n° 66, à Issy (Seine).

Leclerc, [1890], ✻, notaire, rue de Paris, n° 49, à Charenton-le-Pont (Seine).

Lecointre (Pierre), [1498], au château de Grillemont (Indre-et-Loire); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

Lecoy de la Marche (Albert), [1951], archiviste aux Archives nationales, professeur honoraire à l'Institut catholique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 222.

Ledain (Bélisaire), [1537], rue Neuve-de-la-Baume, n° 1, à Poitiers (Vienne).

Ledru (l'abbé Ambroise), [1918], rue Saint-Florentin, n° 4.

Lefebvre (Charles), [2004], professeur à la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 89.

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre-Pontalis (Amédée), [1795], ancien député, rue Montalivet, n° 3, et au château d'Aulnaie, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue des Mathurins, n° 3.

Leffemberg (baron de), G. O. ✻, [1978], ancien procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue de Bourgogne, n° 43.

Lefort, [1263], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

Legrelle, [1975], docteur ès lettres, boulevard de la Reine, n° 83, à Versailles (Seine-et-Oise).

Lelong (Eugène), [2085], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, n° 59.

Leloup de Sancy, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

Lemaire (P.-Aug.), [75], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte; correspondant, M. H. Georges, rue du Vieux-Colombier, n° 18.

Lemercier (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

Lemire (Paul-Noël), [1679], à Pont-de-Poitte (Jura); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lemonnier (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, n° 15.

Lepesant, [1606], ancien membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances (Manche); correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, n° 56.

Lesseigneur (Édouard), [1850], à Conty (Somme); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lesieur (Paul), [1567], ✱, docteur en droit, avocat, boulevard de Magenta, n° 116.

Le Sourd, [1836], ✱, docteur en médecine, rue Soufflot, n° 15.

Lespinasse (René de), [1447], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue du Bac, n° 3, et au château de Luanges, par Guérigny (Nièvre).

Le Tellier-Delafosse (Mlle), [2089], place Pereire, n° 5.

Levasseur (Émile), [1364], O. ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et métiers, président de section du Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], sous-directeur à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue de Rivoli, n° 176.

L'Hérault (Tristan de), [1557], ✱, ancien officier de cavalerie, place de la Carrière, n° 27, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

L'Hopital, [1028], O. ✱, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale*, rue du Quatre-Septembre, n° 18.

Lieffroy (Aimé), [1862], rue Neuve, à Besançon (Doubs).

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Limoges (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908], représentée par M. Leymarie, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Longnon (Auguste), [1347], membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, archiviste aux Archives nationales, maître de conférences à l'École des hautes études, boulevard des Invalides, n° 34.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

Loray (marquis de), [1658], rue Christophe-Colomb, n° 4, et au château de Cléron, près Ornans (Doubs).

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue Racine, n° 15, à Rouen.

Louvain (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Louvel (Georges), [1820], sous-préfet, à Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✱, quai Bourbon, n° 19.

Lubomirski (prince), [2027], rue Portalis, n° 14.

Lucas (Charles), [1556], architecte attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

Lucas (Paul-Louis), [1970], agrégé à la Faculté de droit, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur à l'École des chartes, sous-chef de section aux Archives nationales, boulevard Saint-Michel, n° 95.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Choëcki, O. ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Lyon (*Bibliothèque universitaire de*), [1998]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lyon (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Mackau (baron de), [1764], député, avenue d'Antin, n° 22.

Maigre (Louis), [1616], au château de Salency, près Noyon (Oise).

Maillé (Mme la duchesse de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mallet (baron), [2039], ✻, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

Mallet (Édouard), [1234], boulevard Malesherbes, n° 24.

Malleville (Léon de), [492], ✻, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, rue Barbet-de-Jouy, n° 42.

Manceaux (Gaston), [1774], rue de Hambourg, n° 12.

Mannier, [1530], ancien notaire, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. Petit, bibliothécaire.

Marcel (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcilly (Charles), [1472], rue d'Assas, n° 78.

Mareuse (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Margry (Pierre), [1694], ✻, ancien chef adjoint aux archives de la Marine, rue de l'Écluse, n° 9.

Marguerie (René), [1664], maître des requêtes au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

Marin-Darbel (Victor), [1878], ✻, officier de marine, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], représentée par M. le Bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marmier (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

Marsy (comte de), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise), associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (William), [1627], avenue Hoche, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✱, membre du Comité des travaux historiques, rue du Ranelagh, n° 49, à Passy-Paris.

Mas Latrie (comte Louis de), [289], O. ✱, membre de l'Institut, chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur honoraire à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✱, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Émile), [2038], rue Taitbout, n° 82.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collège de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Nilson, libraire, rue d'Alger, n° 3.

Matagrin (René), [1595], à Melun (Seine-et-Marne), rue des Fossés, n° 7.

Matharel (Victor de), [1675], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 137.

Maulde (René de), [2022], archiviste-paléographe, ancien sous-préfet, au château de Flotin, par Boiscommun (Loiret).

Maury (Alfred), [1553], C. ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Maussabré (comte de), [2021], au château de Puy-Barbeau, par Sainte-Sévère (Indre); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Franklin, ✱, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, n° 10.

Meinadier (Albert), [1985], rue de Prony, n° 45.

Mély (F. de), [2096], boulevard Haussmann, n° 155; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue de Prony, n° 22.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, rue Boulainvilliers, n° 26, à Passy-Paris.

Mir (Isidore), [1718], à Montpellier, cours des Casernes, n° 25.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Minoret (René), [2099], à Roujon, par Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), et à Paris, rue de l'Échelle, n° 7.

Mirepoix (duc de), [1698], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

Mitantier (Edmond), [1887], ancien notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 38, à Troyes (Aube); correspondant, M. Saint-Denis, libraire, quai Voltaire, n° 27.

Moinery, [708], ✱, ancien président du tribunal de commerce de Paris, rue du Cloître-Saint-Merry, n° 18.

Moland (Louis), [1551], avenue du Maine, n° 10.

Molinier (Auguste), [2098], archiviste-paléographe, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, boulevard Saint-Michel, n° 21.

Monod (Gabriel), [1566], ✱, directeur adjoint à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques, rue du Parc-de-Clagny, n° 18 *bis*, à Versailles (Seine-et-Oise).

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], rue de l'Université, n° 119, et au château du Fraisse, par Bellac (Haute-Vienne).

Montaiglon (Anatole de), [1478], ✱, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, place Royale, n° 9.

Montalivet (Georges de), [1805], rue Roquépine, n° 14.

Montebello (comte Adrien de), [1690], ✱, avenue de l'Alma, n° 1.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✱, ministre plénipotentiaire, rue François Ier, n° 11.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Montfaucon (baron de), [1911], avenue Marigny, n° 25.

Montpellier (*Bibliothèque universitaire de*), [2045], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Moranvillé, [1046], ancien directeur des Magasins et Entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Morel (Hippolyte), [1692], ancien député, rue François Ier, n° 6.

Mornay-Soult de Dalmatie (comte de), [1267], ✱, chef d'escadrons de cavalerie, rue de l'Essart, n° 38, à Rouen (Seine-Inférieure).

Mosbourg (comte de), [1910], C. ✱, ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9.

Mouchy (duc de), [1539], ✱, ancien député, rue de Constantine, n° 19, et au château de Mouchy-le-Châtel, par Mouy (Oise).

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le Bibliothécaire.

Moulins (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Mourier (Athénaïs), [1400], O. ✱, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Champagny, n° 5.

Mutrau (Charles), [906], ✱, ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, avenue Matignon, n° 11.

Nadaillac (marquis de), [864], ✱, correspondant de l'Institut, ancien préfet, rue d'Anjou, n° 8.

Nadaillac (comte Bertrand de), [1921], rue de Monceau, n° 91.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur; correspondant, M. Mellier, libraire, rue Séguier, n° 17.

Nancy (*Bibliothèque universitaire de*), [2062], représentée par M. le Dr Netter; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

Naurois (Albert de), [1924], rue Duphot, n° 18.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue de Marignan, n° 25.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], rue de Phalsbourg, n° 15.

Neymarck (Alfred), [2024], ✱, rue Daunou, n° 29.

Nicard (Pol), [288], bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

Nisard (Désiré), [459], C. ✱, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

Nivard, [1681], à Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Noailles (marquis de), [1506], G. O. ✱, ambassadeur de France à Constantinople, rue de Lille, n° 66.

Noël (Octave), [1562], ✱, publiciste, rue de l'Université, n° 70 *bis*.

Nolleval (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

Noulens, [1415], à Condom (Gers), et à Paris, rue Miroménil, n° 15.

Odiot (Ernest), [1178], rue Duphot, n° 29.

Oger (F.), [1412], professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

Omont (Henri), [1992], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, quai de Béthune, n° 28.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton-Park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Loiseleur, bibliothécaire; correspondants, MM. Belhatte et Thomas, libraires, rue de l'Abbaye, n° 14.

Osmont (comte d'), [1967], boulevard Maillot, n° 52, à Neuilly (Seine).

Pagès du Port, [2071], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Auber, n° 7, et au château du Port-Tournepique, par Albas (Lot).

Paillard-Ducléré, [2048], député, boulevard Haussmann, n° 96.

Pange (marquis de), [2010], ✱, capitaine d'artillerie, attaché militaire

adjoint à l'ambassade de France à Vienne, à Versailles (Seine-et-Oise); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue de l'Université, n° 98; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Parent de Rosan (Charles-Félix), [815], route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3, à Auteuil-Paris.

Paris (comte de), [2013], au château d'Eu, et à Paris, rue de Varenne, n° 57; correspondant, M. le capitaine Morhain, avenue d'Eylau, n° 44.

Paris (Gaston), [1667], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur adjoint à l'École des hautes études, vice-président du Comité des travaux historiques, rue du Bac, n° 110.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, bibliothécaire-archiviste.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, ✻, au musée Carnavalet, rue Sévigné; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Pascal (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Passy-Paris.

Pascalis, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de l'Université, n° 74.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgard), [1536], ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Clichy, n° 45.

Patay, [1927], médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), rue des Grands-Ciseaux, n° 13.

Patureau (Joseph), [1958], ancien maire de la ville de Châteauroux, place Lafayette, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Gillier, libraire, rue Bonaparte, n° 8.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592), représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue de l'Université, n° 74.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise).

Pélissier (Léon), [2000], membre de l'École française de Rome, palais Farnèse, à Rome.

Perdoux, [1885], professeur d'histoire au lycée de Caen (Calvados), rue de Bretagne-Bourg-l'Abbé, n° 11, à Caen; correspondant, M. Oger, rue de Fleurus, n° 21.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrot de Chazelle (Mme la comtesse de), [1925], à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or).

Pfeiffer, [1749], banquier, boulevard Malesherbes, n° 95.

Piat (Albert), [1655], ✻, fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 85.

Picard (Alexandre), [924], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Lille, n° 37.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (François), [2030], boulevard Malesherbes, n° 88.

Picot (Georges), [1435], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Piercheau (Auguste), [1793], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Pierret, [2086], attaché au secrétariat de la Bibliothèque nationale, rue d'Amsterdam, n° 72.

Pigeonneau, [1654], ✻, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École libre des sciences politiques et à l'École des hautes études commerciales, rue Scheffer, n° 7.

Pillet-Will (comte F.), [1983], ✻, régent de la Banque de France, rue de Monceau, n° 55.

Pimodan (marquis de), [2016], rue de l'Université, n° 98.

Pinaut (l'abbé Jules), [1938], vicaire de l'église Saint-Jacques de la Villette, rue de Crimée, n° 169.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, rue du Mont-Sainte-Marie, n° 2, à Besançon (Doubs); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de la Croix de Chevrière, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Podenas (marquis de), [2076], rue Fortin, n° 8.

Poinsier (Edmond), [1424], avoué honoraire, à Château-Thierry (Aisne); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Poiret (l'abbé), [1973], au petit séminaire de Versailles (Seine-et-Oise).

Poitiers (*Bibliothèque des Facultés de*), [2094]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Ponton d'Amécourt (vicomte de), [2036], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, président de la Société française de numismatique et d'archéologie, rue de l'Université, n° 18.

Popelin (Claudius), [2047], ✻, rue de Téhéran, n° 7.

Portalis (Roger), [1459], rue de Phalsbourg, n° 18.

Pougny (Ernest), [1621], ancien préfet, rue de Monceau, n° 14.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Pargaminière, n° 66.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme); à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prévost (Gustave), [1955], ancien magistrat, rue de la Banque, à Évreux (Eure).

Prost (Auguste), [1497], ✱, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 17.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [1835], rue Soufflot, n° 3.

Raguenet (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaires, près Orléans (Loiret).

Rainneville (comte de), [1083], ancien sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rambuteau (comte de), [2043], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

Rathery (Paul), [2042], ✱, inspecteur général des finances, rue des Saints-Pères, n° 9.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue Montfaucon, n° 5.

Raunié (Émile), [1904], archiviste-paléographe, rue Lamandé, n° 4.

Raynaud (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Read (Charles), [877], ✱, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Récipon, [2049], député, rue Bassano, n° 39.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edinburgh Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Ch. Gavard, ancien ministre plénipotentiaire, rue de Rivoli, n° 252.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Millon-la-Chapelle, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

Reiset (comte de), [655], O. ✱, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Dreux (Eure-et-Loir).

Renard (le major), [1907], commandant de l'École de guerre de Belgique, à Bruxelles.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rou-

dil d'Ajoux; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Rennes (*Bibliothèque municipale de la ville de*), [1956], représentée par M. Vétault, bibliothécaire; correspondants, MM. Fetscherin et Chuit, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

Repoux, [1789], à la Ferrière, par Anost (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, rue de Phalsbourg, n° 6.

Riant (comte), [1492], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard de Courcelles, n° 51.

Richard (Max), [2029], O. ✻, ancien député, à Angers (Maine-et-Loire), et à Paris, avenue Montaigne, n° 85.

Riché, [1323], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 214.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Rivain (Camille), [2101], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Robin (Armand), [1646], rue du Parc, à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Rochambeau (marquis de), [1685], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Naples, n° 51.

Roche (Paul), [1979], avoué à la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, n° 10.

Rocheterie (Maxime de la), [1763], rue de la Bretonnerie, n° 58, à Orléans (Loiret).

Rocquain (Félix), [2031], ✻, chef de la Section administrative aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Roessler (Charles), [2057], rue de la Bourse, n° 3, au Havre (Seine-Inférieure).

Rollin, [1896], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Roman (Joseph), [1800], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France et correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Picomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (Mme la baronne de), [949], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ✻, rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], ✻, rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 38; correspondant, M. Robillard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rott (Édouard), [1946], secrétaire de la légation suisse, rue Singer, n° 24 *ter*, à Passy-Paris; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Pellecat, à la questure de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Eugène Noël, bibliothécaire, à Rouen.

Roussigné, [1033], ✻, rue Bayart, n° 6.

Roux (Agricol), [2044], notaire, membre de l'Académie de Vaucluse et de la Société française d'archéologie, à Cavaillon (Vaucluse); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Roy (Jules), [1831], professeur à l'École des chartes, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue des Saints-Pères, n° 12.

Roy (Maurice), [2008], rue des Saints-Pères, n° 15.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✻, sénateur, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Lincoln, n° 8.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue Cambon, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, n° 2.

Saint-Denys, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

Sainte-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

Salin (Patrice), [1392], secrétaire de section au Conseil d'État, boulevard Saint-Germain, n° 175.

Sanné (Albert), [1370], avenue de Messine, n° 30.

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Say (Léon), [1075], membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, sénateur, rue Fresnel, n° 21.

Schalck de la Faverie, [2072], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Schefer (Charles), [1405], C. ✻, membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (Auguste), [543], bibliothécaire de S. A. R. Mgr le comte de Flandres, rue de la Régence, à Bruxelles; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

Séchehaye (Charles), [1244], O. ✻, docteur en droit, ancien conseiller

de préfecture, chef de la sténographie du Sénat, au palais du Luxembourg.

Seillière (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon, [1964], inspecteur des finances, rue Cassette, n° 11.

Servois (Gustave), [1136], ✱, ancien préfet, inspecteur général des archives et des bibliothèques, membre du Comité des travaux historiques, avenue Gabriel, n° 48.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondants, MM. Delhomme et Briguet, libraires, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], ✱, président du tribunal civil, à Compiègne (Oise), et à Paris, rue Saint-Jacques, n° 57.

Stein (Henri), [2084], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 37.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Talhouët-Roy (marquis René de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], ✱, correspondant de l'Institut et associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif, [225], C. ✱, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

Terras (Amédée de), [1813], ✱, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✱, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère); correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Teulet (Raymond), [1933], archiviste aux Archives nationales, rue du Regard, n° 11.

Thellier (Félix), [1988], rue Louis-David, n° 2, à Passy-Paris.

Thierry-Poux (O.), [1913], ✱, conservateur du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Thirion-Montauban (Albert), [1666], ✱, secrétaire d'ambassade, rue Christophe-Colomb, n° 9.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082]; correspondant, M. Guérin, libraire, rue des Boulangers, n° 22.

Toulouse (*Bibliothèque universitaire de l'Académie de*), [2037], repré-

sentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondants, MM. Fetscherin et Chuit, libraires, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

Tourtoulon (baron Ch. de), [1452], rue Caumartin, n° 11, et à Château-Rendon, près Montpellier (Hérault).

Travers, [1055], ✱, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, secrétaire honoraire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen (Calvados); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Tribert (Germain), [1049], ancien conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Socard, bibliothécaire.

Twombley (W.), [1993], rue de Tilsitt, n° 3.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. de Chantepie du Dézert, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Vaesen, [1853], archiviste-paléographe, à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 13, et à Paris, rue Franklin, n° 10.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], au château de Valençay (Indre); correspondant, M. le marquis de Nadaillac, rue d'Anjou, n° 8.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallin, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallois (Félix) fils, [1759], à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vallois (René), [1782], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Valois (Noël), [2006], docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], chef d'escadron d'artillerie et chef d'état-major de la 8e brigade d'artillerie, à Bourges (Cher).

Vandal (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

Vandewalle, [1663], avoué près le tribunal de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

Vaney (A.-E.), [775], ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Van Ouwenhuysen (Constant), [1971], rue Joubert, n° 37.

Vatimesnil (Mme Albert de), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

Vatry (colonel baron de), [2046], O. ✱, boulevard Haussmann, n° 82.

Vaucelles (Boulard de), [860], rue Lobineau, n° 9.
Vaufreland (vicomte de), [1848], au château de Vaufreland, par Sancerre (Cher).
Vendeuvre (baron de), [452], rue de Penthièvre, n° 4.
Vessillier (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).
Vibraye (Mme la marquise de), [1882], au château de Cheverny (Loir-et-Cher), et à Paris, rue de Varenne, n° 56.
Viel-Castel (baron Louis de), [656], C. ✻, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, rue de Bourgogne, n° 19.
Vignat, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7; à Paris, chez M. Vuillefroy, rue Choron, n° 10.
Vignes, [1788], O. ✻, capitaine de frégate, avenue d'Antin, n° 61.
Villard (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.
Villeneuve (Gustave de), [2090], square de Messine, n° 13.
Villebaison (René Girard de), [1898], à Siébon, par Ciron (Indre); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.
Viollet (Paul), [1952], bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue des Lions, n° 7.
Vitu (Auguste), [2001], O. ✻, avenue de Wagram, n° 36.
Vogüé (marquis de), [1916], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.
Vuitry (Mme Adolphe), [2087], rue de Téhéran, n° 13.
Wailly (N. de), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Passy-Paris.
Walckenaer (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, avenue Matignon, n° 15.
Watteville (baron O. de), [830], ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.
Werlé (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).
Wilhelm, [1393], juge de paix, à Chartres (Eure-et-Loir).
Witt (Pierre de), [1972], boulevard Haussmann, n° 83.
Witte (baron Jean de), [461], ✻, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.
Zamoyski (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, avenue Hoche, n° 9.
Zeller, [1411], O. ✻, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École polytechnique, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue Legoff, n° 1.
Zévort (Edgard), [2092], ✻, recteur de l'Académie de Caen, à Caen (Calvados).

Zurich (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur; correspondant, M. Pol Nicard, rue de Sèvres, n° 38.

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Archives de la Haute-Garonne, [M. Baudouin, n° 2069].
Bibliothèques des chateaux de : *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°ˢ 595-598].
Bibliothèque de la ville d'Aix, [M. Gaut, n° 687].
— universitaire d'Aix, [M. Capdenat, n° 2083].
— universitaire d'Alger, [M. le Bibliothécaire, n° 2081].
— des Archives nationales, [M. le Directeur général, n° 1147.]
— de la ville d'Avignon, [M. Allouard, n° 645].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Seullier, n° 1504].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Templier, n° 720].
— de la ville de Bayonne, [M. L. Hiriart, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Marchandin, n° 2052].
— de la ville de Besançon, [M. Castan, n° 1371].
— universitaire de Besançon, [M. le Bibliothécaire, n° 2055].
— de la Cour d'appel de Bourges, [n° 1483].
— de la ville de Caen, [M. le Maire, n° 1015].
— universitaire de Caen, [M. Bouvy, n° 2078].
— de la Chambre des députés, [M. Laurent, n° 1660].
— de la ville de Chartres, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. Hetté, n° 1855].
— universitaire de Clermont-Ferrand, [M. A. Maire, n° 1937].
— du Conseil d'État, [M. Gustave Vattier, n° 934].
— de la Cour de cassation, [M. Richou, n° 1721].
— de la ville de Dieppe, [M. Morin, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Guignard, n° 1279].
— universitaire de Dijon, [M. Archinet, n° 2080].
— universitaire de Douai, [M. le Bibliothécaire, n° 2079].
— de l'École des chartes, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'Épernay, [M. Brion, n° 1474].
— de la Faculté de droit de Paris, [M. Viollet, n° 1883].
— de la ville de Genève, [M. Gas, n° 1821].
— de la ville de Grenoble, [M. Maignien, n° 948].
— universitaire de Grenoble, [M. Callamand, n° 1976].
— de la ville de Hambourg, [M. Isler, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Bailliard, n° 1193].

BIBLIOTHÈQUE de la ville de LAVAL, [M. D. ŒHLERT, n° 1852].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE, [M. le Recteur, n° 1854].
— de la ville de LIMOGES, [M. LEYMARIE, n° 1908].
— de l'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, [M. REUSENS, n° 812].
— du LUXEMBOURG, à Paris, [M. CHOËCKI, n° 956].
— UNIVERSITAIRE DE LYON, [M. PICARD, n° 1998].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE LYON, [M. le Doyen, n° 1851].
— de la ville du MANS, [M. GUÉRIN, n° 1696].
— de la ville de MANTES, [M. PETIT, n° 1295].
— du MINISTÈRE DE LA MARINE, [M. le Bibliothécaire, n° 1102].
— MAZARINE, à Paris, [M. FRANKLIN, n° 33].
— UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER, [M. le Bibliothécaire, n° 2045].
— de la ville de MOULINS, [M. le Bibliothécaire, n° 1365].
— de la ville de NANCY, [M. FAVIER, n° 850].
— UNIVERSITAIRE DE NANCY, [M. le Dr NETTER, n° 2062].
— NATIONALE, à Paris, [M. L. DELISLE].
— de la ville d'ORLÉANS, [M. LOISELEUR, n° 2100].
— de la ville de PARIS, [M. J. COUSIN, n° 135].
— de la ville de PAU, [M. SOULICE, n° 1592].
— des Facultés de POITIERS, [M. GIRARDIN, n° 2094].
— de l'Académie de RENNES, [M. RONDIL D'AJOUX, n° 1346].
— de la ville de RENNES, [M. VÉTAULT, n° 1956].
— de la COUR D'APPEL DE ROUEN, [M. PELLECAT, n° 1884].
— des Bénédictins de SOLESMES, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— royale de STUTTGART, [M. LEMOIGNE, n° 1610].
— UNIVERSITAIRE DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE, [M. CROUZEL, n° 2037].
— de la ville de TOULOUSE, [M. Eug. LAPIERRE, n° 2082].
— de la ville de TROYES, [M. SOCARD, n° 1754].
— de l'UNIVERSITÉ DE FRANCE, [M. DE CHANTEPIE DU DÉZERT, n° 767].
— de la ville de ZURICH, [M. HORNER, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE CAEN.
ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.
ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE MACON.
ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS D'ARRAS.

Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de la Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à La Roche-sur-Yon.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Académie royale irlandaise, à Dublin.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut Smithsonien, à Washington.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Université de Kiel.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1886.

MM. Baguenault de Puchesse.
Desnoyers (J.).
. . . .
Duruy.
Gautier (Léon).
La Trémoïlle (de).
Luçay (de).
Mas Latrie (de).
Picot.
Valois.

1887.

MM. Barthélemy (An. de).
Barthélemy (Éd. de).
Laborde (J. de).
Lalanne (Lud.).
Longnon.
Luce.
Meyer (P.).
Moranvillé.
Servois.
Vogüé (de).

1888.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Chéruel.
Lair.
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
Ruble (de).
. . . .
Watteville (de).
Witte (de).

1889.

MM. Beaucourt (de).
Bordier.
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delisle (L.).
. . . .
Jourdain.
Marsy (de).
Riant (P.).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1885.

Président honoraire. MM.	J. Desnoyers.
Président.	G. Picot.
Vice-Présidents. . . .	L. Lalanne et de Mas Latrie.
Secrétaire	Arthur de Boislisle.
Secrétaire adjoint . .	Noël Valois.
Archiviste-Trésorier. / *Bibliothécaire*.	. . . .
Censeurs	J. Delaville Le Roulx et. . . . .

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.
A. de Barthélemy.
De Beaucourt.
Delisle.

MM.
Jourdain.
De Ruble.
Lalanne.

COMITÉ DES FONDS.

MM.
De Cosnac.
De Luçay.

MM.
Moranvillé.
Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1886.

5 Janvier.	1er Juin.
2 Février.	6 Juillet.
2 Mars.	3 Août.
6 et 20 Avril.	9 Novembre.
4 Mai.	7 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 20 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du **4 mai** est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1870.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 151 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1869, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1869.)

1870-1871.

152. Commentaires et Lettres de Monluc, t. IV. . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . } 15 mars 1870.
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . 1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction* . . . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast . . . . 29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon. . . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. IV . . 1er avril 1877.
183. Lettres d'Antoine de Bourbon. . . . . 1er sept. 1877.
184. Mémoires de la Huguerye, t. I . . . . 1er déc. 1877.
185. Anecdotes d'Étienne de Bourbon . . . . 15 déc. 1877.
186. Annuaire-Bulletin, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extraits des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII. . . . . 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II. . . . . 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, t. I . . . . 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II. . . . . 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

1880.

197. Gestes des Évêques de Cambrai. . . . . 15 mai 1880.
198. Mémoires de la Huguerye, t. III. . . . . 15 déc. 1880.
199. Œuvres de Brantôme, t. X. . . . . 1er déc. 1881.
200. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. III 1er mars 1881.
201. Annuaire-Bulletin, t. XVII. Année 1880.

1881.

202. Les Établissements de saint Louis, t. I . . . . 31 déc. 1880.
203. Les Établissements de saint Louis, t. II. . . . . . . 1er juill. 1881.

204. CHRONIQUE DE LE FÈVRE DE SAINT-REMY, t. II . . . . 1er nov. 1881.
205. CHRONIQUE NORMANDE DU XIVe SIÈCLE . . . . 31 janv. 1882.
206. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XVIII. Année 1881.

1882.

207. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. XI . . . . 1er févr. 1882.
208. MÉMOIRES DE NICOLAS GOULAS, t. III. . . . . 30 avril 1882.
209. RELATION D'ÉZ. SPANHEIM. . . . . 30 oct. 1882.
210. ŒUVRES DE RIGORD ET DE G. LE BRETON, t. I. . . . 15 déc. 1882.
211. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XIX. Année 1882.

1883.

212. EXTR. DES AUTEURS GRECS CONCERN. LES GAULES, t. IV 15 mars 1883.
213. MÉMOIRES D'OLIVIER DE LA MARCHE, t. I. . . . . 3 juill. 1883.
214. LES ÉTABLISSEMENTS DE SAINT LOUIS, t. III. . . . . . 15 oct. 1883.
215. LETTRES DE LOUIS XI, t. I . . . . 7 nov. 1883.
216. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XX. Année 1883.

1884.

217. NOTICES ET DOCUMENTS (Cinquantième anniversaire). mai 1884.
218. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VILLARS, t. I . . . . 15 juin 1884.
219. MÉMOIRES D'OLIVIER DE LA MARCHE, t. II . . . . 7 août 1884.
220. MÉMOIRES D'OLIVIER DE LA MARCHE, t. III . . . . . . 7 mars 1885.
221. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXI. Année 1884.

1885.

222. JOURNAL DE NICOLAS DE BAYE. . . . . 1er juin 1885.
223. LETTRES DE LOUIS XI, t. II . . . . 1er août 1885.
224. ŒUVRES DE RIGORD ET DE G. LE BRETON, t. II . . . 25 déc. 1885.
225. EXTR. DES AUTEURS GRECS CONCERN. LES GAULES, t. V. 25 mars 1886.
226. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXII. Année 1885.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 JANVIER 1886,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 février.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société a perdu, dans le courant de l'année 1885, un de ses plus anciens membres, M. Victor Cauvel de Beauvillé, connu pour de très importants travaux sur l'histoire de Montdidier et de la Picardie.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2087. Mme Adolphe Vuitry, rue de Téhéran, n° 13 ; présentée par MM. Picot et de Boislisle.

2088. M. Adolphe Chévrier, avocat général à la Cour de cassation, rue de Téhéran, n° 13; présenté par les mêmes.

2089. Mlle Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5; présentée par MM. Moranvillé et Delisle.

2090. M. Gustave de Villeneuve, square de Messine, n° 13; présenté par MM. G. Picot et Delisle.

2091. M. Émile du Boys, à Rochefort (Charente-Inférieure), boulevard Gambetta, n° 124 ; présenté par MM. Delisle et Tamizey de Larroque; correspondant, M. Alphonse Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

2092. M. Edgar Zévort, recteur de l'Académie de Caen, à Caen (Calvados) ; présenté par MM. Duruy et Lavisse.

2093. M. Maurice FAUCON, archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, à Escolore, par Billom (Puy-de-Dôme), et à Cannes (Alpes-Maritimes), pavillon de la Ferrage; présenté par MM. Delisle et Valois.

2094. La Bibliothèque des Facultés de Poitiers, présentée par MM. Picot et Jourdain; correspondant, M. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société bibliographique*, décembre 1885. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 décembre 1885. — *Revue historique*, janvier-février 1886. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1886.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1er et 2e trimestres de 1885.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Dax pittoresque et thermal : guide du médecin et du malade, par le docteur Barthe de Sandfort. Paris, Dentu. Un vol. in-12.

Correspondance.

MM. Baguenault de Puchesse, de Beaucourt et Gautier s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Mme la comtesse X. de Florian, le général marquis de Galliffet, M. le marquis du Lau, M. le marquis de Podenas, MM. Pierret, La Chaise et Henri Stein, admis dans la précédente séance, ainsi que MM. Lapierre, bibliothécaire de la ville de Toulouse, Bouvy, bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire de Caen, et Archinet, bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire de Dijon, adressent leurs remerciements au Conseil.

M. Charles Molinier accuse réception de la lettre qui lui a été écrite au sujet de son projet de publication de la *Practica officii Inquisitionis*, conformément à la décision du Conseil.

Travaux de la Société.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1885. 1re partie. 11 feuilles tirées et distribuées.

— — 2e partie. 2 feuilles tirées.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. La Table est en composition.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuilles 1 à 4 tirées ; feuilles 5 en pages, 6 en placards.

Mémoires de Villars. T. II. Feuilles 1 et 2 en placards.

Règle du Temple. Feuilles 13 à 15 tirées ; feuilles 16 et 17 en pages, 18 en placards.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. I. Feuille 4 tirée ; feuilles 5 en pages, 6 à 8 en placards.

Le tome II des *Œuvres de Rigord et de G. le Breton* et la Notice, qui doit se joindre au tome Ier, sont terminés, et un exemplaire en est déposé sur la table du Conseil. — La mise en distribution immédiate est ordonnée.

Il n'y a point de changement pour le tome V des *Extraits des Auteurs grecs*, l'Introduction du *Jouvencel* et le tome III des *Lettres de Louis XI*.

M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, présent à la séance, annonce qu'il accepte avec empressement de succéder à M. Egger comme commissaire responsable de la publication des *Extraits des Auteurs grecs*, et qu'il va faire reprendre sans retard l'impression du tome V. — Le Conseil exprime le désir que, si ce volume arrive à dépasser le nombre de feuilles réglementaire, faute de pouvoir faire une coupure, l'éditeur compense cet excédent en réduisant d'autant de feuilles le dernier volume.

M. Favre n'ayant pas repris l'impression du *Jouvencel* depuis plusieurs mois, M. Bordier se charge de lui rappeler

que le Conseil attend avec impatience la terminaison de ce volume pour que M. Lecestre puisse passer à l'impression du tome II.

Le secrétaire annonce que M. Tuetey sera en mesure de fournir dans trois mois la copie du tome II et dernier du *Journal de Nicolas de Baye*.

Il communique au Conseil le résultat des calculs faits à nouveau sur le texte des *Chroniques de Jean d'Auton,* et desquels il ressort que ce texte seul, sans notes ni commentaires, fournirait la matière de près de trois volumes, et non de deux seulement, comme l'éditeur désigné, M. de Maulde, l'avait cru en principe. — A cette occasion, M. le président du Comité de publication fait observer que la multiplicité des ouvrages en plusieurs volumes qui sont déjà en cours d'impression, et qui engagent par conséquent la Société pour une série d'exercices successifs, ne permet plus d'entreprendre avant quelque temps une publication nouvelle en trois ou quatre volumes. Il croit donc nécessaire de différer momentanément la réception du manuscrit des *Chroniques de Jean d'Auton*, qui avait été accepté en principe parce qu'on ne comptait que sur deux volumes. Communication de cette décision sera donnée à M. de Maulde.

M. Delisle, commissaire responsable de la publication des *Chroniques de J. Froissart,* annonce que M. Luce, qui vient de terminer ses deux ouvrages sur *Jeanne d'Arc* et sur *le Mont-Saint-Michel,* est en mesure de reprendre la préparation et l'impression du Commentaire du tome VIII de *Froissart*.

Diverses demandes de rachat de cotisation sont renvoyées au Comité des fonds, qui reçoit en outre la mission d'arrêter la liste des ouvrages à offrir aux bibliothèques universitaires, et d'en faire la répartition.

Le Conseil demande également que le Comité examine quel emploi on pourrait faire des ouvrages en magasin qui se trouvent être incomplets par suite de l'épuisement d'un ou plusieurs volumes.

M. G. de Villeneuve, présent à la séance, communique l'original autographe de la célèbre lettre de Fénelon à Louis XIV, que l'éditeur Renouard acquit en 1825, à la vente des livres de M. Gentil, et dont il publia aussitôt le texte intégral, avec notice et fac-similé de la première page. Ce document avait été vu et mentionné par d'Alembert; mais, comme Voltaire et le cardinal de Bausset en niaient l'existence ou l'authenticité, leur opinion trouve encore du crédit chez beaucoup d'érudits et de curieux. L'original fut racheté, à la mort de Renouard, par le comte de Montalivet, qui était membre de la Société de l'Histoire de France, et à la mort duquel M. de Villeneuve, un de ses gendres, en a hérité. La comparaison avec d'autres lettres autographes de Fénelon, qui sont présentées en même temps par M. de Villeneuve, ne permet pas de douter que ce soit bien l'œuvre de la main de Fénelon; mais il reste à décider si le document fut présenté de la part de son auteur et mis sous les yeux de Louis XIV. Sur ce point, M. de Boislisle demande au Conseil la permission de faire quelques brèves observations, qui d'ailleurs ont été déjà présentées en partie, il y a soixante ans, par les éditeurs de la *Correspondance de Fénelon*[1].

1. On doit remarquer tout d'abord l'inexactitude de l'annotation qui se lit au haut de la première page, et qui est attribuée au marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque et éditeur de ses œuvres : « Minutte d'une lettre de M. l'abbé de Fenelon au Roy, à qui elle fut remise dans le temps par M. le D. de B., et qui, loin de s'en indisposer, choisit au contraire quelque temps après cet abbé pour precepteur des princes ses petits enfants. Cette minutte est toute de l'escriture de M. l'abbé de Fenelon, depuis archevesque de Cambray. » Ainsi que Renouard l'a fait observer en publiant ce document, et, après Renouard, les éditeurs de la *Correspondance* (éd. 1827, tome II, p. 329-332), il renferme des allusions, non seulement à la guerre commencée en 1688, mais aussi à la mort de Louvois (1691), aux victoires de l'armée française en Flandre et en Italie (1692), à la toute-puissance du P. de la Chaise et de l'archevêque de Harlay, à la disette de 1692-93, et aux troubles qu'elle suscitait jusque dans Paris et que La Reynie était impuissant à réprimer (P. Clément, *la Police sous Louis XIV*, p. 253-261). Il y avait donc trois ans au moins que Fénelon était précepteur des enfants du roi (août 1689). En second lieu, à supposer que la lettre, mise au net (l'autographe est une minute ou brouillon portant un certain nombre de corrections), ait été présentée à Louis XIV, ce ne saurait être sous le nom de Fénelon, puisqu'elle com-

Le Conseil adresse des remerciements à M. de Villeneuve pour son intéressante communication.

La séance est levée à cinq heures.

mençait en ces termes : « La personne, Sire, qui prend la liberté de vous écrire cette lettre n'a aucun intérest en ce monde. Elle ne l'écrit ni par chagrin, ni par ambition, ni par envie de se mesler des grandes affaires. Elle vous aime sans être connuë de vous... » Fénelon cherchait donc à dissimuler sa personnalité, et ce qui achève de le prouver, c'est qu'il disait ensuite : « Elle regarde Dieu en vôtre personne, elle prie souvent pour vous, » et que, craignant de dévoiler par ces derniers mots son caractère sacerdotal, il les a effacés. Enfin, quand on arrive à ce passage (p. 26 de l'éd. Renouard) : « Du moins, Madame de M. et M. le D. de B. devoient-ils se servir de vôtre confiance en eux pour vous détromper; mais leur foiblesse et leur timidité les déshonorent et scandalisent tout le monde, » il devient bien difficile d'admettre que le duc de Beauvillier se soit chargé de mettre sous les yeux du roi une lettre où il était lui-même, Beauvillier, aussi durement caractérisé et pris à partie. — Quant au fond même de la lettre, la véhémence des objurgations et des apostrophes, la violence, la crudité des termes qui y sont employés pour stigmatiser la politique du roi et la conduite de ses principaux conseillers, font comprendre que beaucoup de personnes refusent de croire que la lettre puisse être de Fénelon, ou du moins d'admettre, quoiqu'elle soit adressée directement à Louis XIV, qu'elle ait été destinée à passer sous ses yeux. Sur le premier point, l'écriture du document et la nature des corrections qu'il porte en divers endroits ne permettent pas de contester qu'il sorte de la plume de Fénelon. Si d'ailleurs nous nous reportons à une lettre adressée le 4 août 1710 au duc de Chevreuse (*Correspondance générale*, tome I, p. 387-398), et où il n'est question que de la ruine et du discrédit de la politique de Louis XIV, des exactions dont le peuple est accablé chaque jour et contre lesquelles il a le droit de s'élever et de protester hautement, du despotisme épuisé, obéré, banqueroutier, qui fait périr de faim une population déjà à demi morte, du gouvernement qui est incapable de recourir au seul moyen de salut pratique, et du prince qui pense toujours trop tard, etc., etc., les doutes, les hésitations n'auront plus aucune raison de subsister. N'y a-t-il pas, là aussi, une feinte apostrophe au roi, où l'évêque s'écrie : « Vous êtes encore dur, hautain, fastueux, incommunicable, insensible..., humilié sans humilité, confondu par vos propres fautes sans vouloir les avouer, et prêt à recommencer... Votre dévotion consiste à dorer une chapelle, à dire un chapelet, à écouter une musique, à se scandaliser facilement et à chasser quelque janséniste... » On n'a rien de plus fort dans la lettre de 1693. Or, celle de 1710, écrite dans des circonstances analogues, après de longues années d'une guerre encore plus désastreuse et moins glorieuse, au lendemain de la cruelle disette de 1709, n'était qu'un document confidentiel, qui ne devait pas sortir des mains de l'ami sûr entre tous, du duc de Chevreuse. Fénelon s'en expliquait formellement après avoir donné libre carrière à sa virulence. « J'avoue, écrivait-il à M. de Chevreuse, qu'il ne faut pas dire durement ces vérités au Roi; mais il faudroit l'y mener peu à peu. Je vous

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — ALBANÈS (l'abbé J.-H.). Histoire des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux au XIVe siècle; corrections et documents. In-8, 102 pages. Montbéliard, impr. Hoffmann.

donne mes imprudences pour ce qu'elles valent. » Il ne croyait même pas que la lettre pût être montrée telle quelle au duc de Bourgogne, et permettait seulement de la communiquer au duc de Beauvillier, qui, cette fois, n'était pas visé directement comme dans la lettre de 1693. Par quelques mots d'une autre lettre du 3 mai 1710, on voit qu'il y avait déjà eu un échange d'idées semblables entre Cambray et Dampierre. Rien ne semble donc s'opposer à ce que la lettre de 1693 ait été écrite par Fénelon, comme celles de 1710, non pas seulement pour décharger sa conscience de prêtre, de précepteur des princes, de patriote, en donnant libre carrière à sa juste douleur, et pour dégager sa responsabilité, mais aussi pour stimuler le zèle du duc de Chevreuse, qui ne craignait point de dire au roi les vérités les plus sévères, et pour préparer à l'avance, sous une forme éloquente et saisissante, les principaux griefs que quelque occasion prochaine lui permettrait peut-être de faire parvenir jusqu'au trône.

Ces conclusions sont toutes différentes de celles de Théophile Lavallée dans la *Correspondance générale de Mme de Maintenon* (t. IV, p. 45-46). On avait, bien avant lui, signalé deux passages des lettres du 21 et du 27 décembre 1695, à M. de Noailles, archevêque de Paris, ainsi conçus : 1° « Voici une lettre qu'on lui a écrite il y a deux ou trois ans. Il faudra me la rendre : elle est bien faite; mais de telles vérités ne peuvent le ramener : elles l'irritent ou le découragent; il ne faut ni l'un ni l'autre, mais le conduire doucement où l'on veut le mener. » — 2° « Je suis bien aise que vous trouviez la lettre que je vous ai confiée trop dure : elle m'a toujours paru ainsi. Ne connoissez-vous point le style ? » Les éditeurs de Fénelon s'étaient refusés (*Correspondance*, t. II, p. 331) à voir dans ces deux lettres une allusion au document retrouvé par Renouard, en s'appuyant uniquement sur ce fait que Fénelon avait dû l'écrire en 1694, tandis que la lettre du 21 décembre 1695 force de remonter jusqu'à 1692 et 1693. Il faut avouer que cette objection n'est pas très concluante, car Mme de Maintenon ne fixait que par à peu près la limite de temps. Quoi qu'il en soit, Lavallée s'est prononcé catégoriquement en sens inverse : « On ne saurait douter, dit-il, que Mme de Maintenon ne veuille parler d'une lettre écrite par Fénelon au roi vers l'année 1692 ou 1693... Nous avons, pour le contraire, le témoignage irrécusable du marquis de Fénelon et les deux fragments cités de Mme de Maintenon. De qui pour-

2. — Auber (l'abbé). Histoire générale, civile, religieuse et littéraire du Poitou. T. I. In-8, xxxii-528 p. Poitiers, Bonamy.

3. — Baluffe (A.). Molière inconnu, sa vie. T. I (1622-1646). In-12, 232 p. Paris, Perrin et Cie.

4. — Barbier de Montault (Mgr X.). Note sur le processionnal de l'abbaye de Saint-Aubin, à Angers. In-8, 12 p. Paris, impr. Nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

5. — Barbier de Montault (Mgr X.). Documents sur la question du Martyrium de Poitiers. In-8, 53 pages et planche. Poitiers, impr. Oudin.

6. — Barthélemy (l'abbé). Notice sur la Tarasque et sainte Marthe, Notre-Dame-de-la-Seds, saint Jean de Malte et saint Labre. In-8, 87 p. Aix, Makaire.

rait-elle parler à M. de Noailles, si ce n'est de Fénelon, en disant : « Ne « connoissez-vous pas le style ? » Il est donc impossible de douter que Louis XIV ait reçu, lu, gardé et fait lire, au moins à Mme de Maintenon, la lettre de Fénelon... »

Lavallée ne tenait aucun compte des erreurs flagrantes qui ne laissent point de valeur à la note du marquis de Fénelon. Quant à cet autre argument tiré du membre de phrase : « Ne connoissez-vous point le style? » est-il bien sérieux? Mme de Maintenon ne parlait-elle pas en forme de pure interrogation? Si elle avait voulu désigner Fénelon, qui venait d'être sacré archevêque, n'eût-elle pas manifesté quelque indignation, ou au moins quelque embarras, et qualifié tout autrement une lettre qui, dans la situation actuelle de son auteur, devait lui paraître non seulement dure, mais, comme le dit Lavallée lui-même, « injurieuse, exagérée, insensée? » L'indulgence du roi, conservant l'auteur d'une pareille pièce auprès de lui, le comblant de ses bienfaits, lui donnant un magnifique diocèse, est interprétée par Lavallée comme « un acte de patience, d'oubli des injures, de résignation et d'humilité chrétienne, dont il y a peu d'exemples dans l'histoire. » C'est porter bien au delà de la vraisemblance le pouvoir de la religion et l'ascendant de Mme de Maintenon sur Louis XIV.

A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 FÉVRIER 1886,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 mars.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de deux membres de la Société inscrits sur sa liste depuis de longues années : M. Alphonse le Marois et M. Armand Baschet. Il rappelle les nombreux et utiles travaux de M. Baschet sur les documents relatifs à la France qui se trouvent dans les archives italiennes, et particulièrement à Venise et à Mantoue, sur les papiers de Saint-Simon, sur le dépôt des Affaires étrangères, sur les relations diplomatiques de la France avec l'Angleterre, etc. M. Baschet avait su, en toute occasion, donner des preuves effectives du vif intérêt qu'il portait à la Société et à sa prospérité. — Le Conseil s'associe unanimement aux sentiments de regrets exprimés par M. le président.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2095. M. Henri GERMAIN, membre de l'Institut, rue Murillo, n° 8; présenté par MM. G. Picot et de Boislisle.

2096. M. F. DE MÉLY, boulevard Haussmann, n° 155; présenté par M. le comte Riant et M. de Montaiglon; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

2097. M. Georges DIGARD, archiviste-paléographe, ancien

membre de l'École française de Rome, boulevard Malesherbes, n° 27 ; présenté par MM. L. Delisle et N. Valois.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, décembre 1885 et janvier 1886. — *Bulletin de la Société bibliographique*, 1er janvier 1886. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 janvier 1886.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie*, octobre-décembre 1885. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 2e trimestre 1885. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, janvier-mars 1886.

Ouvrages adressés par les auteurs ou les éditeurs.

Third annual report of the Bureau of the ethnology to the secretary of the Smithsonian institution, 1881-1882, by J.-W. Powel. Un vol. in-4. Washington, 1884. — *Les maisons d'éducation d'Écouen et de Saint-Denis et les vassaux de Coppenbrugge en* 1811, par M. Pagart d'Hermansart. In-8. Paris, Thorin et Dumoulin, 1885. — *Astafort en Agenais ; notice historique et coutumes*, publiées par Ch. Baradat de Lacaze. Un vol. in-8. Paris, Champion, 1886. — *Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc ;* communication faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 23 octobre 1885, par Léopold Delisle. Br. in-8. Paris, H. Champion.

Correspondance.

M. le marquis de Beaucourt et M. le comte de Marsy s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Chévrier, en son nom et au nom de Mme Vuitry, Mlle Le Tellier-Delafosse, MM. G. de Villeneuve et Émile du Boys adressent leurs remerciements pour leur admission au nombre des membres de la Société.

Le Comité de la Société de l'Histoire du Protestantisme français annonce que la bibliothèque de cette Société sera ouverte aux visiteurs dans son nouveau local, rue des Saints-Pères, n° 54, à partir du lundi 8 février, les lundis et jeudis,

de une heure à cinq, et, après Pâques, les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

Le Conseil d'administration de la Société d'études des Hautes-Alpes demande à entrer en relations d'échange avec la Société. — Le Conseil décide que les livraisons de l'Annuaire-Bulletin seront envoyées périodiquement à cette Société.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1885. 1re partie. Feuilles 12 à 14 en placards.

— — 2e partie. Feuilles 15 et 16 tirées.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuille 22 tirée; feuille 23 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. Feuille 4 tirée; feuilles 5 en pages, 6 en placards.

Mémoires de Villars. T. II. Feuilles 1 et 2 en pages; feuille 3 en placards.

Règle du Temple. Feuilles 16 à 20 tirées; feuilles 21 et 22 en pages. On compose la Table.

Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné. T. I. Feuilles 5 à 8 tirées; feuilles 9 en pages, 10 en placards.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuilles 26 et 27 tirées; feuilles 28 en pages et 29 en composition.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles *a*, *b*, *c* et *d* de l'Introduction tirées; feuilles *e* et *f* en placards.

Il n'y a pas de changement pour le tome III des *Lettres de Louis XI*, l'imprimerie ne possédant point de copie.

M. Daupeley, présent à la séance, annonce le prochain achèvement du tome V des *Extraits des Auteurs grecs* et de la *Règle du Temple*, ainsi que du tome IV et dernier des *Etablissements de Saint-Louis*.

M. le baron de Ruble promet que le tome Ier de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné* sera prêt pour l'époque de l'Assemblée générale.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, demande à différer encore de quelques jours, jusqu'à l'entier achèvement de l'inventaire annuel des magasins de la librairie, le travail de répartition des volumes attribués en don aux bibliothèques universitaires.

Le Conseil, délibérant sur différentes questions de détail relatives au rachat par le versement d'une somme de trois cents francs, décide que ce rachat ne pourra être applicable à l'exercice 1885 que pour les membres reçus postérieurement au vote qui a modifié en ce sens les statuts de la Société.

M. Moranvillé insiste, au nom du Comité des fonds, pour que la ressource nouvelle résultant des versements de rachat ne fasse pas perdre de vue les décisions prises quant aux dimensions et au prix de revient de chaque volume. De son côté, M. Delisle, au nom du Comité de publication, rappelle qu'il a déjà remontré combien il serait utile de faire de temps à autre des publications de textes très courts, de 15 à 20 feuilles, qui représenteraient une économie notable. Incidemment, il fait observer qu'il était de toute impossibilité d'éviter, pour le tome II des *Œuvres de Rigord*, un excédent de 6 ou 7 feuilles, et qu'il en sera toujours ainsi lorsqu'un éditeur aura affaire, non à un recueil factice, dont il serait maître d'augmenter ou de diminuer les dimensions, mais à un texte qu'il faut reproduire en son entier, avec l'annotation requise pour l'éclaircissement des passages obscurs, pour l'identification des personnages, l'établissement de la chronologie, la rectification des erreurs, les variantes, etc.; mais que le Conseil, quand il a à examiner un projet de publication, doit exiger préalablement de chaque éditeur un calcul très exact de ce que peut donner le texte tout au moins, si ce n'est le texte et le commentaire.

Après une discussion sur les questions que ce sujet soulève, le Conseil déclare s'en tenir à ses précédentes décisions,

mais en insistant pour que les éditeurs et les commissaires responsables assurent leur exécution rigoureuse.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

7. — Beauchet (L.). Histoire de l'organisation judiciaire en France : époque franque. In-8, viii-503 p. Paris, Rousseau.

8. — Beaune (H.). Les Avocats d'autrefois; la confrérie de Saint-Yves à Chalon-sur-Saône avant 1789. In-8, 68 p. Dijon, impr. Darantière.

9. — Blondel (l'abbé). Vie des saints du diocèse de Sens et Auxerre. In-18 jésus, xviii-384 p. Auxerre, Lanier.

10. — Bourelly (J.). Cromwell et Mazarin ; deux campagnes de Turenne en Flandre; la bataille des Dunes. In-18 jésus, vii-336 p. et 2 planches. Paris, Perrin et Cie.

11. — Bourgeois (E.). Hugues l'abbé, margrave de Neustrie et archichapelain de France à la fin du ixe siècle. In-8, 50 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

12. — Cardevacque (A. de). La musique à Arras depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. In-8, 140 p. Arras, impr. Rochard-Courtin.
(Extrait des Mémoires de l'Académie d'Arras.)

13. — Catalogue analytique des manuscrits de la bibliothèque d'Abbeville, précédé d'une notice historique par Alcius Ledieu, conservateur. In-8, lxxxiii-115 pages, et planches. Abbeville, impr. Caudron.

14. — Catalogue de la bibliothèque de la ville de Saintes, par Louis Audiat, bibliothécaire-archiviste de la ville. In-8, 704 p. Pons, impr. Texier.

15. — Charmasse (A. de). La charte de Montceaux-le-Comte (1245-1274). In-8, 19 pages. Autun, impr. Dejussieu père et fils.

16. — Combier (A.). Les justices subalternes du Vermandois (première partie). In-8, 159 pages. Amiens, impr. Delattre-Lenoël.

(Extrait de la Picardie.)

17. — Communay (A.). Jean des Montiers de Fresse, évêque de Bayonne; documents inédits. In-8, 29 p. Auch, impr. Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

18. — Delisle (L.). Le manuel de Dhuoda. In-8, 4 pages. Paris, impr. Nationale.

(Extrait des Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

19. — Deschamps (Eustache). Œuvres complètes, publiées, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. T. IV. In-8, 386 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

(Publications de la Société des Anciens textes français.)

20. — Doncieux (G.). Un jésuite homme de lettres au XVIIe siècle : le Père Bouhours. In-8, 335 p. Paris, Hachette et Cie.

21. — Dufour (T.). Notice sur Jean Perrissin et Jacques Tortorel. In-8, 47 p. Paris, Fischbacher.

22. — Dumas (l'abbé F.). Les traditions d'Ainay. In-8, XXIII-437 pages et planches. Paris, Delhomme et Briguet.

23. — Entrée du roy Charles IX et de la reyne mère Catherine de Médicis en la ville de Sens, le 15 mars 1563; relation inédite, extraite du manuscrit d'Éracle Cartault, chanoine du diocèse, et des délibérations et actes de l'hôtel de ville de Sens. In-8, 53 p. Paris, Claudin et Champion.

24. — Estienne (Henri). Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps, avec introduction et

notes par P. Ristelhuber. 2 vol. In-8. T. I, xxxi-379 p.; t. II, 343 p. Paris, Lemerre.

25. — Faye (H.). L'instruction publique avant la Révolution, d'après de récents travaux. In-8, 32 p. Angers, Germain et Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

26. — Garnier (E.). Histoire de la verrerie et de l'émaillerie. Grand in-8, vii-573 p., avec 119 gravures et 8 pl. hors texte. Tours, Mame.

27. — Gens (les) de qualité en Basse-Marche. Études et documents généalogiques. T. I. Livraison 1. In-8, 52 p. Limoges, Ducourtieux; Poitiers, Blanchier.

28. — Guiffrey (J.). Histoire de la tapisserie depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Grand in-8, viii-535 p., avec 113 gravures et 4 planches en couleurs. Tours, Mame et fils.

29. — Halphen (E.). Documents inédits concernant la prise de Montmélian par le roi Henri IV, en 1600, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale. In-8, 27 p. Paris, Champion.

30. — Histoire d'Authie, de son prieuré conventuel et de son château féodal, suivie d'une notice sur Saint-Léger-lès-Authie. In-8, 517 pages et 5 planches. Ham, impr. Carpentier.

31. — Inventaire sommaire des archives communales de la ville de la Gorgue (département du Nord) antérieures à 1790. In-4 à 2 col., xvii-103 p. Lille, impr. Danel.

32. — Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Châteaudun, antérieures à 1790, par L. Merlet, archiviste, membre correspondant de l'Institut. In-4 à 2 col., xvi-176 p. Châteaudun, impr. Prud'homme.

33. — Marquis (Léon). Notice historique sur le château d'Étampes, suivi d'une description des ruines de Guinette. 2e édition, revue et augmentée. In-16, iii-118 p. Étampes, Coute-Migeon.

34. — Michaux (A.). Les milices et les régiments du

Soissonnais; les garnisons et camps de Soissons. In-8, II-152 p. et planche. Soissons, impr. Michaux.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Soissons.)

35. — Notes généalogiques sur les diverses branches de la maison de Chaslus, à présent de Châlus, seigneurs de Bergonne, Bladeix, Boresde, la Beaume, etc., comtes de Chaslus, barons de Cordès et d'Orcival, marquis de Saint-Priest, barons de Servières. In-4, 64 p. avec blasons. Bourges, impr. Pigelet et Tardy.

36. — Pagart d'Hermansart. Les lieutenants généraux au bailliage d'Ardres (1568-1790). In-8, 21 p. Saint-Omer, impr. d'Omont.

37. — Prarond (E.). Les œuvres de Jehan Barbàfust, qui fut maire d'Abbeville en l'an 1254. Petit in-4, VIII-29 pages. Amiens, impr. Delattre-Lenoël.

38. — Prarond (E.). Qualis anno 1643 Abbatisvilla stabat: hanc e perrara Claudii Riveti de Mont Devis, regiæ Majestatis geographi, tabula excerpit civibusque suis offert descriptionem E. Prarond, majoris nuper munere functus. In-4, 28 p. Amiens, impr. Delattre-Lenoël.

39. — Rabaut (Paul). Ses lettres à Antoine Court (1739-1755), dix-sept ans de la vie d'un apôtre du Désert; avec notes, portrait et autographe, par A. Picheral-Dardier, et une préface par Ch. Dardier. 2 vol. in-8. T. I, LIX-369 p.; t. II, 495 p. Paris, Grassart.

40. — Sivan (M.). Un village en Provence; étude historique sur Forum Voconii, Castrum de Caneto, le Cannet. In-16, 228 p. et planches. Paris, Champion.

41. — Tamizey de Larroque (R.). Lettres du comte de Cominges, ambassadeur extraordinaire de France en Portugal (1657-1659). In-8, 32 p. Pons, impr. Texier.

(Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

42. — Vandal (A.). Le pacha Bonneval. In-8, 92 p. Paris, Cerf.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 MARS 1886,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. LALANNE, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le vice-président annonce la mort de M. Edmond Dupont, archiviste-trésorier-bibliothécaire de la Société, décédé ce jour même, à l'âge de cinquante-huit ans. M. Dupont, entré dans la Société en 1852, remplissait les fonctions dont le Conseil l'avait investi depuis l'année 1863, et, quoique ses forces fussent affaiblies par le mal qui l'a emporté, il avait continué jusqu'au dernier jour de donner ses soins aux intérêts de la Société, qui conservera son souvenir avec une vive gratitude. — Le Conseil, s'associant unanimement aux sentiments dont M. le vice-président se fait l'interprète, exprime le désir que M. le président puisse prendre la parole, au nom de la Société, sur la tombe de M. Dupont et lui rendre un dernier hommage.

M. le vice-président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2098. M. Auguste Molinier, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, boulevard Saint-Michel, n° 21; présenté par MM. Delisle et de Boislisle.

2099. M. René Minoret, à Roujos, par Beaumont-de-

Lomagne (Tarn-et-Garonne), et à Paris, rue de l'Echelle, n° 7 ; présenté par M. le baron de Ruble et M. de Boislisle.

2100. La Bibliothèque publique de la ville d'Orléans, représentée par M. Loiseleur, bibliothécaire; correspondants, MM. Belhatte et Thomas, libraires, rue de l'Abbaye, n° 14; présentée par MM. Baguenault de Puchesse et Delisle.

2101. M. Camille RIVAIN, archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60; présenté par MM. A. Maury et L. Gautier.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 février 1886. — *Revue historique,* mars-avril 1886. — *Bulletin de la Société bibliographique,* février 1886. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* février 1886.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Annales de l'Académie de Mâcon,* IIe série, t. V. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras,* IIe série, t. XVI. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* année 1885. — *Congrès archéologiques de France. 50e session : séances générales tenues à Caen, en 1883, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments. 51e session : séances générales tenues à Pamiers, Foix et Saint-Girons, en 1884, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments.* — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* tome XX et atlas, 1885.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La librairie des papes d'Avignon, sa formation, sa composition, ses catalogues (1316-1420), par Maurice Faucon, ancien élève de l'École des chartes, ancien membre de l'École française de Rome, tome Ier (XLIIIe fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). Un vol. in-8. Paris, Thorin. — *Histoire de Charlemagne d'après les documents contemporains,* par M. le chanoine E. Van Drival. Un vol. in-8. Amiens, impr. Rousseau-Leroy. — *Notice sur la vie de Daniel de Cosnac, évêque et comte de Valence et de Die, archevêque d'Aix, etc.,* .... par le comte de Cosnac, suivie d'une relation inédite des obsèques de ce prélat, avec portrait. Br. in-8. Brive, Marcel Roche.

Correspondance.

Lettres de remerciements de MM. Henri Germain, Digard

et de Mély, admis au nombre des membres de la Société dans la dernière séance.

Lettres d'excuses de MM. Picot et Moranvillé, empêchés d'assister à la séance.

Circulaire de M. le ministre de l'Instruction publique, invitant les membres des Sociétés savantes de Paris à assister assidûment aux séances du prochain congrès de la Sorbonne et à prendre une part active aux travaux.

Travaux de la Société.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1885. Terminé et mis en distribution.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuille 22 tirée; feuille 23 en pages.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuille 5 tirée; feuille 6 en placards.

Mémoires de Villars. T. II. Feuilles 1 et 2 tirées; feuille 3 en pages, feuilles 4 à 6 en placards.

Règle du Temple. Feuilles 21 et 23 tirées. On attend la copie de l'Introduction.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. I. Feuilles 9 à 12 tirées; feuille 13 en composition.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 29 tirée; feuille 30 en composition; feuille *a* tirée.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles *a* à *f* tirées, sauf la feuille *e*; feuille *g* en composition.

Lettres de Louis XI. T. II. Impression suspendue.

Au sujet de ce dernier ouvrage, M. le marquis de Beaucourt annonce que M. Vaesen s'est engagé à livrer avant le 15 mars la copie nécessaire pour reprendre l'impression.

Quant aux *Mémoires d'Olivier de la Marche*, M. de Beaucourt a dû demander aux éditeurs un état des Pièces

justificatives qu'ils ont en main et un aperçu aussi exact que possible de l'étendue que la Table alphabétique aura dans le même volume.

Le Conseil décide qu'il s'occupera, dans sa prochaine séance, de pourvoir au remplacement de M. Dupont comme archiviste-trésorier-bibliothécaire.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

43. — BEAUMONT (E. DE). Notice sur les gens de guerre du comte de Saint-Paul qui sont enfouis à Coucy depuis 1411. In-4, 76 p. avec plan et vignette. Paris, Baschet.

44. — BEAUTEMPS-BEAUPRÉ. Notice sur les baillis d'Anjou et du Maine à la fin du XIIIe siècle, et sur leurs conflits avec l'évêque d'Angers. In-8, 24 p. Orléans, impr. Girardot.

(Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

45. — BENOIST (L.). Notice historique et statistique sur le marquisat de Manœuvre et sur Vincy-Manœuvre, canton de Lizy-sur-Ourcq. In-8, 67 p. Meaux, impr. Destouches.

46. — BONNARDOT (F.). Documents sur le siège de Metz en 1552, publiés d'après les registres du bureau de la ville de Paris. In-8, 36 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

47. — Inventaire sommaire des archives départementales du Nord antérieures à 1790, rédigé par M. Jules Finot, archiviste. Archives civiles. Série B. Chambre des comptes de Lille. N°s 2339 à 2787. T. V. In-4 à 2 col., 399 p. Lille, impr. Danel.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 AVRIL 1886,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 20 avril suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société vient de perdre un de ses membres que de nombreux travaux historiques avaient fait connaître et estimer : M. Henri Forneron est mort le 26 mars, à cinquante-un ans, laissant, entre autres ouvrages, deux volumes sur les ducs de Guise, quatre volumes sur Philippe II d'Espagne, deux volumes sur l'*Histoire des émigrés,* et un dernier volume sur la *Duchesse de Portsmouth*, qu'il a terminé et publié au milieu des souffrances d'une cruelle maladie. M. le président demande l'autorisation d'exprimer à la mère de M. Forneron les regrets que cette mort prématurée inspire aux amis de l'histoire.

Mlle Dupont, qui est morte le 4 avril, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, comptait au nombre des plus anciens et des plus laborieux collaborateurs de la Société, puisqu'elle avait donné successivement à celle-ci d'excellentes éditions des *Mémoires de P. de Fenin* (1837), des *Mémoires de Ph. de Commynes* (1840-1847) et des *Anciennes chroniques de J. de Wavrin* (1858-1862). C'est aussi Mlle Dupont qui avait été la première à proposer de faire le recueil des lettres missives du roi Louis XI, aujourd'hui en cours de publication; son grand âge seul l'avait forcée de renoncer à cette entreprise et de la remettre en d'autres mains, mais sans

qu'elle cessât de s'y intéresser et d'en suivre les progrès de très près sur les épreuves ou bonnes feuilles que l'imprimeur lui adressait, conformément à une décision du Conseil.

M. le président dépose sur le bureau le texte des paroles qu'il a prononcées aux obsèques de M. Dupont, comme représentant la Société.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2102. M. le marquis DE COURCIVAL, rue Marcadet, n° 112; présenté par M. le comte Boulay de la Meurthe et M. de Boislisle.

2103. M. le docteur GÉLINEAU, rue d'Aumale, n° 15; présenté par MM. Tamizey de Larroque et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1886. — *Bulletin des bibliothèques et des archives*, année 1885, n° 2. — *Annuaire des bibliothèques et des archives*, pour 1886. — *Revue rétrospective, recueil de pièces intéressantes et de citations curieuses*, 1er, 2e et 3e semestres, juillet 1884-décembre 1885. — *Bulletin de la Société bibliographique*, mars 1886. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, mars 1886. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mars 1886.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, tome XLV, 5e série, tome V. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, tome XV, 1883-1885. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VIII, 2e trimestre de 1885 (première partie d'une notice consacrée à M. Egger). — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, année 1885. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1885. — *Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution*, année 1883.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La France en Orient au XIVe siècle; expéditions du maréchal Boucicaut, par J. Delaville Le Roulx, docteur ès lettres; tomes I et II (fascicules XLIV et XLV de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). In-8. Paris, Thorin. — *Études sur les académies protestantes en France au XVIe et au XVIIe siècle*, par P.-Daniel Bourchemin, pasteur de l'église réformée de France, doc-

teur ès lettres. In-8. Paris, Grassart. — *Les correspondants de Peiresc.* XI : *Jean Tristan, sieur de Saint-Amant; lettres inédites adressées à Peiresc* (1633-1636), publiées et annotées par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.*) — *Les chartes de Saint-Bertin, d'après le grand cartulaire de D. Ch.-J. Dewitte,* publiées par M. l'abbé Daniel Haigneré, ancien archiviste de la ville de Boulogne, tome I (648-1240). In-4. Saint-Omer, impr. H. d'Homont. — *Le martyre de Thiémon de Salzbourg* (28 septembre 1102), par le comte Riant, membre de l'Institut. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*) Br. in-4. Paris, Palmé.

Correspondance.

Mme Dupont-Châtelain, veuve de l'archiviste-trésorier de la Société, demande à figurer sur la liste de la Société en remplacement de son mari, avec le même numéro d'ordre. — Le Conseil accorde cette autorisation.

Le bibliothécaire de la bibliothèque de la ville d'Orléans adresse ses remerciements pour l'admission de cet établissement au nombre des bibliothèques associées à la Société.

Le secrétaire présente, de la part de M. Paul Cottin, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, les trois volumes ci-dessus indiqués de la nouvelle *Revue rétrospective,* consacrée à la publication de documents inédits ou très rares des XVIIIe et XIXe siècles.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1886. Feuilles 1 à 3 en pages; feuille 4 en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. IV. Feuilles 23 et 24 tirées; feuille 25 (fin de la Table) en composition.

Mémoires d'Ol. de la Marche. T. IV. Impression suspendue jusqu'à ce qu'une décision soit prise quant à l'étendue des pièces justificatives qui doivent entrer dans ce volume.

Mémoires de Villars. T. II. Feuille 3 tirée; feuilles 4 à 7 en placards.

Règle du Temple. Feuilles 22 et 23 tirées; feuilles *a*, *b* et *c* en pages.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. I. Feuilles 13 et 14 tirées; feuille 15 en composition.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Feuille 30 tirée; feuille 31 (fin) en placards.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles *e*, *f*, *g* et *h* de l'Introduction tirées; feuilles *i* et *j* en composition.

M. le marquis de Beaucourt annonce que l'éditeur des *Lettres de Louis XI* lui a envoyé une portion de copie destinée au tome III, mais que cette portion s'est trouvée insuffisante pour qu'on pût reprendre l'impression d'une manière suivie; l'éditeur a promis de faire prochainement un dépôt plus considérable.

M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, appelé à remplacer M. Egger comme commissaire responsable, demande l'autorisation de modifier la formule du visa apposée sur le tome V des *Extraits des Auteurs grecs*. — Le Conseil décide que cette modification sera étendue désormais à tous les visas de commissaires responsables, de manière à indiquer qu'ils portent, non pas sur l'ensemble de l'édition, mais sur chaque volume séparément.

M. Siméon Luce annonce au Conseil que le Commentaire du tome VIII pourra être complètement achevé, et le volume bon à distribuer, dans les premiers mois de 1887.

Le Conseil autorise la mise en distribution du tome V des *Extraits des Auteurs grecs*, et exprime l'espoir que les deux volumes de la *Règle du Temple* et des *Établissements de saint Louis* pourront être distribués avant l'Assemblée générale.

M. Moranvillé, au nom du Comité des fonds, demande que le Conseil veuille bien confier provisoirement à M. Rivain, archiviste aux Archives nationales, les fonctions restées en

souffrance depuis la maladie et la mort de M. Dupont. — Le Conseil désigne, d'urgence et provisoirement, M. Rivain pour faire les fonctions d'archiviste-trésorier-bibliothécaire, en attendant que l'Assemblée générale ait ratifié ce choix en faisant entrer M. Rivain dans le Conseil.

M. Moranvillé explique que la mort de M. Dupont et les retards apportés à la mise en ordre des pièces de trésorerie n'ont pas permis encore au Comité des fonds de préparer le rapport annuel sur l'état des finances de la Société, mais que ce document sera présenté dans la séance qui précédera l'Assemblée générale.

Le Conseil décide que cette séance, qui tomberait le mardi de la semaine de Pâques, sera reportée au précédent mardi, 20 avril.

Le Conseil ordonne l'attribution d'un exemplaire des *Lettres de Louis XI* à Mme Léopold Pannier, veuve de l'éditeur qui avait été désigné pour faire cette publication à la place de Mlle Dupont, et qui a été remplacé lui-même par M. Vaesen, après avoir travaillé activement et fructueusement, pendant deux années (1874 et 1875), à la réunion des pièces et des documents.

La séance est levée à quatre heures trois quarts.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

48. — Babeau (Albert). Les Artisans et les Domestiques d'autrefois. In-8, xv-363 p. Paris, F. Didot et Cie.

Les deux sujets ont chacun leur part distincte, et même leur table particulière, dans ce nouveau volume, qui vient augmenter la série d'études si instructives de M. Babeau et que suivront bientôt *les Bourgeois d'autrefois*. L'Artisan, comme nous le dit l'Introduction, formait dans le tiers état une sorte de classe intermédiaire entre le peuple et la bourgeoisie. M. Babeau nous montre d'abord

l'ouvrier, puis le maître artisan, dans leur vie intérieure, dans leur travail, dans leur famille, dans leurs relations sociales, dans leurs droits et leurs privilèges. La seconde moitié du volume, consacrée aux Domestiques, est divisée en six chapitres : I. Caractère de la domesticité. — II. Grandes maisons. — III. Maisons bourgeoises. — IV. Rapports avec les maitres. — V. Gages et legs. — VI. Rôle et avenir des domestiques.

Les études de M. Babeau, dont la forme est toujours attachante et agréable, sont trop connues maintenant, et trop universellement goûtées, pour qu'il y ait lieu d'insister sur leur caractère et leur valeur. Chaque nouveau volume trouve le même succès que les précédents auprès des lecteurs qui sont capables d'apprécier des notions précises, justes et impartiales sur les divers éléments dont se composait l'ancienne société. A. B.

49. — Baradat de Lacaze. Astafort-en-Agenais (Gascogne agenaise) ; notice historique et coutumes. In-8, 227 p. Paris, H. Champion.

Le chapitre Ier de cette étude est consacré à la description topographique d'Astafort, qui, au XIVe siècle, époque de la rédaction des coutumes, était le chef-lieu d'une seigneurie assez importante ; le chapitre II, à l'histoire militaire depuis le règne de saint Louis jusqu'à la Fronde ; le chapitre III, aux établissements et monuments religieux ; le chapitre IV, à l'organisation seigneuriale, judiciaire et administrative ; le chapitre V, enfin, au texte inédit des coutumes arrêté le 12 avril 1304, de concert entre les seigneurs de la ville et ses consuls et habitants. L'éditeur a mis en regard du texte roman une traduction littérale, avec des divisions par articles et des rubriques qui n'existaient pas dans l'original. A. B.

50. — Borderie (Arth. de la). L'émigration bretonne en Armorique. In-8, 24 p.

(Extrait de la Revue celtique.)

C'est une réponse aux critiques dirigées contre le livre de M. J. Loth : *l'Émigration bretonne en Armorique du Ve au VIIe siècle*, et contre ses principales thèses, principalement celle de l'installation des Bretons dans la péninsule au milieu du Ve siècle et celle des origines de l'épiscopat chrétien dans le même pays, thèses conformes d'ailleurs au système de dom Lobineau, mais fortifiées maintenant par le progrès des études de linguistique et d'hagiographie. On sait quelle est, en ces matières, la compétence de notre confrère M. de la Borderie. A. B.

51. — Bossard (l'abbé Eugène) et Maulde (René de).

Gilles de Rais, maréchal de France, dit Barbe-Bleue (1404-1440). Un vol. in-8, XIX-426-CLXVIII p. Paris, H. Champion.

L'étude de M. l'abbé Bossard est une thèse pour le doctorat ès lettres, complétée, grâce à la collaboration de notre confrère M. de Maulde, par l'addition des textes mêmes du procès criminel de Gilles de Rais, qui font connaître, avec des détails parfois trop horribles pour être reproduits intégralement, fût-ce dans un livre d'érudition, quelles étaient les débauches du maréchal et à quels excès affreux elles entraînèrent peu à peu l'un des plus vaillants compagnons de Jeanne d'Arc. M. l'abbé Bossard étudie successivement les origines du sinistre personnage, son rôle brillant dans la guerre de Cent ans et à la cour de Charles VII, la magnificence et les prodigalités de sa vie privée, son goût pour le théâtre, pour l'alchimie et pour la magie, les châteaux historiques qui servirent de théâtre à ses crimes, la découverte de ces crimes, les procédures dirigées contre lui, d'abord par l'Église, puis par la justice du duc de Bretagne, les légendes enfin qui se formèrent après son exécution, soit en Bretagne, soit en Vendée, mais qui restèrent bien au-dessous de la réalité, loin de l'exagérer. A. B.

52. — Chérest (Aimé). La chute de l'ancien régime (1787-1789). Trois vol. in-8, XLII-571-639-360 p. Paris, Hachette et Cie.

M. Chérest s'est beaucoup moins servi de documents d'archives et de pièces inédites que des mémoires et des documents imprimés du temps. La raison qu'il donne de ce fait, à la p. XXXIV de son Introduction, prouve qu'il ne s'est pas rendu bien compte de la constitution de nos dépôts d'archives et de la manière dont les recherches peuvent s'y faire. — L'auteur a défini ainsi l'expression d'*ancien régime* : « Avant 1715, c'est encore le grand règne, l'apogée de la monarchie absolue ; 1789 marque l'avènement de la nouvelle France, de la France contemporaine. Depuis la mort de Louis XIV jusqu'aux premières victoires de la Révolution, s'étend l'ancien régime. » Plus étroitement encore, il a circonscrit la période de la chute de cet ancien régime aux trois années 1787, 1788, 1789, et « considéré la convocation des Notables comme ouvrant le premier acte du drame révolutionnaire. » Le tome I, après avoir débuté par deux chapitres de préambule très considérables, va de l'ouverture de l'Assemblée jusqu'aux troubles qui suivirent en province le coup d'État de mai 1788 ; le second s'étend jusqu'aux élections pour les états généraux ; le troisième a été interrompu par la mort de M. Chérest au milieu de l'impression du chapitre XX : *Préliminaires de la révolution de juillet*. Quelques fragments de sa conclusion, préparés à l'avance, ont été placés par l'éditeur à la fin du volume. En tête de ce même

volume, on trouve une notice sur l'auteur défunt et la bibliographie de ses ouvrages historiques, parmi lesquels l'avant-dernier était cette étude intitulée : *l'Archiprêtre, épisodes de la guerre de Cent ans,* qui eut un si grand succès en 1880. A. B.

53. — Delachenal (R.). Histoire des avocats au parlement de Paris (1300-1600). In-8, xxviii-477 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

L'ordonnance du 23 octobre 1274 et celle du mois de novembre 1294, charte primitive de l'ordre des avocats tel qu'il subsista jusqu'à la fin de l'ancien régime, sont le point de départ de l'étude de M. Delachenal, qui, présentée d'abord comme thèse à l'École des chartes et devenue un livre excellent, comblera une lacune considérable dans l'histoire de l'ordre. En effet, les divers auteurs qui s'en étaient occupés, depuis Pasquier et Loisel jusqu'à Fournel et Gaudry, n'avaient négligé qu'une seule source, la principale pourtant, c'est-à-dire les registres du parlement de Paris. Là seulement, l'avocat peut être saisi sur le vif, en pleine action ; M. Delachenal en a tiré et la meilleure partie de ses matériaux et les textes qui composent l'Appendice de son livre, ainsi que les éléments de ses notices biographiques sur un grand nombre d'avocats du xive siècle. Pour cette époque surtout, l'*Histoire des avocats* sera désormais indispensable à consulter. L'auteur n'a pas cru pouvoir poursuivre son travail sur le même plan, à l'aide des mêmes documents, plus loin que le xvie siècle, les personnalités, comme les affaires et les causes des temps plus récents, prenant un tout autre caractère dans l'histoire. A. B.

54. — Tamizey de Larroque (Ph.). *Reliquiae Benedictinae,* documents inédits. In-8, 42 p. Auch, impr. G. Foix. (Extrait de la Revue de Gascogne.)

Les douze ou treize lettres dont se compose ce fascicule avaient été réunies, avec une partie des matériaux d'annotation, par notre confrère M. Wilhelm, juge de paix à Chartres, qui en a confié la publication à M. Tamizey de Larroque, comme rentrant dans le domaine de celui-ci, soit à raison de l'origine des signataires bénédictins, soit parce que leurs lettres traitaient de travaux relatifs aux régions du sud-ouest. Les noms des signataires sont : Martianay, Montfaucon, Bourotte, d'Agneaux, Devienne, Saint-Julien et Malherbe, tous appartenant au xviiie siècle. A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 20 AVRIL 1886,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin suivant.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2104. M. Julien LELONG, notaire à Chartres (Eure-et-Loir) ; présenté par MM. Wilhelm et Baudez ; correspondant, M. Henri Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

2105. M. le comte Adelstan DE BEAUCHESNE, rue Bayart, n° 26 ; présenté par MM. de Boislisle et Léon Gautier.

2106. M. Aimé BARBIER, rue des Sablons, n° 86 ; présenté par MM. G. Picot et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 avril 1886. — *Bulletin de la Société bibliographique*, avril 1886. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, avril 1886. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, avril-juin 1886.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e et 4e trimestres de 1885. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts centrale du département du Nord*, 3e série, tome I. — *Bulletin historique de la Société des*

Antiquaires de la Morinie, janvier-mars 1886. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 3e et 4e trimestres de 1885.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Complainte orléanaise du XIIIe siècle, avec sa notation musicale, retrouvée par M. Léopold Delisle dans un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, à Florence; notice sur cette découverte, par M. Boucher de Molandon. Br. in-8. Orléans, Herluison. — *Reliquiæ benedictinæ*, documents inédits et annotés par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Auch, impr. Foix. (Extrait de la *Revue de Gascogne*.)

Correspondance.

Lettres de remerciements de M. le marquis de Courcival et de M. le docteur Gélineau, admis dans la précédente séance.

Le secrétaire présente les mêmes remerciements de la part de Mme Dupont-Châtelain.

Il exprime également la gratitude de Mme Léopold Pannier, qui a reçu un exemplaire des deux premiers volumes des *Lettres de Louis XI.*

Il dépose sur le bureau une invitation de M. le ministre de l'Instruction publique et des cartes d'entrée pour la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1886. Feuilles 1 à 4 en distribution.

Extraits des Auteurs grecs. T. V. Volume terminé et déposé sur le bureau du Conseil.

Les Établissements de saint Louis. T. IV et dernier. Volume terminé et livré au brochage.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles *i* et *j* en placards.

La Règle du Temple. Texte tiré ; Introduction en pages.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. Tome I. Feuille 14 tirée; feuilles 15 et 16 en placards.

Mémoires de Villars. T. II. Feuilles 4 à 6 tirées; feuille 7 en pages. On compose la suite.

Lettres de Louis XI. T. III. } Pas de changement.
Mémoires d'Olivier de la Marche. }

Le Conseil prie M. de Beaucourt, commissaire responsable de ces deux dernières publications, d'agir, d'une part, auprès de M. Vaesen, pour que le manuscrit du tome III des *Lettres de Louis XI* soit remis sans retard à l'imprimeur, et, d'autre part, auprès de MM. Beaune et d'Arbaumont, pour que ces éditeurs réunissent promptement les Pièces justificatives destinées à leur dernier volume.

M. Lecestre est autorisé à faire le dépôt du texte du second volume du *Jouvencel.*

Le secrétaire est chargé de faire mettre en distribution le tome V des *Extraits des Auteurs grecs*, comme complément de l'exercice 1885, puis le tome IV et dernier des *Établissements de saint Louis*, premier volume de l'exercice 1886.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, annonce que, d'après les calculs faits par M. le comte de Bourmont, le texte seul de la *Chronique dite du héraut Berry,* sans y comprendre le *Recouvrement de Normandie*, dépasserait de deux ou trois feuilles les dimensions réglementaires des volumes de la Société. Comme ce texte exige, non seulement un commentaire historique, mais l'établissement des variantes que présentent les manuscrits non utilisés jusqu'ici, et comme l'éditeur y devra joindre une introduction, une table, peut-être quelques pièces justificatives, le Comité est d'avis qu'il y aurait lieu de faire la publication en deux volumes, dont chacun ne dépasserait pas le chiffre de vingt-cinq feuilles. — Cette proposition est adoptée par le Conseil.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, donne lecture du rapport annuel sur l'état des dépenses et recettes de

l'exercice 1885, et sur le projet de budget pour l'exercice 1886.

Après avoir remercié M. Moranvillé et le Comité des fonds des soins donnés par eux à la gestion financière pendant la maladie et depuis la mort de M. le trésorier, le Conseil désigne les volumes suivants pour composer le prix d'histoire destiné au prochain Concours général des lycées de Paris et de Versailles :

Notices et documents,	1 vol.
Annales de Saint-Bertin,	1 vol.
Mémoires de la Huguerye,	3 vol.
Mémoires de Mathieu Molé,	4 vol.
La Vie de Bayart,	1 vol.
	10 vol.

M. Delaville Le Roulx, censeur, donne communication du rapport qu'il doit lire à l'Assemblée générale du 4 mai. — Le Conseil adresse ses remerciements à M. Delaville Le Roulx.

M. le baron de Ruble annonce que M. le duc de Broglie, membre du Conseil, a bien voulu promettre de communiquer à l'Assemblée générale un fragment historique sur le *Retour et la mort de Mme de Châteauroux.*

La séance est levée à cinq heures et quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

55. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. T. III (Châlons, Soissons, Moulins, Ajaccio, Agen, Saint-Quentin, Provins, Beauvais, Meaux, Melun, Noyon, Corbeil, Gap, Bourbourg, Vendôme). In-8, VIII-599 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 MAI 1886,

A trois heures et demie, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1885-1886 (voir p. 97);

3° Du rapport du censeur, M. Delaville Le Roulx, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1885 (voir p. 105).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de feu M. Dupont, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1890 :

MM. Baguenault de Puchesse, Duruy, Gautier, La Trémoïlle (de), Luçay (de), Mas Latrie (de), Picot, Valois.

M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire est élu en remplacement de M. Dupont, décédé, dont le mandat expirait en 1886.

M. Rivain est élu en remplacement de M. Egger, décédé, dont le mandat devait expirer en 1889.

M. Rocquain est élu en remplacement de M. Vuitry, décédé, dont le mandat devait expirer en 1888.

M. Joseph Delaville Le Roulx est réélu censeur.

M. Paul Durrieu est élu censeur en remplacement de M. Le Tellier-Delafosse, décédé.

M. le duc de Broglie, membre du Conseil, donne lecture d'un fragment historique : *le Retour et la mort de Mme de Châteauroux*, extrait du nouveau volume qu'il va prochainement faire paraître sur le règne de Louis XV.

La séance est levée à cinq heures un quart.

Discours de M. Georges Picot, Président de la Société pendant l'exercice 1885-1886.

Messieurs,

La tâche de celui qui a l'honneur de présider votre Assemblée générale sera plus longue cette année que de coutume. Nos pertes ont été nombreuses et cruelles. La Société a été frappée dans son Conseil, dans ses plus intimes collaborateurs, dans ceux de ses membres qui honoraient l'histoire par leurs écrits et notre temps par leurs actes. Nos deuils réunissent dans des regrets communs des noms bien divers d'origine, de carrière et de renommée, les uns n'éveillant que les souvenirs d'amis mêlés à leurs travaux, les autres ayant vécu dans le monde, ayant occupé sur la scène le premier plan ; mais ce qui fait l'honneur de notre Société, c'est qu'il ne s'y rencontre pas un cœur indifférent à la France, que tous, obscurs ou célèbres, jeunes ou chargés d'années, ont uni leurs sentiments patriotiques dans un égal hommage pour toutes nos gloires.

Il n'est pas un de ceux dont je dois vous rappeler la mémoire qui, à son heure, n'ait rendu à son pays un service, à notre histoire quelques pages oubliées, accroissant ainsi notre patrimoine historique. Ce sont là les actions d'éclat

de l'érudit : sa vie s'écoule dans les bibliothèques, dans les salles d'archives, sans bruit et sans aucune des satisfactions de l'amour-propre. Rendons-lui du moins entre nous un hommage sincère et ne mesurons pas notre reconnaissance aux sentiments égoïstes et distraits de la foule.

M. Dupont-Châtelain, membre de notre Conseil depuis vingt-cinq ans, était de cette race de travailleurs érudits et modestes qui font bien tout ce qu'ils entreprennent, parce qu'ils y mettent l'empreinte d'une intelligence très droite, guidée par une conscience scrupuleuse. En 1857 et 1858, nos Annuaires continrent une « Liste générale des Saints d'après le Martyrologe universel », qui résume en 383 pages, comprenant plus de 10,000 noms, d'énormes recherches. L'exactitude de la liste de M. Dupont a été reconnue par les juges les plus compétents. Il entra dans notre Conseil en 1863, et nos prédécesseurs lui confièrent les fonctions d'archiviste-trésorier-bibliothécaire, qu'il remplit pendant vingt-trois ans. La Société de l'Histoire de France serait bien ingrate si elle ne rendait pas hommage à ce collègue infatigable, que la maladie avait terrassé sans l'enlever à nos travaux. Il fallait le voir au milieu de ses chères collections, dans ce palais Soubise dont il était fier. M. Dupont-Châtelain partageait son cœur entre la Société et cette vieille maison des Archives où chacun l'aimait. Il ne voulait laisser à personne le soin d'en montrer les richesses, de la faire admirer, et, quand il la croyait attaquée, il domptait le mal pour être le premier à la défendre. Son courage faisait notre admiration. Qui de nous ne l'a vu, à chacune de nos séances, le premier à son poste et restant assis le dernier, comme pour nous dissimuler ses infirmités? Au milieu de nos travaux si divers, M. Dupont représentait l'ordre et la règle. Il était aussi exact dans ses comptes que fidèle à son poste. Le jour où sa place est demeurée vide, nous n'avons pas eu de doute; mais nous n'avions pas attendu cette première absence, qui donne ici-bas la vraie mesure de l'affection et des services, pour savoir ce que lui devait notre Conseil.

Quelques jours plus tard, nous perdions un des éditeurs

les plus fins et les plus savants qui aient honoré notre Société : nous lui devons sept volumes qui figurent parmi nos meilleures publications. Vous avez prononcé avant moi, Messieurs, le nom de Mlle Dupont, qui s'était placée, par un labeur assidu, au premier rang des érudits, et qui, dans la vieillesse la plus avancée, n'a pas cessé de suivre nos travaux. Née en 1790, d'une famille honorable, Mlle Dupont eut à lutter contre toutes les difficultés de la vie pour soutenir sa mère et élever son demi-frère, M. Amédée Bouvier, qui fut longtemps notre archiviste-trésorier. Ce fut en 1835 seulement qu'elle prit la résolution de s'occuper de travaux historiques : la supériorité de son intelligence lui permit de faire rapidement tout l'ensemble d'études qui devait lui servir de préparation. Guidée par les avis de son frère, les conseils si éclairés de notre ancien collègue M. Ravenel, elle fit paraître, en 1836, dans notre Bulletin, une « Notice sur Le Fèvre de Saint-Remy », et, l'année suivante, elle publia les mémoires de Pierre de Fenin, comprenant le récit des événements qui se sont passés en Bourgogne de 1407 à 1427. La préface, les notes, la notice biographique, le glossaire et le choix des pièces publiées en appendice justifièrent la confiance de la Société, et nul ne songea à protester quand on apprit, en 1839, que Mlle Dupont offrait de publier une édition de Commynes. C'était, à tout prendre, une hardiesse, et il fallut un travail persévérant de sept années, une perspicacité fine dans une âme résolue, pour triompher des difficultés de l'œuvre et montrer à tous combien étaient solide la science de l'éditeur et vains les préjugés qui s'attachaient à son sexe. Entre les éditions du XVIIIe siècle et les découvertes récentes, l'édition de Mlle Dupont est demeurée la meilleure, et elle est devenue rare. L'Académie des inscriptions rendit hommage à cette œuvre d'érudition en lui décernant, en 1849, la première médaille du concours des Antiquités nationales.

L'âge ne refroidit pas l'ardeur de Mlle Dupont. De 1858 à 1863, elle publiait, en trois volumes, les « Anciennes chroniques d'Angleterre » de Jean de Wavrin.

Elle apportait à ses travaux un dévouement et un goût

que rien ne lassait; cherchant toujours à les pousser vers la perfection, elle tenait au courant de ses découvertes un exemplaire interfolié de ses éditions, qui sera d'un grand secours pour les futurs éditeurs et pour tous les historiens du xve siècle. Nous sommes heureux d'informer la Société que ce précieux recueil de notes, prochainement déposé par M. de Jancigny à la Bibliothèque nationale, ne sera pas perdu pour les érudits.

Bien qu'âgée de soixante-treize ans, cette femme, douée d'une infatigable énergie, avait conçu la pensée d'entreprendre la publication des lettres de Louis XI; lorsque, sa santé s'altérant, elle dut renoncer à son projet, elle s'empressa de fournir aux éditeurs que nous avions choisis les pièces inédites dont elle avait formé pour nous une collection déjà considérable; nous n'avons pu lui exprimer notre reconnaissance qu'en décidant que les épreuves lui seraient adressées, comme au commissaire responsable. Ainsi demeurera attaché à cette publication le souvenir de la femme d'élite qui en avait conçu la pensée, et qui n'a cessé d'en suivre les progrès jusqu'aux derniers jours de sa vie.

M. Egger faisait partie de notre Conseil depuis 1871. Comment notre Société n'aurait-elle pas accueilli cet esprit varié et charmant qui attirait par sa grâce, retenait par une science profonde, et laissait à celui qui l'avait une fois écouté des souvenirs qui ne s'effaçaient pas?

Né en 1813, M. Egger s'était destiné de bonne heure à l'enseignement. A dix-huit ans, la mort prématurée de son père le força à donner des leçons, tout en achevant sa philosophie dans un lycée. Docteur à vingt ans, agrégé à vingt et un ans, lauréat de l'Académie à vingt-six ans, il devenait aussitôt maître de conférences à l'École normale; puis, en 1840, il montait dans la chaire de littérature grecque qu'il devait occuper à la Faculté des lettres de Paris pendant quarante-cinq ans. Dans sa longue vie, il a touché à tous les sujets, et partout il a laissé sa trace : l'antiquité classique, qui a retenu la meilleure part de sa vie, ne l'a pas absorbé; il s'est appliqué, un des premiers, à l'étude de la

philologie, sans se laisser envahir ; il a gardé son esprit libre et sa curiosité prête.

Il aimait l'enseignement parce qu'il aimait profondément la jeunesse. Ses discours aux distributions de prix sont des modèles ; ce qu'il a écrit sur les questions universitaires porte le reflet d'un sens supérieur. Depuis les littératures les plus anciennes jusqu'aux mathématiques, il a écrit, pensé, parlé sur toutes les questions d'art, de science et de pédagogie de notre temps. Comment aurait-il négligé l'histoire? Ses discours prononcés aux assemblées générales des Antiquaires de Normandie, de la Société archéologique de l'Orléanais, montrent quel était, chez notre confrère, le respect et le sens des monuments historiques. Il aimait notre Société et il s'attacha, avec une ardeur qui ne se lassa point, à la préparation de votre édition des « Extraits des Auteurs grecs concernant la Gaule » ; il suivit avec soin, en qualité de commissaire responsable, la publication des quatre premiers volumes. Le nom de M. Egger demeurera donc attaché à nos travaux.

M. Le Tellier-Delafosse, ancien secrétaire général du Crédit foncier, a été associé pendant de longues années à son ami M. Moranvillé dans les fonctions de censeur de notre Société. Son habitude des travaux administratifs et des matières financières, son tact et son affabilité nous ont laissé des souvenirs auxquels nous sommes heureux de rendre ici hommage.

M. Armand Baschet et M. Forneron ne nous étaient pas rattachés par des liens aussi intimes ; mais qui de nous ne les a connus, estimés et aimés?

Dans une société où les caractères sont effacés, l'originalité de M. Baschet était d'être demeuré lui-même, apportant dans les goûts, dans les idées, dans les études, une indépendance que rien ne domptait. Avait-il gagné ce tour d'esprit dans le commerce avec les hommes du XVI[e] siècle? N'avait-il pas plutôt été entraîné vers eux par une communauté de sentiments? Ne s'était-il pas senti de même race? Ce qui est

certain, c'est qu'on éprouvait, dès les premières relations, une impression singulière qui vous attirait vers ce revenant d'un autre âge ; il semblait qu'on fût en présence d'un étranger, non pas arrivé de la veille par le « rapide » d'Italie, mais revenu de la cour du marquis de Mantoue par Venise, où le doge l'avait pris en affection, l'avait retenu près de cinq années et lui avait confié, avec tous les projets de la république, les plus rares détails sur les princes de l'Europe. Ni les Gonzague, ni les Dandolo n'avaient de secrets pour lui : il était leur élève et se vantait d'être demeuré leur ami ; ils l'avaient introduit dans la plus brillante société de leur temps, ce qui ne veut pas dire dans la meilleure. Ils ne le présentèrent ni à Montaigne ni à Charron ; mais ils l'adressèrent à Catherine de Médicis, et son séjour à la cour des Valois lui a fourni sur eux les plus piquants détails. N'est-ce pas lui qui se chargea d'introduire les comédiens italiens, qu'il avait connus à Mantoue, et les suivit de telle sorte que nous lui devons tout ce que nous savons sur eux ?

Dans ses relations étroites avec les personnages du XVIe siècle, il avait emprunté la langue du temps ; il avait des tours heureux, qu'il avait gardés de Marot ou de Marguerite de Navarre. Avec les princes italiens, il avait pris le goût de la diplomatie la plus secrète. Il savait deviner, avec un art infini, ce qui lui était caché ; il se plaisait à découvrir ce qui était ignoré depuis des siècles. Le *Roi chez la reine,* le modèle de ce genre d'écrits, eut un grand succès. Mais ce qui fit en France son honneur auprès des lettrés, ce qui demeura un titre pour son nom, c'est la campagne courageusement poursuivie pour la communication des papiers du duc de Saint-Simon. Nous devons aux refus qui lui furent opposés la publication d'un livre excellent sur le cabinet de l'auteur des *Mémoires* et sur l'histoire du Dépôt des Affaires étrangères. Sa persévérance, sa fine ironie, qui touchait sans blesser, sa perspicacité, qui lui faisait décrire avec sûreté ce qu'il ne lui avait pas été permis de voir, contribuèrent à rendre aux historiens la collection la plus riche et la suite la plus complète que nous possédions sur l'histoire depuis deux siècles et demi.

Ce fut la joie de ses dernières années. En voyant tomber les barrières qui défendaient les archives diplomatiques, il montra un désintéressement admirable; il aurait pu souhaiter que la porte, ouverte pour lui, demeurât à demi close; il aurait pu rêver des trouvailles égoïstes dans ce dépôt dont il aurait été longtemps seul à connaître les secrètes richesses. Cette pensée ne lui vint pas un instant. Ce diplomate du XVIe siècle était un curieux, mais non un jaloux. Il préparait la publication des instructions données aux ambassadeurs de France partant pour l'Angleterre. Ses longs travaux sur les relations des deux peuples lui auraient fourni des lumières incomparables. Il aimait l'histoire en elle-même et communiquait libéralement les richesses que sa patience avait accumulées. Sa perte prématurée, alors que de longues années lui semblaient réservées, est un malheur pour la science et la curiosité historique.

M. Henri Forneron était d'une tout autre nature. Ce n'était pas un curieux raffiné, mais un infatigable travailleur, un pionnier de l'histoire, que ne rebutait aucune tâche. Né le 10 novembre 1834, à Troyes, il fit ses études sous la direction de son père, successivement proviseur des collèges Louis-le-Grand et Bonaparte. A la suite d'un brillant concours, il entra dans l'inspection des finances; mais ces travaux ne suffisaient pas à l'absorber. Il s'occupait de rassembler les éléments d'une histoire du Parlement anglais, quand éclata la guerre de 1870. A la suite d'une mission délicate à Londres, il fut attaché à la Commission des marchés. Les membres de l'Assemblée nationale qui la composaient furent frappés du mérite d'un collaborateur qui jetait la lumière dans les questions les plus obscures : après trois ans de travaux poursuivis en commun, les relations officielles entre M. Forneron et quelques-uns des rapporteurs étaient devenues de solides amitiés. Grâce à ces liens, il abandonna sa carrière pour devenir inspecteur des services financiers de la compagnie d'Anzin.

A dater de cette époque, il put se laisser aller à sa prédilection pour les études historiques. Après l'histoire politique

des débats du Parlement anglais depuis la révolution de 1688, qui marque ses débuts, il publia l'histoire des ducs de Guise, à laquelle l'Académie des inscriptions accordait un prix en 1878.

Dès lors, il se sentait attiré vers un sujet qu'il devait traiter supérieurement. Les ducs de Guise lui avaient montré quelques scènes du drame; avec le fils de Charles-Quint, il pouvait, du fond du cabinet de l'Escurial, contempler à son aise le grand tableau de la fin du xvi[e] siècle. Il s'empara de son sujet avec une ardeur qui était le prélude du succès. Se servant de la connaissance de toutes les langues pour suivre Philippe II dans ses divers voyages, il nous rend témoins de sa débile enfance en Espagne, il l'accompagne dans les Flandres, où le jeune homme reçoit les premières leçons de politique que lui donne Charles-Quint vieillissant, il traverse les mers pour aller à Londres assister au mariage de Philippe et de Marie Tudor, il revient sur le continent pour l'abdication de l'Empereur et le couronnement de Philippe, il nous montre, en une suite de descriptions pleines de talent et de vie, l'épuisement de l'Espagne, la richesse des Pays-Bas et surtout la lutte contre la France, où le roi d'Espagne attaque Henri II, poursuit ses fils, soudoie la Ligue et combat pendant quarante-trois ans les cinq rois qui occupent le trône. Ces quatre volumes demeureront l'ouvrage capital de M. Forneron, et il sera toujours parmi nous l'historien de Philippe II. Malheureusement, sa santé était gravement atteinte; il sentait que le temps lui échappait, et il aurait eu besoin de longues années pour achever les œuvres qu'il projetait. L'*Histoire des émigrés,* faite avec la patience qui avait présidé à la préparation du *Philippe II,* aurait comblé une lacune; mais l'auteur avait eu hâte de publier cet ouvrage. Dans les derniers mois de sa vie, il donna sur les relations de Louis XIV avec l'Angleterre un article brillant et plein de recherches, dans lequel il nous fait connaître le singulier personnage de Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth. Ce dernier fragment achève de nous faire regretter cet esprit vif, cette activité de tous les instants, cette impétuosité dans le travail qui faisaient

de M. Forneron, enlevé à cinquante-deux ans par un mal cruel, un des chercheurs les plus brillants et les plus féconds de notre temps.

M. le duc de Noailles appartenait à la Société depuis 1838. Avec des goûts très littéraires, il avait traversé la politique sans s'abandonner aux luttes de partis. Né en 1802, il semble qu'il ait conservé toute sa vie le souvenir et comme le reflet du ministère Martignac, dont l'avènement fut contemporain de son entrée à la Chambre des pairs. La révolution de 1830 lui donna une teinte de tristesse, mais nulle amertume. Malgré la part active qu'il ne cessait de prendre aux débats de la Chambre haute, où il aimait à traiter les questions diplomatiques, surtout lorsqu'il pouvait attaquer l'alliance anglaise, M. de Noailles se voua bientôt à des recherches qui lui offraient un intérêt de famille. L'histoire de la maison royale de Saint-Cyr l'amena à s'occuper de Mme de Maintenon, qui trouva ainsi, chez son arrière-petit-neveu, un historien plein de gravité et de délicatesse.

En 1849, il remplaça M. de Châteaubriand à l'Académie française, où il montra, dans la retraite et un constant éloignement des affaires publiques, les rares qualités de convenance et de mesure qui faisaient de lui, dans notre société frivole et passionnée, un très digne représentant des idées les plus élevées.

Le général baron de Chabaud-la-Tour n'a pas eu l'ambition d'être un historien. Il a fait mieux : à deux reprises, il a mis son nom sur des pages dont seront fiers nos petits-neveux. Né en 1804, à Nîmes, entré à seize ans à l'École polytechnique, officier du génie à dix-huit ans, Ernest de Chabaud-la-Tour avait vingt-six ans quand il mit le pied, un des premiers, sur cette terre d'Afrique qu'il devait contribuer à rendre française. Le jeune capitaine du génie, qui s'était trouvé au premier rang lors de la prise d'Alger, fut bientôt nommé officier d'ordonnance du duc d'Orléans ; nous le retrouvons, avec le prince, en 1832 au siège d'Anvers, en 1835 à Mascara, en 1839 à l'expédition des Portes-de-Fer,

en 1840 au col de Mouzaïa, où il fut cité à l'ordre du jour de l'armée. Il se serait trouvé au premier rang dans toutes les glorieuses luttes qui immortalisèrent notre vaillante armée d'Afrique, s'il n'avait été nommé député du Gard. Il était réservé à de bien autres travaux. Parmi ses projets, Vauban avait rêvé de fortifier Paris; après 1815, tous les cœurs patriotes avaient songé à armer la capitale; le roi Louis-Philippe en avait souvent entretenu ses ministres, et deux fois il avait prescrit des études : les événements de 1840 déterminèrent l'exécution de cette vaste entreprise. Sait-on que le commandant de Chabaud-la-Tour, qui prit une si grande part à l'exécution, était le premier auteur du projet? Le 27 juillet 1840, jour où le *Moniteur* annonçait la quadruple alliance, le duc d'Orléans et son aide de camp faisaient adopter par M. Thiers, président du Conseil, l'avant-projet dressé en quelques heures par l'officier du génie; enfermé à Saint-Cloud pendant six jours, il arrêta les bases du plan que le Conseil des ministres approuva, qu'il défendit, comme député, devant la Chambre, et à la réalisation duquel il eut la satisfaction d'être spécialement attaché.

Trente ans après, le général de Chabaud-la-Tour fut appelé, du fond de sa retraite, à défendre ces fortifications qu'il avait conçues et construites. Il semblait qu'après ses brillantes campagnes de Kabylie, après la mise en défense de la frontière de Nice et de Savoie, après la présidence du Comité des fortifications, sa carrière militaire fût finie : il n'en était rien. Elle allait recevoir son couronnement véritable. Commandant en chef du corps du génie pour la défense de Paris, il crut, dès le premier jour, à la force de résistance des murailles qu'il avait élevées. Les contemporains sont trop souvent aveuglés par les critiques qu'inspirent leurs passions ou leurs faiblesses. L'histoire dira ce que fut, en 1870, l'œuvre prodigieuse accomplie en six semaines par le génie pour l'armement des forts et de l'enceinte. Pas un des forts, pas un des ouvrages avancés ne fut pris par les armées allemandes pendant les quatre mois et demi d'un siège auquel les sceptiques ne croyaient pas. Les fortifications de Paris firent leur preuve, elles tinrent tout ce

qu'espérait l'auteur du projet de 1840. Aucun de ses titres ne vaudra celui-là devant la postérité; mais, pour ceux qui l'ont connu et aimé, que ne pourrait-on pas dire de son caractère, de son élévation d'esprit fondée sur sa foi chrétienne, de ce charme attrayant qui tempérait sur son visage le reflet de ses convictions austères? Appartenant à un parti auquel il est demeuré constamment fidèle, ministre de l'Intérieur de 1874 à 1875, il a rencontré cette fortune, si rare en des temps troublés, de ne point soulever contre lui de haine; son nom restera lié avec honneur à notre histoire politique et à notre histoire militaire.

Il nous reste à parler, Messieurs, d'un de ceux que vous avez le plus aimés, de celui que vous avez choisi comme président dix-huit mois après la mort de M. Guizot, qui a été tour à tour administrateur éclairé, conseiller d'État éminent, ministre, enfin, quand a sonné l'heure d'une retraite prématurée, historien perspicace et sûr. M. Vuitry s'est élevé aux plus hautes charges sans les chercher, et par la supériorité partout reconnue d'un jugement pénétrant et d'une élocution dont la clarté est demeurée un modèle.

Chef de la division des Cultes en un temps où on savait comprendre et respecter le Concordat, il entrait en 1846, à l'âge de trente-trois ans, au Conseil d'État, pour ne plus le quitter. Successivement chargé des rapports les plus importants, sous-secrétaire d'État au ministère des Finances jusqu'au 22 janvier 1852, conseiller d'État, président de la section des finances, ministre sans portefeuille, il montra en toute occasion la force de son esprit, éclairée par une pleine indépendance. En des fonctions qui attirent toutes les inimitiés, M. Vuitry était entouré de la considération universelle; il n'aimait pas la politique, mais il avait le goût des grandes affaires et les traitait au Conseil d'État en jurisconsulte, à la Chambre comme un éminent rapporteur du budget. De telles qualités marquaient la place de M. Vuitry dans la section des finances de l'Académie des sciences morales et politiques, où il entra en 1862. L'Empire a eu des serviteurs de mœurs et de tendances bien diverses: M. Vuitry était de

ceux qui eussent sauvé le régime impérial; les autres le perdirent. M. Vuitry fut affligé de la chute de l'Empire, mais non surpris. Il entra dans la retraite, sans aigreur contre les hommes, avec un sens très juste des besoins de son temps. Profondément attaché à ce qui a fait, à toute époque, la grandeur de la France, c'était un homme du tiers état, imbu des doctrines du parlement de Paris et fermement attaché, sans distinction de régime, sans rancune ni défiance contre la liberté, à tous ceux qui sauraient maintenir, avec l'unité de la patrie, la centralisation administrative, qui, selon lui, était la condition de sa force.

M. Vuitry aurait pu se contenter d'une vie à demi occupée : il voulut remplir son existence et se donner une mission ; il aborda l'étude des impôts dans l'ancienne France. Il n'avait jamais eu le loisir d'entamer des recherches d'érudition ; dans cette voie, tout était nouveau pour lui. L'originalité de M. Vuitry a été de commencer à soixante ans, pour la première fois, des recherches historiques, et de devenir un maître. Il a divisé l'histoire financière de la France en grandes périodes : les taxes romaines, le tribut public transformé par les Francs, absorbé par les redevances patrimoniales après Charlemagne, puis la reconstitution du domaine royal avec les Capétiens, tels sont les premiers tableaux. Les règnes de Philippe le Bel et de ses trois fils forment peut-être, avec le règne de Charles V, l'étude la plus remarquable. Dans la reconstitution des forces nationales par une royauté avisée, comprenant son temps, s'appuyant ouvertement sur le tiers état pour combattre la noblesse et constituer une monarchie administrative ayant la passion de l'ordre, M. Vuitry voyait l'image de toute notre histoire. Il franchit trois siècles pour écrire un chapitre tout contraire : après la prospérité, il peignit la détresse. Il voulut voir comment le désordre avait pu ruiner l'œuvre de Colbert, par quelle série de fautes ses successeurs avaient préparé la misère des dernières années de Louis XIV, et quelles spéculations éhontées signalèrent la régence. Ce morceau jette la lumière sur les expédients ruineux de la fin d'un grand règne et sur les conceptions chimériques de Law.

Il donne une plus haute leçon en faisant toucher du doigt jusqu'où les idées fausses et la faiblesse des hommes peuvent mener une nation.

M. Vuitry vous a trop bien dit, à cette même place, il y a neuf ans, quelle reconnaissance il éprouvait envers les études historiques, pour que je ne me contente pas de rappeler son discours. Nous espérions alors qu'il pourrait achever la tâche considérable à laquelle il dévouait l'activité d'une intelligence toujours jeune ; il a été enlevé avant l'heure, ne terminant pas la seconde œuvre de sa vie et laissant chez tous ses amis, parmi ceux qui aimaient à écouter sa conversation si pleine et si vive, un vide que rien ne pourra combler.

Je retarderais la hâte toute naturelle que vous devez éprouver, Messieurs, d'entendre une page inédite écrite par un maître, si je voulais vous rappeler la suite trop longue de nos deuils. Nous devons nous borner à prononcer devant vous les noms du baron Fréteau de Pény, du comte Bégoüen, de MM. de Beauvillé, Alphonse Le Marois et de M. Marchegay, qui nous avait quittés, mais dont nous suivions les belles publications.

Messieurs, notre Société, qui s'honore de contenir dans son sein des historiens de toutes les époques et de tous les genres, n'a pas la prétention d'écrire l'histoire : elle se contente de la préparer. Elle rassemble les documents, elle en soumet le texte à la critique, elle transforme des manuscrits rares, dont les fragments étaient divisés, en des volumes maniables, elle multiplie les textes d'un accès difficile et jadis réservés aux savants, elle ressuscite, en quelque sorte, les idées ensevelies sous la poussière des siècles, et, d'une main libérale, elle répand dans toutes les bibliothèques, elle fait arriver jusque sur la table du plus modeste travailleur des instruments qu'il lui aurait fallu quelques années de patience pour rassembler.

Nos 225 volumes, les 200 in-4° de la collection des *Documents inédits* sont, avec la *Bibliothèque de l'École des*

chartes, le produit du travail accompli pendant un demi-siècle pour reconstituer et fixer notre histoire. On ne dira jamais tout ce que l'école historique doit à l'érudition. Sans elle, l'histoire ne serait qu'une œuvre de pure imagination, née du cerveau d'un littérateur en verve; elle seule est le fond et la vérité, le fait et la certitude. Ceux qui en médisent ne s'aperçoivent pas qu'une part de leur mérite vient de leur respect pour les textes; s'ils les méconnaissaient, l'œuvre la plus brillante serait condamnée à périr. L'érudition donne donc à un livre, avec la solidité, les mérites qui font la durée et la vie.

Mais l'histoire n'est pas seulement une peinture fidèle, elle est un jugement. Suivez le travail du magistrat, vous connaîtrez le devoir de l'historien. Le juge doit, avant tout, s'enquérir des faits; quand les actes sont produits, les contrats, les engagements, les lettres réunis et classés, une seconde tâche commence : le juge doit scruter les intentions, se demander ce que chacun a voulu, quelle obligation chacun a entendu souscrire; après avoir observé les actes extérieurs, il doit pénétrer les pensées, rechercher les secrets mobiles, peser les responsabilités, animer en quelque sorte la preuve matérielle par la preuve morale.

A l'historien incombe le même devoir : après l'œuvre de recherches, où brille l'érudition, vient le jugement, où se reconnaît la rectitude de l'esprit, ce don de la mesure, ce tact indéfinissable qu'on a si bien nommé le sens historique.

Érudition, jugement sain, art du style, telles sont les trois qualités maîtresses de l'historien sans lesquelles son œuvre est fragile ou incomplète.

Dans cette opération complexe qui comprend la science, l'impartialité et le talent, notre Compagnie a le droit de réclamer la première place, puisqu'elle pose les fondements sur lesquels s'élève tout l'édifice.

Quand une société est devenue démocratique, qu'elle a subi cette transformation presque subitement, qu'elle a été mise en possession de ses droits par des secousses successives sans avoir eu le temps d'apprendre à les exercer, elle se trouve longtemps comme une armée sans cadres, livrée au

hasard et prête à toutes les fantaisies. Elle ne retrouve son équilibre que par le long développement des vertus individuelles, par un effort de l'intelligence et de l'élite pour agir sur les masses, les instruire, les élever, leur inspirer peu à peu ces idées saines qui ramèneront le calme et le bon sens.

Cette éducation d'un peuple est d'autant plus difficile que la démocratie se défie de l'histoire; elle conçoit pour le passé des haines aveugles, et ne croit à l'exactitude des portraits qu'on lui présente que si les traits sont peints des nuances les plus sombres. Aussi, pour lui plaire, ses courtisans lui présentent-ils des tableaux dramatiques tout chargés de couleurs; avant elle, à les entendre, il n'y avait que violences et crimes dans une nation partagée en tyrans et esclaves.

Un esprit cultivé, un homme d'une intelligence ouverte et vive comprendra vite l'absurdité de ces exagérations déclamatoires : il appliquera son jugement à discerner ce qui, dans le passé, était bon et ce qui était mauvais, à comprendre dans quelle mesure le progrès s'est accompli, ce que nous devons à nos ancêtres, ce qu'ils ont accumulé avant nous d'honneur et de gloire au service de la France.

Cet esprit de mesure et de justice demeurera le trait distinctif des hommes supérieurs; mais ils sont rares en tout temps. D'ordinaire, dans une démocratie triomphante et naturellement jalouse, deux courants se manifestent. La foule est disposée à courir au-devant du charlatan qui la trompe. Dès lors, tous ceux qui échappent à cet engouement réagissent avec force; par horreur de l'exagération, ils réclament la preuve, ils ont soif de vérité démontrée, exigent des garanties. Pour fuir l'emphase et la déclamation, ils proclament la souveraineté du document.

Étudiez les démocraties : elles tendent toutes à classer les histoires en deux groupes : le récit populaire au service des passions; le livre d'érudition, où l'élite, fatiguée du bruit, cherche la vérité absolue.

Avec la défiance contre les conclusions hâtives et les travaux superficiels, votre rôle s'est donc étendu. Votre mission était utile en 1834; elle est aujourd'hui bien autrement nécessaire.

Les documents, comme toutes les choses humaines, ne méritent ni mépris ni culte aveugle. Il vous appartient de rechercher les manuscrits avec patience, de les critiquer avec sagacité, de les éclairer de vos lumières, de les présenter avec ordre, et de préluder ainsi à l'œuvre de l'historien.

Vos travaux permettent seuls de rendre sur certains temps des jugements que la postérité ne cassera point.

Grâce à vous, Messieurs, la Société de l'Histoire de France continuera son œuvre. Vous allez entendre le rapport de notre éminent collègue M. de Boislisle. Il vous dira ce que le Conseil de la Société prépare pour ne pas être indigne de ses devanciers.

Rapport de M. A. de Boislisle, membre de l'Institut, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Entre l'éloquent discours que vous venez d'entendre et la lecture qui nous est promise, mon rapport doit être bref, et il le sera d'autant plus que, l'année dernière, en prenant possession des fonctions de secrétaire, j'ai établi en détail le bilan de nos travaux.

Les promesses que je vous faisais alors, au nom du Conseil, ont été exactement tenues. Actuellement, les quatre volumes de l'exercice 1885 sont entre vos mains.

C'est, en premier lieu, le tome I du *Journal de Nicolas de Baye,* publié par M. Tuetey. Vous avez pu juger, Messieurs, quel intérêt présentent ces notes consignées sur le moment même par le greffier, soit qu'elles se rapportent à de grands faits historiques tels que l'assassinat du duc d'Orléans, l'exécution du surintendant J. de Montaigu ou le schisme de l'Église; soit qu'elles fassent connaître le détail des événements parisiens, élections de magistrats, conflit

entre l'Université et Charles de Savoisy, troubles dans la rue, attaques d'hôtels à main armée ; soit enfin qu'elles relatent simplement des perturbations atmosphériques, comme le grand hiver de 1408 et la débâcle de la Seine. Le tome I s'arrête à l'année 1410 ; il y manque la notice sur Nicolas de Baye, qui ne viendra qu'avec le tome II et dernier. Celui-ci, dont nous attendons la copie, contiendra les notes écrites par le greffier pendant la période si agitée de 1411 à 1417 ; mais il est à craindre que la place ne manque pour donner des extraits d'un autre journal qui ne figurent point sur les registres du Parlement, et que Dupuy avait jadis recueillis. Nous reconnaissons, à ce propos, que l'obligation absolue de se restreindre au nombre de feuilles concédé par le Conseil a des inconvénients, et que déjà, dans le cas présent, elle nous a privés de bien des notes qu'aurait pu donner M. Tuetey, si familier avec le monde et les affaires parlementaires du commencement du xv° siècle ; mais il n'en faut pas moins subir cette nécessité, reconnue et imposée par la sagesse de vos administrateurs.

Le second volume de l'exercice 1885 a été le tome II des *Lettres de Louis XI*, publié par M. Vaesen et faisant suite aux *Lettres de Louis Dauphin*, publiées par M. Étienne Charavay. Il contient un peu plus de deux cents pièces, de 1461 à 1465. M. Vaesen et les deux éditeurs qui avaient, avant lui, commencé la préparation de ce grand recueil, n'ont rien négligé pour qu'il fût aussi complet que possible. Pris aux sources les plus diverses, et souvent en dehors de France, dans des archives où la collation n'est guère facile ou possible, ces textes laissent quelquefois à désirer, surtout lorsque ce sont des translations du français en latin ou en italien faites maladroitement par les chancelleries étrangères. C'est là un inconvénient qui nous a été signalé, mais dont il ne faut pas exagérer la gravité, et auquel on cherchera remède. — L'impression du tome III est commencée ; il comprendra les années 1466 à 1468, remplies par les négociations avec l'Italie, l'Autriche et l'Angleterre, et par les débuts de la lutte contre Charles le Téméraire.

Vous avez reçu en troisième lieu le tome II et dernier des *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, contenant la *Philippide*, poème intéressant par les détails curieux qu'il ajoute à la chronique en prose, et utile, en outre, pour l'établissement de la chronologie des différents écrits de Guillaume le Breton, comme M. Delaborde le prouve dans la Notice biographique et bibliographique distribuée en même temps que le tome II. Cette Notice est un excellent morceau de critique et complète dignement l'appareil d'érudition dont il convenait de doter les textes des deux historiens de Philippe-Auguste. La science en saura gré à M. Delaborde, et à nous aussi.

Enfin, comme complément de l'exercice 1884, le tome V des *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules* vient d'être mis en distribution. Il comprend la suite des historiens jusqu'aux Byzantins de la première moitié du VI[e] siècle, et, par conséquent, tout ce qui est relatif aux débuts du christianisme et des Francs mérovingiens. Dans le tome VI, qui clora la publication, M. Cougny compte faire entrer les auteurs de genres divers; mais, comme le tome V a considérablement dépassé le nombre de feuilles réglementaire, il faudra compenser cet excédent aux dépens du tome VI, et probablement renoncer aux inscriptions et légendes de médailles.

Outre les curieux morceaux de poésie latine que M. L. Delisle a bien voulu joindre, en appendice, à son discours du 26 mai 1885, l'Annuaire-Bulletin de cette année vous a donné, dans sa seconde partie, d'une part, un compte intéressant pour l'histoire des mœurs, du cérémonial et du costume du XV[e] siècle, publié par M. Joseph Roman; d'autre part, un fragment des études que notre secrétaire adjoint, M. Noël Valois, termine en ce moment sur l'ancien Conseil d'État. Vous avez déjà pu juger, il y a deux ans, quelle est la compétence de M. Valois en cette matière et combien il sait donner d'originalité à un sujet d'apparence quelque peu aride; cette fois encore, à propos d'un certain « conseil de raison » de 1597, il démontre, textes en mains, que tous les historiens, ou presque tous, ont fait beaucoup plus

de bruit qu'il ne convenait d'une organisation éphémère et prêté trop légèrement à ce conseil de raison le caractère d'un essai de gouvernement représentatif.

M. Valois va donner à l'imprimeur la Table générale des matières contenues dans l'Annuaire-Bulletin depuis 1863 jusqu'à la célébration du Cinquantième anniversaire ; vous la recevrez sans doute avec le second ou le troisième fascicule du volume de 1886.

Maintenant, Messieurs, nous passons aux ouvrages qui sont en cours d'impression pour 1886 et pour les exercices suivants.

C'est le tome IV et dernier des *Établissements de saint Louis* qui commencera la distribution de 1886 ; les lettres d'avis seront envoyées cette semaine même. Puisque nous voilà arrivés au terme de cette publication monumentale, je puis bien, en anticipant sur le rapport de l'année prochaine, indiquer quelles sont définitivement les dispositions adoptées par M. Viollet. L'introduction traite des sources des *Établissements*, du droit qu'ils représentent, de l'influence qu'ils ont pu exercer sur la jurisprudence et la législation. Puis viennent : 1° leur texte même, établi d'après tous les manuscrits connus ; 2° les textes antérieurs qui ont servi à la rédaction : ordonnances de saint Louis, coutume de Touraine-Anjou, coutume orléanaise ; 3° les textes dérivés et accessoires : compilation angevine, glose poitevine, abrégé champenois, coutumes bretonnes ; 4° des notes considérables, dont beaucoup sont de véritables dissertations, et auxquelles M. Viollet a joint les anciennes observations de Laurière et de Du Cange, qui ont conservé leur intérêt. — La compétence me manquerait pour apprécier à fond une œuvre pareille, et je dois vous renvoyer aux juges qui en ont depuis longtemps proclamé et récompensé les mérites ; mais ce que je puis dire, avec tous les confrères et amis de notre savant éditeur, c'est que le soin, la science, le dévouement ne lui ont pas fait défaut un seul jour pendant les cinq années consacrées à ce grand travail, et que les résultats obtenus justifient de tous points l'extension donnée à son plan primitif. Avec le *Rigord*

de M. Delaborde, les *Etablissements* vont prendre place dans la belle série d'éditions critiques, classiques, j'oserais presque dire définitives, que notre Société, depuis cinquante et tant d'années, répand dans le monde savant. Si j'entreprenais seulement d'énumérer les titres de ceux de nos volumes que tout écrivain bien muni doit consulter et citer à l'exclusion des précédentes éditions, de ces volumes qui figurent dans toutes les bibliothèques de travail, qui sont visés dans tous les programmes de concours officiels, cette digression m'entraînerait bien au delà des limites que je me suis imposées.

Pour la même raison, je remets à l'année prochaine de vous parler de la *Règle du Temple*, que M. Henri de Curzon vient d'achever et qui sera mise en distribution avant les vacances.

Avec ce volume viendra le tome I de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*. Si celui-ci n'est pas déjà prêt, la faute, est-il besoin de le dire? n'en est pas à M. le baron de Ruble, le plus laborieux, le plus ponctuel des éditeurs. Pour vous faire prendre patience, je vous annoncerai que M. de Ruble a suivi le texte de l'édition publiée en 1626 par d'Aubigné lui-même, mais qu'il reproduit les variantes de la première édition, non expurgée, de 1616. Son premier volume contiendra les livres I et II de la première partie, depuis la naissance de Henri de Navarre jusqu'à l'édit de Tolérance. Le début est une exposition, quelque peu longue et redondante, des antécédents de la Réforme, suivie d'un tableau des affaires du monde entier, pour justifier le titre d'*Histoire universelle;* mais, en arrivant au règne de François II, surtout à la conjuration d'Amboise, la plume du calviniste s'anime, il multiplie les portraits et les épisodes, il laisse libre carrière à sa fougue naturelle, et donne dès lors fort à faire à son éditeur, non seulement comme annotation, mais comme rectification d'un récit passionné et partial.

Avec la même activité qui nous a valu deux volumes des *Mémoires d'Olivier de la Marche* en 1884, un troisième en 1885, avant l'Assemblée générale, MM. Beaune et d'Ar-

baumont ont poursuivi leur travail, et peu s'en est fallu que je ne pusse vous annoncer aujourd'hui la terminaison du tome IV et dernier : c'est le seul embarras de combiner le choix des Pièces justificatives qui a retardé les éditeurs. Autrement, ils sont prêts l'un et l'autre, M. d'Arbaumont à donner la Table analytique, M. Beaune à livrer l'Introduction biographique et bibliographique, et, selon toute apparence, leur volume paraîtra en 1886, comme je vous l'annonçais l'année dernière. C'est un fait d'exactitude trop rare, même parmi nos éditeurs, pour que je n'en fasse pas honneur à qui de droit.

Retenu loin de la France pendant tout l'hiver, notre collègue M. le marquis de Vogüé n'a cependant pas abandonné l'impression du tome II des *Mémoires de Villars*. Une dizaine de feuilles sont tirées maintenant, et, comme l'éditeur va bientôt revenir, délivré, chacun de nous le souhaite, de ses tristes préoccupations, c'est encore un volume sur lequel on peut compter à courte échéance : il arrivera à point nommé pour représenter les temps modernes, que quelques-uns de nos confrères regrettent de ne pas voir traiter assez généreusement.

D'autres publications marchent avec moins de régularité.

Longtemps suspendue, l'impression du tome I du *Jouvencel* de Jean de Bueil n'est pas encore arrivée à son terme. Ce retard vient surtout, ainsi que je vous le disais l'année dernière, du désir que M. Camille Favre a de nous donner une bonne biographie de l'auteur. Aussi sera-ce, à n'en pas douter, un travail complet. Toute la copie étant entre les mains des compositeurs, le Conseil a autorisé M. Lecestre, éditeur du texte, à procéder dès à présent à l'impression des premières feuilles du tome II.

M. Siméon Luce aura terminé, dans les premiers mois de 1887, le commentaire du tome VIII des *Chroniques de Jean Froissart*, dont le texte a été préparé et imprimé par M. Gaston Raynaud. Celui-ci pourrait même, avant l'achèvement du volume, commencer l'impression du second livre, où le travail sera abrégé considérablement, puisqu'il n'y a plus, à partir de là, qu'une rédaction unique et moins de

variantes à établir. Souhaitons que quelque combinaison heureuse assure le prompt achèvement de cette publication.

Il manque toujours à notre *Brantôme* un douzième et dernier volume. M. Lalanne avait espéré nous l'offrir pour 1886; mais le travail préparatoire s'est trouvé plus long qu'on ne le pensait tout d'abord. Il ne s'agit pas seulement de refaire la biographie d'un auteur sur qui tout a déjà été dit bien des fois, tout ou à peu près, mais de le présenter dans le cadre de son temps et de faire ressortir, d'expliquer, par cette restitution, les côtés caractéristiques de sa personne et de son œuvre. Accordons encore un crédit de temps à M. Lalanne, en reconnaissance de ce qu'il a fait pour la Société depuis trente-cinq ans, et de ce qu'il fera encore pour nous.

Un scrupule a arrêté le Conseil au moment où la première partie d'un volume des *Chroniques de Jean d'Auton*, préparé par M. de Maulde, allait être envoyée à l'imprimerie. On a reconnu que cette édition n'exigerait pas moins de quatre volumes, et nos collègues du Comité de publication ont demandé qu'un labeur de cette importance ne fût pas mis sur le chantier avant l'achèvement de la plupart des impressions de longue haleine qui sont déjà en cours. Aujourd'hui que les *Œuvres de Rigord*, ainsi que les *Établissements de saint Louis*, sont terminés, et que l'on peut entrevoir pour un temps très rapproché la fin des publications de MM. Beaune et d'Arbaumont, Cougny, Tuetey et Lalanne, le tour de M. de Maulde ne se fera pas longtemps attendre. Du reste, soyez bien sûrs que ce retard bénéficiera aux *Chroniques de Jean d'Auton* : l'éditeur en profitera pour approfondir ses études sur le règne de Louis XII, et, par conséquent, pour augmenter ses matériaux d'annotation et de commentaire.

Le Conseil ne recevra pas avant 1887 le manuscrit du *Livre de raison de Guillaume d'Ercuis*, qui formera un volume de petites dimensions, mais propre à figurer dignement en tête de la série, chaque jour plus nombreuse, des documents de ce genre. Vous savez combien ils sont intéressants pour l'histoire intime de l'ancienne France.

Je n'ai rien à vous annoncer de nouveau sur deux des publications acceptées en principe : le *Liber querulus* de saint Gildas et les *Mémoires du maréchal de Fabert*, promis par notre confrère M. de la Borderie et par M. le colonel Bourelly ; mais une décision définitive vient d'être prise ces jours passés pour la *Chronique dite du héraut Berry*, dont l'éditeur doit être M. le comte Amédée de Bourmont. Cette chronique, à elle seule, dépassant les dimensions d'un volume ordinaire, votre Conseil a accordé deux volumes à M. de Bourmont, pour qu'il pût nous donner les annotations et le commentaire qu'un pareil texte comporte, et surtout les variantes des manuscrits que ni Godefroy ni les autres éditeurs n'ont employés. Le *Recouvrement de Normandie* ne sera pas joint à la *Chronique ;* mais il se pourrait que, quelque jour, on en fît un volume à part, car c'est un document très intéressant, et on ne le connaît jusqu'ici que par l'édition anglaise.

J'ai rendu justice, du mieux qu'il m'a été possible, au zèle de nos éditeurs ; mais dois-je oublier les commissaires responsables, qui, sans être à l'honneur, sont toujours à la peine, et dont le dévouement nous est si utile ? Ce sont actuellement : M. Anatole de Barthélemy, pour le *Journal de Nicolas de Baye ;* M. le marquis de Beaucourt, pour les *Lettres de Louis XI* et pour les *Mémoires d'Ol. de la Marche ;* M. Bordier, pour les *Établissements de saint Louis ;* M. Delaville Le Roulx, pour la *Règle du Temple ;* M. Delisle, pour les *Chroniques de Froissart* et pour les *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton ;* M. Gautier, pour le *Jouvencel ;* M. Lalanne, pour les *Mémoires de Villars* et pour l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné ;* enfin, pour les *Extraits des Auteurs grecs*, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, qui a très obligeamment consenti à prendre ces fonctions difficiles depuis la mort de M. Egger. — Il en est beaucoup parmi vous, Messieurs, qui savent par expérience ce que sont les obligations d'un commissaire responsable consciencieux, scrupuleux, vigilant ; c'est à ceux-là surtout que je demande

un témoignage de gratitude pour nos dévoués confrères, dont quelques-uns, comme vous venez de le voir, consentent à prendre une double tâche.

Il me reste encore à remercier, au nom du Conseil, ceux de nos sociétaires qui ont collaboré d'une autre façon à l'œuvre commune, en recrutant des adhérents nouveaux parmi les amis de l'histoire. Depuis longtemps, le nombre des admissions n'avait pas été aussi considérable : souhaitons que le bon exemple de propagande donné par quelques-uns d'entre vous porte ses fruits, que l'affluence des candidats continue, et que la Société se fortifie encore en nombre comme en qualité.

Rapport de M. Delaville Le Roulx, censeur, sur les comptes de recettes et de dépenses de l'exercice 1885.

Messieurs,

Ce serait manquer à un devoir de justice, aussi bien qu'à une dette de pieuse reconnaissance, que de ne pas consigner ici, avant de vous exposer l'état de nos finances, l'expression attristée des regrets que nous a causés la perte de notre dévoué confrère M. Le Tellier-Delafosse. Après une longue maladie, qui l'avait tenu éloigné de nos séances, M. Le Tellier nous a été enlevé depuis notre dernière Assemblée générale. Censeur de votre compagnie depuis 1874, il ne lui avait épargné, pendant douze années, ni le concours de sa haute compétence, ni le dévouement de son zèle ; plus que personne aujourd'hui, nous sentons le vide qu'il laisse parmi nous, et nous sommes convaincu que vous partagerez tous nos sentiments de douloureuse sympathie.

L'état financier de la Société, au 31 décembre 1885, s'établit comme suit :

Recettes.

Recettes prévues au budget de 1885 .	27,328 fr. 15 c.
Recettes réalisées	26,415 25
Différence en moins . . .	912 fr. 90 c.

Cette différence provient du recouvrement des cotisations pour 1885, inférieur de 450 francs aux prévisions, de la vente des volumes en librairie, qui a trompé nos espérances de 1,276 francs 60 c., et d'une recette de 48 francs provenant de la vente de quatre exemplaires sur papier vélin, qui n'a pu être encaissée en temps utile. Par contre, nous avons recouvré un plus grand nombre de cotisations arriérées que nous ne pensions (390 francs en plus), nous avons encaissé, sous forme de vente de volumes au Ministère, une souscription supérieure à la somme qui avait été inscrite au budget (1,350 fr. au lieu de 900), et les intérêts des fonds déposés au Crédit foncier se sont élevés, de 15 fr., chiffre prévu, à 36 fr. 70.

Si nous comparons ce résultat à celui de l'année précédente, nous trouvons un déficit sensiblement moindre (912 fr. 90 au lieu de 1,910 fr. 30); c'est, nous l'espérons, un heureux augure pour l'avenir.

Dépenses.

Elles se sont élevées pour 1885 à 20,399 fr. 89, se décomposant en :

Impression des volumes	12,805 fr. 60 c.
Honoraires des éditeurs	3,125 »»
Impressions diverses	152 »»
Indemnités au secrétaire, au trésorier et au rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin*. .	900 »»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25 »»
Traitement de l'agent	1,200 »»
Frais de librairie	1,334 11
Dépenses diverses	828 18
Cotisation de la bibliothèque d'Épernay.	30 »»
	20,399 fr. 89 c.

Les dépenses prévues au budget étant de 26,605 francs, la différence en moins est de 6,205 fr. 11.

De la comparaison entre les recettes réalisées et les dépenses effectuées pendant l'exercice 1885, il résulte qu'il existe en caisse une somme de 6,015 fr. 36 c.; mais il importe d'observer :

1° Qu'une somme de 2,641 fr. 05, comprenant diverses dépenses afférentes à l'exercice 1885, parmi lesquelles l'impression de l'*Annuaire-Bulletin* de 1885 (2,357 fr. 10), — dépenses que la mort de M. Dupont n'a pas permis d'effectuer en leur temps, — reste due et doit être retranchée de l'avoir de notre caisse;

2° Qu'il reste à payer l'impression et les honoraires du quatrième volume de l'exercice 1885 (*Extrait des Auteurs grecs*, t. V), qui vient d'être mis en distribution, ainsi que l'impression du tome II des *Lettres de Louis XI*. Ces deux dépenses peuvent être évaluées, avec une approximation très voisine de la vérité, à 6,625 fr.;

3° Que, par contre, nous aurons à recouvrer, quand le service complet des volumes attribués à l'exercice 1885 aura été fait au Ministère et aux bibliothèques, une somme de 1,068 francs.

Ces divers payements et encaissement porteront, en fin de compte, l'excédent des dépenses de la Société sur ses recettes, pour 1885, à 2,182 fr. 99. Il est juste d'ajouter que ce déficit, bien qu'assez considérable, est en réalité couvert, et au delà, par les cotisations arriérées, dont le total s'élève à 6,960 francs.

Nous ne pouvons que souhaiter ici de nouveau et demander avec insistance que le recouvrement des cotisations, devenu déjà plus facile cette année, se fasse désormais, grâce au bon vouloir de tous, avec une régulière exactitude. C'est de lui que dépend le fonctionnement normal de nos finances.

Dans cet ordre d'idées, nous ne pouvons passer sous silence une mesure importante, prise cette année par le Conseil de la Société, autorisant le rachat des cotisations annuelles par un versement unique de 300 francs. Il y a lieu de croire que cette décision attirera à nous de nombreuses

recrues, surtout parmi les jeunes gens ; nous espérons aussi que les membres moins jeunes de notre compagnie suivront l'exemple de leurs conscrits : s'ils n'ont pas la certitude de faire une bonne affaire en rachetant leur cotisation, ils auront, du moins, pensons-nous, la coquetterie de se rajeunir à notre profit, et de s'assurer, par un léger sacrifice, un brevet de longue vie. Notre devoir impérieux, en présence de cette mesure récente, est de souhaiter qu'elle devienne aussi générale que possible, et d'insister pour que les fonds provenant de cette source de recettes soient, par les soins du Comité des fonds, intégralement et sans délai, convertis en valeurs d'absolu repos.

Les écritures qui établissent les comptes ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1885.

J. Delaville Le Roulx.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

56. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris : Bibliothèque de l'Arsenal, par Henry Martin, bibliothécaire. T. I. In-8, vii-502 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

57. — Chaumont (L.-J.-M.). Histoire populaire de Chalon-sur-Saône. In-16, 346 p. et plan. Chalon-sur-Saône, impr. Marceau.

58. — Darsy (F.-I.). Quelques notes historiques sur la ville d'Amiens ; suite au Répertoire et appendice des Histoires locales de la Picardie. In-8, 92 p. Amiens, impr. Delattre-Lenoël.

59. — DELISLE (L.). Rapport sur les collections du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale. In-8, 39 p. Paris, H. Champion.

(Extrait du Bulletin des bibliothèques.)

60. — DELISLE (L.). Rapport sur une communication de M. Brutails relative à une bulle sur papyrus du pape Serge IV. In-8, 7 p. Paris, impr. Nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

61. — DELPECH (H.). La Tactique au XIIIe siècle. T. II. (IV. Grande tactique au XIIIe siècle; V. Origine de la tactique au XIIIe siècle.) In-8, 391 p. et planches. Montpellier, impr. Grollier et fils.

62. — DOUAIS (l'abbé C.). Les Frères prêcheurs en Gascogne au XIIIe et au XIVe siècle : chapitres, couvents et notices. Deuxième et troisième parties : couvents et notices. In-8, p. 254 à 509. Paris, H. Champion.

(Publication de la Société des archives historiques de la Gascogne.)

63. — DRUILHET (P.). Archives de la ville de Lectoure. Coutumes, statuts et records du XIIIe au XVIe siècle. In-8, 209 p. Paris, H. Champion.

(Archives historiques de la Gascogne.)

64. — DUMAY (G.). Épigraphie bourguignonne; église et abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. In-4, 247 p. et 11 pl. Paris, H. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or.)

65. — DUTILLEUX (A.) et J. DEPOIN. L'abbaye de Maubuisson (Notre-Dame-la-Royale); histoire et cartulaire publiés d'après des documents entièrement inédits. Quatrième partie : analyse du cartulaire et annexes. In-4, p. 229 à 291. Pontoise, impr. Pâris.

(Publication de la Société historique et archéologique du Vexin.)

66. — GRAULE (l'abbé H.). Histoire de Lescure, ancien fief immédiat du saint-siège, et de ses seigneurs. In-8, 764 p. et planches. Paris, Palmé.

67. — GRAVIER (G.). Notice sur Jean Vauquelain, de Dieppe, lieutenant de vaisseau (1727-1764), d'après M. Fau-

cher de Saint-Maurice. In-4, 30 p., avec vignettes. Rouen, impr. Cagniard.

68. — GRIGNON (L.). Description et historique de l'église Notre-Dame-en-Vaux de Châlons, collégiale et paroissiale. 2 vol. In-8, II-506 et VI-368 p. Châlons-sur-Marne, Thouille.

69. — HUGUES (Edmond). Mémoires d'Antoine Court (1696-1729), publiés avec une préface et des notes. In-12, 219 p. Paris, les librairies protestantes.

70. — LABORIE (J.-H.-G. DE). Biographie de Pierre III ou Pey-Berland, le cinquante-deuxième archevêque de Bordeaux (1430-1456), et publication de documents tels que bulles, brefs, questionnaire, enquête, supplique et testament, pour servir au rétablissement de son culte et à la reprise de sa canonisation. In-8, XII-204 p., avec planche et fac-similé. Bordeaux, impr. Favraud frères.

71. — LEPAGE (H.) et L. GERMAIN. Complément au Nobiliaire de Lorraine de dom Pelletier, précédé d'une dissertation sur la noblesse et suivi de listes chronologique et alphabétique des anoblis depuis l'origine jusqu'en 1790, et des nobles faits ou reconnus écuyers, gentilshommes, chevaliers, barons, comtes et marquis. In-8, VII-392 p., avec armoiries. Nancy, Crépin-Leblond.

72. — LUCE (S.). Chronique du mont Saint-Michel (1343-1468), publiée avec notes et pièces diverses relatives au mont Saint-Michel et à la défense nationale en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise. T. II. In-8, 454 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

(Publication de la Société des Anciens textes français.)

73. — MARCHAND (L.-A.). Histoire de la ville, des seigneurs et du comté de Gien. In-8, 130 p. et planches. Gien, Putois; Orléans, Herluison.

74. — MÉLY (F. DE). Le Trésor de Chartres (1310-1793). In-8, XLIX-136 p., avec grav. et 15 pl. hors texte. Paris, Picard.

75. — MEYNIER (J.). Les États de Franche-Comté

de 1788; documents inédits, précédés d'une introduction. In-8, 91 p. Besançon, impr. Dodivers et Cie.

76. — Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, publiées par Hermann Suchier. T. I. In-8, CLX-374 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

(Publication de la Société des Anciens textes français.)

77. — Parfouru (P.). Lettres et mémoires inédits de M. d'Étigny, intendant de la généralité d'Auch et Pau, de 1751 à 1767 : suppression des écoles de village; révocation du premier secrétaire de l'intendance; affaire du parlement de Pau et disgrâce de M. d'Étigny. In-8, 31 p. Auch, impr. Cocharaux frères.

78. — Paris (L.). La chapelle de Saint-Laict dans la cathédrale de Reims. In-8, 111 p. et pl. Reims, Michaud.

79. — Pauliat (L.). Madagascar sous Louis XIV; Louis XIV et la Compagnie des Indes orientales de 1664, d'après des documents inédits tirés des archives coloniales du ministère de la Marine et des Colonies. In-18 jésus, XXII-408 p. Paris, C. Lévy.

80. — Pimodan (marquis de). La réunion de Toul à la France et les derniers évêques-comtes souverains. In-8, XL-445 p., avec planche d'armoiries et trois portraits. Paris, C. Lévy.

81. — Plaine (Dom F.). Vie de saint Malo, évêque d'Alet (Saint-Malo). In-18, VIII-219 p. Rennes, Plihon et Hervé.

82. — Poinsignon (M.). Histoire générale de la Champagne et de la Brie depuis les temps les plus reculés jusqu'à la division de la province en départements. T. II. In-8, 552 p. Paris, Picard.

83. — Poulbrière (l'abbé J.-B.). Histoire du diocèse de Tulle depuis les premiers siècles chrétiens jusqu'à nos jours, à l'usage des élèves du grand séminaire, du clergé, des religieux et des fidèles. In-16, 408 p. et pl. Tulle, Mazeyrie.

84. — Pouy (F.). Concini, maréchal d'Ancre; son gou-

vernement en Picardie (1611-1617). In-8, 158 p. et portrait. Amiens, impr. Douillet et Cie.

85. — Prarond (E.). Abbeville : une occupation militaire au xve siècle (1470-1477). In-18, 31 p. Paris, H. Champion.

86. — Prosper (F.). La scolastique et les traditions franciscaines : saint Bonaventure. In-8, 98 p. Amiens, Rousseau-Leroy.

(Extrait de la Revue des sciences ecclésiastiques.)

87. — Prou (M.). Note sur un manuscrit de la vie de sainte Alpais. In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

88. — Prudhomme (A.). La charte communale de Veynes (Hautes-Alpes), 17 novembre 1296. In-8, 31 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

89. — Quicherat (J.). Mélanges d'archéologie et d'histoire : archéologie du moyen âge; mémoires et fragments réunis par Robert de Lasteyrie. In-8, xiv-514 p. avec 11 planches hors texte et figures. Paris, Picard.

90. — Roy (Maurice). Le ban et l'arrière-ban du bailliage de Sens au xvie siècle, contenant les noms des seigneurs et hommes d'armes, la liste des fiefs, avec l'indication de leur revenu annuel, pour les anciennes régions du Sénonais, Gâtinais, Puisaye, Tonnerrois, Langrois, Barrois, etc. In-8, xiii-279 p. Sens, impr. Ch. Duchemin.

Ce document, intéressant pour l'histoire nobiliaire et locale ainsi que pour la statistique économique, a été retrouvé par notre confrère au milieu des minutes d'études de notaires supprimées dans l'arrondissement de Sens. Il se compose de deux rôles, l'un de l'année 1545, l'autre de 1575. M. Roy a publié les textes avec grand soin, en y joignant une introduction sur le ban et l'arrière-ban et deux tables onomastiques des noms de personnes et des noms de fiefs, cette dernière donnant l'identification moderne.

A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er JUIN 1886,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. G. PICOT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la séance du 20 avril et de l'Assemblée générale du 4 mai ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2107. M. Georges PHILIPPON, archiviste-paléographe, rue de Lille, n° 34, et au château de Mazargues, près Marseille (Bouches-du-Rhône) ; présenté par MM. Gautier et Valois.

2108. M. René MAGIMEL, rue de Berlin, n° 40 ; présenté par MM. Longnon et Valois.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, mai-juin 1886. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers*, 33e à 36e livraisons. — *Bulletin de la Société bibliographique*, mai 1886. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mai 1886. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, avril et mai 1886. — *Le Courrier de Vaugelas*, 15 avril 1886.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, tome X.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Fouilles et sépultures mérovingiennes de l'église Saint-Ouen de Rouen, par le comte d'Estaintot. Br. in-8. Paris, Picard. — *Histoire de la commune des Chapelles-Bourbon* (Seine-et-Marne), par Jules Legoux. Br. in-18. Paris, Paul Dupont. — *Le rôle politique de Louis de Rechignevoisin de Guron, évêque de Tulle*, par le comte de Cosnac. Br. in-8. Tulle, impr. Crauffon. (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de la Corrèze.*) — *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, par l'abbé Ul. Chevalier. Bibliographie : Introduction.

Correspondance.

M. Moranvillé, absent de Paris, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

MM. Julien Lelong et Aimé Barbier adressent leurs remerciements au Conseil pour leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le comte d'Estaintot fait hommage de la brochure indiquée ci-dessus sur les découvertes de sépultures faites dans le sol de l'église Saint-Ouen de Rouen.

Lecture est donnée d'une invitation de la Société des Antiquaires de Picardie pour assister au Congrès historique et archéologique qui doit s'ouvrir le 8 juin, à Amiens, à l'occasion du Cinquantenaire de la fondation de cette Société.

Le secrétaire communique une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative à la rédaction du catalogue des manuscrits appartenant aux Sociétés savantes. — La bibliothèque et les archives de la Société ne contenant aucun manuscrit des catégories indiquées, le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la demande ministérielle.

M. le président donne lecture d'une circulaire de la Société royale d'histoire d'Angleterre invitant la Société de l'Histoire de France à se faire représenter aux réunions et conférences qui doivent avoir lieu cette année en l'honneur du 800e anniversaire de l'achèvement du « Domesday Survey. » — Le Conseil charge une commission, composée de MM. Picot,

Delisle et Luce, d'examiner dans quelles conditions et sous quelle forme il devra être répondu à cette invitation.

M. le président communique également une lettre par laquelle M. Adrien Planté, ancien magistrat, maire de la ville d'Orthez, annonce l'envoi d'un exemplaire des documents relatifs à l'Université protestante de Béarn publiés par lui, et demande une subvention pour faire faire la transcription authentique du manuscrit qui renferme, outre ces documents, le For d'Orthez. — Le Conseil décide que cette lettre sera transmise au Comité des travaux historiques, qui, seul, serait en mesure de répondre à une pareille demande.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et des Comités.

Sont élus :

Président : M. L. Lalanne.
1er *vice-président :* M. le comte de Mas Latrie.
2e *vice-président :* M. le comte de Luçay.
Secrétaire adjoint : M. Noël Valois.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. C. Rivain.

Comité de publication.

MM. Delisle,
A. de Barthélemy,
De Beaucourt,
Jourdain,
Picot,
De Ruble.

Comité des fonds.

MM. Moranvillé,
De Cosnac,
De Luçay,
Servois.

Les pouvoirs nécessaires sont conférés à M. Rivain pour retirer, soit en totalité, soit en partie, toutes sommes et titres déposés au compte courant de la Société au Crédit foncier, faire tous emplois de fonds et opérer toutes ventes de titres et valeurs, en toucher le prix, sans que les retraits qu'il ferait ou les ordres de bourse qu'il donnerait personnellement puissent être considérés comme une révocation du pouvoir.

M. Lalanne, en prenant possession de la présidence, remercie M. Georges Picot des soins qu'il a donnés assidûment aux affaires de la Société pendant l'exercice 1885-1886, et particulièrement de l'éloquent discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'Assemblée générale.

Travaux de la Société.

Le secrétaire annonce que le dernier volume de l'exercice 1885 et le premier de l'exercice 1886 ont été mis en distribution.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 1re partie. Feuilles 5 à 7 en placards.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles *i* et *j* tirées; feuilles *k* et *l* en placards.

Mémoires de Villars. T. II. Feuille 7 tirée; feuilles 8 en pages, 9, 10 et 11 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuilles 1 à 5 tirées; feuille 6 en placards. On compose la fin du manuscrit, récemment remise par les éditeurs.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. I. Feuilles 15 à 20 tirées. On compose la suite.

Lettres de Louis XI. T. III. Pas de changement.

M. de Beaucourt, commissaire responsable de cette dernière publication, annonce que M. Vaesen a remis le manuscrit que l'on attendait pour reprendre l'impression.

Le Conseil décide que le volume de la *Règle du Temple*, parvenu actuellement à la librairie, ne se distribuera qu'en

même temps que le volume de l'*Histoire universelle*, qui sera terminé dans le courant du mois, et peut-être même que le tome Ier du *Jouvencel*, dont l'achèvement ne saurait tarder.

M. le comte de Cosnac, pour M. Moranvillé, président du Comité des fonds, donne lecture du relevé des publications en magasin qui se trouvent dépareillées par l'épuisement d'un ou plusieurs volumes. — Le Conseil délègue de pleins pouvoirs au Comité pour utiliser les exemplaires incomplets au mieux des intérêts de la Société et de la science historique.

A propos d'une demande d'autorisation pour acquérir des volumes *réservés*, le Conseil décide que cette autorisation pourra désormais être délivrée aux membres de la Société par le Comité des fonds, quel que soit le nombre des exemplaires restant en magasin.

Deux demandes adressées par M. Viollet, éditeur des *Établissements de saint Louis*, et par M. Cougny, éditeur des *Extraits des Auteurs grecs*, sont accueillies favorablement, et des ordres donnés en conséquence au libraire de la Société.

La séance est levée à quatre heures trois quarts.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

91. — Audiat (L.). Saint Vincent de Paul et sa congrégation à Saintes et à Rochefort (1642-1746); étude et documents. In-8, 110 p. Paris, Picard.

(Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

92. — Barbot (Amos). Histoire de la Rochelle, publiée par M. Denys d'Aussy. T. Ier. In-8, 524 p. Paris, Picard.

(Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

93. — BATZ-TRENQUELLÉON (C. DE). Henri IV en Gascogne (1553-1589). In-8, 342 p. Paris, Oudin.

94. — BIANQUIS (J.) et E. LESENS. La révocation de l'édit de Nantes à Rouen; essai historique suivi de notes sur les protestants de Rouen persécutés à cette occasion. In-8, CIII-91 p. Rouen, Deshays.

95. — BOURGEOIS (E.). Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877); étude sur l'état et le régime politique de la société carolingienne à la fin du IXe siècle, d'après la législation de Charles le Chauve. In-8, 319 p. Paris, Hachette et Cie.

96. — BRANDT DE GALAMETZ (comte DE). Le prieuré de Saint-André-lès-Aire, au diocèse de Térouane, ses prieurs, son temporel, son obituaire (1202 à 1793); suivi d'un fragment généalogique sur les sires de Crésecque, ses fondateurs. In-8, 159 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

97. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, publié et annoté par l'abbé R. Charles et S. Menjot d'Elbenne. T. I (572-1184), 1er fascicule. In-4, 239 p. Mamers, Fleury et Dangin; Le Mans, Pellechat.

98. — Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, publié avec des notes, d'après les originaux, par J. Depoin. In-4, VII-136 p. Montdidier, impr. Allart et Cie.

99. — Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine, par Auguste Molinier. T. II. In-8, 540 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

100. — Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Nancy, par J. Favier. In-8, 196 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

101. — CHABANEAU (C.). Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale; recueil des textes provençaux, en prose et en vers, relatifs à cette sainte. In-8, 116 p. Montpellier, impr. Hamelin frères.

(Extrait de la Revue des langues romanes.)

102. — Collection de documents inédits relatifs à la ville de Troyes et à la Champagne méridionale, publiés par la Société académique de l'Aube. T. III. In-8, 474 p. Troyes, Lacroix.

103. — DURIER (C.). Cartulaires des Hautes-Pyrénées. I. Cartulaire de l'abbaye des bénédictins de Saint-Savin en Lavedan (945-1175). In-8, VIII-50 p. Paris, Champion.

104. — JOUBERT (A.). Histoire de Saint-Denis d'Anjou (Xe-XVIIIe siècle). Première partie. In-8, 89 p. et planches. Laval, impr. Moreau.

105. — JOUBERT (A.). Un mariage seigneurial sous Louis XV (1737). In-8, 20 p. Nantes, Forest et Grimaud.
(Extrait de la Revue historique de l'Ouest.)

106. — L'ESTOURBEILLON (comte R. DE). Documents pour servir à l'histoire des anciens seigneurs de la Garnache (XVIe et XVIIe siècles). In-8, 38 p. Nantes, impr. Forest et Grimaud.
(Extrait de la Revue historique de l'Ouest.)

107. — NUITTER et THOINAN. Les origines de l'Opéra français, d'après les minutes des notaires, les registres de la Conciergerie et les documents originaux conservés aux Archives nationales, à la Comédie française et dans diverses collections publiques et particulières. In-8, LXXII-540 p., avec trois plans. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Librettiste ingénieux et fécond, M. Nuitter n'en prend pas moins au sérieux son titre d'archiviste-bibliothécaire de l'Opéra. Les habitués de nos grands dépôts l'ont vu depuis de longues années, assidu et persévérant, poursuivre en tous sens la réunion des documents relatifs à l'histoire de l'Opéra : on pouvait prédire à l'avance que nous ne perdrions rien à attendre, et que, le jour où il nous livrerait son butin, le résultat de ses investigations, le fruit de ses recherches, toute satisfaction serait donnée aux plus exigeants. Le volume qui vient de paraître ne s'étend que jusqu'au moment où J.-B. Lully prit possession du théâtre du Palais-Royal et y établit l'Académie royale de musique, définitivement fondée; il est entièrement consacré à l'histoire du soi-disant abbé Perrin, le véritable créateur de l'Opéra, de Robert Cambert, qui mettait en musique les livrets de Perrin, du privilège des Académies dont ils

furent munis le 28 juin 1669, et de leur association avec le marquis de Sourdéac, machiniste-décorateur, et avec le financier véreux qui prenait la qualification de sieur de Champeron. Qui dit association dit litiges et procès; mais on ne croirait jamais quelle suite interminable de procédures et de misères celle-là engendra pour Perrin et son compositeur. M. Nuitter était seul capable d'en suivre pas à pas les péripéties, et seul il pouvait en rendre le récit attrayant, émouvant même. Ses derniers chapitres nous montrent entrant en scène des concurrents redoutables, le librettiste Henri Guichard et le musicien Sablières, patronnés par Monsieur, frère du roi, et Lully surtout, qui parvient à se substituer à Perrin dans son privilège et finit par succéder à Molière dans la jouissance de la salle construite par Richelieu.

Un chapitre préliminaire est consacré aux ballets royaux et aux opéras italiens représentés à la cour avant l'établissement de l'Opéra français. A. B.

108. — Prou (M.). L'église de Pont-sur-Yonne, bibliographie. In-8, 22 p. et plan. Sens, impr. Duchemin.

109. — Recueil des particularités et enceinte de la ville de Seurre, recherchées et transcrites en 1740. In-8, 31 p. Beaune, impr. Batault.

(Extrait des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie.)

110. — Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims (département de la Marne); 1er fascicule : communes rurales des trois cantons de Reims; par Ch. Givelet, H. Jadart et L. Demaison, associés correspondants de la Société nationale des Antiquaires de France. In-8, 118 p. et planches. Reims, Michaud.

111. — Roze (l'abbé). Nécrologe de l'église d'Amiens. In-8, 243 p. Amiens, impr. Douillet et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

112. — Tardieu (A.). Dictionnaire iconographique des Parisiens, c'est-à-dire liste générale des personnes nées à Paris dont il existe des portraits gravés et lithographiés, avec une biographie de chaque nom cité (environ 3,000); ouvrage orné de curieux et rarissimes portraits par Thomas de Leu, Léonard Gaultier, etc. In-8 à 2 col., III-160 p. Moulins, impr. Auclaire.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 JUILLET 1886,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. LALANNE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 août suivant.)

M. le président annonce au Conseil que, par suite d'un deuil de famille, le secrétaire ne peut assister à la séance, et, vu l'absence de M. Valois, il charge M. Rivain de donner lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le Conseil est informé de la mort de M. Laurent Pichat, sénateur, qui faisait partie de la Société depuis 1864.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2109. M. le comte Bertrand DE BLACAS, rue de Varenne, n° 52 *bis*, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire); présenté par M. le comte Stanislas de Blacas et M. H. Cochin.

2110. La « Chetham Library, » de Manchester (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, Strand, 270, à Londres; présentée par MM. Lalanne et de Boislisle.

2111. M. DE BEAUVILLÉ, ancien député, rue Cambacérès, n° 4, et à Montdidier (Somme); présenté par MM. de Boislisle et Rivain.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juin 1886. — *Bulletin des bibliothèques et des archives,* année 1886.

— *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juin 1886. — *Bulletin de correspondance africaine*, publié par l'École supérieure des lettres d'Alger, 1885, fascicules III-IV. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, juin 1886. — *Revue historique*, juillet-août 1886. — *Revue des Questions historiques*, juillet 1886.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, tome XXXIX, 1885. — *Transactions and reports of the Nebraska state historical Society*, tome Ier, 1885.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les Archives angevines de Naples. Étude sur les registres du roi Charles Ier (1265-1285), par Paul Durrieu. Tome Ier. Un vol. in-8. Paris, Thorin. (Fascicule XLVIe de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) — *Les dernières années du duc d'Enghien* (1801-1804), par le comte Boulay de la Meurthe. Un vol. in-12. Paris, Hachette. — *L'administration d'un département sous le Directoire; lettre de François de Neufchâteau aux administrateurs du département du Léman*, publiée et annotée par Pierre Bonnassieux, archiviste aux Archives nationales. Br. in-8. Paris, Berger-Levrault. — *La vie agricole dans le Haut-Maine au XIVe siècle, d'après le rouleau inédit de Mme d'Olivet* (1335-1342), par M. André Joubert. Br. in-8. Mamers, Fleury et Dangin. — *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, par Abel Desjardins, doyen de la Faculté des lettres de Douai. Tome VI. Index historique. Paris, Imprimerie nationale. (Collection des documents inédits sur l'histoire de France.) — *Mélanges historiques*, tome V. Paris, Imprimerie nationale. (Collection des documents inédits sur l'histoire de France.) — *Théorie de la grande guerre*, traduit de l'allemand du général de Clausewitz, par le lieutenant-colonel de Vatry, et précédée d'une lettre du général Pierron. 2 vol. in-8. Paris, L. Baudoin et Cie. — *Discours sur Beaumarchais*, par M. Maurice Chévrier. Br. in-8. Paris, Jouaust. — *Le mariage de Mlle de Montpensier avec le comte de Lauzun*, par le comte de Cosnac. Br. in-8. Besançon, impr. Dodivers. — *Cronique d'Artur de Richemont, connestable de France, duc de Bretagne* (1393-1458), par Guillaume Gruel, précédée d'une étude sur sa valeur historique; positions de la thèse soutenue à l'École nationale des chartes par Achille Le Vavasseur. Br. in-8. Paris, impr. Chamerot.

Correspondance.

M. le comte de Luçay, M. de Boislisle et M. Valois s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Georges Philippon remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre parmi ses membres.

M. Henry Phillips, secrétaire de l' « American philosophical Society, » fondée à Philadelphie en 1743, demande l'échange des publications de cette association avec celles de la Société de l'Histoire de France. — Le Conseil décide qu'à l'avenir l'*Annuaire-Bulletin* sera adressé à cette Société, et qu'il lui sera envoyé une collection de ce recueil.

Le Conseil charge son secrétaire d'adresser des remerciements à M. le colonel baron de Vatry pour les deux volumes indiqués ci-dessus.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 7 feuilles tirées et distribuées.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. Tome I. 20 feuilles tirées; feuilles 21 et 22 en pages. Appendice en composition.

Le Jouvencel. T. I. Introduction : 10 feuilles tirées (*a* à *j*), feuille *k* en pages, feuille *l* en placards.

Mémoires de Villars. T. II. 11 feuilles tirées (moins la feuille 8). On compose la suite.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuilles 1 à 5 tirées; feuilles 6 à 8 en placards.

Lettres de Louis XI. T. III. Feuilles 1 et 2 tirées; feuilles 3 à 5 en placards.

M. le président annonce que la Société a été particulièrement favorisée cette année dans les différents concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : M. le marquis de Beaucourt a obtenu le premier prix Gobert pour son *Histoire de Charles VII;* au concours des Antiquités nationales, M. Durrieu a eu la 2e médaille, M. François Delaborde la 4e pour la publication des *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton* qu'il vient de finir pour la

Société; M. Moranvillé fils a obtenu la première mention, M. le comte de Charpin-Feugerolles la seconde.

M. Léopold Delisle communique au Conseil une lettre par laquelle M. Le Vavasseur, archiviste-paléographe, propose de publier pour la Société un texte annoté de la *Chronique d'Artur de Richemont, connestable de France,* par Guillaume Gruel. Ce texte, précédé d'une introduction et suivi de pièces justificatives, formerait un volume. Le manuscrit pourrait être soumis dès à présent à l'examen du Comité. — Le Conseil renvoie cette proposition au Comité de publication.

Pour répondre à l'invitation adressée par la Société royale d'histoire d'Angleterre à l'occasion du 800e anniversaire de l'achèvement du « Domesday Survey, » M. Léopold Delisle propose de publier dans l'*Annuaire-Bulletin* le texte d'une charte constatant la donation faite en 1088, par Robert Courte-Heuse, à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, et souscrite par un certain nombre de barons dont les noms figurent au *Domesday Book*, rédigé deux années auparavant. Il offrirait en outre à la Société royale la planche de fac-similé en photogravure qu'il a fait exécuter d'après cette charte. — Le Conseil accueille avec empressement et gratitude la proposition de M. Delisle, et décide qu'un tirage à part sera fait pour la Société royale, comme témoignage de sympathie et d'alliance.

M. L. Delisle donne en outre d'intéressants détails sur les fêtes anniversaires qui se préparent à l'occasion du *Domesday Book*, ainsi que sur le manuscrit original de ce précieux registre, et présente la reproduction qui en a été faite en 1862, par livraisons de fac-similés, dont chacune comprend un comté.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, rend compte de l'état des finances de la Société. Les recettes, pendant le premier semestre de 1886, ont été de 24,908 fr. 36, et les dépenses de 15,977 fr. 15 : d'où il résulte un excédent en caisse de 8,931 fr. 21. — Sur sa proposition et pour éviter

l'accumulation des volumes de dépôt dans les magasins, le Conseil décide que le tirage des publications de la Société, fixé jusqu'ici à 1,016 exemplaires, sera réduit à 900, y compris les six exemplaires sur vélin. Cette réduction sera applicable à tous les volumes en cours de publication, excepté à l'*Annuaire-Bulletin* de 1886, au tome Ier de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*, au tome Ier du *Jouvencel* et au tome II des *Mémoires de Villars*, dont un certain nombre de feuilles sont déjà tirées. Toute autre exception au nouveau règlement ne pourra se produire qu'après délibération et sur décision en forme.

Il est en outre décidé que le catalogue raisonné des publications de la Société ne sera plus imprimé qu'une fois par an, à la fin de l'*Annuaire-Bulletin*.

Le Conseil prend en considération deux demandes de volumes qui lui sont adressées par la Bibliothèque universitaire de Dijon et par la Bibliothèque de la ville d'Orléans.

Le président du Comité des fonds annonce que les volumes concédés aux bibliothèques universitaires nouvellement associées ont été remis à toutes celles dont les demandes étaient parvenues au Comité.

La séance est levée à quatre heures trois quarts.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

113. — Courcy (marquis de). La coalition de 1701 contre la France. Deux vol. in-8, xlviii-523 et 643 p., avec deux portraits du maréchal de Villars et du prince Eugène de Savoie. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Le public lettré a accueilli avec une vive faveur ces deux volumes et en a assuré le succès; non point que le sujet fût neuf, mais parce qu'il est inépuisable, et que, par des points de vue nouveaux, aussi par la nouveauté des documents que l'auteur, ancien diplomate, a pu puiser à pleines mains dans le Dépôt des affaires

étrangères, il en a ravivé l'intérêt et a fait ressortir des faces qui avaient été mises moins complètement en lumière par ses devanciers. Ici, il suffira d'en indiquer les principales matières aux travailleurs qui s'occupent de cette dernière période du règne de Louis XIV. A proprement parler, M. de Courcy n'a voulu faire ni une histoire des origines de la coalition, ni un récit détaillé des luttes qui se continuèrent avec acharnement pendant treize ans : son but était surtout de retracer les péripéties des premières négociations d'Utrecht, puis la campagne de 1713 sur le Rhin, la conclusion des traités de Rastadt et de Bade, enfin les derniers traités d'Utrecht. Néanmoins, il a cru devoir consacrer cent pages de son premier volume à un résumé des opérations militaires en Italie, sur le Rhin et en Allemagne, en Flandres, en Espagne et sur mer, puis cent autres pages à un tableau de l'état intérieur de la France et de chacune des monarchies coalisées contre Louis XIV. Ce résumé, écrit avec sobriété et vivacité, forme une introduction aussi intéressante et instructive qu'elle était nécessaire. Entrant ensuite au vif de son sujet, M. de Courcy fait l'historique des négociations préliminaires de Rouillé, Mesnager et Torcy en Hollande, des conférences de Gertruydenberg et des préliminaires de Londres, du congrès d'Utrecht et des traités conclus après Denain. Il raconte ensuite la lutte suprême entre Villars et le prince Eugène de Savoie, puis leurs négociations diplomatiques, aboutissant, après de longues péripéties, à la conclusion du traité de Rastadt et de la paix de Bade, et, par contre-coup, au traité de la Barrière, qui mit fin aux hostilités entre Philippe V et les puissances coalisées. Dans toute cette dernière partie, beaucoup plus largement traitée que les autres, Villars occupe une place extrêmement considérable, et l'auteur fait grand usage de sa correspondance : il sera intéressant pour nous de comparer les récits et les jugements de M. de Courcy avec ceux que M. de Vogüé consacrera aux mêmes époques dans l'édition magistrale qu'il nous donne des *Mémoires* et dans les études séparées qui en sont comme le corollaire.

Chaque volume est suivi d'un appendice considérable de pièces justificatives, et surtout de notices biographiques et portraits des principaux personnages cités au cours du récit. A. B.

114. — Crèvecœur (Robert de). Mémoires sur les règnes de Louis XV et Louis XVI et sur la Révolution, par J.-N. Dufort, comte de Cheverny, introducteur des ambassadeurs, lieutenant général du Blaisois (1731-1802). In-8, xvi-447 p. et 469 p., avec deux portraits. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

J'ai dit ici même, à propos du livre de M. Auguste Rey : *le*

Château de Leumont[1], ce qu'étaient les *Mémoires de Dufort* et combien on devait désirer qu'ils fussent publiés intégralement et prissent la place qui leur revenait dans nos collections du XVIIIe siècle. Ils ont paru il y a quelques mois; mais leur éditeur, arrière-petit-fils de l'auteur, est mort presque aussitôt après, ayant eu à peine le temps de recueillir les premiers témoignages de notre gratitude. Ces mémoires embrassent presque trois quarts de siècle. Ils ont été écrits de 1795 à 1801, alors que rien ne restait plus ni de la société qui y revit pour nous, ni du régime monarchique au milieu duquel Dufort avait vécu. Le vieillard n'avait pas la prétention de faire œuvre d'historien, ni même d'écrivain, mais bien de retracer pour son propre plaisir un tableau de sa longue existence et d'y intercaler les anecdotes et les portraits dont sa mémoire avait gardé un souvenir étonnamment fidèle. Devant un texte de cette nature, le devoir de l'éditeur était d'exercer un contrôle attentif, et M. de Crèvecœur, n'y ayant pas manqué, dit avoir rarement pris Dufort en défaut sur tant de personnages mis en scène. « Princes et grands seigneurs, abbés ou magistrats, financiers et militaires, philosophes, lettrés, savants, artistes, tous, jusqu'au dernier comparse, ils sont là devant nous, dans leur milieu respectif, dans leur vie de chaque jour, parlant et agissant avec le naturel le plus parfait. » Peut-être l'exactitude des faits n'est-elle pas aussi assurée que la ressemblance des personnages; peut-être, par conséquent, est-il à regretter que l'éditeur n'ait pas contrôlé les premiers avec le même soin qu'il a mis à identifier les seconds. Mais un texte aussi considérable, aussi intéressant, ne manquera pas d'être réimprimé avant longtemps, et c'est alors que les successeurs de M. de Crèvecœur auront à faire une annotation plus scrupuleuse quant à l'histoire.

Pour prendre un aperçu d'ensemble des souvenirs de Dufort, il faut lire l'introduction, courte mais substantielle, qui est en tête du tome Ier. L'éditeur y a condensé très habilement la biographie de son bisaïeul, et, en même temps, il a expliqué pourquoi son rôle a dû s'étendre au delà des limites ordinaires, jusqu'à retoucher un style abominablement incorrect, jusqu'à supprimer des passages dépourvus d'intérêt ou difficiles, impossibles même à publier, car Dufort était d'une époque moins prude que la nôtre. Il eût convenu d'indiquer les suppressions, ne fût-ce que pour permettre au lecteur, dont il faut prévoir tous les besoins, toutes les exigences, légitimes ou non, de se reporter au manuscrit original. A. B.

115. — FORNERON (H.). Louise de Kéroualle, duchesse

1. *Annuaire-Bulletin* de 1884, p. 168-169.

de Portsmouth (1649-1734). In-8, 279 p., avec un portrait d'après P. Lely et un fac-similé d'autographe. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Il a déjà été rendu hommage à la mémoire de notre regretté confrère M. Forneron, cette année même, dans le discours du président à l'Assemblée générale (ci-dessus, p. 88-90). Son dernier livre : *la Duchesse de Portsmouth,* a été écrit et imprimé au milieu des souffrances les plus aiguës ; on ne saurait le voir sans émotion, le lire sans gratitude pour le travailleur courageux qui a consacré jusqu'à ses dernières minutes à la science historique. Patiemment, assidûment, M. Forneron avait préparé ses matériaux à l'étranger, car c'est en Angleterre que la vie de Louise de Kéroualle avait été brillante, active et fructueuse; c'est là que, selon le mot de son biographe, « elle nous avait fait gagner nos Flandres, notre Franche-Comté. » Du moins cette consolation suprême a été donnée à notre confrère de nous rapporter son butin, d'y joindre les matériaux fournis par nos dépôts français et d'en faire un volume attachant, plein de révélations curieuses et de textes inédits sur les dessous de l'histoire diplomatique. A. B.

116. — Roussel (l'abbé). Étude historique sur les premiers évêques de Langres. In-8, 150 p. Langres, Rallet-Bideaud.

117. — Tallon (M.). Histoire civile, politique et religieuse d'une ville du Languedoc : les Vans. 2 vol. In-12, xxvi-207 et 344 p. Privas, impr. du Patriote.

118. — Teyssier (G.). Le Plessis-Piquet, ancien Plessis-Raoul (1112-1885). Petit in-4, 127 p. avec grav. et portraits. Paris, Hachette et Cie.

119. — Thirion (M.). Étude sur l'histoire du protestantisme à Metz et dans le pays Messin. In-12, 480 p. Nancy, impr. Collin.

120. — Vaschalde (H.). Olivier de Serres, seigneur du Pradel, sa vie et ses travaux, documents inédits. In-8, 238 p. avec portraits, grav. et fac-similé. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

121. — Veuclin (E.). Fin de la célèbre abbaye du Bec-Hellouin, documents inédits. In-8, 93 p. Brionne, Daufresne.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 AOÛT 1886,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. A. MAURY, ANCIEN PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 novembre suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président exprime, au nom des membres du Conseil et de la Société, la douleur que cause à tous la perte de M. Charles Jourdain, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Entré dans la Société en 1853, élu membre du Conseil en 1868, nommé président en 1875, en remplacement de M. Guizot, M. Jourdain, qui a siégé jusqu'à ses derniers jours dans le Comité de publication, a constamment apporté à l'œuvre de la Société le concours de son dévouement infatigable et de sa profonde érudition.

M. le président ajoute qu'un discours a été prononcé sur la tombe de M. Jourdain, au nom de la Société, par M. le comte de Mas Latrie, vice-président. Le Conseil décide que mention sera faite dans le procès-verbal de la nouvelle expression de ses regrets.

M. le président annonce la mort de M. le baron de Condé, membre de la Société, auteur d'une histoire du château de Montataire.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juillet 1886. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Pro-*

testantisme français, 15 juillet 1886. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* juillet 1886. — *Annuaire de la Société philotechnique,* année 1885.

Sociétés savantes. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre 1886. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* 1885, n° 1. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* 2e trimestre 1886.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les Cavaliers athéniens, par M. Albert Martin, ancien membre de l'École française de Rome, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy (XLVIIe fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). Un vol. in-8. Paris, Thorin. — *La verrerie de Portieux,* par A. Fournier, membre associé de l'Académie de Stanislas. Br. in-8. Nancy, Berger-Levrault. — *Deux testaments inédits : Alexandre Scot* (1616), *Jean-Jacques Bouchard* (1661), publiés par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Tours, Rouillé-Ladevèze.

Correspondance.

M. L. Lalanne, président, M. le comte de Mas Latrie, vice-président, M. de Boislisle, secrétaire, M. le marquis de Beaucourt, membre du Conseil, et M. Delaville Le Roulx, censeur, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

L'Académie de Caen adresse ses remerciements pour la concession gracieuse d'un certain nombre de volumes faisant partie des publications de la Société.

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris invite le président de la Société à assister à la distribution des prix du Concours général.

Lecture est donnée d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative à la fixation d'une nouvelle date pour le Congrès des Sociétés savantes. — Le Conseil décide que la date de la Pentecôte, proposée par le Ministre, ne peut soulever aucune objection de la part des membres d'une société qui a son siège à Paris, et qu'une réponse sera rédigée dans ce sens à la lettre ministérielle.

Travaux de la Société.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Annuaire-Bulletin de 1886. Pas de changement.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. I. Feuille 22 tirée; feuilles 23 et 24 en placards; titre en placards.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles *a* à *l* de l'Introduction tirées; feuilles *m* et *n* en placards.

Mémoires de Villars. T. II. Feuille 13 tirée; feuille 14 en pages; feuille 15 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuille 5 tirée; feuilles 6, 7 et 8 en placards.

Lettres de Louis XI. T. III. Feuilles 1 et 2 tirées; feuilles 3 à 8 en placards.

Table de l'Annuaire-Bulletin. 2 demi-feuilles tirées; 3e demi-feuille en pages.

L'impression du tome Ier de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné* pouvant être achevée avant la prochaine séance du mois de novembre, le Conseil autorise éventuellement la mise en distribution de ce volume, ainsi que celle du volume de la *Règle du Temple*, actuellement terminé.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, donne des renseignements précis sur l'économie qui doit résulter pour la Société de la réduction du tirage de ses publications. — Le Conseil remercie M. Moranvillé pour cette communication, dont l'effet ne peut être que de le confirmer dans sa précédente résolution.

La séance est levée à quatre heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

122. — ANDRÉ (le Père). La vie du R. P. Malebranche, prêtre de l'Oratoire, avec l'histoire de ses ouvrages, publiée par le P. Ingold. In-18 jésus, XVIII-430 p. Paris, Poussielgue.

123. — BABEAU (Albert). Les Bourgeois d'autrefois. In-8, v-419 p. Paris, F. Didot et Cie.

Voici la cinquième monographie que nous devons, en bien peu d'années, à M. Babeau : après *le Village* et *la Ville* étaient venus *la Vie rurale* et *les Artisans et les Domestiques*. Après *le Bourgeois*, publié en 1886, nous espérons voir bientôt *le Soldat*, peut-être *le Gentilhomme*, et nous ne nous lasserons pas de retrouver dans chaque nouveau volume les qualités appréciées dans les premiers : labeur et conscience, science et talent. Sous un seul titre, *le Bourgeois* comprend une grande variété de types : le marchand, l'artiste et l'écrivain, le médecin, l'homme de loi, le fonctionnaire, le rentier. Après avoir étudié chacun d'eux dans ce qu'il présente de particulièrement saillant, M. Babeau reprend d'ensemble les détails du costume, des repas, des plaisirs de société, du mariage, de l'éducation, de la religion, de la fortune, de même qu'il avait parlé de l'habitation en commençant, et enfin il montre la bourgeoisie moderne dans ses origines et en pleine formation. A. B.

124. — BARADAT DE LACAZE (C.). Coutumes inédites de Meilhan en Bazadais. In-4, 23 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

En combinant les renseignements fournis par quatre copies informes conservées dans les archives des Basses-Pyrénées, notre confrère est parvenu à reconstituer soixante-quatre articles des anciennes coutumes de Meilhan. Il a joint à ce texte provençal des XIIIe et XIVe siècles une analyse sommaire de la coutume et deux chartes latines de 1263 et de 1306 relatives à la châtellenie de Meilhan. N. V.

125. — BEAUTEMPS-BEAUPRÉ. Les juges ordinaires d'Anjou et du Maine (1371-1508). In-8, 48 p.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

Les juges ordinaires qui administrèrent la justice dans ces deux grandes provinces pendant plus d'un siècle, au nom des ducs d'Anjou et rois de Sicile, étaient des personnages très importants, élus par une sorte d'assemblée de notables, à ce qu'il semble. M. Beautemps-Beaupré en compte dix depuis 1371 jusqu'en septembre 1508, époque de la réformation de la coutume d'Anjou, et donne sur chacun d'eux des détails biographiques ou historiques.

A. B.

126. — Bellet (l'abbé Ch.). Histoire du cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble. In-8, xx-416-84 p. Paris, Alph. Picard.

M. l'abbé Bellet, connu jusqu'ici pour des études sur l'histoire ecclésiastique du Dauphiné au moyen âge, et particulièrement sur Aimon Ier de Chissé (1388-1427), s'est attaché cette fois, très passionnément attaché, au plus célèbre des évêques qui ont occupé le siège de Grenoble dans les temps modernes. Nous n'avions encore que des biographies du cardinal Étienne le Camus; il méritait mieux, et son historien n'a rien épargné pour élever en son honneur un monument solide, aux fortes assises, en matériaux excellents. Après avoir retracé ses origines, ses débuts à la cour comme aumônier de Louis XIV, sa conduite frivole et condamnable, puis sa conversion et son retour au bien, ainsi que ses relations avec les plus saints personnages de ce beau temps de la Trappe, de l'Oratoire et de Port-Royal, il nous le montre sur le siège épiscopal, de 1671 à 1707, administrateur actif, réformateur zélé, fondant des séminaires, des conférences, des écoles, des œuvres charitables, multipliant les synodes et les visites pastorales, instituant des retraites ecclésiastiques, soutenant des polémiques avec les Jésuites, avec le Parlement dauphinois, etc. A partir du chapitre xi, on voit M. Le Camus prendre une part active à des faits d'un intérêt plus général, aux disputes du quiétisme, à l'affaire de la régale et aux discussions de l'assemblée de 1682; puis, comme cardinal (1686), prenant parti pour le saint-siège et méritant ainsi une disgrâce dont les conséquences devaient se perpétuer jusqu'à la fin de sa vie. Les chapitres sur la guerre en Dauphiné, sur les polémiques religieuses, sur la conversion des protestants, et surtout celui qui traite des dernières années du cardinal, semblent être écourtés et ne présentent pas la même abondance de documents que le reste du volume. Il est cependant facile de constater que l'auteur a préparé avec soin tout l'ensemble de son œuvre et mis à profit les documents de dépôts publics, aussi bien que ceux qui font partie des collections particulières du Dauphiné.

A. B.

127. — Belloc (Alexis). Les Postes françaises; recherches

historiques sur leur origine, leur développement, leur législation. Gr. in-8, xix-783 p. Paris, F. Didot et Cie.

Le premier titulaire de notre Ministère moderne des postes et télégraphes avait ordonné la formation de dossiers historiques sur les origines et les variations de cet important service. En quittant le poste occupé par lui pendant sept ou huit ans, M. Cochery a chargé M. Belloc, sous-chef de bureau à son cabinet, de mettre en ordre et d'utiliser ces dossiers. Un tiers environ de l'énorme et compact volume de M. Belloc est consacré aux postes du régime antérieur à 1790. On n'y trouve guère de documents nouveaux, et il ne semble pas que les recherches aient jamais porté sur nos collections manuscrites; mais l'auteur a compilé avec soin et méthode les matériaux épars dans les nombreuses publications de ses devanciers, et, de plus, il s'est appliqué à « faire ressortir l'influence des événements historiques sur l'organisation et le développement du service des postes en France, le rôle respectif des personnages qui ont été successivement placés à sa tête, et enfin la raison d'être des principales réformes, avec les considérations qui les ont dictées. » Comme ses devanciers encore, il n'a pas cru pouvoir se dispenser de l'avant-propos traditionnel sur les postes dans l'antiquité.

On ne saurait dire que ce travail ait épuisé définitivement le sujet et mis en œuvre tous les matériaux, ni que la correction historique y soit toujours irréprochable; mais c'est un tableau fort utile des évolutions progressives accomplies par l'administration pendant quatre siècles, et le lecteur y peut trouver sans peine bon nombre de documents dont la recherche, jusqu'ici, l'eût embarrassé. En outre, à partir du règne de Louis XIV, l'auteur a pu se servir de documents qui n'existent qu'à la bibliothèque même des postes, notamment de *Mémoires de la ferme,* fort intéressants à ce qu'il semble. Les deux derniers tiers du volume mènent l'histoire des postes jusqu'au temps présent et se terminent par une notice sur l'hôtel nouveau, non encore inauguré. A. B.

128. — Boyer (J.). Journal de voyage de dom Jacques Boyer, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, dans les diocèses de Clermont, le Puy, Bourges, Autun, Lyon, Viviers, Mende, Tulle, Limoges, Cahors, Montauban, Toulouse, Sarlat, Périgueux, Angoulême, Bordeaux, Saintes, la Rochelle, Luçon, Angers et Poitiers (1710-1714); publié et annoté par Antoine Vernière. In-8, 543 p. et planche. Clermont-Ferrand, Thibaud.

129. — Briet (E.). Le Protestantisme en Brie et basse

Champagne, du XVIe siècle à nos jours : vallées de la Marne et du Grand-Morin, d'après des documents inédits. In-8, VIII-255 p. avec tableaux. Paris, Monnerat.

130. — Carel (P.). Une émeute à Caen sous Louis XIII et Richelieu (1639) : épisode de la révolte des Nu-Pieds en Basse-Normandie, documents inédits. In-8, 127 p. Caen, impr. Valin.

131. — Carré (l'abbé J.-B.-E.). Notice historique sur le prieuré de Gérigny, de l'ordre de Prémontré, au diocèse de Reims (1130-1789), avec plan et pièces justificatives inédites. In-8, III-169 p. Reims, Michaud.

132. — Delaborde (vicomte H.). Gérard Edelinck. In-4, 96 p. avec grav. Paris, Rouam.

133. — Durrieu (Paul). Les archives angevines de Naples; étude sur les registres du roi Charles Ier (1265-1285). In-8, 324 p. Paris, Thorin.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

Les archives de l'ancien royaume de Naples possèdent une collection de 378 registres de l'administration des rois angevins, depuis l'avènement du frère de saint Louis (1265) jusqu'à la mort du roi Robert (1343), et cette série est un des plus beaux fonds de l'Italie comme diplomatique et comme paléographie; mais son intérêt parait surtout incomparable au point de vue français. C'est de ce côté que notre très laborieux confrère, dont le livre *les Gascons en Italie* vient d'être couronné par l'Institut, avait porté ses principaux efforts durant son séjour à l'École de Rome. Pour indiquer le plan du travail qui en est résulté, je ne saurais mieux faire que de reproduire une partie de l'avis préliminaire :

« Soumettre les premiers registres, qui remontent au règne de Charles Ier, à un examen minutieux, analyser fragment par fragment les volumes actuels et, à l'aide de ces fragments ainsi reconnus, reconstituer dans leur état primitif les anciens registres tels qu'ils existaient au XIIIe siècle; puis, ces registres primitifs étant restitués, les grouper et les comparer entre eux, afin d'établir les règles et les habitudes suivies par la chancellerie angevine; exposer, d'autre part, les principes d'administration en vigueur dans le royaume de Sicile et montrer les rapports de ces principes avec les règles qui ont présidé à la formation des registres; enfin compléter cette étude spéciale des registres de Charles Ier par des

notions sommaires embrassant le reste de la collection : telles sont les grandes lignes de ce travail. »

Nous aurons à revenir sur ce volume lorsqu'il sera complété par l'étude sur le reste de la collection ; dès à présent, on peut considérer l'œuvre de M. Durrieu comme une des plus précieuses contributions que l'École de Rome doive jamais fournir à l'histoire de la domination française au delà des monts. A. B.

134. — Fustel de Coulanges. Étude sur le titre *De migrantibus* de la loi salique. In-8, 36 p. Paris, Thorin.

(Extrait de la Revue générale du droit.)

135. — Halphen (Eug.). Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Villiers, ambassadeur à Venise (1600), publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, 100 p.

Comme les lettres de 1599 au même personnage, que M. Halphen avait publiées en 1885, celles-ci sont transcrites d'après les copies que renferment les deux mss. 18039 et 18040 du fonds français. L'éditeur ne les a pas annotées ; mais on trouve à la fin de son fascicule le sommaire très détaillé de chacune des dix-neuf lettres. A. B.

136. — Jacquet (A.). La vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV ; étude sur la société dijonnaise pendant la seconde moitié du xvii[e] siècle, d'après les documents inédits. In-8, xvi-254 p. Paris, Garnier frères.

137. — Le Dhuy (C.). Les sires de Coucy. In-18 jésus, 251 p. Paris, Lecoffre.

138. — Lefèvre-Pontalis (Eugène). Étude sur le chœur de l'église Saint-Martin-des-Champs, à Paris. In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

M. Lefèvre-Pontalis fait la description de l'ancienne église Saint-Martin en archéologue consommé, et, par des rapprochements avec d'autres édifices religieux élevés dans l'Ile-de-France au xii[e] siècle, il arrive à conclure que le chœur, englobé dans les bâtiments du Conservatoire des arts et métiers, a dû être bâti entre 1130 et 1150. Paris ne compte que quatre autres monuments de cette époque. A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 9 NOVEMBRE 1886,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. LALANNE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 décembre suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société a récemment perdu trois de ses membres : M. le duc de Mirepoix; M. Edmond Ansart du Fiesnet, ancien député, président du Conseil général du Pas-de-Calais, et M. le marquis de Blosseville, ancien député de l'Eure, auteur de plusieurs publications estimées.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette nomination à l'approbation du Conseil :

2112. M. Léon Lecestre, archiviste aux Archives nationales, rue d'Arcole, n° 3; présenté par MM. L. Gautier et A. de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* 1er octobre 1886. — *Revue historique,* septembre-octobre et novembre-décembre 1886. — *Bulletin des bibliothèques et des archives,* année 1886, n° 2. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 août, 15 septembre et 15 octobre 1886. — *Bulletin de la Société bibliographique,* août-octobre 1886. — *Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the year*

1884. — *Bulletin de correspondance africaine*, année 1885. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers*, mars-août 1886. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, août 1886. — *Bulletin de la Société centrale des architectes*, mai 1886.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, juillet-septembre 1886. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1886, n° 2. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1886. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, année 1885. — *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne*, année 1885. — *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, t. VII, 2e fascicule, 1884-1886. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre de 1886. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1er et 2e trimestres de 1886.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Coutumes inédites de Meilhan en Bazadais, publiées par M. C. Baradat de Lacaze. Br. in-4. Bordeaux. — *L'expédition des Allemands en France au mois d'octobre* 1575 *et la bataille de Dormans*, par M. C. Baguenault de Puchesse. Br. in-8. Orléans, Herluison. — *L'Alsace à Sempach*, par P. Ristelhuber. Br. in-8. Paris, Leroux. — *Une aventure du baron de Lusignan; récit de* 1525, publié et annoté par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-18. Nérac. — *Quatre lettres inédites de Jacques Gaffarel*, publiées, avec avertissement, notes et appendice, par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Digne, impr. Chaspoul. — *A propos des découvertes de Jérôme Vignier*, par Julien Havet. Br. in-8. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.) — *Les monnaies anglo-françaises frappées au Mans au nom de Henri VI* (1425-1432), par M. André Joubert. Br. in-8. Mamers, Fleury et Dangin. — *Régimes de la France depuis l'an* 420 *jusqu'au* 1er *juillet* 1886, par Ermete Pierotti. Br. in-fol. Montpellier.

Correspondance.

M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, membre du Conseil, M. de Boislisle, secrétaire, et M. Delaville Le Roulx, censeur, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Tamizey de Larroque fait hommage de la brochure indiquée ci-dessus, et signale une pièce qui avait échappé à l'auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*.

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris annonce que le prix de la Société, au Concours général, a été remporté par M. Bourguey, élève de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.

Lecture est donnée d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique appelant particulièrement l'attention des membres des Sociétés savantes sur les délibérations des assemblées communales qui ont eu pour objet des intérêts religieux.

Travaux de la Société.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 7 distribuées; feuille 8 en pages.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. I. Feuilles 1 à 24 tirées. On attend le bon à tirer du titre et de la couverture.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles *m* à *o* de l'Introduction tirées; feuille *p* en pages; feuilles *q* et *r* en placards. On attend la copie de la Préface littéraire.

Mémoires de Villars. T. II. Feuilles 1 à 23 tirées. On attend la copie des Sommaires.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuilles 6 à 11 tirées; feuille 12 en placards. On attend la copie de la Table.

Lettres de Louis XI. T. III. Feuilles 3 à 10 tirées; feuilles 11 et 12 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. II. Feuilles 1 et 2 en pages; feuille 3 en placards. On compose la suite.

M. S. Luce, présent à la séance, annonce qu'il a terminé l'analyse détaillée du texte de *Froissart* qui doit prendre place dans le tome VIII : cette analyse, qui, par son impor-

tance, équivaut à une traduction libre, est accompagnée, comme dans les précédents volumes, d'un commentaire critique développé, dont la moitié déjà est rédigée. Dans ces conditions, M. Luce estime, d'accord avec M. L. Delisle, son commissaire responsable, que l'impression du tome VIII des *Chroniques de J. Froissart* peut être reprise dès à présent. — M. le président, au nom du Conseil, félicite et remercie l'auteur de cette communication, qui sera certainement accueillie avec la plus vive satisfaction par tous les membres de la Société.

Diverses propositions ayant été faites au sujet du titre qu'il convient de donner à la nouvelle édition de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné,* le Conseil arrête, sur la proposition de M. A. Maury, la rédaction d'un titre définitif ; le secrétaire adjoint est chargé d'en transmettre le texte à M. le baron de Ruble, éditeur. — Le tome Ier de l'*Histoire universelle,* conformément aux termes d'une précédente délibération, sera mis en distribution en même temps que la *Règle du Temple.*

M. L. Delisle communique au Conseil une lettre de M. Girard de Rialles, de laquelle il résulte que M. Farges, archiviste-paléographe attaché au Ministère des affaires étrangères, désirerait publier pour la Société les lettres et papiers d'État de Charles de Marillac (règnes de François Ier et de Henri II). — L'examen de ce projet est renvoyé au Comité de publication.

M. Delisle propose, au nom du même Comité, d'adopter en principe la publication de la *Chronique de Richemont* qu'offre de faire, pour la Société, M. Le Vavasseur, l'éditeur toutefois étant prévenu que la Société, quant à présent, ne saurait s'engager en aucune façon à mettre cet ouvrage sous presse dans un délai déterminé. Avec cette réserve, la proposition est mise aux voix et adoptée.

Sur la proposition de M. Moranvillé, président du Comité des fonds, le Conseil décide que la *Table de l'Annuaire-Bulletin,* actuellement parvenue en librairie, sera distri-

buée comme quatrième volume de l'exercice courant; mais que, pour compenser l'exiguïté de ce fascicule, les sociétaires seront admis à prendre gratuitement un volume supplémentaire, à leur choix, parmi celles des anciennes publications de la Société dont la liste leur sera notifiée.

Un exemplaire des *Notices et Documents*, un exemplaire des *Lettres de Louis XI* et un exemplaire de la *Règle du Temple* sont, sur la demande de M. Moranvillé, attribués à M. Lenthéric, qui offre d'en faire le compte rendu dans le journal *la Gazette de France*.

M. L. Delisle offre au Conseil, de la part de M. Thierry-Poux, conservateur du département des Imprimés à la Bibliothèque nationale, le texte des paroles prononcées par ce dernier sur la tombe de M. Ravenel.

Le Conseil est informé que la *Relation de Spanheim*, publiée par la Société en 1882, a été introduite, cette année, dans le programme de l'agrégation d'histoire.

La séance est levée à quatre heures trois quarts.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

139. — Desaivre (L.). L'élection de Niort au xviii[e] siècle, notes et documents. In-8, lix-392 p. Saint-Maixent, impr. Reversé.

(Extrait des Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres.)

140. — Faucon (M.). La librairie des papes d'Avignon; sa formation, sa composition, ses catalogues (1316-1420), d'après les registres de comptes et d'inventaires des archives Vaticanes. T. I. In-8, xxi-268 p. et planche. Paris, Thorin.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

141. — Flach (J.). Les origines de l'ancienne France;

le régime seigneurial (xe et xie siècles). T. I. Fascicules 1 et 2. In-8, 475 p. Paris, Larose et Forcel.

142. — Flammermont (J.). Études critiques sur les sources de l'histoire du xviiie siècle. I. Les Mémoires de Mme Campan. In-8, 43 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait du Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers.)

143. — Histoire de la Marche; mémoires du président Chorllon (1635-1685); ouvrage inédit, publié d'après le manuscrit original, avec notes et introduction, par F. Autorde, archiviste de la Creuse. In-8, vii-238 p. Guéret, impr. Amiault.

144. — Izarn (E.). Le compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie, de 1367 à 1370. In-8, cxlvi-511 p. Paris, Alph. Picard.

145. — Jarrin (C.). La Bresse et le Bugey; leur place dans l'histoire. T. II. In-8, 395 pages. Bourg, impr. Authier.

146. — Lambert (G.). Histoire de Toulon. Première partie : depuis les origines de la ville jusqu'à la réunion définitive de la Provence à la France (1487). T. I. In-8, xxiii-379 p. et planche. Toulon, impr. du Var.

147. — Langlois (E.). Les registres de Nicolas IV; recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican. Fascicule 1. Gr. in-4 à 2 col., 136 p. Paris, Thorin.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

148. — Lecoy de la Marche (A.). La chaire française au moyen âge, spécialement au xiiie siècle, d'après les manuscrits contemporains. 2e édition, corrigée et augmentée. In-8, xvi-549 p. Paris, Laurens.

149. — Maulde (R. de). Les Juifs dans les États français du saint-siège au moyen âge; documents pour servir à l'histoire des Israélites et de la Papauté. In-8, 194 p. Paris, H. Champion.

En étudiant les coutumes et règlements de la république d'Avignon au xive siècle, notre confrère avait déjà vu quelle place con-

sidérable les Juifs occupaient dans les États de la domination pontificale. Il expose aujourd'hui, dans une introduction de 70 pages, le résultat de ses recherches plus approfondies sur ce sujet, en s'aidant des travaux restés inédits de feu M. Bardinet, professeur au lycée d'Avignon. Dans la seconde partie de son volume, il donne, avec notes et commentaires : 1° un règlement concédé par le légat en 1510; 2° une délibération des états du Comtat, en 1532, sur les privilèges des Juifs; 3° les statuts de la communauté juive dressés en 1538; 4° trois autres textes juridiques ou législatifs. A. B.

150. — Mély (F. de). Le Trésor de Chartres (1310-1793). In-8, xlix-136 p. Paris, Alph. Picard.

Notre confrère a publié avec grand soin et muni de notes très intéressantes l'inventaire du célèbre Trésor de Notre-Dame de Chartres dressé en 1682 par le chanoine Estienne. Dans la préface, il établit la suite chronologique des donations ou acquisitions qui enrichirent l'église à partir de 1310. Un certain nombre de pièces justificatives sont ajoutées en appendice, avec une table des matières. L'ouvrage est illustré de plus de vingt planches. Très précieux pour l'histoire de l'art et pour l'archéologie, il fournit aussi un assez bon nombre de données nouvelles sur des faits de l'histoire générale. A. B.

151. — Ruble (baron A. de). Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret. T. IV. In-8, 444 p. Paris, Ad. Labitte.

Ce dernier volume comprend les chapitres xvi à xxi, et va du 1er janvier 1562 au 17 novembre de la même année, date de la mort du roi de Navarre. Les principaux événements sont : la rupture entre Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, celle-ci se retirant en Béarn, celui-là passant au parti catholique; le massacre de Vassy, le pillage de la collégiale de Vendôme, la profanation des tombeaux de la maison de Bourbon, prodromes de la guerre civile; l'enlèvement du roi par le Triumvirat; l'entrée en campagne de Condé, qui prend Orléans; la confédération du 11 avril; les négociations de la reine, revenue au parti catholique, et du Triumvirat avec Condé; l'explosion de la guerre civile, avec toutes ses horreurs, en Dauphiné et en Lyonnais, en Provence et en Bourgogne; la prise de Baugency par Condé; celle de Blois, de Tours et de Bourges par Antoine de Bourbon; les négociations des protestants avec l'Angleterre, et le traité de Hampton-Court; la prise de Rouen par les réformés et sa réoccupation par le roi de Navarre, qui succombe un mois plus tard aux suites d'une blessure reçue dans les tranchées. « Servez bien mon fils, et qu'il serve bien le roi; » telles furent ses dernières paroles.

L'œuvre de M. de Ruble est à la fois trop importante et trop intéressante pour qu'on n'en souhaite pas la continuation promise par le titre même : il reste à raconter le veuvage et la maternité de Jeanne d'Albret, dix années agitées, mais glorieuses pour l'héroïne du protestantisme. A. B.

152. — TESSIER (J.). La mort d'Étienne Marcel, étude historique. In-4, 40 p. Paris, P. Dupont.

(Extrait de la Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.)

L'auteur, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Caen, cherche à prouver que tous les historiens, même les plus favorables à Marcel, se sont étrangement trompés en racontant que le fameux prévôt des marchands se disposait, quand il fut tué, à ouvrir les portes de Paris à Charles le Mauvais, roi de Navarre. Il met à défendre cette thèse une insistance et une habileté remarquables, sinon une connaissance approfondie des sources de l'histoire. Nous n'irons pas jusqu'à dire que le succès ait répondu à ses efforts : il nous semble assez facile de réfuter la plupart de ses arguments. N. V.

153. — THEURIET (C.). Histoire de Nuits-sous-Beaune. In-8, xv-479 p. Dijon, impr. Damongeot et Cie.

154. — THOLIN (G.). Ville libre et barons ; essai sur les limites de la juridiction d'Agen et sur la condition des forains de cette juridiction comparée à celle des tenanciers des seigneuries qui en furent détachées. In-8, xvi-264 p. Paris, Alph. Picard ; Agen, J. Michel et Médan.

Le nouveau volume de l'archiviste laborieux du département de Lot-et-Garonne se divise, comme l'indique son titre, en deux parties distinctes, qui occupent une étendue à peu près égale de texte, et il est complété par quatorze notes ou pièces justificatives en appendice. Madaillan et ses barons, depuis la fin du XIIe siècle, y occupent une place aussi considérable au moins que la ville d'Agen. A. B.

155. — TRIDON (l'abbé L.-H.). La vie merveilleuse de sainte Alpais de Cudot, vierge et bergère, au XIIe siècle, écrite pour la première fois d'après les monuments authentiques et les traditions locales. In-8, 677 p. Paris, Téqui.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 DÉCEMBRE 1886,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MAS LATRIE, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 janvier 1887.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le vice-président annonce qu'il vient d'assister, ainsi que plusieurs membres du Conseil, aux obsèques de M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut. Entré dans la Société en 1836, M. de Wailly avait fait partie du Conseil de 1844 à 1859 et avait pris une part active aux travaux du Comité de publication et du Comité de l'*Annuaire;* il avait, en outre, rempli les fonctions de commissaire responsable pour les deux grandes publications de la *Vie de saint Louis par Lenain de Tillemont* et des *Comptes de l'Argenterie;* enfin, après avoir collaboré jusqu'en 1839 à la préparation de l'*Éginhard,* il avait publié lui-même, pour la Société, l'*Histoire de saint Louis par Joinville* (1868) et *le Ménestrel de Reims* (1876). C'est à lui, entre autres mesures d'ordre intérieur, qu'est due la création (1849) du prix que, chaque année, la Société offre à l'élève de rhétorique qui obtient le premier prix d'histoire du Concours général. Chacun sait d'ailleurs quels titres M. de Wailly s'était acquis dans l'érudition historique par des ouvrages et des publications d'une rare valeur, quelle haute situation son dévouement inaltérable à la science et au bien lui avait

faite, depuis près de cinquante années, au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Sur la proposition de M. le vice-président, il est décidé que l'expression des regrets unanimes du Conseil et de l'hommage rendu à la mémoire de M. de Wailly sera consignée dans le procès-verbal de la séance.

M. le vice-président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2113. M. Pierre BONNASSIEUX, archiviste aux Archives nationales, rue de Rennes, n° 62, et à Versailles, avenue de Villeneuve-l'Étang, n° 15 *ter*; présenté par MM. Lelong et de Boislisle.

2114. M. E.-J. TARDIF, archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Boulainvilliers, n° 16; présenté par MM. Bordier et Delisle.

2115. M. H. TOURNOUËR, archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue des Saints-Pères, n° 11; présenté par MM. Rivain et Valois.

2116. M. le comte DE BOURY, au château d'Amfreville-la-Campagne, par Louviers (Eure); correspondant, M. le baron le Vavasseur, rue Boissy-d'Anglas, n° 25; présenté par MM. Delisle et Luce.

2117. La Bibliothèque de la ville d'Angers (Maine-et-Loire), représentée par M. Lemarchand, bibliothécaire; correspondants, MM. Germain et Grassin, libraires, à Angers; présentée par MM. Lelong et Valois.

2118. La Bibliothèque universitaire de Bordeaux (Gironde), représentée par M. Mortet, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6; présentée par MM. de Boislisle et Valois.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société bibliographique*, novembre 1886. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestan-*

tisme français, 15 novembre 1886. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, novembre 1886.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, année 1886. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 2e série, tome II. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e trimestre de 1886.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Documents historiques et autographes concernant la Picardie, par le comte de Marsy. Br. in-8. Paris, Alph. Picard. — *Catalogue des actes de François Ier* (suite des *Ordonnances des rois de France*). Un vol. in-4 de 360 p. Impr. nationale.

Correspondance.

M. le comte de Luçay s'excuse de ne point assister à la séance.

L'Académie de Tarn-et-Garonne demande à faire l'échange de son recueil annuel contre les publications analogues de la Société. — Renvoi au Comité des fonds.

Le secrétaire transmet au Conseil d'excellentes nouvelles de la santé de M. Desnoyers, président honoraire de la Société, et la nouvelle expression de ses regrets de ne pouvoir assister aux séances.

M. G. Picot offre au Conseil un exemplaire du premier volume d'un Catalogue sommaire des *Actes de François Ier*, dressé par ordre de la Commission de l'Académie des sciences morales et politiques à laquelle l'Académie des inscriptions et belles-lettres a transmis le soin de reprendre la grande collection des *Ordonnances des rois de France*. Ce volume contient l'intitulé de 1,925 articles, lois, ordonnances, arrêts et autres actes de l'autorité souveraine d'un intérêt général. Il s'étend du 1er janvier 1515 (n. st.) au 7 novembre 1523. L'exemplaire est interfolié pour recevoir les observations et additions qui pourraient être utilisées lors de la publication des textes.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 7 distribuées ; feuille 8 en pages.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuille 11 tirée ; feuille 12 en placards. On attend la copie de la Table.

Mémoires de Villars. T. II. Feuille 24 tirée. Le volume est terminé et va être broché.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. I terminé et expédié en partie à la librairie.

— — T. II. Feuilles 1 à 4 en placards.

Le Jouvencel. T. I. Feuilles *a* à *p* de l'Introduction tirées ; feuilles *q* et *r* en placards. Il ne manque plus que la Préface littéraire.

Lettres de Louis XI. T. III. Feuilles 9 et 10 tirées ; feuille 11 en pages ; feuille 12 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. II. Feuilles 1 et 2 tirées ; feuilles 3 et 4 en pages ; feuille 5 en placards.

Le Conseil charge M. A. de Barthélemy, commissaire responsable de cette dernière publication, de rappeler à l'éditeur qu'aux termes de la délibération du 2 décembre 1884, confirmée en 1886, son second et dernier volume ne doit point dépasser le nombre de feuilles réglementaire, et il décide que l'impression ne pourra être poursuivie que lorsque la copie sera réduite à ces proportions, avec les réserves nécessaires pour la Table.

M. le marquis de Beaucourt, commissaire responsable, dépose la fin de la copie du tome III des *Lettres de Louis XI*, bonne à livrer à l'impression, et il annonce que les pièces justificatives et annexes des *Mémoires d'Olivier de la Marche* ont été exclusivement restreintes à ce qui émanait de l'auteur lui-même, de façon à réserver la place nécessaire pour la Table des matières.

Le Conseil, ayant assuré la distribution intégrale de l'exercice 1886, décide que le tome II des *Mémoires de Villars* pourra être mis en distribution dès le mois de janvier, pour commencer l'exercice 1887, que viendront successivement compléter le tome Ier du *Jouvencel,* le tome II de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné* et le tome III des *Lettres de Louis XI,* sinon le tome VIII des *Chroniques de J. Froissart.* Resteraient pour l'exercice 1888 : le tome III de l'*Histoire universelle,* le tome II et dernier du *Jouvencel,* le tome IV et dernier des *Mémoires d'Olivier de la Marche,* le tome II et dernier du *Journal de Nicolas de Baye,* le tome XII et dernier des *Œuvres de Brantôme.*

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres du Conseil, sur la nécessité de concilier les intérêts financiers de la Société avec l'achèvement des publications qui comprennent plusieurs volumes, le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu de ralentir les travaux en cours, mais seulement de laisser quelque latitude aux éditeurs qui auraient besoin de retoucher ou de remanier leurs manuscrits, et qu'en aucun cas ils ne devront dépasser les limites rigoureusement prescrites pour tous, sur la demande du Comité des fonds.

Le secrétaire expose, de la part de MM. les conservateurs du Cabinet des manuscrits à la Bibliothèque nationale, qu'ils seraient très désireux de mettre à la disposition des travailleurs de leur nouvelle salle un exemplaire aussi complet que possible des publications de textes classiques du moyen âge et des temps plus modernes faites par la Société. M. Delisle, comme administrateur général de la Bibliothèque, appuie cette demande, en faisant valoir, d'une part, qu'elle peut être restreinte à un certain nombre de volumes, d'autre part, qu'il y aurait intérêt pour la Société à ce que ses publications figurassent dans la bibliothèque usuelle de la salle des Manuscrits. La Bibliothèque supporterait d'ailleurs les frais occasionnés par une concession gracieuse de ce genre. — Le Conseil donne tous pouvoirs à M. Moranvillé pour régler

cette affaire avec MM. les conservateurs du Cabinet des manuscrits.

M. Moranvillé est également chargé de choisir les volumes qui pourraient être offerts à titre gracieux à la Bibliothèque municipale de la ville d'Angers, nouvellement inscrite au nombre des membres de la Société.

Le Conseil le désigne aussi pour recevoir les demandes des membres de la Société qui, ayant été des premiers adhérents et possédant la collection des publications complète ou presque complète, ne trouveraient pas de volume à choisir, pour supplément de l'exercice 1886, dans la liste qui a été adressée à tous les sociétaires, conformément aux décisions prises dans la séance du 9 novembre.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance annuelle du 25 novembre 1886, a décerné les prix suivants :

Prix d'éloquence. — Un prix de 2,500 fr. à M. de Lescure, et un prix de 1,500 fr. à M. Trolliet, pour leurs *Discours sur Beaumarchais.*

Prix Gobert. — Premier prix maintenu à M. Paul Thureau-Dangin, pour le troisième volume qu'il vient de publier de son *Histoire de la monarchie de Juillet.*

Second prix à M. Francis Decrue, pour son livre intitulé : *Anne de Montmorency.*

Prix Thérouanne. — Un prix de 1,500 fr. à M. le baron Kervyn de Lettenhove, pour son ouvrage en six volumes intitulé : *les Huguenots et les Gueux;* un prix de 1,500 fr. à M. Stourm, pour ses deux volumes sur : *les Finances de*

l'ancien régime et de la Révolution; un prix de 1,000 fr. à M. Dubédat, pour son *Histoire du parlement de Toulouse.*

PRIX THIERS. — Un prix de 1,500 fr. à M. B. Pocquet, pour son ouvrage intitulé : *les Origines de la Révolution en Bretagne.* Le surplus du prix a été partagé entre M. Miron de l'Espinay, pour son livre sur *François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV,* et M. Paul Allard, pour son *Histoire des persécutions pendant la première partie du IIIe siècle.*

PRIX BORDIN. — Des portions de ce prix ont été décernées à M. le comte de Reiset, pour son ouvrage intitulé : *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette,* et à M. le comte de Baillon, pour son histoire d'*Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans.*

PRIX MARCELIN GUÉRIN. — Des prix de 1,000 fr. ont été décernés à M. G. Desjardins, pour son ouvrage sur *le Petit-Trianon;* à M. Petit de Julleville, pour son livre intitulé : *les Comédiens en France au moyen âge;* à M. L. Limayrac, pour son *Étude sur le moyen âge.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance annuelle du 19 novembre, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. le marquis de Beaucourt, pour son *Histoire de Charles VII.*

Second prix à M. Pfister, pour son livre intitulé : *Études sur le règne de Robert le Pieux.*

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — La première médaille à M. Fichot, pour sa *Statistique monumentale du département de l'Aube;* la deuxième à M. P. Durrieu, pour son livre intitulé : *les Gascons en Italie;* la troisième à

M. l'abbé Albanès, pour ses *Travaux sur l'histoire ecclésiastique de la Provence;* la quatrième à M. H.-François Delaborde, pour son édition des *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton,* publiée pour la Société de l'Histoire de France.

La première mention à M. Henri Moranvillé, pour son mémoire sur *Jean le Mercier;* la deuxième à MM. le comte de Charpin-Feugerolles et M.-C. Guigue, pour leurs *Cartulaires de l'abbaye d'Ainay, des francs-fiefs du Forez et du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue;* la troisième à M. Prou, pour son édition et sa traduction du *De ordine Palatii* d'Hincmar; la quatrième à M. Hellot, pour son édition d'une *Chronique parisienne anonyme du XIVe siècle;* la cinquième à M. Grignon, pour son ouvrage intitulé : *Description et historique de l'église Notre-Dame-en-Vaux de Châlons;* la sixième à M. Lebègue, pour son livre intitulé : *Fastes de la Narbonnaise.*

PRIX DE NUMISMATIQUE. — Partagé entre M. Gariel, pour son ouvrage intitulé : *les Monnaies royales de France sous la race carolingienne,* et M. Aloïs Heiss, pour son ouvrage : *les Médailleurs de la Renaissance.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance annuelle du 4 décembre 1886, a partagé le prix Audiffred entre Mme de Witt, née Guizot, pour ses quatre volumes intitulés : *Chroniqueurs de l'histoire de France,* et M. G. Hubault, pour l'ensemble de ses ouvrages : *les Grandes époques de la France, Causeries sur notre histoire, Notre histoire depuis les origines jusqu'à* 1870, etc.

PRIX BEAUJOUR, sur l'*État de l'indigence depuis le XVIe siècle jusqu'en* 1789, décerné à M. Alfred des Cilleuls.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

156. — ALBANÈS (l'abbé J.-H.). Nouvelles pièces concernant le protestantisme en Provence (1533-1538). In-8, 16 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

157. — ALBANÈS (l'abbé J.-H.). Problèmes d'histoire ecclésiastique concernant Avignon et le comtat Venaissin, avec leur solution et les preuves. In-8, 83 p. Avignon, Seguin frères.

158. — ARBELLOT (l'abbé). Dissertation sur le lieu de naissance de saint Vaast, suivie de l'ancienne Vie du saint. In-8, 75 p. Paris, Haton.

159. — ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. D'). Celtes et Germains, étude grammaticale. In-8, 12 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

160. — ARNAUD (E.). Histoire et description de la tour de Crest en Dauphiné. In-8, 64 p., avec vignette-frontispice. Paris, Grassart.

161. — BABEAU (Albert). Voyage d'un archéologue (Du Buisson-Aubenay) dans le sud-ouest de la Champagne en 1646, publié avec une introduction et des notes. In-8, 49 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube.)

L'historiographe Du Buisson-Aubenay est bien connu maintenant, grâce à l'édition de son *Journal des guerres civiles* donnée, en 1883-84, par M. Gustave Saige. Voyageur infatigable et antiquaire érudit, il tenait régulièrement note des découvertes ou des observations archéologiques faites au passage, et c'est dans le jour-

nal d'un voyage aux eaux de Bourbon-l'Archambault que M. Babeau a pris les fragments relatifs à la ville de Troyes, aux châteaux de Pont et de Praslin, à la ville de Chaource, à l'église de Sainte-Syre, au prieuré de Macheret, à Saint-Just et à Montmirail.

A. B.

162. — BAILLON (comte DE). Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, sa vie et sa correspondance avec son frère Charles II. In-8, 463 p. et portrait. Paris, Perrin et Cie.

163. — BARTHÉLEMY (comte É. DE). Recueil des plaquettes historiques champenoises du XVIe siècle. Petit in-8, 181 p. Paris, H. Champion.

164. — BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (C.). Notice sur James Louet, trésorier général de René roi de Sicile et duc d'Anjou, lieutenant du sénéchal d'Anjou au ressort de Beaugé, etc. In-8, 12 p.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

C'est à l'aide des registres de l'ancienne Chambre des comptes d'Angers, aujourd'hui conservés avec les archives de la Chambre des comptes de Paris, que l'érudit éditeur des Coutumes de l'Anjou et du Maine a pu reconstituer la biographie de Louet depuis 1440 environ jusqu'à sa mort, en 1479, et montrer en lui un cas assez remarquable de cumul des fonctions financières et des fonctions judiciaires.

A. B.

165. — BÉLANGER (A.). Étude bibliographique et iconographique sur l'abbé de l'Épée. In-4, 40 p., avec portrait. Paris, Ritti.

166. — BELLEMER (l'abbé E.). Histoire de la ville de Blaye depuis sa fondation par les Romains jusqu'à la captivité de la duchesse de Berry. In-8, XXIV-749 p. Bordeaux, Feret et fils.

167. — BERTRANDY-LACABANE. Brétigny-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix, Saint-Michel-sur-Orge. Première partie : Brétigny-sur-Orge. In-8. T. I, 423 p.; t. II, 739 p. Versailles, impr. Cerf et fils.

168. — BIMBENET (E.). Les écoliers de la nation de

Picardie et de Champagne à l'université d'Orléans. In-8, 184 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

169. — BLADÉ (J.-F.). Mémoire sur l'histoire religieuse de la Novempopulanie romaine. In-8, 29 p. Bordeaux, impr. Chollet.

170. — BOMBAL (E.). Notes et documents pour servir à l'histoire de la maison de Saint-Chamans. In-8, 143 p. Paris, Lechevalier.

171. — BONVARLET (A.). Documents pour servir à l'histoire politique, administrative et commerciale de la Flandre maritime. In-8, 64 p. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.

(Extrait des Annales du Comité flamand de France.)

172. — BOSELLI (J.). La maison d'Armagnac et l'unité française depuis le XVe siècle. In-8, IX-87 p. Paris, Dentu.

173. — BOULEUC (l'abbé F.). Cancale, son origine et son histoire, avec carte du pays de Cancale au VIe siècle. In-12, 79 p. Rennes, impr. Oberthür.

174. — BOUTILLIER (l'abbé). La verrerie et les gentilshommes verriers de Nevers, avec un appendice sur les verreries du Nivernais. In-8, X-167 p. et planches. Nevers, impr. Vallière.

175. — BRIÈLE (L.). Une bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu de Paris : la dernière marquise de Lionne (1689-1759). In-8, 64 p. Paris, Impr. nationale.

176. — BRUTAILS (A.). Étude sur l'esclavage en Roussillon du XIIIe au XVIIe siècle. In-8, 44 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

177. — CAIX DE SAINT-AYMOUR (vicomte DE). La France en Éthiopie ; histoire des relations de la France avec l'Abyssinie chrétienne sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1634-1706), d'après les documents inédits des archives du ministère des Affaires étrangères. In-18 jésus, XV-375 p. et carte. Paris, Challamel aîné.

178. — Carel (P.). Histoire de la ville de Caen depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles IX (nouveaux documents inédits). In-8, viii-363 p. Paris, H. Champion.

179. — Catalogue de la bibliothèque de la ville de Pau, par L. Soulice, bibliothécaire-archiviste de la ville. Histoire locale. In-8, xxxviii-399 p. Pau, impr. Veronèse.

180. — Chabaneau (C.). Notes sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés, suivies de deux lettres inédites de Pierre de Chasteuil-Gallaup. In-8, 112 p. Paris, Maisonneuve frères et Leclerc.

(Extrait de la Revue des langues romanes.)

181. — Chabrand (J.-A.). Vaudois et protestants des Alpes : recherches historiques, contenant un grand nombre de documents inédits sur les Vaudois et les protestants des Alpes dauphinoises et piémontaises. In-8, 287 p. Grenoble, Drevet.

182. — Chapellier (J.-Cl.). Étude sur la véritable nationalité de Jeanne d'Arc. In-8, 15 p. et planche. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

183. — Chassaing (A.). Spicilegium Brivatense; recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne. In-4, xvii-756 p. Paris, Alph. Picard.

184. — Clerval (l'abbé). Bulle inédite de Nicolas IV (19 mars 1289); démêlés du chapitre de Chartres avec la comtesse Jeanne et le roi Philippe le Bel pour la juridiction temporelle. In-8, 16 p. Chartres, impr. Garnier.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.)

L'auteur a découvert dans le ms. 331 de la bibliothèque de Chartres une mine précieuse de documents pontificaux appartenant au xiiie siècle et complétant sur bien des points l'histoire religieuse du pays. La bulle de Nicolas IV est un premier spécimen de ces pièces, en grande partie inédites. Elle contient les détails les plus circonstanciés sur un de ces nombreux conflits entre les deux puissances qui avaient pour conséquences habituelles la saisie du temporel ecclésiastique et l'excommunication des officiers royaux. Cette fois, le chapitre de Chartres alla jusqu'à

subir l'exil, plutôt que de capituler; c'est ce qui rendit nécessaire l'intervention du saint-siège. N. V.

185. — Cosnac (comte G.-J. de). Rôle politique de Louis de Rechignevoisin de Guron, évêque de Tulle. In-8, 82 p. Tulle, impr. Crauffon.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze.)

186. — Cournault (Cl.). Jean Lamour, serrurier du roi Stanislas à Nancy. Petit in-4, 32 p. avec 26 gravures. Paris, Rouam.

187. — Curzon (H. de). Une réception au Temple : Alexandre de Vendôme. 1er février 1604. In-8, 16 p.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Procès-verbal de la réception du fils de Gabrielle d'Estrées, comme grand-croix, au grand prieuré de France, dont il devait devenir titulaire quatorze ans plus tard.

188. — Danicourt (A.). Une révolte à Péronne sous le gouvernement du maréchal d'Ancre, l'an 1616, avec des documents inédits. In-8, xiv-166 p., avec 2 portraits et vignettes. Péronne, impr. Quentin.

189. — Dehaisnes (l'abbé). Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le xve siècle. 3 vol. gr. in-4. T. I (première partie, 627-1373), xxiii p. et p. 1 à 520; t. II (deuxième partie, 1374-1401), p. 521 à 1065; t. III, viii-665 p. et 15 planches. Lille, impr. Danel.

(Extrait des Mémoires de la Commission historique du département du Nord.)

190. — Demay (G.). Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale. T. II. In-4, 671 p. Paris, Hachette et Cie.

(Collection de documents inédits sur l'histoire de France.)

191. — Desclozeaux. Le mariage et le divorce de Gabrielle d'Estrées d'après des documents nouveaux. In-8, 58 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

192. — Dubédat. Histoire du parlement de Toulouse. 2 vol. in-8. T. I, xvi-760 p.; t. II, 736 p. Paris, Rousseau.

193. — Du Breil de Pontbriand (vicomte P.). Un armorial breton du XVIIe siècle. In-8, 17 p. Nancy, impr. Forest et Grimaud.

(Extrait de la Revue historique de l'Ouest.)

194. — Dussieux (L.). Étude biographique sur Colbert. In-8, XI-372 p. Paris, Lecoffre.

195. — Estaintot (comte d'). Fouilles et sépultures mérovingiennes de l'église Saint-Ouen de Rouen (décembre 1884-février 1885). In-8, 51 p., avec dessins. Paris, Picard.

196. — Fage (E.), Longy, A. Bosvieux et R. Fage. L'abbé Pierre de Besse, prédicateur du roi Louis XIII; étude littéraire. In-8, 165 p. et portrait. Tulle, impr. Crauffon.

197. — Fagniez (G.). Livre de raison de Me Nicolas Versoris, avocat au parlement de Paris (1519-1530). In-8, 128 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

198. — Fontenay (H. de). Épigraphie autunoise : inscriptions du moyen âge et des temps modernes pour servir à l'histoire d'Autun. T. II. In-4, III-419 p. Autun, Dejussieu; Paris, H. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

199. — Germain (A.). Les anciennes thèses de l'école de médecine de Montpellier; collations de grades et concours professoraux. In-4, 196 p. Montpellier, Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

200. — Godefroy-Madelaine (le P.). Histoire de saint Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré et archevêque de Magdebourg, d'après les manuscrits et les documents originaux. In-8, XII-564 p. et gravure. Lille, librairie de la Société de Saint-Augustin.

201. — Gordière (L.-A.). Le prieuré de Saint-Amand, de l'ordre des Bénédictins, dépendant de l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, situé dans l'ancien diocèse de Noyon, sur le terroir de Machemont (Oise); suivi de son cartulaire

et d'une table alphabétique de noms propres, orné de 16 planches, dont 12 reproduisent soixante-cinq sceaux, presque tous inédits. In-8, xxv-393 p. Compiègne, impr. Lefebvre.

202. — Grandmaison (C. de). Fragments de chartes du xe siècle provenant de Saint-Julien de Tours, recueillis sur les registres d'état civil d'Indre-et-Loire. In-8, 122 p. et planches. Paris, Alph. Picard.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

203. — Gravier (L.). Une industrie artistique au xviiie siècle : la tapisserie d'Aubusson. In-8, 28 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

204. — Guigue (G.). Les récits de la guerre de Cent ans : Tard-Venus en Lyonnais, Forez et Beaujolais (1356-1369). Grand in-8, xviii-475 p. et planches. Lyon, Vitte et Perrussel.

205. — Guillotin de Corson (l'abbé). Pouillé historique de l'archevêché de Rennes. T. VI (et dernier). In-8, ix-841 p. Paris, Haton.

206. — Guyot (C.). Les forêts lorraines jusqu'en 1789. In-8, xxii-410 p. Nancy, impr. Crépin-Leblond.

207. — Haigneré (l'abbé). Les chartes de Saint-Bertin, d'après le grand cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte, dernier archiviste de ce monastère. T. I (648-1240). In-4, lviii-471 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Publication de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

208. — Hauréau (B.). Les œuvres de Hugues de Saint-Victor, essai critique. Nouvelle édition. In-8, ix-238 p. Paris, Hachette et Cie.

209. — Huet (l'abbé L.). Histoire de l'Hôtel-Dieu de Vire. In-8, 72 p. Caen, impr. veuve Domin.

210. — Jadart (H.). Dom Thierry Ruinart (1657-1709); notice suivie de documents inédits sur sa famille, sa vie, ses œuvres, ses relations avec D. Mabillon. In-8, viii-190 p. et grav. Paris, H. Champion.

211. — JORET (C.). Jean-Baptiste Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, chambellan du Grand Électeur, d'après des documents nouveaux et inédits. In-8, x-419 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

212. — JOUBERT (A.). Étude sur les misères de l'Anjou aux xve et xvie siècles. In-8, 368 p. Angers.

Toutes les époques et toutes les régions ont eu leurs « misères, » et, en les étudiant sur les documents, souvent prolixes, venus de nos ancêtres, on apprend à ne pas trop maudire son temps. Dans l'Anjou comme dans la plus grande partie du centre de la France, la guerre de Cent ans, les ravages de la peste, les compagnies de gueux, de voleurs, d'empoisonneurs, les cruelles représailles des luttes religieuses laissaient peu de répit aux malheureux habitants des campagnes et des villes. Les seigneurs n'étaient pas plus épargnés que le menu peuple, et, s'ils se permettaient bien des cruautés et des exactions, le châtiment légal, avec toutes ses barbaries, finissait par les atteindre. Tel est le sujet d'une suite de chapitres détachés que M. André Joubert a réunis en volume. L'un, sous le titre de : « René de la Rouvraye, dit le Diable de Bressault (1560-1572), » est comme l'abrégé des guerres de religion dans l'Ouest; l'autre, plus curieux encore, nous restitue, commentée et annotée avec beaucoup d'exactitude, la complainte satirique en vers du capitaine La Vallée, sur la déroute de l'armée des princes devant Craon, 24 mai 1592. Ce pamphlet, connu sous le nom de « Pique-mouches, » est rempli de mordantes épigrammes contre la plupart des personnages du temps qui suivaient la fortune du futur Henri IV. C'est donc une vraie pièce historique, qui suffirait à elle seule pour donner une valeur spéciale à la nouvelle publication de M. A. Joubert. G. B. DE P.

213. — KERMAINGANT (P. Laffleur DE). L'ambassade de France en Angleterre sous Henri IV; mission de Jean de Thumery, sieur de Boissise (1598-1602). In-8, xxviii-599 p. — Pièces justificatives, 282 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

M. de Boissise, peu connu jusqu'ici, et dont la mission diplomatique avait été dédaignée par nos historiens, est un des bons politiques qui, dès la première heure, acceptèrent Henri IV malgré l'hérésie. Il appartenait à une famille parlementaire qui compta peu d'autres illustrations. Parvenu au rang de conseiller d'État, il avait rendu des services particuliers, soit dans l'administration des biens de la duchesse d'Angoulême, soit dans une mission judiciaire en Limousin et en Périgord. Comme diplomate, son caractère méticuleux, dénué de souplesse, parfois même brutal, l'em-

pêcha d'obtenir tout le succès qu'eussent mérité son dévouement, sa grande activité, sa persévérance et un rare désintéressement. C'est l'impression qui résulte d'un examen général de sa mission en Angleterre, où, à part la lutte constante contre les influences espagnoles, il eut surtout à s'occuper des questions de navigation et de piraterie, de la protection de l'industrie française, en un mot de cette politique commerciale qui devait, après lui, aboutir au traité de 1606. Il s'acquitta avec conscience et dignité de ce rôle, et cependant on voit assez clairement que tout le monde de part et d'autre, lui-même tout le premier, fut content de voir l'ambassade passer en d'autres mains lorsque ses trois années de résidence à Londres se furent écoulées. D'ailleurs, cela n'empêcha point Henri IV et Louis XIII de lui confier d'autres missions en Hollande et en Allemagne.

Pour le suivre pas à pas dans ses négociations, pour reconstituer presque jour par jour son existence durant ces trois années, M. de Kermaingant s'est servi de trois séries de documents : 1° les papiers de famille, aujourd'hui possédés par notre confrère M. le baron d'Hunolstein; 2° la correspondance de l'ambassadeur avec Villeroy et avec Henri IV, déjà employée par Teulet (mss. de la Bibliothèque nationale); 3° les archives inédites ou déjà publiées du « Public record office » de Londres. C'est plus qu'il n'en fallait, non seulement pour faire revivre une personnalité intéressante de notre ancienne diplomatie, mais aussi pour rétablir sur des bases solides cette période de l'histoire d'Henri IV. Du reste, M. de Kermaingant ne s'en est pas tenu au cadre étroit d'une mission de trois ans : près de trois cents pages de son premier volume sont consacrées aux négociations antérieures, et l'ambassade même de M. de Boissise ne nous est présentée que comme une introduction à l'histoire des négociations, bien autrement importantes, de M. de Harlay-Beaumont, son successeur immédiat. En prenant acte de l'engagement que nous en donne M. de Kermaingant, nous ne nous permettrons qu'un souhait, presque une critique, c'est que son prochain ouvrage soit muni de sommaires qui, joints à la table alphabétique des noms propres, rendraient la lecture plus facile et plus fructueuse.

Le volume de pièces justificatives ne renferme pas moins de quatre-vingt-dix-neuf lettres inédites d'Henri IV; c'est dire son intérêt. A. B.

214. — Kersauson (J. de). Histoire généalogique de la maison de Kersauson. In-4, xii-352 p. et planches héraldiques. Nantes, impr. Forest et Grimaud.

215. — Kerviler (R.). La Bretagne à l'Académie française. 2e série : le xviiie siècle. Études biographiques et lit-

téraires sur les trois cardinaux de Rohan, Maupertuis, Duclos, Trublet, Mgr de Coëtlosquet et le cardinal de Boisgelin. In-8, 621 p. Nantes, impr. Forest et Grimaud.

216. — LACOMBE (P.). Bibliographie parisienne, tableaux de mœurs (1600-1880); avec une préface par M. Jules Cousin, conservateur de la bibliothèque et du musée historique de la ville de Paris. In-8 à 2 col., xx-251 p. Paris, Rouquette.

217. — LA HITTE (vicomte Ch. DE). Lettres inédites de Henri IV à M. de la Pailhès, gouverneur du comté de Foix, et aux consuls de la ville de Foix (1576-1602). In-8, 98 p. Paris, H. Champion.

(Archives historiques de la Gascogne.)

218. — LAUWEREYNS DE ROOSENDALE (L. DE). Études historiques sur Jacqueline Rolins (1658-1732). In-16, III-214 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

219. — LAUZUN (Ph.). Lettres inédites de Marguerite de Valois, tirées de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (1579-1606). In-8, VI-57 p. Paris, H. Champion.

220. — LE BLANT (E.). Les sarcophages chrétiens de la Gaule. Grand in-4, XXIV-171 p. et 59 planches. Paris, Impr. nationale.

(Collection de documents inédits sur l'histoire de France.)

221. — LEFÈVRE-PONTALIS (E.). Étude archéologique sur l'église de Glennes. In-8, 32 p. Soissons, Michaux.

222. — LE MEIGNEN (H.). Les Grandes croniques de Bretaigne, composées en l'an 1514 par maistre Alain Bouchart. In-4 à 2 col., 152 p., avec reproductions d'anciennes gravures. Rennes, Caillière.

223. — LESPINASSE (R. DE). Les métiers et corporations de la ville de Paris. T. I (XIVe-XVIIIe siècles) : ordonnances générales, métiers de l'alimentation. In-4, VIII-716 p., avec 84 fig. Paris, Impr. nationale.

(Collection de documents publiés par la ville de Paris.)

224. — Lettres inédites de Philippe le Bel, publiées aux

frais du ministère de l'Instruction publique, par l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, avec une introduction, par Ad. Baudouin. In-8, LI-274 p. Paris, H. Champion.

Ces textes précieux, restés inconnus jusqu'ici aux historiens du moyen âge, proviennent des archives de l'archevêché de Toulouse, de l'évêché de Pamiers et de la ville de Toulouse. Les lettres sont au nombre de 187 et comprennent, comme dates, le règne entier. Leur principale origine suffit à faire connaître qu'elles ont trait aux relations du pouvoir royal avec le clergé du Toulousain; elles fourniront par conséquent une ample matière à l'étude des juristes aussi bien que des historiens. Le savant éditeur y a joint une introduction sur l'état du diocèse de Toulouse dans le même temps, et, comme annexes, plusieurs arrêts du parlement de Toulouse et de celui de Paris, quelques ordonnances, etc. Il annonce qu'on trouvera encore un très grand nombre de lettres inédites de Philippe IV, sur toutes sortes de sujets, dans les copies du tome II du *Registrum curie Francie*. A. B.

225. — L'Hote (l'abbé E.). Études historiques sur le diocèse de Saint-Dié. In-8, 99 p. Saint-Dié, impr. Humbert.

226. — Mandrot (Bernard de). Ymbert de Batarnay, seigneur du Bouchage, conseiller des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier (1438-1523). In-8, IX-404 p., avec une table généalogique et une planche de photogravure. Paris, Alph. Picard.

(Tiré à 250 exemplaires sur papier de Hollande.)

Ymbert de Batarnay, plus connu sous le nom de seigneur du Bouchage, fut le conseiller intime et familier des quatre rois sous lesquels se prolongea sa très longue existence; il prit une part active à leur politique, et la matière ne lui aurait pas plus manqué pour composer de curieux mémoires, que le « meilleur langage » pour les écrire, comme l'atteste Commynes lui-même; mais il ne paraît pas que jamais l'idée lui soit venue d'occuper ses vieux jours à mettre en ordre les souvenirs d'un passé bien rempli : peut-être n'était-il pas assez lettré. Quoi qu'il en soit, à défaut de mémoires, estimons-nous heureux que MM. de Béthune aient recueilli une partie de sa correspondance. Parmi les habitués du Cabinet des manuscrits, il n'en est guère qui, parcourant les beaux volumes de maroquin rouge aux armes de Béthune brisées d'un lambel, n'aient entrevu au passage ces épaves du chartrier de Montrésor. Elles forment l'élément principal du livre de M. de Mandrot, qui s'est beaucoup servi aussi des archives du parle-

ment de Paris, mais ne paraît pas avoir porté ses recherches du côté des archives du Dauphiné, pays d'origine et séjour primitif d'Ymbert de Batarnay : c'est là qu'il s'attacha au dauphin Louis et commença ainsi sa fortune politique.

Le volume est complété par une cinquantaine de pièces justificatives, prises dans les volumes de Béthune, et parmi lesquelles il convient de signaler plusieurs lettres de Semblançay, qui joue un rôle considérable dans l'histoire des dernières années de M. du Bouchage. A. B.

227. — Mémoires inédits de Henri de Mesmes, seigneur de Roissy et de Malassise, suivis de ses pensées inédites écrites pour Henri III; publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et précédés de la vie publique et privée de Henri de Mesmes, avec notes et variantes, par Édouard Fremy. In-18 jésus, 247 p. Paris, Leroux.

228. — MÉTIVIER (J. DE). Chronique du parlement de Bordeaux, publiée par Arthur de Brezetz et Jules Delpit. T. I. In-8, XXXIV-527 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

229. — MIGNATON (P.). Histoire de la maison d'Aubusson. In-18 jésus, VI-374 p. Paris, Alph. Picard.

230. — MIREUR. Ligue des ports de Provence contre les pirates barbaresques, en 1585-1586; députation au roi; armement d'une galère à Marseille; projet d'ambassade à Constantinople. In-4, 36 p. Paris, Impr. nationale.

231. — MOLARD (F.). Testaments conservés dans les archives de l'Yonne. In-8, 59 p. Paris, Impr. nationale.
(Extrait du Bulletin du Comité des travaux historiques.)

232. — MOREL (L.-F.). Histoire du Montet-aux-Moines, avec dissertations sur la voie romaine du Montet, la véracité du P. André et la généalogie des Bourbons anciens enterrés au Montet. In-16, 88 p. et plan. Moulins, impr. Auclaire.

233. — MUGNIER (F.). Histoire documentaire de l'abbaye de Sainte-Catherine (près d'Annecy); abbaye de Bonlieu (appendice). In-8, 326 p. Chambéry, impr. Ménard.

234. — MÜNTZ (E.) et É. MOLINIER. Le château de Fon-

tainebleau au XVIIe siècle, d'après des documents inédits. In-8, 108 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

235. — OMONT (H.). Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale. Première partie : Ancien fonds grec; théologie. In-8, VI-301 p. Paris, Alph. Picard.

236. — PAJOL (comte). Les guerres sous Louis XV. T. V. Guerre de Sept ans (1759-1763); de la paix de Paris à la mort du roi (1763-1774). In-8, 543 p. Paris, Firmin Didot et Cie.

237. — PELLET (M.). Étude historique et biographique sur Théroigne de Méricourt. In-16, 131 p., avec 2 portraits et fac-similé d'autographe. Paris, impr. Quantin.

238. — PERSIGAN (l'abbé). Recherches sur l'apostolat de saint Julien Ier, évêque du Mans. In-8, XI-288 p. Le Mans, impr. Leguicheux et Cie.

239. — PETIT DE JULLEVILLE (L.). Histoire du théâtre en France; la comédie et les mœurs en France au moyen âge. In-18 jésus, 367 p. Paris, L. Cerf.

240. — PETIT DE JULLEVILLE (L.). Histoire du théâtre en France; répertoire du théâtre comique en France au moyen âge. In-8, VI-411 p. Paris, Cerf.

241. — PIHAN (l'abbé L.). Histoire de Saint-Just-en-Chaussée (Oise); étude historique et archéologique. In-8, 490 p. Beauvais, Père.

242. — PIOLIN (dom P.). Charles d'Angennes de Rambouillet, cardinal, évêque du Mans, et le vénérable Jean de la Barrière, abbé de Feuillants, au diocèse de Rieux (1559-1587). In-8, 12 p. Le Mans, impr. Leguicheux et Cie.

243. — POINSIGNON (M.). Histoire générale de la Champagne et de la Brie depuis les temps les plus reculés jusqu'à la division de la province en départements. T. III. In-8,

683 p. Châlons-sur-Marne, Martin frères; Paris, Alph. Picard.

244. — Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, rédigé au temps de l'abbé Irminon et publié, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Auguste Longnon. Première partie : texte du polyptyque. In-8, 372 p. Paris, H. Champion.

(Publication de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

245. — PONTBRIANT (comte A. DE). Guerres de religion : le capitaine Merle, baron de Lagorce, gentilhomme du roi de Navarre, et ses descendants, avec lettres et documents inédits d'Henry, roi de Navarre, d'Henry, prince de Condé, de François, duc d'Alençon et d'Anjou, etc. (1574-1582); d'Henry, duc de Rohan (1622-1628); lettres patentes d'Henry III, d'Henry IV, de Louis XIII. In-8, 308 p. et carte. Paris, Alph. Picard.

246. — PUAUX (F.) et A. SABATIER. Études sur la révocation de l'édit de Nantes. In-18 jésus, 267 p. Paris, Grassart.

247. — QUENTIN-BAUCHART (E.). Les femmes bibliophiles de France (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles). 2 vol. grand in-8, contenant 43 planches d'armoiries et 25 reproductions d'anciennes reliures tirées en taille-douce. T. I, 473 p.; t. II, 480 p. Paris, Morgand.

248. — RAOUL GLABER. Les cinq livres de ses Histoires (900-1044), publiés par Maurice Prou. In-8, XV-143 p. Paris, Alph. Picard.

(Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

249. — RAYNAUD (Gaston). Poème moralisé sur les propriétés des choses. In-8, 45 p.

(Extrait de la Romania.)

Le ms. fr. 1248, d'où notre confrère a tiré ce poème, a été composé en l'honneur de la Vierge au XIVe siècle. Il était divisé, à l'état intégral, en cent chapitres, donnant chacun, en vers octosyllabiques, la description d'un animal, d'une pierre, d'une plante, d'une chose quelconque, avec l'indication des propriétés particu-

lières de cette chose d'après les auteurs que connaissait le poète, et en les rapprochant symboliquement des vertus similaires de la mère de Jésus. Les chapitres du premier livre sont suivis chacun d'une pièce de prose ou de vers empruntée à un auteur du XIIIe ou du XIVe siècle. C'est donc tout à la fois une bibliothèque littéraire, et une encyclopédie scientifique analogue au *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais ou au livre de Barthélemy de Glanvil : *de Proprietatibus rerum.*

M. Raynaud fait d'abord une classification analytique des « choses » chantées par le poète, puis donne le texte des cinquante-sept chapitres qui seuls subsistent. A. B.

250. — RICHARD (E.). Les origines de l'Aumône générale à Lyon. In-8, 31 p. Lyon, impr. Mougin-Rusand.

(Extrait de la Revue du Lyonnais.)

251. — ROMAN (J.). Chartes de libertés ou de privilèges de la région des Alpes. In-8, 43 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

252. — ROUXEL (A.). Chroniques des élections à l'Académie française (1634-1841). In-8, XVI-299 p. Paris, Firmin Didot et Cie.

253. — SAINT-JULIEN (A. DE) et G. BIENAYMÉ. Les droits d'entrée et d'octroi à Paris, depuis le XIIe siècle. In-8, XIII-148 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de statistique et de législation comparée.)

254. — SALABERT (l'abbé H.). Les saints du diocèse d'Albi. In-8, VIII-504 p. Albi, Amalric.

255. — SAUDAU (L.-C.). Saint-Jean-d'Angély d'après les archives de l'échevinage et les sources directes de son histoire. In-8, VIII-408 p. Saint-Jean-d'Angély, Ollivier.

256. — SAUVAGE (H.). La Ligue dans le Mortainais et ses conséquences (1588-1626). In-12, 56 p. et planche. Mortain, Mathieu.

257. — SERVANT (P.). Les derniers jours de Richelieu. In-8, 40 p. Paris, impr. Blot.

258. — SOULICE (L.). L'intendant Foucault et la Révocation en Béarn. In-8, 155 p. Pau, Veronese.

259. — STEIN (H.). Les archives municipales de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); inventaire sommaire. In-8, 24 p. Versailles, impr. Cerf et fils.

260. — STEIN (H.). Le sculpteur Louis-Claude Vassé, documents inédits. In-8, 15 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

261. — TANON (L.). L'ordre du procès civil, au XIVe siècle, au Châtelet de Paris. In-8, 175 p. Paris, Larose et Forcel.

262. — TARDIF (A.). Le droit privé au XIIIe siècle, d'après les coutumes de Toulouse et de Montpellier. In-8, 113 p. Paris, Alph. Picard.

Les historiens sont beaucoup trop disposés à diviser, au point de vue juridique, la France en deux régions entièrement dissemblables : les pays de droit écrit, et les pays de droit coutumier. Cette distinction existe dans les traités du XIVe siècle; mais M. Adolphe Tardif nous enseigne à ne pas y attacher une importance excessive. « Dans les pays dits de droit coutumier, on avait adopté beaucoup de dispositions empruntées au droit romain, et, dans les pays dits de droit écrit, on suivait sur un grand nombre de points des règles inspirées par des principes tout différents. » C'est cette dernière vérité que met en lumière M. A. Tardif, en commentant les *Coutumes de Toulouse*, dont il a lui-même fait paraître, il y a deux ans, un texte soigneusement établi d'après les manuscrits 9187 et 9993 du fonds latin. Plus d'un lecteur sera surpris en constatant que ces coutumes procèdent autant du droit coutumier que de la *Lex romana Visigothorum*. L'œuvre des conseillers de Philippe le Hardi, du parlement de Paris et, plus tard, du parlement de Toulouse consista précisément à les reviser sur plusieurs points, pour les rapprocher autant que possible du droit en vigueur sous Justinien.

Les écrivains habitués à peindre des couleurs les plus sombres la condition des serfs, en quelque région qu'ils les rencontrent, ne seront pas moins étonnés à la vue de ces serfs de Toulouse que leur maître ne peut appréhender sans autorisation de justice, qui possèdent maisons, terres, vignes et bois, qui disposent de leurs biens meubles, même à titre gratuit, et qui transmettent leur succession à leurs enfants et petits-enfants à l'exclusion du seigneur. C'est assez dire combien est instructive la lecture du nouveau livre de M. Tardif, et avec quelle impatience sera attendue la publication intégrale du cours de l'éminent professeur.

N. V.

263. — TERRIS (J. DE). Les évêques de Carpentras, étude historique. In-8, x-338 p. Avignon, Seguin frères.

264. — TOUGARD (l'abbé A.). L'hellénisme dans les écrivains du moyen âge, du VIIe au XIIe siècle. Grand in-8, 70 p. Paris, Lecoffre et C[ie].

265. — VAESEN (J.). Notice biographique sur Jean Bourré, suivie du Catalogue chronologique du fonds manuscrit de la Bibliothèque nationale auquel il a donné son nom. In-8, 222 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

266. — VEUCLIN (E.). Notes historiques sur l'instruction publique avant la Révolution dans la ville de Bernay et ses environs; première partie d'un mémoire présenté au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1885. In-8, 36 p. Bernay, impr. Veuclin.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1886.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Bibliographie.*

ERRATA.

Nous devons rectifier une erreur dans le compte rendu de la Bibliographie nº 114. Ce n'est pas M. Robert de Crèvecœur, éditeur des *Mémoires de J.-N. Dufort, comte de Cheverny,* qui est mort en 1886, peu après l'apparition de cet ouvrage, mais un homonyme, M. le baron de Crèvecœur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

LA

COMMÉMORATION DU DOMESDAY-BOOK

A LONDRES, EN 1886.

L'Angleterre a célébré, il y a quelques mois, le huit centième anniversaire de l'achèvement du fameux cadastre connu sous le nom de Domesday-book[1]. Des savants se sont réunis à cette occasion pour échanger des communications relatives à un document sur lequel reposent les premiers chapitres de la plupart des travaux consacrés chez nos voisins à l'histoire locale, à l'histoire des familles et à l'histoire des institutions. Le public a été convié à entendre ces communications et à examiner au Record-Office le Domesday-book lui-même, avec d'autres pièces pouvant servir à l'intelligence du Domesday ou relatives à l'établissement des Normands en Angleterre.

Une telle solennité ne saurait passer inaperçue chez nous. L'événement qu'elle était destinée à célébrer appartient en effet

1. Voyez les comptes rendus publiés dans *The Academy*, n° 755, 23 octobre 1886, et dans *The Athenæum*, n° 3079, 30 octobre 1886.

autant à notre histoire qu'à celle de la Grande-Bretagne, et nous sommes loin d'avoir mis à profit toutes les données que le Domesday-book fournit pour l'étude de nos propres institutions et pour la généalogie des familles françaises dont quelques membres s'associèrent à la fortune de Guillaume le Conquérant. L'usage du Domesday-book est cependant devenu fort commode depuis que le gouvernement anglais en a publié une édition zincographique, sur laquelle on peut travailler avec la même sécurité que sur l'exemplaire original. L'intelligence en sera encore facilitée par les travaux inaugurés dans les réunions de la « Domesday Commemoration » et qui vont, semblent-ils, prendre des développements considérables.

Nos sociétés françaises, surtout celles qui ont leur siège en Normandie, devront s'associer au mouvement parti de Londres, pour mettre en lumière tout ce qui se rattache au règne de Guillaume le Conquérant et au berceau des familles françaises dont les représentants ont figuré au premier rang, pendant plusieurs siècles, dans les annales de la Grande-Bretagne. Quel beau monument nous élèverions à la mémoire de nos pères en formant avec critique un recueil où seraient groupées les chartes normandes du XIe siècle ! Ne serait-il pas déjà fort intéressant, à l'occasion du huit centième anniversaire de la mort de Guillaume le Conquérant, de rapprocher, en 1887, dans une exposition temporaire à Paris, à Rouen ou à Caen, toutes les pièces normandes du temps de Guillaume le Conquérant que renferment nos dépôts français, sauf à y représenter, par des reproductions photographiques, les documents dont le déplacement ne serait pas possible ? Une telle exposition n'offrirait pas seulement un intérêt de curiosité. L'examen comparatif des chartes ainsi rapprochées aiderait singulièrement à en déterminer les dates et à discerner les originaux vraiment authentiques.

A l'exposition, dont je dois me borner à indiquer d'un mot la nature et l'utilité, devrait trouver place une charte que j'ai remarquée, il y a peu de mois, dans une collection privée, et dont j'ai fait exécuter une héliogravure, par crainte des dangers de tout genre que peut courir une simple feuille de parchemin non conservée dans un dépôt public. L'intérêt de cette charte n'échappera pas aux membres de la Société de l'Histoire de France. C'est l'acte par lequel, en 1088, peu de mois après la mort de Guillaume le Conquérant, Robert Courteheuse, duc de Normandie, donna aux moines du Mont Saint-Michel un droit de foire et de marché

dans le village d'Ardevon (Manche, cant. de Pontorson) et un emplacement de maison dans la ville de Rouen.

L'acte dont il s'agit dut être dressé très peu de temps avant le traité qui intervint, probablement en 1088, entre Robert Courteheuse et son frère puiné Henri Beauclerc, depuis le roi Henri I[er], et qui avait pour objet d'assurer à celui-ci, moyennant paiement de 3,000 marcs d'argent, la possession d'une importante portion de la Basse-Normandie, notamment de Coutances, d'Avranches et du Mont Saint-Michel[1]. Les bons rapports qui existaient alors entre les deux frères sont clairement indiqués dans notre charte. Le donateur déclare qu'il entend faire profiter de ses libéralités son âme et celles de son père, le très glorieux roi d'Angleterre, de sa mère, de tous ses ancêtres, de son frère Henri. Le nom de Guillaume le Roux, l'autre frère de Robert, est passé sous silence, sans doute à cause de la mésintelligence qui régnait entre les deux fils aînés du Conquérant.

Voici les termes mêmes de la charte :

In nomine sancte et individue Trinitatis. Notum sit omnibus tam presentibus quam futuris quod ego, Rotbertus, Dei gratia Normannorum dux, filius Willelmi, gloriosissimi Anglorum regis, pro salute animæ meæ atque patris mei matrisque meæ necnon et omnium antecessorum meorum, concedo æcclesiæ beati Michaelis arcangeli, necnon et pro anima fratris mei Henrici, mercatum perpetualiter possidendum in villa que vocatur Ardevun, et in eadem villa feriam annalem in festivitate nativitatis beatæ Mariæ semper virginis ; et in civitate quæ dicitur Rotomagus terram ad domum super ædificandam. Haec autem donatio facta est anno incarnationis dominicæ M. LXXXVIII, præsidente æcclesiæ præfatæ beati Michaelis de Monte domno Rogero, abbate venerabili atque strenuo.

† Signum R. comitis de Mellent.
† Signum Simonis de Cymilleio.
† Signum W. de Bretuil.
† Signum R. vicecomitis.
† Signum W. de Turnebu.

1. Orderic Vital, édition de la Société de l'Histoire de France, t. III, p. 267.

† Signum Pagani de Vilers.
† Signum R. Paganelli.
† Signum R. filii Anschetilli.
† Signum W. monachi de Archis.
† Signum Alberici de Cuceio.
† Signum R. comitis Normannie.
† Signum R. capellani R. comitis.

Des incisions pratiquées au bas du parchemin sur lequel la charte est écrite pourraient faire supposer qu'un sceau y a jadis été appendu. Mais il est fort douteux que la pièce ait jamais été scellée. Les incisions ont dû être faites, à une époque relativement moderne, par un ignorant à qui une charte du XIe siècle présentait plus de garanties d'authenticité quand elle semblait avoir reçu un sceau.

Les signes de validation de l'acte dont il s'agit se réduisent à la croix du donateur et aux croix des onze témoins. Chaque croix est accompagnée du nom du personnage qui l'a tracée ou fait tracer. Il est à remarquer que l'auteur de la donation est appelé *Comes Normannie* dans la souscription, tandis que dans le corps de l'acte il a le titre de *Normannorum dux*.

Les témoins, dont les croix se voient au bas de la donation faite par Robert Courteheuse, en 1088, à l'abbaye du Mont Saint-Michel, sont presque tous connus dans l'histoire, comme je vais l'indiquer en peu de mots.

Signum R. comitis de Mellent. — Robert, comte de Meulan, mort le 5 juin 1118, à un âge avancé, fut mêlé à la plupart des événements de son temps. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*[1] lui ont consacré un article très développé. Il suffit de rappeler ici qu'il combattit à la journée de Hastings et que les rédacteurs du Domesday-book[2] ont enregistré sous la rubrique *terra comitis de Mellend* les domaines qu'il possédait dans les comtés de Northampton, de Leycester et de Warwick.

Signum Simonis de Cymilleio. — Ce personnage, dont je ne puis pas citer d'autres mentions, tirait sans doute son nom de la paroisse de Semilli, aujourd'hui commune de l'arrondissement

1. Édit. in-folio, t. II, p. 690-693.
2. T. I, fol. 224, col. 2; fol. 231 v°, col. 2; fol. 239 v°, col. 2.

de Saint-Lô (Manche). Dès le XII[e] siècle, la tradition voulait qu'un seigneur de Semilli eût combattu à la journée de Hastings, et Wace[1] s'en faisait l'interprète quand, au nombre de ceux qui voulaient mourir sur le champ de bataille plutôt que de faillir à « leur droit seigneur », il mettait *li sire de Semillie.* — Un membre de la même famille, qui vivait à la fin du XI[e] siècle, Guillaume de Semilli, a souscrit une charte d'Eudes, évêque de Bayeux, en faveur de l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon[2].

SIGNUM W. DE BRETUIL. — Guillaume de Breteuil succéda, en 1071, à son père Guillaume, fils d'Osberne, l'un des personnages les plus considérables de la cour de Guillaume le Conquérant. Souvent cité dans les textes normands des trente dernières années du XI[e] siècle, il mourut au Bec, le 12 janvier 1103, suivant Orderic Vital[3]; mais, d'après un témoignage que le P. Arthur du Moustier avait tiré d'un manuscrit de l'abbaye de Lire et qui mérite d'être pris en considération, Guillaume de Breteuil serait mort au Bec, le 9 janvier 1098, et aurait été enterré dans le monastère de Lire fondé par son père : « Willelmus, filius Willelmi filii Osberni, post varios eventus, hoc anno ab incarnatione Domini 1098, apud Beccum, v idus januarii, obiit, et in claustro Lyrensis cœnobii, quod in proprio fundo pater ejus construxerat, quiescit[4]. »

SIGNUM R. VICECOMITIS. — Je crois qu'il s'agit ici de Raoul, vicomte de Beaumont au Maine, qui fit sa soumission au roi Guillaume le Roux, en 1098 ou 1099. Orderic Vital[5] l'appelle *Radulfus vicecomes de Bellomonte,* ou simplement *Radulfus vicecomes.*

SIGNUM W. DE TURNEBU. — Au bas de la charte du 18 juillet 1083, par laquelle Guillaume le Conquérant régla les droits respectifs des abbayes de Saint-Étienne et de la Trinité de Caen, se lit pareillement la signature de Guillaume de Tournebu : *Signum Willelmi de Tornebu*[6].

1. *Roman de Rou*, éd. Andresen, t. II, p. 369, vers 8544.
2. *Gallia Christiana*, XI, instr., col. 77.
3. Éd. de la Société de l'Histoire de France, t. II, p. 407, et t. IV, p. 183 et 185.
4. *Neustria pia*, p. 535.
5. Édition de la Société de l'Histoire de France, t. IV, p. 45 et 53.
6. *Gallia Christiana*. XI, instrum., col. 76.

Signum Pagani de Vilers. — Je n'ai point retrouvé de textes relatifs à ce témoin.

Signum R. Paganelli. — Raoul Painel appartenait à une famille dont les destinées furent également brillantes en Normandie et en Angleterre. Il est mentionné sous la dénomination de *Radulfus Pagenel* à six endroits du Domesday-book[1], comme propriétaire dans les comtés de Sommerset, de Devon, de Gloucester, de Northampton, d'York et de Lincoln.

Signum R. filii Anschetilli. — Il s'agit ici de Robert fils d'Anquetil. Nous connaissons deux souscriptions dans lesquelles le nom de ce seigneur est écrit en toutes lettres : *Signum Roberti filii Anschetilli,* au bas d'une pancarte de Guillaume le Conquérant pour les religieuses de Préaux[2], et *Signum Rodberti filii Anchetilli,* au bas d'une charte de Henri Ier, du commencement du XIIe siècle, pour l'abbaye de Saint-Évroul[3].

Signum W. monachi de Archis. — Ce personnage, sans doute originaire d'Arques, dans le pays de Caux, avait dû faire sa profession religieuse à l'abbaye de Molême en Bourgogne. Il est appelé *Guillelmus de Archis, monachus Molismensis,* par Orderic Vital[4], qui le cite, à la date de 1089, comme l'un des principaux conseillers de Robert Courteheuse, et, à la date de 1090, comme ayant reçu le duc son maitre dans le monastère de Notre-Dame-du-Pré ou de Bonne-Nouvelle, lors d'une révolte des habitants de Rouen. — Notre charte n'est pas la seule qui nous montre le moine Guillaume d'Arques à la cour de Robert Courteheuse. Il était aux côtés de ce prince le jour de la capitulation du château d'Eu, en 1089[5], et le 24 avril de la même année, au moment où s'organisait à Vernon une expédition dirigée contre la France[6]. Le même religieux souscrivit, le 24 mai 1096, la

1. Tome I, fol. 96 v°, col. 2; fol. 113 v°, col. 2: fol. 168, col. 2; fol. 225 v°; fol. 325 v°, col. 2; fol. 362 v°, col. 2.
2. Du Monstier, *Neustria pia*, p. 523.
3. A la suite de l'édition d'Orderic Vital, publiée pour la Société de l'Histoire de France, t. V, p. 199.
4. Édition de la Société de l'Histoire de France, t. III, p. 322 et 354.
5. Charte dans laquelle figure en qualité de témoin « Willelmus monachus de Archis. » Livre noir du chapitre de Bayeux, charte 6.
6. Charte dans laquelle est cité comme témoin « Willelmus monachus. » Même cartulaire, charte 4.

charte qui fut délivrée à l'abbé de Saint-Benigne de Dijon par Eudes, évêque de Bayeux : *Signum Willelmi de Archis monachi*[1].

SIGNUM ALBERICI DE CUCEIO. — Cette signature me paraît devoir être attribuée à un Aubri de Couci, sur lequel d'assez nombreux témoignages nous sont parvenus. En 1059, Élinand, évêque de Laon, confirme la liberté de l'église de Nogent, à la demande de *Albricus de Cociaco*[2]. — La signature *Signum Albrici de Cociaco* se lit au bas d'une charte que le roi Philippe I[er] fit expédier en faveur de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, en 1065[3]. — L'année suivante, ce même seigneur fut débouté des prétentions qu'il avait élevées au préjudice des moines et des hommes de Saint-Médard, et les termes du jugement donnent bien à penser qu'il s'agit d'un seigneur de Couci : « Adversus *Albricum Cociacensem*..., qui advocatoria et consuetudine iniqua terras Sancti Medardi possidere volebat, scilicet... a cœnobio Sancti Medardi et Vico castro media via de suo castello rusticos et incolas ad suam justitiam venire compelleret[4]. » — En 1067, *Albericus de Cociaco* est témoin de l'accord qui fut conclu entre le chapitre de Notre-Dame de Paris et Gascelin, avoué du village de Viri en Vermandois[5]. — Nous lisons le *Signum Albrici de Coceio* parmi les souscriptions du privilège que le roi Philippe I[er] accorda à Élinand, évêque de Laon, en 1071[6]. — A partir de cette date, les chartes de Picardie semblent muettes sur le compte d'Aubri de Couci. Il est assez vraisemblable qu'il fut dépouillé de la seigneurie de Couci dans des circonstances assez difficiles à définir et auxquelles le biographe de saint Arnoul, évêque de Soissons, a fait allusion en disant qu'Aubri, sire de Couci (*Albricus, Cotidiaci dominus*), ayant dédaigné les avertissements prophétiques de saint Arnoul, fut surpris un matin par ses ennemis, saisi, traîné, garrotté, exilé et privé à jamais de son habitation ou domaine de Couci : « ... diluculo adhuc pausans invaditur, capitur, trahitur, ligatur, educitur, et habitatione vel dominio Coti-

1. *Gallia Christiana*, t. XI, instr., col. 77.
2. T. Du Plessis, *Hist. de Coucy* (Paris, 1728, in-4°), pièces justif., p. 128.
3. Ibid., p. 129.
4. Mabillon, *De re diplom.*, p. 585.
5. *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. 1, p. 308.
6. Copie de dom Grenier à la Bibl. nat., dans la collection Moreau, vol. XXX, fol. 175.

diaci in perpetuum nudatur[1]... » — Serait-il téméraire de supposer qu'Aubri de Couci, dont la fin a été qualifiée de mystérieuse par un des historiens de Couci[2], se réfugia à la cour de Guillaume le Conquérant? Un chapitre du Domesday-book[3] est intitulé *Terra Alberici de Coci* dans la description du comté d'York, et cet *Albericus de Coci* est, à n'en pas douter, celui qui accompagnait Robert Courteheuse en 1088 et dont la croix, sur la charte du Mont Saint-Michel, est expliquée par la légende *Signum Alberici de Cuceio.*

Signum R. capellani Rotberti comitis. — Je manque de données suffisantes pour identifier ce personnage, qui présida sans doute à l'expédition de la charte de Robert Courteheuse.

Trois des personnages dont les signatures viennent d'être passées en revue, le comte de Meulan, Raoul Painel et Aubri de Couci, figurent dans le Domesday-book. Cette seule circonstance aurait suffi pour nous autoriser à communiquer aux organisateurs de la « Domesday Commemoration » une des plus belles chartes sorties de la chancellerie du fils aîné de Guillaume le Conquérant.

L. Delisle.

1. *Vita S. Arnulfi*, l. I, dans *Recueil des historiens de la France*, t. XIV, p. 56.
2. *Histoire de la ville et des sires de Coucy*, par le chevalier E. de l'Épinois (Paris, s. d., in-8°), p. 44.
3. T. I, fol. 329 v°, col. 2.

LE

PRIVILÈGE DE CHALO-SAINT-MARD

Il est permis aujourd'hui d'ignorer le nom d'un privilège auquel la plupart des dictionnaires et des encyclopédies historiques ont refusé les honneurs d'un article spécial. Si cependant le récit d'une grande mystification, dont l'origine remonte au moyen âge et dont les suites ont été plusieurs fois envisagées avec inquiétude par la royauté elle-même, mérite de fixer l'attention, nous n'aurons point lieu de regretter le temps employé à faire connaître et à replacer dans son vrai jour le privilège de Chalo-Saint-Mard[1].

Ce n'était rien moins qu'une exemption totale des impôts, tailles, aides, subsides et droits quelconques perçus dans le royaume pour le compte du roi et de ses vassaux : faveur singulièrement utile, et qui comportait même le privilège de noblesse suivant une opinion fort répandue, principalement, il est vrai, parmi les intéressés. Jouissaient de ces avantages tous les descendants d' « Eudes Le Maire, dit Chalo-Saint-Mard, » personnage sur lequel nous reviendrons bientôt. Nous disons : tous les descendants, tant par les femmes que par les hommes; c'est-à-dire que, dans cette famille, suivant l'expression consa-

1. Nous ne nous proposons pas ici d'épuiser un sujet qui, par plus d'un point, côtoie l'histoire générale, et sur lequel d'ailleurs notre confrère M. Gabriel Richou apportera bientôt, nous l'espérons, de nouveaux renseignements, puisés dans des archives privées.

crée, « le ventre anoblissait, » ou tout au moins affranchissait des impôts. Le nombre de ceux qui avaient prouvé ou cru prouver que quelques gouttes du sang d'Eudes Le Maire coulaient encore dans leurs veines est assez difficile à préciser. Il s'élevait, en 1602, à trois cent cinquante environ, suivant une déclaration officielle des « gardes de la Franchise[1] : » estimation qui paraît bien faible auprès des renseignements fournis d'ailleurs. Nous ne parlons pas d'une plaidoirie dont l'exagération égale la malveillance : « De present, disait le « 9 mars 1507 un avocat au Parlement, il en y a nombre « infiny qui se disent de ladicte lignée, et y sont receuz « tous en baillant deux escus[2]. » Mais, en 1540, François Ier entrevoyait déjà le moment où la plupart des marchands du royaume seraient des rejetons d'Eudes Le Maire[3]. En 1578, Henri III qualifiait d' « excessif » le nombre des prétendus descendants d'Eudes Le Maire, commerçants pour la plupart[4]. Henri IV, en 1596, n'estimait pas à moins de sept ou huit mille personnes la lignée actuellement vivante d'Eudes de Chalo-Saint-Mard[5], et il ajoutait un peu plus tard : « Ceulx qui s'en « disent estre yssus ... sont pour la plupart les plus riches et « aysez des villes, bourgs, villages, et y ont le plus d'auctorité[6]. » Dans la seule ville de Paris, les descendants d'Eudes Le Maire, organisés en communauté, élisaient annuellement un syndic, dont ils faisaient l'agent comptable de leur association et le dépositaire de leurs titres[7]. Dès 1528, un recueil officiel publié

1. Arch. nat., X1a 1782, fol. 178 v°.
2. Bibl. de la Chambre des députés, collection Lenain, *Registres du Parlement*, t. CLXXI, fol. 34 r°.
3. Arch. nat., X1a 8613, fol. 257 r°. — D. Basile Fleureau, *Les antiquités de la ville et du duché d'Étampes*, Paris, 1683, in-4°, p. 84.
4. Arch. nat., X1a 8634, fol. 168 r°.
5. Lettres patentes du 24 mai 1596. (Arch. nat., Z1a 533.)
6. Pièces justificatives, III.
7. Cette élection avait lieu à l'issue d'une messe dite pour la communauté en l'église du Saint-Sépulcre. Le musée d'Étampes possède encore aujourd'hui une pièce manuscrite intitulée : « Compte que rend le sire Charles Gaultier, bourgeois de Paris, en qualité de scindicq pour la communauté des privilèges de la franchise de Challo-Sainct-Mas pour ceste ville et fauxbourgs de Paris seulement, et pour la recepte que le dit Gaul-

par l'échevinage de Paris porte à trois mille au moins le nombre des descendants de Chalo-Saint-Mard, sans qu'il soit possible de dire si cette évaluation s'applique à l'ensemble de la lignée, ou seulement aux membres de la famille établis à Paris[1]. Il va sans dire que certains historiens ont démesurément grossi ces chiffres : Favyn, par exemple, en vient à parler de vingt ou trente mille personnes issues de Chalo-Saint-Mard et répandues de son temps dans toutes les parties du royaume, particulièrement dans les villes frontières et maritimes. « Telles « exemptions, dit-il, ont un fort long temps faict rechercher « l'alliance de ceux de ceste ancienne franchise, voire des « villes frontières de ce royaume, les plus riches marchants « desquelles, pour jouyr des advantages d'icelle, venoient « prendre femme à Estampes et aux environs (le village de « Chalo-Saint-Mard, berceau de la famille, est situé à dix kilo- « mètres d'Étampes), afin de pouvoir en toute liberté traffic- « quer francs et quittes de tous droicts et passages. Et ces « filles, par ce moyen, richement mariées sans bource deslier,

« Numerabant in dote triumphos[2]. »

Au nombre des plus connus parmi les privilégiés de Chalo-Saint-Mard, nous citerons le jurisconsulte René Choppin[3], le

tier a faite de son année; a commencé après Pasques quatre vingts quinze et fini à Pasques quatre vingts saixze, etc. » (Communication de M. Lenoir, conservateur du musée d'Étampes.)

1. *Ordonnances royaulx de la jurisdicion de la prevosté des marchans et eschevinaige de la ville de Paris*, édition gothique de 1528, *Adicions*. — *Les ordonnances royaux sur le faict et jurisdiction de la prévosté des marchands et eschevinage de la ville de Paris*, Paris, 1556, in-4°, fol. 142 v°; 1582, in-4°, fol. 192 v°, et 1644, in-fol., p. 256.

2. André Favyn, *Histoire de Navarre*, Paris, 1612, in-fol., p. 1146.

3. Ayant épousé, en la personne de Marie Baron, une descendante d'Eudes Le Maire, il fit vérifier ses droits, ceux de sa femme et de ses enfants, le 22 avril 1597, et obtint des Requêtes de l'Hôtel, le 13 mai suivant, des lettres de garde gardienne qui les déclaraient tous privilégiés. (*Commentaires sur la coustume d'Anjou*, liv. I, tit. I, art. 8, dans *Les œuvres de M° René Choppin*, Paris, 1635, in-fol., t. III, p. 94. — *Trois livres de la police ecclésiastique*..., traduits du latin de M° René Choppin... par M° Jean Tournet, Paris, 1634, in-fol., p. 323. — B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, Paris, 1871, in-8°, t. III, p. 22.)

conseiller au Parlement Mathieu Chartier et son petit-fils, l'illustre Mathieu Molé. Cette famille Chartier, à laquelle il suffisait de se rattacher pour participer à la franchise[1], faisait remonter son origine jusqu'à un certain Alain Chartier, qui avait, disait-on, épousé Tiphaine Le Maire, une des filles du fameux Eudes, dit Chalo-Saint-Mard[2].

On connaît trop l'érudition des jurisconsultes du XVI[e] siècle pour s'étonner des rapprochements que leur suggérait cette immunité. Ils ne savaient mieux comparer le privilège de Chalo-Saint-Mard qu'à l'exemption accordée par les Athéniens aux descendants d'Harmodius et d'Aristogiton[3].

Quel était donc l'important personnage dont le souvenir se trouvait ainsi lié à celui des meurtriers d'Hipparque? Quel service éminent rendu à la couronne avait pu donner lieu à une aussi éclatante faveur?

A vrai dire, il existe un certain désaccord au sujet de l'époque à laquelle vivait notre héros. Une opinion qui avait cours à Étampes vers l'année 1514[4], et que consacrent deux lettres patentes et un arrêt du Parlement[5], rapporte son aventure au règne de Philippe le Bel. Suivant une seconde version, Philippe-Auguste aurait compté Eudes Le Maire parmi ses compagnons

1. A. Favyn, *loc. cit.*

2. *Abrégé cronologique de la fondation et histoire du collège de Boissy, avec la généalogie de la famille de ses fondateurs,* 1724, in-fol., dans le carton M 103 (n° 4) des Archives. — M. le marquis de Beaucourt a prouvé que, contrairement à une tradition répandue, il ne fallait pas confondre cette famille avec celle du poète Alain Chartier. (*Recherches sur Guillaume, Alain et Jean Chartier*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* t. XXVIII, 1869, p. 33.)

3. R. Choppin, *Trois livres de la police ecclésiastique*, *loc. cit.* — *Les Œuvres de M[e] Julien Peleus,* Paris, 1638, in-fol., t. II, p. 454. — *Recueil d'aucuns plaidoyez faicts en la Cour des aides par M. C. le Bret,* Paris, 1597, in-8°, fol. 65 r°.

4. *L'ordre observé à l'enterrement de la royne Anne, duchesse de Bretaigne...*, par Bretagne, roi d'armes, dans *Le cérémonial de France* de Th. Godefroy (Paris, 1619, in-4°), p. 115.

5. Lettres patentes du 19 janvier 1541 (D. Fleureau, *loc. cit.*) et du 27 août 1585 (Pièces justificatives, II); arrêt du Parlement du 9 décembre 1594 (Girard et Joly, *Offices de France*, t. I, p. 674).

d'armes lors de la troisième croisade de 1191 [1]. Mais la tradition de beaucoup la plus accréditée est celle dont MM. Menault [2], Fourcheux de Montrond [3], et Guizot lui-même [4] se sont faits les échos, d'après les historiens du XVIe siècle : « Le roi Philippe Ier, « disent-ils, avait fait le vœu d'aller, armé de toutes pièces, « visiter le tombeau du Christ à Jérusalem, de suspendre ses « armes dans le temple et de l'enrichir de ses dons... Les pré- « lats et les seigneurs du royaume, prévoyant les maux qu'oc- « casionnerait son absence, s'efforcèrent vivement de le retenir. « Alors un de ses fidèles serviteurs, Eudes Le Maire, dit « Challo-Saint-Mard, né à Étampes, offrit d'entreprendre lui- « même le voyage à la place du roi. Il partit à pied, armé « comme dans un jour de bataille et portant dans sa main un « cierge qu'il allumait à divers intervalles. Il employa, dit-on, « deux années à faire ce pèlerinage. Arrivé enfin au terme de sa « course, il déposa ses armes dans le temple du Saint-Sépulcre, « où plusieurs années après on les voyait encore, ainsi qu'un « tableau d'airain, mémorial de son vœu. Le noble pèlerin avait « laissé son fils Ansolde et ses cinq filles sous le patronage de « son roi. Son retour dans sa patrie fut le signal des honneurs « dont ce prince se plut à le combler. En témoignage d'estime « et de satisfaction, il lui accorda l'exemption de tous péages, « tributs et autres droits pour lui et toute sa race [5]. »

1. B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. III, p. 22.

2. *Morigny, son abbaye, sa chronique et son cartulaire, suivi de l'histoire du doyenné d'Étampes*, Paris, 1867, in-8°, p. 10.

3. *Essais historiques sur la ville d'Étampes*, Étampes, 1836, in-8°, t. I, p. 75.

4. *Histoire de la civilisation en France*, Paris, 1872, in-8°, t. IV, p. 333.

5. Cette histoire a inspiré un peintre du XVIe siècle, dont l'ouvrage est reproduit en gravure dans *Les monumens de la monarchie françoise* de D. Bernard de Montfaucon (t. II, p. 216). On y voit le roi, sur un trône, tenant de la main droite son sceptre, et donnant de la main gauche des lettres scellées à un chevalier armé de toutes pièces, qui n'est autre que Chalo-Saint-Mard ; derrière lui, sa femme, tenant par la main un fils en bas âge ; au dernier plan, ses cinq filles, toutes à peu près de même taille et agenouillées sur un seul rang. — A propos de cette reproduction et de la courte notice qui l'accompagne, d'Hozier reproche à Montfaucon de n'avoir pas pris parti pour l'un des deux systèmes qui attribuent la donation soit à Philippe Ier, soit à Philippe le

Eudes Le Maire appartiendrait donc au XIe siècle, l'âge de la première croisade, et son histoire se rattacherait à l'un des traits les plus surprenants du règne de Philippe Ier [1]. Ce prince, que l'on était habitué à se représenter bravant les anathèmes de l'Église, nous apparait cette fois comme un pèlerin impatient de se prosterner dans le temple de Jérusalem. Le service que lui rend Eudes Le Maire ne semble pas payé trop cher par une exemption perpétuelle d'impôts : le généreux serviteur acquitte la dette de son maître, calme les scrupules de la conscience royale, en même temps qu'il permet au prince de poursuivre sans interruption l'œuvre de consolidation de la monarchie capétienne.

Telle est, non pas la légende (nous craindrions de manquer de respect aux auteurs graves qui l'ont reproduite), mais l'histoire poétique d'Eudes Le Maire. Occupons-nous à présent de reconstituer son histoire vraie.

Nous commencerons ce travail par deux éliminations. Il s'agit de textes invoqués pour prouver l'ancienneté des droits reconnus par la couronne aux héritiers d'Eudes Le Maire. L'un de ces textes est une note soi-disant insérée « dans les registres de la « Chambre des comptes sous le règne de Philippe le Bel [2]. » Or,

Bel : « Il a partagé, dit-il, le différend en deux, en racontant l'histoire comme si elle était arrivée sous le premier de ces deux rois, et en renvoyant au règne du second le tableau qui la représente. » (*Armorial général ou registres de la noblesse de France*, Paris, 1752, in-fol., reg. III, 2e partie, ORLÉANS, fol. 20 vo.)

1. Les frères Scévole et Louis de Sainte-Marthe ne manquent pas de citer ce trait à la gloire de Philippe Ier : « [Le roy] ayant fait vœu d'aller visiter le S. Sepulchre et ne le pouvant faire, Eudes Le Maire, chastelain d'Estampes, entreprit pour lui ce voyage à pied et armé, ce qu'il exécuta. Mais la splendeur des actes de piété de ce roy fut ternie de ce que, forlignant de la vertu de ses ancestres, il se laissa tellement posséder par Bertrade... » (*Histoire généalogique de la maison de France*, Paris, 1647, in-fol., t. I, p. 459.) — Parmi les auteurs qui ont reproduit sans objection le récit du vœu de Philippe Ier, citons encore Pardessus (*Ordonnances*, t. XXI, p. 113).

2. G.-A. de La Roque, *Traité de la noblesse*, Rouen, 1734, in-4o, chapitre intitulé *De la noblesse d'Eudes le Maire, dit Chalo-Saint-Mars*, p. 158. — La Chenaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, vo CHALO ou CHAILLOU DE SAINT-MARS.

non seulement les mémoriaux reconstitués après l'incendie de 1737 ne fournissent aucune indication semblable; mais les mémoriaux anciens, dont le contenu est analysé feuille par feuille dans nos inventaires, ne présentaient, vers l'époque de Philippe le Bel, aucune mention relative à la lignée d'Eudes Le Maire[1].

Le second texte, cité pour la première fois par dom Fleureau, est un passage d'une prétendue ordonnance de saint Louis déclarant exemptes du guet de la ville de Paris « toutes les « personnes étans de la lignée de Challo-Saint-Mard, dont la « femme affranchit le mary, qui sont plus de trois mil[2]. » Que pouvait être cette ordonnance? Cette question semblait destinée à rester toujours sans réponse[3]. Voici ce que nous avons trouvé. Il existe un recueil de pièces et de dissertations historiques publié, en 1501, par ordre du Parlement et plusieurs fois réimprimé sous les auspices de la ville de Paris[4]. Dans toutes les éditions, sauf la première, figure l'ordonnance de 1254 sur les jeux, l'usure, les juifs, etc.; un peu plus loin, commence une dissertation sur le guet de la ville de Paris, rédigée apparemment par l'éditeur de 1528, et qui contient textuellement ces mots : « Sont francs et exempts dudit guet... « toutes les personnes estans de la ligne Charlot-Sainct-Mas, « dont la femme affranchist le mary, qui sont plus de trois « mil. » Telle est la prétendue ordonnance de saint Louis. Dom Fleureau a confondu la prose d'un éditeur contemporain de François Ier avec le texte de l'ordonnance de 1254[5]. Sa méprise est d'autant plus certaine qu'elle lui est commune avec l'auteur

1. Voy. les tables de Le Marié d'Aubigny (Arch. nat., PP. 135).

2. C'est ce texte qui a inspiré la phrase suivante de M. Guizot (*Histoire de la civilisation en France*, t. IV, p. 335) : « Et, moins de deux cents ans après, saint Louis, en déclarant les descendants d'Eudes de Challou-Saint-Mard exempts du guet de la ville de Paris, dit qu'ils sont au nombre de trois mille. »

3. Cf. d'Hozier, *Armorial général*, reg. III, 2e partie, fol. 21 v°.

4. Voy. plus haut, p. 187, note 1.

5. L'exemption dont parle l'éditeur de 1528 ne paraît pas avoir longtemps duré : il n'en est plus question dans l'édit de janvier 1540 sur le guet de Paris. (R. de Lespinasse, *Les métiers et corporations de la ville de Paris*, Paris, 1886, in-fol., t. I, p. 68.)

du *Traité de la police*, Nicolas de La Mare[1]. C'en est assez pour écarter l'ordonnance de saint Louis, au même titre que la note inscrite dans les mémoriaux du temps de Philippe le Bel.

Passons à des faits plus certains. L'an 1336, diverses personnes s'intitulant « hoirs ou aiens cause de feu Eude de Chalo » présentent requête à Philippe VI à l'effet d'obtenir la reconstitution d'une charte scellée du grand sceau, en cire verte, sur lacs de soie, qui leur a été octroyée, disent-ils, par le même roi, c'est-à-dire dans les huit années qui précèdent, mais qui, placée dans l'excavation d'un vieux mur, s'est trouvée entièrement détruite par l'action de l'humidité : il n'en reste plus que le sceau. L'affaire est renvoyée aux gens des requêtes de l'Hôtel. En même temps, l'on produit deux vidimus de la charte détruite passés sous le sceau du Châtelet; onze témoins attestent sous serment la conformité de ces copies avec l'original détruit, qu'ils affirment avoir vu. Philippe VI se rend à ces preuves multiples : il reconstitue la charte par lettres datées du Louvre au mois de décembre 1336[2].

Ces lettres que les hoirs Chalo obtenaient ainsi, par deux fois, de la chancellerie de Philippe VI, n'étaient qu'une confirmation : elles ratifiaient les dispositions contenues dans un diplôme de Philippe Ier. Ce qu'il y a de très singulier, c'est que le texte même de ce diplôme n'a jamais passé sous les yeux ni de Philippe VI, ni de ses gens : ils n'en ont point vu l'original, ils n'en ont point vu de copie. On s'est borné à leur montrer une sorte de notice anonyme[3], rédigée on ne sait par

1. Celui-ci suppose (tome I, p. 256) l'existence d'une ordonnance de saint Louis sur le guet, et tous les renseignements qu'il fournit au sujet de cette prétendue ordonnance sont tirés du chapitre en question. C'est ce qu'a fort bien fait remarquer le commissaire au Châtelet Dupré, dans son *Répertoire général des réglemens de police par ordre cronologique*, conservé aux Archives nationales (H 1880², fol. 12 v°). Il va sans dire que l'erreur s'est perpétuée dans les ouvrages qui ont disserté sur le guet d'après N. de La Mare. (D. Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, t. I, p. 345, etc.)

2. Pièces justificatives, I.

3. Cette notice, qui se trouve reproduite dans la première de nos Pièces justificatives, a déjà été imprimée plusieurs fois, toujours d'une façon incomplète ou fautive. (R. Choppin, *Trois livres de la police*

qui, et certifiée conforme au texte du diplôme par trois abbés parisiens. Du reste, point de date dans la formule d'attestation. Il faut savoir l'époque et la durée du gouvernement de ces trois abbés, André, abbé de Saint-Magloire, Ascelin, abbé de Saint-Victor, Thibaud, abbé de Sainte-Geneviève [1], pour reconnaître qu'ils ont dû fournir leur triple certificat vers le milieu du règne de saint Louis, entre les années 1244 et 1254 [2].

C'est là un procédé bien étrange. Si l'original du diplôme de Philippe Ier existait encore vers le milieu du xiiie siècle, ainsi que nous l'affirment les trois abbés [3], comment les hoirs Chalo n'ont-ils pas cherché à en obtenir un vidimus en forme, soit à la chancellerie royale, soit à la prévôté de Paris? Au lieu de s'adresser à l'autorité seule compétente en pareille matière, ils s'en vont recourir à trois abbés qui n'ont point qualité pour apprécier l'authenticité d'une charte royale. Remarquons qu'ils ne leur demandent pas de vidimer le diplôme : ils leur présentent à sceller une notice informe, rédigée sans doute par eux, et s'écartant visiblement, au moins par la tournure des phrases, du texte de l'original [4]. En d'autres termes, ils s'efforcent

ecclésiastique, p. 322. — A. Favyn, *Histoire de Navarre*, p. 1143. — Ph. Labbe, *Novæ bibliothecæ manuscriptorum librorum tomus primus*. Paris, 1657, in-fol., p. 655. — D. Fleureau, *loc. cit.* — La Roque, *Traité de la noblesse*, p. 157. — D'Hozier, *Armorial général*, reg. III, 2e partie, fol. 21 r°. — *Ordonnances*, t. XV, p. 316. — Menault, *Morigny, son abbaye*, etc., pièces justificatives, p. 4, etc.) — Elle a été traduite par M. Guizot (*Histoire de la civilisation en France*, t. IV, p. 333).

1. *Gallia christiana*, t. VII, col. 316, 677 et 740. — B. Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. III, p. 395. — A. Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 268. — Arch. nat., L 499, n° 21; L 893, n° 25; LL 1450, fol. 35 v°, etc.

2. C'est un raisonnement que n'a pas fait du Boulay (*Historia Universitatis Parisiensis*, t. II, page 39). Il se figure que les attestations des trois abbés sont contemporaines du diplôme, et croit pouvoir se servir de ce document pour prouver que les doyens de Sainte-Geneviève prenaient déjà le titre d'abbés dans les dernières années du xie siècle.

3. « Testificor me vidisse privilegium illustrissimi regis Philippi, et verbo ad verbum legisse prout continetur in presenti rescripto. » (Pièces justificatives, I.)

4. Ainsi, dans cette notice, le nom de Philippe Ier est toujours mis à la troisième personne.

de les rendre complices d'un véritable travail de remaniement et d'interprétation. Ils les invitent, non pas à collationner deux textes d'apparence identique, mais à juger si les différences existant entre le diplôme et la notice sont de nature à altérer le sens de la concession de Philippe Ier. Nous ignorons jusqu'à quel point les trois abbés André, Thibaud et Ascelin possédaient les qualités nécessaires pour bien s'acquitter de cette tâche. Mais, ce que nous savons fort bien, c'est que, pour désirer et opérer ainsi la substitution d'une notice à un diplôme en forme, les hoirs Chalo devaient avoir quelque intérêt puissant à faire disparaître ce diplôme. Et, de fait, il a disparu. Depuis le jour où les abbés de Saint-Magloire, de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève l'ont eu entre leurs mains, jamais plus personne ne l'a revu. Les hoirs Chalo n'ont cessé de produire à l'appui de leurs prétentions la notice accompagnée de l'attestation des trois abbés, et nous avons vu comment, sous Philippe de Valois, ils ont réussi à la faire revêtir de l'approbation royale[1].

Nous avons donc de fortes raisons pour soupçonner la notice de n'être qu'une traduction libre du diplôme, traduction tout à l'avantage des héritiers Chalo.

Mais nous ne nous arrêterons pas là : nous pousserons l'indiscrétion jusqu'à rechercher si le diplôme qui fut montré aux trois abbés, puis disparut aussitôt, présentait, lui du moins, les caractères d'un acte authentique[2]. Les souscriptions et la date

1. D'Hozier, frappé de la forme étrange que revêt l'attestation des trois abbés, émet l'opinion que cette attestation elle-même pourrait bien être supposée (*Armorial général*, reg. III, 2e partie, fol. 23 v°). Nous ne nous arrêterons pas à cette hypothèse : l'irrégularité même de ce certificat nous est un sûr garant de son authenticité. Un faussaire aurait fabriqué une pièce de forme moins étrange, surtout ayant le désir de la faire ratifier par le roi; il ne se serait point exposé de gaîté de cœur aux objections qu'a dû soulever, à la chancellerie royale, la vue d'un document de forme aussi suspecte.

2. Antoine-Marie d'Hozier (*Armorial général*, reg. III, 2e partie, fol. 21 r°) a déjà entrepris de prouver la fausseté de ce diplôme; mais, comme il n'en connaît le texte que par les éditions fautives de Choppin, de Favyn, du P. Labbe, de Fleureau, de La Roque, il embarrasse sa démonstration d'une foule de remarques oiseuses; une grande partie de ses arguments tombe à faux.

de ce diplôme ont dû passer textuellement dans le corps de la notice; elles sont ainsi conçues: « Signum Hugonis, tunc temporis dapiferi. Signum Gascionis de Pisciaco, constabularii. « Signum Pagani Aurelianensis, buticularii. Signum Guidonis, « fratris Galeranni, camerarii. Actum Stampis, mense martii, « in palatio, anno ab incarnatione millesimo quater vigesimo « quinto, anno vero regni ejus vigesimo quinto.... » Cette date ne présente aucune difficulté; elle peut correspondre au mois de mars 1085 ou 1086, suivant la manière de fixer le commencement de l'année et le commencement du règne: les habitudes irrégulières de la chancellerie de Philippe Ier autorisent cette double supposition[1]. Restent les souscriptions. Hugues de Rochefort, sénéchal, Gace de Chaumont, connétable, Payen d'Orléans, bouteiller, et Guy, non pas frère, mais fils de Galeran, chambrier, ont en effet rempli leurs charges simultanément, mais à une époque bien postérieure à l'année 1085 : c'est seulement en 1106 que leurs souscriptions apparaissent au bas des diplômes de Philippe Ier[2]. Donc les données chronologiques résultant de la présence des grands officiers ne concordent pas avec la date exprimée dans la pièce, mars 1085-1086. Il est vrai que certains auteurs se sont efforcés d'atténuer, sinon de faire disparaître, cette contradiction. Pour justifier la présence d'un sénéchal du nom de Hugues en l'année 1085, ils ont intercalé Hugues le Grand, troisième fils du roi Henri Ier, sur la liste des sénéchaux, entre Robert et Gervais; mais cette hypothèse ne repose que sur la charte de Chalo[3], et elle est inconciliable avec plusieurs

1. *Œuvres* de l'avocat Henri Cochin, Paris, 1790, in-4°, t. VI, p. 260-262. — *Nouveau traité de diplomatique*, t. V, p. 786. — *Art de vérifier les dates*, t. I, p. 572.

2. P. Anselme, t. VI, p. 29 et 41; t. VIII, p. 395 et 515. — Ach. Luchaire, *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens*, t. I, p. 169 et 177.

3. Voy. l'*Histoire généalogique de la maison de France* par les frères de Sainte-Marthe (t. II, p. 668) : « Aucuns historiens sont d'avis que [Hugues de France] avoit esté seneschal ou grand maistre de France regnant Philippes, son frère, et qu'en cette qualité il soussigna la charte contenant la franchise de Chalo-Saint-Maard que le mesme roi octroya à Eudes le Maire... Ils adjoustent qu'Eudes (pour Hugues) obtint cette grande charge par la disgrace du roy qu'encourut le comte d'Anjou, qui

circonstances de la vie de Hugues le Grand. Le « Hugo tunc « temporis dapifer » ne peut être que Hugues de Rochefort, et, encore une fois, il y a contradiction entre les indications fournies par les souscriptions et par la date du diplôme de Chalo-Saint-Mard[1].

Cet argument, suffisant pour faire douter de l'authenticité du diplôme, emprunte encore une nouvelle force à l'observation qui suit. Les principales concessions faites par Philippe Ier aux églises et aux monastères d'Étampes datent précisément des années 1106 et 1107, sont rédigées avec les mêmes formules, sont suivies des mêmes souscriptions que le diplôme des héritiers Chalo[2]. Pour faire voir à quel point la ressemblance est grande, nous mettrons en regard, par exemple, les dernières phrases du diplôme de Chalo-Saint-Mard et de celui qui fut octroyé, en l'année 1106, aux serfs et colliberts de la Sainte-Trinité d'Étampes[3].

Diplôme de la Sainte-Trinité d'Étampes.	*Diplôme de Chalo-Saint-Mard.*
Et ut hec libertas firma et inconvulsa permaneat in servis Sancte Trinitatis, memoriale istud inde fieri et nostri nominis charactere et sigillo signari et corroborari precepimus. Adstantibus de palatio nostro quorum nomina subtitulata sunt et signa :	Et ut hec libertas et hec pacta firma et inconvulsa permaneant, memoriale istud inde fieri et nominis [nostri] karactere et sigillo signari ex presente et propria manu [nostra] cruce facta corroborari precepi[mus]. Adstantibus de palatio [nostro] quorum nomina subtitulata [sunt] et signa :
Signum Hugonis de Creceio, dapiferi nostri.	Signum Hugonis, tunc temporis dapiferi [nostri].
Signum Gascionis de Pissiaco, constabularii nostri.	Signum Gascionis de Pissiaco, constabularii [nostri].

la possédoit avant luy. » Le P. Anselme (t. I, p. 532, et t. VI, p. 29) se contente de dire que le fait « n'est pas certain. »

1. Avant d'être signalée par M. Luchaire (*op. cit.*, t. II, p. 117), cette contradiction avait été constatée par A.-M. d'Hozier (*loc. cit.*).

2. D. Mabillon, *De re diplomatica*, p. 593. — *Gallia christiana*, t. XII, instr., col. 16.

3. Fleureau, *op. cit.*, p. 482. — Labbe, *Alliance chron.*, t. II, p. 585.

Signum Pagani Aurelianensis, buticularii nostri.	Signum Pagani Aurelianensis, buticularii [nostri].
Signum Guidonis, tunc temporis, camerarii nostri.	Signum Guidonis, fratris Galeranni, camerarii [nostri].
Actum Pissiaci, in Palatio, anno ab Incarnatione Domini MCVI, anno vero regni nostri XLV.	Actum Stampis, mense martii, in Palatio, anno ab Incarnatione MLXXXV, anno vero regni nostri XXV.

Il n'est point téméraire de supposer que cette partie du diplôme de Chalo-Saint-Mard a été copiée presque mot pour mot sur l'un des diplômes conservés par les églises ou les abbayes d'Étampes. Voici ce qui se sera passé. Les héritiers Chalo possédaient un acte de Philippe Ier daté de mars 1085, mais rédigé sous la forme la plus simple, et notamment dépourvu des souscriptions de grands officiers. La vue des diplômes du même roi conservés dans leur pays natal leur aura suggéré la pensée de revêtir leur charte des formules solennelles usitées pour les concessions les plus importantes; ils ont donc emprunté au diplôme de Saint-Martin ou à celui de la Sainte-Trinité les formules finales et les souscriptions des grands officiers, persuadés qu'ils ajoutaient ainsi à la valeur de leur charte, et bien éloignés de croire qu'ils amalgamaient, en réalité, des éléments contradictoires et fournissaient de la sorte aux historiens futurs le moyen d'attaquer leur franchise[1].

De toutes ces observations, que conclure? Que les prétentions des hoirs Chalo doivent inspirer une singulière défiance :

1° Parce qu'on attendit jusqu'au règne de Philippe VI pour les faire valoir devant la chancellerie royale;

2° Parce qu'elles s'appuient sur un acte dont les termes et la

1. A.-M. d'Hozier croit voir surtout, dans la charte de Chalo-Saint-Mard, la trace d'emprunts faits au cartulaire et à la chronique de Morigny. Il va même jusqu'à supposer que les hoirs Chalo sont responsables de la destruction d'une partie de cette chronique, parce que le silence qu'elle gardait au sujet des exploits d'Eudes Le Maire constituait une forte présomption contre l'authenticité de la légende (*Armorial général*, reg. III, 2e partie, folios 20 v° et 23 v°). C'est une hypothèse bien hasardée, mais que l'on pouvait s'attendre à voir examiner dans un ouvrage spécialement consacré à Morigny, à son cartulaire et à sa chronique

forme furent modifiés dans l'intérêt des hoirs Chalo vers le milieu du XIIIe siècle;

3° Parce qu'avant même ce remaniement, elles n'étaient fondées que sur un diplôme fabriqué par les hoirs Chalo, ou tout au moins « refait. »

Voyons pourtant le contenu de cette notice qui nous est donnée comme la reproduction de la charte de Philippe Ier : reproduction faite assurément tout à l'avantage des héritiers Chalo. Que nous apprend ce document sur l'auteur de la lignée, sur l'origine et sur l'étendue de la franchise de Chalo-Saint-Mard?

Nous traduisons textuellement :

« Savoir faisons à tous présents et à venir que Eudes, maire de Chalo, suivant l'impulsion divine, et du consentement de Philippe, roi de France, dont il était serviteur, ou serf (*famulus*), est parti pour le Sépulcre du Seigneur, et a laissé dans la main et sous la garde dudit roi son fils, Ansould, et ses cinq filles. Et ledit roi a retenu ces enfants en sa main et sous sa garde. Et il a concédé aussi à Ansould et à ses cinq sœurs dessusdites, filles d'Eudes, pour l'amour de Dieu et par seule charité, et par respect pour le Saint-Sépulcre, que, si des hoirs mâles descendant d'eux venaient à épouser des femmes soumises au roi par le joug du servage, il les affranchissait par avance et les dégageait du lien du servage; si au contraire des serfs du roi épousaient des femmes issues des hoirs d'Eudes, celles-ci seraient, ainsi que leurs hoirs, dans le servage du roi[1]. Et le roi a concédé en fief aux hoirs d'Eudes et à leurs hoirs sa marche de Chalo et ses hommes de corps à garder; de telle sorte qu'ils ne soient tenus de comparaître en justice devant aucun des serviteurs du roi, mais seulement devant le roi lui-même, et que, dans toute la terre du roi, ils ne paient aucune coutume. Le roi a ordonné, en outre, à ses serviteurs (ou à ses serfs) d'Étampes

(*Morigny, son abbaye, sa chronique et son cartulaire, suivi de l'histoire du doyenné d'Étampes*). L'omission de M. Menault est assez regrettable.

1. « De servitute regis essent, » ce que M. Guizot traduit fort inexactement (*op. cit.*, p. 334) : « Elles seront, ainsi que leurs descendants, de la maison et domesticité du roi. »

de garder à Chalo sa chambre, parce que Chalo doit garder Étampes et veiller soigneusement à la conservation d'Étampes. »

Certes, nous voilà bien loin des prétentions affichées par les derniers rejetons d'Eudes de Chalo-Saint-Mard. Et, pour commencer par l'auteur de cette nombreuse lignée, son fameux nom de Le Maire n'est, suivant toute vraisemblance, que le titre de son office : il était maire de Chalo-Saint-Mard, près Étampes, c'est-à-dire préposé à l'administration et à la garde d'une petite communauté rurale sans importance. Que penser dès lors de cet habitant de Gaillefontaine du XVII[e] siècle, dont parle La Roque, qui fondait sur son nom de Le Maire des prétentions à la noblesse[1] ? Le soi-disant chevalier ou chambellan du roi Philippe est quelque chose comme un huissier, un percepteur et un garde-champêtre[2]. Quant au service éminent qu'il passe pour avoir rendu à Philippe I[er], quant au vœu de celui-ci, aux instances de ses barons, quant aux circonstances merveilleuses de ce voyage à pied accompli haubert au dos et cierge en main, quant au tableau votif, aux armes suspendues dans l'église du Saint-Sépulcre, ce sont autant d'inventions qui font honneur peut-être à l'imagination des hoirs Chalo, mais qui sont en pleine contradiction avec les termes de la notice : Eudes est parti pour la Terre sainte, mû par un sentiment de piété, trop heureux que le roi consentit à son voyage, et, comme il n'est plus question de lui dans le reste de la pièce, tout porte à croire qu'il n'en est pas revenu[3]. Aussi est-ce un pur acte de « charité, » cette concession de Philippe I[er] : le roi veut assurer le sort de six orphelins. Il leur accorde non pas la noblesse (c'est bien de

1. « Ce privilège, semblable aux rivières qui grossissent à mesure qu'elles s'éloignent de leur source, s'est enfin étendu jusques au titre de noblesse en faveur de l'un et l'autre sexe; et plusieurs familles qui s'en disent venues se sont maintenues dans la qualité de noble. La plupart même de ceux qui s'appelloient le Maire, qui est un nom d'office en la famille dont il s'agit, ont aussi aspiré à cette qualité; cela se voit par la tentative qu'en fit autrefois un habitant de Gaillefontaine qui portoit ce nom. » (*Traité de la noblesse*, p. 157.)

2. Voy. Du Cange, aux mots MAJORES REGII, MAJORES VILLARUM.

3. M. Luchaire lui-même paraît croire qu'il est question dans la notice d'un « Eudes Lemaire » ayant fait « à la place du roi » le voyage de Terre sainte (*op. cit.*, t. II, p. 117).

noblesse qu'il s'agit), mais des faveurs proportionnées à leur humble condition : si leurs descendants mâles épousent des serves du roi, ils ne tomberont pas, par cela même, comme le veut la coutume, dans la condition servile; leurs descendantes, au contraire, si elles épousent des serfs du roi, ne manqueront pas de perdre la liberté, elles et leurs hoirs. La garde de la marche de Chalo, la surveillance des fiscalins du roi, c'est-à-dire probablement les fonctions attachées à l'office de maire que remplissait Eudes, sont concédées en fief à ses descendants; mais que ce mot de fief ne nous trompe pas : on sait que les plus petits offices, les fonctions les plus viles pouvaient être l'objet d'une tenure féodale, et rien de plus fréquent au XIe siècle que la tendance des petits fonctionnaires, en particulier des maires ruraux, à rendre leurs charges héréditaires[1]. Les descendants d'Eudes seront exempts de la juridiction, souvent odieuse, des prévôts et des autres officiers subalternes; ils ne comparaîtront en justice que devant la Cour du roi : c'est encore là un privilège accordé au XIe siècle à une multitude d'églises, de communautés, de villes et même de simples particuliers[2].

En vérité, le texte de la notice est si peu favorable aux prétentions des hoirs Chalo, qu'on se demande avec étonnement en quoi ont pu consister les deux remaniements successifs dont nous avons retrouvé la trace. Tout au plus peut-on attribuer à la main d'un falsificateur un certain nombre de coupures intelligentes ou de modifications à peine sensibles. Ici nous sommes, bien entendu, réduits à des conjectures. Par exemple, il n'est pas impossible que le pieux maire de Chalo fût tout simplement serf du roi : le mot *famulus* s'entend très souvent en ce sens, et le soin avec lequel on prévoit le cas d'un mariage contracté par les descendants d'Eudes dans la classe des serfs tendrait à confirmer cette hypothèse. S'il en était ainsi, la charte devait contenir une clause d'affran-

1. Luchaire, *op. cit.*, t. I, p. 232. — Cf. le texte suivant de Suger, cité par Du Cange : « In villis porro seu privatorum vel nobilium, erant majoriæ, ut plurimum, hereditariæ et in feodum tenebantur. »
2. Luchaire, *op. cit.*, t. I, p. 221 et 234; t. II, p. 131 et 146.

chissement, qui aurait été supprimée, comme prouvant la basse extraction de la famille. En outre, il se pourrait bien faire que la concession de fief et même l'exemption de redevances fussent limitées, dans la charte originale, à une ou deux générations. Le sens des mots « dans toute la terre du roi » pouvait aussi être précisé de telle sorte que l'exemption ne s'appliquât qu'aux coutumes levées dans le territoire d'Étampes. Enfin la phrase relative aux devoirs réciproques des habitants d'Étampes et de Chalo-Saint-Mard a dû être altérée de façon ou d'autre : il est certain qu'elle est devenue à peu près inintelligible[1]. Telles sont vraisemblablement les quelques modifications subies par la charte de Chalo-Saint-Mard. Elles ont suffi à donner le change pendant plusieurs siècles, à la chancellerie, aux tribunaux, à tous les officiers du roi.

Nous pouvons maintenant assister à ce curieux spectacle d'une famille échafaudant les prétentions les plus élevées sur la base branlante que l'on sait. Réfection de la charte originale, rédaction de la notice, attestation des trois abbés, nous passons rapidement sur cette première période qui aboutit enfin, comme nous l'avons vu, à l'homologation du privilège par la chancellerie de Philippe VI. A partir de cet heureux jour, tous les rois qui se succèdent en France ne sont pas plus tôt montés sur le trône, qu'ils se voient saisis d'une demande tendant à la ratification du privilège de Chalo-Saint-Mard. Les hoirs Chalo sont entrés dans la période de jouissance, ils cherchent à la faire durer. Ainsi Jean le Bon donne ses lettres de confirmation de la charte de son père dès le mois de novembre 1350[2]. Charles V

1. « Rex vero tunc temporis precepit famulis suis de Stampis ut custodirent Chalo cameram suam, quia Chalo debet custodire Stampas et earum curam servandarum vigilanter habere. » Favyn en conclut (*loc. cit.*) que la bourgade de Chalo-Saint-Mard possédait alors une *chambre*, c'est-à-dire une maison de plaisance appartenant au roi. Fleureau comprend le passage autrement : « Le roy Philippe, dit-il, établit à Estampes une *chambre* pour la conservation des titres et autres chartes concernant ce privilège. » C'est cette interprétation fantaisiste qui a réuni le plus grand nombre de suffrages (Montrond, *op. cit.*, t. I, p. 206; Guizot, *op. cit.*, t. IV, p. 334, etc.).

2. Arch. nat., JJ 80, n° 228.

vidime et ratifie les lettres de ses prédécesseurs au mois d'avril 1366 [1]. Charles VI en fait autant, une première fois au mois de juillet 1384 [2], une seconde fois au mois d'août 1394 : exemple suivi par Charles VII en 1436, par Louis XI au mois de janvier 1462 [3], par Charles VIII au mois d'octobre 1483 [4], par Louis XII au mois d'août 1498 [5], et même par François Ier, quelques jours après son avènement, au mois de janvier 1515 [6].

La clause accordant remise des « coutumes » dans « toute « la terre du roi » est décidément interprétée comme une exemption de toutes les taxes, en quelque partie du royaume qu'elles se lèvent et à quelque époque qu'elles soient établies [7]. Nous voyons les hoirs Chalo refuser de payer les aides, les vingtièmes [8], les huitièmes, les tailles, tous impôts dont pas un n'existait, bien entendu, au temps de Philippe Ier.

Autre point capital : les hoirs Chalo ont intéressé à leur cause les maîtres des requêtes de l'Hôtel, et ils parviennent à faire porter devant cette juridiction favorable tous leurs démêlés avec les agents du fisc ou avec les fermiers d'impôts. Vainement la Cour des aides fait observer qu'elle a été instituée, postérieurement à la concession du privilège de Chalo-Saint-Mard, pour connaître de toutes les questions relatives aux aides [9]. Vainement le Parlement, sur la conclusion du minis-

1. Arch. nat., JJ 97, n° 17.
2. Arch. nat., JJ 125, n° 64.
3. Arch. nat., JJ 198, n° 88. Cf. *Ordonnances*, t. XV, p. 316.
4. Arch. nat., JJ 214, n° 34.
5. *Ordonnances*, t. XXI, p. 113.
6. Vidimus donné le 2 juillet 1522 par Guillaume Audren, garde de la prévôté d'Étampes. (Bibl. nat., ms. Dupuy n° 761, fol. 53 r°.)
7. Sentence des Requêtes de l'Hôtel du 4 juillet 1522. (Bibl. nat., ms. Dupuy n° 761, fol. 59 v°.)
8. Cf. un arrêt du Parlement du 12 décembre 1483 : « ... et aussi sur certaine requeste bailliée à la Court par Jehan Bruyere, l'aisné, et ses consors descenduz de la lignée de feu Eudes de Chalou Saint Mas, touchant leurs franchises à eulx données, par laquelle ilz requieroient l'enterinement de certaines autres lettres d'evocation de la cause pendant entre lesdictz supplians et les fermiers de la costume du xx° denier du vin vendu en gros... » (Arch. nat., X1a 1491, fol. 30 r°.)
9. Arrêts du Parlement du 17 janvier 1505 et du 9 mars 1507 (Bibl. de la Chambre des députés, collection Lenain, *Registres du Parlement*, t. CLXXI, fol. 32 à 35).

tère public, rend parfois des arrêts favorables à la juridiction des élus[1]. Vainement un édit de février 1544 défend aux membres de la lignée de se soustraire à la juridiction de la Chambre du trésor[2]. Des lettres de François Ier du 22 février 1515[3], des arrêts du Parlement du 4 juillet 1531[4], du 16 juillet 1573[5] et du 5 mars 1577[6], des lettres patentes de François II du 31 août 1560[7], des arrêts du Grand Conseil du 11 août 1587, du 8 mars 1588 et du 10 novembre 1594[8] désignent les maîtres des requêtes comme gardes, conservateurs et juges, à l'exclusion de tous autres, du privilège de Chalo-Saint-Mard[9]. En cas d'appels interjetés contre les sentences des Requêtes de l'Hôtel, les affaires sont déférées, non pas à la Cour des aides, juridiction favorable aux intérêts du fisc, mais au Parlement[10].

1. Le 11 décembre 1531, la Cour admet la distinction suivante faite par le ministère public : « Alligret, pour le roy, a dit qu'il y a long temps que l'on extend les privileges de ceulx de la lignée Challot Sainct Mars. Dict, quant il est question des voictures et autres droictz qui ne sont d'aydes, et ilz en sont poursuivyz, croyt bien qu'ilz doyvent estre poursuivyz pardevant les maistres des requestes de l'Hostel. Mais, quant est question des droitz des aydes..., que les esleuz en doyvent avoir la congnoissance. » (Arch. nat., X1a 4891, fol. 151 r°.) Choppin a cité cet arrêt comme s'il était entièrement favorable à la juridiction des Requêtes de l'Hôtel. (*Trois livres de la police ecclésiastique*, p. 323.) — Voici d'autres conclusions prises par le ministère public, le 23 novembre 1518 : « Supposé que l'intimé soit de la lignée de Hude le Mere, neantmoings, veu qu'il est question du fait des aides, la congnoissance en apartient aux eleuz *privative*. » (Arch. nat., X1a 4863, fol. 19 r°.)

2. P. Guenois, *La grande conférence des ordonnances et édits royaux*, Paris, 1678, in-fol., t. III, p. 19. — Fontanon, t. II, p. 250.

3. Vidimus donné, le 2 juillet 1522, par Guillaume Audren, garde de la prévôté d'Étampes. (Bibl. nat., ms. Dupuy n° 761, fol. 52 r°.)

4. Arch. nat., X1a 4891, fol. 150 r°.

5. Arch. nat., X1a 1640, fol. 95 r°.

6. Girard et Joly, *Offices de France*, t. I, p. 674.

7. Arch. nat., X1a 8628, fol. 165 v°.

8. Arch. nat., V5 143; V5 147; V5 1091.

9. Choppin et Lenain donnent à entendre que le titre de gardes du privilège de Chalo-Saint-Mard fut conféré aux maîtres des requêtes par les lettres de Charles VII, ou tout au moins par celles de Charles VIII que nous avons citées, ce qui est inexact. Ces lettres sont une confirmation pure et simple de la charte de Philippe VI.

10. Lettres patentes du 11 mars 1587 (Arch. nat., X1a 8638, fol. 502 r°).

Puis, comme il faut qu'un si rare privilège ait pour point de départ une action d'éclat, la légende du dévouement d'Eudes de Chalo pénètre dans le style officiel. On lit dans le préambule d'une sentence du 4 juillet 1522 : « Comme des long temps « Philippe, roy de France lors regnant, pour amour et charité « et en reverance et honneur de Sainct Sepulchre de Oultre mer, « *ouquel il s'estoit voué, eust donné charge et envoyé pour* « *faire ledict voyaige* ung nomé Eude le Maire, son serviteur « et familier[1]... »

Il est vrai que les membres de la lignée s'imposent de hautes obligations : ils escortent et veillent les corps des rois et des reines en passage à Étampes. Voici comment le roi d'armes Bretagne raconte l'arrivée dans cette ville du convoi d'Anne de Bretagne : « Et estoient six cens[2] habitans vestus en deuil, qui « portoient chascun ung flambeau blanc armorié d'ung escu « escartelé, le premier de Jerusalem, et le second de sinople à « un escu de gueules soustenu d'or sur une feuille de chesne « d'argent. Je m'enquis pourquoi ils portoient ce quartier des « armes de Jerusalem ; l'on me repondit qu'ils estoient yssus « d'un noble homme nommé Hue le Maire, seigneur de Chaillou, « lequel, estant averty que le roi Philippe le Bel devoit un « voiage en Jerusalem à pied, armé, portant ung cierge, ce que « le bon roi ne peult pour quelque maladie qui lui survint : et « entreprint ledit seigneur de Chaillou le voyage, ce qu'il fist et « accomplit. Et, pour partie de sa remuneration, iceluy roy luy « octroya ung quartier des armes de Jerusalem ; et franchit et « exempta de tous subsides et tailles luy, ses successeurs et « heritiers et ceulx qui d'eux viendront. Ainsi ils sont peuplés « depuis en grand nombre. Pour ce sont-ils tenus de venir au « devant du corps des rois et reynes à leur entrée à Estampes ;

Arrêt du Parlement du 17 juillet 1597 (Bibl. de la Chambre des députés, Coll. Lenain, *Registre des Requêtes de l'Hôtel*, fol. 40 r°).

1. Bibl. nat., ms. Dupuy n° 761, fol. 59 v°. — Favyn, *Histoire de Navarre*, p. 1146.

2. Th. Godefroy, dans son édition (*Le cérémonial de France*, p. 115), avait imprimé : « deux cent. » D. Montfaucon corrige le texte du récit d'après un manuscrit appartenant à l'évêque de Metz (*Les monumens de la monarchie françoise*, t. II, p. 217).

« et, sy ils y reposent morts, sont tenus de garder et veiller le « corps : ce qu'ils ont fait ce voiage à ladite raine. Et s'ap-« pellent la Franchise. » On remarquera ces armoiries soi-disant concédées aux descendants d'Eudes de Chalo-Saint-Mard par un roi de France du XI[e] siècle. Elles figuraient au bas du tableau que reproduit Montfaucon, dans l'église Saint-André-des-Arts[1], dans l'église Saint-Étienne-du-Mont, etc., et sont soigneusement décrites par Favyn, La Roque, La Chenaye des Bois et Fourcheux de Montrond[2].

Cependant, l'heure devait sonner où la paisible jouissance des héritiers de Chalo-Saint-Mard allait être troublée d'une façon cruelle. Le ton de certaines plaidoiries prononcées dès les premières années du XVI[e] siècle avait pu déjà leur faire pressentir que l'époque du libre examen s'ouvrirait bientôt pour leur franchise[3]. Un terrible coup leur fut porté par des lettres de François I[er] datées de Fontainebleau le 19 janvier 1541.

Dans cet acte, la franchise de Chalo-Saint-Mard n'est plus qu'un « certain pretendu privileige de feu bonne memoire le « roy Philippes le Bel. » Les privilégiés sont appelés « aucuns « de noz subjectz se disans estre yssus... de feu Eude le Maire. « Et combien que dudict pretendu privilleige original il n'ap-« paroisse par chartre auctenticque, mais seullement par une « vieille attestacion de troys abbez qui ont attesté avoir autref-« foys veu l'original d'icelluy privileige et deposent de la « teneur et substance d'icellui, etc... » On s'aperçoit, en même temps, que la notice peut et doit être interprétée d'une façon plus étroite qu'on ne l'a fait jusqu'alors; et c'est une longue énumération des droits et des privilèges depuis longtemps

1. Cette église renfermait les tombeaux de Mathieu Chartier, † 18 septembre 1559, de Jeanne Brinon, sa femme, de Geneviève Chartier, sa sœur, de Michel Chartier, etc. (H. Cocheris, *Histoire de la ville ..... de Paris par l'abbé Lebeuf*, t. III, p. 278.)

2. Favyn, *Histoire de Navarre*, p. 1145. — La Roque, *Traité de la noblesse*, p. 160. — La Chenaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, v° CHALO ou CHAILLOU-DE-SAINT-MARS. — Montrond, *Essais historiques sur la ville d'Étampes*, t. I, p. 206.

3. Bibl. de la Chambre des députés, collection Lenain, *Registres du Parlement*, t. CLXXI, fol. 33 v°.

usurpés par les descendants d'Eudes de Chalo : ils se sont « voulu exempter et affranchir eulx et leurs biens de tous « peages, acquetz, barrages, travers, pontenages et autres droiz « et tributz quelzconques tant par eaue que par terre à nous « deubz et à autres seigneurs subalternes, noz vassaulz et sub- « jectz, ayans lesditz droitz en leurs terres...; » ils se sont établis marchands pour exploiter la franchise ; ils ont fait traverser le royaume à des tonneaux de vin, de sel, de harengs, sans acquitter un sol ; « et s'est trouvé marchant soy disant de « la dicte lignée qui, pour ung coup, a passé douze ou treize « cens muidz de vin sans riens payer. » On va jusqu'à reprocher aux hoirs Chalo de vendre aux prix courants. Ce préambule pouvait faire craindre une abolition du privilège ; mais le ton des lettres se radoucit dans le dispositif. Elles se bornent, en somme, à exiger des témoignages ou des documents positifs au lieu des attestations sommaires que se contentaient de fournir les privilégiés pour établir leur descendance, et elles déclarent qu'ils ne jouiront plus de l'exemption que pour les produits de leur cru, ou pour les marchandises destinées soit à leur usage personnel, soit à l'approvisionnement de leurs maisons. Le Parlement enregistra ces lettres le 8 février 1541[1].

En présence de cette hostilité, les hoirs Chalo suivirent le parti le plus sage : ils patientèrent. Au mois de juin 1550, personne ne se souvenait déjà plus, à la chancellerie royale, des lettres de François I[er] ; les membres de la lignée purent obtenir de Henri II une confirmation pure et simple de leur ancien privilège[2]. Sous François II, ce fut mieux encore ; des lettres datées d'Amboise, au mois de mars 1560, affirmèrent positivement que la franchise de Chalo-Saint-Mard avait reçu la confirmation et l'approbation pleine et entière de tous les prédécesseurs du roi : « Comme les hoirs naiz et à naistre de feu Heude le « Maire, dict Challo Sainct Mas, eussent dès l'an quatre vingtz « cinq par feuz noz predecesseurs roys de bonne memoire esté « mis en leur main et sauvegarde, et iceulx affranchiz et exem-

1. Arch. nat, X^{1a} 8613, fol. 257 r°. — Fleureau, *op. cit.*, p. 84.
2. Bibl. de la Chambre des députés, collection Lenain, *Registre des Requêtes de l'Hôtel*, fol. 55 r°.

« ptez de tous droitz et tributz *quelzconques* en nostre royaume, « pays, terres et seigneuries, et ce pour les grandz et vertueux « services à eulx faictz par ledict le Maire ; et *congnoissans nos « dictz predecesseurs roys l'occasion dudict affranchissement « estre très raisonnable*, *l'auroient continué*, et confirmé et faict « joyr et user lesdictz hoirs de l'effect et contenu d'icelluy affran- « chissement successivement *jusques à présent*, qu'ilz doubtent « y estre empeschez au moyen du decès de nostre dict feu « pere sans avoir sur ce noz lettres de continuation et confir- « mation necessaires [1]... » Le succès de la politique suivie par les héritiers Chalo eût été complet si les gens du parlement de Paris n'avaient eu la mémoire plus longue que les officiers de la Chancellerie : l'enregistrement des lettres de François II tarda tellement qu'il fallut à deux reprises obtenir de Charles IX des lettres de surannation [2]; il n'eut lieu, le 6 septembre 1566, que sous les réserves stipulées par les lettres de François Ier du 19 janvier 1541 : « La Court a ordonné et ordonne que lesdictes « lettres seront enregistrées pour en jouyr par lesdictz impetrans « selon et conformement à l'edict faict par le feu roy Françoys « premier de ce nom l'am M V^c XL, et aux modifications faictes « par ladicte Court sur icelluy le VIIIe jour de febvrier oudict « an [3]. »

La royauté continuait de se montrer favorable aux intérêts de la lignée; de nouvelles confirmations furent obtenues le 26 juin 1571, et, après l'avènement de Henri III, au mois de mars 1575 [4].

1. Arch. nat., X1a 8628, fol. 164 v°.

2. Lettres du 19 mai 1561 (Arch. nat., X1a 8628, fol. 165 v°) et du 20 juillet 1566 (*ibid.*, fol. 166 v°).

3. Arch. nat., X1a 1619, fol. 324 v°.

4. Bibl. de la Chambre des députés, collection Lenain, *Registre des Requêtes de l'Hôtel*, fol. 68 v° et 71 r°. — D. Fleureau prétend qu'en 1575, le président Brisson fit révoquer le privilège de Chalo-Saint-Mard parce qu'il était irrité contre les habitants d'Étampes, qui, l'étant venus visiter en sa maison de Gravelle, ne lui avaient pas rendu tous les honneurs dus à son rang. Peut-être veut-il parler des lettres du 29 janvier 1578, qui ne sont pas une révocation, mais une restriction de la franchise. M. Guizot a reproduit cette anecdote, en la reportant par mégarde à l'année 1598, c'est-à-dire environ au septième anniversaire de

En 1578, le vent avait encore une fois tourné : des lettres du 29 janvier déclarèrent que les héritiers de Chalo-Saint-Mard, dont le « prétendu privilege » avait été dûment examiné par le Conseil privé, payeraient les taxes du huitième et du vingtième, même pour le vin provenant de leur cru ou destiné à leur approvisionnement, attendu que ces taxes n'étaient point expressément visées dans l'exemption originale[1]. Le Parlement enregistra ces lettres le 31 juillet, en stipulant qu'elles n'auraient point d'effet rétroactif[2]. Le 6 mars 1585, de nouvelles lettres condamnèrent les descendants de Chalo-Saint-Mard demeurant à Orléans à contribuer aux subsides levés dans cette ville, emprunts, solde des cinquante mille hommes, droits d'entrée sur le vin, douzième de l'appétissement de la pinte, et cela même pour le vin de leur cru, attendu « que leur dict pre« vilege ne faict mention des choses susdictes, aussy que lors « d'icelluy elles ne estoyent imposées ne establyes[3]. » Il est vrai que, le 27 août de la même année, les hoirs Chalo, ayant réussi à intéresser le Conseil du roi à leur cause, obtinrent le retour au régime de 1541 : ils ne devaient payer la taxe que pour le vin dont ils faisaient commerce[4]. Ces lettres furent enregistrées au Parlement une première fois le 11 février 1586[5], une seconde fois le 9 décembre 1594, et, dans l'intervalle, confirmées par Henri IV au mois de mai 1594[6].

Toutefois les membres de la lignée n'étaient pas parvenus

la mort du président Brisson (*Histoire de la civilisation en France*, t. IV, p. 335). Au nombre des historiens qui ont brouillé toutes les dates, il faut aussi compter R. Choppin (voy. ses *Commentaires sur la Coustume d'Anjou*, dans les *Œuvres de Mᵉ René Choppin*, t. III, p. 94).

1. Arch. nat., X1a 8634, fol. 168 r°.

2. Arch. nat., X1a 1658, fol. 190 r°; X1a 5079, fol. 338 v°. — Au mois de mars 1576, le Parlement, statuant sur un procès pendant entre des descendants d'Eudes de Chalo et certains fermiers des huitièmes ou vingtièmes de Chartres, avait donné gain de cause aux héritiers Chalo. (Arrêt visé dans des lettres patentes du 27 août 1585. X1a 8641, fol. 273 v°.)

3. Le Parlement ne voulut pas procéder à l'enregistrement avant d'avoir entendu les Chalo-Saint-Mard d'Orléans. (Arch. nat., X1a 1690, fol. 204 r°.)

4. Pièces justificatives, II.

5. Arch. nat., X1a 1696, f° 263 r°.

6. Girard et Joly, *Offices de France*, t. I, p. 674.

au terme de leurs épreuves. Le 24 mai 1596, du camp devant la Fère, Henri IV dénonce « les fraudes et abus qui se sont « commises et se commettent journellement souz couleur et pre- « texte du privilege pretendu par ceux qui ... se maintiennent « estre yssus ... de feu Eude le Maire; » il en résulte « une « grande surcharge à nostre pauvre peuple et un plus grand pre- « judice et dommage à nos droicts tant des aydes que tailles. « Lorsque le dict privilege leur fut octroyé, les tailles n'estoient « ordinaires en ce royaume, ou estoient si petites et moderées « que l'exemption d'icelles concedée à quelques uns ne portoit « que fort peu de prejudice aux autres. » Bref, les hoirs Chalo payeront les huitièmes, vingtièmes et droits d'entrée du vin, même pour celui de leur cru, et, ce qui est plus grave et tout nouveau, ils contribueront aux tailles[1].

Cette fois, les gens de Chalo-Saint-Mard sentent le besoin de faire appel à toute leur énergie. Ils ont pour eux les maîtres des requêtes, conservateurs de leur privilège; ils sont bien vus au Parlement, qui compte ou a compté déjà plusieurs d'entre eux parmi ses membres[2]; les lettres n'ont été enregistrées qu'en la Cour des aides, après un plaidoyer insinuant de l'avocat général Cardin Le Bret[3]. Les tribunaux n'appliqueront pas une ordonnance qu'ils n'ont point reçue : le roi ne sera point obéi. Effectivement, un membre de la lignée, Alexandre du Quesnel, procureur du roi à Creil, refuse de payer la taille;

1. Arch. nat., Z1a 533.

2. Mathieu Chartier, sieur d'Allainville, Christophe Bouguier, Jean Bouguier, sieur d'Écharcon, Édouard Molé, etc.

3. Ce discours nous a été conservé (*Recueil d'aucuns plaidoyez faicts en la Cour des aides par M. C. le Bret*. Paris, 1597, in-8°, fol. 64 à 70. — Laurens Bouchel, *La bibliothèque ou thresor du droict françois*, v° CHALO-SAINCT-MAS). Il contient des paroles rassurantes à l'adresse des héritiers Chalo : leur privilège est « une pyramide chargée de perpetuer le souvenir de l'insigne pieté de ce bon roy Philippes, » et qui rappelle aussi « le service vraiment devotieux de ce defunct Eude le Maire qui, pour acquitter son maistre du vœu qu'il avoit faict..., entreprit ce voyage à pied et armé de toutes pieces...; » ce privilège est unique en France depuis l'extinction de celui d'Yvetot. L'enregistrement eut lieu, non pas au mois de mars, comme on le lit dans ce *Recueil d'aucuns plaidoyez*, mais le 26 juin. (Arch. nat., Z1a 533.)

il gagne son procès aux Requêtes de l'Hôtel, le perd au Conseil d'État[1], et obtient, quinze jours après, un arrêt du Parlement qui défend aux collecteurs des tailles d'invoquer l'arrêt du Conseil, sous peine de 500 livres d'amende, et à tous les huissiers de l'exécuter, sous peine de destitution[2].

Cette résistance excita-t-elle le ressentiment de Henri IV? ou bien le mécontentement jaloux qu'inspirait aux contribuables la vue d'une exemption d'impôts trouva-t-elle un écho parmi les Notables qui se réunirent à Rouen vers la fin de l'année 1596? Cette seconde hypothèse est contredite par dom Basile Fleureau, suivant lequel la seule question soulevée par les Notables fut de savoir si les descendants d'Eudes prendraient rang parmi les nobles, parmi les exempts des tailles ou parmi les commensaux du roi. Toujours est-il que l'édit du mois de janvier 1598, dressé conformément aux vœux de l'assemblée de Rouen, révoqua une foule de privilèges, parmi lesquels la franchise « de ceulx qui se disent estre descenduz de la lignée « de feu Eude le Maire, dit Chalo-Saint-Mas[3]. » La Cour des aides enregistra, le 27 janvier 1598, l'édit de suppression d'un privilège au sujet duquel, dix-neuf mois auparavant, elle avait entendu l'avocat du roi s'exprimer en ces termes : « Nous ne « doutons point qu'il ne dure bien avant dans l'éternité des « siècles à venir[4]. »

Croire que la franchise de Chalo-Saint-Mard fut anéantie du coup serait singulièrement s'exagérer la puissance de la royauté et méconnaître les ressources qu'une lignée bourgeoise pouvait trouver en elle et autour d'elle. Chaque fois que, durant les années 1598 et 1599, des membres de cette famille non commerçants, non fermiers, eurent maille à partir avec les collecteurs des tailles, à Montlhéry comme à Nemours, à Chartres comme à Toury, ils eurent gain de cause devant le Parlement[5].

1. Arrêt du 10 mars 1597. (N. Valois, *Inventaire des arrêts du Conseil d'État*, t. I, n° 3608.)
2. Arrêt du 27 mars 1597. (Arch. nat., X1a 1749, fol. 57 r°.)
3. Arch. nat., Z1a 535. — Fontanon, t. II, p. 877.
4. *Recueil d'aucuns plaidoyez faicts en la Cour des aides par M. C. le Bret*, fol. 69 v°.
5. R. Choppin, *Trois livres de la police ecclésiastique*, p. 322.

Que leur importaient ensuite des arrêts rendus en sens contraire par le Conseil d'État[1], s'ils ne pouvaient recevoir aucune exécution?

La lutte prenait, comme on le voit, d'étranges proportions. Pour abattre les prétentions des descendants d'Eudes de Chalo, Henri IV devait d'abord mettre à la raison le Parlement. C'est dans ce dessein sans doute qu'il fit dresser, au mois de mars 1601, un édit spécialement dirigé contre le privilège de Chalo-Saint-Mard. L'obstination toujours croissante des héritiers Chalo ayant paralysé l'effet de l'édit de 1598, le nombre excessif et l'avidité des membres de la lignée rendant plus que jamais nécessaire une réforme radicale, le privilège était aboli : les hoirs Chalo devaient désormais contribuer aux tailles proportionnellement à leurs biens, payer les huitièmes et vingtièmes, les entrées du vin, les péages, tous les impôts. Il n'y avait plus de différence entre eux et les autres sujets du roi[2].

Cette fois, l'édit fut adressé directement au Parlement. Mais on sait de quelle patience devait s'armer le roi pour triompher de l'entêtement et des lenteurs parlementaires. Résister le plus longtemps possible, défendre le terrain pied à pied, et, lorsque sonne l'heure de la capitulation, bien stipuler que l'on cède à la violence, telle est la règle invariable suivie par le Parlement dans toutes ses grandes luttes contre la royauté : il ne dédaigna pas de la mettre en pratique dans l'affaire de Chalo-Saint-Mard. Un premier arrêt du 23 mai 1601 maintient le privilège en faveur des membres de la lignée qui ne sont ni marchands, ni fermiers[3]. Le 6 juillet, en réponse à des lettres de jussion, les chambres annoncent l'intention de s'informer plus particulièrement « s'il y a quelque preuve du

1. Arrêts de juillet 1598 (N. Valois, *Inventaire des arrêts du Conseil d'État*, t. I, n° 4803) et du 7 juillet 1601 (*ibid.*, t. II [sous presse], n° 6322).

2. Pièces justificatives, III. — Les héritiers Chalo ne laissèrent pas d'actionner, en 1601, devant les Requêtes de l'Hôtel le fermier du sol pour livre en la ville de Paris (*Inventaire des arrêts du Conseil d'État*, t. II [sous presse], n° 6767).

3. Arch. nat., X1a 1775, fol. 204 v°. — Cet arrêt est imprimé dans le recueil de Girard et Joly (t. I, p. 675) sous la date fausse du 23 mai 1602.

« nombre de ceux qui se veullent prevalloyr dudict previllege par « dessus le nombre contenu en leurs causes d'opposition, et sy « ceux qui ont faict trafict et tenu fermes ont payé les tailles et « autres subsides au roy [1]. » Sur un mandement itératif des plus pressants, la Cour ordonne, le 18 février 1602, que les gardes de la Franchise établis à Étampes aient à lui apporter leurs registres [2]. On met sous ses yeux les noms et domiciles de tous les membres vivants de la lignée. Les gardes de la Franchise déclarent « estre prestz d'affermer que depuis cent ans ne s'est « treuvé et ne se treuve encores à present que trois cens cinquante « ou environ approuvez de la dicte posterité, desquelz la plus « part sont demeurans ès villes franches et les aultres fermiers, « qui payent à raison de leur trafficq et marchandise, suivant plu- « sieurs arrestz cy devant donnez; » ils s'engagent même à renoncer à la jouissance du privilège si l'on découvre un plus grand nombre de descendants d'Eudes de Chalo. Le 15 mars 1602, la Cour décide que les cent membres les plus anciens de la lignée seront maintenus en leurs franchises, sauf en l'exemption des tailles [3]. Nouvelle jussion du roi : par arrêt du 8 mai, le Parlement persiste dans sa résolution [4]. La royauté tenant bon, le Parlement, le 5 juin, lui concède le droit de faire contribuer les cent plus anciens privilégiés, non seulement aux tailles, mais aussi aux impositions ordinaires levées dans les villes et bourgs de leur résidence [5]. Enfin une dernière jussion obtient, le 3 juillet 1602, après seize mois de résistance, la vérification pure et simple de l'édit de mars 1601 ; mais il est bien spécifié que la Cour cède seulement au très exprès commandement du roi, plusieurs fois réitéré [6].

Tous les historiens considèrent cet arrêt d'enregistrement comme la suppression définitive du privilège de Chalo-Saint-Mard.

Mais alors comment se fait-il que René Choppin, écrivant peu après, exprime l'espoir de transmettre la franchise à ses enfants

1. Arch. nat., X1a 1776, fol. 175 v°.
2. Arch. nat., X1a 1781, fol. 343 r°.
3. Arch. nat., X1a 1782, fol. 178 r°.
4. Arch. nat., X1a 1783, fol. 345 v°.
5. Arch. nat., X1a 1784, fol. 246 v°.
6. Arch. nat., X1a 1785, fol. 9 r°.

et à ses petits-enfants, lesquels, dit-il, en jouiront « si long-« temps que les cours de la France voudront conserver et main-« tenir ledit privilege[1] ? » Comment se fait-il que, le 5 juin 1618, les membres de la lignée, après avoir fait célébrer, en l'église Notre-Dame d'Étampes, un service « pour le remede de l'ame « de deffunct Eude Lemaire » et de « ceulx de sa posteritté, » procèdent au remplacement de trois des gardes de leur prétendue franchise? Comment ces trois gardes nouvellement élus prêtent-ils serment aux Requêtes de l'Hôtel le 16 juin suivant[2]? Comment, le dimanche 2 juin 1624, Pierre Legendre et Ferry Boutet sont-ils élus aux mêmes fonctions de gardes de la Franchise[3]? Comment se fait-il que cette cérémonie se renouvelle encore le 10 janvier 1627, après des publications faites aux prônes de toutes les paroisses de la ville et des faubourgs d'Étampes? et comment le nouvel élu, Me Pierre Baron, sieur de Lumery, docteur en médecine, est-il reçu solennellement, le 29 juillet suivant, par les maîtres des requêtes de l'Hôtel[4]? Nous possédons un procès-verbal d'une réception de ce genre antérieure à la révocation du privilège[5] : en apparence, l'édit de 1601 n'a rien changé aux habitudes des héritiers de Chalo-Saint-Mard, non plus qu'au style des Requêtes de l'Hôtel.

Cette apparence est bien conforme à la réalité des faits. Lisons la sentence rendue le 31 mars 1622 par les maîtres des requêtes de l'Hôtel en faveur d'un membre de la lignée, Guillaume de Verdun, avocat au Parlement. Après avoir rappelé la légende du vœu de Philippe Ier, elle énumère tous les impôts dont les descendants d'Eudes sont exempts, tailles, taillon et crues, huitièmes, douzièmes, vingtièmes, emprunts, etc. Les derniers rois, ce dont nous ne nous doutions guère, ont confirmé le privilège et l'ont « entretenu sans enfraindre; » les maîtres des requêtes se font forts de protéger ceux de la lignée contre les fermiers, péagers, collecteurs des tailles, et même contre ceux qui tenteraient de les « charger de tutelle et curatelle,

1. *Trois livres de la police ecclésiastique*, p. 323.
2. Arch. nat., V4 1497, fol. 32 v° et 33 v°.
3. Arch. nat., V4 1498, fol. 2 r°.
4. Pièces justificatives, V.
5. Réception du 29 novembre 1582. (Bibl. de la Chambre des députés, collection Lenain, *Registre des Requêtes de l'Hôtel*, fol. 78 r°.)

« commissions et aultres charges prejudiciables à leursdictz « previleges [1]. »

D'ailleurs, si l'édit de 1601 a reçu complète exécution, comment se fait-il que l'ordonnance du 18 janvier 1634 contienne un article 13 ainsi conçu : « Ne jouiront d'aucune exemption... « les descendans de Eude le Maire, dit Chaslot Saint Mas, « dont l'exemption a esté revoquée par edit du mois de jan- « vier 1598 [2]? »

Il faut se rendre à l'évidence : dans la lutte entreprise par le roi contre les descendants d'Eudes de Chalo, le plus fort n'a pas été le roi. Si le privilège a subi une éclipse, il n'a pas tardé à reparaître.

On peut même se demander si cette dernière période, en apparence fatale aux franchises des héritiers Chalo, n'a pas vu croître, en réalité, leurs prétentions, leurs exigences. Cette sentence des Requêtes de l'Hôtel de 1622, que nous donnons en appendice, est le premier document qui inscrive parmi leurs prérogatives le droit d'être exemptés des tutelles. Il ne suffit plus maintenant que la femme transmette la franchise à ses enfants, elle la communique à son mari [3]. Les privilégiés ne se contentent plus de leur exemption d'impôts, il leur faut la noblesse. Ainsi André Favyn va nous raconter gravement, dans son *Histoire de Navarre,* publiée en 1612, comment le fils d'Eudes et ses descendants ont été faits seigneurs et châtelains de la marche de Chalo, et comment les filles issues de la lignée partagent avec les « damoiselles de Champagne » le privilège d'anoblir leurs enfants et mari. Dom Basile Fleureau dissertera à son tour pour établir que, dans la charte de Philippe Ier, le mot *servitus* ne signifie ni servitude, ni servage. Son raison-

1. Pièces justificatives, IV.

2. Néron et Girard, *Les édits et ordonnances des très chrestiens roys*, Paris, 1685, in-fol., p. 609. — Cette ordonnance pourrait bien être celle que La Roque cite sous la date de 1635 (*Traité de la noblesse*, p. 158), et que nous avons vainement cherchée dans les registres du Parlement et dans ceux de la Cour des aides.

3. Le meilleur exemple que nous puissions citer est celui de René Choppin, reconnu privilégié par sentence du 13 mai 1597, comme ayant épousé une descendante d'Eudes de Chalo. (*Commentaires sur la coutume d'Anjou, loc. cit.*)

nément, fort long, peut se réduire à ceci : Philippe Ier avait le désir de conférer aux « femelles issues de la famille d'Eudes « un privilège considérable ; » il a donc dû leur octroyer le droit d'affranchir et d'anoblir leurs maris[1]. Puis, comme il est plus facile de corriger que de torturer un texte, on va mettre en circulation une nouvelle version du diplôme : l'épithète *famulus regis,* appliquée à Eudes, disparaîtra ; les mots *ipse cum heredibus suis de servitute regis essent* seront remplacés par ceux-ci : *ipse cum heredibus suis non sint amodo de servitute regis*[2], et le savant Bréquigny, qui se laisse prendre à cette imposture, pourra cataloguer dans sa *Table chronologique des diplômes* un nouvel acte de Philippe Ier encore plus favorable que le précédent aux prétentions des hoirs Chalo[3]. Le diplôme ainsi transformé passera aux yeux de bien des gens pour un vrai titre de noblesse, et M. Anatole de Barthélemy pourra faire à ce propos cette curieuse remarque : « Il se trouva des gens

1. La noblesse des hoirs Chalo est contestée par Étienne Pasquier (*Recherches de la France*, édition de 1621, p. 466).

2. Favyn, *Histoire de Navarre.* — Fourcheux de Montrond, en reproduisant le même texte (*Essais historiques sur la ville d'Étampes*, t. I, p. 202-205), affirme qu'il est conforme à une copie tirée des archives de Chalo-Saint-Mard, lesquelles ont été longtemps conservées dans l'hôtel de ville d'Étampes. Aujourd'hui, la ville d'Étampes ne possède plus qu'un vidimus de la notice expédiée aux Requêtes de l'Hôtel le 30 avril 1485, texte d'ailleurs parfaitement conforme à celui que nous donnons d'après les registres du Trésor des chartes. Cette pièce est, avec le compte que nous avons signalé plus haut, le seul débris des archives de la Franchise qui soit resté jusqu'à présent dans les dépôts publics d'Étampes. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de MM. Lenoir, conservateur du musée, et Gagé, secrétaire de la mairie d'Étampes. D'autres recherches faites, sur notre demande, dans les archives de Seine-et-Oise n'ont produit aucun résultat.

3. *Table chronologique des diplômes*, t. II, p. 210 et 270. — Ce nouvel acte est daté de mars 1095, date adoptée par Guyot (*Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, t. XII, p. 72) et par Bourquelot (*Cantique latin à la gloire d'Anne Musnier*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1re série, t. I, p. 292). — Eusèbe de Laurière, également convaincu que la charte de Philippe Ier devait contenir une disposition favorable aux descendants d'Eudes de Chalo, propose de lire dans la notice : « Ipse cum heredibus suis de servitute regis non essent. » (*Glossaire du droit français*, Paris, 1704, in-4°, t. II, p. 103.)

« qui se prétendaient nobles parce qu'ils descendaient de rotu-
« riers affranchis[1]. »

Si nous ignorons dans quelle mesure le privilège subsista sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, nous pouvons du moins fixer vers 1752 la date du dernier coup qui lui fut porté. La charge de juge d'armes, créée par édit de juin 1615, était alors aux mains de Louis-Pierre d'Hozier, qui, concevant des doutes sur l'authenticité de la charte de Chalo-Saint-Mard, dont il ne connaissait que les textes imprimés, voulut obtenir communication de la copie conservée, suivant Fleureau, dans les archives de l'hôtel de ville d'Étampes. Il écrivit une première fois au maire sans obtenir de réponse, une seconde fois à un chanoine de la ville, qui garda le même silence; sa conviction fut faite. « Que craignent donc ces Messieurs? s'écriait « son fils, Antoine-Marie d'Hozier. Que des yeux plus clair-voyans « que ceux du tems passé ne s'aperçoivent que leur privilege « n'etoit appuyé que sur un fondement ruineux? Eh! qui en « doute aujourd'hui? Il n'est pas besoin de consulter le *vidimus* « original pour ne s'y pas méprendre: le juge d'armes le prou- « vera suffisamment sans cela[2]. » Il l'a effectivement prouvé. Sa démonstration atteint son but, bien qu'elle pèche par plus d'un point; nous en avons signalé chemin faisant les défauts. Toutefois, signée d'Hozier, insérée dans l'*Armorial général de France,* elle devait porter un coup mortel au privilège de Chalo-Saint-Mard.

Nous prononcions, en commençant, le mot de mystification: il semble assez bien justifié par le récit qui précède. Cependant nous n'aurions peut-être pas insisté si longuement sur la crédulité du prince et de son entourage, si nous n'avions vu quelque intérêt à montrer, en même temps, l'impuissance de la royauté à faire exécuter ses ordres, même les plus sages, quand elle se heurtait aux intérêts d'une famille ou à l'obstination d'une cour.

N. Valois.

1. *Recherches sur la noblesse maternelle*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5e série, t. II, p. 152.

2. *Armorial général ou registres de la noblesse de France*, reg. III, 2e partie, fol. 21 v°.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

1336, décembre, château du Louvre. — Lettres de Philippe VI confirmant les privilèges accordés aux hoirs d'Eudes de Chalo par une charte fausse de Philippe Ier, datée du mois de mars 1085-1086.

Philippes, par la grace de Dieu roys de France. Savoir faisons à touz presens et à venir que, comme nos, à la requeste et supplication des hoirs ou aiens cause de feu Eude de Chalo, jadis eussiens certaines lettres dont la teneur est cy dessouz escripte confermées et faites seeler de nostre grant seel en cyre vert et en laz de soye, disans que ycelles lettres avoient esté si mal gardées que elles estoient pourries dedens un mur où elles avoient esté mises, que il n'y avoit demoré fors nostre seel : nous, à plus grant confirmation de savoir la verité, commeismes à noz amez et fealz gens des requestes de nostre Hostel à enquerre la verité sus ce, les quels, veuz deux vidimus sus nostre confirmation seelez du seel de Chastellet, et d'abondant examinez et fait jureir pluseurs tesmoings, c'est assavoir Jehan de Mercenson, Colin Buiset, Ernoul Bete, Johannin de Mercenson, Noëlet de la Fosse, Guillaume Moriau, Pierre Potin, Andry Sorgue, Jehan de la Fosse, Jehan Brocant et Guillaume Tube, qui tuit, chascun par soy, à eux exposé tout le fait et monstré les principaux lettres et vidimus dessus diz, jurerent aus saintes euvangiles touchées par eulz et chascun de eulz, et tesmoignerent eulz avoir veue la chartre de ladicte confirmation seellée de nostre grant seel en cyre vers et en laz de soye sainne et entière faite sur ce, contenant la fourme et la teneur des dictes lettres entiennes seellées des seels ès abbés jadis de Saint Magloire, de Saint Vitor et de Sainte Genevieve de Paris, et contenue ès diz vidimus de Chastellet estraiz de nostre dicte confirmation perdue ou pourrie, si comme dit est ; la teneur des quelles lettres est telle :

Notum fieri volumus universis tam presentibus quam futuris quod Odo, major de Chalo, nutu divino, concessu Philippi, Francie regis, cujus famulus erat, ad sepulcrum Domini perrexit ; qui Ansoldum, filium suum, et quinque suas filias in manu et cus-

todia ipsius Regis dimisit; et ipse rex pueros illos in manu et custodia recepit et retinuit; concessit quoque Ansoldo et quinque prefatis sororibus suis, Odonis filiabus, pro Dei amore et sola caritatis gratia et Sancti Sepulcri reverentia, quod, si heredes masculi ex ipsis exeuntes feminas jugo servitutis regis detentas matrimonio ducerent, liberabat et a vinculo servitutis absolvebat; si vero servi regis feminas de genere heredum Odonis maritali lege duxissent, ipse cum heredibus suis de servitute regis essent; rex autem heredibus Odonis et eorum heredibus marchiam suam de Chalo et homines suos custodiendos in feodo concessit; ita quod pro nullo famulorum regis, nisi pro solo rege justitiam facerent, et quod in tota terra regis nullam consuetudinem darent. Rex vero tunc temporis precepit famulis suis de Stampis ut custodirent Chalo cameram suam, quia Chalo debet custodire Stampas et earum curam servandarum vigilanter habere. Et ut hec libertas et hec pacta firma et inconvulsa permaneant, memoriale istud inde fieri et nominis sui karactere et sigillo signari ex presente et propria manu sua cruce facta corroborari precepit, adstentibus de Palatio ejus quorum nomina subtitulata et signa. Signum Hugonis, tunc temporis dapiferi. Signum Gascionis de Pisciaco, constabularii. Signum Pagani Aurelianensis, buticularii. Signum Guidonis, fratris Galeranni, camerarii. Actum Stampis, mense martii, in Palatio, anno ab incarnatione millesimo quater vigesimo quinto, anno vero regni ejus vigesimo quinto. Interfuerunt prefate libertati in testimonio veritatis Anselmus, filius Aramberti, Arnulphus Brunum latus, Gesnierus, sacerdos de Chalo, Gerardus, decanus, Petrus, filius Erardi, Tendo et Haimo, filius ejus. Ego, frater Andreas, B. Maglorii Parisiensis humilis abbas, testificor me vidisse privilegium illustrissimi regis Philippi et verbo ad verbum legisse, prout continetur in presenti rescripto. Ego, frater Acelinus, Sancti Vigoris Parisiensis humilis abbas, testificor me vidisse privilegium illustrissimi regis Philippi et verbo ad verbum legisse, prout continetur in presenti rescripto. Ego, frater Theobaldus, Sancte Genovefe Parisiensis humilis abbas, testificor me vidisse privilegium illustrissimi regis Philippi et verbo ad verbum legisse, prout continetur in presenti rescripto.

Et nous adecertes, oye la relation de nos dictes gens des Requestes, la franchise et concession dessus dictes et toutes les autres choses, si comme elles sunt cy dessus escriptes, ayans ferme et agrables celles, voulons, loons et approvons, et desdiz hoirs, en tant comme jusque cy il en ont usé pasiblement, par

la teneur de ces presentes lettres de grace especial et de nostre auctorité royal confermons, sauf en toutes choses nostre droit et l'autrui. En tesmoing de laquelle chose nous avons fait metre nostre seel en ces presentes lettres. Donné au Louvre lès Paris, l'an de grace mil CCC trente et six, ou mois de decembre.

Par le roy, à la relation Jehan des Prez et F. de Pinquigny.

SAVIG[NY].

(Arch. nat., JJ 70, n° 124; JJ 97, n° 17.)

II.

1585, 27 août, Paris. — Lettres patentes de Henri III, déclarant que les descendants d'Eudes de Chalo-Saint-Mard ne sont point tenus de payer les droits de huitième et de vingtième pour le vin de leur cru ni pour celui qui est destiné à l'approvisionnement de leurs maisons.

Henry, par la grace de Dieu roy de France et de Polongne, à noz amez et feaulx conseillers tenans nostre court de parlement de Paris, court des aydes et tresoriers de France, esleuz sur le faict de noz aydes et tailles et chascun d'eulx, salut. Comme noz chers et bien amez les hoirs de feu Eude le Maire de Challo Sainct Mars nous ont faict dire et remonstrer en nostre Conseil qu'ayant feu [de] louable memoire le roy Philippes le Bel faict ung veu solempnel de visiter ou envoyer au Sainct Sepulchre de Nostre Seigneur en Jerusalem, et auroit commandé au dict Edme le Maire, l'un de ses domesticques, faire ledict voiage en toutte devotion, ce qu'ayant esté accomply par ledict le Maire, pour recompance d'un service, ledict Philippes le Bel, nostre predecesseur, auroit, par ses lettres d'eedict perpetuel du mois de mars mil[1] quatre vingt cinq, donné et octroié audict Eude le Maire, et à ung filz et cinq filles qu'il avoit, et aux dessendans d'eux à perpetuitté, privilege general et exemption de touttes coustumes, barrages et autres impositions et aydes tant par eaue que par terre, sans exception aulcune; duquel privilege et exemption, avec confirmation continuée de regne en regne, lesdictz supplians auroient jouy tousjours paisiblement et leurs predecesseurs sans contredict, tant pour leur creu et usage que pour leur trafficq, ayant à ces fins pour juges et conservateurs dudict pri-

1. Une main du XVIIe siècle a ajouté ici, au-dessus de la ligne, les mots « deux cens. » En effet, le rédacteur de ces lettres patentes paraît avoir été peu versé dans la chronologie des rois de France.

vilege noz amez et feaulx conseillers les maistres des requestes ordinaires de nostre Hostel, jusques à ce que feu nostre tres honnoré sieur et ayeul, le roy François premier, par ses lettres de declaration du mois de janvier mil cinq cens quarante, restraignant ledict previlege à ce qui seroit de leur creu et qu'ilz feroient voicturer par eaue ou par terre pour leur usage, vivres et provision de leurs maisons sans fraulde; et auroient touttes les confirmations, mesmes celles de nous obtenues au moys de mars mil Vc soixante quinze, esté veriffiées et enregistrées en nostre court de parlement de Paris sans restrinction ou modiffication quelzconques; toutesfois, au mois de janvier mil Vc soixante dix huict, aulcuns fermiers des impositions du huictiesme et vingtiesme du vin, pour leur proffict particulier, auroient trouvé moyen d'avoir lettres contraires audict privilege, et par icelles faire declarer que lesdictz exposans ne seroient exemptz du huictiesme et vingtiesme du vin tant pour le passé que pour l'advenir, et sur icelles obtenu arrest de veriffication, lesdictz exposans ouyz contre nostre procureur general, le XVIIe jour de mars oudict an[1], combien que peu auparavant et au mois de mars mil cinq cens soixante seize, ilz eussent obtenu autre arrest en nostredicte court contre aulcuns fermiers de Chartres confirmatif dudict privilege; ce qui auroit meu lesdictz exposans recourir à nous et nous requerir que, sans avoir esgard à nosdictes lettres du mois de janvier mil cinq cens soixante dix huict, il nous pleust ordonner que lesdictz exposans et leurs successeurs seroient maintenuz et gardez en la jouyssance de leurdict privilege et exemption, tout ainsy qu'ilz estoient auparavant nosdictes lettres et selon toutesfois la veriffication portée par ladicte declaration du roy François, nostre ayeul, et mander ausdictz maistres des requestes de nostre Hostel congnoistre de tous les debatz, differendz et procès qui se pouroient mouvoir à cause et pour raison dudict previlege, comme ilz ont faict par le passé : sur quoy, le tout proposé en nostre Conseil et meurement deliberé, auroit esté resolu et arresté faire jouyr lesdictz exposans de l'effect dudict privilege soubz ladicte modiffication et restrinction. Nous, à ces causes, apres avoir faict veoir en nostre Conseil les coppies deuement collationnées desdictes lettres patantes contenant lesdictz privileges et exemption d'icelles avec leurs veriffications faictes en nostredicte court de Parlement, ensemble les coppies

1. La véritable date est le 15 mars 1578. (Arch. nat., X1a 1658, fol. 190 r°.)

collationnées de nosdictes lettres patantes du mois de janvier mil Vc soixante dix huict, et arrest de veriffication en nostredicte court de Parlement donné sur icelles, parties oyes, le dix septiesme mars ensuyvant, et autres pieces cy attachées soubz le contreseel de nostre chancellerie, de l'advis de nostredict Conseil et de nostre certaine science, plaine puissance et auctorité royal, avons dict, declaré et ordonné, disons, declarons et ordonnons, voullons et nous plaist que lesdictz hoirs de feu Eude Le Maire et leurs successeurs jouyssent entierement de leursdictz privileges et exemptions, sans qu'ores, pour le passé ne pour l'advenir, ilz puissent estre contrainctz au paiement des huictiesme et vingtiesme imposez sur le vin pour le regard de ce qui sera de leur creu ou qu'ilz feront voicturer par eaue ou par terre pour leur usage, vivres et provision de leur maisons seulement, conformement à la declaration de nostredict sieur ayeul, et sans que noz fermiers desdictz subcides ne aultres les puissent faire contraindre à païer aulcune chose pour raison de ce..... Donné à Paris le vingt septiesme jour d'aoust l'an de grace mil cinq cens quatre vingtz cinq, et de nostre reigne le douziesme.

Ainsy signé : Par le roy en son Conseil, Brulart. Et scellées sur simple queue, en cyre jaulne, du grand sceel.

Registrées, oy le procureur general du roy, pour jouyr par les impetrans du contenu en icelles comme ilz en ont cy devant bien et deuement jouy et usé, jouyssent et usent encores a present, à Paris, en Parlement, le neufiesme jour de decembre l'an mil cinq cens quatre vingtz quatorze. Signé : Du Tillet.

Collation a esté faicte avec l'original, rendu à Pierre de Ponville, l'un des gardes des privilleges dudict Challo Sainct Mas, poursuivant.

(Signé :) Du Tillet.

(Arch. nat., X1a 8641, fol. 273 v°.)

III.

1601, mars, Paris. — Édit de Henri IV abrogeant le privilège de Chalo-Saint-Mard.

Henry, par la grace de Dieu roy de France et de Navarre, à tous presens et à venir, salut. L'abuz introduict depuis plusieurs années ença et qui continue encores journellement soubz pretexte du previlleige pretendu par ceulx qui se disent estre descenduz de feu Eude Le Mayre de Chalo Sainct Mas, qui sont

acreuz en tres grand nombre en cestuy nostre royaulme, a cy devant meu plusieurs de noz subjectz contribuables à noz tailles de nous faire plaincte de la grande surcharge qu'ilz reçoivent ès taxes et cottizations de noz deniers; laquelle ayant esté jugée par nous tres juste et raisonnable, nous a donné subject de declarer par nostre eedict du moys de janvier M Ve IIII^{xx} XVIII, lesdictz descenduz d'Eude Le Mayre estre contribuables aux deniers de noz tailles. Neantmoings, estans bien informez que ledict abuz continue encores et que ceulx de la posterité dudict Le Mayre s'esforcent tousjours d'estendre ledict privilleige et s'exempter desdictes tailles, huictiesme, vingtiesme, peages et aultres droictz domaniaux, au grand prejudice et diminution de nosdictz droictz et foulle de nostre peuple, pour le nombre excessif de ceulx qui s'en disent estre yssus, qui sont pour la pluspart les plus riches et aysez des villes, bourgs, villages et y ont le plus d'auctorité : à ces causes, voulans oster du tout lesditz abuz et le pretexte de les continuer, sçavoir faisons qu'après avoir de ce meurement delliberé en nostre Conseil, de l'advis d'icelluy et de nostre plaine puissance et authorité royal, avons revocqué et revocquons par ces presentes tous et chacuns les privilleiges octroyez par les roys noz predecesseurs à ceux qui sont ou se disent yssuz dudict Eude Le Mayre de Chalo Sainct Mas. Voulons et nous plaist que, sans avoir esgard à iceulx, ilz soient imposez à la taille et cottizez à proportion de leurs moyens et facultez et payant les droictz du huictiesme, vingtiesme et entrée du vin et toutes aultres impositions mises et à mettre sus, peages et aultres droictz quelzconques, et qu'ilz soient à ce contrainctz par toutes veoyes deues et raisonnables, comme noz autres subjectz, sans aulcune distinction, nonobstant quelzconques lettres, possession ou tollerance qu'ilz pourroient alleguer, lettres de declaration, arrestz, sentences et jugemens à ce contraires, que nous avons aussy revocquez et revocquons par cesdictes presentes, sans qu'ilz s'en puissent ayder ny prevalloir à l'advenir, deffendans à toutes noz cours et juges d'y avoir aulcun esgard. Si donnons en mandement... Car tel est..... Donné à Paris, au moys de mars l'an de grace mil six cens ung et de nostre regne le douziesme. Signé : Henry. Et sur le reply : Par le roy, Potier. A costé : Viza. Et scellées, sur laz de soyes rouge et vert, du grand scel de cire vert.

Registrées, oy le procureur general du roy, du très exprès commandement du roy plusieurs fois reyteré, à Paris, en Parlement, le troisiesme juillet M VI^{c} deux. Signé : Du Tillet.

(Arch. nat., X^{1a} 8644, fol. 425 r°.)

IV.

1622, 31 mars, Paris. — Sentence donnée aux Requêtes de l'Hôtel en faveur de Guillaume de Verdun, avocat au Parlement, descendant d'Eudes de Chalo-Saint-Mard.

Les maistres des requestes ordinaires de l'Hostel du roy, commissaires en ceste partie, au premier huissier desdites Requestes de l'Hostel, ou sergent royal sur ce requis, salut. Comme dès longtemps Phillipes, roy de France lors regnant, pour amour, charitté, en reverence et honneur du Saint Sepulcre d'oultremer, auquel il c'estoit voué, eust donné, chargé et envoyé pour faire ledit voiage ung nommé Eude le Maire, son serviteur et domesticque, et pour la charge qu'il avoit tant de mesnage que de femme et cinq petitz enffans, lesquelz il prist en sa garde, et pour le recompencer, eust leissé et liberallement octroyé audict Eude le Maire et sadicte femme et ceux de leur posterité naiz et à naistre previlege qu'ilz feussent tenuz [quittes] et exemptz de tous peages, passages, portz, barrage, huictiesme, douziesme, vingtiesme et entrée de vin, tailles, taillon, creue, emprunctz, traver, coustume et aultres charges et subventions quelzconques; aussy les auroit affranchy et mis hors de touttes servitudes et subvention; et ledict previlege par plusieurs roys de France confermé depuis, ratiffié et approuvé, *mesmement par les derniers roys continué et entretenu sans enfraindre;* et, pour ce qu'aulcunes personnes, depuis ledict previlege, les auroient voullu travailler et les travaillent tant en leur biens, denrée et marchandises que aultrement, et affin que iceux enffans qui desendroient de leur lignée, quant empeschement y auroit, [sceussent] à qui avoir recours, nous eussions lors esté depputez et ordonnés pour commissaires, gardiens et conservateurs desdictz privileges et juges pour congnoistre, juger, discutter et terminer de touttes questions, procès et debatz qui pourroient sourdre au moien et pour raison d'iceux, ainsy que de tout temps il nous est apparu à plain et au vray par les lettres de chartres et aultres qui sont enregistrées ès registres et ordonnances de ladicte cour; et pour ce plusieurs peagers, fermiers, collecteurs des tailles et aultres (qui) leur donnent souventefois empeschement en leursdict previlleges et aultres personnes (qui) les veullent asubjettir et charger de tutelle et curatelle, commissions et aultres charges prejudiciables à leursdictz previleges : Guillaume de Verdun, advocat en Parlement, filz naturel et legitime de Jacques de Verdun, naguere

sergent au Chastellet de Paris, et de Denise Vuacquier, l'esnée, sa femme, laquelle Denise Vuacquier est seur germaine de feu Jehanne Vuacquier, vivante femme de Me Alexandre Duquenel, receveur du roy à Creil, pere et mere de Me Alexandre Duquenel, procureur du roy audit Creil, qui ont esté recongneus et approuvez estre yssus et descendus de la lignée et posteritté dudict Eude Le Maire, dict Challo Sainct Mas, par acte d'icelle aprobation passée par devant Jutet, nottaire à Estampes, le XVIe jour de septembre M VIc XXI, et pour ce capable et ses enffans naiz et à naistre en loyal mariage jouir et user plainement et paisiblement desdictz droictz, franchises, libertez donnés et octroyés par les roys de France audict Eude le Maire et à toutte sa posteritté et lignée, se seroit retiré pardevers nous et requis, attendu que nous sommes juges, commis, gardiens et delleguez par lesdictz previlleges, luy voulloir sur ce pourvoir de remede convenable. Pour ce est il que nous vous mandons, après qu'il nous est apparu desdictz previlleges, confirmation et commission à nous sur ce octroyée pour la discution des procès, et expressement enjoignons qu'à la requeste dudict Guillaume de Verdun, issue de ladicte lignée, vous aiez à faire inhibitions et deffences, de par le roy et nous, à tous peagers, fermiers, collecteurs et aultres qu'il appartiendra, qu'ilz ne facent traicter ny convenir pour le faict desdictz previleges ailleurs que pardevant nous, et le maintenir et garder en iceux, l'en faisant jouir et user plainement et paisiblement, scelon leur forme et teneur, et les y contraignant à ce faire et souffrir, et aussy à leur restituer leurs biens et gaiges, sy aulcuns en ont esté pris ou arrestez sur eux ou aultre de par eux, contre la teneur desdictz previleges... Et, en cas d'opposition, reffus ou delay, adjourne les opposans, reffuzans ou dellayans à ester et comparoir à certain et competant jour pardevant nous en nostre auditoire du Pallais à Paris pour dire les causes de leur opposition, reffus ou delay, et pour en oultre procedder comme de raison; en faisant commandement, de par le roy nostre sire et nous, à tous juges qu'il appartiendra et dont tu seras requis, que touttes les causes pendantes et introduictes pardevant eux par quelque personne que se soict allencontre dudict de Verdun, issue de ladicte lignée, touschant lesdictz previlleges, sy elles sont entieres et non contestées, il les renvoyent pardevant nous en nostredict auditoire, pour procedder comme il appartiendra par raison. Et, au cas que lesdictz juges ou aulcuns d'iceux soient de ce faire reffuzans ou contredisans, vous, en leursdictz reffus ou contredictz, faictes lesdictz renvoys et adjournemens, en la maniere

que dit est, en nous certiffiant suffizamment de ce que faict en aurez. De ce faire vous donnons pouvoir, et commandons à tous les justiciers, officiers et subjectz du roy nostredict seigneur qu'à vous, ce faisant, soict obéy.

Donné à Paris, soubz le scel de la cour desdictes Requestes de l'Hostel du roy, le dernier jour de mars mil six cens vingt deux.

(Arch. nat., V[4] 1497, fol. 139 v°.)

V.

Acte de nomination de M[e] Pierre Baron pour estre garde des privileges de la franchise de Chaalo Sainct Max.

Aujourd'huy, dimanche, dixiesme jour de janvier mil six cens vingt sept, heure d'une attendant deulx de rellevée, suivant les publications ce jour d'huy faictes ès prosnes des messes parroichialle dicte ès eglises des parroisses de la ville et faulx bourgs d'Estempes, se sont presentez en la maison de ville de ceste ville noble homme maistre Pierre Legendre, advocat en Parlement, demeurant à Estampes, François Prieux et Ferry Boutet, bourgeois, trois des gardes de la franchise conceddée à feu Eude Le Maire de Challo Sainct Marc; où sont aussy comparuz nobles hommes maistres Pierre Baron, docteur en medecine, Robert Danjou, conseiller pour le roy nostre sire en l'eslection dudict Estampes, Jehan Ollivier, Gabriel Ollivier, Cautien Hemard, Jehan Hemard, Marin Gauldracher (?), Estienne Mallet, Pierre Cault, Jean Canyvet, Louys Septier, Jehan Legendre et Nicollas Chevrier; ausquelz susditz, tous rellevez de ladicte franchise, lesdicts gardes ont requis de faire eslection de l'un d'entre eulx tel qu'ilz jugeoient capable pour estre garde, avecq lesdictz sieurs Legendre, Prieur et Boutet, au lieu de deffunct Hierosme Savisard, en son vivant garde avec les susdictz de ladicte franchise. Tous lesquelz dessusdictz ont tous, d'une mesme voix et commung accord, fors et excepté lesdictz sieur Baron, Danjou et Septier, nommé et esleu de la personne dudict M[e] Pierre Baron; et pour faire faire le serment audict Baron par devant Messieurs des Requestes de l'Hostel ou ailleurs que besoing sera, ont les dessusdictz faict et constitué leur procureur le porteur des presentes, auquel ilz [ont] donné pouvoir et puissance de ce faire. Dont et de ce que dessus a esté octroyé lettre ausdictz Legendre, Prieur et Boutet pour leur servir, ensemble de ce que ledict Baron a accepté ladicte charge. Signé : Dupret.

Requeste presentee par Pierre Baron pour estre receu garde des privileges de la franchise de Chaalo Sainct Marz.

A nosseigneurs les maistres des requestes ordinaires de l'Hostel du roy.

Supplie humblement Pierre Baron, docteur en medecine, sieur de Lumery, demeurant à Estampes, disant que par acte du dixiesme jour de janvier il a esté nommé et esleu pour garde des privileges de la franchise de Challo Sainct Mars concedez à deffunct Eude Le Maire et à ceux de sa posterité naiz et à naistre au lieu de Hierosme Savixard, cy devant l'un des gardes desdictz privileges; et d'aultant que vous, Messieurs, estes conservateurs desdictz previlleges, il a esté enjoinct au suppliant se pourveoir pardevant vous pour faire le serment de garde : ce considéré, nosseigneurs, il vous plaise commettre tel de vous qu'il vous plaira pour recevoir du suppliant le serment de bien et fidellement faire ladicte charge de garde desdictz privilleges d'Eude Le Maire de Challo Sainct Mars, ainsy que son predecesseur a faict, et ordonner que ledict acte de nomination y attaché, ensemble l'acte du serment qu'il prestera pardevant celuy de vous qu'il vous aura pleu commettre, seront enregistrez en vostre greffe, et autant à luy dellivré, et vous ferez bien. Signé : Baron et Targas.

Soit monstré au procureur du roy. Faict ce vingt sept juillet M VI^c vingt sept.

Veu la nomination du suppliant, je ne l'empesche. Pour le roy, signé : Rousselet.

Sentence de reception de Me Pierre Baron.

Veu par la Cour la requeste à elle presentée par Pierre Baron, docteur en medecine, sieur de Lumery....., ledict acte de nomination de la personne du suppliant....., conclusions du procureur du roy en ladicte cour, auquel le tout a esté communicqué, tout consideré, et après que ledict Baron a esté mandé en la chambre, et de luy pris et receu le serment de bien et fidellement exercer ladicte charge de garde des previlleges de Eude Lemaire Challo Sainct Mas : la Cour a donné acte audict Baron de sa prestation de serment, et ordonne que son acte de nomination, ensemble le present jugement, seront enregistrez au greffe de ladicte cour, pour luy servir ce que de raison. Faict à Paris, èsdictes Requestes de l'Hostel, le vingt neufiesme juillé M VI^c vingt sept.

(Arch. nat., V^4 1498, folios 94 r°-95 r°.)

LETTRES D'ÉMERIC BIGOT

A GILLES MÉNAGE ET A ISMAËL BOUILLAUD

AU COURS DE SON VOYAGE EN ALLEMAGNE

LORS DE L'ÉLECTION DE L'EMPEREUR LÉOPOLD Ier

(1657-1658)

Les extraits de la correspondance d'Émeric Bigot avec d'Achery, Mabillon, Du Cange, etc., qu'a publiés M. L. Delisle[1], montrent tout ce que l'on pourrait tirer des lettres de Bigot pour sa biographie, qui n'a pas encore été faite et qui formerait un curieux chapitre de l'histoire littéraire du xviie siècle.

L'historien politique peut aussi trouver à glaner dans cette correspondance. En 1657 et 1658, Bigot fit un long voyage en Allemagne pour aller, en curieux, assister à l'élection de l'Empereur[2]. Ferdinand III venait de mourir (2 avril 1657); Gramont et Lionne partaient pour Francfort, afin de défendre les intérêts de la France, et, s'ils ne pouvaient empêcher l'élection de Léopold Ier, par suite du refus de l'électeur de Bavière de se porter candidat, ils obtenaient la neutralité de l'empire dans la guerre contre l'Espagne, et leurs négociations devaient aboutir à la ligue du Rhin (14 août 1658).

Bigot, parti du Havre pour la Haye, remonte le cours du

1. *Bibliotheca Bigotiana manuscripta*, p. p. L. Delisle. Rouen, 1877, in-4°. (Société des bibliophiles normands.) Cf. le *Cabinet des mss.*, I, 321-329.

2. Cf. les *Mémoires du maréchal duc de Gramont, ambassadeur de France à la diète de Francfort, dans le temps de l'élection de l'empereur Léopold I.* (A Franche-Ville, 1742, in-8°.)

Rhin, par Leyde, Utrecht, Arnheim, Düsseldorf, Cologne et Mayence, jusqu'à Francfort, en compagnie du libraire Elzevier et d'un français réfugié, partisan de Condé, M. de Marigny. L'élection de l'Empereur se trouvant retardée, il visite Strasbourg, Bâle, Augsbourg, Munich et Ratisbonne, puis revient à Francfort, où il séjourne jusqu'après l'élection de Léopold Ier. Pendant tout ce temps, il tenait régulièrement au courant des nouvelles politiques et des moindres incidents de son voyage ses amis de Paris, Ménage et Bouillaud.

Une bonne partie de cette correspondance nous a été conservée dans les manuscrits français 13024 et nouv. acq. franç. 1343 de la Bibliothèque nationale; les quelques lettres qui suivent sont extraites de ces deux recueils. A part un côté purement personnel ou anecdotique[1], elles contiennent de nombreux détails sur les préliminaires de l'élection, les entrées des Électeurs à Francfort, les visites et sollicitations qu'ils reçoivent, les différends et les querelles de préséance des envoyés français et espagnols, Gramont et Lionne, La Fuente et Peñaranda.

H. OMONT.

I.

BIGOT A MÉNAGE.

De la Haye, ce 26e d'avril 1657.

Monsieur,

Depuis que je suis sorti de Paris, j'ay tousjours esté par chemin et n'ay eu aucune occasion de vous pouvoir escrire. Présentement que je suis arresté à la Haye et que j'ay le temps de recueillir mes esprits, je vous veux rendre raison de tout mon voïage.

A la couchée de Paris à Rouen, je soupé avec Mr le président Bigot, qui m'apprit que l'Agianthus de Beze, premier président de Rouen, estoit mis à la grecque, et qu'en françois c'estoit Mr de

1. Voyez les détails sur les *boesles* de Strasbourg (lettres III et X), l'état des lettres en Allemagne (lettre VIII), l'aventure de Marigny et d'Elzevier à Cologne, jansénistes et jésuites (lettre IX), etc.

Saint-Anthot. Je ne fis que passer par Rouen; de là je fis un petit tour au païs de Caux et me rendis au Havre, le mesme jour que M. de Thou y arriva : nous avons esté là huit jours entiers à attendre le vent dans le plus grand ennuy que l'on se puisse imaginer; il n'y a en cette ville aucun divertissement, et après une heure de promenade vous avés tout veu, et ce qui vous avoit diverti d'abord vous chagrine après extrêmement. Accablés de cet ennuy, le hazard de la mer nous estoit préférable à ce triste Havre; le premier souffle de bon vent nous porta tout joïeux dans nostre bord, dans lequel à peine fusmes nous entrés, que le vent changea et se fist mauvais. Nous avons esté dix jours dans ce passage qu'on a accoustumé de faire à trente ou quarante heures; nous nous embarquâmes le vendredy treziesme, et n'abordâmes à Roterdam que le dimanche 22e. Chacun jetta ce qu'il avoit sur le cœur, et Mr Bouillaud, qui avoit résisté à la violence de la mer Mediterranée, n'a peu s'exempter de païer le tribut à l'Océan. Après le premier jour de purgation, l'appetit revinst à un chascun, et arrivames au port justement quand nous eusmes mangé toutes nos provisions. Dans nostre infortune, nous avons eu ce bonheur que la mer fust assez calme et sans aucune tourmente, et nous jouissions de la promenade du tillac.

Je suis tellement espris de la beauté de ce païs que je ne puis me tirer de l'admiration dans laquelle je suis; je ne pense pas qu'il y aye lieu au monde où vous peussiés vous plaire davantage. Je suis asseuré que, si vous estiés à la Haie, vous ne songeriés jamais à vous retirer à Meudon, parce que vous y trouveriés Meudon et de plus tout ce qu'il y a de plus beau, de plus galant et de plus divertissant dans Paris, que vous quittés pour aller à Meudon. Mr l'ambassadeur m'a tesmoigné qu'il seroit ravi qu'il vous prist envie de faire un petit voïage en ce païs. Si vous n'estes point establi à Meudon, venés y, et vous advouerés que la Haie vaut pour le moins Meudon. J'ay fait vos recommandations à Carpentarius[1], qui m'a asseuré que vous estiés tousjours sur son ongle; il est gros et gras, et l'ay veu bien mangeant et devisant dans une certaine galanterie qui se fit avandhier : je n'ay veu encor personne que luy. Je beus ce mesme jour avec le frère de Mr Wilfor[2], qui est allé à Amsterdam; quand il sera de retour, j'ay envie

1. Jacques Carpentier ou Charpentier, sieur de Marigny près Nevers († 1670).

2. Abraham de Wicquefort, diplomate hollandais, résident général de l'électeur de Brandebourg à Paris (1598-1682); son frère, Joachim de

de jouir de l'honneur de sa connoissance. Je vous prie d'offrir mon service pour ce païs à tous vos amis : vous avés droit de me commander tout ce qu'il vous plaira.

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BIGOT.

Je vous supplie de faire mes très humbles baisemains à Mrs Parfait et à tous les Mrs de vostre cabinet et de celuy de Mr de Thou, et à Mr de la Rivière, comme au patron[1].

II.

BIGOT A MÉNAGE.

De Francfort, ce 21e de septembre 1657.

Monsieur,

Encor bien que je sois arrivé à Francfort longtemps après tous les autres François, néantmoins je vois que j'y suis encor trop tost venu ; on ne sçait quand se faira l'élection, et on en parle comme d'une chose qui est encore fort esloignée. On a présentement le plaisir de la foire, qui est fort petit ; il n'y a pas un seul bon livre nouveau, et ces grandes boutiques, qui estoient autrefois pleines de toute sorte de bons livres, sont presque toutes vuides. Il faut que je cherche ailleurs quelques divertissemens en attendant que l'élection se fasse. Je suis résolu d'aller voir les plus belles villes d'Allemagne ; ce pourra être un voïage de six semaines. Devant d'entreprendre ce nouveau voïage, je veux vous rendre compte de mon dernier. Il ne se peust jamais voïager avec plus de plaisir. Mr de Marigni et moy, nous vous avons souvent souhaité sur le bord du Rhin et avons beu à vostre santé à Coblens, Bacharach et Binguen, celle de Mr l'abbé Parfait et de Mrs Chapelain et Costard. Je perdis là la mauvaise opinion que j'avois des vins du Rhein, qui sont très excellens sur les lieux.

Il n'y a que trois jours que je suis arrivé ; je salué hier Mr de Lionne, qui me receust très civilement et me tesmoigna que vous

Wicquefort (1600-1670), fut agent du duc de Saxe-Weimar dans les Pays-Bas, en France et en Allemagne.

1. Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1343, fol. 4.

luy aviés parlé de moy à Paris : je vous en suis tout à fait obligé. ... Je suis de tout mon cœur,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Bigot.

Je suis logé chez Mr Elzevir ; si vous me voulez faire l'honneur de m'escrire, vous m'y adressés vos lettres [1].

III.

Bigot a Ménage.

De Strasbourg, ce 1er de novembre 1657.

Monsieur,

La remise de la diète me donne tout le temps nécessaire pour voir à mes aises toute l'Allemagne ; je chemine trois jours, et puis m'arreste un mois dans quelque belle ville. Je suis présentement à Strasbourg : j'y séjournerai deux mois, parce que cette ville est assez divertissante et commode pour estudier ; il y a une bibliothèque publique, et on permet de transporter chez soy les livres. Depuis quinze jours que j'y suis, j'ay plus estudié que je n'avois fait depuis huit mois que je suis sorti de France ; j'ay bonne envie de continuer. Je n'ay jamais estudié avec moins d'incommodité pour la saison. C'est une chose bien commode qu'un boesle, quand il est chaufé de bois et non de charbon, qui enteste : vous avés, à ce que je me souviens, éprouvé l'un, et non pas l'autre. Je vois quelquefois Mr Boecler[2], qui m'a prié instamment de vous saluer de sa part ; c'est un bon homme, fort franc et communicatif. Je receus à Francfort quelques exemplaires du Térence de Mr Guiet [3] qu'il avoit donné ordre à son libraire de me donner pour les envoïer à Mr Bouillaud ; je les ay mis entre les mains de Mr Elzevir, qui m'a promis de les envoïer à Paris. Je crois qu'il y en aura quelque copie pour vous ; sinon, je vous en envoirois par les coches qui partent tous les quinze jours de cette ville pour Paris. J'attends

1. Nouv. acq. fr. 1343, fol. 8.

2. Jean-Henri Boecler, professeur à l'université de Strasbourg (1611-1672).

3. Voyez : *Un cercle savant au XVIIe siècle. François Guyet* (1575-1655), par Isaac Uri (Paris, 1886, in-8°), p. 131.

quelques exemplaires du livre de Mr Marigni[1], que je vous envoirai par cette voie; à nostre séparation, il me chargea de vous faire ses recommandations : vous lui estes *in ungue et ad unguem*. Je suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Bigot[2].

IV.

Bigot a Bouillaud.

De Strasbourg, ce 11e de novembre 1657.

Monsieur,

Affin de me revanger des nouvelles que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire et donner matière en mesme temps à vos politiques de faire leurs reflections, je vous escrirai ce qu'on fait et dit en Allemagne. On tient la ville de Torn assiégée, et cet ordinaire il n'en est point venu de courrier; si les Hongrois peuvent prendre cette ville, elle demeurera à l'Archiduc, comme grand maistre de l'ordre Teutonique. Il y en a qui disent que le roy de Pologne, se voïant restabli dans son roïaume, entre en deffiance du roy d'Hongrie et craint qu'il ne se veuille maintenir dans les villes qu'il prendra en Prusse et les garder pour gage et asseurance de l'accord qu'il a fait et de la promesse qu'on luy a donnée de l'élire roy de Pologne après la mort de ce roy ci. On escrit qu'il est paru quelques troupes de l'autre costé de l'Oder, ce qui a obligé de rompre tous les ponts qui sont sur cette rivière; il c'est donné un combat entre quelques troupes suédoises et danoises en la province Schonen : les Suédois ont eu quelque desavantage, il en est resté trois ou quatre cens sur la place; les Escossois que le Protecteur envoie au roy de Suède ne sont point encor arrivés. Il y a quelques jours que, l'ambassadeur d'Angleterre estant allé voir la flotte suédoise, et s'y boivant plusieurs santés au bruit du canon, la flotte danoise s'approcha pour en estre de la partie : il survint un brouillard, qui les empeschea de se voir de près. On ne parle à Francfort que de conférences secretes, et on ne sçait aucunement ce qui s'y traite; l'ambassadeur de Suède voit tous les jours ceux de France. On y fist avandhier la procession du gros bœuf gras de Podolie.

1. C'est sans doute le *Recueil de lettres en prose et en vers* (La Haye, 1655, in-12).

2. Nouv. acq. fr. 1343, fol. 9.

Mr de Marigni est à Francfort; il se dit estre sous la protection de la maison d'Autriche; Mr le prince Maurice luy donna en Hollande un billet pour avoir logis à Francfort comme de sa suite; il s'y ennuie fort et y voit peu de personnes. Madame de Lionne n'y fait aucune visite et passe le temps à jouer; Mr Tubœuf luy tient compagnie. Mr d'Harlai y estudie à force les histoires du pays.

Il ne s'imprime ici rien de nouveau; j'ay mis les exemplaires du Térence de Mr Guiet entre les mains de Mr Elzevir, qui m'a promis de vous les faire tenir au plus tost; vous devés les avoir receus, si non faites luy en dire un mot en Hollande. Si Mr Mentel m'envoioit un exemplaire de son Ὑψικλέους ἀναφορικός[1], je le conférerois avec la traduction ms. de Dasypodius[2]. M. Boecler m'a dit que vous aviez veu tous ces mss. de Dasypodius et que vous les est[im]iés; il estoit curieux des escrits des anciens mathématiciens, c'est daumage qu'il n'en ait fait pas imprimer; je pense que ces traductions valent bien celle de Mr Mentel. Je suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Bigot.

Je vous prie d'asseurer le cabinet de mes très humbles respects. Mr Boecler m'a prié de vous saluer de sa part[3].

V.

Bigot a Ménage.

De Strasbourg, ce 1er de décembre 1657.

Monsieur,

Je quitte avec regret la ville de Strasbourg : je commençois à reprendre goust à l'estude et estois en un poste assés commode pour avoir l'honneur de recevoir de vos lettres. Les dispositions que je voiy à la guerre m'obligent d'en sortir au plustost pour avoir du temps de voir quelque partie de l'Allemagne. Je partirai

1. *Hypsiclis anaphoricus, sive de ascensionibus liber* (Paris, 1657, in-4°).

2. Conrad Dasypodius, de Strasbourg, éditeur d'Euclide († 1610). Un ms. de Dasypodius était encore en 1870 à Strasbourg (n° C. III. 6 du Séminaire protestant); on a d'autres mss. de Dasypodius à Paris (Suppl. gr. 335) et à Upsal (mss. 45 et 46).

3. Ms. français 13024, fol. 3.

dans quinze jours pour Ausbourg, où je séjournerai quinze jours ou un mois, et de là je prendrai mon chemin vers Ratisbonne..... Les doctes d'Allemagne, qui sont à fort petit nombre, ne font rien imprimer... On parle ici d'une estrangère action de la reine de Suède; j'en attends confirmation pour la croire[1]. L'Électeur Palatin et le frère du duc de Wirtemberg lèvent en ces quartiers des soldats pour le roy de France; les princes de la Basse-Saxe arrivent, afin d'obliger le roy de Danemark à rendre au roy de Suède Brêmewerd. Je suis avec passion,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Bigot[2].

VI.

Bigot a Ménage.

De Francfort, ce dixième de febvrier 1658.

Monsieur,

Il y a huit jours que je suis de retour en cette ville; j'y demeurerai doresnavant jusques à l'élection. Il faut que j'y soutienne un peu l'honneur de la nation : de tous les Mrs françois qui y estoient venus avec Mrs les ambassadeurs, il n'en reste plus qu'un ou deux, excepté ceux qui sont attachés à la personne de Leurs Excellences; la persévérance n'est pas le don de la nation. J'eus l'honneur avandhier de disner avec Mr de Lionne, qui me demanda de vos nouvelles; je luy dis que je vous avois escrit trois ou quatre fois, et que je n'avois receu aucune response, que je craignois que mes lettres n'eussent esté perdues, ou les vostres. Il est dans le fort de sa négotiacion et prest à prester le collet à Pigneranda, qui faira dans quinze jours son entrée en cette ville. Le roy d'Hongrie est en chemin pour y venir, et l'Électeur de Saxe s'y rendra en mesme temps. Les Électeurs de Brandebourg et de Bavière n'y doivent point venir; ceux de Cologne, Trèves et Palatin ne font qu'attendre l'arrivée du roy d'Hongrie pour s'y rendre aussitost; on doute néantmoins si celuy de Cologne s'y trouvera. Toutes choses se disposent à nous donner au plustost un empereur; je crois que ce sera pour ce caresme.

1. Allusion à l'assassinat de Monaldeschi à Fontainebleau.
2. Nouv. acq. fr. 1343, fol. 10.

Cela estant, après Pasques j'irai revoir la Hollande, y demeurer un mois, et puis tenter encor une fois le hazard de la mer. Mr Bouillaud n'approuvera pas peut-estre cette route, mais elle me semble la plus commode; j'espère tout bien des vents. On parle fort icy de plusieurs personnes qui sont mortes de froid; jeudy dernier, à sept heures de matin, on vist plusieurs feux tomber du ciel; cela recevra plusieurs interprétations. Si j'avois un copiste, je vous enverrois une copie de la lettre de Mr Marigny; elle est si belle, si galante, que je crois qu'elle est desjà à Paris, encor bien qu'elle soit escrite pour Bruxelles; il a de l'estime et de l'amitié pour vous plus que je ne vous puis escrire. Mille baisemains à Mrs Parfait et à tous nos amis. Je suis avec passion,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Bigot.

Adressés, s'il vous plaist, vos lettres à Mrs de Neufville, pour Mr Bigot, à Francfort. Il faut acquiter jusques à Anvers : outre l'importunité que je vous donne, je vous fais couster de l'argent[1].

VII.

Bigot a Bouillaud.

De Francfort, ce dixième de febvrier 1658.

Monsieur,

Je vois que les réflexions de vos politiques s'éloignent si peu du train que prennent les affaires de ce païs, que vous m'obligerés infiniment de continuer de m'en faire part. Il y a une suspension de nouvelles ici; on est dans l'attente de l'approche du roy d'Hongrie, qui est en chemin pour venir en cette ville; il a plus de trois cens carosses ou chariots à sa suite. On a la liste icy de tous ceux qui sont de sa maison et de tous les seigneurs qui accompagnent Sa Majesté; si elle n'eust esté un peu trop longue, je vous en aurois envoié une copie. Tous les Mrs françois qui estoient venus icy se sont éclipsés; nous ne sommes que trois ou quatre de volontaires. Vostre catéchumène de la Haye a tousjours tenu ferme; il m'a prié de vous asseurer de ses respects. Il va souvent chés Mr l'Électeur de Mayence; à son arrivée, il luy présenta une lettre de recommandation de Mr le Prince. Mr le Mareschal est tous les jours en

1. Nouv. acq. fr. 1343, fol. 12.

débauche. Mr de Lionne est plus dans la retraite; Madame estudie l'espagnol les journées entières, fautes de joueurs. Je suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

BIGOT[1].

VIII.

BIGOT A MÉNAGE.

De Francfort, ce 24e febvrier 1658.

Monsieur,

Je receus, il y a quelques jours, une lettre de Rouen, par laquelle j'ay reconnu que vous aviés receu quelques unes de celles que je vous avois escrite de Strasbourg, et je vous ay mandé par ma dernière que je n'en avois receu aucune des vostres. A la sortie de Strasbourg, j'ay esté à Basle, où j'ay séjourné quelques jours; estant en cette ville là, je considéré en quel quartier vous auriés pu demeurer si vous vous y fussiés retiré, comme quelques uns de vos amis vous l'ont jadis conseillé. Je vis quelques maisons assés belles et qui ont très belle veue; mais je n'y ai pas rencontré de compagnie qui vous y peust retenir une semaine. J'ay attendu huit ou dix jours à Ratisbone Mr Portner[2], et en suis sorti sans le voir; il estoit aux champs, et je n'eus pas tant de courage que cet Allemand qui fist deux cens lieues pour aller voir à Paris Mr Viet[3], qui estoit pour lors à Fontenai-le-Comte, ce qu'ayant appris remonta sur ses chevaux et l'y fust trouver. A Ausbourg, Munich, Ingolstad, Nuremberg et Wirzbourg, je n'y ai pas rencontré tant de gens doctes que j'en avois quitté à Strasbourg, quoiqu'il y en ay peu, et de tous ces doctes il n'y en a pas un qui soit illustre. Les lettres sont en très mauvais estat par toute l'Allemagne; on n'imprime rien ou de meschans livres, et les libraires n'ont aucun commerce avec ceux de France. J'eusse bien voulu remporter quelque bon livre de ce païs; mais c'est une impossibilité d'en rencontrer. Les

1. Français 13024, fol. 5.

2. Jean-Albert Portner, de Ratisbonne, était en correspondance suivie avec Bouillaud; M. Uri (*François Guyet*, p. 221, ss.) a publié plusieurs lettres de lui d'après le ms. français 13041.

3. François Viete, né à Fontenay-le-Comte en 1540, mort à Paris en 1603. La plupart de ses travaux ont été réunis par Fr. Van Schooten (*Opera mathematica*. Leyde, 1646, in-fol.).

bons livres et les personnes doctes sont à Paris; je pousse souvent des soupirs de ce costé là, il n'y a que la seule honte qui me retienne icy. Je prie Mr de Launay de m'envoyer quelques livres nouveaux pour charmer le chagrin de cette ennuieuse demeure. Et ce qui me fasche le plus, c'est que je vois qu'il m'y faudra demeurer jusques après Pasques; j'y faira[i] un double caresme. J'ay trouvé à Strasbourg un moine italien défroqué, jadis grand prédicateur et maintenant maistre de langue bien pauvre, qui m'a appris les premiers élémens de cette langue; j'en sçai assés pour entendre la prose avec l'aide de mon dictionaire : je me perfectionnerai par la lecture de vos livres. C'est pourquoi je prie Mr de Launay de m'envoier une copie de vostre commentaire de Casa [1], ou quelque autre de vos ouvrages et des beaux esprits de France; la commodité du coche de Strasbourg est aussi asseurée que celle de Paris à Rouen. Vostre amy seroit bien aise de sçavoir comment Mr le prince de Conty a trouvé sa lettre et s'il approuve les deux points en ceste affaire; si vous en avés appris quelque chose de Mr de Monceaux, mandés-le moi, et je l'en advertirai.

On ne sçait certainement où est le roy d'Hongrie; on a nouvelles qu'il a passé Amberg, et rien plus. Pigneranda est à Aschaffenbourg, à huit heures d'icy. Vous sçavés la prise de l'isle de Finlande par les Suédois; il ne se dit icy rien de nouveau. Il y a deux jours qu'il commence à dégeler, et le Mein se déborda hier. Je suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

BIGOT [2].

IX.

BIGOT A BOUILLAUD.

De Francfort, ce 24 mars 1658.

Monsieur,

..... Je veux vous rendre compte de mon voiage d'Allemagne. Je partis d'Hollande à la fin du mois d'aoust avec Mr de Marigny. Nous fusmes en coche jusques à Arneim; là nous nous mismes dans

1. Ce sont les *Annotazioni sopra le Rime di monsignor G. della Casa*, publiées en 1667, in-8°.
2. Nouv. acq. fr. 1343, fol. 13.

le petit hiacq d'Elzevir, que nous fismes tirer par un cheval jusques à Cologne. Nous avons abordé à toutes les villes du Rhin, fait un tour ou deux dedans, et avons pris dans quelques unes nostre refection. En approchant de Dusseldorf, Mr de Marigny s'arracha avec des pinces le poil du menton et des deux costés de la bouche, se laissa de grandes moustaches et tout le poil de dessous le menton; ce qu'il avoit fait en badinant nous servist ensuite d'un plus grand divertissement : il s'imagina de se faire passer pour un janséniste (il avoit leu les *Lettres au Provincial* dans le batteau) et de faire accroire aux jésuites de cette ville là que les jansénistes portoient ainsi la barbe. Nous fusmes au collège; M. Elzevir demanda un jésuite de sa connoissance, qui nous fist de grandes civilités, nous monstra l'église, qui est fort belle, la bibliothèque, qui est très petite. Après un quart d'heure de conférence, nous nous retirames; estant à la porte, Mr Elzevir dit en particulier à ce jésuite : « Avés vous remarqué la barbe de Mr? » — « Oui, respondit-il, il y a longtemps que je la considère. » — « C'est un janséniste, frère de Mr Arnauld; les jansénistes portent ainsi la barbe en France. » — Le père ne fist que lever les espaules. — « Il va, dit-il, à Francfort pour faire débiter un livre de ces messieurs, qui faira beaucoup de bruit; ce livre est intitulé : *Lacrymæ jesuitarum, sive gratia victrix.* » Le bon père tesmoigna estre fasché de n'avoir pas plus tost sceu que ce fust un janséniste, il auroit peut estre interrogé le janséniste; mais il estoit desjà à la rue. Pendant la foire, les jésuites ont fait chercher ce livre, et il n'y a point de boutique où on l'ait demandé. Nous avons séjourné trois jours à Cologne; la pluie ne m'empescha point d'aller me promener par la ville et visiter les églises et reliques. J'y rencontré Mr le baron de Bras, président au parlement d'Aix, qui m'y donna à disner et à Mr de Marigny, et nous mena voir les chanoinesses. Nous en vismes plusieurs vieilles et laides, qui parloient toutes françois; le lendemain, nous les fusmes entendre chanter : elles s'esclatoient plus tost de rire qu'elles chantoient. Mr de Marigny et moy quittames à Cologne la compagnie d'Elzevir pour quelque petite raison; nous montasmes dans un grand batteau marchant, où nous avions une belle chambre. A Coblens, Bacchara, nous fismes plusieurs brindes teste à teste à la santé de nos amis; je vous asseure que nous beusmes la vostre. A Saint-Goard, on me mist au carcan; vous sçavés cette ceremonie, et y avés esté mis aussi bien que moi en descendant le Rhin. A Mayence, nous changeames de batteau et arrivasmes à Francfort sur les six heures. Mrs de Nesle et du Breuil nous receurent au port et nous conduisirent à leurs hostelleries, et le

lendemain je cherché logis, où je n'ay demeuré que six jours. Je pris ensuite le chemin de Strasbourg, où j'ay séjourné près de trois mois; par le premier ordinaire, vous aurés la suite de mon voïage.

A propos de Strasbourg, je vous veux parler de la prétendue conférence de Mr Croissi-Fouquet avec le cardinal de Retz; elle me semble fort imaginaire : on n'a aucune asseurance que cette Éminence aye esté à Strasbourg; ce qu'on en sçait, on l'a appris du valet de l'hostellerie du Bœuf, qui a dit à Mrs les ambassadeurs qu'il avoit logé chés eux quatre hommes, un maistre, un homme de chambre et deux valets, que le maistre se faisoit appeler monsieur le Prieur, et qu'un jour un des valets, estant saoul, dit que, si on connoissoit son maistre, on luy rendroit bien d'autres honneurs; et l'ayant pressé de dire qu'estoit son maistre, il luy dit que c'estoit le cardinal de Rets. Voilà ce qui en est. Mr de Croissi s'est retiré de Francfort, mais il n'a pas pris le chemin de France; il attend qu'on luy donne les asseurances nécessaires pour pouvoir demeurer en seureté en France, et sans crainte et appréhension de prison. Mr de Marigny est toujours bon françois et bon Condé; il ne c'est parlé de son accomodement qu'au Palais, et non à Francfort; il est tous les jours chés Pignerande, qu'il estime beaucoup; il ne parle pas trop avantageusement de l'esprit du marquis de la Fuente.

L'Électeur de Trèves fist hier une très belle entrée; on attend dans deux ou trois jours l'Électeur de Saxe. Le roy d'Hongrie[1] fist son entrée mardy dernier; il avoit trente-cinq trompettes, quarante deux carosses, cinquante chevaux de main, une compagnie de gardes à cheval et six cent cuirassiers, vingt ou trente albardiers autour de son carosse. Le lendemain, Mr de Mayence le fust visiter; il fust receu à la porte par le grand maistre, au pied de l'escalier par le grand mareschal, et au dessus de l'escalier par le Roy; au dernier degré, Son Altesse fist une grande inclination, et le Roy en fist une aussi grande. Estant monté, le Roy prist la droite, se couvrirent tous deux en mesme temps, et le Roy passa le premier dans son appartement. Vendredy, le Roy rendist sa visite à Mr de Mayence; il le receust au pied de l'escalier, estant avancé deux ou trois pas dans la cour, et non jusques au carosse, et le reconduisit de mesme. Ces visites ont duré une petite heure.

1. Le roi de Hongrie était le second fils de l'empereur défunt Ferdinand III; né à Vienne en 1640, il avait été appelé en 1655 à la couronne de Hongrie, après la mort de son frère ainé. Il fut élu empereur sous le nom de Léopold Ier.

Le Roy est fort laid; il a le visage un peu long et de couleur rouge bleu, une grosse lèvre qui luy descend sur le menton, tellement qu'il a tousjours la bouche ouverte; il n'a aucun feu dans les yeux. On dit qu'il a beaucoup d'esprit néanmoins. Il donne toutes les audiences luy seul; il ne parle pas françois; il sçait l'espagnol et ne le parle pas. Mr de Mazeroles, gentilhomme envoié ici par Mr le Prince, luy a parlé en espagnol, et il lui fist response en latin. Vendredi, au matin, Mr de Lionne eust une audience secrète de Mr de Mayence. J'envoie à Mr Ménage le manifeste de Messieurs nos ambassadeurs[1]; il vous le prestera pour en faire lecture au cabinet. Je vous prie d'asseurer tous ces Messieurs de mes très humbles respects. Je suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

BIGOT[2].

X.

BIGOT A BOUILLAUD.

De Francfort, ce 31e de mars 1658.

Monsieur,

Le récit que j'ay commencé de vous faire de mon voïage vous a deu ennuier; aussi, de peur de vous accabler tout d'un coup, j'ai voulu vous en parler à deux fois, et faire la pause où j'ay séjourné le plus longtemps. J'ay vescu deux ou trois mois à Strasbourg avec assés de satisfaction; je logeois en maison bourgeoise, avec une fort bonne compagnie; je visitois souvent Mr Boecler, et il me faisoit l'honneur de me venir voir aussi souvent; toutes ces visites estoient seiches, contre la coustume du païs... On estudie assés bien en cette ville, et, à l'imitation de ces messieurs, je m'estois mis à l'estude; j'y ay plus estudié que je n'ay fait depuis que je suy sorti de France; je commencé là à gouster la douceur des boesles : c'est une bonne invention pour un homme d'estude. Madame de Lionne parle de mener avec elle un homme pour en faire à Paris;

1. Voyez la *Gazette de France*, 1657, n° 155; cf. le n° 114.

2. Ms. franç. 13024, fol. 6-7. — Dans une lettre du même jour à Ménage (Nouv. acq. fr. 1343, fol. 14), on lit : « ... Le roy d'Hongrie fist son entrée mardi dernier, et l'Électeur de Trèves hier; on attend au premier jour celui de Saxe. Je vous envoie le manifeste de Mrs nos ambassadeurs; vous le fairés voir aux cabinets... » Et dans une autre lettre du 31 mars (Nouv. acq. fr. 1343, fol. 18) : « ... L'Électeur de Saxe est à Hanau; on

ceux qui désireront s'en faire faire pourront l'emploier : je suis asseuré que vous vous en trouveriés fort bien d'un. Vostre encre n'y geleroit pas au bout de vostre plume, quand cela arrive asseurément qu'on a froid au bout des doigts. L'hyver a esté fort rude en ce païs ci : néantmoins à peine a-on senti le froid ; on alloit de boesle en boesle ; on arrestoit le moins qu'on pouvoit en chemin ; quand on y estoit obligé, on se fouroit bien auparavant. Le Père Gregoire, jésuite, me disoit, à Ausbourg, qu'il n'avoit jamais eu plus de froid qu'en Italie : vous le croiés bien ; il adjoustoit qu'il y avoit pensé mourir de faim : c'est la plainte de tous les religieux allemans et françois. Il n'en est pas ainsi à Strasbourg : on y fait grande chère et à bon compte ; les maisons belles et magnifiques, les dehors de la ville sont fort agréables. Érasme fait l'éloge de cette ville dans Bertius[1], je souscris à tout ce qu'il en dit. Pendant ce long séjour, je fus faire une petite course à Basle ; je passe par Scelestat, Colmar et Brisac ; j'ay demeuré trois jours à Basle, j'y ay veu Mrs Buxtorf, Bauhin, Platerus, Flesch[2], avec qui je renouvelé la connoissance qu'il avoit avec feu mon père. En fait de médailles, je vis exactement le cabinet d'Amerbachius, où il y a quelques singularites d'Érasme. Estant de retour à Strasbourg, je fis partie pour aller à Ausbourg ; je passé le mont Knip, qui est la plus haute montagne d'Allemagne. J'arresté un jour à Tubingue, où je change de chevaux. Je vis là Mr Lansius, qui estoit un petit vieillard guai et qui avoit beaucoup de feu ; il m'apprit plusieurs choses de cette Académie, et me dit qu'il avoit connu Passerat ; il est mort depuis.

A Ulme, un alleman de la compagnie visita un patricien, qui nous fist voir toutes les fortifications de la ville ; nous le priasmes à disner ; après disner, il monta à cheval et nous conduisist deux lieues : c'est une cérémonie d'Allemagne. Nous fusmes coucher à Burgau, chez le bourgmaistre de la ville, qui est hostelier. Nous y rencontrames tous les principaux bourgeois et le fiancé de la fille du logis. Quand ce fiancé jaloux nous vist entrer dans le boesle, nous estions deux françois et deux allemans francisés : il signifia hautement à son futur beau-père qu'il ne vouloit point que sa

croit qu'il faira demain son entrée ; le prince Maurice ne faira la sienne que mercredy ou jeudy : c'est un maigre divertissement que toutes ces entrées, et viande a fainéans : j'en suis bien ennuié et pourrois bien faire faillite à l'élection. Pasques venus, je verrai quel parti je dois prendre... »

1. *Theatrum geographiæ veteris*, 1618-1619, 2 vol. in-fol.

2. Remi Fæsch, de Bâle († 1667).

fiancée couchast cette nuit là à sa maison, et que, si elle y couchoit, qu'il luy déclaroit qu'il n'en vouloit plus. Cela estonna un peu le père et les parents d'un et d'autre costé et nous donna matière de rire; elle coucha dehors; je ne sçai si le mariage s'en est ensuivi. La fille estoit fort jolie et *quæ blande ridebat.* Le lendemain, nous passâmes un grand bois; nous rencontrâmes dans le grand chemin un jeune homme tout nu, qu'on avoit égorgé. Cela est inouï; il ne se parloit point de voleurs, il faut que ce soit quelque ennemy qui eust fait une action si noire. J'ay demeurai huit ou dix jours à Ausbourg; souffrés que je remette à vous en entretenir une autre fois. J'ay beaucoup de choses à vous escrire de la court de Munich, de la bibliothèque et de Mr Peutingerus, bibliothéquaire; je veux vous parler de ce qui se passe ici.

Je vous ay mandé que Mr l'Électeur de Trèves fist son entrée il y eust hier huit jours; le lendemain, dimanche matin, Mrs nos ambassadeurs luy firent demander audiance, afin de prévenir Mr Pignerande; il pria qu'on l'excusast, qu'il estoit au lict, las du voïage; on creust qu'il vouloit peut estre prendre conseil et donner quelque préférence à Pignerande, ce qui auroit obligé nos ambassadeurs à ne le point voir. Lundy matin, ces messieurs luy firent redemander audiance, qu'il leur accorda. Il les receust au pied de l'escalier, et messieurs les ambassadeurs montèrent les premiers. Mr de Mayence a esté visiter l'archiduc Léopol, comme estant le dernier venu. L'archiduc le receust à la sortie de son carosse et monta l'escalier le premier, selon la mode d'Allemagne; Mr de Mayence l'a receu de mesme quand il luy a rendu sa visite. Mr l'archiduc a esté voir le premier l'Électeur de Trèves, qu'il a receu comme Mr de Mayence l'avoit receu. Vendredy matin, Mr de Lyonne, revenant de faire une visite incognito, rencontra Mr Pignerande, qui alloit en cortège chez Mr de Mayence; il marcha quelque temps de l'autre costé de la rue; mais, estant vis-à-vis de son logis, le cocher voulust rompre le cortège et entrer dans logis, ce qu'il ne peust, les carosses se suivant de trop près; c'est une imprudence du cocher, qui ne sçait pas qu'on ne doit jamais rompre un cortège, et que, quand on va incognito, on n'affecte aucung rang. J'ay veu quelques lettres de Paris qui portent qu'il y a division et dissension entre Mrs les ambassadeurs, ce qui n'est pas; ils vivent en parfaite intelligence, se voïant presque tous les jours. Mr Marigny m'a ordonné de vous faire ses recommandations. Mr le prince Lokouy[1] luy a dit qu'il luy fairoit donner audiance par le roy

1. Wenceslas, prince de Lobkowitz († 1677).

d'Hongrie ; il nous dira quelque chose de l'esprit du Roy ; il ne le trouve pas si laid que plusieurs autres. Je vous diray que je sçai de bonne part qu'il n'aime guère les jésuites ; il les souffre par complaisance qu'il a pour l'Archiduc.

Escrivés-moi le départ de la reine Christine et ce qu'on dit d'elle à Paris ; le Roy songe-il au voiage de Mets, comme l'on dit icy ? L'Électeur de Saxe est à Hanau, il faira peut-estre demain son entrée ; Mr Guerdorf vient avec luy. Le prince Maurice faira son entrée mercredy ou jeudy ; il n'y a rien de plus incertain que ces entrées : à peine le sçait-on le matin quand elles se font l'aprèsdisner. Adieu.

(Sans signature[1].)

XI.

Bigot a Boulliaud.

De Francfort, ce 7e d'avril 1658.

Monsieur.

J'entrerai, si vous plaist, d'abord en matière et continuerai mon voiage. J'entré à Ausbourg par ces trois portes de fer qui s'ouvrent toutes seules ; la singularité les fait, à mon advis, admirer, et le secret en est assés commun ; cela se fait en haut par des ressorts qui attirent et relaschent des chaisnes de fer qui sont dedans ces portes, et par leur moien on ouvre ou ferme les portes comme on veut. L'invention qu'ils ont trouvée pour faire monter l'eau est bien aussi admirable : ils ont conduit deux petits ruisseaux dans la ville, et avec des moulins font monter l'eau ; ces moulins sont faits comme ceux à tan où il y a de gros pieux qui rompent les escorces d'arbres ; ces pieux font un autre effet en ceux-là, ils pressent l'eau, et, par la raison du vuide, la font monter par un tuyau jusques au haut d'une tour, et puis retombe par un autre tuyau. Cette eau est distribuée par toute la ville et coule avec plaisir par six ou sept belles fontaines qui sont dans la grande rue ; ces fontaines sont toutes de marbre, enrichies de statues de bronze. L'arsenal est fort bien garni ; il a sept galeries à potance l'une sur l'autre, remplies de toutes sortes d'armes bien entretenues. La bibliothèque de la ville est dans le collège de Sainte-Anne ; Mr Guilelmus en est bibliothéquaire ; depuis la mort de Velserus, on ne l'a point augmentée. Vous pouvez juger de la grandeur par le cata-

1. Ms. français 13024, fol. [illegible].

logue qui en est imprimé[1]; j'ai ouvert plusieurs mss., qui estoient fort anciens. Mr le docteur Seltzer, que je connois particulièrement, me fist voir quelques bibliothèques particulières, quelques cabinets et plusieurs anciennes inscriptions, qui sont dans diverses maisons particulières, dont fait mention Velserus dans son livre.

Je visité l'abbaye de Saint-Ulric; il y a plus de six cens mss. dans la bibliothèque, que les moines bénédictins estiment beaucoup, sans raison : ils sont tous nouveaux. Le plus ancien n'a point trois cens ans; ce sont sermonnaires ou écrits de théologie et philosophie. Dans l'abbaye de Sainte-Croix, qui est de chanoines réguliers, il y a encor une bibliothèque; les mss. sont de la nature de ceux de Saint-Ulric. On a escumé ces bibliothèques; il ne reste plus que le rebut, et ces moines pensent avoir des trésors.

Cette ville est fort déserte; toutes les maisons y sont peintes et magnifiques, mais peu habitées. La maison de ville est superbe; elle est bastie du temps de l'opulence des Fougres[2] et pendant qu'ils étoient duumvirs, c'est tout dire. Leurs petits fils ne sont plus si riches, ils ont fait de grandes pertes en ces dernières guerres; ils possèdent encor beaucoup de terre : aussi doivent-ils beaucoup.

D'Ausbourg je fus à Munich, où est la résidence du duc de Bavière[3]; on peut appeler cette ville la cour sainte; on n'y parle que de dévotion et on y chante tous les matins le *Rorate*. Je ne m'engagerai pas à vous descrire le palais de Son Altesse, on dit qu'il surpasse la magnificence de tous les palais d'Italie; l'idée que vous pourrez en recevoir après cela sera peut estre conforme à l'original. Les jésuites y sont tout puissants et y ont la plus belle maison de toute l'Allemagne; le duc se rend souvent chés eux par une galerie couverte qui va de son palais jusques dans leur dortoire. Ce duc n'a guère d'esprit; il a voulu apprendre les mathématiques, à ce que me dit en secret le Père Hesserus, jésuite : il n'y a sceu rien comprendre, et les a quittées. La jeune princesse les apprend et y a desjà fait de grans progrès. Je ne vous dirai point qu'elle est belle et fort enjouée : vous l'avés veue en Savoie et sçavés de quelle escole elle sort. La bibliothèque électorale est fort ample et riche en mss.; je remarqué que la plus part estoient escris en papier et d'un caractère nouveau. Mr Peutingerus, qui en

1. Voy. Ehinger, *Catalogus bibliothecæ ampliss. reipublicæ August.*, jussu scholarcharum editus (Augsbourg, 1633, in-fol.).

2. Les Fugger d'Augsbourg.

3. Ferdinand-Marie, duc de Bavière; il avait succédé en 1651 à son père Maximilien Ier.

est bibliothéquaire, est petit-fils de celuy d'Ausbourg; *multæ literæ eum ad insaniam redegerunt*. Ces parens l'ont tenu quelque temps enfermé dans une maison; il n'a pas encor la teste bien refaite. Voiés comme les deux charges qu'il a s'accordent : il est quignola[1] et bibliothéquaire; il me dit qu'il estoit à Vénus et à Minerve; il sçait les langues, et rien de plus; il me vouloit obliger de luy escrire en grecq; si vous voulez entretenir correspondance avecque luy, je m'offre à faire tenir vos lettres grecques.

A Neubourg, je vis le Père Balde, jésuite, grand poète. A Ingolstad, je vis les Pères Odo et Arald, et puis je descendis dans un batteau à Ratisbone; je fis ce petit voiage avec deux bons chartreux, lesquels je visité en leur maison proche de Ratisbone. En attendant Mr Portner, qui estoit aux champs, je fus à l'abbaye de Saint-Emmeran; je demandé à voir la bibliothèque; le sous-prieur me dist qu'il y avoit ving-cinq ans qu'il y estoit religieux et qu'il n'avoit jamais oui parler de bibliothèque; je visité le tombeau de saint Denys Aréopagique. Ne dois-je pas estre content de mon voïage à Ratisbone, encore bien que je n'aie point veu Mr Portner? Si la saison eust esté plus belle, j'eusse descendu à Vienne; le froid me chassa à Francfort; je m'en retourné par Nuremberg, Wirtzbourg, Aschafenbourg et Hanau. Voilà comme il faut faire pour cesser de vous donner de l'ennuy et du chagrin; vous serez plus aise d'apprendre ce que je va vous escrire.

L'Électeur de Saxe fist une belle entrée lundi dernier; du plus tost qu'il fust arrivé, Mr Pignerande luy envoia faire compliment, et, un quart d'heure après, luy envoia demander audiance, afin de prévenir nos ambassadeurs; eux, sçachant cela, firent dire à quelques conseillers de Son Altesse, Mr Guerdorf en estoit un, qui me l'a redit, qu'ils avoient appris que l'ambassadeur d'Espagne avoit demandé audiance et qu'on luy avoit accordée, qu'ils prioient qu'on leur donnast la préférence, qui estoit deue à la France, et dirent que les ambassadeurs de France n'alloient jamais où les ambassadeurs d'Espagne avoient esté les premiers. Eux respondirent que cela n'estoit d'aucun préjudice pour la préséance, que Mr l'Électeur n'estoit point juge des rangs des ambassadeurs de France et d'Espagne, mais qu'il estoit du droit des gens d'admettre premier à l'audiance celuy qui l'avoit demandée le premier. Enfin, mercredy dernier, l'audiance estant promise à Pignerande à quatre

1. « Quinola. 1° Nom du valet de cœur au jeu de reversi. — 2° Valet de chambre ou autre homme gagé qui mène une dame. » (Littré.)

heures, messieurs nos ambassadeurs la firent demander à deux par Mr Gravelle, et, en mesme temps qu'on la demandoit, messieurs nos ambassadeurs furent chés le duc de Saxe, qui avoit fait response qu'il attendoit l'ambassadeur d'Espagne. Estant adverti que Mrs nos ambassadeurs venoient, descendist dans la court, où il les receust; il monta le premier quelque temps et, remarquant que Mr de Grammont prenoit le pas devant, luy dit qu'il prétendoit luy faire tout l'honneur deu à un ambassadeur du roy de France, du sang duquel il estoit, qu'il avoit monté le premier à la mode du païs, ce qui est vrai, mais qu'il le vouloit laisser agir à la Francese, puisqu'il voioit qu'il le désiroit. Il reconduisit nos ambassadeurs jusques au carosse. En entrant, Mrs les ambassadeurs avoient mis pied à terre à la porte, parce qu'on leur avoit dit que le carosse ne pouvoit entrer dans la court, ce qui estoit faux; pendant l'audiance, il y entra, et Son Altesse les reconduisist jusques au carosse. Le marquis de la Fuente fust à l'audiance à quatre heures. Pigneranda se trouva malade; l'on dit chés Mr de Saxe que c'estoit une surprise que cette visite de nos ambassadeurs, qu'il falloit attendre à qui Mr l'Électeur de Saxe rendroit la visite le premier.

Jeudy, je fus chés Mr l'Électeur de Trèves, que le duc de Saxe devoit visiter; j'y rencontrai Mr Marigny. L'Électeur de Saxe y vint; nous montasmes en haut dans l'antichambre; Mr Guerdorf y estoit. Mr Marigny, desirant le connoistre, me demanda où il estoit, au mesme temps que Mr de Guerdorf venoit à moi pour m'accoster; je luy dis que je le cherchois et que Mr de Marigny qui estoit présent avoit envie d'avoir sa connoissance; il luy tesmoigna qu'il le connoissoit de reputation et qu'il seroit ravi d'avoir sa connoissance. Ils entrèrent en conversation, pendant que j'entretenois le capitaine des gardes du duc de Saxe. Mr de Marigny s'informa à Mr Guerdo[r]f de la visite de Mrs nos ambassadeurs; luy qui avoit servi d'interprète, il dist que c'estoit une surprise, et non une audiance régulière. Mr de Marigny repliqua que cela ne pouvoit estre, que Son Altesse les avoit receust à la court et mesme les avoit attendus quelque temps, à cause que le carosse n'avoit peu entrer; il luy respondist qu'il y a tousjours des pages à la fenestre pour advertir de tout ce qui se passe dans la rue. Là-dessus on a esté rapporter à Mr de Grammont que Marigny avoit esté chés l'Électeur de Saxe, qu'il avoit dit à Mr le grand Mareschal que c'estoit une chose honteuse d'avoir donné audiance aux ambassadeurs de France devant les ambassadeurs d'Espagne, qui l'avoit demandée les premiers, que ce n'estoit point une surprise comme

disent ceux de l'Électeur de Saxe, mais une chose concertée, et qui avoit esté suggérée à nos ambassadeurs par l'Électeur de Saxe, et que Mr de Chesières, qui est à Mr de Grammont, luy avoit dit. Mr de Grammont en parla à Mr de Chesières, qui, tout en colère de cette médisance, fust chés Mr de Saxe, où j'estois et Mr de Marigny, en parla à Mr de Marigny (*sic*), qui dist qu'il estoit faux qu'il eust jamais parlé de cela chés Mr de Saxe, qu'il n'y estoit venu qu'une fois pour voir l'audiance de Mr de Mayence, qu'il n'avoit pu parler de cela, la chose n'estant encor arrivée. Il demanda à Mr le grand Mareschal, qui passoit, s'il luy en avoit jamais parlé; il luy dit qu'il n'avoit jamais eu l'honneur de le voir et luy parler. Il vinst un gentilhomme, qui luy dit qu'il avoit entendu dire quelque chose approchant de cela. Mr de Marigny soustint que cela estoit faux, et quiconque l'avoit dit avoit menti. L'Archiduc sortist là dessus, et je suivis le cortège. En descendant, Marigny rencontra Mr Guerdorf et luy dist : « Monsieur, je vous prie de dire ce que je vous dis hier touchant la visite de Mrs les ambassadeurs de France. » — « Vous vous informastes, dit-il, comme on les avoit receus; je vous dis que c'estoit une surprise; vous souteniés que non, parce que Mr l'Électeur les avoit receus dans la court, et mesme avoit attendu quelque temps. » — « Vous ayes-je parlé que cela avoit esté suggéré à Mrs les ambassadeurs par Mr l'Électeur et que Mr de Chesières me l'avoit dit? » — « Non. » — Le gentilhomme qui estoit présent ne pust que repondre : « On a dit tout cela à Mr le Mareschal, qui est fort satisfait de Mr de Marigny. »

Hier, Pignerande fust visiter à deux heures l'Électeur de Saxe, et, une demi-heure après, luy rendist la visite et à Mr le marquis de la Fuente; il n'a point encore veu Mrs nos ambassadeurs; je ne pense pas qu'ils veuillent souffrir qu'il les voient; je vous manderai dans huit jours la suite de cette affaire.

Vendredy, Mrs nos ambassadeurs furent voir les premiers le prince Maurice, qui avoit fait son entrée mardy. Mr l'Archiduc fust le mesme jour, à neuf heures, visiter l'Électeur de Saxe, qui le receust à la sortie de son carosse; on luy fait les mesmes honneurs qu'à un Électeur. L'Électeur de Saxe fust ensuite voir le roy d'Hongrie; il le receust au haut de l'escalier; en le reconduisant, il descendit deux ou trois degrés. Tout ce que dessus, je l'ay veu : croiés à un tesmoing oculaire; j'ay veu de plus l'audiance publique que le roy d'Hongrie donna hier aux envoiés du Kam des Tartares; ils luy dirent que le grand Kam les avoit envoïés pour luy tesmoigner la douleur qu'il avoit de la mort du feu Empereur et en mesme temps se resjouir de la succession de son fils le Roy, qu'il

luy juroit amitié à luy et à tous ses amis, et principalement à Casimir, roy de Pologne. Ils luy présentèrent une lettre du grand Kam, qu'ils tirèrent de dessus la poitrine, la baisant, s'en frottant le front, et la donnèrent au Roy. Ils luy en baillèrent une autre de sa mère, de ses trois frères, du grand chambelan et du visir, qui vouloit estre ami de ses amis et ennemy de ses ennemis. Ils luy firent présent d'un cheval avec la selle, dirent-ils; ils parloient tartare, et l'interprète le répétoit en italien. Le Roy les a traités deux jours à leur maison en ceste ville : à peine les pouvoit-on rassasier; on leur a donné ensuite quarante escus par jour : on a remarqué qu'ils ne dépensoient pas trente sols. Ils sont cinq maistres et quatre valets.

Le roy d'Hongrie a escrit à l'Électeur Palatin pour le prier de venir au plus tost à Francfort; il n'a point voulu recevoir la lettre, parce que le Roy ne luy avoit point donné dans l'inscription la qualité de vicaire de l'Empire. Je ne pense pas que l'élection se fasse de six semaines; l'Électeur de Cologne s'y veust trouver.....

(Sans signature[1].)

XII.

Bigot a Bouillaud.

De Francfort, ce 5e may 1658.

Monsieur,

...On nous fait espérer que l'élection se faira dans trois semaines; messieurs les Électeurs travaillent assidument à la capitulation; ils se sont assemblés lundy, vendredy, samedy; ils cherchent quelque moien de satisfaire la France : c'est la seule chose qui les embarasse. Avandhier, l'ambassadeur de Suède présenta à l'Électeur de Mayence le mémorial du Roy son maistre; l'Électeur le rapporta hier à l'assemblée; on dit qu'il est fort fier : c'est un conquérant qui parle les armes à la main. Je vous l'envoirai par le premier ordinaire; ces pièces méritent que vous les lissiés, examiniés et en portiés vostre jugement. Jugés cependant de celuy de Pologne. On a nouvelle que le roy de Suède est passé en Holstein; il divise son armée en trois : une est pour la Poméranie, l'autre pour la Prusse, et la troisième pour le païs de Breme; on ne peut découvrir quel dessein il y a. Montecuculli commandera une partie de l'armée du roy d'Hongrie, et le général Lamboy

1. Ms. français 13024, fol. 10-12.

l'autre. Brandebourg est encor en balance, quoique les Hongrois se vantent qu'il s'est desjà déclaré pour eux ; il a escrit à l'Électeur de Saxe, et semble luy indiquer qu'il aye envie d'assiéger la ville de Magdebourg, qui fait difficulté de le reconnoître comme il est porté par le traité de paix. On dit que le roy de Suède a des intelligences dans cette ville, qu'il la doit prendre en sa protection, et promet de la conserver dans tous ses privilèges.

M. de Marcin est depuis cinq jours en cette ville; il dit qu'il vient pour voir M. l'archiduc Léopold, qu'il a connu en Flandres, et qu'il s'en retournera dans peu de jours. Il a veu le roy d'Hongrie, et on a dit que ce roy luy vouloit donner son armée à commander. Je vous ay mandé qu'on a dit que M. Gravel avoit esté menacer l'Électeur de Trèves chés luy de la part de France. M. le prince de Condé luy a escrit que, si les François songeoient à entrer dans son païs, qu'ils l'y trouveroient à la teste de dix mille hommes. L'Électeur le publie, et quelque autre aussi. Le mesme prince a fait parler à M. de Mayence, qui s'entremet de faire la paix entre les deux couronnes et s'est plaint de ce que ledit Électeur veut obliger les Espagnols de l'abandonner, ou pour le moins de luy faire faire son accommodement sans qu'il rentre dans son gouvernement et ses charges. Il consent de recevoir tel autre gouvernement que le Roy luy voudra donner pour celuy de Guienne; mais il veut qu'on luy rende sa charge de Grand, parce que la raison qu'on luy allègue pour la luy refuser luy est tout à fait injurieuse et le choque plus que tout.

Les Espagnols disent hautement qu'ils ne veulent point de l'entremise de M. de Mayence pour la paix, qu'ils l'ont reconnu trop partial. Messieurs nos ambassadeurs n'ont pas été voir en cortège l'Électeur de Cologne, parce qu'il ne veut pas leur donner la main droite chés luy. Ils l'ont veu incognito chés le comte Égon, son ambassadeur, qui demeure une maison au-dessus, et qui a communication avec celle de l'Électeur. On trouve estrange que cet Électeur et celuy de Bavière fassent cette difficulté, puisque les autres Électeurs leur donnent la main, et mesme celuy d'Heildeberg, qui est l'aisné de la maison Palatine, dont Bavières n'est que cadet.

Mercredi, l'Électeur Palatin fist une jolie entrée[1]; il n'emmena aucun cuirassier, parce qu'il est trop voisin, à ce qu'il dit. Il avoit

1. Cf. le récit de l'entrée de l'Électeur palatin à Francfort, dans la *Gazette de France*, 1658, n° 58.

six vingt gardes, avec des casaques de sa couleur, ving-cinq suisses, douze pages et autant de valets de pied; il estoit accompagné de soixante gentilshommes bien faits et bien couverts. Aussitost qu'il fust arrivé, il fist arracher quelques placars qui estoient scellés du seau de Bavières comme vicaire de l'Empire; ces seaux estoient mi-partie de Saxe et de Bavières; on conserva ce qui estoit de Saxe. Cela obligera peut-estre messieurs les Électeurs à régler présentement les prétentions de l'un et de l'autre. J'oubliois à vous escrire ce qui estoit de plus particulier à l'entrée de l'Électeur Palatin : il y avoit trois petits nègres tous nuds sur des chevaux; ils n'avoient que de petits broquetins jausnes, un taffetas de la mesme couleur, qui leur couvroit le bas du ventre, et un ruben au haut de chaque bras. Il y en avoit un qui portoit un carquois à la mode du païs. Ce jour-là, l'Électeur de Saxe disna chéz celuy de Mayence; il fust plus sobre qu'il n'avoit esté chés Trèves il y a huit jours; il s'y saoula tellement qu'il le fallust porter dans son carosse, lequel il parfuma de tous costés.

La semaine passée, l'Électeur de Trèves rendist visite à M. de Lionne à huit heures de matin; on donna à desjuner aux gentilshommes de sa suite, selon la coustume qui s'observe en cet hostel. Le chancelier de cet Électeur dist qu'il ne vouloit point manger, qu'il prendroit un bouillon, s'il y en avoit; on commanda qu'on en apportast un; quand on l'eust apporté, il ne le voulust point prendre; il a dit depuis qu'il craignoit qu'on n'y eust mis du poison. Avés vous jamais ouï parler d'une telle extravagance! Ce chancelier est tout puissant auprès de l'Électeur et le gouverne absolument, comme le grand mareschal de Saxe fait son maistre.

Il faut que je vous mande encor l'ordre que les Électeurs observent à sortir de leur assemblée. Celuy de Mayence sort tousjours le premier, Cologne et Trèves alternativement les second et troisiesme, puis Saxe et Heildeberg, à cause que les autres n'y sont pas en présent, ensuite le prince Maurice, et le dernier Furstemberg, ambassadeur de Bavières, parce qu'il n'a point encore son pouvoir pour assister à l'Élection. Je pense néantmoins que tous ces Électeurs séculiers s'entredonnent l'alternative.....

(Sans signature [1].)

1. Ms. français 13024, fol. 17-18.

XIII.

Bigot a Boulliaud.

De Francfort, ce 19 may 1658.

Monsieur,

Il c'est fait icy chaque jour de cette semaine quelque chose de considérable plus ou moins; vous en jugerés par le récit que je vais vous en faire. Lundy, on commença à parler dans l'assemblée électorale des griefs de la France; les plaintes de Mrs nos ambassadeurs y furent appuiées ou éludées selon les différentes inclinations de ceux qui parlèrent. Cette assemblée dura jusques à deux heures après disné, et il n'y eust rien d'arresté. Mardy, le collège électoral ne s'assembla point, à cause que ce jour est jour d'ordinaire. Le marquis de la Fuente disna ce jour là chez l'Électeur de Saxe; on y beust *egregie*, c'est-à-dire beaucoup, et tellement que l'Électeur de Saxe vouloit à toute force baiser les pieds du frère du marquis de Fuente. Mercredy, on reprist l'affaire de France; après peu de contestation, il fust conclu que tous les Électeurs tiendroient la main à ce que le traité de Munster fust observé et qu'on n'envoiast en Flandres ny en Italie aucunes troupes contre la France, sous quelque prétexte que ce fust. Ce jour là, l'Électeur Palatin disna chés Mr le Mareschal; il ne s'y fist point de débauche après le disné. Mr l'Électeur fust visiter le comte Pignerande; estant entré dans le logis et voiant que Pignerande ne venoit point le recevoir à son carosse, commanda au cocher qu'il passast outre pour tourner et s'en retourner. On dist cela à Pignerande, qui estoit dans une salle basse, qui accourust au carosse, fist des excuses à l'Électeur, qu'il receust, et monta ensuite à la salle d'audiance. Jeudy, les Électeurs estant assemblés, un docteur de l'Électeur de Bavière, portant qualité de troisiesme ambassadeur, commença à lire un escrit que son maistre luy avoit envoié avec deffense d'en donner copie à aucun Électeur; cet escrit contenoit les raisons qu'il a pour prétendre au vicariat de l'Empire et tesmoignoit estre estonné de ce que l'Électeur Palatin luy vouloit disputer, veu qu'après la trahison de son père, etc. A ce mot de trahison, l'Électeur Palatin se leva, dit qu'il avoit menti, luy voulust arracher le papier ou luy donner sur le nez; il avança la main, mais, la table qui estoit entre eux estant trop large, il ne peust

atteindre jusques à luy; il luy jetta un cornet d'ancre, dont quelques gouttes tachèrent son collet. Les autres Électeurs mirent le hola.

Vendredy, on ne s'assembla point. Messieurs nos ambassadeurs visitèrent l'Électeur Palatin et luy firent offre de service. Hier, il y eust assemblée, les ambassadeurs de Bavière ne s'y trouvèrent point; ils ont dépesché un courrier vers leur Électeur pour savoir de luy comme il désiroit qu'ils se comportassent en cette rencontre. Le collège électoral a aussi envoyé un courrier vers cet Électeur; cela retardera l'élection de quelques semaines...

(Sans signature[1].)

XIV.

Bigot a Bouillaud.

De Francfort, jour de la Pentecoste (9 juin) 1658.

Monsieur,

Le festin que Mr l'Électeur de Saxe fist dimanche dernier à Mrs les Électeurs fust cause que je vous escrivis un peu à la haste. Je voulus voir le commencement, et n'en sortis qu'à trois heures, sans qu'on eust encor servi le second service. La table estoit chargée de quantité de viandes préparées à la Saxone. Mr de Saxe fust sage ce jour là, il ne beust que de la limonade; les spectateurs furent festivés de viandes creuses; il y avoit un concert d'instrumens et de voix. L'Électeur de Mayence avoit la main droite au bout de la table, à sa cauche estoit Mr de Trèves; au costé droit de la table et à la droite de Mr de Mayence estoit assis Mr de Cologne, et au dessous de luy Saxe; de l'autre costé estoit l'Électeur Palatin, Furstemberg, ambassadeur de Bavière, et le prince Maurice le dernier. On remarqua que l'Électeur Palatin beust à la santé de Mr Furstenberg le premier. Lundy, Mr de Saxe fust à Hanau pour mettre la première pierre de ce temple luthérien qu'on veut faire bastir: la cérémonie fust telle. Cette pierre estoit creuse, on y mist dedans deux bouteilles, une de vin rouge et l'autre de blanc, le catéchisme de Luther et la confession d'Ausbourg, de plus, en mémoire du prix du vin, blé, etc., de cette année, une plaque d'argent où estoient gravés les armoires de Saxe et des comtes d'Hanau; quelqu'un m'a dit qu'on y mist aussi une hostie. Aujourd'huy le roy d'Hongrie est entré dans sa dix-huitieme

1. Ms. français 13024, fol. 22.

année; les magistrats de cette ville ont fait tirer à quatre heures de matin par plusieurs fois tous les canons. Il se fait en pareil jour une plaisante cérémonie en la court du roy d'Hongrie; on luy doit servir à son disner un plat de dix-neuf œufs : il y doit avoir un œuf de plus que le Roy n'a [d']années. Si se fait quelques resjouissances dans cette court, je vous l'escrirai le premier ordinaire. Jeudy, jour de saint Antoine, l'on doit faire une grande [.....] chez Mr le Mareschal. Hier, Mr l'Électeur Palatin partist à trois heures de matin pour Heildeberg; il y a mené avec luy le prince Maurice. Demain, l'Électeur de Saxe va à Darmstat voir sa femme. On faisait coure hier le bruit que le roy de Pologne estoit mort[1]; les gens du résident de Pologne disent qu'ils n'en ont aucune nouvelle; si cela estoit vrai, cela reculeroit bien l'élection. On dit que dans quinze jours Mrs les Électeurs doivent prendre jour pour faire prester le serment aux bourgeois et signifier aux estrangers de se retirer; toute cette cérémonie ne sera achevée de six semaines. Je vous prie d'asseurer tous ces Mrs du cabinet de mes très humbles respects, et Mr de la Rivière en son particulier.

(Sans signature[2].)

XV.

Bigot a Bouillaud.

De Francfort, ce 21 juillet 1658.

Monsieur,

Nous avons enfin un *Leopoldus primus imperator;* les jésuites eussent bien voulu qu'il eust pris le nom d'*Ignatius,* ce qu'ils n'ont pu emporter. Je ne sçai s'ils seront plus heureux pour le jour du couronnement; ils brigent fort à ce qu'il se fasse le dernier de ce mois, jour de saint Ignace, ce qu'ils pourront plus aisément obtenir, parce que tout le monde croit qu'il se faira quelque jour de la fin de ce mois ou le premier du suivant[3]. Nos ambassadeurs se retirèrent mercredi, veille de l'élection, à Mayence, où je les suivi; ils y attendent les ordres de la court. Mr l'Archiduc ne fust qu'à sa commanderie de Saxenhause, et rentra aussitost dans la ville incog-

1. Jean-Casimir V, roi de Pologne (1648-1668), mort à Nevers en 1672.
2. Ms. français 13024, fol. 28.
3. Le couronnement de l'Empereur eut lieu le jeudi 1er août. (Ms. franç. 13024, fol. 42.)

nito, fust présent dans l'église à l'élection; les ambassadeurs d'Espagne ne furant qu'à une demi-lieue d'icy, et revindrent le soir du jour de l'élection[1]. Cette cérémonie s'est faite avec peu de bruit et de magnificence du costé du roy d'Hongrie et des Espagnols. Ils n'ont point encore fait prendre les belles livrées, et leur maison est aussi triste et couverte de dueil que le lendemain de la mort du feu Empereur. Vendredy, le doien de Trèves disna chés l'Électeur de Saxe, et creva deux heures après; l'assemblée ne devoit pas finir sans un semblable accident. Mr l'Électeur de Bavière a envoié demander à Mr de Mayence passage pour dix mille hommes; il veut effacer avec le sang l'encre que l'Électeur Palatin jetta sur son ambassadeur.

Je vous envoirai dimanche prochain une relation de toutes les cérémonies de l'élection, faite par Mr de Marigny, qui estoit un des seize de Mr l'Électeur de Trèves. Vous sçavés que les Électeurs ne peuvent faire entrer dans la chapelle plus que seize personnes de leur suite, sans épée; il fust un de ces seize. J'oubliois à vous dire que lundi Mr Pappenheim fust chés Mr le Mareschal, l'advertist que jeudy se devoit faire l'élection, et qu'il songeast à se retirer. Mr le Maréchal fist response qu'il avoit présenté un mémorial au collège électoral, qu'il en attendoit la response, et qu'il ne sortiroit point qu'il ne l'eust. Cela fust rapporté au collège, qui avoit desjà résolu de ne respondre à aucun mémoire qu'après l'élection; c'est pourquoi Mrs nos ambassadeurs se sont retirés sans response. Mrs les ambassadeurs ont envoié en court Mr de Chesières pour donner nouvelle de l'élection. Vous annoncerés cette bonne nouvelle au cabinet, et assurerés tous ces messieurs de mes très humbles services. Je suis de tout mon cœur,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

BIGOT[2].

XVI.

BIGOT A BOUILLAUD.

De Francfort, ce 11 d'aoust 1658.

Monsieur,

Puisque je suis demeuré icy des derniers, c'est à moy à vous

1. L'élection eut lieu le 18 juillet. Cf. la *Gazette de France*, 1658, n° 91.
2. Ms. français 13024, fol. 39.

escrire des nouvelles de ceux qui sont partis. Dimanche, après le festin de Mr l'Archiduc, partist Mr de Trèves; ses cochers, estant saouls, le versèrent en chemin; le bruit avoit couru qu'il s'estoit rompu un bras, mais il c'est trouvé faux. Mardi, Mr de Cologne prist le chemin de Bonne, et, mercredy, Mr de Mayence celuy d'Achaffenbourg, pour recevoir l'Empereur, qui partist le lendemain pour y aller. La veille du départ de l'Empereur, les bourgeois de cette ville luy prestèrent serment de fidélité devant son palais, et, le jour de son départ, les Électeurs de Saxe et Palatin luy furent dire adieu et l'accompagnèrent un quart d'heure hors la ville, et puis prirent congé de luy et revindrent à Francfort. Ce mesme jour, partist l'Électeur Palatin et, le lendemain vendredy, Saxe, qui va à Cassel, tellement qu'il ne reste plus que le prince Maurice, qui s'en ira quelque jour de la semaine.

Les ambassadeurs d'Espagne partirent hier, Pignerande pour Naples, dont il doit estre vice-roy, et La Fuente pour suivre l'Empereur, qui va à Munich et de là à Vienne; le nonce du Pape se retire à Cologne; ainsi se dissout cette grande assemblée. Messieurs nos ambassadeurs sont tousjours à Mayence; mais leurs maisons diminuent un peu, plusieurs s'en retournant en France. Je vous envoie leur response à l'escrit des ambassadeurs d'Espagne[1].

Je pars demain pour Hollande[2]; j'espère y recevoir de vos lettres à mon arrivée, n'en ayant point receu cette semaine. Je suis tout à vous et de tout mon cœur.

(Sans signature[3].)

1. Le texte de cette réponse des ambassadeurs de France suit la lettre de Bigot dans le ms. français 13024, fol. 45-47.

2. Bigot était revenu à la Haye le 29 août (Nouv. acq. fr. 1343, fol. 21); il s'y trouvait encore le 3 octobre (ibid., fol. 23); le 5 décembre, il était depuis quelque temps déjà de retour à Rouen (ibid., fol. 24).

3. Ms. français 13024, fol. 44.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1886.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6
H. LAURENS, SUCCESSEUR.

Font partie de la Société toutes les personnes qui sont agréées par le Conseil sur la présentation de deux membres. Les demandes d'admission peuvent être adressées au secrétaire de la Société, 60, rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales. Le chiffre de la cotisation annuelle est fixé à 30 francs : elle est rachetable moyennant le versement d'une somme unique de 300 francs, qui donne le titre de sociétaire à vie. Les sociétaires reçoivent chaque année quatre volumes de chroniques, de mémoires ou de correspondances et un volume d'Annuaire-Bulletin. Ils peuvent acquérir les publications antérieures à leur inscription, au prix de 7 francs le volume : le prix est de 9 francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société.

Les volumes *réservés*, n'étant plus qu'en petit nombre, ne peuvent être vendus isolément sans l'autorisation du Comité des fonds.

Tous les ouvrages publiés par la Société sont pourvus de tables analytiques.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863; in-18. Prix : 2 et 3 fr. *Les années* 1845-1848, 1853, 1859, 1861 *et* 1862 *sont épuisées.*

Entre autres notices et nomenclatures que contient cette collection, nous citerons les listes des évêchés et archevêchés (années 1838, 1844-1849), des monastères de France (1838), des grands feudataires (1855, 1856), des saints (1857, 1858, 1860), des ambassadeurs de France et en France (1846 et 1850), la topographie ecclésiastique de la France (1859, 1861-1862).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1834 et 1835; 4 vol. in-8 : prix : 16 francs. *Les années* 1836-1856 *et* 1856-1862 *sont épuisées*. Années 1857 et 1858, 1 vol. : prix : 6 francs.

Recueil destiné à faire connaître les travaux de la Société, comprenant, en outre, un grand nombre d'articles bibliographiques, de notices historiques et de documents originaux.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN. 1834-1856 : in-8. Prix : 3 francs.

Au Bulletin de 1861-1862 est jointe une table des matières contenues dans les volumes des années 1857-1862.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années

1863-1868, 1re et 2e parties; in-8°; prix : 9 francs. Années 1869, 1870-1871, 1872 à 1885; in-8°; prix : 5 francs.

Nombreux articles, documents et nomenclatures, tels que la liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1863), l'inventaire de la collection Godefroy (1865 et 1866), la notice sur le Cartulaire du comté de Rethel (1867), etc.

TABLE GÉNÉRALE DE L'ANNUAIRE-BULLETIN (1863-1884); gr. in-8°. Prix : 3 fr.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT ET LA CHRONIQUE DE ROBERT VISCART, PAR AIMÉ, MOINE DU MONT-CASSIN, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit français inédit du XIIIe siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac, 1835, 1 vol. (*épuisé*).

L'*Histoire* conduit le récit des expéditions normandes jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, en 1078. La *Chronique* descend jusqu'à Pierre d'Aragon, couronné roi de Sicile en 1282.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, PAR GRÉGOIRE DE TOURS, publiée par MM. Guadet et Taranne, 1836-1837, 4 vol. (*tome III réservé*).

Le texte latin a été revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la bibliothèque de Cambrai et à la Bibliothèque nationale; il est suivi d'une traduction française.

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, A LA PRINCESSE PALATINE, ETC., ÉCRITES PENDANT SA RETRAITE HORS DE FRANCE EN 1651 ET 1652, publiées par M. Ravenel, 1836, 1 vol. (*épuisé. Il reste quelques exemplaires sur grand papier; prix : 20 francs*).

Quatre-vingt-quinze lettres trouvées dans les papiers de Baluze, et propres à éclairer les rapports intimes de Mazarin avec Anne d'Autriche.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), publiés par Mlle Dupont, 1837, 1 vol.

Chronique française, en partie inédite, publiée d'après un nouveau manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagnée de notes historiques et de trente et une pièces justificatives.

DE LA CONQUESTE DE CONSTANTINOBLE, PAR JOFFROI DE VILLEHARDOUIN, édition faite par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. (*épuisé*).

Texte revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagné de notes et de commentaires.

ORDERICI VITALIS, ANGLIGENÆ, CŒNOBII UTICENSIS MONACHI, HISTORIÆ ECCLESIASTICÆ LIBRI TREDECIM, publiés par M. Aug. le Prévost, 1838-1855, 5 vol.

Ouvrage plein de renseignements précieux, notamment sur l'histoire de Normandie et d'Angleterre jusqu'en 1141. Notice de M. L. Delisle sur l'abbaye de Saint-Évroul, sur Orderic et son œuvre.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN Ier ET DE MARGUERITE, SA FILLE, GOUVERNANTE DES PAYS-BAS, DE 1507 A 1519, publiée par M. le Glay, 1839, 2 vol.

Plus de six cents lettres inédites, tirées des archives de l'ancienne

chambre des comptes de Lille, pleines de renseignements intéressants sur la fin du règne de Louis XII et le commencement du règne de François Ier.

Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre, publiée, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Francisque Michel. 1840, 1 vol. (*épuisé*).

Première édition complète d'une chronique française qui s'étend depuis l'invasion des Normands en France jusqu'à l'année 1220. A la suite, relation en vers du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle.

Œuvres complètes d'Éginhard, publiées par M. A. Teulet, 1840-1843, 2 vol. (*tome Ier réservé*).

Vita Karoli imperatoris; Annales Francorum; Epistolæ; Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri. Nouvelle édition, accompagnée de variantes, d'une traduction française et de notes.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. (*tomes Ier et II réservés*).

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une notice biographique et de nombreuses pièces justificatives, pour la plupart inédites. Elle a obtenu une première médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Génin, 1841, 1 vol.

Cent soixante et onze lettres inédites, accompagnées de notes, de pièces justificatives et d'une notice biographique.

Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, publiés par M. Jules Quicherat, 1841-1849, 5 vol. (*tome Ier réservé*).

M. Quicherat a groupé, à la suite du texte inédit des deux procès, tous les témoignages des chroniqueurs français, bourguignons, étrangers, et des poëtes du XVe siècle. Il y a joint un recueil de documents sur la fausse Jeanne d'Arc. Les textes des deux procès sont l'objet d'une étude critique développée.

Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. Guessard, 1842, 1 vol.

Nouvelle édition des *Mémoires* (1565-1582). On y a joint une note justificative rédigée par la fille de Henri II, en 1574, pour son mari, Henri de Navarre, et de nombreuses lettres inédites (1574-1614), tirées des collections des frères Dupuy, de Béthune et de Brienne.

Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. le comte Beugnot, 1842, 2 vol. (*tome Ier épuisé*).

Nouvelle édition, revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, précédée d'une notice sur Beaumanoir.

Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi Fran-

çois Ier, son frère, publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Génin, 1842, 1 vol.

Cent cinquante et une lettres inédites, avec un *Supplément à la notice sur Marguerite d'Angoulême.*

Richer, Histoire de son temps, publiée par M. J. Guadet, 1845, 2 vol.

Le texte latin de la chronique de Richer (888-995) a été reproduit d'après l'édition Pertz, traduit en français, annoté et accompagné d'une notice critique.

Mémoires du comte de Coligny-Saligny et Mémoires du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué, 1841-1844, 1 vol. (*épuisé*).

Petits et grands mémoires de Coligny-Saligny (1617-1686), ces derniers inédits. Correspondance également inédite de Coligny et de son fils avec Bussy-Rabutin. — Mémoires inédits contenant le récit des campagnes de mer du marquis de Villette (1672-1704). Mémoires sur la marine de France composés par M. de Valincour (1725) et par le comte de Toulouse (1724). Correspondances inédites du maréchal d'Estrées et d'Abraham Du Quesne avec le marquis de Seignelay.

Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 a 1300, avec les continuations de cette Chronique de 1300 a 1368, publiée par M. H. Géraud, 1843, 2 vol. (*tome Ier réservé*).

Nouvelle édition, postérieure à l'édition partielle du *Recueil des historiens des Gaules,* revue d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une introduction sur Guillaume de Nangis, Jean de Venette, etc.

Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, 1847-1848, 3 vol. (*tome Ier réservé*).

Copie inédite des délibérations de la Ville dont Louis XIV avait ordonné la suppression (17 août 1648-13 octobre 1652). Suit une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la première fois par M. J. de Gaulle, 1847-1851, 6 vol.

Restitution intégrale d'un des plus précieux ouvrages et l'un des plus complets qu'ait produits l'érudition française au XVIIe siècle. La destruction des copies de documents faites par Le Nain de Tillemont rend encore plus nécessaire de recourir à sa *Vie de saint Louis.*

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par Barbier, publié par M. A. de la Villegille, 1847-1856, 4 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Première édition de ce célèbre journal, accompagnée de notes et précédée d'une notice sur l'auteur.

Bibliographie des Mazarinades, publiée par M. C. Moreau, 1850-1851, 3 vol.

Plus de quatre mille deux cents Mazarinades sont rangées par ordre alphabétique, plusieurs analysées ou publiées par fragments. Suivent

des tables chronologique et analytique. Cet ouvrage a obtenu une mention très honorable au concours des Antiquités de la France.

COMPTES DE L'ARGENTERIE DES ROIS DE FRANCE AU XIV[e] SIÈCLE, publiés par M. Douët d'Arcq, 1851, 1 vol. (*épuisé*).

Comptes de Geoffroy de Fleuri (1316) et d'Étienne de la Fontaine (1352). Journal de la dépense du roi Jean en Angleterre. Dépenses du mariage de Blanche de Bourbon, reine de Castille (1352). Inventaire du garde-meuble de l'Argenterie (1353). Vaisselle du roi Jean (1363). Ces pièces inédites sont accompagnées d'un glossaire des termes techniques et d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie.

MÉMOIRES DE DANIEL DE COSNAC, ARCHEVÊQUE D'AIX, publiés par le comte J. de Cosnac, 1852, 2 vol. (*épuisés*).

Mémoires et documents inédits d'un haut intérêt pour l'histoire de la cour et du clergé sous Louis XIV.

CHOIX DE MAZARINADES, publié par M. C. Moreau, 1853, 2 vol. (*tome I[er] réservé*).

Recueil de pamphlets qui joignent à un certain mérite littéraire l'avantage de faire connaître les opinions et les intérêts des partis, les caractères et la situation des personnages de la Fronde.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS SOUS LE RÈGNE DE FRANÇOIS I[er], publié par M. L. Lalanne, 1854, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique parisienne inédite embrassant les années 1515 à 1536.

MÉMOIRES DE MATHIEU MOLÉ, publiés par M. A. Champollion-Figeac, 1855-1857, 4 vol.

Notes, pièces et journal inédits (1614-1649), précédés d'une introduction par le comte Molé, accompagnés de notes et suivis de nombreux appendices.

HISTOIRE DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI, PAR THOMAS BASIN, évêque de Lisieux, publiée par M. Jules Quicherat, 1855-1859, 4 vol. (*tome II épuisé*).

Chronique latine, presque entièrement inédite, restituée à son véritable auteur et publiée avec accompagnement de sommaires et de pièces justificatives. L'éditeur, qui a joint aux deux *Histoires* une *Apologie* de Thomas Basin, un *Breviloquium* ou abrégé de sa vie, ainsi que des extraits de ses autres ouvrages, a condensé dans une étude préliminaire les principaux traits de sa biographie.

CHRONIQUES DES COMTES D'ANJOU, publiées par MM. P. Marchegay et A. Salmon (t. I[er] des CHRONIQUES D'ANJOU), 1856, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Gesta consulum Andegavorum*, de l'*Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, du *Liber de compositione castri Ambazie* et des *Gesta dominorum ipsius castri*, du *Fragmentum historiæ Andegavensis a Fulcone comite scriptum*, du *Commentarius Hugonis de Cleeriis de majoratu et senescalcia Franciæ Andegavorum olim comitibus collatis*. Textes particulièrement utiles pour l'histoire de l'Anjou jusqu'au XIII[e] siècle.

La Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq, 1857-1862, 6 vol. (*tomes I et III épuisés, tomes II et V réservés*).

Le texte de Monstrelet (1400-1444) a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale : il est suivi d'une chronique bourguignonne anonyme du règne de Charles VI (1400-1422).

Les Livres des Miracles et autres opuscules de Grégoire de Tours, publiés par M. H. Bordier, 1857-1865, 4 vol. (*tome II réservé*).

De Gloria martyrum, De miraculis S. Juliani, De virtutibus S. Martini, De gloria confessorum, Vitæ patrum, De cursu stellarum, etc. Textes latins revus sur de nouveaux manuscrits, accompagnés d'une traduction française et suivis d'une bibliographie des ouvrages de Grégoire de Tours.

Les Miracles de saint Benoît, écrits par Adrewald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury, publiés par M. E. de Certain, 1858, 1 vol.

Textes latins, en partie inédits, fournissant des détails précieux sur l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire générale depuis l'invasion des Lombards en Italie jusqu'à l'année 1108.

Anchiennes Cronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont, 1858-1863, 3 vol. (*tome II épuisé*).

Ont été extraits de l'œuvre de Wavrin les chapitres inédits qui offraient le plus d'intérêt pour l'histoire de France de 1325 à 1471. Ils sont suivis d'une *Histoire inédite de Charles le Téméraire*, tirée d'un manuscrit du Musée britannique.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery, 1859-1867, 9 vol. (*tome Ier épuisé, tome II réservé*).

Mémoires publiés pour la première fois dans leur intégrité, d'après les manuscrits autographes, aujourd'hui détruits, de la Bibliothèque du Louvre (années 1697-1757).

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et Journal du procès de La Boulaye, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, 1 vol.

Les mémoires inédits de Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, embrassent les années 1562 à 1641. Le procès de la Boulaye fait connaître un incident de l'époque de la Fronde.

Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), publiée par M. S. Luce, 1862, 1 vol.

Chronique inédite, rédigée en français dans les dernières années du XIVe siècle, probablement par un clerc de Rouen, révélant plusieurs faits complètement ignorés et apportant presque sur chaque événement de quelque importance un grand nombre de détails précieux.

Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publiées par M. Douët d'Arcq, 1863-1864, 2 vol.

Le premier volume contient des pièces d'un intérêt général : instructions diplomatiques, traités, règlements, acquisitions du domaine, etc.

Le second, plus important pour l'histoire de la vie privée, est rempli de fragments de comptes, d'inventaires, de lettres de grâce ou de rémission, etc., tirés des Archives nationales.

CHRONIQUE DE MATHIEU D'ESCOUCHY, publiée par M. du Fresne de Beaucourt, 1863-1864, 3 vol.

Chronique française (1444-1461), en partie inédite, précédée d'une biographie de Mathieu d'Escouchy et suivie d'un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage a obtenu une première mention au concours des Antiquités de la France.

COMMENTAIRES ET LETTRES DE BLAISE DE MONLUC, maréchal de France, publiés par M. A. de Ruble, 1864-1872, 5 vol. (*tome Ier réservé*).

Restitution du texte authentique des célèbres commentaires (1521-1576), qui avait été altéré et mutilé dans les précédentes éditions. Publication de deux cent soixante-dix lettres inédites.

ŒUVRES COMPLÈTES DE PIERRE DE BOURDEILLE, SEIGNEUR DE BRANTÔME, publiées par M. Lalanne, 1864-1882, 11 vol. parus (*tomes I et II épuisés*).

Édition revue sur les manuscrits, pourvue de variantes et de notes. Poésies inédites publiées par M. le Dr E. Galy. Lexique couronné en 1881, par l'Académie française, au concours Archon-Despérouses.

COMPTES DE L'HÔTEL DES ROIS DE FRANCE AUX XIVe ET XVe SIÈCLES, publiés par M. Douët d'Arcq, 1865, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de onze comptes de l'hôtel du roi Charles VI, d'un compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (1401), de deux comptes de l'hôtel du roi Charles VII (1450), de deux comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry (1397 et 1398), et de trois comptes de la chambre du roi Louis XI. Ces pièces, toutes inédites, fournissent d'utiles renseignements sur le personnel de la maison des princes, sur leurs relations politiques, sur leurs itinéraires, sur les beaux-arts, etc.

ROULEAUX DES MORTS, DU IXe AU XVe SIÈCLE, publiés par M. L. Delisle, 1866, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de près de cent circulaires, pour la plupart inédites, destinées à notifier la mort de quelque membre ou bienfaiteur de couvent (souvent il s'agit d'un personnage célèbre dans l'histoire ou la littérature) : elles contiennent, en prose ou en vers latins, la biographie du défunt, ainsi que le *titre*, plus ou moins long, qu'il était d'usage d'inscrire pour accuser réception du rouleau mortuaire.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1867, 1 vol.

Pour la première fois réunies en un corps et collationnées sur les manuscrits, les œuvres latines du célèbre abbé de Saint-Denis comprennent la *Vie de Louis le Gros*, le *Mémoire de Suger sur son administration abbatiale*, le récit *De la consécration de l'église de Saint-Denis*, en 1143, vingt-six lettres et treize chartes; on y a joint la *Vie de Suger*, écrite par un religieux du nom de Guillaume, et divers témoignages contemporains relatifs au même abbé.

Histoire de saint Louis, par Jean, sire de Joinville, suivie du *Credo et de la lettre à Louis X*, publiée par M. N. de Wailly, 1868, 1 vol.

Texte ramené, pour la première fois, à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Édition enrichie d'un vocabulaire et de plusieurs éclaircissements.

Mémoires de Madame de Mornay, publiés par Mme de Witt, 1868-1869, 2 vol.

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, des mémoires calvinistes de la femme de Philippe du Plessis-Mornay; renseignements nombreux sur les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Soixante-dix-neuf lettres inédites. Notice par M. Guizot.

Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et Ém. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou), 1869, 1 vol.

Chroniques latines de Saint-Maurice (320-1106), de Saint-Aubin (768-1357), de Saint-Serge d'Angers (768-1215), de Saint-Sauveur-de-l'Évière (678-1251), de Saint-Florent de Saumur (700-1236), de Maillezais (768-1140), etc.

Chroniques de J. Froissart, publiées par M. Siméon Luce, 1869-1878. 7 vol. parus (*tome Ier réservé*).

Les volumes déjà parus embrassent les années 1307 à 1370. Texte accompagné de variantes, de sommaires et de commentaires historiques. Introduction dans laquelle sont classés les différentes rédactions et les divers manuscrits du premier livre des *Chroniques*. Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Journal de ma vie, Mémoires du maréchal de Bassompierre, publiés par M. le marquis de Chantérac, 1870-1877, 4 vol.

Première édition du *Journal* (1579-1640) conforme au manuscrit original (français nos 17478-17479 de la Bibl. nat.). Notice historique et bibliographique. Notes et appendices.

Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, publiées par M. l'abbé C. Dehaisnes, 1871, 1 vol.

Annales latines présentant le récit contemporain le plus exact des événements accomplis entre les années 830 et 899. Nouvelle édition, enrichie de notes et de variantes, suivie d'une chronique inédite allant jusqu'à l'année 874.

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie, 1871, 1 vol.

Cette chronique française, qui embrasse l'histoire des croisades depuis 1099 jusqu'à 1231, est publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Berne. On l'a fait suivre d'un *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr*.

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille, 1872, 1 vol.

Étude critique sur les textes qui composent le tome Ier des *Chro-*

niques d'Anjou, suivie de dissertations sur l'histoire des premiers comtes d'Anjou et de pièces justificatives.

Histoire de Béarn et de Navarre, par Nicolas de Bordenave (1517 a 1572), historiographe de la maison de Navarre, publiée par M. P. Raymond, 1873, 1 vol.

Ouvrage inédit, composé par le ministre protestant Bordenave, sur l'ordre de Jeanne d'Albret.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. H. Duplès-Agier, 1874, 1 vol.

Huit chroniques latines, fournissant de nombreux renseignements sur l'histoire du monastère de Saint-Martial et sur celle de l'Aquitaine (804-1658). Œuvres diverses de Bernard Itier. Pièces relatives aux abbés, aux moines et à la bibliothèque de Saint-Martial.

Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, publié par M. Douët d'Arcq, 1874, 1 vol.

Comptes de draps d'or et de soie rendus par l'argentier de Philippe le Long, en 1317, et par le mercier de Philippe de Valois, en 1342. Inventaire après décès des biens de la reine Clémence de Hongrie (1328). Compte d'un argentier de Charles VI, en 1387. Textes inédits, précédés d'une étude sur les argentiers et sur leurs comptes.

La Chanson de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. P. Meyer, 1875-1879, 2 vol.

Poème historique, en langue méridionale, commencé par Guillaume de Tudèle, continué par un auteur anonyme. Cette édition, qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comprend une introduction critique et philologique, un vocabulaire (t. I[er]), une traduction et un commentaire historique (t. II).

Récits d'un ménestrel de Reims au xiii[e] siècle, publiés par M. N. de Wailly, 1876, 1 vol.

Précédemment édité sous le titre de *Chronique de Rains*, ce texte français, qui se réfère aux règnes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, avait subi de nombreuses altérations. Il est accompagné d'un vocabulaire et d'un commentaire critique, d'autant plus utile que les récits dont il se compose semblent avoir un caractère moins historique que satirique et littéraire.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, publiée par M. A. Chazaud, 1876, 1 vol.

Vie de Louis II de Bourbon (1337-1410), composée en français, vers 1429, par Jean Cabaret d'Orville et par Jean de Châteaumorand, sur l'ordre du comte de Clermont. Édition revue sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles et de Paris.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par M. F. Morand, 1876-1881, 2 vol.

Composée par le roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or, cette chronique française embrasse les années 1408 à 1435. Texte établi sur un

manuscrit appartenant à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Notice biographique sur Jean le Fèvre.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIII[e] siècle, publiés par M. Lecoy de la Marche, 1877, 1 vol.

L'éditeur a extrait du *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus* d'Étienne de Bourbon, recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, les passages les plus propres à éclairer l'histoire des lettres et des mœurs.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau, 1877, 1 vol.

Plus de deux cents lettres inédites, comprises entre les années 1538 et 1572, tirées des archives ou bibliothèques de France, d'Angleterre et de Russie, les unes intimes, nous initiant aux mœurs privées du XVI[e] siècle, les autres politiques, relatives aux guerres avec Charles-Quint ou aux guerres de religion.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, 3 vol.

L'auteur, successivement secrétaire ou agent secret de Coligny, de Ludovic de Nassau et du prince de Condé, donne sur l'histoire des guerres de religion, de 1570 à 1588, et sur la vie des chefs de la Réforme, des détails nouveaux et confidentiels.

Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur, publiée par M. J. Roman, 1878, 1 vol.

Nouvelle édition, enrichie d'un glossaire, de pièces justificatives et de lettres de Bayart inédites.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, texte et traduction nouvelle, publiés par M. E. Cougny, 1878-1886, 5 vol. parus.

Ce recueil comprend : 1° les géographes ; 2° les historiens ; 3° les philosophes, les orateurs, les poètes et les écrivains de genres divers qui fournissent quelques renseignements sur l'histoire ou la géographie des Gaules.

Mémoires de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, publiés par M. Ch. Constant, 1879-1882, 3 vol.

Mémoires inédits se rapportant aux années 1627-1651, particulièrement utiles pour l'histoire de Gaston d'Orléans et de son entourage.

Gestes des évêques de Cambrai de 1092 a 1138, publiés par le P. Ch. de Smedt, 1880, 1 vol.

Textes latins inédits, les uns en prose, les plus nombreux en vers, venant compléter la série des chroniques de Cambrai.

Les Établissements de saint Louis, par M. P. Viollet, 1881-1886, 4 vol.

Introduction comprenant une étude sur les sources, sur la jurisprudence, sur l'influence et sur les manuscrits de la compilation connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis*. — Texte des *Établissements* publié

avec les variantes. — Textes primitifs qui ont servi au compilateur (ordonnance sur la procédure au Châtelet, ordonnance de saint Louis contre les duels, *Usage d'Orlenois*, coutume de Touraine-Anjou). — Textes dérivés ou parallèles. — Notes des précédentes éditions et notes nouvelles. — Table-glossaire. — Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

RELATION DE LA COUR DE FRANCE EN 1690, PAR ÉZÉCHIEL SPANHEIM, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE BRANDEBOURG, publiée par M. Ch. Schefer, 1882, 1 vol.

Ce texte, qui n'avait été publié qu'en Allemagne et dans les conditions les plus défavorables, contient de curieux portraits de Louis XIV et des principaux personnages de son entourage, et décrit le mécanisme de l'administration civile, ecclésiastique et militaire. Il est suivi de deux opuscules attribués aussi à Spanheim, les *Remarques sur l'État de France* et les *Qualités bonnes et mauvaises des principaux personnages de la cour*.

CHRONIQUE NORMANDE DU XIVe SIÈCLE, publiée par MM. Aug. et Ém. Molinier, 1882, 1 vol.

Première édition d'une chronique française anonyme rédigée en Normandie, probablement par un noble, et embrassant les années 1294 à 1372. Sommaire et commentaire historique développé. Ouvrage qui a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

ŒUVRES DE RIGORD ET DE GUILLAUME LE BRETON, publiées par M. H.-Fr. Delaborde, 1882-1886, 2 vol.

Nouvelle édition, établie d'après les manuscrits de Paris, de Rome, de Bruxelles et de Londres. Le premier volume comprend les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord (1165-1208) et les *Gesta Philippi Augusti* de Guillaume le Breton (1165-1220), avec une introduction développée sur la vie et les ouvrages des historiens de Philippe-Auguste. Le second volume contient la *Philippide*, poème latin de Guillaume le Breton, avec une table analytique très détaillée. Ouvrage qui a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

LETTRES DE LOUIS XI, ROI DE FRANCE, publiées par MM. J. Vaesen et Ét. Charavay, 1883-1885, 2 vol. parus.

Le tome Ier contient cent vingt-six lettres de Louis Dauphin (1438-1461) publiées sur les originaux conservés en France et à l'étranger, cent pièces justificatives et douze notices biographiques. Le tome II contient deux cent seize pièces des cinq premières années du règne de Louis XI.

MÉMOIRES D'OLIVIER DE LA MARCHE, MAÎTRE D'HÔTEL ET CAPITAINE DES GARDES DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE, publiés par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1885, 3 vol. parus.

Texte ramené à sa forme originale d'après le plus ancien manuscrit (Bibl. nat., fr. 2868 et 2869), éclairci ou rectifié à l'aide de documents d'archives. Le t. IV contiendra, sur l'état de la maison de Charles le Téméraire, un certain nombre de pièces inédites.

Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. le marquis de Vogüé, 1884, 1 vol. paru.

Première édition complète faite d'après le manuscrit original. Le premier volume embrasse les années 1670 à 1701. A partir de la p. 301, l'on donne, pour la première fois, le texte authentique de Villars, qui avait été entièrement remanié par les précédents éditeurs. En appendice, correspondances et documents inédits.

Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, 1884, 1 vol.

Avec un historique de la Société, dû à M. Ch. Jourdain, ce volume comprend trente articles ou publications rangés par ordre chronologique depuis le VIIe jusqu'au XVIIIe siècle ; les auteurs sont : MM. le duc d'Aumale, Baguenault de Puchesse, E. de Barthélemy, A. Baschet, le marquis de Beaucourt, A. de Boislisle, A. de la Borderie, le duc de Broglie, le comte de Cosnac, Fr. Delaborde, L. Delisle, E. Dupont, J. Havet, L. Lalanne, A. Longnon, S. Luce, le comte de Luçay, le comte de Mas Latrie, A. Molinier, H. Omont, feu Léopold Pannier, G. Picot, le comte Riant, J. Roman, le baron de Ruble, Tamizey de Larroque, P. Viollet et le marquis de Vogüé.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417), publié par M. A. Tuetey, 1885, 1 vol. paru.

Recueil de notes inscrites par le greffier sur les registres du Conseil, des Plaidoiries, des Grands Jours de Troyes, des Matinées, etc., et fournissant de nombreux renseignements sur les événements de l'époque ou sur le mécanisme de l'administration. Le premier volume comprend les années 1400 à 1410.

La Règle du Temple, publiée par M. Henri de Curzon, 1886, 1 vol.

Texte français du XIIIe siècle, établi d'après les trois manuscrits de Paris, Rome et Dijon, et contenant : 1° la traduction de la Règle latine de 1128; 2° les statuts hiérarchiques; 3° le règlement de l'existence journalière des frères et celui de la tenue des chapitres; 4° le code pénal. L'Introduction décrit les manuscrits employés et donne un résumé général de l'organisation de l'Ordre.

Histoire universelle par Agrippa d'Aubigné, édition publiée par M. le baron A. de Ruble, 1886, 1 vol. paru.

Nouvelle édition, annotée, d'un ouvrage dont la valeur littéraire égale l'importance historique. Le commentaire a pour objet d'expliquer et de rectifier, au besoin, les affirmations de cet historien passionné de la vie et du règne de Henri IV (1553-1610).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

